

**BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL**

**2009**



# SOMMAIRE

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) .....	19
ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE .....	22
ORGANIGRAMME DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE .....	33
LE MOT DU GOUVERNEUR .....	37

## TITRE I

<b>EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE</b> .....	43
<b>Chapitre I : Environnement International</b> .....	45
A. Vue générale.....	45
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC .....	47
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés .....	47
2. Conjoncture économique dans les autres régions.....	49
C. Evolution des marchés financiers, des changes et de l'or.....	52
1. Marchés monétaires .....	52
2. Marchés obligataires.....	53
3. Marchés boursiers .....	53
4. Marchés des changes.....	53
5. Marchés de l'or .....	53
D. Evolution des marchés des matières premières.....	54
<b>Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC</b> .....	57
A. Vue générale .....	57
B. Croissance économique .....	57
1. Evolution de la demande globale .....	58
1.1. Demande intérieure .....	58
1.2. Demande extérieure nette.....	62
2. Evolution de l'offre globale.....	64

3. Répartition du Produit Intérieur Brut de la CEMAC entre les Etats membres.....	71
C. Salaires - Empli - Prix .....	74
1. Evolution des salaires et des revenus .....	74
2. Evolution des prix .....	75
D. Finances publiques.....	79
1. Orientation générale.....	79
2. Exécution des budgets par État.....	80
E. Secteur extérieur.....	84
1. Balance des paiements.....	84
2. Dette publique extérieure.....	89
3. Compétitivité extérieure.....	93

## TITRE II

<b>MONNAIE, CREDIT, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER, RESERVES EXTERIEURES</b>	99
---	----

<b>Chapitre I : Politique monétaire .....</b>	<b>101</b>
---	------------

A. Formulation de la politique monétaire .....	101
1. Cadre institutionnel.....	101
2. Stratégie et orientation de la politique monétaire .....	102
B. Mise en œuvre de la politique monétaire .....	111
1. Fixation des objectifs monétaires et de crédit .....	111
2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux États .....	112
3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC .....	114
4. Evolution des réserves obligatoires .....	116

<b>Chapitre II : Evolution du marché monétaire.....</b>	<b>123</b>
---	------------

A. Evolution des interventions de la Banque Centrale.....	123
1. Injections de liquidités .....	123
1.1. Evolution du Guichet A.....	123
1.2. Evolution du Guichet B.....	124
2. Ponctions de liquidités .....	124

B.	Evolution du compartiment interbancaire.....	127
	1. Evolution des transactions interbancaires .....	127
	2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires.....	127
<b>Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires et de crédit.....</b>		<b>129</b>
A.	Evolution de la masse monétaire (M2) et de ses composantes .....	130
	1. Evolution de la monnaie fiduciaire .....	132
	2. Evolution de la monnaie scripturale .....	133
	3. Evolution de la quasi-monnaie .....	134
B.	Evolution des contreparties de la masse monétaire .....	135
	1. Avoirs extérieurs nets du système monétaire ,.....	135
	1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC .....	137
	1.2. Evolution des engagements officiels extérieurs .....	137
	1.3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC .....	138
	1.4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit .....	139
	2. Crédit intérieur net .....	139
	2.1. Crédits à l'économie .....	140
	2.1.1. Crédits à court terme.....	141
	2.1.2. Crédits à moyen terme .....	142
	2.1.3. Crédits à long terme .....	143
	2.2. Créances nettes sur les États .....	144
<b>Chapitre IV : Situation du système bancaire et financier.....</b>		<b>147</b>
A.	Situation du Système Bancaire .....	147
	1. Vue d'ensemble .....	147
	2. Situation par pays.....	148
B.	Activités de la Microfinance .....	154
C.	Réformes du Système Bancaire et Financier.....	155
D.	Activités des marchés obligataires et boursiers .....	157
	1. Activités de Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ..	157
	2. Activités de Douala Stock Exchange .....	157

<b>Chapitre V : Gestion des réserves extérieures.....</b>	<b>159</b>
A. Gestion des réserves de change et de l'or de la Banque.....	159
1. Position globale de change.....	159
2. Gestion du portefeuille.....	160
3. Gestion du stock d'or.....	160
4. Gestion des risques.....	160
B. Résultats de la Salle des Marchés.....	161

### TITRE III

#### ORGANISATION, ACTIVITES, COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

163

<b>Chapitre I : Organisation de la Banque .....</b>	<b>165</b>
A. Fonctionnement des Organes de Décision .....	165
1. Comité Ministériel .....	165
2. Conseil d'Administration .....	166
3. Comité de Politique Monétaire.....	169
4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux .....	170
B. Fonctionnement des Organes de Contrôle.....	171
1. Collège des Censeurs .....	171
2. Comité d'Audit .....	171
3. Commissariat aux comptes .....	173
C. Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements .....	173
D. Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit dans la CEMAC ..	174
<b>Chapitre II : Activités et projets par métier de la Banque .....</b>	<b>177</b>
A. Plan Stratégique d'Entreprise de la Banque.....	177
1. Priorités retenues pour la période 2009-2011 .....	178
2. Bilan de la mise en œuvre du PSE en 2009 .....	178
B. Activités et Projets par Métier de la Banque.....	179
1 : Elaboration de la politique monétaire.....	179
1.1. Activités de la Direction des Etudes.....	179
1.2. Activités de la Direction de la Recherche.....	179



<b>Chapitre III : Autres missions et activités de la Banque</b>	201
A. Surveillance Multilatérale.....	201
1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale .	201
2. Résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au 31 décembre 2009 .....	201
B. Concertations internationales en matière économique et monétaire ..	204
C. Relations avec les autres Institutions .....	207
1. Institutions et Organes de la CEMAC .....	207
1.1. Conférence des Chefs d'Etat .....	207
1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC .....	209
1.3. Commission de la CEMAC.....	213
1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale .....	216
1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale	218
1.6. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale .....	219
2. Institutions extérieures .....	219
2.1. Fonds Monétaire International et Groupe de la Banque Mondiale .....	219
2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement.....	221
2.3. Banque des Règlements Internationaux.....	222
2.4. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique	223
2.5. Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale .....	223
2.6. Association des Banques Centrales Africaines .....	224
2.7. Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale .....	224
<b>Chapitre IV : Comptes et résultats financiers de la Banque</b> .....	225
A. Bilan .....	225
1. Actif .....	225
1.1. Disponibilités extérieures .....	225
1.2. Créances sur les Trésors Nationaux .....	226
1.3. Créances sur les Banques .....	226
1.4. Valeurs immobilisées .....	226
1.5. Comptes d'ordre et divers .....	227

2. Passif .....	227
2.1. Billets et monnaies en circulation.....	227
2.2. Trésors et Comptables Publics.....	227
2.3. Banques et Institutions financières .....	228
2.4. Autres comptes courants .....	228
2.5. FMI : Allocation de DTS .....	228
2.6. Emprunts et dettes à moyen et long terme .....	228
2.7. Provisions.....	228
2.8. Résultat de l'exercice .....	229
2.9. Réserves .....	229
2.10. Capital, Primes et Fonds de Dotation .....	229
2.11. Comptes d'Ordre et Divers.....	229
B. Compte d'exploitation .....	231
1. Produits.....	231
1.1. Produits sur avoirs extérieurs.....	231
1.2. Produits sur opérations avec la clientèle.....	231
1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières.....	231
1.4. Autres produits financiers d'exploitation et produits exceptionnels.....	231
2. Charges .....	232
2.1. Charges financières .....	232
2.2. Frais généraux .....	232
2.3. Charges exceptionnelles.....	232
2.4. Dotations aux Amortissements et aux Provisions.....	232
3. Résultat de l'exercice .....	233
<b>Rapport Général des Commissaires aux Comptes .....</b>	<b>235</b>

## ANNEXES

241

Annexes Economiques .....	241
Annexes Monétaires.....	335
Autres Annexes.....	355

## LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC.....	103
Encadré n° 2 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC.....	105
Encadré n° 3 : Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC .....	108
Encadré n° 4 : Modalités d'application des réserves obligatoires.....	118
Encadré n° 5 : Chronique des mesures de politique monétaire.....	120

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Principaux indicateurs des marchés financiers
Tableau 2 :	Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
Tableau 3 :	Contribution de la demande globale à la croissance réelle
Tableau 4 :	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel
Tableau 5 :	Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché
Tableau 6 :	Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
Tableau 7 :	Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
Tableau 8 :	Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Tableau 9 :	Balance des paiements des Etats de la CEMAC
Tableau 10 :	Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC
Tableau 11 :	Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2009
Tableau 12 :	Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de Refinancement aux banques et utilisations
Tableau 13 :	Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque
Tableau 14 :	Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires
Tableau 15 a :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 15 b :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 16 :	Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)
Tableau 17 :	Situation Monétaire Résumée
Tableau 18 :	Evolution de la masse monétaire
Tableau 19 :	Evolution des composantes de la masse monétaire
Tableau 20 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Tableau 21 :	Evolution de la monnaie scripturale
Tableau 22 :	Evolution de la quasi-monnaie
Tableau 23 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Tableau 24 :	Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Tableau 25 :	Evolution des engagements officiels extérieurs
Tableau 26 :	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Tableau 27 :	Evolution de la position extérieure nette des banques
Tableau 28 :	Evolution du crédit intérieur net
Tableau 29 :	Evolution des crédits à l'économie
Tableau 30 :	Evolution des crédits à court terme
Tableau 31 :	Evolution des crédits à moyen terme
Tableau 32 :	Evolution des crédits à long terme
Tableau 33 :	Evolution des créances nettes sur les Etats
Tableau 34 :	Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux

Tableau 35 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC
Tableau 36 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun
Tableau 37 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine
Tableau 38 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo
Tableau 39 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon
Tableau 40 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale
Tableau 41 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad
Tableau 42 :	Récapitulatif des EMF de la CEMAC au 31/12/2009
Tableau 43 :	Liste des projets structurants par métier
Tableau 44 :	Opérations sur SYGMA et SYSTAC
Tableau 45 :	Evolution des effectifs de la BEAC par Pays ou Centre
Tableau 46 :	Répartition des effectifs selon le sexe
Tableau 47 :	Répartition des effectifs par tranches d'âges
Tableau 48 :	Tableau comparatif des résultats de la surveillance multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2009
Tableau 49 :	Évolution de la situation du bilan de la Banque
Tableau 50 :	Évolution des Produits
Tableau 51 :	Evolution des Charges
Tableau 52 :	Compte de Résultat

## LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international
- Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC
- Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC de 2004 à 2009
- Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2004 et 2009
- Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2004 et 2009
- Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
- Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, bas engagements (hors dons)
- Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
- Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)
- Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)
- Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)
- Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA (cotation au certain)
- Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC
- Graphique 14 : Evolution de l'indice du Taux de Change Effectif Réel des pays de la CEMAC
- Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)
- Graphique 16 : Evolution de la monnaie fiduciaire
- Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale
- Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
- Graphique 19 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
- Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie
- Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les Etats
- Graphique 22 : Pyramide des âges à la BEAC en 2009

## LISTE DES ABBREVIATIONS

ABCA :	Association des Banques Centrales Africaines
ACBF :	African Capacity Building Foundation
ACCG :	Agents des Clauses et Conditions Générales
AES :	Agents d'encadrement supérieur
AFD :	Agence Française de Développement
AFRISTAT :	Observatoire Africain des Statistiques
AFRITAC :	Centre d'Assistance Technique du FMI
AGO :	Assemblée Générale Ordinaire
APD :	Avant-Projet Détaillé
APE :	Accords de Partenariat Economique
APEC :	Association Professionnelle des Etablissements de Crédit
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCA :	Banque Centrale Africaine
BCE :	Banque Centrale Européenne
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC :	Banque de Développement de l'Afrique Centrale
BDEMF :	Base de Données Economiques Monétaires et Financières
BEAC :	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BICIG :	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon
BIRD :	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BRI :	Banque des Règlements Internationaux
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
BVMAC :	Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CAF :	Coût Assurance et Fret
CCI :	Contribution Communautaire d'Intégration
CEA :	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEEAC :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCO :	Chemins de Fer Congo Océan
CFPB :	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
CHF :	Franc Suisse
CIMA :	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIP :	Centrale des Incidents de Paiements
CMFI :	Comité Monétaire et Financier International
CMFN :	Comité Monétaire et Financier National
CNC :	Conseil National de Crédit
CNDP :	Comité National de la Dette Publique
CNPS :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNS :	Compte Spécial de Nivellement
CNUCED :	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
COBAC :	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COPIL :	Comité de Pilotage
COSUMAF :	Commission de Supervision du Marché Financier de l'Afrique Centrale

CPM :	Comité de Politique Monétaire
CRBC :	Caisse de Retraite de la Banque Centrale
CRCA :	Commission Régionale de Contrôle des Assurances
CRCT :	Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CRUROR/AC :	Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale
CS DRMS :	Commonwealth Secretariat Debt Recording and Management System
CSN :	Compte Spécial de Nivèlement
DAJC :	Département des Affaires Juridiques et des Contrats
DATI :	Dépôt à Terme Indexé
DCGC :	Direction Générale du Contrôle Général
DIPG :	Direction des Investissements, du Patrimoine et de la Gestion
DIT :	Direction de l'Investissement et des Télécommunications
DOF :	Direction des Opérations Financières
DRI :	Debt Relief International
DSX :	Douala Stock Exchange
DTS :	Droits des Tirages Spéciaux
EMF :	Etablissements de Microfinance
EONIA :	Euro Overnight Index Average
EPB :	Enterprise Planning and Budgeting
EURIBOR :	Euro Interbank Offered Rate
FAD :	Fonds Africain de Développement
FAO :	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture
FCE :	Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes
FCFA :	Franc de la Coopération Financière en Afrique
FGF :	Fonds des Générations Futures
FMI :	Fonds Monétaire International
FOGADAC :	Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale
FRPC :	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GBP :	Livre Sterling
GOPE :	Grandes Orientations de Politiques Economiques
IBFI :	Institut Bancaire et Financier International de la Banque de France
IDA :	International Development Agency
IFMI :	Institut du Fonds Monétaire International
IMA :	Institut Multilatéral d'Afrique
ITB :	Institut des Techniques Bancaires
IZF :	Investir en Zone Franc
JPY :	Yen Japonais
LIEAP :	Laboratoire Inter-Etats d'Analyse des Pesticides
M2 :	Masse Monétaire
OAPI :	Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle
OAT :	Obligation du Trésor Assimilable
OBIT :	Oceanic Bank International Tchad

OCDE :	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
PECO :	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PER :	Programme Economique Régional
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNG :	Position Nette du Gouvernement
PPTTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRC-CPE :	Programme de Renforcement des Capacités sur les Flux de Capitaux Privés
PRDS :	Programme Sous-régional de Développement du Secteur Semencier en Zone CEMAC
PRI :	Programme des Réformes Institutionnelles
PRSA :	Programme Régional de Sécurité Alimentaire
PSE :	Plan Stratégique d'Entreprise
PTC :	Programmes Triennaux de Convergence
RDC :	République Démocratique du Congo
RPM :	Responsable de Passation de Marché
SAA :	South African Airways
SCI :	Société Civile Immobilière
SDM :	Salle des Marchés
SIG :	Système d'Information Géographique
SIRISBEAC :	Système d'information sur les risques à la BEAC
SVT :	Spécialiste en Valeurs du Trésor
SYGMA :	Système de Gros Montant Automatisé
SYSCOBEAC :	Système Comptable de la BEAC
SYSTAC :	Système de Télécompensation en Afrique Centrale
TCER :	Taux de Change Effectif Réel
TCI :	Taxe Communautaire d'Intégration
TCM :	Taux Créditeur Minimum
TDM :	Taux Débiteur Maximum
TDR :	Termes de Références
TEG :	Taux Effectif Global
TIAO :	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP :	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP :	Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISIP :	Taux d'Intérêt Sur les Interventions Ponctuelles
TISP :	Taux d'Intérêt Sur les Placements
TISPP0 :	Taux d'Intérêt sur les Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures
TISPP1 :	Taux d'intérêt sur les placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires
TISPP2 :	Taux d'intérêt sur les placements publics au titre des dépôts spéciaux

TP :	Taux de Pénalité
TPB :	Taux de Pénalité aux Banques
TRCO :	Taux de Rendement des Avoirs au Compte d'Opérations
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA :	Union Africaine
UBA :	United Bank of Africa
UEAC :	Union Economique de l'Afrique Centrale
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGRIF :	Unité de Gestion et de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC
UMAC :	Union Monétaire de l'Afrique Centrale
USD :	Dollar américain

# CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)







La Banque des États de l’Afrique Centrale (BEAC) est un établissement public multinational créé par les Conventions de Coopération Monétaire signées à Brazzaville les 22 et 23 novembre 1972, respectivement entre les cinq États fondateurs et entre ceux-ci et la France. Avec l’entrée de la Guinée Équatoriale au sein de la BEAC, le 1<sup>er</sup> janvier 1985, les textes initiaux ont été complétés le 24 août 1984 par le traité entre les États fondateurs et celle-ci d’une part, et par le protocole additionnel à la Convention de Coopération Monétaire entre les six États membres et la France, d’autre part.

La BEAC exerce le privilège exclusif de l’émission des billets de monnaie ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les six États membres de la Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC).

- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Équatoriale ;
- République du Tchad.

Le présent Rapport est consacré à ses activités dans l’ensemble des six États membres pendant l’exercice qui s’étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

Tous les montants dont l’unité de compte n’est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

# ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE

## 1 - LE COMITE MINISTERIEL

---

(au 31 décembre 2009)

### PRESIDENT

- M. **ESSIMI MENYE,**  
Ministre des Finances - YAOUNDE

### MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **ESSIMI MENYE,**  
Ministre des Finances - YAOUNDE
- M. **Louis Paul MOTAZE,**  
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire  
YAOUNDÉ

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Albert BESSE,**  
Ministre des Finances et du Budget - BANGUI
- M. **Sylvain MALIKO,**  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération  
Internationale - BANGUI

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Gilbert ONDONGO,**  
Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public - BRAZZAVILLE
- M. **Pierre MOUSSA,**  
Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire  
BRAZZAVILLE

Ministres représentant la République Gabonaise

- M. **Magloire NGAMBIA,**  
Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme  
LIBREVILLE
- M. **Blaise LOUEMBE,**  
Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique, Chargé  
de la Réforme de l'Etat - LIBREVILLE

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Estanislao Don MALAVO**,  
Ministre des Finances et du Budget - MALABO
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**,  
Ministre Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration - MALABO

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **GATA NGOULOU**,  
Ministre des Finances et du Budget - N'DJAMENA
- M. **OUSMANE MATAR BREME**,  
Ministre de l'Economie et du Plan - N'DJAMENA

### **OBSERVATEURS**

(au 31 décembre 2008)

- M. **Antoine Louis NTSIMI**,  
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI
- M. **IDRISS AHMED IDRISS**,  
Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

### **RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL**

(au 31 décembre 2009)

- M. **Philibert ANDZEMBE**,  
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

**Rigobert Roger ANDELY**,  
Vice-Gouverneur de la BEAC

## 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2009)

Président : M. **Philibert ANDZEMBE**, Gouverneur de la BEAC  
Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC  
Rapporteur : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Secrétaire Général de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : Poste vacant

**HAMADOU SAMBO**,  
Directeur de la Coopération Financière, de la Monnaie et des  
Assurances au Ministère des Finances - YAOUNDE

Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**,  
Président du Comité Technique de Suivi des Programmes  
Economiques (C.T.S.) - YAOUNDE

M. **Henri NONO**,  
Chef de la Cellule des Relations Financières Internationales  
Ministère des Finances - YAOUNDE

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : M. **Yvon Bertrand SONGUET**,  
Chargé de mission en matière d'Economie – Ministère des  
Finances et du Budget - BANGUI

M. **Félix MOLOUA**,  
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de  
la Coopération Internationale – BANGUI

Suppléants : M. **Augustin FEÏGOUTO**,  
Economiste Statisticien - Ministère des Finances et  
du Budget BANGUI

Mme **Marie-Laure DENGOU**,  
Directrice Générale des Politiques et Stratégies – BANGUI

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,  
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et  
du Portefeuille Public – BRAZZAVILLE

M. **Albert NGONDO**,  
Directeur Général du Trésor – BRAZZAVILLE

Suppléants : M. **Robert Jean-Raphaël MASSAMBA-DEBAT,**  
Directeur Général de l'Economie – BRAZZAVILLE

M. **Félix BOUENO,**  
Economiste - BRAZZAVILLE

Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO,**  
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République  
LIBREVILLE

M. **Paul BONGUE BOMA,**  
Directeur Général de l'Economie – LIBREVILLE

Suppléants : M. **Richard MBOUMBA,**  
Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie, du  
Commerce, de l'Industrie et du Tourisme – LIBREVILLE

M. **MEYE BEKOUROU,**  
Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre  
LIBREVILLE

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. **Agustin LOERI BISQUIT,**  
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget  
MALABO

M. **Miguel ENGONGA OBIANG,**  
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés  
de l'Etat – MALABO

Suppléants : Mme **Milagrosa OBONO ANGUE,**  
MALABO

M. **José-Domingo NDONG BACALE,**  
MALABO

Administrateurs représentant la République de Tchad

Titulaires : M. **DJIMET NGOUTINE,**  
Directeur Général du Trésor – N'DJAMENA

M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR,**  
Directeur des Domaines, du Timbre et de la Conservation  
Foncière – N'DJAMENA

Suppléants : Poste vacant

Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM,**  
Adjoint du Directeur du Trésor – N'DJAMENA

Administrateurs représentant la République Française

- Titulaires : Mme **Delphine d'AMARZIT**,  
Chef du Service des Affaires Multilatérales et  
du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor  
et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie, des  
Finances et de l'Industrie – PARIS
- M. **Pierre JAILLET**,  
Directeur Général des Etudes et des Relations  
Internationales – Banque de France – PARIS
- Suppléants : M. **Thomas GROH**,  
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence  
Française de Développement » au sein du Service Affaires  
Multilatérales et du Développement – Direction Générale du  
Trésor et de la Politique Economique, Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Industrie – PARIS
- M. **Bruno CABRILLAC**,  
Directeur des Etudes et des Relations Internationales et  
Européennes – Banque de France – PARIS

SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. **Emmanuel LEUNDE**,  
Chef du Département de l'Organisation, des Affaires  
Administratives et de la Réglementation, BEAC  
YAOUNDE

### 3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2009)

Président : M. **Philibert ANDZEMBE**, Gouverneur de la BEAC  
Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC  
Rapporteur : M. **René MBAPPOU EDJENGUELE**, Directeur Général des  
Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

#### MEMBRES DELIBERANTS

Cameroun

M. **Jean Marie Benoît MANI**,  
Directeur National de la BEAC - YAOUNDE

M. **Lazare BELA**,  
Directeur des Affaires Economiques – Ministère des Finances  
YAOUNDE

République Centrafricaine

M. **Camille KELEFIO**,  
Directeur National de la BEAC - BANGUI

M. **Parfait OUANFIO**,  
Secrétaire Général du Comité Technique Permanent de Suivi  
des Programmes d'Ajustement Structurel – Ministère des  
Finances et du Budget - BANGUI

Congo

M. **Cédric Jovial ONDAYE EBAUH**,  
Directeur National de la BEAC - BRAZZAVILLE

M. **Roger GOSSAKI**,  
Directeur Général de la Monnaie et du Crédit – Ministère de  
l'Economie, des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

Gabon

M. **Denis MEPOREWA**,  
Directeur National de la BEAC - LIBREVILLE

M. **Bernard BOROBO**,  
Professeur d'Economie – Université Omar BONGO  
ONDIMBA - LIBREVILLE

Guinée Equatoriale

- Mme **Mariola BINDANG OBIANG**,  
Directeur National de la BEAC - MALABO
- M. **Hermes ELA MIFUMU**,  
Ministère des Finances et du Budget - MALABO

Tchad

- M. **Christian NGARDOUM MORNONDE**,  
Directeur National de la BEAC – N'DJAMENA
- Mme. **Zara MAHAMAT BRAHIM ITNO**,  
Conseillère Technique aux Affaires Economiques, Financières  
et Budgétaires – Présidence de la République  
N'DJAMENA

France

- M. **Stéphane REZETTE**,  
Conseiller financier pour l'Afrique – Direction Générale du  
Trésor et de la Politique Economique – Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Emploi – PARIS
- M. **Emmanuel ROCHER**,  
Chef de Service de la Zone Franc, Secrétaire du Comité  
Monétaire de la Zone Franc – Banque de France – PARIS

## 4 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2009)

- Titulaires :
- M. Poste vacant pour le Cameroun - YAOUNDE
  - M. **Louis ALEKA-RYBERT**,  
Conseiller du Ministre de l'Economie, du Commerce,  
de l'Industrie et du Tourisme – LIBREVILLE
  - M. **Stéphane REZETTE**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du  
Trésor et de la Politique Economique – Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Industrie - PARIS
- Suppléants :
- M. **Salomon Francis MEKE**,  
Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances  
YAOUNDE
  - M. **Juste-Valère OKOLOGO**,  
Directeur Général du Budget  
LIBREVILLE
  - M. **Yves CHARPENTIER**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique – Direction Générale du  
Trésor et de la Politique Economique – Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Industrie – PARIS

## 5 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2009)

### PRÉSIDENT

M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,  
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés  
de l'Etat  
MALABO

### MEMBRES

Représentant la République Centrafricaine

Titulaire : M. **Yvon Bertrand SONGUET**,  
Chargé de Mission en matière d'Economie – Ministère des  
Finances et du Budget – BANGUI

Suppléant : M. **Félix MOLOUA**,  
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de  
la Coopération Internationale – BANGUI

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,  
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et  
du Portefeuille Public – BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Robert Jean-Raphaël MASSAMBA-DEBAT**,  
Directeur Général de l'Economie – BRAZZAVILLE

Représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaire : M. **Agustin LOERI BISQUIT**,  
Secrétaire Général du Ministère des Finances et  
du Budget – MALABO

Suppléant : M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,  
Directeur Général du Budget, des Retraités et  
des Pensionnés de l'Etat – MALABO

Représentant la République de Tchad

Titulaire : M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR**,  
Directeur des Domaines, du Timbre et de la Conservation  
Foncière – N'DJAMENA

Suppléant : Poste vacant

## PERSONNALITE EXTERIEURE

Titulaire : M. **Philippe AGOUTIN**,  
Inspecteur à la Banque de France – PARIS

Suppléant : M. **Jérôme SCHMIDT**,  
Inspecteur à la Banque de France – PARIS

## OBSERVATEURS

Titulaire : Poste vacant pour le Cameroun

Suppléant : M. **Salomon Francis MEKE**,  
Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances  
YAOUNDE

Titulaire : M **Louis ALEKA-RYBERT**,  
Conseiller du Ministre de l'Economie, du Commerce,  
de l'Industrie et du Tourisme – LIBREVILLE

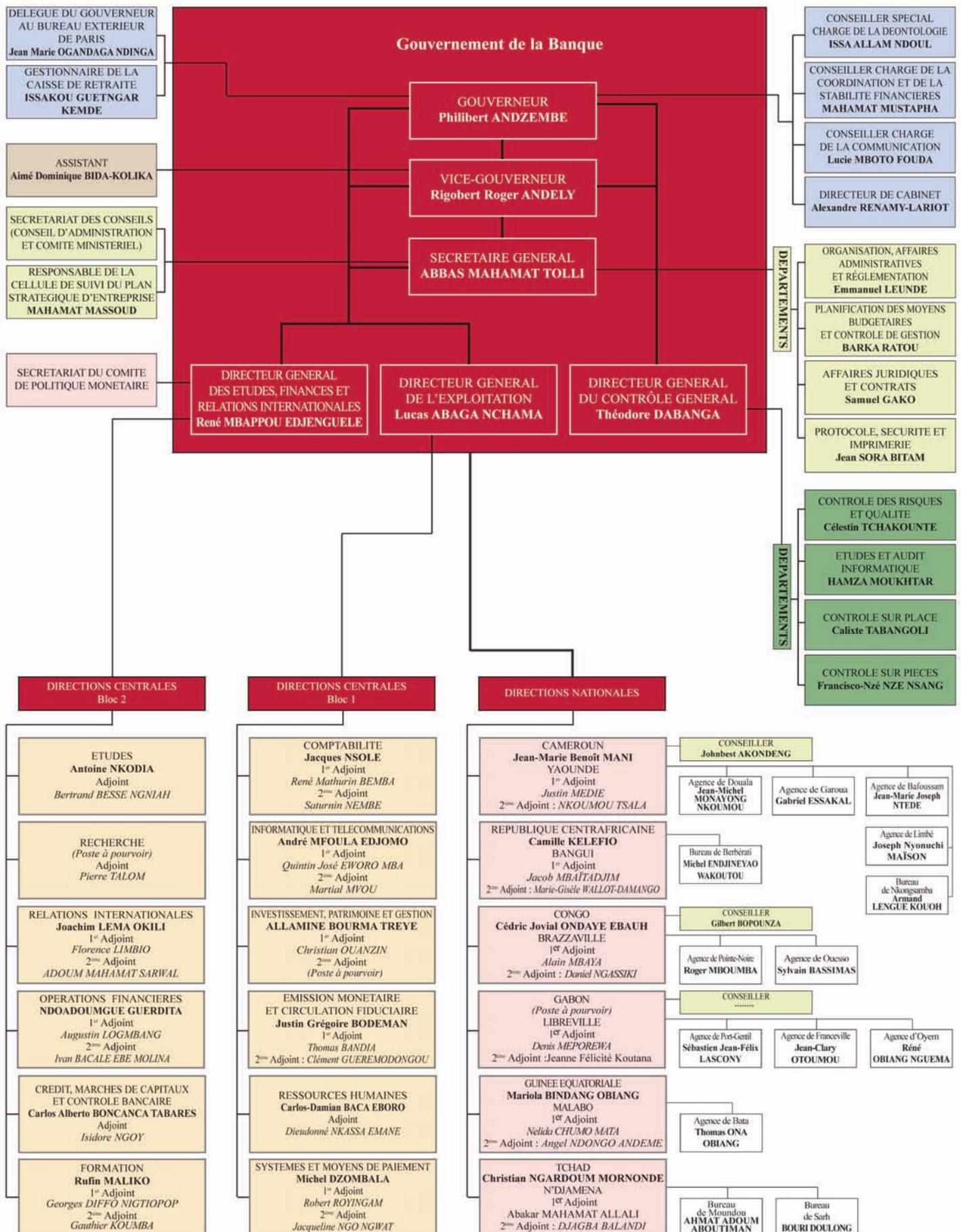
Suppléant : M **Juste-Valère OKOLOGO**,  
Directeur Général du Budget - LIBREVILLE

Titulaire : M. **Stéphane REZETTE**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique – Direction Générale du  
Trésor et de la Politique Economique, Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Emploi – PARIS

Suppléant : M. **Yves CHARPENTIER**,  
Conseiller Financier pour l'Afrique-Direction Générale  
du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de  
l'Economie, des Finances et de l'Emploi – PARIS



# ORGANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2009



# BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

---

## SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

---

### **CAMEROUN**

Indicatif international 237

#### **Yaoundé** (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;  
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

#### **Douala**

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;  
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

#### **Garoua**

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

#### **Bafoussam**

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

#### **Limbé**

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

#### **Nkongsamba**

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

### **REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Indicatif international 236

#### **Bangui** (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;  
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbgf@beac.int

#### **Berberati**

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

### **CONGO**

Indicatif international 242

#### **Brazzaville** (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;  
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

#### **Pointe-Noire**

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;  
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

---

---

**Ouesso**

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091  
055 47 00 92  
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)  
Télex : 7098 (VSAT BEAC)  
E-mail : beacouesso@beac.int

**GABON**

Indicatif international 241

**Libreville** (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;  
76 11 05  
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06  
Télex : 5215 GO  
E-mail : beaclbv@beac.int

**Port-Gentil**

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73  
Télécopie : 55 59 67  
Télex : 8215 GO  
E-mail : beacpog@beac.int

**Franceville**

B.P. 129 - Tél. 67 70 40  
Télécopie : 67 74 57  
Télex : 6704 GO  
E-mail : beacfcv@beac.int

**Oyem**

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46  
Télécopie : 98 65 47  
Télex : 7705 GO  
E-mail : beacoye@beac.int

**GUINEE EQUATORIALE**

Indicatif international 240

**Malabo** (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;  
Télécopie : 333 09 20 06  
Télex : 5407 EG  
E-mail : beacmal@beac.int

---

**Bata**

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52  
Télécopie : 333 08 23 60  
Télex : 5202 EG  
E-mail : beacbat@beac.int

**TCHAD**

Indicatif international 235

**N'Djamena** (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;  
52 26 71  
Télécopie : 52 44 87  
Télex : 5220 KD ; 5353 KD  
E-mail : beacndj@beac.int

**Moundou**

B.P. 149 - Tél. 69 14 16  
Télécopie : 69 13 98  
Télex : 6205 KD  
E-mail : beacmdo@beac.int

**Sarh**

B.P. 241 - Tél. 68 14 01  
Télex : 7204 KD  
Télécopie : 68 11 22  
E-mail : beacsrh@beac.int

**FRANCE**

Indicatif international 33

**Paris** (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE  
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93  
Télécopie : (1) 42 25 63 95  
Télex (0420) 641 541 BACENAC  
E-mail : beacbep@beac.int



## LE MOT DU GOUVERNEUR

### Président du Conseil d'Administration de la Banque



*Monsieur le Gouverneur de la BEAC*

En 2009, l'activité de la BEAC s'est déroulée dans un environnement marqué par une détérioration de la conjoncture internationale. En effet, les grandes économies sont entrées en récession et le climat des affaires s'est dégradé au niveau mondial, en liaison avec les tensions sur les marchés financiers et de leur impact récessif sur le secteur réel. En dépit du redressement progressif amorcé au second semestre 2009 à la suite des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes initiées dans les pays développés et du dynamisme des pays émergents, l'activité économique mondiale s'est contractée de 0,5 % en 2009, contre une croissance de 2,9 % en 2008. Reflétant cette conjoncture défavorable, le volume des échanges commerciaux s'est replié de 10,9 % en 2009, après une hausse de 2,8 % un an plutôt.

Les pressions inflationnistes se sont atténuées, tout en étant plus marquées dans les pays émergents et en voie de développement, en relation avec le reflux des cours des matières premières et la contraction de la demande mondiale. A la suite des destructions d'emplois, le chômage a sensiblement augmenté, en particulier dans les pays de l'OCDE.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la politique de détente de leurs taux directeurs, amorcée en fin 2008 en vue de faire face à la crise financière et de soutenir l'activité économique.

Les marchés des principales matières premières exportées par les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont connu une évolution globalement contrastée. D'une part, affectés notamment par la conjoncture défavorable, les cours du café et de la banane africaine se sont contractés, ceux du pétrole brut ont chuté ; d'autre part, les cours du cacao, du coton, de l'huile de palme, du sucre, du caoutchouc naturel et des bois tropicaux se sont raffermis, en raison des contraintes observées au niveau de l'offre et de la reprise progressive de l'activité économique mondiale en fin d'année. Par ailleurs, sur le marché des minerais, les prix de l'aluminium ont enregistré une nette hausse, grâce notamment à la vigueur de la consommation chinoise. En revanche, ceux du manganèse ont chuté.

Au plan sous-régional, l'activité économique s'est sensiblement ralentie. Le taux de croissance réel s'est situé à 1,8 % en 2009, contre 4 % en 2008. Cette décélération a été observée tant dans le secteur pétrolier que non pétrolier. La contribution du secteur pétrolier à la croissance est devenue négative (- 0,1 point en 2009), après avoir été positive l'année précédente (0,7 point), et celle du secteur non pétrolier s'est établie à 1,9 point en 2009, contre 3,3 points en 2008. Dans un environnement international globalement défavorable, la croissance économique dans la CEMAC a été principalement soutenue par la demande intérieure, grâce à la bonne tenue de la consommation privée, de la vigueur des investissements publics dans les domaines des infrastructures éducatives, sanitaires, énergétiques, sportives et des communications ainsi que des investissements privés effectués dans les sous-secteurs des mines, de l'électricité, de la téléphonie mobile, de l'hôtellerie et des transports. Du côté de l'offre, les secteurs ayant le plus contribué à la croissance sont ceux des services marchands (commerce, hôtels et restauration, et transports et communications), de l'agriculture vivrière, des industries manufacturières et des bâtiments et travaux publics. En revanche, ceux qui ont continué à pâtir de la crise économique internationale sont principalement la sylviculture et les industries extractives.

Dans un contexte international marqué par le relâchement des tensions inflationnistes, les prix dans la zone CEMAC se sont inscrits à la baisse tout en demeurant relativement élevés. En effet, à fin 2009, l'indice global des prix à la consommation a progressé de 4,2 % en moyenne annuelle, contre 5,9 % en 2008. En glissement annuel, le repli était plus notable, l'inflation étant revenue de 7,1 % en décembre 2008 à 2 % à fin décembre 2009. Le niveau relativement élevé de l'inflation dans la CEMAC est imputable à des facteurs multiformes qui ont été observés dans les économies de la Sous-région, en particulier l'augmentation des prix des produits alimentaires, la crise énergétique et les revalorisations salariales.

L'évolution relativement favorable des prix intérieurs a entraîné un ralentissement des pertes de positions compétitives des pays de la CEMAC. En effet, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER) s'est apprécié de 4,1 %, contre 9,2 % en 2008. Cette évolution a résulté à la fois de la décélération des pressions inflationnistes dans les Etats de la Sous-région et de la dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des différents partenaires commerciaux.

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements consolidée de la Communauté a été marquée par une détérioration du solde des transactions courantes, qui a affiché un déficit de 2 044,7 milliards en 2009, contre un excédent de 1 904,1 milliards un an auparavant. Ce résultat, observé en dépit d'une nette réduction du déficit des services et des revenus, s'explique essentiellement par un recul important de l'excédent commercial, reflet d'une détérioration des termes de l'échange et d'une forte contraction des exportations due à la baisse de la demande mondiale. A l'inverse, le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est apprécié, passant de 607 milliards en 2008 à 1 123,6 milliards en 2009, grâce au relèvement important des investissements directs et des transferts publics de capitaux de l'étranger. Ce solde positif n'ayant cependant pas permis de combler le déficit du compte courant, le solde global de la balance des paiements de la CEMAC s'est considérablement détérioré, revenant d'un excédent de 2 057,3 milliards en 2008 à un déficit de 1 119,8 milliards en 2009. Ce solde a été financé par une diminution des réserves officielles de 1052,1 milliards ainsi que par des restructurations de la dette extérieure de 67,8 milliards.

En liaison avec un environnement extérieur défavorable, les finances publiques des Etats membres de la CEMAC se sont détériorées. Le solde budgétaire, base engagements, hors dons, est passé d'un excédent de 11,1 % du PIB en 2008 (3 761,7 milliards) à un déficit de 0,8 % en 2009 (- 545,3 milliards). Cette contre-performance s'explique principalement par la contraction de 42,8 % des recettes budgétaires, en particulier des recettes pétrolières (- 38,7 %), qui n'a pas été suffisamment compensée par la diminution des dépenses publiques (- 4,9 %). D'une manière générale, les besoins de financement des pays de la CEMAC ont été couverts par la mobilisation des financements extérieurs, les allègements de dette dans les pays éligibles aux initiatives internationales de restructuration de dette, et un recours important au financement bancaire.

Nonobstant l'évolution défavorable des comptes publics et extérieurs, les flux nets de dette ont été négatifs, ce qui, combiné aux réductions de dettes obtenues dans le cadre des initiatives internationales d'allègement de la dette extérieure, s'est traduit par une baisse de 8 % du stock global de la dette extérieure des pays de la CEMAC. Pendant la même période, le service de la dette a représenté 9,6 % des recettes budgétaires, contre 15,3 % en 2008 et 5,5 % des exportations de biens et services, contre 8,1 % en 2008.

Reflétant toutes ces tendances, l'évolution des agrégats monétaires a été contrastée en 2009, en dégagant les grandes lignes suivantes :

- les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont revenus de 7 780,3 milliards à fin décembre 2008 à 6 610,4 milliards un an plus tard (- 15 % en 2009 contre + 22,8 % en 2008) ;
- le crédit intérieur net a fortement progressé de 125,4 %, en relation avec l'accroissement simultané des créances nettes sur les États et des concours bancaires à l'économie, respectivement de 35,2 % et 5,6 % ;
- les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services sont revenues à 8,8 mois d'importations de biens et services au 31 décembre 2009, après 10,4 mois au 31 décembre 2008. En conséquence, le taux de

couverture extérieure de la monnaie s'est légèrement amélioré sur la période, évoluant de 101,7 % à fin décembre 2008 à 102 % à fin décembre 2009 ;

- la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,6 %, contre +18,7 % en 2008, légèrement supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2009, qui a progressé de 5,4 %.

Le système bancaire de la CEMAC a compté 44 banques en activité en 2009 contre 39 l'année précédente. En raison notamment de la faible exposition du système bancaire aux risques associés à la crise financière internationale, les établissements de crédit de la CEMAC ont peu souffert des effets de cette crise. Néanmoins, leur situation globale est restée fragile, se caractérisant par :

- la consolidation de l'activité bancaire, avec une progression de 9,8 % du total des bilans et de 8,4 % des dépôts de la clientèle ;
- la détérioration de la qualité du portefeuille, se traduisant par l'augmentation des provisions pour dépréciation des comptes clientèle de 4,4 % ;
- le recul de la rentabilité, avec un résultat net en baisse de 45 %, revenant à 54,8 milliards en 2009, contre 100 milliards en 2008 ;
- le respect des principaux ratios prudentiels édictés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), à l'exception des ratios se rapportant à la transformation et à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, aux engagements sur les apparentés et à la couverture des risques par les fonds propres nets.

Eu égard à l'impact récessif de la crise financière sur l'activité, la surliquidité des banques de la Sous-région est restée un sujet de préoccupation des Autorités Monétaires, tant du point de vue de la stabilité des prix, que de l'approfondissement du secteur financier et du financement adéquat de l'économie, notamment des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI).

Dans cet environnement global, le Comité de Politique Monétaire a procédé à un relâchement progressif des conditions d'intervention de la BEAC, en s'appuyant sur le niveau confortable de ses réserves de change accumulées au cours des dernières années. Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été révisé à la baisse, de 4,75 % à 4,50 % au premier semestre avant d'être ramené à 4,25 % au second semestre. Dans le sillage du taux directeur, tous les taux d'injection et de ponction de liquidité ont été réduits. C'est le cas notamment des taux de prises en pension, des avances aux Trésors Nationaux, ainsi que des taux de rémunération et des coefficients des réserves obligatoires. S'agissant du Taux Créditeur Minimum (TCM), le Comité de Politique Monétaire l'a maintenu inchangé à 3,25 % tout au long de l'année 2009. Enfin, le dispositif de rémunération des excédents budgétaires des Etats mis en place au cours du deuxième semestre 2006 a été maintenu, avec le réaménagement, dans les normes, des taux d'intérêt sur placements publics (Fonds des Générations Futures, Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires et Dépôts Spéciaux).

La politique de gestion active d'une partie des réserves de change officielles s'est poursuivie en 2009 mais a connu deux temps forts. Dans un premier temps est intervenue la suspension des activités de placement décidée par la Conférence des

Chefs d'États de la CEMAC, le 30 janvier 2009. Dans un deuxième temps, lorsque la reprise des opérations a été autorisée, les répercussions de la crise financière des subprimes, conjuguée avec la détente des taux directeurs de la BCE, puis l'éclatement de la crise de la dette souveraine en Grèce au dernier trimestre de l'année, ont obéré les performances de la Salle des Marchés. En conséquence, à fin décembre 2009, les résultats de la gestion active des réserves de change ont fortement chuté, et ce en dépit de l'accroissement du volume des réserves qui y ont été affectées.

Au plan interne, la BEAC a été confrontée à plusieurs défis en 2009, résultant essentiellement des problèmes de gestion enregistrés par le Bureau Extérieur à Paris et la perte subie sur l'un de ses placements. Dans cette mouvance, les comptes financiers arrêtés à fin décembre 2009 sont ressortis déficitaires, l'exercice s'étant soldé par une perte de 29,6 milliards contre un bénéfice net de 45,2 milliards réalisé au cours de l'exercice 2008, soit une variation de -165,4 %. En outre, le Gouvernement gabonais a décidé le 19 octobre 2009 à Libreville, de rappeler le Gouverneur de la BEAC, Monsieur Philibert ANDZEMBE, en vue de son remplacement.

S'agissant des autres missions et activités de la BEAC, l'année 2009 a été marquée par l'extension du Système de Télécompensation de l'Afrique Centrale (SYSTAC) à tous les Etats de la Sous-région. Grâce à cette évolution, la place financière de la CEMAC a compté 58 participants au Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et 57 au SYSTAC, tandis que les échanges ont vigoureusement progressé tout en se déroulant avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission.

En 2009, la BEAC a continué à mettre en œuvre son Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) 2008-2010. Au titre des réalisations du PSE, plusieurs actions essentielles, pour ancrer cet exercice dans l'esprit de toutes les parties prenantes et améliorer progressivement les conditions de sa mise en œuvre, ont été conduites. Il s'agit notamment du renforcement du dispositif de mise en œuvre et de suivi du PSE, à travers l'amélioration du cadre méthodologique et l'articulation du plan avec le processus budgétaire.

La Banque a en outre poursuivi la préparation et la réalisation de plusieurs projets, notamment celui d'émission des titres publics à souscription libre qui vise entre autres à renforcer le potentiel d'intégration financière des Etats membres et à lever progressivement les contraintes du financement des économies, le projet Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF), le projet de mise en place d'un Système d'Information sur les Risques à la BEAC.

En ce qui concerne les relations entre les pays de la CEMAC et les Institutions de Bretton-Woods, elles se sont dans l'ensemble renforcées au cours de l'exercice, avec notamment la mise en œuvre satisfaisante des programmes financiers soutenus par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), et la Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FCE) au profit du Cameroun. La bonne exécution de la FRPC a permis à la République Centrafricaine d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en juin 2009. De leur côté, le Congo et le Tchad n'ont pas pu atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE cette année. Enfin, le Gabon a poursuivi ses discussions avec le FMI et la Banque Mondiale sur la mise en œuvre de son Accord de Confirmation tandis que les relations de la Guinée Equatoriale avec le Fonds relevaient des consultations au titre de l'article IV.

Au plan des réformes institutionnelles, tous les membres du Gouvernement de la BEAC ont pris leurs fonctions en 2009, permettant ainsi une représentation des six Etats membres dans la gouvernance de la Banque.

Les prévisions économiques pour l'année 2010 seraient marquées par : i) un raffermissement de la croissance économique, avec une hausse du PIB réel projetée à 4,3 % ; ii) une décélération des tensions inflationnistes qui se situeraient à 1,5 % ; iii) une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait excédentaire de 1,7 % du PIB et, iv) une poursuite de la dégradation du solde extérieur courant à - 4,7 % du PIB, quoiqu'en réduction par rapport au niveau de - 7,2 % enregistré en 2009.

En toute hypothèse, les principaux défis auxquels doivent faire face les Autorités de la zone en 2010, concerneraient encore l'étroitesse des bases productives et d'exportations, les déficits énergétiques, le faible développement et le manque de profondeur du système financier. Face à cette situation, il est souhaitable de poursuivre la gestion prudente des finances publiques, en tenant compte des marges de manœuvre budgétaire, et de mettre rapidement en œuvre le Programme Economique Régional (PER).

**Lucas ABAGA NCHAMA**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

TITRE I :

# **Evolution Economique et Financière**





# CHAPITRE I

## ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### A. VUE GENERALE

Au premier semestre 2009, l'activité économique internationale a été caractérisée par l'entrée en récession des grandes économies et la dégradation du climat des affaires au niveau mondial, en raison des tensions sur les marchés financiers et de leur impact récessif sur le secteur réel. Au second semestre, la conjoncture s'est progressivement redressée, grâce aux politiques monétaires et budgétaires expansionnistes initiées en particulier dans les pays développés, et au dynamisme des pays émergents.

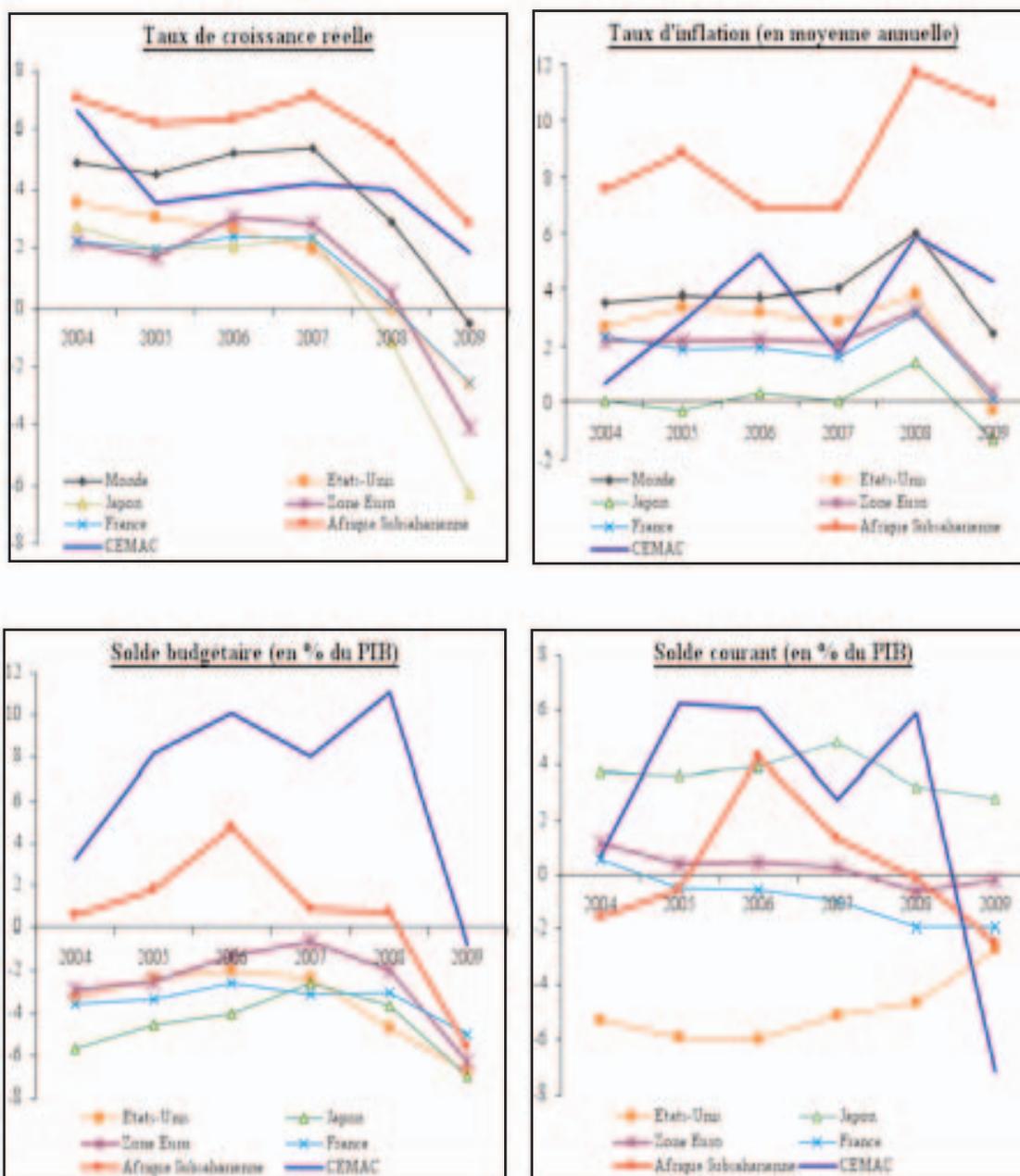
Ainsi, l'activité économique mondiale s'est contractée de 0,5 % en 2009, contre une croissance de 2,9 % en 2008. Reflétant une conjoncture internationale défavorable, le volume des échanges commerciaux s'est replié de 10,9 % en 2009, après une hausse de 2,8 % en 2008.

Sur le front des prix, les pressions inflationnistes se sont atténuées, bien qu'étant plus marquées dans les pays émergents et en voie de développement, en liaison avec le reflux des cours des matières premières et la contraction de la demande mondiale. S'agissant du marché du travail, le rythme des créations d'emplois a fortement ralenti au niveau international et le chômage a sensiblement augmenté, notamment aux Etats-Unis, dans la Zone Euro et, dans une moindre mesure, au Japon.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la détente de leurs taux directeurs amorcée en fin 2008, en vue de faire face à la crise financière et de soutenir l'activité économique. En outre, elles ont adopté des mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC ont connu une évolution contrastée au cours de la période sous revue. En effet, les marchés mondiaux du café et de la banane africaine ont été marqués par une contraction des cours, tandis que les prix du cacao et du coton ont évolué à la hausse au second semestre, après un début d'année décevant. De même, les cours de l'huile de palme, du sucre, du caoutchouc naturel et des bois tropicaux se sont raffermis en 2009, en raison de difficultés au niveau de l'offre et de la reprise progressive de l'activité économique mondiale. Sur le marché des minerais, les prix de l'aluminium ont enregistré une nette hausse en 2009, grâce notamment à la vigueur de la consommation chinoise, alors que ceux du manganèse ont chuté. En ce qui concerne les marchés pétroliers, ces derniers se sont redressés en 2009, après le reflux observé au second semestre 2008 du fait de la baisse de l'offre et de la faiblesse du dollar.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



## B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

### 1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2009, les économies des principaux Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sont entrées en récession, en liaison avec la crise financière amorcée en 2008. Cette situation s'est traduite par un resserrement des conditions de crédit.

Pour l'ensemble des pays membres, le taux de croissance du PIB s'est établi à - 3,4 % en 2009, contre 0,2 % un an plus tôt, ce qui a entraîné une détérioration de la situation de l'emploi avec un taux de chômage qui s'est établi à 8,0 % en 2009 contre 5,8 % en 2008. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé, passant de 3,3 % du PIB en 2008 à 5,4 % en 2009, suite à la mise en œuvre de plans de relance budgétaire. Le solde négatif de la balance courante est revenu de 1,1 % du PIB en 2008 à 0,3 % en 2009, en liaison avec l'amélioration des balances commerciales américaine et européenne.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation du déflateur du PIB, a reculé, revenant de 2,0 % en 2008 à 0,7 % en 2009, grâce au repli des cours des matières premières et à une sous-utilisation des capacités de production.

Aux **Etats-Unis**, sur l'ensemble de l'année 2009, les principaux indicateurs macroéconomiques sont restés en berne, en raison de l'assèchement du crédit. Toutefois, à partir du troisième trimestre, l'économie a renoué avec la croissance grâce au rebond de la consommation et des investissements immobiliers, en dépit d'un marché du travail tendu. Au total, le PIB réel s'est contracté de 2,6 % en 2009, après une croissance nulle en 2008. Le taux de chômage est passé de 5,8 % en

2008 à 9,3 % en 2009, à cause des pertes massives d'emplois, en particulier dans les secteurs de l'immobilier, de la finance et de l'industrie manufacturière. Le déficit budgétaire s'est aggravé de 4,5 % du PIB en 2008 à 6,8 % en 2009. Pour sa part, le solde négatif de la balance courante s'est allégé, revenant de 4,7 % du PIB en 2008 à 2,7 % en 2009.

Le taux d'inflation s'est contracté de 0,3 % en 2009, contre une hausse de 3,8 % en 2008, consécutivement au recul des coûts de l'énergie et à une sous-utilisation des capacités de production.

Au **Japon**, l'accroissement des exportations et de l'investissement a contribué à l'amélioration de l'activité économique au second semestre 2009, après un premier semestre marqué par la récession. Néanmoins, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à - 6,3 % en 2009 contre -1,2 % en 2008. Le taux de chômage a progressé, passant de 4,0 % en 2008 à 5,1 % en 2009 et traduisant la morosité sur le marché du travail.

Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé pour atteindre 7,0 % du PIB en 2009 contre 3,6 % en 2008, en liaison avec la hausse des dépenses publiques. L'excédent de la balance courante s'est quant à lui replié en 2009, revenant de 3,2 % du PIB en 2008 à 2,8 % en 2009, en rapport avec l'atonie de la demande mondiale.

Enfin, le niveau général des prix a baissé de 1,4 % en 2009, contre une progression de 1,4 % en 2008.

Au **Canada**, après une récession au premier semestre, l'activité s'est sensiblement redressée dans la seconde moitié de l'année, suite à la reprise du commerce extérieur, à l'amorce d'une reprise aux Etats-Unis et aux mesures de relance

budgétaire et monétaire adoptées par les Autorités. Au total, le PIB réel s'est néanmoins contracté de 2,4 % en 2009, contre une hausse de 0,5 % en 2008. Le taux de chômage a progressé de 6,2% en 2008 à 8,3 % en 2009, sous l'effet de l'accélération des pertes d'emplois. Le solde budgétaire est devenu déficitaire, s'établissant à - 3,2 % du PIB en 2009 après avoir été quasiment nul en 2008, en relation avec les mesures de relance économique. Dans le même temps, le solde des transactions courantes est passé d'un excédent de 0,4 % du PIB en 2008 à un déficit de 2,8 % du PIB en 2009, en liaison avec la forte contraction des exportations.

Le taux d'inflation s'est établi à 0,3 % en 2009, contre 2,4 % en 2008, du fait du repli de la demande intérieure.

Dans l'**Union Européenne**, l'activité économique a baissé de 4,1 % au cours de l'exercice sous revue, contre une expansion de 0,7 % en 2008. En particulier dans la **Zone Euro**, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 0,7 % en 2008 à - 4,1 % en 2009, en rapport avec l'effondrement de la demande extérieure et l'affaiblissement de la demande intérieure, résultant de conditions financières restrictives. Le taux de chômage a augmenté de 7,6 % en 2008 à 9,5 % en 2009, reflétant les tensions sur le marché de l'emploi. Sous l'effet de l'accroissement des dépenses publiques dans la plupart des pays de la Zone, le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 1,9 % du PIB en 2008 à 6,3 % en 2009. Le solde déficitaire de la balance courante s'est légèrement amélioré passant de 0,6 % du PIB en 2008 à 0,2 % en 2009, en relation avec la reprise des exportations au second semestre de l'année.

Les tensions inflationnistes se sont atténuées, le taux d'inflation se situant à 0,3 % en 2009 contre 3,3 % un an plus tôt, compte tenu notamment de la baisse des cours des matières premières associée à la faiblesse de la demande

finale, consécutive à la progression du chômage.

Au **Royaume-Uni**, l'économie a traversé une grave récession au cours de l'année 2009, en raison du repli des exportations, de l'investissement privé et de la consommation des ménages. Cette dernière a en effet pâti de la contraction de l'activité sur le marché du logement et des conditions de crédit moins favorables. Sur l'ensemble de l'année, le PIB a fortement reculé de 4,9% en 2009, contre une baisse de 0,1 % en 2008.

Le taux de chômage a augmenté de 5,6 % en 2008 à 7,5 % en 2009, sous l'effet des pertes massives d'emplois. Le besoin de financement des administrations publiques s'est accru de 5,8 % du PIB en 2008 à 8,5 % en 2009, en rapport avec la hausse des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 1,6 % du PIB en 2008 à 1,7 % en 2009, suite à une détérioration des termes de l'échange.

Quant à l'inflation, elle est revenue de 3,6 % en 2008 à 2,1 % en 2009, compte tenu de la détente des prix des matières premières et de la baisse de la demande interne.

En **Allemagne**, la situation économique s'est détériorée au premier semestre 2009, en relation avec la chute des exportations et la baisse brutale de l'investissement privé. En revanche, au second semestre, l'activité s'est nettement redressée du fait de la reprise de la demande mondiale et de la consommation privée. Sur l'ensemble de l'année 2009, le taux de croissance du PIB réel a reculé de 4,7 %, contre une hausse de 1,2 % en 2008. Le taux de chômage est passé de 7,3 % en 2008 à 7,5 % en 2009, en relation avec les pertes d'emplois dans les industries manufacturières. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement dégradé passant de 0,7 % du PIB en 2008 à 1,0 % du PIB en 2009, sous l'effet d'une baisse des

recettes budgétaires, en particulier de l'impôt sur le revenu. L'excédent de la balance courante s'est établi à 5,0 % du PIB en 2009, contre 6,7 % en 2008.

Le taux d'inflation s'est inscrit en baisse à 0,2 % en 2009, contre 2,8 % en 2008, en raison notamment du reflux des prix des matières premières et de la sous-utilisation des capacités de production.

En **France**, l'effondrement des exportations et le repli de l'investissement non résidentiel ont contribué à la baisse du PIB réel de 2,5 % en 2009, contre une progression de 0,1 % en 2008. Le taux de chômage a augmenté en raison de l'impact des destructions d'emplois dans le secteur privé, passant de 7,8 % en 2008 à 9,5 % en 2009. Le besoin de financement des administrations publiques s'est accru de 3,1 % du PIB en 2008 à 5,0 % en 2009, en liaison avec les mesures budgétaires adoptées pour faire face à la crise. Par contre, le déficit de la balance courante s'est stabilisé autour de 1,9 %.

Le taux d'inflation s'est allégé de 3,2 % en 2008 à 0,1 % en 2009, en relation avec la baisse des prix de l'énergie.

En **Italie**, la conjoncture a été très défavorable en 2009, compte tenu de la baisse des exportations et de la contraction des investissements, liée notamment à la dégradation des conditions de financement. Ainsi, la contraction du PIB réel s'est poursuivie de 1,3 % en 2008 à 5,2 % en 2009. Le taux de chômage s'est situé à 7,8 % en 2009, contre 6,8 % en 2008, à cause de la baisse de la production industrielle. Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 2,7 % du PIB en 2008 à 3,9 % en 2009. En revanche, le déficit des transactions courantes s'est résorbé de 2,9 % du PIB en 2008 à 2,1 % en 2009, à la faveur de l'amélioration des termes de l'échange.

Le taux d'inflation s'est inscrit à la baisse, revenant de 3,5 % en 2008 à

0,8 % en 2009, sous l'effet d'une diminution des coûts de l'énergie.

En **Espagne**, la récession s'est poursuivie au cours du premier semestre 2009, en parallèle avec la chute de la production industrielle, notamment automobile. Au second semestre, le recul de l'activité s'est atténué, consécutivement à l'amélioration de la conjoncture internationale. Sur l'ensemble de l'année, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 0,9 % en 2008 à - 3,7 % en 2009. Le taux de chômage s'est détérioré de 11,3 % en 2008 à 18,0 % en 2009, reflétant l'accélération des pertes d'emplois. Le déficit financier des administrations publiques est passé de 5,0 % du PIB en 2008 à 9,0 % en 2009, en rapport avec la progression des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante s'est allégé de 9,6 % du PIB en 2008 à 5,1 % en 2009.

Sur le front des prix, l'inflation est descendue de 4,1 % en 2008 à - 0,2 % en 2009, en relation avec la diminution des coûts de l'énergie et la montée du chômage.

## 2. Conjoncture économique dans les autres régions

En **Russie**, l'économie a pâti d'une grave récession au cours du premier semestre 2009, avant de se redresser au cours du second semestre, en rapport avec le rebond des prix des produits de base et à la mise en œuvre des mesures de relance budgétaire. En conséquence, le taux de croissance du PIB s'est établi à - 7,8 % en 2009, après + 5,2 % une année plus tôt. Le solde budgétaire est tombé d'un excédent de 3,6 % du PIB en 2008 à un déficit de 3,5 % en 2009, en rapport avec l'accroissement des dépenses publiques. Le solde excédentaire courant s'est replié de 6,2 % du PIB en 2008 à 4,1 % en 2009, en liaison avec la contraction des recettes pétrolières. Le taux d'inflation s'est replié de 14,1 % en 2008 à 11,7 % en 2009.

Dans les **Pays d'Europe Centrale et Orientale**<sup>1</sup>, (**PECO**), l'économie est rentrée en récession au premier semestre 2009, du fait de la diminution de la demande intérieure liée au resserrement des conditions de crédit. Au second semestre, l'activité économique s'est améliorée dans l'ensemble des pays de la région, compte tenu de l'accroissement de la production industrielle et des échanges commerciaux. En rythme annuel, le PIB réel s'est contracté de 3,6 % en 2009, contre une hausse de 3,2 % en 2008. Le solde négatif de la balance courante s'est résorbé de 7,9 % du PIB en 2008 à 2,5 % en 2009. L'inflation a été réduite de moitié de 8,1 % en 2008 à 4,7 % en 2009, suite à la baisse des prix de l'énergie.

Dans les **pays émergents d'Asie**<sup>2</sup>, bien qu'en repli, la croissance économique est restée solide au cours de la période sous revue, grâce à la progression continue de l'investissement et de la consommation privée découlant de la mise en œuvre de politiques économiques expansionnistes. Ainsi, le taux de croissance a fléchi de 7,7 % en 2008 à 7,2 % en 2009. Le taux d'inflation s'est chiffré à 3,1 % en 2009, contre 7,4 % en 2008, en relation avec le reflux des prix des matières premières.

En **Chine**, l'activité a progressé en 2009 à un rythme soutenu, en relation avec le dynamisme de la consommation et des investissements publics, lequel a compensé l'impact négatif du repli des exportations. En effet, le taux de croissance du PIB s'est élevé à 9,2 % contre 9,6 % un an plus tôt. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé, passant de 0,9 % du PIB en 2008 à 3,4 % en 2009, du fait de la mise en œuvre de politiques de soutien à la crois-

sance. L'excédent de la balance courante est passé de 9,6 % du PIB en 2008 à 6,0 % en 2009, traduisant une contraction des exportations. L'inflation s'est décélérée avec un taux qui s'est situé à 0,7 % en 2009, contre 5,9 % en 2008.

En **Inde**, la conjoncture a été marquée en 2009 par un recul de la production agricole, suite à l'insuffisance des pluies de la mousson, nonobstant le rebond de la croissance économique enregistré au second semestre de la même année. Au final, l'activité réelle a régressé de 6,2 % en 2008 à 6,8 % en 2009. Le déficit financier des administrations publiques s'est accru à 11,0 % du PIB en 2009, contre 10,2 % en 2008, suite à une augmentation marquée des dépenses publiques. Le solde négatif du compte courant s'est légèrement amélioré, s'élevant à 2,0 % du PIB en 2009, contre 2,8 % en 2008. Le taux d'inflation a fortement augmenté, passant de 8,3 % en 2008 à 10,9 % en 2009, en relation principalement avec le renchérissement des produits alimentaires.

En **Amérique Latine**, la détérioration de la demande extérieure et des marchés financiers, combinée avec les tensions inflationnistes et la chute des prix des matières premières ont pesé sur la croissance économique de la région au cours du premier semestre 2009. Au second semestre, la conjoncture a montré des signes d'amélioration dans la plupart des pays de la Zone, en rapport principalement avec la hausse des exportations de matières premières, dans un contexte de reprise économique mondiale. Sur l'ensemble de l'année 2009, le taux de croissance de la région s'est établi à - 1,7 % après 4,3 % en 2008. Le déficit de la balance courante a reculé de

<sup>1</sup> Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie.

<sup>2</sup> Bangladesh, Bhoutan, Myanmar, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Îles Salomon, Sri Lanka, Taïwan, Chine, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam, Cambodge.

0,7 % du PIB en 2008 à 0,6 % en 2009, traduisant l'accroissement des exportations au cours de la seconde partie de l'année. Le taux d'inflation a fléchi de 7,9 % en 2008 à 6,0 % en 2009, consécutivement à la baisse des prix des produits pétroliers.

Au **Brésil**, l'économie a renoué avec la croissance au second semestre 2009, à la faveur du dynamisme de la demande intérieure, stimulée par les mesures de relance monétaire et budgétaire. Le PIB réel a diminué de 0,6 % en 2009, contre une hausse de 5,2 % en 2008. Le taux d'inflation est revenu de 5,7 % en 2008 à 4,9 % en 2009. De même, au **Mexique**, l'activité économique a régressé, du fait de la contraction des exportations et du fléchissement de la demande intérieure, résultant de la baisse des salaires réels. Le taux de croissance réel s'est effondré, de 1,5 % en 2008 à - 6,5 % en 2009. En dépit de la baisse de la demande intérieure, en corrélation avec la montée du chômage, le taux d'inflation s'est accru de 5,1 % en 2008 à 5,3 % en 2009 du fait principalement de la dépréciation de la monnaie nationale. En Argentine, la progression du PIB réel a fortement ralenti en 2009, compte tenu de la contraction de la consommation des ménages et de l'investissement privé. Ainsi, le taux de croissance s'est établi à 0,8 % en 2009, contre 6,8 % en 2008. Le taux d'inflation est revenu de 8,6 % en 2008 à 6,3 % en 2009.

En **Afrique subsaharienne**, après plusieurs années d'expansion soutenue, le taux de croissance du PIB réel de la région a fléchi, se situant à 2,8 % en 2009, contre 5,6 % en 2008, en relation avec une conjoncture internationale défavorable. Le déficit du compte courant a augmenté de 0,2 % du PIB en 2008 à 2,4 % en 2009, tandis que le solde budgétaire global a chuté d'un excédent de 0,7 % du PIB en 2008 à un déficit de 5,6 % en 2009. Le rythme d'expansion du niveau général des prix à la consommation s'est ralenti, revenant de 11,7 % en

2008 à 10,5 % en 2009, en relation avec la baisse des prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures.

Dans les **pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, l'activité économique a enregistré une progression de 2,8 % en 2009, contre 5 % en 2008, en raison des faibles performances des secteurs primaire et tertiaire. Le déficit budgétaire s'est accentué de 1,7 % du PIB en 2008 à 5,0 % en 2009, en rapport avec une régression des recettes et une progression des dépenses publiques. En revanche, le solde négatif du compte courant s'est replié, passant de 8,8 % du PIB en 2008 à 6,3 % en 2009, sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange. Le taux d'inflation a sensiblement diminué, se fixant à 1,4 % en 2009, comparé à 8,0 % en 2008, en raison principalement de la réduction des prix des produits alimentaires.

Au **Nigeria**, l'expansion économique a été affectée en 2009 par la baisse de la production pétrolière, du fait des troubles socio-politiques dans la région pétrolière du Delta du Niger, malgré la progression de l'activité dans les secteurs de l'agriculture et du commerce. Le taux de croissance du PIB réel s'est amélioré de 6,0 % en 2008 à 7,0 % en 2009. Le solde financier des administrations publiques est revenu d'un excédent de 3,7 % du PIB en 2008 à un déficit de 10,1 % en 2009, suite à la baisse des recettes de l'Etat. De même, le solde positif du compte courant a reculé, évoluant de 15,4 % du PIB en 2008 à 13 % en 2009, en liaison avec le repli des exportations. Représentant la hausse des prix des denrées alimentaires, le taux d'inflation a augmenté de 11,6 % en 2008 à 12,4 % en 2009.

En **Afrique du Sud**, la croissance économique a été négative en 2009, compte tenu de la crise économique mondiale, se situant à - 1,7 %, contre + 3,6 % l'année précédente. Le solde budgétaire déficitaire des administrations publiques

s'est alourdi à 4,8 % du PIB en 2009, contre 2,1 % en 2008, en liaison avec la progression des dépenses publiques. Le déficit du compte courant a baissé à 4,0 % du PIB en 2009, contre 7,1 % du PIB en 2008, en rapport avec l'accroisse-

ment des exportations, suite à la dépréciation de la monnaie nationale. L'inflation s'est située à 4,8 % en 2009, contre 7,1 % en 2008, sous l'effet de la contraction de la demande.

## C. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS, DES CHANGES ET DE L'OR

L'année 2009 a été marquée par les répercussions de la crise financière, qui s'est transformée en crise économique, obligeant la plupart des Etats à mettre en place des plans de soutien afin d'éviter une faillite généralisée du système économique et financier mondial. Au cours du second semestre un certain nombre de statistiques économiques ont affiché un redressement significatif, suscitant des espoirs de sortie de crise.

Sur les marchés monétaires, les banques centrales ont ramené leurs taux directeurs à leurs plus bas niveaux historiques et adopté une série de mesures destinées à restaurer la confiance dans le système financier. Sur les marchés obligataires, les titres se sont détériorés, en rapport avec le rebond des marchés boursiers. Sur les marchés des changes, le dollar a continué de se déprécier face à l'euro, tandis que sur les marchés des matières premières l'or et le pétrole se sont fortement appréciés.

### 1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, les tensions inflationnistes se sont atténuées sur un an et la Réserve Fédérale américaine (FED) a maintenu son principal taux d'intérêt directeur dans la fourchette de 0 à 0,25 %. Tout en constatant le redressement de la situation économique, la FED est restée inquiète quant à l'évolution future de la consommation privée, compte tenu du ralentissement des revenus salariaux.

Dans la **Zone Euro**, face à la morosi-

té de la conjoncture économique, la Banque Centrale Européenne (BCE) a ramené ses taux à leurs plus bas niveaux historiques, tout en poursuivant ses opérations de refinancement par le biais des programmes de rachats de titres. Ainsi, le taux de refinancement est passé de 2,5 % à 1,0 % et celui du prêt marginal, qui rémunère le Compte d'Opérations, de 3 % à 1,75 %.

Malgré l'embellie observée au second semestre, la BCE n'a pas resserré sa politique monétaire, estimant qu'un changement trop hâtif risquerait de replonger l'économie dans la récession. Cette position est d'autant plus justifiée que le niveau de l'inflation et les anticipations d'inflation à moyen et long termes sont inférieures au plafond de la BCE fixé à 2 %.

Sur le marché interbancaire européen, le taux au jour le jour (EONIA) s'est inscrit en forte baisse de 194 points de base pour s'établir à 0,41 % au 31 décembre 2009, largement en deçà du taux de refinancement. Les nombreuses injections de liquidité de la BCE et les différents plans de sauvetage des gouvernements ont permis de réduire les tensions de liquidités.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre a poursuivi sa politique de baisse des taux. En effet, le Royaume-Uni a été l'un des pays européens les plus touchés par la crise financière et les pouvoirs publics ont dû prendre plusieurs mesures pour redresser la situation. Ainsi,

la Banque d'Angleterre a ramené son taux directeur de 2,00 % à 0,50 %.

En **Suisse**, la Banque Nationale a baissé son taux directeur de 0,50 % à 0,25 %.

Au **Japon**, la Banque Centrale a maintenu son taux directeur à 0,10%.

## 2. Marchés obligataires

Les taux de rendement des obligations d'Etat se sont inscrits en hausse consécutivement à la progression des marchés d'actions, entraînant une baisse des prix des titres. Au 31 décembre 2009, le taux de rendement du titre d'Etat américain à 10 ans s'est inscrit en hausse de 162,50 points de base par rapport à décembre 2008 pour s'installer à 3,839 %. Dans la Zone Euro, les taux de rendement du Bund allemand à 10 ans et de l'OTA française de même maturité ont augmenté respectivement de 43,60 points de base et 17,90 points de base, pour s'établir à 3,384 % et 3,591 %.

## 3. Marchés boursiers

Après un début d'année morose dominé par les répercussions de la crise financière de 2008, les marchés boursiers ont entamé un rebond au cours du second semestre 2009, en rapport avec la multiplication des signaux de sortie de crise, le retour de la confiance et une diminution de l'aversion pour le risque, suite au redressement des indicateurs macroéconomiques de part et d'autre de l'Atlantique. Au 31 décembre 2009, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a progressé de 18,82 % à 10 428 points par rapport à l'exercice précédent. En Europe, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris et l'indice paneuropéen DJ EUROSTOXX 50 ont respectivement gagné 22,32 % et 21 % pour finir à 3 936,33 points et à 2 964,96 points. Enfin, l'indice Nikkei-225 de la Bourse de Tokyo s'est également inscrit en hausse, gagnant 19,04 % pour

clôturer l'année à 10 546,44 points.

## 4. Marchés des changes

L'euro a graduellement progressé tout au long de l'année face au dollar, avec cependant une forte volatilité au cours du premier semestre 2009. La devise européenne a bénéficié des espoirs de sortie de crise et de l'envolée des indices boursiers, avec lesquels elle a fait preuve d'une importante corrélation. En effet, les investisseurs à la recherche de rendements importants ont eu tendance à délaisser le dollar qui est plutôt considéré comme une valeur refuge et offre des taux de rémunération moins intéressants que l'euro. Par ailleurs, la Chine et d'autres pays émergents ont poursuivi leur politique de diversification de réserves de change en cédant une partie de leurs avoirs en dollars.

Ainsi, l'euro a enregistré une hausse de 2,6 % face au dollar, pour se situer au 31 décembre 2009 à 1,4321 USD (1 USD équivalant à 458 FCFA)<sup>3</sup>. La monnaie unique européenne a également progressé de 5,2 % contre le yen, pour s'établir à 133,3 JPY (1 JPY équivalant à 5 FCFA). En revanche, elle s'est dépréciée de 7,5 % par rapport à la livre sterling et de 0,6 % par rapport au franc suisse, en s'échangeant respectivement à 0,8856 GBP (1 GBP équivalant à 741 FCFA) et à 1,4829 CHF (1 CHF équivalant à 442 FCFA).

## 5. Marchés de l'or

Au cours de l'année 2009, le cours de l'once d'or a fortement progressé de 26,9 % pour s'installer à 1 104 USD l'once au 31 décembre 2009 (équivalant à 505 676 FCFA), en rapport avec la baisse du dollar, sa monnaie de cotation.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des principaux indicateurs de ces différents marchés.

<sup>3</sup> En moyenne annuelle, le dollar s'est apprécié de 5,7 % par rapport au FCFA passant de 445 FCFA en 2008 à 471 un an plus tard.

**Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers**

	31/12/2008	31/03/2009	30/06/2009	30/09/2009	31/12/2009	Variations en % déc. 08 - déc. 09	
CHANGE	EUR/USD	1,3953	1,3265	1,4019	1,4623	1,4321	2,64 %
	EUR/GBP	0,9570	0,9255	0,8518	0,9145	0,8856	- 7,46 %
	EUR/CHF	1,4911	1,5108	1,5236	1,5185	1,4829	- 0,55 %
	EUR/JPY	126,67	131,39	135,07	130,87	133,25	5,19 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	470,12	494,50	467,91	448,58	458,04	- 2,57 %
	1 GBP en FCFA	685,43	708,76	770,08	717,28	740,69	8,06 %
	1 CHF en FCFA	439,91	434,17	430,53	431,97	442,34	0,55 %
1 JPY en FCFA	5,18	4,99	4,85	5,01	4,92	- 5,02 %	
TAUX %	Taux refinancement (BCE)	2,50	1,50	1,00	1,00	1,00	- 150 Pb
	Taux prêt marginal (BCE)	3,00	2,50	1,75	1,75	1,75	- 125 Pb
	Fed Funds	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	-
	EONIA	2,35	1,64	0,40	0,53	0,41	- 194 Pb
	T-Notes 10 ans	2,214	2,665	3,535	3,307	3,839	162,50 Pb
	Bund 10 ans	2,948	2,993	3,382	3,218	3,384	43,60 Pb
	OAT 10 ans	3,412	3,550	3,726	3,535	3,591	17,90 Pb
INDICE	DOW JONES	8776,39	7608,92	8447,00	9712,28	10428,00	18,82 %
	NASDAQ COMPOSITE	1577,03	1528,59	1835,04	2122,42	2269,15	43,89 %
	NIKKEI-225	8859,56 <sup>4</sup>	8109,53	9958,44	10133,23	10546,44 <sup>1</sup>	19,04 %
	CAC-40	3217,97	2807,34	3140,44	3795,41	3936,33	22,32 %
	DJ-EUROSTOXX 50	2451,48	2071,13	2401,69	2872,63	2964,96	20,95 %
MATIERES PREMIERES	Or (\$/ once)	869,75	916,50	934,50	995,75	1104,00	26,93 %

Sources : Salle des Marchés de la BEAC, principales places financières internationales.

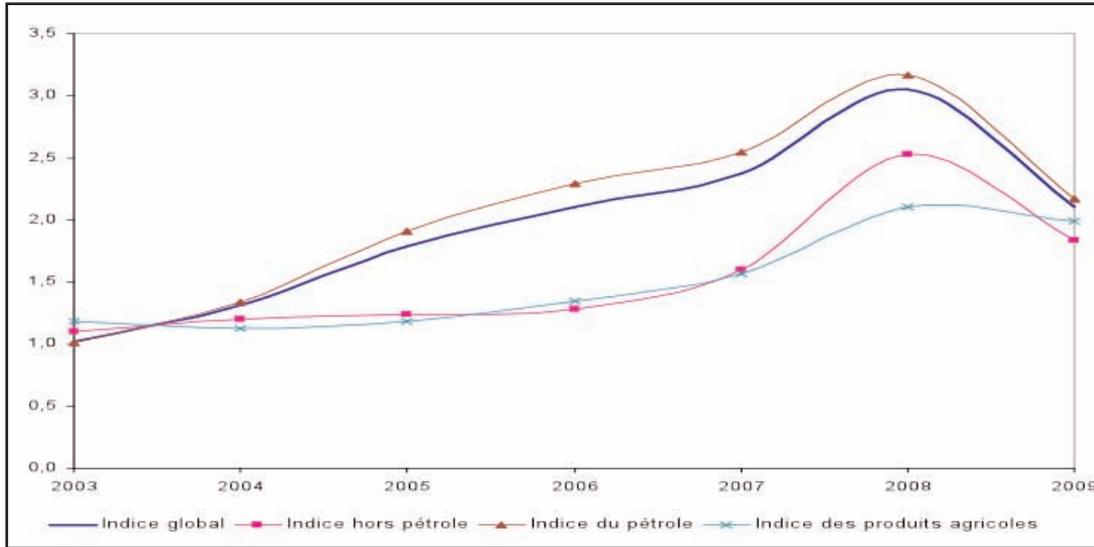
## D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATIERES PREMIERES

En 2009, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont inscrits en forte baisse par rapport à l'année 2008. En effet, l'indice composite des cours des principales matières premières exportées par la CEMAC, exprimé en FCFA, a diminué de 26,7 % en moyenne annuelle, contre une hausse de 14,6 % un an plus tôt.

Sur le marché du **cacao**, après une évolution en dents de scie au premier semestre, les cours mondiaux ont progressé à un rythme régulier entre juillet et décembre 2009. Le prix moyen mensuel s'est accru de 28,1 %, passant de 2,39 dollars/kg en décembre 2008 à 3,06 dollars/kg en fin 2009. Le redressement des cours du cacao s'explique par le déficit de l'offre mondiale, sous l'effet du recul

<sup>4</sup> Le 31 décembre étant férié au Japon, les cours de clôture du yen sont ceux du 30 décembre 2009.

**Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC**



Source : BEAC

de la production ivoirienne, conjugué avec la spéculation et le manque de fluidité de l'information sur le marché. En outre, la production ivoirienne a subi les contre-coups de conditions météorologiques défavorables et du vieillissement des plantations.

Le marché mondial du **café** a été marqué en 2009 par un repli des cours du Robusta, dont le prix moyen mensuel a fléchi de 15,3 %, revenant à 1,54 dollar/kg en décembre 2009, contre 1,82 dollar/kg douze mois plus tôt. Ce recul du prix du Robusta est dû à l'augmentation de l'offre des pays d'Asie du sud-est et à la préférence des consommateurs pour la variété concurrente, l'Arabica, dont les cours ont augmenté tout au long de l'année.

Sur le marché européen de la **bananne africaine**, les prix ont régressé de 9,5 %, se situant à 0,68 euro/kg en décembre 2009, contre 0,75 euro/kg un an plus tôt. Ce reflux résulte de la progression de la production ivoirienne, associée au ralentissement de la consommation au second semestre, en raison de l'abondance des fruits de saison sur les

marchés européens.

Les cours se sont considérablement accrus sur le marché international de l'**huile de palme**, s'établissant à 0,79 dollar/kg fin 2009, contre 0,50 dollars/kg fin 2008, soit une hausse de 57,5 %. Les prix de l'huile de palme, et plus généralement des oléagineux, ont été dopés par i) la forte demande de la Chine, confrontée à la sécheresse dans les principales régions de production, ii) les décisions stratégiques prises par les Etats-Unis en matière d'écologie, et iii) les conditions climatiques défavorables au Paraguay, en Argentine et au Brésil, qui ont fait peser des incertitudes sur l'offre.

Sur le marché international du **sucre**, le prix moyen mensuel a doublé pour s'établir à 0,52 dollar/kg en décembre 2009, contre 0,26 dollar/kg douze mois plus tôt. Les facteurs à l'origine de cette évolution haussière des cours sont : i) l'accroissement de la demande du Brésil qui transforme désormais 55 % de sa production en bioéthanol; ii) la hausse des importations de l'Inde, premier consommateur de la planète ; iii) le repli de la production de l'Inde, sous l'effet de

la sécheresse et de la reconversion de certains agriculteurs vers la production de céréales jugée plus rémunératrice et iv) le recul de la production du Brésil qui fait face aux plus fortes précipitations enregistrées depuis 45 ans.

Après une légère baisse au premier trimestre, les prix se sont redressés sur le marché mondial du **coton** en 2009. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook » (qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest) est passée de 1,22 dollar/kg en décembre 2008 à 1,68 dollar/kg en décembre 2009, soit une augmentation de 37,1 %. La remontée des cours du coton résulte, d'une part, d'une progression modérée de la demande et, d'autre part, d'un délaissement de la culture cotonnière, suite à la morosité des prix au cours des dernières années. Les agriculteurs américains ont en effet préféré accroître les surfaces plantées en soja et en arachide au détriment du coton, tandis que les agriculteurs africains abandonnaient la culture du coton au profit de cultures jugées plus lucratives.

Les prix se sont inscrits en forte hausse sur le marché mondial du **caoutchouc naturel**. Le prix moyen mensuel s'est établi à 2,80 dollars/kg en fin 2009, contre 1,23 dollar/kg un an plus tôt, en accroissement de 127,4 %. Cette flambée des cours est le corollaire : i) de la reprise de l'activité économique mondiale, en particulier de l'industrie automobile, ii) du renchérissement du pétrole qui rend le caoutchouc synthétique moins compétitif, iii) du recul de l'offre, en liaison avec les conditions climatiques défavorables dans les principaux pays producteurs, et iv) de l'absence de stocks.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les cours ont dans l'ensemble évolué favorablement au cours de l'année 2009. En ce qui concerne les sciages, les prix du Sapelli du Cameroun ont progressé de 1,3 % pour s'établir à 552,7 euros/m<sup>3</sup> en décembre 2009 contre 545,5 euros/m<sup>3</sup> douze mois plus tôt. Cette tendance est

plus marquée pour les grumes d'Okoumé dont les cours ont atteint 189,4 euros/m<sup>3</sup> en fin 2009, contre 130,5 euros/m<sup>3</sup> en fin 2008, en hausse de 45,2 %. Le dynamisme de la demande asiatique, en particulier de la Chine, de l'Inde et du Vietnam, est à l'origine de ce trend haussier.

Sur le marché du **pétrole brut**, les prix ont sensiblement baissé en moyenne annuelle, de 31,6 %, en revenant de 90,4 dollars/baril en 2008 à 61,9 dollars/baril en 2009. L'embellie des cours du pétrole en 2009 est principalement liée au rationnement de l'offre, entrepris par les pays de l'OPEP au quatrième trimestre 2008, accompagné d'une forte baisse de la production des pays n'appartenant pas à ce cartel. La faiblesse du dollar a également contribué à entretenir cette tendance.

Le marché mondial de l'**aluminium** a été marqué en 2009 par une contraction des prix au premier trimestre, suivie d'un redressement sur le reste de l'année. De la sorte, le prix moyen mensuel de l'aluminium est remonté de 1,49 dollar/kg en décembre 2008 à 2,18 dollars/kg en décembre 2009, soit une augmentation de 46,3 %. La reprise sur ce marché est attribuable à la tendance haussière des ventes à terme, associée avec le dynamisme de la consommation chinoise.

Les cours ont considérablement baissé au premier semestre 2009 sur le marché du **manganèse**, puis se sont redressés au second semestre. Au total, le prix moyen mensuel a connu une contraction de 60,7 % entre décembre 2008 et décembre 2009, revenant de 0,55 euro/kg à 0,21 euro/kg. Les principaux facteurs à l'origine de cette chute sont : i) l'évolution défavorable de la demande mondiale, en raison de la dégradation du marché de l'acier au carbone, principal secteur consommateur de manganèse, et ii) les déstockages massifs d'alliages et de minerais de manganèse. La relance observée au second semestre résulte de l'arrêt des déstockages, conjugué avec la progression significative de la demande d'alliages de manganèse.

<sup>5</sup> En glissement annuel, ces cours ont en revanche considérablement augmenté, leur moyenne mensuelle étant passée de 41,6 dollar/baril en décembre 2008 à 74,7 dollars/baril en décembre 2009.

## CHAPITRE II

# EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

### A. VUE GENERALE

La situation économique des pays membres de la CEMAC a été caractérisée en 2009 par : (i) un ralentissement de la croissance économique ; (ii) une atténuation des tensions inflationnistes ; et (iii) une détérioration simultanée des finances publiques et du compte courant.

En résumé :

- le taux de croissance réel est ressorti à 1,8 % en 2009, contre 4 % en 2008 ;
- le taux d'inflation, en moyenne

annuelle, s'est situé à 4,2 % en 2009, contre 5,9 % en 2008 ;

- le solde budgétaire, base engagements, hors dons est devenu déficitaire à 0,8 % du PIB en 2009, contre un excédent de 11,1 % en 2008 ;
- le solde du compte courant a chuté, passant d'un excédent de 5,9 % du PIB en 2008 à un déficit de 7,2 % en 2009.

### B. CROISSANCE ECONOMIQUE

En 2009, la situation économique de la CEMAC a été caractérisée par un affaiblissement sensible de l'activité économique, avec une moindre progression du PIB réel estimée à 1,8 %, contre 4 % en 2008. De ce fait, le revenu réel par habitant s'est réduit de 0,6 %.

Cette décélération de la croissance a été observée tant dans le secteur pétrolier que non pétrolier. Le taux de croissan-

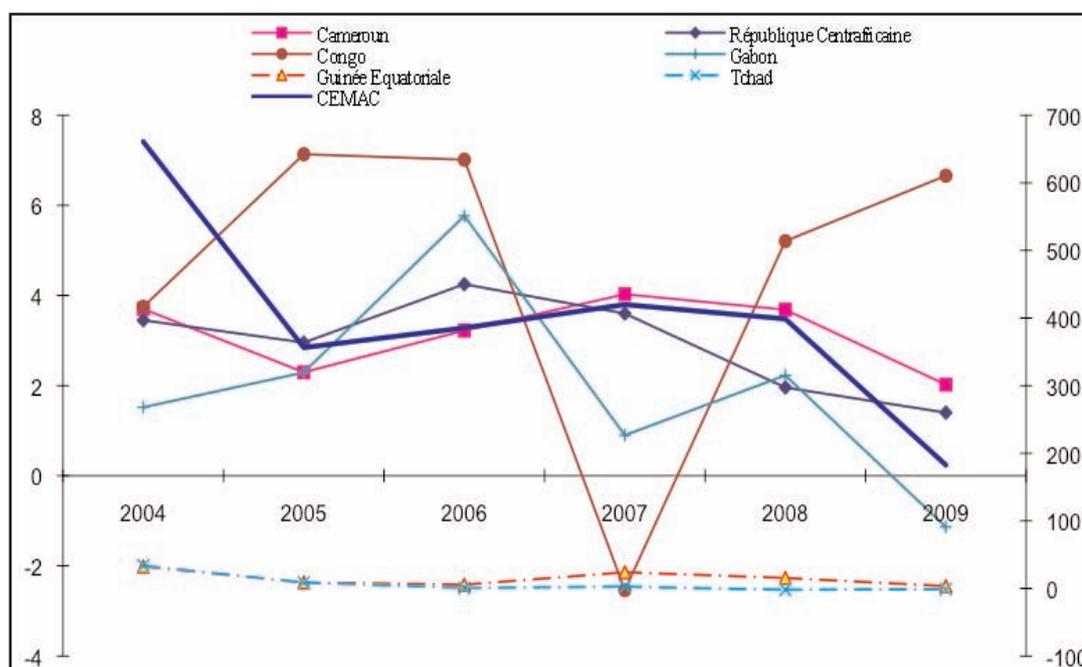
ce réel du secteur pétrolier a reculé de 0,3 % en 2009, contre une hausse de 3,7 % en 2008. De même, celui du secteur non pétrolier a fléchi à 2,4 %, comparé à 4,1 % un an plus tôt. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier est revenu de 0,7 point en 2008 à - 0,1 en 2009 et celui du secteur non pétrolier a fortement diminué, se situant à 1,9 point en 2009 contre 3,3 en 2008.

**Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC**

(En pourcentage)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	3,7	2,3	3,2	4,0	3,7	2,0
République Centrafricaine	3,5	3,0	4,3	3,6	2,0	1,4
Congo	3,7	7,1	7,0	- 2,5	5,2	6,7
Gabon	1,5	2,3	5,8	0,9	2,2	- 1,1
Guinée Equatoriale	32,6	8,9	5,6	24,0	15,5	3,5
Tchad	33,7	8,6	0,8	2,6	- 2,0	- 1,2
<b>CEMAC</b>	<b>6,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>

Sources : BEAC

**Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC**  
(variation annuelle en %)

Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

## 1. Evolution de la demande globale

En 2009, la croissance dans la Communauté a été essentiellement tirée par la demande intérieure.

### 1.1. Demande intérieure

La croissance économique a principalement été soutenue par la demande intérieure du fait de la bonne tenue de la consommation privée et de la vigueur des investissements publics dans les domaines des infrastructures éducatives, sanitaires, énergétiques, sportives et des communications.

**Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle**

	(En pourcentage)					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>6,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>
<b>Demande intérieure</b>	<b>3,1</b>	<b>5,9</b>	<b>4,9</b>	<b>6,0</b>	<b>7,5</b>	<b>5,3</b>
Consommation	3,1	4,6	4,7	2,2	4,1	0,6
Publique (Etat)	1,4	0,9	1,4	1,4	0,2	- 0,1
Privée	1,6	3,7	3,3	0,8	4,0	0,7
Investissements bruts	0,0	1,3	0,2	3,7	3,4	4,7
Formation brute de capital fixe	0,0	1,3	0,2	3,7	3,4	4,7
Publique (Etat et Ad. publiques)	1,0	0,0	1,5	1,2	1,0	3,4
Privée (Entreprises et ménages)	- 1,0	1,4	- 1,3	2,5	2,4	1,2
Secteur pétrolier	- 0,7	1,8	0,7	2,2	1,6	0,3
Secteur non pétrolier	- 0,3	- 0,5	- 2,0	0,4	0,7	0,9
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Demande extérieure nette</b>	<b>3,5</b>	<b>- 2,4</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 1,8</b>	<b>- 3,5</b>	<b>- 3,5</b>
Exportations des biens et services non facteurs	2,9	0,5	- 0,7	1,1	0,3	- 0,3
Importations des biens et services non facteurs	0,6	- 2,9	- 0,3	- 2,9	- 3,9	- 3,2

Sources : Administrations nationales et BEAC

### • Consommation globale

La consommation globale a contribué pour 0,6 point à la croissance en raison du dynamisme de la consommation privée, qui a enregistré une participation à hauteur de 0,7 point. Quant à la consommation publique, sa contribution à la croissance réelle a été négative (- 0,1 point).

### • Investissements bruts

Les investissements bruts ont participé pour 4,7 points à la croissance en 2009, du fait de la hausse des dépenses d'équipement, tant dans le secteur public que privé.

La contribution des *investissements publics* à la croissance a été de 3,4 points, en liaison principalement avec une haus-

se, comme en 2008, des dépenses en capital en Guinée Equatoriale et, dans une moindre mesure, au Cameroun et au Tchad.

Au **Cameroun**, les dépenses d'équipement de l'Etat, dont l'apport à la croissance est estimé à 1,1 point en 2009 contre une contribution nulle en 2008, se sont élevées à 597 milliards et ont pour l'essentiel porté sur la construction des infrastructures routières et la viabilisation des voiries dans les principales métropoles du pays (Yaoundé et Douala).

En **République Centrafricaine**, la contribution des investissements publics à la croissance s'est stabilisée autour de 0,2 point en 2009, grâce à la réalisation des investissements de 40,2 milliards, presque au même niveau qu'en 2008 (40,1

milliards). Les principaux travaux à l'origine de cet apport sont i) la poursuite de l'exécution du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et de Services Urbains, sur financement de la Banque Mondiale, et des Travaux d'Aménagement du quartier Galabadja financés par l'Union Européenne, ii) le début d'exécution des Projets d'Appui d'Urgence à la Lutte multisectorielle contre le VIH-SIDA et de Développement Communautaire, sur financement de la Banque Mondiale, iii) la réhabilitation de l'Hôpital de l'Amitié sur financement de la Chine, iv) la poursuite du Projet de Renforcement des Services de Santé financé par l'AFD et, v) la réhabilitation de la gare routière de Bangui par le BARC.

Au **Congo**, en dépit de la contribution négative de la formation brute de capital fixe du secteur public à la croissance (- 0,2 point), les dépenses d'équipement de l'Etat se sont élevées à 484,9 milliards. Elles ont été consacrées en priorité aux projets d'investissements publics, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures de base et au désenclavement de certains départements avec la construction des routes Brazzaville – Pointe-Noire et Makoua – Owando et de la 2<sup>ème</sup> sortie Nord de Brazzaville.

Au **Gabon**, les investissements publics ont contribué à la croissance pour 0,1 point. Les dépenses en capital de l'Etat, qui ont progressé de 6,3 % pour être portées à hauteur de 317,4 milliards, se sont traduites par i) l'exécution des travaux des fêtes tournantes à Lambaréné et Port-Gentil, ii) le démarrage des chantiers de construction des infrastructures sportives et touristiques en prévision de la CAN 2012 et, iii) la poursuite des travaux d'assainissement prioritaire des eaux pluviales de Libreville et d'aménagement de l'axe routier Libreville-Port d'Owendo et de la route nationale 2 entre Ndjolé et Medoumane.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics se sont accrus de

78,4 %, induisant une contribution positive de 31,1 points. En valeur nominale, ils se sont situés à 2 482,3 milliards et ont porté sur la poursuite des chantiers publics, particulièrement dans le domaine des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation, de la santé, du sport, des communications et de l'agriculture.

Au **Tchad**, l'apport des investissements publics a été de 1,3 point en 2009, en liaison avec les dépenses importantes dans les infrastructures routières, dans l'éducation et la santé. Au total, les dépenses en capital de l'Etat se sont accrues de 15,2 % à 350,7 milliards.

S'agissant de la FBCF *du secteur privé non pétrolier*, son concours a été de 1,2 point à la faveur d'une bonne tenue des investissements privés dans l'ensemble de la sous-région, à l'exception du Gabon.

Au **Cameroun**, la participation des investissements privés non pétroliers à la croissance est ressortie à 0,8 point, contre 0,4 % en 2008, en relation principalement avec les investissements effectués dans les sous-secteurs de l'électricité et de la téléphonie mobile.

En **République Centrafricaine**, les investissements privés sont restés dynamiques, avec une contribution à la croissance de 0,9 point contre 1 point en 2008. Cette évolution a été essentiellement soutenue par les dépenses d'équipements réalisées dans le secteur minier, pétrolier, hôtelier et des télécommunications. Par ailleurs, les travaux de BTP, entamés depuis 2008, se sont accélérés en 2009. Ils concernent, notamment, i) les finitions de l'Ecole Centrafricano-Turque à Bangui, les agences ECOBANK et CBCA en province ainsi que, ii) la construction d'un hôtel libyen de 160 chambres.

Au **Congo**, la contribution des investissements du secteur non pétrolier à la croissance a enregistré un rebond en ressortant positive à 1,4 point contre une

contribution nulle l'année précédente. Cette augmentation résulte essentiellement de la mise en œuvre de certains investissements : i) par les sociétés de téléphonie mobile (MTN, ZAIN et WARID) dans le cadre de leur installation et de l'extension de leurs réseaux, ii) au titre de l'acquisition des équipements nécessaires au démarrage des travaux d'exploration par la société Magnésium Alloys pour la production de potassium dans le Kouilou, iii) concernant les travaux d'extension et de rénovation des hôtels ATLANTIC PALACE, VICTORY PALACE, LAÏCO et ex MBA-MOU PALACE et, iv) engagés par certaines sociétés industrielles (SARIS, BRASCO, ALUCONGO, PLASCO ...) et de transport (CFCO) pour moderniser leurs outils de production.

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers ont grevé la croissance à hauteur de 1,3 point, principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire malgré la réalisation des investissements pour : i) le renforcement des équipements de transport dans les mines et la navigation fluviale, ii) la restauration des infrastructures du port d'Owendo, et iii) la rénovation de l'outil de production dans l'industrie du bois par CORAWOOD.

En **Guinée Equatoriale**, la contribution des *investissements du secteur non pétrolier*, s'est inscrite en hausse, s'établissant à 3,8 points contre 1,5 point l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des capacités de production des entreprises de BTP.

Au **Tchad**, les investissements privés non pétroliers ont eu une participation positive de 1,1 point à la croissance et ont été destinés à la téléphonie mobile (développement du réseau), à la fabrication de cigarettes (adaptation et amélioration d'une ligne de production), au textile (COTEX), à la réalisation d'un

complexe commercial et administratif sur financement libyen et à la poursuite des travaux de la cimenterie de Baoré à Pala.

S'agissant des *investissements du secteur pétrolier* dans la CEMAC, leur contribution à la croissance a été de 0,3 % en 2009, en retrait par rapport à 2008 (contribution de 1,6 point).

Au **Cameroun**, la contribution des investissements dans le secteur pétrolier s'est légèrement accrue par rapport au niveau atteint en 2008, à 0,3 point de croissance. Elle est essentiellement imputable aux forages effectués par les sociétés pétrolières dans les puits d'exploration situés dans les bassins de Douala, Rio Del Rey et Campo.

Au **Congo**, les investissements pétroliers ont contribué à la croissance à concurrence de 2,7 points. Cette dynamique est liée à la mise en œuvre des programmes de forages en eau profonde réalisés par les sociétés TOTAL, ENI, Maurel & Prom Congo et CONGOREP et des investissements de la société MURPHY sur le champ Azurite.

Au **Gabon**, les investissements pétroliers se sont contractés de 15,7 %, induisant une contribution négative de 2,0 point. En valeur nominale, ils se sont situés à 368 milliards et ont porté sur la poursuite par TOTAL des travaux de la première phase du redéveloppement du permis Anguille ainsi que la mise en production des champs Olowi, Ebouri et Onal opérés respectivement par les sociétés CNR International, VAALCO et MAUREL&PROM.

En **Guinée Equatoriale**, la contribution des investissements du secteur pétrolier a été de 3,2 points, en baisse par rapport à l'année précédente (15,8 points). En effet, au cours de l'année 2009, aucun projet d'investissement d'importance n'a vu le jour au niveau du secteur pétrolier.

Au **Tchad**, les investissements du secteur pétrolier ont eu une participation positive à la croissance de 8,5 points, à la faveur notamment des constructions de la future raffinerie par la CNPC et des forages en vue d'améliorer les rendements des puits dans la zone pétrolière de Doba.

## 1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a pesé sur la croissance à hauteur de 3,5 points, en liaison avec la contribution négative des exportations de biens et services de 0,3 point expliquée par la baisse de la demande mondiale, conjuguée à celle des importations de biens et services. Celles-ci ont obéré la croissance de 3,2 points, en rapport notamment avec l'augmentation des commandes à l'extérieur dans le cadre des projets tant publics que privés, notamment en Guinée Equatoriale, au Congo et au Cameroun.

Au **Cameroun**, les exportations en valeur de biens ont reculé de 25,4 %, revenant 2 637,6 milliards en 2008 à 1969 milliards en 2009. La valeur des ventes extérieures de pétrole brut a fortement diminué de 37,8 %, en relation avec la contraction des cours mondiaux, et ce malgré l'appréciation du dollar par rapport au FCFA et la baisse du tonnage exporté (- 5,9 %). Les exportations d'aluminium ont également diminué de 28,0 %, la hausse des quantités (+ 6,2 %) ayant été contrebalancée par le recul des prix à l'exportation en francs CFA. Les exportations de caoutchouc naturel se sont inscrites en baisse de 20,9 % sous l'effet du recul des prix à l'exportation en francs CFA, en dépit de la légère hausse des tonnages vendus (+ 1,8 %). Les ventes à l'exportation du café ont régressé de 30,1 % suite au fléchissement des quantités exportées (- 4,0 %) et des prix à l'exportation en FCFA. Pour les exportations de coton, elles ont baissé de 11,8 % en raison du recul de 5 % des tonnages vendus et des prix à l'exportation en en

francs CFA. Quant aux bois débités et transformés, leurs ventes à l'exportation se sont contractées (- 11,6 %) à cause de la diminution des tonnages commercialisés (- 10 %).

Contrairement aux autres produits d'exportation du Cameroun, les ventes de cacao et de banane ont augmenté respectivement de 18,9 % et de 6,9 %, suite à la hausse de leurs prix en francs CFA, ainsi que du tonnage vendu. Par ailleurs, en 2009, le pétrole a maintenu sa position de premier produit d'exportation avec 41 % de la valeur totale des principales exportations, le bois occupant la deuxième position avec 14 %, et le cacao la troisième place avec 10 %. Les importations ont régressé (- 11,5 %), se repliant de 2 432,0 milliards en 2008 à 2 152,7 milliards en 2009. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des achats extérieurs de produits pétroliers qui ont chuté de 24,5 % avec le recul des cours mondiaux du pétrole brut. Les acquisitions de biens d'équipement ont augmenté de 13 % avec la relance des investissements publics et privés ; celles des biens de consommation des ménages ont progressé de 12,1 %.

En **République Centrafricaine**, les exportations en valeur de biens ont chuté de 67,3 milliards en 2008 à 58,5 milliards, en relation avec l'effondrement des exportations de bois (- 29,2 %), du coton (- 36,9 %) et des produits divers (- 6,4 %). Par contre, les exportations de diamant et de café ont progressé respectivement de 5 % et 73,7 %. En ce qui concerne les importations, elles sont passées de 134,5 milliards en 2008 à 127,9 milliards en 2009, en liaison essentiellement avec le ralentissement de l'activité économique, en dépit de la réduction des coûts d'importation des hydrocarbures de 41 %, favorisée par la chute des cours du baril de pétrole. En définitive, le déficit du commerce extérieur s'est creusé, allant de 67,2 milliards en 2008 à 69,5 milliards en 2009.

Au **Congo**, les exportations en valeur se sont inscrites en baisse de 23,1 %, ressortant à 2 867,4 milliards contre 3 727,7 milliards en 2008, en liaison avec la chute des exportations de pétrole brut (- 23,9 %), de bois tropicaux (- 52,9 %) et des produits pétroliers raffinés (- 12,2 %). En revanche, les exportations de produits divers et des rondins et copeaux d'eucalyptus ont dégagé des augmentations respectives de 71,3 % et 122,1 %.

Les importations de biens se sont stabilisées autour de 1367 milliards, grâce au niveau des commandes à l'extérieur, notamment du secteur minier (pétrole et hors pétrole). Ainsi, l'excédent de la balance commerciale a diminué de 36,5 % pour s'établir à 1 500 milliards en 2009.

Au **Gabon**, les exportations de biens se sont réduites de 35,8 % pour se fixer à 2 750,8 milliards à fin 2009, suite à un fort ralentissement des exportations de pétrole et de manganèse. Les ventes de pétrole brut se sont établies à 2 267,1 milliards contre 3 274,4 milliards en 2008, sous le double effet de la baisse des cours et des volumes exportés. Les ventes de manganèse ont reculé (- 64,7 %), en relation avec la dépréciation des cours mondiaux et la régression des volumes exportés (- 40,6 %). De même, les exportations de bois tropicaux ont diminué en s'établissant à 208,6 milliards contre 227,3 milliards en 2008, en liaison avec l'atonie du marché asiatique. Les importations se sont contractées de 16,3 % pour s'établir à 786,1 milliards, en rapport avec le recul des équipements importés et des services d'assistance aux entreprises du secteur non pétrolier, du fait de la révision à la baisse des programmes d'investissement des sociétés relevant de ce secteur. Dans l'ensemble, l'excédent du commerce extérieur a baissé de 41,3 % pour se situer à 1964,6 milliards en 2009, contre 3 344,3 milliards un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, la valeur des exportations de biens a atteint 4 165,5 milliards en 2009 contre 6 814,3 milliards en 2008, soit une baisse de 38,9%. Cette situation s'explique principalement par la contraction de la production des hydrocarbures. Les ventes de pétrole ont régressé de 41,6 % pour s'établir à 3 052,6 milliards. De même, les ventes cumulées de méthanol et des autres gaz se sont contractées de 24,4 %, revenant à 1 072,1 milliards. En ce qui concerne les exportations de bois tropicaux, elles ont régressé de 11,7 %, ressortant à 24,3 milliards en 2009. Les exportations de cacao ont augmenté de 1,4 milliard à 1,7 milliard grâce à l'intensification du soutien des Autorités aux paysans et à la revalorisation des prix aux producteurs, tandis que celles de café sont restées stables à 0,1 milliard. De leur côté, les importations se sont chiffrées à 2 452,1 milliards en 2009, en hausse de 45,5 % par rapport à 2008. Cette évolution résulte de l'accroissement de 56,6 % des importations du secteur public. Au total, l'excédent de la balance commerciale s'est contracté de 66,6 %, pour se fixer à 1 713,4 milliards en 2009.

Au **Tchad**, les exportations en valeur de biens ont atteint 1 319,7 milliards, en baisse de 29,3 % par rapport à l'année 2008. Ce ralentissement découle principalement de la forte baisse des ventes de pétrole et de coton fibre, ce malgré une augmentation de 30,2 % des exportations de produits divers. Les exportations pétrolières se sont fortement contractées à 1 153,5 milliards en 2009 contre 1 673,5 milliards en 2008 (- 31,1 %), en relation avec la baisse du cours du baril, conjuguée à la diminution de 7,4 % des volumes exportés. Les faibles performances de la campagne cotonnière précédente ont induit une forte contraction (- 42,5 %) des ventes de coton en 2009 à 13,4 milliards. Les ventes de bétail sur pied sont passées de 122,3 milliards à 116,6 milliards, soit une baisse de

4,7 %, dans un contexte de légère chute des prix de vente. Les importations ont progressé de manière significative, atteignant 946,0 milliards en 2009 contre 906,2 milliards un an plus tôt, soit 4,4 % d'augmentation, en liaison avec les commandes de l'Administration Publique (+ 43,78 % à 177,7 milliards) et du secteur pétrolier (+ 32,5 % à 416,6 milliards). En définitive, l'excédent du commerce

extérieur s'est effrité, s'établissant à 373,7 milliards en 2009, contre 960,4 milliards en 2008.

## 2. Evolution de l'offre globale

En 2009, l'offre globale a été essentiellement soutenue par le secteur secondaire et les services marchands, comme en 2008.

**Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel**

	(En pourcentage)					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>- 0,2</b>
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6
Sylviculture	0,1	- 0,1	0,3	0,4	- 0,3	- 0,3
Industries extractives	0,7	0,1	- 0,1	- 0,2	0,0	- 0,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>
Industries manufacturières	0,4	0,6	0,0	0,3	0,4	0,2
Bâtiments et travaux publics	0,4	0,2	0,5	0,4	0,4	0,6
Autres	0,5	0,4	0,2	1,6	1,3	0,6
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,1</b>	<b>1,3</b>	<b>2,4</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>
Services marchands	1,7	1,0	1,3	1,4	1,7	1,4
Services non marchands	0,5	0,3	1,1	- 0,2	0,4	- 0,8
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>4,8</b>	<b>2,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>1,9</b>
Droits et taxes à l'importation	1,8	0,7	0,3	- 0,1	- 0,3	- 0,1
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>6,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>
PIB du secteur pétrolier	2,9	0,8	0,1	1,1	0,7	- 0,1
PIB du secteur non pétrolier	3,7	2,7	3,7	3,1	3,3	1,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

La contribution des secteurs à la croissance économique des différents pays se présente ainsi qu'il suit :

Au **Cameroun**, le dynamisme des secteurs primaire (0,3 point) et secondaire (0,8 point) a permis de compenser le repli enregistré en 2009 au niveau du secteur tertiaire (0,7 point au lieu de 2,5

points en 2008).

Dans le secteur primaire, *l'agriculture vivrière* a contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point, grâce à la poursuite des appuis du MINADER<sup>6</sup> aux paysans, notamment la distribution gratuite de semences et de produits phytosanitaires, l'assistance technique pour le choix

<sup>6</sup> Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

des cultures en fonction des zones, des saisons et même de l'évolution de la demande sur les marchés. Dans la partie septentrionale du pays, les activités agricoles et pastorales ont été perturbées par l'insécurité et les mauvaises conditions météorologiques. Les pertes de production sont également restées très élevées dans les régions du Centre, du Nord-Ouest et de l'Est, du fait de l'enclavement.

La contribution à la croissance de l'*agriculture industrielle* d'exportation a été nulle. En effet, à l'exception de la banane et du caoutchouc naturel, les quantités récoltées pour l'ensemble des autres cultures de rente ont connu des évolutions contrastées. Ainsi, pour la campagne 2008/2009, les productions se sont établies à 57 700 tonnes contre 60 100 tonnes la campagne précédente pour le café, 153 400 tonnes contre 161 500 tonnes pour le coton, 190 000 tonnes comme en 2008 pour le cacao, 237 600 tonnes contre 235 200 tonnes pour la banane, et 58 200 tonnes contre 57 200 tonnes pour le caoutchouc naturel.

L'apport des filières *élevage, chasse et piégeage* s'est maintenu à 0,1 point comme en 2008. Cette contribution positive est essentiellement liée aux appuis de l'Etat pour la relance des activités d'élevage de volailles, après les ravages de l'épizootie de grippe aviaire. La contribution de la pêche est, quant à elle, demeurée nulle comme en 2008.

La participation de la *sylviculture* à la croissance est restée négative (- 0,2 point) comme en 2008, en raison de la baisse de la production de grumes, et ce malgré la remontée des cours observée vers la fin de l'année. Les abattages se sont élevés à 2,5 millions de m<sup>3</sup> de grumes en 2009, soit une baisse de 5 %. Les exportations de bois débités ont reculé de près de 10 % à 444 200 tonnes.

La filière des *hydrocarbures* a obéré la croissance (-0,3 point). Cette contre-performance s'explique principalement par la baisse de la production (- 5,5 % à 4,1 millions de tonnes).

Dans le secteur secondaire, les *industries manufacturières* sont restées le levier le plus important de la croissance, avec une contribution de 0,4 point comme en 2008. Cette bonne tenue est, pour une large part, attribuable aux filières du ciment, du textile et du raffinage de pétrole dans lesquelles les investissements se sont poursuivis, pour faire face à la demande. Les PME des autres branches d'activité, notamment les agro-industries, les industries de chimie légère (piles électriques, allumettes, produits plastiques) et les industries de production de fournitures scolaires ont cependant continué à souffrir de la contrebande et de la contrefaçon. L'apport de la branche *électricité, gaz et eau* à la croissance s'est maintenu à 0,1 point comme en 2008, en relation avec les investissements qui ont été effectués dans le cadre du programme d'urgence mis en route en 2007.

Le concours de la branche *bâtiments et travaux publics* à la croissance s'est établi à 0,4 point en 2009 contre 0,1 point un an plus tôt, grâce essentiellement à la poursuite et à l'accélération des travaux d'aménagement dans les grandes métropoles, ainsi qu'au lancement des chantiers de construction de logements sociaux dans les villes de Yaoundé et Douala, avec l'aide de partenaires chinois.

Dans le secteur tertiaire, les branches *commerce, hôtels et restauration et transports et communications* sont restées les principaux leviers de l'activité en 2009, avec des contributions respectives de 1,2 et 0,6 point. Cette évolution est en grande partie due à l'expansion de la téléphonie mobile et à l'amélioration substantielle de la qualité des services dans les hôtels. Les *autres services marchands*

ont également accru leur contribution à la croissance, avec un apport de 0,4 point. Quant aux *services non marchands*, ils ont obéré la croissance de 1,5 point en 2009.

En **République Centrafricaine**, la faible progression de l'activité économique enregistrée en 2009 est imputable essentiellement à une participation négative du secteur primaire.

Dans le secteur primaire, l'appui de l'*agriculture vivrière* à la croissance a été de 1,1 point, contre 0,7 point de 2008. Ce résultat est attribuable au rétablissement progressif de la sécurité dans les zones de production, à une bonne pluviométrie ainsi qu'à la fourniture, par les Autorités, des semences et autres intrants agricoles. Ainsi, au cours de la campagne 2009/2010, les productions vivrières et maraîchères ont atteint 1 124 600 tonnes contre 1 091 800 tonnes pour la campagne précédente.

L'apport des *cultures de rente* à la croissance a été de 0,1 point, contre une contribution nulle en 2008. Cette amélioration est en rapport avec une forte augmentation des productions cotonnière et caféière. La production de coton a plus que doublé pour s'établir à 3 900 tonnes, contre 1 900 tonnes au cours de la campagne précédente. Cette reprise résulte des efforts du Gouvernement pour améliorer le ramassage des quantités produites et la rémunération des planteurs. Quant à la filière caféière, sous l'effet d'une meilleure répartition des pluies et d'une bonne collecte, la production caféière s'est redressée de moitié, s'établissant à 8 400 tonnes contre 5 600 tonnes pendant la campagne précédente.

Le soutien à la croissance des branches *élevage, chasse et pêche* s'est raffermi à 0,3 point contre 0,2 en 2008, en lien avec i) le retour progressif des éleveurs dans les zones d'élevage à la faveur du rétablissement de la sécurité, et ii) les

appuis financier et technique reçus dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP. Pour l'année 2009, le cheptel s'est élevé à 15 025 000 têtes contre 14 638 900 un an auparavant.

Les difficultés de la *sylviculture* se sont aggravées avec la crise financière internationale. Cette crise a conduit les entreprises forestières à i) réduire considérablement l'abattage de bois ; ii) fermer six scieries sur les dix que compte le pays ; iii) licencier 428 employés et ; iv) mettre au chômage technique plus de 50 % des salariés (environ 1 335 personnes). Ainsi, en dépit de la promulgation du nouveau Code forestier, la filière bois a enregistré des contre-performances, grevant la croissance de 1,7 point avec une production de grumes de 407 800 m<sup>3</sup> contre 630 900 m<sup>3</sup> un an plus tôt. De même, les exportations totales en volume ont fortement régressé de 30 % à 157 100 m<sup>3</sup> contre 224 600 m<sup>3</sup> un an auparavant.

La contribution négative des *industries extractives* à la croissance s'est légèrement accrue à 0,3 point contre 0,2 point en 2008, en raison des répercussions de la décision du Gouvernement de fermer huit bureaux d'achat de diamant (sur onze), pour non-respect du code minier, et de la baisse de la demande mondiale de diamant. Par ailleurs, il convient de souligner que la société GEM DIAMOND, qui prévoyait d'entrer en production à partir du second semestre 2009, a suspendu ses activités sous l'effet de la crise financière internationale. Ainsi, la production de diamant brut est estimée à 310 500 carats contre 377 200 carats en 2008, soit une baisse de 17,7 %.

Le concours du secteur secondaire à la croissance a été de 0,1 point, contre 0,4 point en 2008. Ce repli s'explique par la participation des *industries manufacturières* à la croissance de - 0,2 point contre une contribution positive de 0,4 point en 2008. Cette évolution est imputable, entre autres, aux répercussions de

la baisse des revenus dans les zones forestière et minière, à l'impact de la crise de l'électricité sur la production industrielle et à l'augmentation des coûts d'approvisionnement en carburant.

Le soutien de la branche énergétique (*électricité et eau*) à la croissance est resté marginal, comme par le passé, en liaison avec son faible poids dans la structure du PIB (0,6 %). Dans cette branche, l'activité a évolué de façon contrastée. La sous-branche de l'eau a enregistré des contre-performances avec une production qui a fléchi de 5 %. Par contre, la production de l'électricité s'est redressée de 5,8 %, en rapport avec le début de la mise en œuvre des projets visant à relancer le secteur, avec l'appui des partenaires extérieurs, notamment la Banque Mondiale et l'AFD.

L'apport des *Bâtiments et Travaux Publics* (BTP) s'est conforté à 0,3 point contre 0,1 point en 2008, en liaison avec les grands travaux réalisés tant dans le secteur public que privé. Au niveau du secteur public, les investissements ont porté sur i) la réhabilitation des infrastructures et services de base à hauteur de 4,6 milliards, sur financement de la Banque Mondiale, ii) l'achèvement des travaux d'assainissement du quartier Galabadjia pour 336 millions sur financement de l'Union Européenne, iii) l'aménagement et la réhabilitation du siège de la CEMAC financés conjointement par l'Union Européenne et la CEMAC et, iv) la réhabilitation de l'hôpital de l'Amitié par la coopération chinoise. Du côté du secteur privé, les principaux travaux ont concerné la réhabilitation de l'hôtel Oubangui et de National hôtel, la poursuite de la construction de l'hôtel libyen par le groupe LAICO ainsi que l'extension de l'Ecole Centrafricano-Turque.

Dans le secteur tertiaire, la branche *commerce, transports et télécommunications* a été la locomotive de la croissance générée par ce secteur. Son apport s'est consolidé à 0,8 point, en rapport

avec le raffermissement de la consommation privée. En revanche, les activités de transports ont pâti des répercussions de la crise mondiale, en ce qui concerne notamment le transport de bois. De même, le soutien des *services non marchands* à la croissance s'est établi à 0,3 point contre 0,2 en 2008, en liaison essentiellement avec l'augmentation des revenus suite au règlement partiel des arriérés de salaires de la période 1986-1996 et aux recrutements dans les secteurs prioritaires « Education, Santé et Sécurité ».

Au **Congo**, la croissance a été autant soutenue par le secteur pétrolier (4,7 %) que par le secteur hors pétrole (2,0 %).

Dans le secteur primaire, la contribution de la branche « *Agriculture, élevage et pêche* » à la croissance a été positive de 0,3 point, en rapport notamment avec la bonne campagne sucrière réalisée par SARIS-CONGO (production en hausse de 4 %), la relance des cultures vivrières et maraîchères consécutive à la mise en œuvre du Fonds de Soutien à l'Agriculture (FSA) et l'amélioration de l'approvisionnement de la ville de Brazzaville en produits vivriers, favorisée par le bitumage achevé de la route Brazzaville-Kinkala.

L'impact récessif de la *sylviculture* à la croissance a été encore plus important (- 1,3 point contre - 0,6 point en 2008), du fait de l'approfondissement de la crise financière internationale. En effet, la dégradation des termes de l'échange avec la chute du dollar ont détérioré la compétitivité du bois congolais, dont les producteurs sont par ailleurs confrontés au resserrement du crédit et à une raréfaction de la demande mondiale. Ainsi, la production sylvicole a chuté de moitié en ressortant à 671 800 m<sup>3</sup>, les forestiers de la partie septentrionale du pays étant plus sévèrement touchés, déclin qui a induit des licenciements et des compressions d'effectifs. La production de copeaux d'eucalyptus (chips) a également baissé, sous l'effet de la récession économique

mondiale, revenant de 263 000 tonnes à 219 000 tonnes, soit une baisse de 16 %.

Au niveau du secteur secondaire, les *industries manufacturières* ont contribué pour 0,9 point à la croissance grâce aux investissements visant à accroître les capacités de production et de distribution des unités industrielles, la consolidation des activités des sociétés industrielles et l'approvisionnement plus régulier des usines en carburants par les sociétés de distribution de produits pétroliers, ce qui a permis de compenser la fourniture irrégulière de l'électricité par la SNE. Les contre-performances récurrentes du CFCO ont toutefois continué à peser sur la croissance de la production industrielle du pays.

L'apport de la branche *électricité, gaz et eau* a été positif (+ 0,1 point), suite à l'installation d'une centrale thermique d'une puissance de 32 Mgwh à Brazzaville et à la réparation de la centrale à gaz de Pointe-Noire. Ces actions ont eu pour effet d'augmenter la production de la SNE de 1,8 %. Toutefois, cette contribution demeure en deçà des potentialités de la branche.

La participation des « *Bâtiments et travaux publics* » à la croissance a été limitée à 0,1 point. Cette branche a connu de nombreuses difficultés dues : i) à l'accumulation de plusieurs mois d'arriérés de paiements de l'Etat qui a conduit à l'arrêt de certains chantiers notamment à Brazzaville ; ii) aux coûts élevés d'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction à Brazzaville et à l'intérieur du pays en raison des dysfonctionnements du CFCO et, iii) à la rareté de la main d'œuvre qualifiée au niveau local.

Dans le secteur tertiaire, la contribution de la branche « *Transports et télécommunications* » a été de 0,3 point grâce à la vigueur des activités de transbordement du port de Pointe-Noire et des télécommunications. Cet appui est cependant en léger retrait comparé à 2008, à cause

des retards enregistrés dans la modernisation des structures portuaires de Brazzaville et des localités secondaires ainsi que dans l'amélioration des capacités du CFCO. Pour sa part, la filière « *Commerce, restaurants et hôtels* » a apporté 0,3 point à la croissance en liaison notamment avec la consolidation des revenus des ménages et le dynamisme des activités hôtelières, notamment à Pointe-Noire, consécutivement à la reprise du secteur pétrolier au deuxième semestre.

Au **Gabon**, l'activité économique a reculé de 1,1 %, imputable à la fois au secteur pétrolier (- 0,9 %) et au secteur non pétrolier (- 0,2 %).

Dans le secteur primaire, les *industries extractives* ont grevé la croissance de 0,8 point, du fait d'une conjoncture internationale défavorable sur le marché sidérurgique ; la production de manganèse s'étant limitée à 2 millions de tonnes. En revanche, la production pétrolière s'est stabilisée autour de 11,8 millions de tonnes en relation avec l'entrée en production de nouveaux champs.

La participation de la *silviculture* à la croissance a été nulle à cause de la faiblesse de la demande tant en Europe qu'en Asie et particulièrement en Chine, premier importateur du bois gabonais. Dans ce contexte difficile, le Gouvernement a pris des mesures à caractère fiscal afin de soutenir la trésorerie des entreprises de la filière.

L'*agriculture, l'élevage et la pêche* ont contribué à la croissance à raison de 0,3 point, grâce à la mise en œuvre du plan d'urgence de sécurité alimentaire 2009-2013 axé sur la promotion d'exploitations agro-pastorales (manioc, banane, riz, légumes, volaille et porc), le développement d'un programme fruitier et d'élevage à Ntoun et à Moanda et la poursuite du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA).

Le secteur secondaire a réduit la croissance d'un point, notamment sous l'influence de la branche des *industries manufacturières et énergie* (- 0,9).

Le secteur de l'énergie a connu un raffermissement de l'activité grâce notamment aux travaux d'électrification de la périphérie nord de Libreville-Cap Estéris et d'électrification rurale de Franceville-Andjogo-Okondja.

S'agissant des agro-industries, les performances ont été satisfaisantes dans les brasseries en liaison avec le renforcement des capacités de l'usine SOBRAGA d'Owendo et à la construction d'une centrale électrique à Oyem. De même, la production de sucre a amorcé un redressement en 2009 suite à la révision complète de l'usine de SUCAF en 2008 et à l'accroissement des rendements agricoles. Dans la branche des tabacs, la société SOCIGA a poursuivi la modernisation de son usine. Par ailleurs, la production des huiles et corps gras a atteint sa vitesse de croisière après le renouvellement des palmeraies et à la réhabilitation des usines de Lambaréné et de Makouké.

L'activité des industries de *transformation du bois* a continué à faire face à l'épineux problème de débouchés extérieurs. En effet, la demande de bois débités par des industriels gabonais a reculé en Europe, et particulièrement en France et en Italie. Cette situation est aggravée par l'imposition d'une surtaxe douanière de 6,5 % sur la valeur des exportations de contreplaqué, fabriqué essentiellement par CORA WOOD et ROUGIER, en raison de la non ratification par le Gabon de l'accord de partenariat économique (APE).

Le secteur du *bâtiment et des travaux publics* a bridé la croissance à hauteur de 0,1 point, en raison de la mise en place tardive du budget et des problèmes liés au déblocage des fonds. Néanmoins, certains projets ont relativement soutenu l'activité de la branche. Il s'agit notamment

de : i) la réhabilitation des hôpitaux de la CNSS et la poursuite du programme de construction des centres médicaux, centres de santé et dispensaires à l'intérieur du pays ; ii) la construction des lycées et collèges, des écoles sino-gabonaises à Libreville, du complexe scolaire gabon-libyen et de pôles d'excellence à Koula-Moutou et Bongoville ; et iii) la poursuite des travaux de construction à Libreville du nouveau siège national de la BEAC et celui de Gabon Mining Logistics, filiale du Groupe Bolloré.

La contribution du *secteur tertiaire* à la croissance s'est élevée à 0,4 point. Cet apport repose sur les bonnes performances de la téléphonie mobile, le raffermissement des activités commerciales et l'essor des autres services marchands, notamment les établissements de crédit suite à l'installation à Libreville et Port-Gentil de deux nouvelles banques (ECOBANK et UBA).

La branche *commerce général* a contribué à la croissance à raison de 0,2 point, en liaison avec la vigueur de la consommation privée. Toutefois, le commerce des produits pétroliers, tout comme la vente des véhicules industriels, a pâti de la réduction des commandes de la SEEG et de la mauvaise conjoncture dans le secteur bois.

L'apport de la branche *transports et télécommunications* a grevé la croissance de 0,5 point du fait de la baisse du trafic des grumes et du manganèse.

En **Guinée Equatoriale**, la croissance économique en 2009 a été ralentie en raison de la baisse de la production des hydrocarbures, notamment de la production de pétrole brut, et ce malgré l'accélération des grands travaux de l'Etat et de la bonne tenue du secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, la contribution de l'agriculture est restée faible à 0,1 % en relation avec la persistance des

obstacles structurels au développement des activités agricoles, notamment l'insuffisance de l'encadrement et de soutien matériel aux paysans.

Quant aux *cultures de rente*, leur apport a été marginal malgré l'intensification du soutien des Autorités aux paysans et la revalorisation des prix aux producteurs au cours de la campagne précédente. Les projections de récolte de cacao pour la campagne 2009/2010 portent sur 3 500 tonnes. Pour sa part, la production de café est restée marginale.

L'apport du secteur *sylvicole* à la croissance a été de -0,1 point. La production de grumes s'est établie à 439 900 m<sup>3</sup> en 2009 contre 516 900 m<sup>3</sup> en 2008, soit une baisse de 14,9 %. Cette évolution découle du renforcement des contrôles pratiqués par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt dans le cadre de l'application de la Loi forestière. Par ailleurs, la production de bois débités a aussi fléchi de 15,1 % pour se situer à 48 300 m<sup>3</sup> contre 56 900 m<sup>3</sup> en 2008, comme conséquence de la fermeture de certaines unités de transformation.

La *filière pétrolière* a pesé sur la croissance à hauteur de 5,7 points, sous l'effet de la baisse de la production de pétrole brut, qui s'est revenue à 15,4 millions de tonnes contre 17,4 millions de tonnes en 2008. Ainsi, la production journalière moyenne globale est passée de 349 700 barils/jour en 2008 à 308 700 barils/jour en 2009, soit une contraction de 11,7 %. Malgré la réduction de la production du champ Zafiro en 2009, Exxon Mobil est resté le plus important producteur.

Dans le *secteur secondaire*, la production de méthanol et des autres gaz, principal moteur de la croissance, ont contribué à celle-ci à hauteur de 8,5 points. La production est passée de 4 724 100 tonnes en 2008 à 5 410 900 tonnes en 2009.

Le secteur de l'*énergie* (électricité, gaz et eau), en dépit des difficultés d'approvisionnement liées à la vétusté du réseau électrique, a contribué pour 0,2 point à la croissance, en liaison avec le renforcement de la capacité de production des centrales électriques. L'exploitation pétrolière a nettement dynamisé le secteur des petites et moyennes entreprises de bâtiments et travaux publics et de la sous-traitance du secteur pétrolier, entraînant un envol des besoins en électricité.

Les *Bâtiments et Travaux Publics (BTP)* ont participé à hauteur de 3,5 points à la croissance, avec l'augmentation des ressources budgétaires allouées à la construction des infrastructures du pays. En effet, la construction des infrastructures publiques de base, les projets de construction à Bata et Malabo de milliers de logements sociaux, la poursuite des constructions de complexes hôteliers et de maisons d'habitation ont contribué à maintenir un niveau d'activité important dans cette branche.

Dans le *secteur tertiaire*, malgré la vigueur de la demande intérieure, l'accroissement du nombre de complexes hôteliers et le maintien d'un flux continu de délégations des pays tiers, le concours des *activités commerciales, de la restauration et du tourisme d'affaires* ne s'est élevé qu'à 0,7 point.

Au **Tchad**, le secteur non pétrolier a affiché une contribution positive de 0,2 point, tandis que le secteur pétrolier a grevé la croissance de 1,4 point.

Dans le secteur primaire, l'*agriculture* a pesé sur la croissance de 1,1 point du fait notamment d'une participation négative des *cultures vivrières* (- 0,7 point). La contribution des cultures industrielles a été de - 0,3 point en raison de la baisse de 44,3 % de la production de coton (39 500 tonnes, contre 71 000 tonnes un an plus tôt) consécutive aux difficultés de

gestion de la filière et à l'indisponibilité des transporteurs.

S'agissant de la gomme arabique, la production s'est établie au cours de la campagne 2008/2009 à 16 300 tonnes contre 15 100 tonnes en 2007/2008.

L'élevage a grevé la croissance de 0,2 point en 2009 en liaison avec une légère baisse des prix de vente.

La *production pétrolière* s'est contractée de 6,3 % par rapport à l'année 2008 pour se situer à près de 6,1 millions de tonnes en 2009, se traduisant par une contribution négative à la croissance (- 1,4 point). Cette situation est imputable essentiellement à la présence récurrente d'eau dans les nappes pétrolifères.

L'apport du *secteur secondaire* à la croissance a été positif (0,1 point), soutenu principalement par les BTP, grâce à la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des édifices publics, des infrastructures routières et aéroportuaires. Les travaux réalisés en 2009 ont porté notamment sur la construction des routes Bokoro-Arboutchatak, Oum Hadjer-Mangalmé, la construction d'un lycée moderne à Bongor ainsi que la réfection et l'élargissement du lycée Jacques Moudeïna dans la même ville.

Pour sa part, la contribution de la branche *eau et électricité* à la croissance a été favorable de 0,1 point, en rapport avec la légère amélioration de la production énergétique grâce au soutien de certains pays amis (Chine et Libye).

En revanche, les *industries manufacturières* ont grevé la croissance de 0,2 point comme en 2008. S'agissant du coton fibre, l'activité d'égrenage s'est soldée par un net recul de la production de fibres à 28 575 tonnes contre 46 474 tonnes un an auparavant.

La contribution du *secteur tertiaire* à la croissance a été de 1,2 point, soutenue principalement par les services *non marchands* (1,6 point), compte tenu de la poursuite des recrutements dans la fonction publique, particulièrement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la défense.

S'agissant de la branche *transport et télécommunications*, la contribution à la croissance a été nulle en 2009, tandis que celle du commerce a obéré la croissance de 0,1 point.

### 3. Répartition du Produit Intérieur Brut de la CEMAC entre les Etats membres

En valeur nominale, le PIB de chaque Etat membre de la CEMAC a évolué comme suit :

Le PIB du **Cameroun** aux prix courants du marché s'est accru de 2,0 %, pour s'élever à 11 284,6 milliards, représentant 38,2 % du PIB total de la Communauté en 2009, contre 32,5 % en 2008.

Le PIB de la **République Centrafricaine** en francs courants a progressé de 5,4 %, pour atteindre 999,7 milliards en 2009, soit 3,4 % du PIB total de la Communauté, au lieu de 2,8 % en 2008.

Le PIB du **Congo** en francs courants a reculé de 12,5 %, pour se situer à 4 123,3 milliards, correspondant à 13,9 % du PIB total de la Communauté en 2009, contre 13,7 % en 2008.

Le PIB du **Gabon** en francs courants s'est fortement contracté de 20,5 %, pour se chiffrer à 5 130,8 milliards ; équivalant à 17,3 % du PIB total de la Communauté en 2009, contre 19,0 % en 2008.

Le PIB de la **Guinée Equatoriale** en francs courants a régressé de 17,0 %, pour s'inscrire à 4 697 milliards, représen-

tant 15,9 % du PIB total de la Communauté en 2008, contre 21,0 % en 2008.

Le PIB du Tchad en francs courants s'est replié de 14,4 %, pour se situer à 3 343,7 milliards, comptant pour 11,3 % du PIB total de la Communauté en 2009,

contre 11,0 % en 2008.

Enfin, la part relative du secteur pétrolier dans le revenu total de la Sous-région a été de 34,6 % en 2009, contre 46,0 % en 2008.

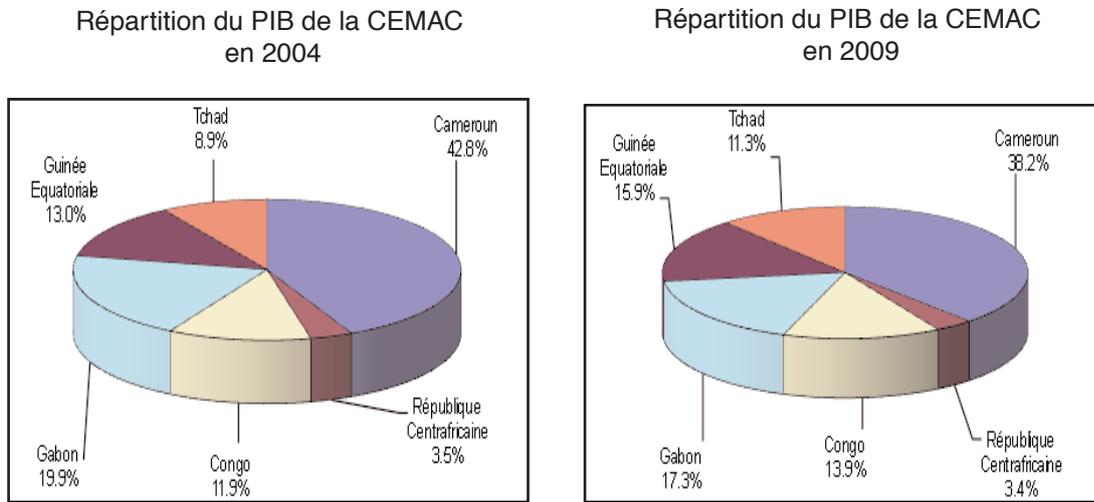
**Tableau 5 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché**

(En milliards de FCFA)

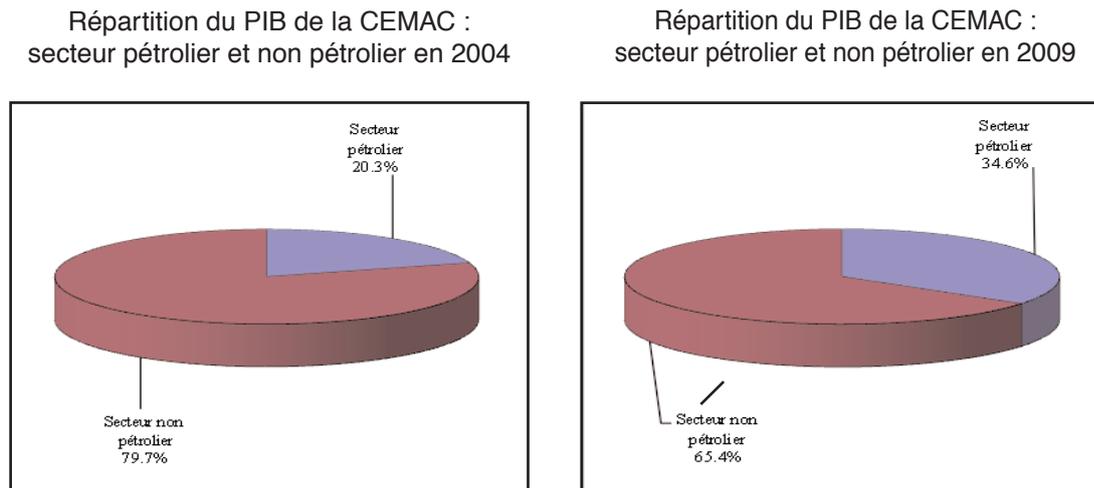
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PIB AUX PRIX COURANTS</b>						
Cameroun	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,5	11 284,6
République Centrafricaine	688,6	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7
Congo	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 648,9	4 123,3
Gabon	3 861,9	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8
Guinée Equatoriale	2 522,3	3 800,7	4 472,0	5 195,7	7 142,0	4 697,0
Tchad	1 732,3	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,7
<b>CEMAC</b>	<b>19 454,0</b>	<b>24 126,9</b>	<b>27 011,5</b>	<b>28 545,3</b>	<b>33 997,1</b>	<b>29 579,0</b>
	(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	42,8	36,3	34,8	34,7	32,5	38,2
République Centrafricaine	3,5	3,1	3,0	3,0	2,8	3,4
Congo	11,9	13,1	14,4	12,8	13,7	13,9
Gabon	19,9	18,9	18,5	19,2	19,0	17,3
Guinée Equatoriale	13,0	15,8	16,6	18,2	21,0	15,9
Tchad	8,9	12,9	12,8	12,1	11,0	11,3
<b>CEMAC</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : BEAC

**Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2004 et 2009**



**Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2004 et 2009**



## C. EMPLOI - SALAIRES - PRIX

L'année 2009 a été marquée par une hausse de la masse salariale de l'Administration Publique dans tous les pays de la CEMAC, sous l'effet des revalorisations salariales et des nouveaux recrutements. Ainsi, elle s'est accrue de 8,3 %, à 1 371 milliards contre 1 266 milliards en 2008.

### 1. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les traitements et salaires de la Fonction Publique, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont augmenté de 10,1 %, passant de 560,9 milliards en 2008 à 617,5 milliards en 2009. Cette évolution résulte de la prise en solde des fonctionnaires temporaires et des enseignants vacataires nouvellement intégrés dans la Fonction Publique. Dans le secteur privé, les revenus des ménages se sont également accrus à la faveur du paiement régulier de la dette intérieure et de l'apurement des arriérés des exercices antérieurs d'une part, et de l'accroissement des revenus des paysans grâce aux politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural, d'autre part.

En **République Centrafricaine**, les traitements et salaires des agents de l'Etat ont été engagés à hauteur de 39,6 milliards, correspondant à une hausse de 7,3 % par rapport à l'année 2008, en liaison avec la prise en charge des nouvelles recrues de l'année 2008. S'agissant du secteur privé, les répercussions de la crise économique sur les filières bois, diamant et café ont négativement pesé sur les revenus et salaires versés.

Au **Congo**, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont évolué à la hausse en 2009 (+ 5,4 %) pour s'établir à 174,9 milliards, en relation avec les recrutements effectués dans les secteurs

sociaux. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages s'est amélioré, en liaison notamment avec le relèvement du SMIG opéré en 2008, le dynamisme de l'activité dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre comme les BTP et les recrutements réalisés par certaines sociétés privées, dans le cadre du développement de leurs activités.

Au **Gabon**, la masse salariale des agents de la Fonction Publique a augmenté de 17,2 % pour se situer à 379,7 milliards en 2009, contre 324,1 milliards un an plus tôt. Cette hausse est attribuable aux revalorisations salariales. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages a été soutenu par le maintien des exonérations de TVA et de droits de douane sur certains produits de première nécessité.

En **Guinée Equatoriale**, les traitements et salaires de l'Administration Centrale ont progressé de près d'un quart, passant de 56,4 milliards en 2008 à 70,7 milliards un an plus tard, suite à la revalorisation des salaires et à la hausse des effectifs dans certains secteurs dont l'éducation et la santé. Dans le secteur privé, les revenus ont pâti du ralentissement de l'activité économique.

Au **Tchad**, la masse salariale du personnel de l'Administration Publique s'est accrue de 10,5 % pour s'établir à 134,5 milliards, en liaison avec les recrutements dans les secteurs prioritaires (éducation, santé...). Dans le secteur privé, les revenus des ménages ont été favorisés en milieu urbain par la poursuite des grands chantiers de l'Etat et le paiement de la dette intérieure aux opérateurs économiques. En milieu rural, les difficultés de règlement aux paysans du coton collecté en raison de la mise en place tardive du crédit ont ralenti l'évolution des revenus.

## 2. Evolution des prix

Dans un contexte international marqué par le relâchement des tensions inflationnistes, l'inflation dans la zone CEMAC s'est inscrite à la baisse au cours de l'année 2009 tout en demeurant relativement élevée. A fin 2009, l'indice global des prix à la consommation des ménages de la Sous-région a progressé de 4,2 % en moyenne annuelle<sup>7</sup>, contre 5,9 % en 2008. En glissement annuel<sup>8</sup>, le repli est plus notable, l'inflation revenant de 7,1 % en décembre 2008 à 2 % à fin décembre 2009.

Le niveau élevé de l'inflation dans les pays de la Sous-région en 2009 est imputable i) à l'augmentation des prix des produits alimentaires, en liaison avec les insuffisances de l'offre domestique et les difficultés d'approvisionnement en produits vivriers en Guinée Equatoriale et au Tchad ; ii) aux grands travaux publics engagés au Congo et en Guinée Equatoriale ; iii) à la crise énergétique en République Centrafricaine, au Congo et au Tchad ; et iv) aux effets de la revalorisation des revenus salariaux (Guinée Equatoriale et Gabon). Ces facteurs ont été atténués par les mesures de lutte contre la vie chère engagées par les Etats camerounais et gabonais et une amélioration des conditions d'approvisionnement en République Centrafricaine.

L'inflation dans les principaux pays partenaires a baissé plus rapidement que dans la zone CEMAC. On a ainsi enregistré un différentiel d'inflation<sup>9</sup> défavorable envers l'UEMOA (+ 0,9 %), la zone Euro (+ 1,1 %) et la France (+ 1,1 %). En revanche, ce différentiel est favorable, comparé au Nigeria (- 10 %) et aux Etats-Unis (- 0,7 %).

Au **Cameroun**, sur la base des données fournies par l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation en moyenne annuelle s'est établie au niveau de la norme communautaire, à 3 % en 2009, contre 5,3 % en 2008. En glissement annuel, le recul de l'inflation a été plus prononcé, le taux d'inflation revenant à 0,4 % en décembre 2009, contre 5,3 % en décembre 2008.

La baisse de l'inflation, observée depuis le mois de mai, est attribuable à plusieurs facteurs, notamment i) le maintien des mesures gouvernementales prises après les émeutes de février 2008 dues à la vie chère, ii) la faiblesse de la demande imputable à la crise économique et, iii) la chute des prix des produits alimentaires importés.

La désinflation au niveau national a été observée dans toutes les grandes villes du pays : Yaoundé (+ 0,2 %), Douala (+ 0,7 %), Bamenda (+ 1,4 %), Bafoussam (+ 1,5 %) et Garoua (+ 1,8 %). Le ralentissement de l'inflation en glissement annuel est lié à l'évolution favorable des postes « Habillement et chaussures » (- 0,9 %), « Transports et communications » (- 0,7), « Dépenses de maison » (- 0,5 %), « Boissons et tabac » (- 0,5 %) et « Santé et soins personnels » (- 0,1 %). S'inscrivant dans la même tendance, les prix des biens locaux se sont relevés de 1,6 % et ceux des biens importés ont reculé de 0,9 %.

En **République Centrafricaine**, selon les données publiées par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), les pressions inflationnistes se sont atténuées au cours de l'année 2009. Au 31 décembre, la progression des prix en

<sup>7</sup> Le taux d'inflation exprimé en moyenne annuelle permet d'apprécier les performances enregistrées sur une période de douze mois, tout en effectuant un lissage des phénomènes saisonniers. Par contre, la variation en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est un indicateur de l'évolution de l'inflation à un mois donné, comparativement à la même période de l'année précédente. Dans ce cas, l'inflation est fortement dépendante des fluctuations mensuelles (ou saisonnières) des prix des biens et services.

<sup>8</sup> Pour le calcul de l'indice des prix de la CEMAC, le PIB est retenu pour la pondération de l'inflation des pays.

<sup>9</sup> Le différentiel d'inflation est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la CEMAC est supérieure à celle du pays partenaire ; en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.

moyenne annuelle s'est établie à 3,5 %, contre 9,3 % un an plus tôt. En glissement annuel, la baisse est plus marquée, le taux d'inflation revenant à - 1,2 % en fin 2009, contre 14,5 % douze mois plus tôt.

La décélération de l'inflation résulte d'un meilleur approvisionnement des marchés et d'une amélioration de l'environnement sécuritaire.

Les principales composantes à l'origine de la baisse des prix en glissement annuel en République Centrafricaine au cours du quatrième trimestre 2009 sont : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (- 2,8 %), « meubles et articles de ménages » (- 2,3 %), « Boissons alcoolisées et tabacs » (- 0,5 %) et « Restaurants et hôtels » (- 0,1 %). Par contre, les postes « Logement, eau, gaz et électricité » (+ 9,2 %), « Loisirs et culture » (+ 5,7 %) et « Biens et services divers » (+ 4,8 %) ont contribué à accroître le niveau général des prix.

Au **Congo**, sur la base des données fournies par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), l'inflation a baissé en 2009. L'indice synthétique des prix à la consommation s'est accru de 4,7 % en moyenne annuelle au 31 décembre 2009 contre 5,3 % en fin 2008. En glissement annuel, la décélération est plus marquée, le taux d'inflation revenant de 11,4 % en décembre 2008 à 2,5 % en fin 2009.

Les statistiques pour la ville de Brazzaville font apparaître un net recul de l'inflation en glissement annuel à 2 % en décembre 2009, contre 15,4 % un an plus tôt. La même tendance est perceptible pour la ville de Pointe-Noire, où la progression des prix est ressortie à 3,1 % en décembre 2009 contre 7,3 % en décembre 2008. En glissement annuel, le repli de l'inflation observé au Congo a

résulté de l'évolution favorable des prix dans les postes « Hygiène, santé » (- 11,4 %), « Boissons et tabacs » (- 4,5 %), « Habillement » (- 2,7 %) et « Divers » (- 2,4 %). Cette tendance a été amortie par le fort relèvement des prix des postes de consommation « Transports » (+ 9,9 %) et « dépenses de maison » (+ 7,7 %), le poste « Alimentation » (+ 0,5 %) étant resté quasiment stable.

Malgré le net repli des prix des denrées alimentaires sur le plan international, la persistance des tensions inflationnistes à un niveau élevé<sup>10</sup> s'explique par : i) l'intensification à Brazzaville des grands travaux dans le cadre de la « municipalisation accélérée, ii) le contexte des élections présidentielles organisées en juillet 2009, iii) la persistance des difficultés d'approvisionnement via le CFCO et, iv) la récurrence de la crise énergétique.

Au **Gabon**, selon les données fournies par la DGSEE, la détente sur les prix amorcée en fin 2008 s'est poursuivie en 2009. En moyenne annuelle, l'indice harmonisé des prix à la consommation est revenu de 5,3 % en 2008 à 1,9 % en 2009. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 0,9 % au 31 décembre 2009, contre 5,5 % douze mois plus tôt.

La baisse globale de l'inflation constatée dans le pays est à mettre au crédit des mesures de lutte contre la vie chère et au reflux des prix du carburant en fin 2008. Toutefois, la hausse des prix des produits intermédiaires de la Société des Brasseries du Gabon (SOBRAGA), le renchérissement des prix des menus dans les restaurants pendant la campagne électorale et les manifestations sportives ont continué à alimenter l'inflation.

A fin 2009, la hausse des prix en glissement annuel s'est appuyée sur les principaux postes de consommation

<sup>10</sup> La norme communautaire, en la matière, est fixée à 3%

« Boissons alcoolisées et tabacs » (+ 13,5 %), « Enseignement » (+ 9,4 %), « biens et services divers » (+ 5,3 %), « Restaurants et hôtels » (+ 3,9 %), « Loisirs et culture » (+ 2,7 %), « Santé » (+ 2,4 %) et « logement, eau, gaz » (+ 2,2 %). Par contre, les postes ayant contribué à la désinflation sont « Transports » (- 3,5 %), « Articles d'habillement et chaussures » (- 1,5 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 1,5 %) et « Communications » (- 0,1 %).

En **Guinée Equatoriale**, les statistiques officielles<sup>11</sup> fournies par la Direction Générale des Statistiques et des Comptes Nationaux (DGSCN) ont fait ressortir une persistance de tensions sur les prix, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle de 6 % en fin 2009. La persistance des tensions inflationnistes s'explique par les spéculations liées à la hausse des salaires dans le secteur privé et les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires en provenance d'autres pays de la Sous-région. Les principales composantes ayant sensiblement évolué sont les denrées alimentaires, les frais d'hôtel et de restauration, les matériaux de construction, le logement, les transports et l'équipement.

Au **Tchad**, sur la base des statistiques fournies par l'Institut National de la Sta-

tistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), les fortes tensions inflationnistes observées en 2008 se sont maintenues en 2009. En décembre 2009, l'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 10 %, contre 8,3 % en décembre 2008. En glissement annuel, la hausse des prix est revenue à 4,7 % à fin 2009, contre 9,7 % au 31 décembre 2008.

Les pressions sur les prix à la consommation sont essentiellement imputables à la pénurie de charbon de bois, combustible très répandu et employé dans la cuisson des repas, qui a entraîné le relèvement du prix de son substitut, le fagot de bois. A ce facteur, il convient d'ajouter les résultats moroses de la dernière campagne agricole, qui ont entraîné le renchérissement des prix du mil, du penicillaire et du maïs notamment.

Les principales composantes à la base de la hausse en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation sont les postes « Logement, eau et gaz » (+ 22,9 %), « Restaurants et hôtels » (+ 5,1 %), « Enseignement » (+ 5 %) et « Boissons alcoolisées et tabacs » (+ 3,5 %). En revanche, les postes « Communications (- 4,6 %) et « Loisirs et culture » (- 0,6 %) ont contribué à atténuer cette tendance.

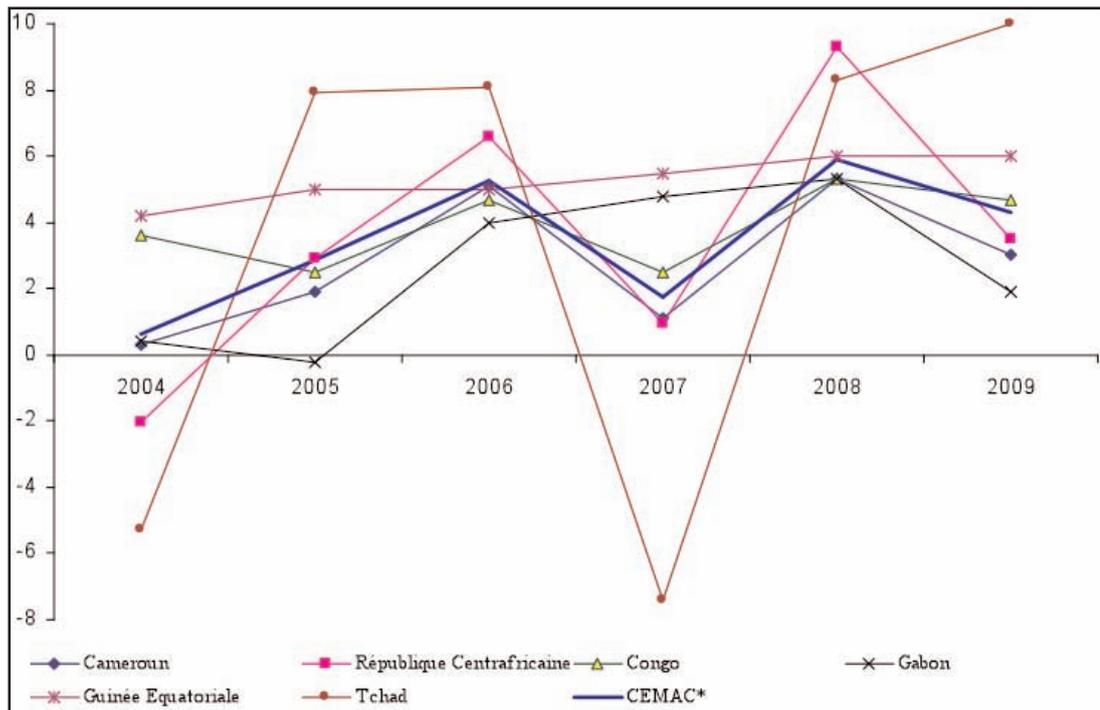
<sup>11</sup> La DGSCN suit depuis janvier 2009 l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, construit avec la méthodologie d'AFRISTAT qui retient 12 postes de consommation. Les données sont collectées dans les 5 principales villes du pays : Malabo, Bata, Ebibiyin, Mongomo et Evinayong.

**Tableau 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC**  
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	0,3	1,9	5,1	1,1	5,3	3,0
République Centrafricaine	- 2,1	2,9	6,6	1,0	9,3	3,5
Congo	3,6	2,5	4,7	2,5	5,3	4,7
Gabon	0,4	- 0,2	4,0	4,8	5,3	1,9
Guinée Equatoriale	4,2	5,0	5,0	5,5	6,0	6,0
Tchad	- 5,3	7,9	8,1	- 7,4	8,3	10,0
<b>CEMAC (*)</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>5,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,9</b>	<b>4,2</b>

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation  
(\*) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

**Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC**  
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)



## D. FINANCES PUBLIQUES

### 1. Orientation générale

En 2009, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC s'est caractérisée par une contraction des recettes budgétaires plus forte que celle des dépenses publiques. En conséquence, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, est passé d'un excédent de 11,1 % du PIB en 2008 (3 761,7 milliards) à un déficit de 0,8 % du PIB en 2009 (- 545,3 milliards).

Les grandes tendances observées ont été les suivantes :

- une contraction de 42,8 % des recettes budgétaires, représentant 21 % du PIB en 2009, contre une hausse de 31,2 % en 2008 (31,9 % du PIB). Cette évolution est essentiellement attribuable au fort repli des recettes pétrolières (- 38,7 %), en raison de la baisse des cours internationaux du pétrole par rapport à la moyenne de 2008, et ce malgré la progression des recettes non pétrolières ;
- un recul de 4,9 % des dépenses publiques, soit 22,8 % du PIB en 2009, contre une augmentation de 18,4 % en 2008, soit 20,8 % du PIB. Cette situation est en relation notamment avec une régression des dépenses en capital (- 2,8 %), et des dépenses courantes (- 6,3 %), en dépit d'un accroissement de 8,3 % des traitements et salaires ;
- une baisse de l'excédent du solde budgétaire primaire qui s'est établi à 0,4 % du PIB, contre 12,9 % du PIB un an plus tôt.

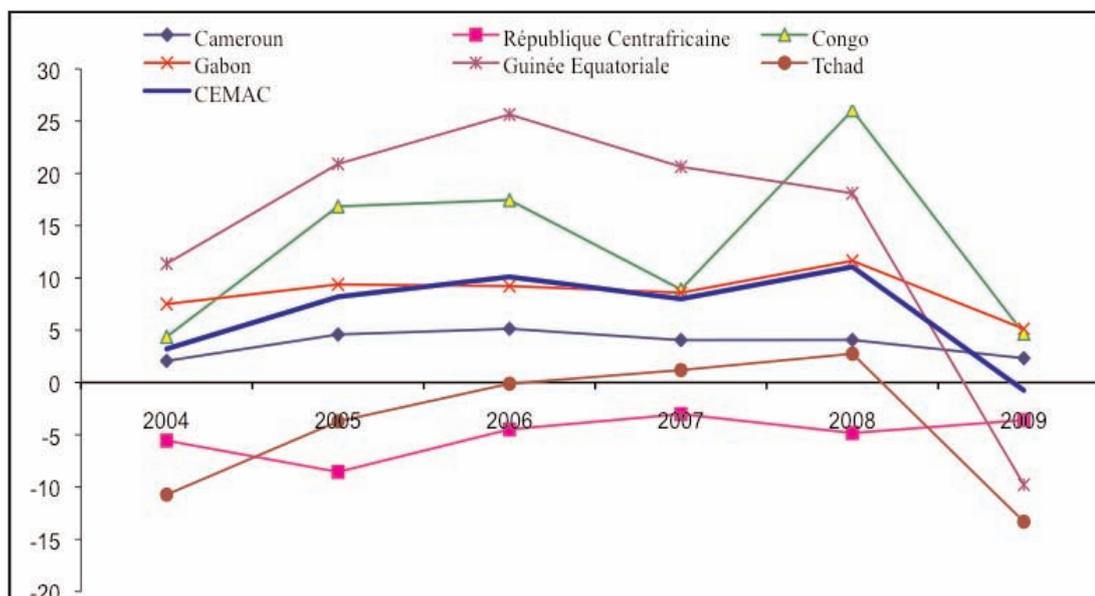
**Tableau 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)**

(en pourcentage du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	2,1	4,6	5,1	4,1	4,1	2,3
République Centrafricaine	-5,6	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8	-3,6
Congo	4,4	16,8	17,4	8,9	26,0	4,7
Gabon	7,5	9,4	9,2	8,6	11,6	5,1
Guinée Equatoriale	11,4	20,9	25,6	20,6	18,1	-9,8
Tchad	-10,7	-3,7	-0,1	1,2	2,7	-13,3
<b>CEMAC</b>	<b>3,2</b>	<b>8,2</b>	<b>10,1</b>	<b>8,0</b>	<b>11,1</b>	<b>-0,8</b>

Sources: Administrations nationales, FMI, BEAC

**Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)**  
(en pourcentage du PIB)



## 2. Exécution des budgets par Etat

Au **Cameroun**, l'exécution du budget de l'Etat s'est caractérisée par une légère contraction des recettes budgétaires, tandis que les dépenses budgétaires se sont inscrites en hausse. Ainsi, les recettes totales se sont repliées de 1,2 % à 2 179,1 milliards en 2009, soit 512,8 milliards de recettes pétrolières et 1 666,3 milliards de recettes non pétrolières. Par rapport à l'année 2008, les recettes pétrolières ont fortement régressé de 37,3 %, du fait de l'effet combiné de la baisse de la production pétrolière et de la forte détérioration du prix des principaux bruts camerounais (kolé, lokélé) sur les marchés internationaux des matières premières. Quant aux recettes non pétrolières, elles ont progressé de 20,2 %, en liaison avec i) la poursuite des mesures prises sur le plan administratif pour améliorer la gestion de la TVA, ii) la création de centres des impôts pour les moyennes entreprises, iii) le renforcement des actions du Programme de Sécurisation des Recettes Domaniales, Cadastre et Foncières, iv) la poursuite de la lutte contre les déclarations douanières frauduleuses, et v) l'amélioration de la sécu-

rité de la liaison informatique entre les Directions Générales des Impôts et de la Douane.

Les dépenses budgétaires totales sont passées de 1 754,3 milliards en 2008 à 1 917,0 milliards en 2009, progressant ainsi de 8,8 %. Les dépenses courantes ont reculé de 3,1 % à 1 320,0 milliards en 2009. Les traitements et salaires, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont augmenté de 9,2 % passant de 560,9 milliards en 2008 à 617,5 milliards en 2009. Les dépenses de biens et services ont régressé de 6,4 % pour atteindre 463,0 milliards en 2009 contre 492,6 milliards l'année précédente, en relation avec les efforts fournis en matière de gouvernance. Les dépenses en capital se sont fortement accrues de 40 % pour atteindre 597 milliards en 2009 contre 392,7 milliards en 2008, avec la composante financée sur ressources propres portée à 483 milliards en 2009 contre 349,9 milliards en 2008.

Au total, la gestion des finances publiques en 2009 s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 262,1 milliards, équivalant

à 2,3 % du PIB. Après apurement des arriérés sur la dette intérieure (18,4 milliards), le solde budgétaire, base trésorerie, s'est élevé à 243,6 milliards, contre 417,8 milliards en 2008. Cet excédent, ajouté à de nouveaux tirages évalués à 114 milliards et à des dons (courants et projets) de 108 milliards, a permis l'amortissement de la dette extérieure à hauteur de 76,9 milliards et le désengagement net de l'Etat vis-à-vis du secteur bancaire interne pour 388,7 milliards.

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires ont atteint 100,8 milliards, en conformité avec les objectifs du programme FRPC et en nette amélioration (+ 8,3 %) par rapport au niveau de mobilisation des ressources intérieures de l'année précédente (92,5 milliards). Cette performance est attribuable essentiellement aux recettes fiscales (81 milliards contre 70,7 milliards en 2008), en liaison avec la bonne tenue des recettes douanières qui se sont élevées à 19,8 milliards contre 16,5 milliards en 2008 ainsi que des impôts indirects (principalement les taxes sur le chiffre d'affaires) qui se sont établis à 37,5 milliards contre 35,8 milliards en 2008. Par contre, les recettes non fiscales ont accusé un recul de 10,1 % à 19,8 milliards, contre 21,8 en 2008.

S'agissant des dépenses publiques, elles se sont situées à 136,8 milliards contre 138,2 milliards en 2008, en baisse de 1,0 %. Les dépenses courantes ont atteint 96,1 milliards contre 98,1 en 2008, en repli de 1,6 % sous l'effet principalement de la contraction des dépenses de transferts et subventions qui se sont élevées à 17,5 milliards contre 22,4 milliards un an plus tôt (- 28 %), et ce nonobstant un accroissement des dépenses de biens et services à 22,8 milliards (22 milliards en 2008) ainsi que celles de traitements et salaires qui se sont passés de 36,9 milliards en 2008 à 39,6 milliards en 2009, soit une hausse de 6,8 %. Les dépenses en capital se sont inscrites en légère hausse, passant de 40,1 milliards

en 2008 à 40,2 milliards un an plus tard.

En somme, la gestion des finances publiques en 2009 s'est traduite par l'enregistrement d'un déficit, base engagements, hors dons, de 36,0 milliards (3,6 % du PIB), en amélioration par rapport au niveau de 2008 (4,8 % du PIB). En y intégrant l'amortissement de la dette extérieure (245,6 milliards), la réduction des arriérés de paiements de 113,9 milliards et le remboursement des prêts bancaires (14,4 milliards), le besoin de financement global de l'Etat s'est établi à 409,9 milliards. Il a été couvert par des concours extérieurs comprenant 290,4 milliards de dons et 102,7 milliards d'allègement de la dette extérieure, de même que des tirages nets sur le système non bancaire de 16,8 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires ont été recouvrées, à fin 2009, à hauteur de 1 323,9 milliards, en baisse de 45,9 % par rapport à l'année précédente. Les recettes pétrolières se sont contractées de 55,9 % pour s'établir à 934,4 milliards, compte tenu des contre performances de la SNPC dans la commercialisation du brut congolais. Les recettes non pétrolières, quant à elles, se sont élevées à 389,5 milliards en 2009 contre 330,6 milliards en 2008, enregistrant une progression de 17,8 %, sous l'impulsion d'un meilleur recouvrement des impôts sur les sociétés.

Les dépenses budgétaires ont été engagées pour un montant de 1 131,3 milliards contre 1 237,8 milliards l'année précédente, soit une baisse de 8,6 %. Les dépenses courantes ont chuté de 17,6 %, revenant de 783,7 milliards à fin 2008 à 645,4 milliards une année plus tard, en rapport avec i) l'affaiblissement des dépenses relatives au paiement des intérêts sur la dette publique (- 51,2 %) consécutif aux allègements de dette obtenus les années antérieures, ii) le recul sensible des subventions et transferts (- 18,8 %), suite à la réduction des subventions à la filière carburant, à la faveur d'une conjoncture favorable et, iii) la bonne maîtrise

des dépenses de biens et services (- 6,6 %). Pour leur part, les dépenses en capital sont passées à 484,9 milliards à fin 2009 contre 454,0 milliards un an auparavant, soit un taux d'accroissement de 6,8 %, imputable essentiellement aux grands travaux financés sur ressources propres.

En définitive, la gestion des finances publiques a dégagé un excédent budgétaire, base engagement, hors dons, de 192,5 milliards, soit 4,7 % du PIB, contre un excédent de 1 210,4 milliards correspondant à 26,0 % du PIB en 2008. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 109,3 milliards, la réduction des arriérés de 140,1 milliards (120,9 milliards d'arriérés intérieurs et 19,2 milliards d'arriérés extérieurs), le désengagement vis-à-vis du système non bancaire de 130,3 milliards, le besoin de financement de l'Etat s'est situé à 187,2 milliards. Il a été couvert par la mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 14,5 milliards au titre des dons projets et de 1,1 milliards de prêts-projets, l'annulation de la dette extérieure de 78,9 milliards, ainsi que par des tirages nets sur le système bancaire de 192,6 milliards.

Au **Gabon**, les recettes totales de l'Etat se sont élevées à 1 673,7 milliards en 2009, contre 2 078,1 milliards l'année précédente, soit une diminution de 16,5 %. Cette baisse est due essentiellement à l'effondrement des revenus pétroliers (- 38,3 %, à 836,8 milliards), en liaison avec la faiblesse des cours du pétrole et le tassement des volumes exportés. En revanche, les recettes hors pétrole se sont accrues de 16,9 %, à 836,9 milliards, grâce principalement à la bonne tenue des impôts directs.

Concernant les dépenses, elles ont globalement enregistré une hausse de 6,3 % à 1 410,5 milliards. Les dépenses courantes ont progressé de 6,3 % à 1 093,1 milliards, en relation avec l'augmentation des dépenses de biens et

services (+ 3,3 % à 215,7 milliards) ainsi que celles des traitements et salaires (+ 17,2 % à 379,7 milliards). S'agissant des transferts et subventions, ils ont contribué à l'accroissement des dépenses (+ 9,7 % à 418,3 milliards) en rapport avec la stabilisation des prix des produits pétroliers et alimentaires.

Les dépenses en capital se sont inscrites à la hausse (+ 6,3 % à 317,4 milliards) en liaison avec le bon niveau d'utilisation des financements extérieurs et les préparatifs de la CAN 2012 (environ 107,6 milliards à fin décembre 2009).

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent, base ordonnancements, hors dons, de 263,2 milliards (5,1 % du PIB), contre 751,2 milliards (soit 11,6 % du PIB) en 2008. En intégrant l'amortissement de la dette extérieure de 152,8 milliards et l'apurement des arriérés intérieurs de 122,1 milliards, ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire de 134,8 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est élevé à 146,4 milliards. Il a été couvert par des ressources extérieures comprenant 99,6 milliards de prêts-projets, 8,5 milliard de dons courants et 38,3 milliards de concours bancaires.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires totales se sont situées à 2 368,1 milliards au 31 décembre 2009 contre 3 051,8 milliards un an auparavant, soit une baisse de 22,4 %. Cette évolution est attribuable au recul de 24,0 % des recettes pétrolières, soit 2 188,5 milliards en 2009 contre 2 881,4 milliards en 2008. A l'inverse, les recettes non pétrolières ont dégagé une hausse, passant de 170,4 milliards en 2008 à 179,6 milliards un an plus tard, soit une augmentation de 5,4 %. Cette situation est en rapport avec une forte progression de 35,7 % à 109,1 milliards des recettes fiscales, en dépit d'une contraction de 27,2 % des recettes non fiscales à 70,5 milliards.

Les dépenses totales se sont élevées à 2 827,5 milliards contre 1 759,2 milliards pour l'année 2008, soit un accroissement de 60,7 %. Les dépenses courantes ont régressé de 6,1%, revenant de 367,7 milliards en 2008 à 345,2 milliards en 2009. Plus spécifiquement, les salaires et traitements ont augmenté de 25,3 %, passant de 56,4 milliards en 2008 à 70,7 milliards en 2009. Les dépenses de biens et services se sont accrues de 10,8 %, passant de 139,2 milliards en 2008 à 154,2 milliards en 2009, tandis que les subventions et transferts se sont établis à 117,0 milliards, soit une baisse de 31,1 %. S'agissant des dépenses d'investissements, intégralement financées sur ressources propres, elles ont augmenté de 78,4 % ressortant à 2 482,3 milliards contre 1 391,5 milliards en 2008.

En somme, la gestion des finances publiques au cours de l'année 2009 a enregistré un déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 459,4 milliards, soit 9,8 % du PIB, contre un excédent de 1 292 milliards un an auparavant (18,1 % du PIB). En y ajoutant l'amortissement de la dette extérieure de 1,8 milliard, ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire à hauteur de 725 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est établi à 1 186, 9 milliards. Il a été couvert entièrement par des tirages à l'extérieur et sur le système bancaire, respectivement de 240,0 milliards et 946,9 milliards.

Au Tchad, les recettes budgétaires totales en 2009 sont revenues à 539,7 milliards, contre 986,1 milliards un an plus tôt, soit une forte baisse de 45,3 %. Cette situation est principalement imputable à l'effondrement des recettes pétrolières (283,8 milliards contre 776,5 milliards en 2008). S'agissant des recettes non pétrolières, elles ont augmenté de

22 % pour se situer à 255,8 milliards en 2009 contre 209,6 milliards en 2008, en rapport avec la hausse concomitante des recettes fiscales et des recettes non fiscales.

Les dépenses totales sont passées de 883,3 milliards en 2008 à 984,8 milliards en 2009, soit une progression de 11,5 %. Les dépenses courantes se sont accrues de 9,5 % pour s'établir à 634,1 milliards en 2009, contre 578,9 milliards en 2008. Les traitements et salaires du personnel civil ont varié de 121,7 milliards en 2008 à 134,5 milliards en 2009, en liaison avec la mesure de revalorisation des salaires. Les dépenses de biens et services se sont établies à 65,4 milliards en 2009, contre 64,5 milliards en 2008. Les transferts et subventions ont augmenté de 4,8 %, passant de 288,3 milliards en 2008 à 302,2 milliards en 2009, en relation avec l'accroissement des subventions versées à la STEE et à la COTONT-CHAD. Les dépenses en capital ont atteint 350,7 milliards en 2009, en hausse de 15,2 %, par rapport à celle de 2008 (304,4 milliards).

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2009 par un déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 445,1 milliards (13,3 % du PIB), contre 102,8 milliards enregistrés en 2008 (2,7 % du PIB). Après la prise en compte de l'amortissement de la dette extérieure de 22,7 milliards et de la réduction des arriérés intérieurs à hauteur de 83,5 milliards, le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 551,4 milliards. Il a été couvert par une mobilisation des ressources extérieures au titre des dons (85,3 milliards) et des décaissements sur prêt extérieurs (58,3 milliards), ainsi que par les tirages sur le système bancaire (312,3 milliards) et sur le secteur non bancaire (95,5 milliards).

## E. SECTEUR EXTERIEUR

### 1. Balance des paiements

La balance des paiements consolidée des Etats la CEMAC a été marquée par une détérioration du solde des transactions courantes, qui a affiché un déficit de 2 044,7 milliards en 2009, contre un excédent de 1 904,1 milliards un an auparavant. En dépit d'une nette amélioration du déficit des services et des revenus, ce résultat s'explique essentiellement par un recul important de l'excédent commercial, reflétant une détérioration des termes de l'échange et une forte contraction des exportations, résultant de la baisse de la demande mondiale. En effet, l'excédent commercial s'est replié à 5 298,5 milliards en 2009, contre 11 932,9 milliards un an plus tôt.

A l'inverse, le solde du compte de capital et d'opérations financières a évolué à la hausse, passant de 607 milliards en 2008 à 1 123,6 milliards en 2009. Cette progression a été soutenue par un relèvement important du niveau des flux entrants au titre des investissements directs (+ 2 338,2 milliards) ainsi que celui des transferts publics de capitaux de l'étranger (+ 433,1 milliards), dont l'ampleur a plus que compensé les flux sortants au titre des autres investissements (- 1 651,5 milliards).

En définitive, le solde global s'est considérablement détérioré, revenant d'un excédent de 2 057,3 milliards en 2008 à un déficit de 1 119,8 milliards en 2009. Ce solde a été financé par une diminution des réserves officielles de 1052,1 milliards ainsi que par des restructurations de la dette extérieure de 67,8 milliards.

Au **Cameroun**, le solde déficitaire du compte des transactions courantes s'est aggravé en 2009, représentant - 4,7 % du PIB, contre - 1,8 % du PIB en 2008, et ce en dépit du repli des déficits des services et des revenus qui se sont chiffrés respectivement à - 250,7 milliards

et - 225,3 milliards en 2009, contre - 527,4 milliards et -147,2 milliards un an auparavant. En relation avec la contraction des cours du pétrole brut camerounais et le recul de la demande des autres produits d'exportations, ce déclin résulte principalement de la détérioration de la balance commerciale, qui a enregistré un déficit de 183,8 milliards en 2009 contre un excédent de 205,5 milliards en 2008.

En revanche, le compte de capital et d'opérations financières a affiché un excédent de 585,1 milliards, contre 306,9 milliards en 2008, essentiellement influencé par la progression des investissements directs (+ 382 milliards), des investissements de portefeuille (+ 3,1 milliards) et des autres investissements (+ 113,1 milliards). Dans le même temps, les flux nets de capitaux publics ont dégagé un excédent de 86,9 milliards.

Au total, l'excédent du solde global s'est établi à 145,2 milliards, contre 149,3 milliards un an auparavant, induisant une augmentation de même ampleur du niveau des réserves officielles de change.

En **République Centrafricaine**, le déficit des transactions courantes s'est atténué, ressortant à 85,9 milliards en 2009, contre 88,2 milliards un an plus tôt. Cette amélioration a surtout découlé de l'accroissement des transferts courants publics et privés qui sont passés de 32,4 milliards en 2008 à 36,5 milliards l'année suivante, permettant ainsi de modérer la détérioration du déficit commercial, qui pour sa part, s'est aggravé pour s'établir à - 69,5 milliards en 2009.

S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, il a dégagé un excédent de 58,8 milliards contre 47 milliards en 2008. Les financements extérieurs mobilisés ont essentiellement profité aux administrations publiques.

Au total, le déficit de la balance des paiements s'est atténué, revenant de 38,1 milliards en 2008 à 7,2 milliards en 2009. Ce déficit, financé par une annulation de dette de 8 milliards, s'est traduit en définitive par une accumulation des réserves officielles de l'ordre de 800 millions.

Au **Congo**, les comptes extérieurs se sont dégradés en 2009 en relation avec la forte détérioration du solde des transactions courantes, dont le déficit s'est creusé à 656,4 milliards contre 51,9 milliards un an auparavant. Cette évolution est liée à la baisse de l'excédent commercial de 2 360,6 milliards en 2008 à 1 500 milliards en 2009, soit une diminution de 36,5 % résultant essentiellement du recul des cours du pétrole et du bois sur les marchés internationaux.

Concernant l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, son niveau est revenu de 1 092,9 milliards en 2008 à 427,1 milliards en 2009. Ce résultat est imputable essentiellement à l'augmentation des flux de capitaux sortants des secteurs public et privé compte tenu des engagements au titre de la dette extérieure et, dans une moindre mesure, au faible niveau des entrées de capitaux sous la forme d'investissements directs.

Reflétant ces évolutions, le solde global a enregistré un déficit de 185,2 milliards en 2009, contre un excédent de 1 104,5 milliards un an auparavant. En tenant compte des remboursements d'arriérés de paiements extérieurs de l'ordre de 19,2 milliards, ce solde a été globalement financé par une diminution des réserves officielles de change de 125,4 milliards, ainsi que par un aménagement de la dette extérieure pour un montant total de 78,9 milliards.

Au **Gabon**, l'excédent du solde des transactions courantes s'est replié, revenant de 1 417 milliards en 2008 à 652,1 milliards en 2009. En effet, dans un

contexte de morosité de la conjoncture internationale, les recettes d'exportation ont sensiblement diminué de 3344,5 milliards en 2008 à 1 964,6 milliards en 2009. La détérioration du solde des transactions courantes n'a pas pu être compensée par le repli des importations et des déficits des services, revenus et transferts courants.

En revanche, le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement réduit, revenant de 931,5 milliards en 2008 à 555,4 milliards en 2009, sous l'effet de la baisse des engagements à long terme du secteur public.

En définitive, les comptes extérieurs se sont soldés par un déficit global de 94,9 milliards, contre un excédent de 438,5 milliards un an plus tôt, induisant une variation équivalente du niveau des réserves officielles de change.

En **Guinée Equatoriale**, le solde des transactions courantes a enregistré un déficit de 1 291,4 milliards en 2009, contre un excédent de 492,9 milliards douze mois auparavant. Cette situation a pour principale origine la détérioration de l'excédent commercial et l'aggravation du déficit des services, en relation avec la baisse des cours des produits pétroliers sur les marchés internationaux, d'une part, et la hausse des importations de biens d'équipement, d'autre part.

En ce qui concerne le compte de capital et d'opérations financières, il a enregistré une nette progression, passant de 90,4 milliards en 2008 à 705,5 milliards en 2009 en relation principalement avec les investissements directs étrangers.

Au total, le solde global a été déficitaire de 627,3 milliards en 2009, contre un excédent de 373,1 milliards l'année précédente, induisant une diminution équivalente du niveau des réserves officielles de change.

Au **Tchad**, l'évolution du solde courant, revenant d'un excédent de 335,7 milliards en 2008 à un déficit de 134,8 milliards en 2009, a été marquée par une chute de l'excédent commercial (revenu de 960,4 milliards en 2008 à 373,7 milliards en 2009), en liaison avec la baisse des volumes et des prix des produits exportés. Cette progression a été atténuée par un recul des déficits des services et des revenus ainsi que par une consolidation de l'excédent des transferts courants.

Quant au solde du compte de capital et d'opérations financières qui était excédentaire de 1,4 milliard en 2008, il est devenu déficitaire de 97,5 milliards l'année suivante.

Au total, le solde global a été déficitaire de 350,5 milliards en 2009, contre un excédent de 212,7 milliards un an auparavant, entraînant une baisse équivalente du niveau des réserves officielles de change.

**Tableau 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)**

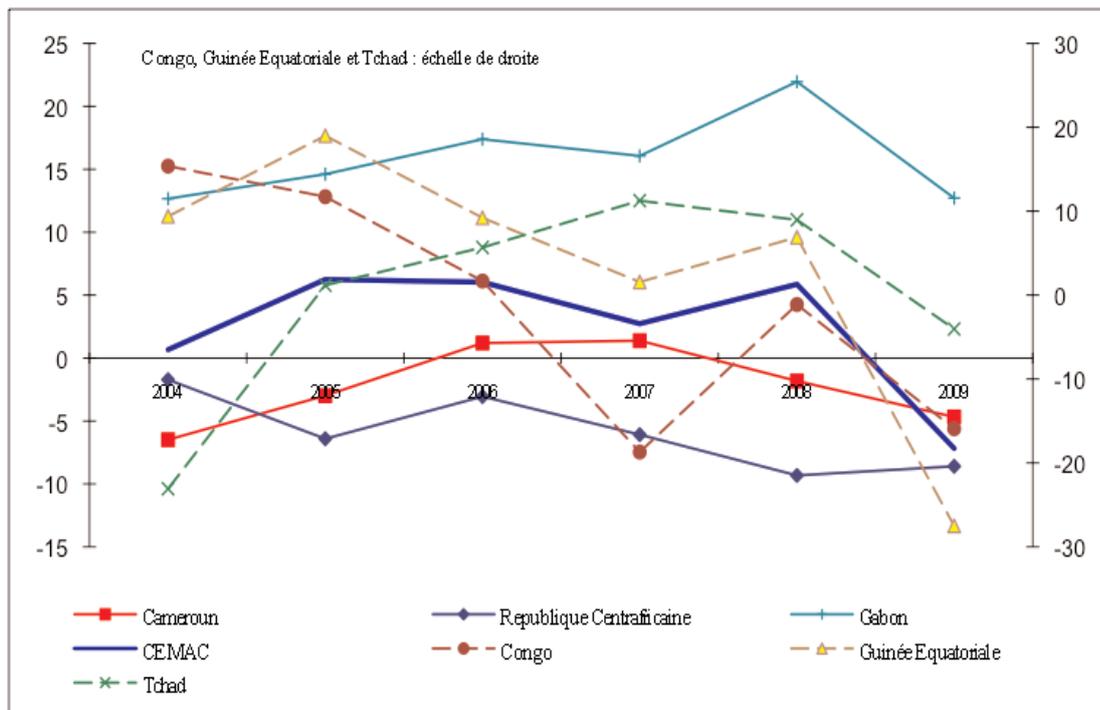
(en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	- 6,5	- 3,0	1,2	1,4	- 1,8	- 4,7
République Centrafricaine	- 1,7	- 6,4	- 3,1	- 6,1	- 9,3	- 8,6
Congo	15,4	11,7	1,7	- 18,7	- 1,1	- 15,9
Gabon	12,7	14,6	17,4	16,1	22,0	12,7
Guinée Equatoriale	9,4	19,0	9,2	1,6	6,9	- 27,5
Tchad	- 23,1	1,2	5,7	11,3	9,0	- 4,0
<b>CEMAC</b>	<b>0,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>	<b>2,7</b>	<b>5,9</b>	<b>- 7,2</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC



**Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant  
(transferts officiels inclus)**  
(en % du PIB)



**Tableau 9 : Balance des paiements des États de la CEMAC**  
(en milliards de FCFA)

	Cameroon			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)
<b>SOLDE DU COMPTE COURANT</b>	137,0	- 201,4	- 528,2	- 52,3	- 88,2	- 85,9	- 681,7	- 51,9	- 656,4	879,9	1 417,0	652,1	81,5	492,9	- 1 291,4	389,3	335,7	- 134,8	753,8	1 904,1	- 2 044,7
Solde du commerce extérieur	352,1	205,5	- 183,8	- 33,9	- 67,2	- 69,5	1 487,2	2 660,6	1 500,0	2 576,2	3 344,3	1 964,6	3 635,3	5 129,2	1 713,4	901,8	960,4	373,7	8 918,9	11 932,9	5 298,5
Exportations	2 375,3	2 637,6	1 969,0	85,4	67,3	58,5	2 700,7	3 727,7	2 867,4	3 993,0	4 284,1	2 750,8	4 961,6	6 814,3	4 165,5	1 738,4	1 866,6	1 319,7	15 254,4	19 397,7	13 130,8
Importations	- 2 023,1	- 2 432,0	- 2 152,7	- 119,3	- 134,5	- 127,9	- 121,3	- 1 367,1	- 1 367,4	- 816,8	- 939,8	- 786,1	- 1 326,3	- 1 695,1	- 2 452,1	- 836,6	- 906,2	- 946,0	- 6 335,5	- 7 464,8	- 7 832,3
<b>Balance des services</b>	- 188,9	- 527,4	- 250,7	- 41,5	- 43,4	- 43,0	- 1 316,0	- 1 432,3	- 1 338,7	- 617,3	- 643,6	- 522,7	- 526,6	- 719,4	- 928,5	- 724,8	- 723,6	- 672,2	- 3 415,1	- 4 089,7	- 3 755,8
Dont :																					
Fret et assurance	- 19,7	- 63,8	- 6,9	- 35,1	- 36,8	- 32,5	- 202,8	- 238,4	- 240,2	- 164,8	- 165,5	- 132,1	- 288,5	- 323,0	- 441,0	- 219,4	- 247,7	- 253,2	- 910,2	- 1 075,1	- 1 105,9
Services officiels	41,1	17,3	22,8	20,0	20,1	20,0	5,5	5,8	6,1	2,2	2,3	1,4	- 2,9	- 3,2	- 3,5	34,6	51,9	148,0	100,5	94,2	194,8
Voyages et séjours	- 68,0	- 113,9	- 56,1	- 19,7	- 19,9	- 21,3	- 50,0	- 57,9	- 64,3	- 162,9	- 179,3	- 167,2	- 37,0	- 50,9	- 33,5	- 79,7	- 148,8	- 158,0	- 417,4	- 570,8	- 500,5
Autres services privés	- 116,8	- 280,5	- 148,9	- 4,7	- 4,8	- 6,4	- 1026,0	- 1091,5	- 987,7	- 234,6	- 256,1	- 197,4	- 199,7	- 316,7	- 409,6	- 235,1	- 209,7	- 215,7	- 1 817,0	- 2 159,2	- 1 965,7
Autres transports et autres assurances	- 25,5	- 86,5	- 61,7	- 2,0	- 2,1	- 2,8	- 42,7	- 50,4	- 52,6	- 57,1	- 45,0	- 27,4	- 18,6	- 25,6	- 40,9	- 225,1	- 169,3	- 193,2	- 371,0	- 378,8	- 378,5
<b>Balance des revenus</b>	- 239,2	- 147,2	- 225,3	- 7,5	- 10,0	- 10,0	- 834,8	- 959,2	- 796,7	- 961,2	- 1 148,1	- 698,0	- 3 005,3	- 3 889,8	- 2 042,8	- 75,8	- 119,2	- 182,1	- 5 123,7	- 6 273,4	- 3 954,8
Rémunération des salariés	- 15,6	- 4,8	- 16,7	4,8	5,2	5,7	- 32,3	- 27,3	- 34,8	- 10,9	- 7,7	- 4,4	- 43,9	- 60,3	- 39,7	1,9	3,5	10,4	- 96,0	- 91,4	- 79,4
Revenus des investissements	- 223,6	- 142,4	- 208,6	- 12,3	- 15,2	- 15,7	- 802,5	- 931,9	- 761,9	- 950,3	- 1 140,4	- 693,6	- 2 961,4	- 3 829,4	- 2 032,2	- 77,7	- 122,7	- 192,5	- 5 027,8	- 6 182,1	- 3 875,5
dont intérêt dette extérieure publique	- 31,1	- 30,6	- 20,0	- 6,3	- 9,1	- 9,8	- 84,2	- 140,0	- 63,9	- 92,3	- 82,2	- 64,4	- 3,7	- 0,4	- 0,4	- 10,9	- 10,1	- 15,6	- 228,5	- 272,5	- 174,1
dont intérêt dette extérieure privée	- 66,9	- 66,7	- 50,5	- 6,3	- 6,5	- 6,4	- 4,3	- 4,3	- 4,3	- 865,6	- 1 066,7	- 640,0	- 2 965,8	- 3 837,4	- 2 011,5	- 85,9	- 124,0	- 188,5	- 3 994,7	- 5 107,7	- 2 901,3
<b>Solde des transferts courants</b>	213,0	267,6	131,5	30,5	32,4	36,5	181	- 21,0	- 21,0	- 117,9	- 135,7	- 91,9	- 21,9	- 27,2	- 33,5	288,1	218,2	345,7	373,7	334,3	367,3
Privé	149,7	204,1	70,1	1,7	2,3	2,9	- 25,2	- 28,3	- 28,3	- 88,8	- 102,2	- 58,7	- 20,4	- 25,6	- 32,0	254,2	181,1	311,0	276,2	231,4	265,1
Public	63,3	63,5	61,4	28,8	30,1	33,6	7,1	7,3	7,3	- 34,1	- 33,5	- 33,2	- 1,5	- 1,5	- 1,5	33,9	37,0	34,6	97,5	102,9	102,2
<b>COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	230,0	306,9	585,1	- 8,7	47,0	58,8	826,3	1 092,9	427,1	- 776,7	- 931,5	- 555,4	251,2	90,4	705,5	- 227,9	1,4	- 97,5	294,3	607,0	1 123,6
Compte de capital	94,5	65,9	86,9	25,4	29,7	274,2	15,2	17,7	14,5	0,0	119,8	8,0	0,0	0,0	0,0	45,6	42,3	49,4	180,7	275,4	433,1
Publics (nets)	74,6	66,0	86,9	25,4	29,7	274,2	15,2	17,7	14,5	0,0	119,8	8,0	0,0	0,0	0,0	45,6	42,2	49,4	160,8	275,4	433,0
Privés (nets)	19,9	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	19,9	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières	135,5	241,0	498,2	- 34,1	17,3	- 215,4	811,1	1 075,2	412,6	- 776,7	- 1 051,3	- 563,4	251,2	90,4	705,5	- 273,5	- 40,9	- 147,0	113,6	331,7	690,6
Investissements directs (nets)	94,4	10,4	382,0	27,2	52,2	19,9	1 006,5	1 090,5	973,2	- 92,3	93,6	15,5	598,7	- 348,7	770,6	- 153,9	207,8	176,9	1 480,6	1 105,7	2 338,2
Investissements de portefeuille (nets)	- 1,7	- 18,2	3,1	0,0	0,0	0,0	- 0,7	- 0,8	- 0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	3,1	1,7	1,3	- 15,9	3,9
Autres investissements nets	42,7	248,9	113,1	- 61,3	- 34,9	- 235,3	- 194,7	- 14,6	- 559,7	- 684,4	- 1 144,9	- 578,9	- 347,5	439,1	- 65,1	- 123,2	- 251,8	- 325,6	- 1 368,4	- 758,1	- 1 651,5
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	72,3	43,8	88,3	2,2	3,1	20,0	- 48,9	63,6	44,1	- 97,1	- 229,7	- 191,6	- 146,3	- 210,2	- 41,4	- 57,2	- 124,4	- 118,1	- 48,9	- 166,2	- 198,8
<b>SOLDE GLOBAL</b>	439,2	149,3	145,2	- 59,9	- 38,1	- 7,2	95,7	1 104,5	- 185,2	6,2	255,7	- 94,9	186,4	373,1	- 627,3	104,3	212,7	- 350,5	772,9	2 057,3	- 1 119,8
<b>FINANCEMENT</b>	- 439,2	- 149,3	- 145,2	59,9	38,1	7,2	- 95,7	- 1 104,5	185,2	- 6,2	- 255,7	94,9	- 186,4	- 373,1	627,3	- 104,3	- 212,7	350,5	- 772,9	- 2 057,3	1 119,8
Variation des réserves officielles (baisse +)	- 439,2	- 149,3	- 145,2	26,2	- 10,3	- 0,8	- 43,7	- 843,3	125,4	- 8,5	- 370,7	94,9	- 186,4	- 373,1	627,3	- 124,3	- 209,3	350,5	- 775,9	- 1 956,0	1 052,1
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	32,7	48,3	8,0	- 52,0	- 261,2	59,8	2,4	115,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	- 3,4	0,0	3,0	- 101,3	67,8
Variation des amirés extérieurs (basse -)	0,0	0,0	0,0	25,3	30,8	- 94,7	- 1327,9	- 1 502,3	- 19,2	0,0	- 4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	19,8	- 3,4	0,0	- 1 282,8	- 1 479,7	- 119,8
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	7,4	17,5	102,7	1275,9	1241,1	78,9	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	1 285,9	1 378,4	181,6

(a) : estimation  
Source : BEAC

## 2. Dette publique extérieure

Le stock global de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a reculé de 8,0 %, pour se situer à 5 514,5 milliards en 2009 (18,6% du PIB) contre 5 995,1 milliards en fin 2008 (17,6 % du PIB). Le service de la dette a représenté pendant cette période 9,6 % des recettes budgétaires, contre 15,3 % en 2008 et 5,5 % des exportations de biens et services, contre 8,1 % en 2008.

Au **Cameroun**, le stock de la dette a enregistré un accroissement de près de 3,6 % compte tenu des tirages effectués en cours d'année de l'ordre de 140 milliards, représentant 1 % du PIB, contre 42,8 milliards un an auparavant. Le stock de la dette en fin 2009 s'est établi à 1 064 milliards, représentant 9,4 % du PIB. Le service de la dette rapporté aux recettes budgétaires est passé 4,9 % à 4,4 %.

En **République Centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure s'est réduit de 57,1 % en raison des allègements consentis par certains créanciers extérieurs après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. A cet effet, le Gouvernement a bénéficié d'une annulation partielle du stock de sa dette publique extérieure de l'ordre de 255,4 milliards. En définitive, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB en fin 2009 s'est établi à 25,5 % contre 63,1 % un an plus tôt.

Au **Congo**, le stock de la dette s'est élevé à 2 308,9 milliards (56 % du PIB) en 2009 contre 2 706,8 milliards en 2008, soit une diminution de 14,7 %. Les réaménagements obtenus en 2009, de l'ordre de

68,5 milliards au titre des échéances courantes et de 10,5 milliards au titre des arriérés, se sont traduits par une réduction du ratio du service de la dette extérieure rapporté au PIB (4,2 % en 2009 contre 6,7 % en 2008) et aux exportations de biens et services non facteurs (5,7 % en 2009 contre 8 % en 2008).

Au **Gabon**, le stock de la dette a enregistré une diminution de plus de 7 % du fait des remboursements effectués en cours d'année, de l'ordre de 152,8 milliards. Le stock de la dette en fin 2009 s'est établi à 674,4 milliards, représentant 13,1 % du PIB. Le service de la dette rapporté aux recettes budgétaires est ressorti à 13 % en 2009.

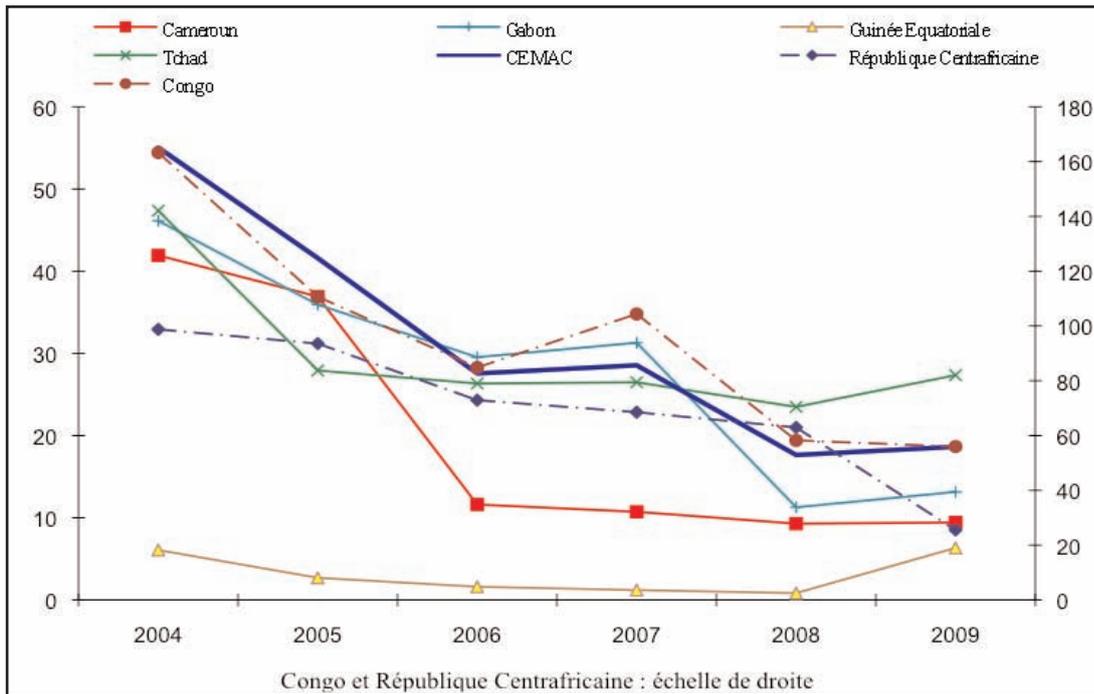
En **Guinée Equatoriale**, le stock de la dette publique extérieure s'est fortement accru, passant de 59,3 milliards en fin 2008 à 297,5 milliards en fin 2009, suite aux tirages effectués en cours d'année de l'ordre de 240 milliards pour le financement du déficit budgétaire de l'exercice. Le stock de la dette en fin 2009 a représenté 6,3 % du PIB, contre 0,8% un an auparavant tandis que le service de la dette s'est maintenu à 0,1 % des recettes budgétaires.

Au **Tchad**, le stock de la dette a enregistré une légère augmentation de 4 % sous l'effet du niveau relativement élevé des nouveaux emprunts (58,3 milliards) par rapport aux remboursements (22,7 milliards) effectués en cours d'année. Le stock de la dette en fin 2009 a atteint 914,4 milliards, représentant 27,3 % du PIB. Dans le même temps, le ratio du service de la dette rapporté aux recettes budgétaires est passé de 6,4 % à 7,1 %.

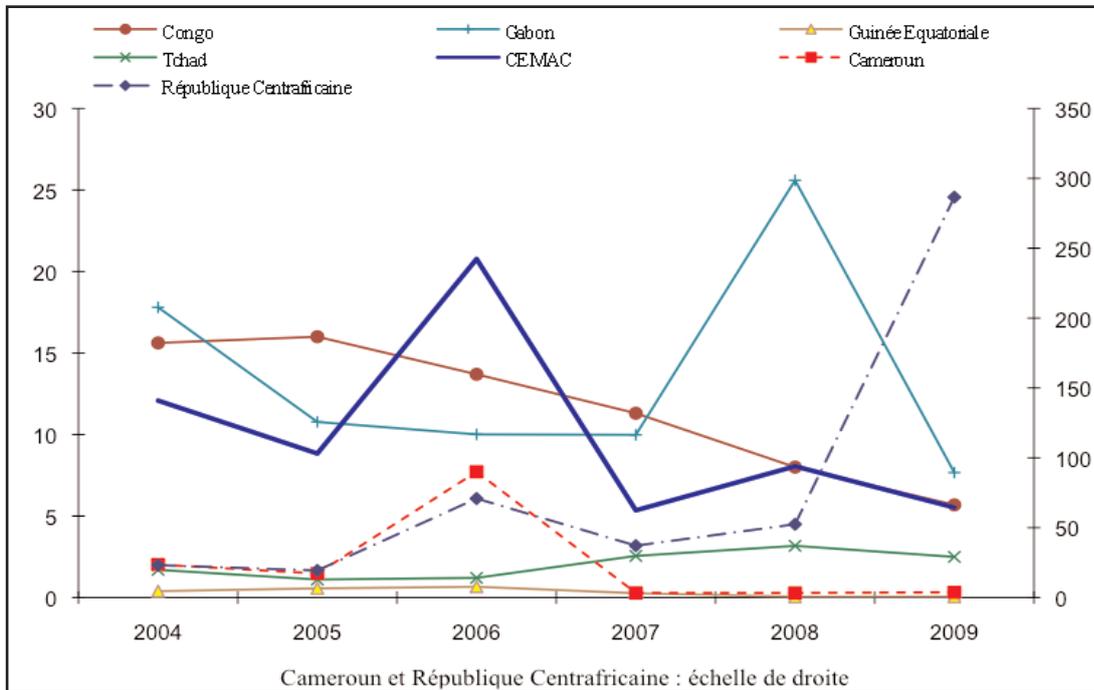
**Tableau 10 : Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC**  
(en milliards de FCFA courants)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)
<b>ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE</b>	<b>1 080,0</b>	<b>1 062,5</b>	<b>942,1</b>	<b>445,1</b>	<b>413,7</b>	<b>389,0</b>	<b>1 738,9</b>	<b>2 457,6</b>	<b>2 677,5</b>	<b>1 469,4</b>	<b>1 709,6</b>	<b>727,5</b>	<b>71,9</b>	<b>62,4</b>	<b>59,3</b>	<b>903,4</b>	<b>891,0</b>	<b>857,3</b>	<b>5 718,8</b>	<b>6 596,8</b>	<b>5 662,8</b>
Tirages	42,8	42,8	140,0	0,0	0,0	0,0	31,8	46,7	1,1	494,6	54,4	99,6	0,0	0,0	240,0	23,5	19,0	58,3	592,7	162,9	539,0
Service dû	101,5	109,0	96,9	42,7	51,3	255,4	321,9	311,6	173,2	346,7	1118,7	217,2	13,3	3,5	2,2	47,1	62,8	38,3	873,1	1 656,8	783,1
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	10,0	2,9	247,4	128,4	107,2	68,5	2,4	119,8	0,0	13,3	3,5	2,2	0,2	0,0	0,0	154,2	233,4	318,0
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	5,0	17,5	8,0	80,7	17,9	14,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	85,9	35,4	22,5
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	47,7	89,3	53,9	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	209,1	61,9
Service payé	101,5	109,0	96,9	5,0	17,5	0,0	188,0	193,0	93,7	344,3	988,9	217,2	0,0	0,0	0,0	25,4	62,8	38,3	664,1	1 381,2	446,1
<b>ENCOURS DE FIN DE PERIODE</b>	<b>1 062,5</b>	<b>1 026,9</b>	<b>1064,0</b>	<b>589,4</b>	<b>585,6</b>	<b>255,4</b>	<b>3 804,7</b>	<b>2 706,9</b>	<b>2 308,9</b>	<b>1 714,5</b>	<b>727,6</b>	<b>674,4</b>	<b>62,4</b>	<b>59,3</b>	<b>297,5</b>	<b>915,9</b>	<b>878,8</b>	<b>914,4</b>	<b>8 149,4</b>	<b>5 995,1</b>	<b>5 514,5</b>
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	175,8	206,6	112,0	1 347,1	29,3	416,5	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,9	21,5	21,5	1 562,6	257,5	550,0
<b>Indicateurs (en pourcentage)</b>																					
Service dette / PIB	1,0	1,0	0,9	5,0	5,4	25,5	8,8	6,7	4,2	6,3	17,3	4,2	0,3	0,0	0,0	1,4	1,7	1,1	3,1	4,9	2,6
Service dette / recettes budgétaires	5,2	4,9	4,4	51,1	55,4	253,3	20,6	12,7	13,1	21,2	53,8	13,0	0,6	0,1	0,1	6,3	6,4	7,1	10,5	15,3	9,6
Services dette / exportations	3,3	3,3	3,8	37,1	52,5	286,5	11,3	8,0	5,7	10,0	25,6	7,7	0,3	0,1	0,1	2,6	3,2	2,5	5,3	8,1	5,5
<b>Stock dette / PIB</b>	<b>10,7</b>	<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>68,5</b>	<b>63,0</b>	<b>25,5</b>	<b>104,4</b>	<b>58,2</b>	<b>56,0</b>	<b>31,3</b>	<b>11,3</b>	<b>13,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>6,3</b>	<b>26,5</b>	<b>23,5</b>	<b>27,3</b>	<b>28,5</b>	<b>17,6</b>	<b>18,6</b>

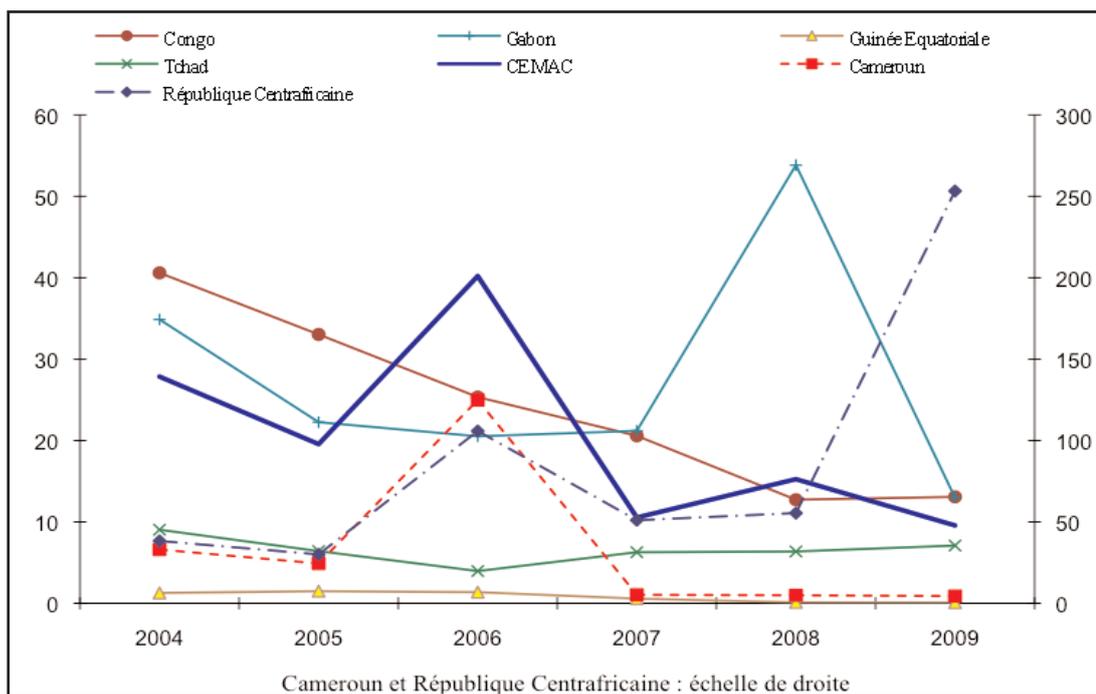
**Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)**



**Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)**



**Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)**



### 3. Compétitivité extérieure

En 2009, les pertes de positions compétitives des pays de la CEMAC, mesurées par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER), ont ralenti.

Le TCER s'est apprécié de 4,1 %, contre une hausse de 9,2 % en 2008. Cette évolution est la conséquence d'une perte de positions compétitives sur le front des importations (+ 5,9 %), atténuée par un gain de positions concurrentielles du côté des exportations (- 2,7 %)<sup>12</sup>. Ce ralentissement résulte de la décélération des pressions inflationnistes dans les Etats de la Sous-région, combinée avec une dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des différents partenaires commerciaux.

La contre-performance sur le volet des importations est consécutive à la hausse des prix, et ce malgré l'évolution favorable du franc CFA par rapport aux monnaies de certains partenaires et concurrents commerciaux. Ainsi, le différentiel d'inflation en glissement annuel de la CEMAC a été défavorable avec l'UEMOA (+ 3,7 %), la France (+ 1,9 %), la Chine (+ 1,3 %), la Zone Euro (+ 1,1 %) et les Etats-Unis (+ 0,1 %). En revanche, il est ressorti favorable comparativement au Nigeria (- 9,9 %) et à la République Démocratique du Congo (- 50,3 %). Parallèlement, le taux de change effectif nominal s'est déprécié de 3,6 % par rapport à 2008 sous l'effet de l'évolution du dollar et du yuan.

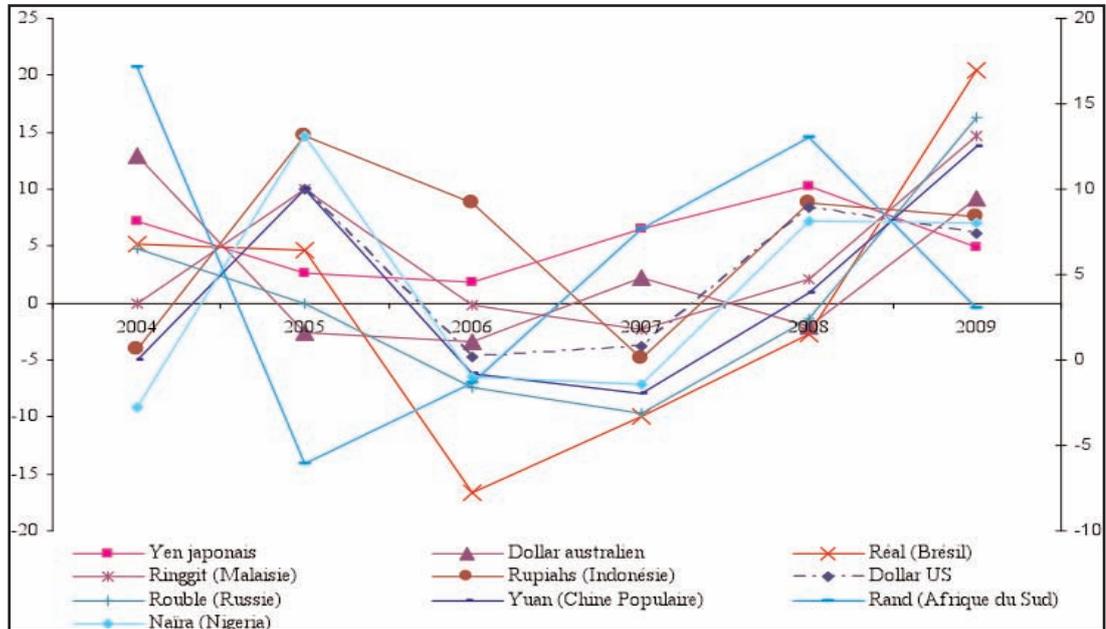
S'agissant des exportations, l'appréciation du dollar américain a entraîné un gain de positions concurrentielles, avec une baisse de 2,7 % du TCER des exportations. En effet, la monnaie américaine,

monnaie de facturation de la plupart des produits d'exportation de la sous-région, s'est appréciée de 5,3 %, s'échangeant en moyenne à 472 F CFA en 2009, contre 448,2 F CFA un an plus tôt. Cette dynamique a été la même pour les monnaies de certains partenaires commerciaux, à l'instar du yen japonais, du rand sud-africain et du yuan chinois, qui se sont respectivement appréciés de 14,5 %, 3,1 % et 6,9 % par rapport au franc CFA. En revanche, la livre sterling anglaise et le naïra nigérian se sont dépréciés de 11,9 % et 18,2 %.

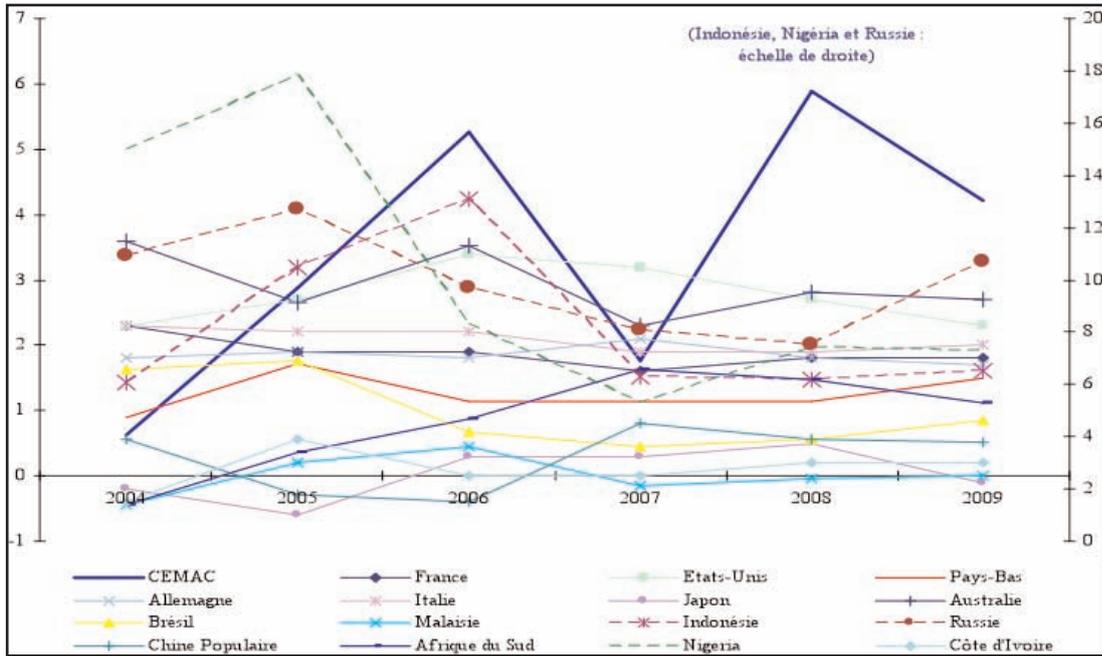
Pour 2009, l'ensemble de la Communauté a accusé une perte de compétitivité cumulée de 1,4 % depuis la dévaluation du F CFA, contre un gain de compétitivité cumulé de 2,6 % en 2008 et 10,9 % en 2007. Le Cameroun, la République Centrafricaine et le Gabon ont dégagé des gains de positions concurrentielles respectivement de 1,1 %, 2,2 % et 1,5 %. A l'inverse, le Congo (- 1,5 %), la Guinée Equatoriale (- 4,9 %) et le Tchad (- 3,5 %) ont enregistré des pertes de positions concurrentielles. Depuis 1994, les marges de compétitivité par pays se présentent de la manière suivante : + 13,2 % pour le Cameroun contre + 45,4 % en 1994, + 21,1 % pour la République Centrafricaine contre + 42,2 % en 1994, - 23,7 % pour le Congo contre + 25,4 % en 1994, + 9 % pour le Gabon contre + 25,5 % en 1994, - 66,2 % pour la Guinée Equatoriale contre + 22,8 % en 1994, 11 % pour le Tchad contre 31,3 % en 1994. En définitive, la détérioration de la compétitivité des économies de la CEMAC s'est poursuivie, sur la base du TCER, bien que le taux de change d'équilibre de la Sous-région reflétant les fondamentaux économiques demeure satisfaisant.

<sup>12</sup> La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

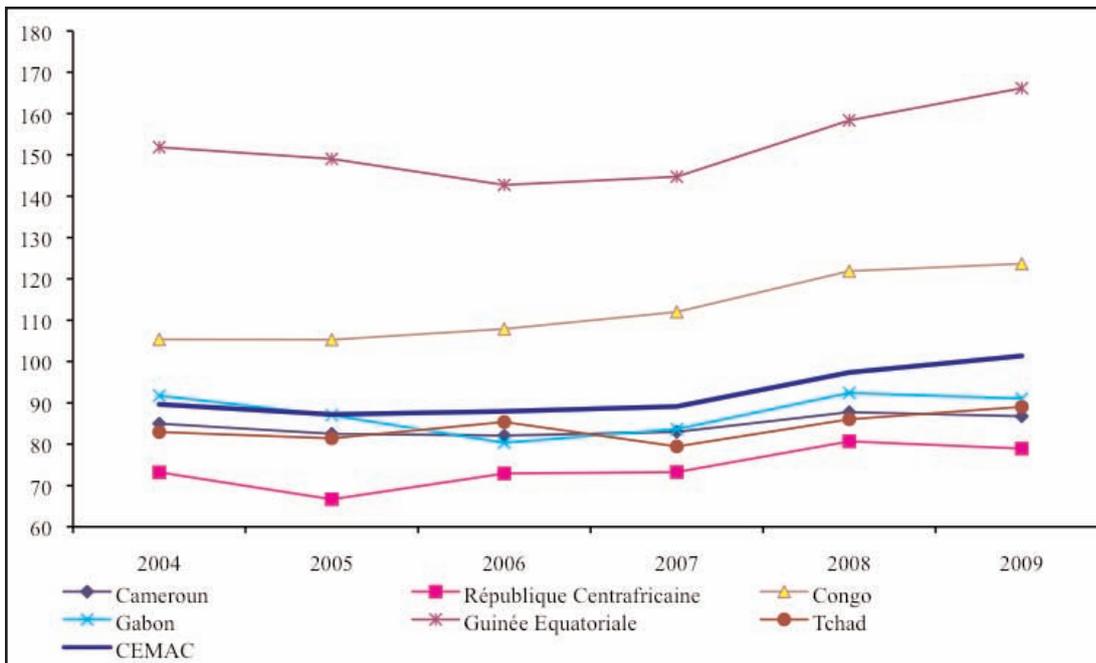
**Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA (cotation au certain)**



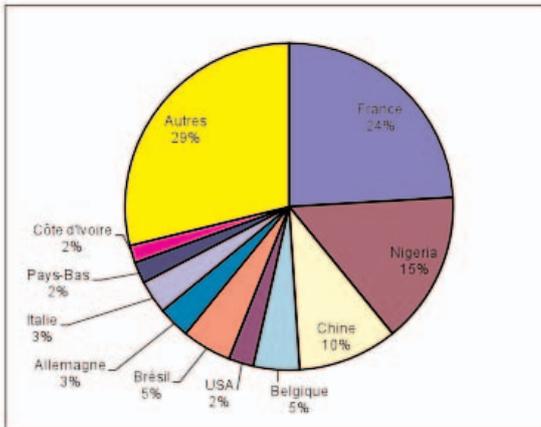
**Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC**



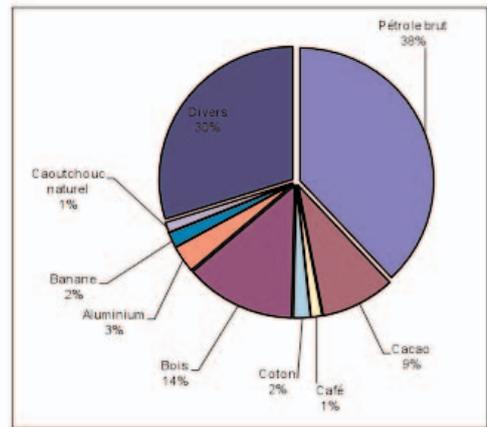
**Graphique 14 : Evolution du taux de change effectif réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100 : 1993)**



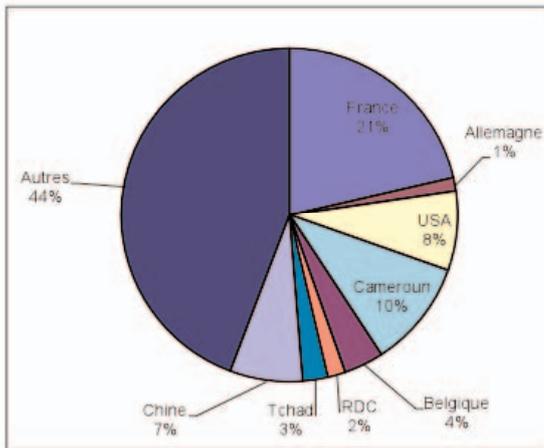
**Principaux partenaires commerciaux du Cameroun (fournisseurs) en 2008**



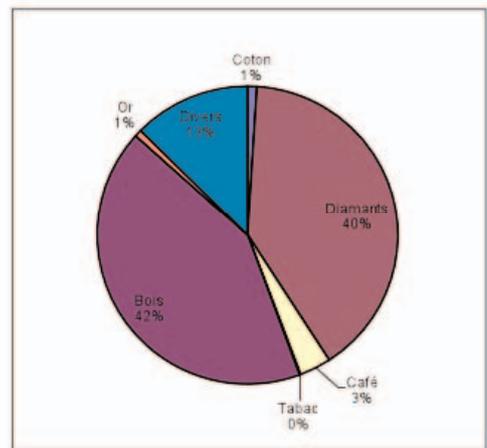
**Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2009**



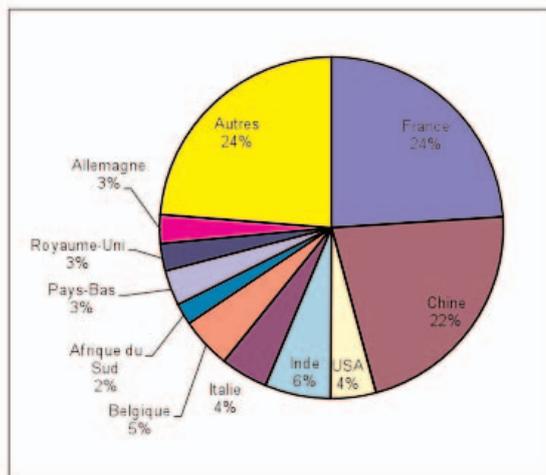
**Principaux partenaires commerciaux de la République Centrafricaine (fournisseurs) en 2008**



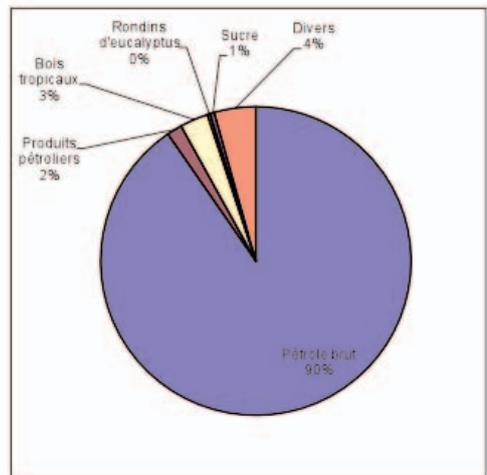
**Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine en 2009**



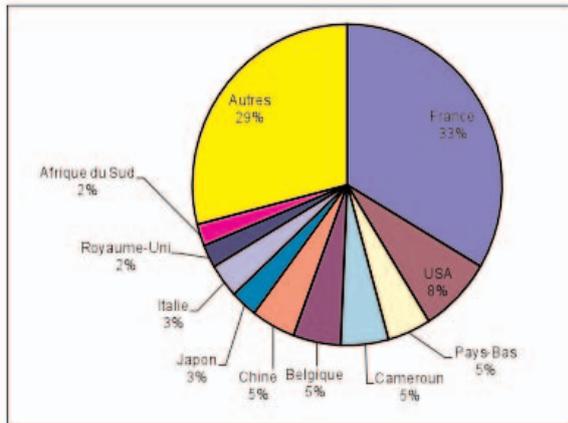
**Principaux partenaires commerciaux du Congo (fournisseurs) en 2008**



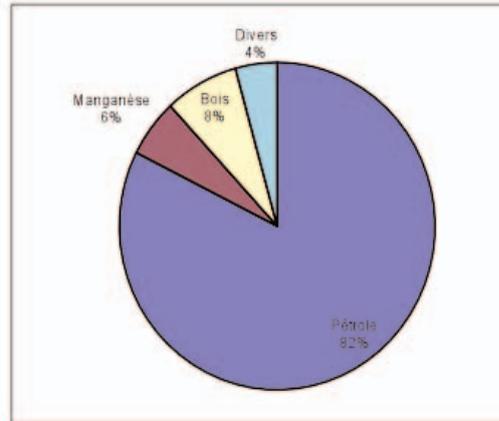
**Principales exportations (FOB) du CONGO en 2009**



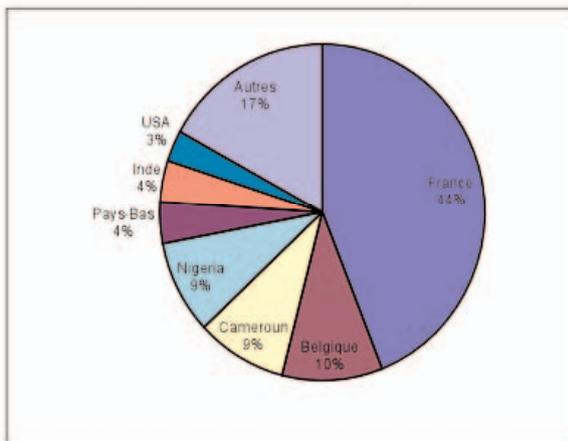
**Principaux partenaires commerciaux du Gabon (fournisseurs) en 2008**



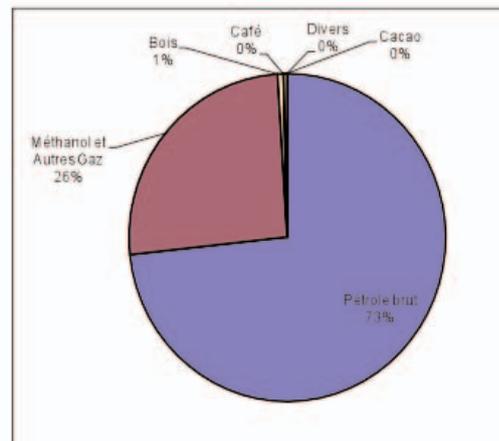
**Principales exportations (FOB) du GABON en 2009**



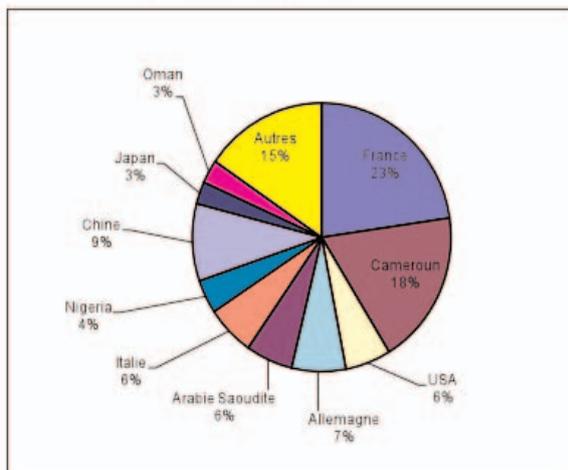
**Principaux partenaires commerciaux de la Guinée Equatoriale (fournisseurs) en 2008**



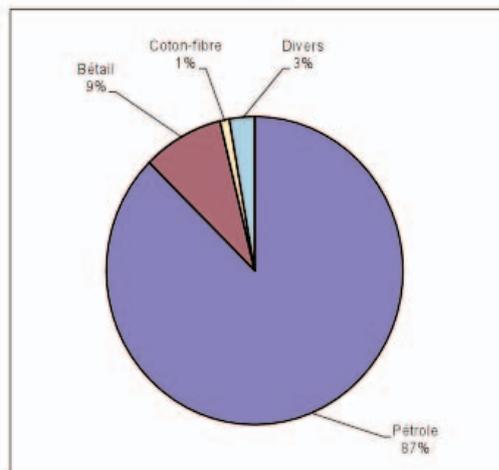
**Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale en 2009**



**Principaux partenaires commerciaux du Tchad (fournisseurs) en 2008**



**Principales exportations (FOB) du Tchad en 2009**





TITRE II :

**Monnaie, Crédit,  
Système Bancaire et  
Financier,  
Réserves Extérieures**





# CHAPITRE I

## POLITIQUE MONETAIRE

### A. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

#### 1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale<sup>13</sup> (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro<sup>14</sup> ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et, la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

- a - les objectifs de refinancement sont réduits :
  - de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
  - de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditricie en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

<sup>13</sup> La Convention régissant l'UMAC est entrée en vigueur le 25 juin 1999 lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC à Malabo. Les nouveaux Statuts de la BEAC sont, quant à eux, entrés en vigueur le 23 septembre 2007.

<sup>14</sup> Depuis le 1er janvier 1999, la parité est de 655,957 francs CFA pour un (1) euro.

- b - le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de Finances Publiques.

## 2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

En vertu de l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau

général des prix, la norme communautaire étant fixée à 3 % au maximum.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC, comme la plupart des Banques Centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la variable centrale.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Au cours de l'année 2009, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un contexte marqué au plan externe par un reflux des prix des matières premières et une faible demande mondiale ; et au plan interne, par un fort ralentissement économique et une atténuation des tensions sur les prix. Les risques pesant sur la stabilité monétaire étant globalement maîtrisés, le Comité de Politique Monétaire a adopté une approche accommodante, en vue de soutenir l'activité économique.

## Encadré n° 1 : « Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC »

### A. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'Euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

### B. Instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1<sup>er</sup> juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action, qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

#### 1. Politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de supports à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme

avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO)<sup>15</sup> fixé par le Comité de Politique Monétaire, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Comité de Politique Monétaire (Taux d'Intérêts sur les Placements ou TISP).

## **2. Politique des réserves obligatoires**

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique Monétaire peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

---

<sup>15</sup> TIAO signifie Taux d'Intérêt des Appels d'Offres. Il constitue le principal taux directeur de la BEAC.

## Encadré n° 2 : « Politique des taux d'intérêt de la BEAC »

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

### A. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

### B. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

#### 1. Interventions en faveur des établissements de crédit

##### 1.1. Injections de liquidités

##### 1.1.1. Sur le guichet A :

- le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres « à la française », en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des Pouvoirs Publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base ;
- le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible ;
- le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP) ;

- le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

#### 1.1.2. Sur le guichet B :

Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

#### 1.2. Ponctions de liquidités

Le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours).

### 2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, les taux des avances aux Trésors sont manipulés dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- et, le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats.

### 3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. La COBAC a été chargée de veiller à l'application de cette décision et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients. Jusqu'au 02 juillet 2008, les établissements de crédit étaient tenus de respecter les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM).

Ces deux bornes étaient déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Comité de Politique Monétaire, s'appliquait aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM, qui s'appliquait à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, était égal au taux de pénalité plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Par la suite, au cours de la réunion ordinaire du 02 juillet 2008, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a décidé de la suppression du Taux Débitur Maximum et du maintien du Taux Créditeur Minimum, avec une réduction de 100 points de base.

### Encadré n° 3 : « Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC »

Sur décision du Gouverneur n° 08/GR/2006 en date du 06 avril 2006, faisant suite aux résolutions des Conseils d'Administration des 30 janvier et 27 mars 2006 et des Comités Ministériels des 31 janvier et 29 mars 2006, les dépôts spéciaux des Organismes Publics ont été supprimés et remplacés par les Placements Publics.

Les principes de base, les principales caractéristiques des nouveaux produits de placement public et leur grille de rémunération sont fixés comme suit :

#### A. Principes de base

L'un des principes fondamentaux de ce dispositif était la discrimination du taux d'intérêt servi sur les dépôts spéciaux suivant la position de l'Etat au compte d'avances statutaires. Néanmoins, compte tenu notamment de la volonté de la Banque d'offrir une rémunération attrayante aux Trésors et Comptables publics et de maintenir dans la CEMAC les liquidités budgétaires excédentaires, le Comité de Politique Monétaire, en sa session du 02 juillet 2008, avait décidé de l'abandon de cette règle de discrimination. Par conséquent, dans le cadre de la politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC, les nouveaux principes consistent à :

- traiter les Trésors et Comptables publics hors mécanisme du marché monétaire en leur offrant les trois produits de placement que sont i) les Fonds de réserve pour les Générations Futures, ii) les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires et iii) les dépôts spéciaux classiques ;
- indexer la rémunération de ces dépôts publics sur le rendement du Compte d'Opérations et établir une hiérarchie des taux servis en fonction de la maturité de chaque produit (effet cascade), le  $TISPP_0$  constituant le taux « mère » à partir duquel tous les autres taux de rémunération découlent. La formule de calcul du  $TISPP_0$  est la suivante :  $TISPP_0 = TRCO - X \%$  ; où  $TISPP_0$  désigne le Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures ; TRCO, le Taux de Rendement des avoirs en Compte d'Opérations et X, la marge BEAC fixée désormais par le Comité de Politique Monétaire ;
- servir un taux d'intérêt unique sur les dépôts classiques quelle que soit la position de l'Etat concerné au compte d'avances statutaires.

Par ailleurs, compte tenu de la création du Comité de Politique Monétaire, la délégation de pouvoirs au Gouverneur en matière de manipulation des taux d'intérêt sur les placements publics a été supprimée.

## B. Principales caractéristiques des produits

Les nouveaux produits de placement public sont caractérisés principalement par :

### 1. Fonds de réserve pour les Générations Futures

- La maturité minimale est de cinq ans ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est annuelle ;
- Les intérêts sont calculés annuellement en fin de période et capitalisés.

### 2. Dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

- La maturité minimale est de six mois ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est mensuelle ;
- Les intérêts sont calculés semestriellement et reversés au compte courant du Trésor.

### 3. Dépôts spéciaux classiques des Trésors et Comptables Publics

- La maturité minimale est d'un mois ;
- La périodicité d'approvisionnement du compte est décadaire ;
- Les intérêts sont calculés mensuellement et reversés au compte courant du Trésor.

## C. Grille de rémunération des dépôts publics et pénalités

La rémunération des dépôts publics est indexée sur le rendement du Compte d'Opérations. Selon la maturité du placement, une hiérarchie des taux d'intérêt servis a été définie par la BEAC comme suit :

### 1. Fonds de réserve pour les Générations Futures

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP<sub>0</sub>) est fixé pour une année.

En cas de retrait avant l'échéance minimale de cinq ans, la rémunération est réduite rétroactivement de la manière ci-après :

- 50 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins quatre ans ;

- 40 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins trois ans ;
- 30 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins deux ans ;
- 15 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins un an ;

## **2. Dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires**

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires est le TISPP<sub>1</sub> qui dérive du TISPP<sub>0</sub> et est également un taux annuel.

En cas de retrait avant l'échéance minimale, la rémunération est réduite de 30 %.

## **3. Dépôts spéciaux classiques**

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public à servir au titre des dépôts spéciaux est le TISPP<sub>2</sub> dérivant toujours du TISPP<sub>0</sub>. Comme les précédents taux, le TISPP<sub>2</sub> est aussi fixé pour un an.

En cas de retrait avant l'échéance minimale d'un mois, la rémunération est réduite de 30 % .

## **D. Mise en place des produits**

Pour les Fonds de réserve pour les Générations Futures et le Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires, la mise en place des produits intervient à la signature d'une convention entre le Ministre en charge des Finances de l'Etat concerné et le Gouverneur de la BEAC.

S'agissant des dépôts spéciaux, la mise en place est faite après un échange de lettres entre l'Etat concerné et la BEAC, précisant les conditions et les modalités de fonctionnement. L'Etat est représenté par le Directeur du Trésor et la BEAC par le Directeur National.

## B. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Outre le maintien de la stabilité monétaire, la politique monétaire de la BEAC en 2009 a été axée sur la relance de la demande pour atténuer l'impact de la récession mondiale sur les économies des pays de la sous-région.

### 1. Evolution des objectifs monétaires et de crédit

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de

crédit pour la période allant de janvier à décembre 2009. En comparaison au dernier trimestre 2008, les objectifs de refinancement arrêtés pour le premier trimestre 2009 sont demeurés stables dans l'ensemble des pays de la sous-région à un montant global de 47,5 milliards. Pour le reste de l'année, ces objectifs ont été portés à 56,5 milliards.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2009 pour les six Etats de la CEMAC sont présentés dans les tableaux suivants.

**Tableau 11 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2009**

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
<b>Objectifs de la Masse Monétaire</b> (Variation en %)	-2,7 % - 0,7 %	-0,1 % - 1,9 %	9,2 % - 11,2 %	0,2 % - 2,2 %	9,3 % - 11,3 %	0,4 % - 2,4 %
<b>Réalisations</b>	7,0 %	13,3 %	5,3 %	2,7 %	18,8 %	1,2 %
<b>Objectifs de Refinancement</b> (en millions de FCFA)	10000	8000	16000	2000	500	20000
<b>Pointes d'utilisation de la période<sup>1</sup></b> (en millions de FCFA)	18959	Néant	7346	Néant	Néant	11400
<b>Taux d'utilisation</b>	190 %	0 %	46 %	0 %	0 %	57 %

<sup>1</sup> Au Cameroun, ce montant inclus une avance garantie par les certificats de placements à hauteur de 10 milliards et, au Congo, il représente l'encours de l'utilisation de la ligne de refinancement par la BDEAC

Source : BEAC

Globalement, la masse monétaire de la CEMAC s'est accrue de 6,6 % contre une hausse de 2,6 % projetée initialement. De la même manière, les crédits à l'économie de l'ensemble des pays de la Communauté ont augmenté de 5,6 %

contre une anticipation de hausse de 1,8 %. Pour sa part, le taux de couverture extérieure de la monnaie des pays de la CEMAC s'est établi à 102 %, proche des prévisions initiales de 102,3 %.

Au **Cameroun**, la masse monétaire a augmenté de 7 % contre - 1,7 % initialement projeté, en liaison avec l'augmentation modérée des avoirs extérieurs nets (+ 1,3 %), ainsi que de la hausse des crédits à l'économie (7,5 %) et des créances nettes sur l'Etat (3,3 %).

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire s'est sensiblement accrue de 13,3 % au lieu de 0,99 % comme prévu. Cette augmentation a résulté de la hausse des crédits à l'économie (+ 5,4 %), partiellement compensé par la baisse des créances nettes sur l'Etat (- 2,2 %) et des avoirs extérieurs nets (- 38,6 %).

Au **Congo**, la masse monétaire s'est relevée de 5,3 % comparativement à 10,2%, initialement prévu. Cette hausse a émané de l'augmentation des crédits à l'économie et des créances nettes respectivement de 24,2 % et 11,1 %. En revanche, les avoirs extérieurs nets se sont repliés de 2,5 %.

Au **Gabon**, la masse monétaire s'est accrue de 2,7 % au lieu de 1,2 % escompté initialement. Cette augmentation a résulté principalement d'une forte progression des créances nettes sur l'Etat (18,9 %). Par contre, les crédits à l'économie et les avoirs extérieurs nets se sont contractés respectivement 7,1 % et 0,9 %.

En **Guinée Equatoriale**, la masse monétaire s'est appréciée de 18,8 %, pour une prévision de 10,3 %, compte tenu de l'augmentation des crédits à l'économie (+ 10,9 %) et des créances nettes sur l'Etat (45,7 %). Pour leur part, les avoirs extérieurs nets ont chuté de 30,3 %.

Au **Tchad**, la masse monétaire a progressé de 1,2 % contre une projection de 1,4 %, sous l'impulsion d'une hausse des crédits à l'économie (14,6 %), et des créances nettes sur l'Etat (122,4 %). A l'inverse, les avoirs extérieurs nets ont chuté de 61,8 %).

## 2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux Etats

A fin décembre 2009, le montant des plafonds statutaires des Etats auprès de la BEAC, calculé sur la base des recettes budgétaires 2008, a progressé de 27 % pour s'établir à 1 942,5 milliards. Cette hausse fait suite à l'amélioration des recettes budgétaires l'année précédente, en relation notamment avec la bonne tenue du cours du pétrole, principal produit d'exportation des Etats de la CEMAC. L'année 2009 a été marquée par le gel des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux par le Comité de Politique Monétaire du 29 juin 2009, afin de favoriser l'émergence d'un marché régional des titres publics, un projet piloté par la BEAC en collaboration avec les six Etats de la CEMAC.

De même, l'encours des avances de l'Institut d'Emission aux Trésors Nationaux s'est considérablement accru, passant de 38,3 milliards au 31 décembre 2008 à 292,1 milliards une année après, reflétant la hausse des engagements des Etats, consécutivement aux crises alimentaire et financière internationales. Néanmoins, l'accroissement des utilisations ayant été moins prononcé que celui des lignes de crédit, les marges de tirages des Trésors Nationaux ont également progressé. Elles se sont élevées à 1650,4 milliards en décembre 2009, contre 1 491,2 milliards un an plus tôt.

S'agissant des crédits consolidés, au cours de la période sous revue, leur encours a évolué à la baisse, suite aux remboursements effectués par les Etats. Ainsi, le montant de la dette consolidée des Etats s'est fixé à 71,3 milliards en décembre 2009, contre 71,8 milliards un an auparavant. Toutefois, le Tchad a accumulé des arriérés en capital, soit un total de 4,869 milliards au 31 décembre 2009.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des objectifs de refinancement et des utilisations ainsi que celle des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

**Tableau 12 : Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations**

(Situation de fin de période en millions de FCFA)

		2009										
		Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre		Taux
PAYS		Utilisations au		Utilisations au		Utilisations au		Utilisations au		Utilisations au		d'utilisation au 31/12/09 (b) / (a) en %
		31/12/08	31/12/09	31/03/2009	31/12/09	30/06/09	30/06/06	30/09/09	30/09/09	31/12/09	31/12/09	
		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2009	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/09	
<b>A - CAMEROUN</b>												
1 - Trésor		318,000	0	373,480	0	418,900	0	418,900	0	418,900	0	0.00%
2 - Banques		6,000	366	10,000	6,300	10,000	8,976	10,000	6,800	10,000	684	6.84%
<b>B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>												
1 - Trésor		16,711	16,711	16,711	16,711	18,489	16,711	18,489	16,711	18,489	18,489	100.00%
2 - Banques		8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	0.00%
<b>C - CONGO</b>												
1 - Trésor		312,166	0	16,000	42,000	492,273	42,000	492,273	42,000	492,273	42,000	8.53%
2 - Banques		16,000	0	16,000	0	16,000	0	16,000	0	16,000	7,346	45.91%
<b>D - GABON</b>												
1 - Trésor		268,604	0	2,000	23,000	342,442	10,000	342,442	54,000	342,442	90,000	26.28%
2 - Banques		2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	0.00%
<b>E - GUINEE EQUATORIALE</b>												
1 - Trésor		461,705	0	461,705	0	461,705	249,651	461,705	0	461,705	0	0.00%
2 - Banques		500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0.00%
<b>F - TCHAD</b>												
1 - Trésor		152,286	21,601	20,000	21,601	208,672	41,601	208,672	106,601	208,672	141,601	67.86%
2 - Banques		15,000	2,500	20,000	5,000	20,000	2,500	20,000	11,400	20,000	5,000	25.00%
<b>G- CEMAC</b>												
1 - Trésor		1,529,472	38,312	1,594,246	103,312	1,942,481	359,963	1,942,481	219,312	1,942,481	292,090	15.04%
2 - Système bancaire		47,500	2,866	56,500	11,300	56,500	11,476	56,500	18,200	56,500	13,030	23.06%

### 3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

Dans un contexte mondial marqué par le ralentissement de l'activité globale, consécutivement à la crise financière internationale, la BEAC a procédé à un relâchement progressif de ses conditions d'intervention, en s'appuyant sur le niveau confortable de ses réserves de change accumulées au cours de ces dernières années. Ainsi, son Comité de Politique Monétaire a révisé à la baisse son taux directeur, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), qui a baissé successivement de 4,75 % à 4,50 % au premier semestre, et à 4,25 % au second semestre. Quant au Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP), il est revenu de 6,50 % à 6,25 %, puis à 6,00 %, au cours de la même période.

Parallèlement, le taux de ponction des liquidités a été ramené de 1,30 % à 1,00 % avant d'être ramené à 0,85 %, dans le souci d'orienter les ressources

bancaires vers des emplois productifs.

Dans le sillage du taux directeur, le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires est revenu de 4,75 % à 4,50 % le 26 mars 2009, puis de 4,50 % à 4,25 % le 02 juillet 2009.

Le Taux de Pénalité (TP) sur les avances consenties aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires est demeuré inchangé à 10 %. En revanche, celui qui est applicable aux établissements de crédit est revenu de 12 % à 10 % à compter du 02 juillet 2009.

S'agissant du Taux Créateur Minimum (TCM), le Comité de Politique Monétaire l'a maintenu inchangé à 3,25 % tout au long de l'année 2009.

L'évolution des différents taux d'intervention de la Banque durant les deux dernières années est retracée dans le tableau récapitulatif de la page ci-après.

**Tableau 13 : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque**

(en pourcentage)

	03.13.06	27.03.06	09.06.06	01.09.06	10.10.06	11.12.06	13.03.07	14.06.07	03.07.08	23.10.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	26.03.06	08.06.06	31.08.06	09.10.06	10.12.06	12.03.07	09.10.07	02.07.08	22.10.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	31.12.09
<b>RUBRIQUES</b>													
<b>I - OPERATIONS DESTRESORS</b> (Hors Marché)													
. Taux des avances aux Trésors	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	4,75	4,50	4,50	4,25
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
. Taux des dépôts spéciaux	Supprimé												
<b>II - MARCHE MONETAIRE</b>													
A- Injections de liquidités													
1- Guichet "A"	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	4,75	4,50	4,50	4,25
. Taux des appels d'offres (TIAO)	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,25	6,50	6,25	6,25	6,00
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	6,5-12	6,25-12	6,25-12	6,0-10,0
. Taux des interventions Ponctuelles (TISP)	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	4,75	4,50	4,50	4,25
. Taux des Avances/Cert.de Plac (TACP)*	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00
. Taux de pénalité aux banques (TPB)													
2- Guichet "B"	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables													
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)													
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	1,3000	1,0000	1,0000	0,8500
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,7125	1,7625	2,0125	2,2625	1,3625	1,0625	1,0625	0,9125
. Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TISP"	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	1,4250	1,1250	1,1250	0,9750
<b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>													
- Libres, avec 2 bornes :													
1. Taux débiteur maximum (TDM)***	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux créditeur minimum (TCM)	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25

\* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

\*\* Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO Initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO Initial.  
Le TIAO pondéré du deuxième trimestre 2007 est de 5,62500 %.

#### 4. Evolution des réserves obligatoires

Le montant des réserves imposées aux banques s'est élevé à 542,6 milliards au 31 décembre 2009, contre 510,6 milliards une année auparavant, soit une progression de 6,3 %. Cet accroissement est lié à l'augmentation des dépôts collectés par les banques.

Le 25 mars 2009, en réponse à la crise financière, le Comité de Politique Monétaire a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires des banques du groupe III (Tchad), suite à la pression croissante sur la trésorerie des banques implantées dans ce pays. Les autres coefficients applicables aux banques des groupes I et II sont restés inchangés durant toute l'année 2009, comme le montre le tableau ci-après.

A fin décembre 2009, la structure des coefficients des réserves obligatoires se présente comme suit :

##### 1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Congo et Guinée Équatoriale) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **14,00 %**

- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **10,50 %**

##### 2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun et Gabon) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **11,75 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **9,25 %**

##### 3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **7,75 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **5,25 %**

Sur la même période, le taux de rémunération des réserves obligatoires est revenu de 0,15 % à 0,10 % le 25 mars 2009, puis à 0,05 % le 02 juillet 2009.

Il convient de souligner que les banques implantées en République Centrafricaine sont toujours dispensées de la constitution des réserves obligatoires.

**Tableau 14 : Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires (en pourcentage) Date d'entrée en vigueur**

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07	20.03.08	03.07.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	19.03.08	02.07.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	au 31.12.09
<b>I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES <sup>(2)</sup></b>														
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	3,50	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75	11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	2,50	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	2,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00	7,75	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,00	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50	5,25	5,25
<b>II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES</b>	1,20	1,10	1,10	1,10	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35	0,50	0,50	0,15	0,10	0,05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité. Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est le suivant, depuis le 11 juin 2009 : Bénin : 9 % ; Mali, Niger, Burkina et Sénégal : 7 % ; Côte d'Ivoire : 5 % ; Guinée Bissau et Togo : 3 % . Ets financiers 5 % (inchangé) depuis l'institution des RO en octobre 1993.

## Encadré n° 4 : « Modalités d'application des réserves obligatoires »

Le 1<sup>er</sup> septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires.

La BEAC recourt aux réserves obligatoires pour renforcer la régulation de la liquidité bancaire. L'utilisation de cet instrument permet à la Banque Centrale de maintenir les banques « en banque », c'est-à-dire contraindre le système bancaire à solliciter l'intervention de l'Institut d'Emission, alors que les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées par l'Autorité monétaire après avis conforme la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "*comptes de réserves obligatoires*" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte-courant auprès de l'Institut d'Emission

### I - CALCUL DES RESERVES OBLIGATOIRES

#### a - Assiette des réserves obligatoires

L'assiette minimale des réserves obligatoires comprend :

- a) les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue (résidents et non-résidents) ;
- b) les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :
  - les comptes de dépôts à régime spécial ;
  - les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents).

Les chiffres de dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

## **b - Coefficient des réserves obligatoires**

Compte tenu de l'asymétrie des chocs entre les pays de la Zone d'Emission, le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, a décidé d'adopter une politique différenciée des réserves obligatoires. En fonction de la situation de liquidité du système bancaire par pays, trois groupes de pays sont constitués. Le Groupe I correspond aux pays à situation de liquidité abondante, le Groupe II comprend les pays à situation de liquidité satisfaisante et le Groupe III est constitué des pays à situation de liquidité fragile.

Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Comité de Politique Monétaire dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Après une modification des coefficients des réserves obligatoires, la BEAC laisse aux banques une période d'adaptation de deux mois au cours de laquelle aucune sanction ne leur est appliquée.

## **II - REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ET REGIME DES SANCTIONS**

### **a - Rémunération des réserves obligatoires**

Le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque.

### **b - Contrôle des déclarations des banques**

L'Institut d'Emission s'assure que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont instaurés :

- **les contrôles sur pièces**, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- **les contrôles sur place**, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou de la COBAC.

### **c - Régime des sanctions**

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

## Encadré n° 5 : « Chronique des mesures de politique monétaire »

### ● Le 20 mars 2009

Sur décision n° 01/CPM/2009 du 23 mars 2009, le Comité de Politique Monétaire a révisé à la baisse les différents taux d'intervention de l'Institut d'Emission. Ils se présentent dorénavant comme suit :

#### A. Taux d'injection des liquidités

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)... 4,50 % (au lieu de 4,75 %)
- Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP)...6,25 % (au lieu de 6,50 %)
- Taux de Pénalité aux Banques (TPB).....12,00 % (inchangé)
- Taux des avances aux Trésors à l'intérieur des plafonds statutaires.....4,50 % (au lieu de 4,75 %)
- Taux des avances aux Trésors au-delà des plafonds statutaires 10,00 % (inchangé)

#### B. Taux de ponction des liquidités (TISP)

Placements à 7 jours : 1,00 % (au lieu de 1,30 %)

Placement à 28 jours : 1,00 % majoré de 1/16ème de point

Placements à 84 jours : 1,00 % majoré de 2/16ème de point.

Sur décision du Comité de Politique Monétaire n° 02/CPM/2009 datée du 23 mars 2009, les coefficients de réserves obligatoires ont été réaménagés ainsi qu'il suit :

#### 1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Congo et Guinée-Équatoriale) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 14,00 % (inchangé)
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 10,50 % (inchangé)

#### 2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun et Gabon) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 11,75 % (inchangé)
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 9,25 % (inchangé)

### 3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 7,75% (au lieu de 9,00 %)
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 5,25% (au lieu de 6,50 %)

La suspension de l'application des réserves obligatoires aux banques centrafricaines a été maintenue.

Le Comité de Politique Monétaire, par décision n° 03/CPM/2009 en date du 23 mars 2009, a baissé le taux de rémunération des réserves obligatoires. Ce taux est revenu à 0,10 %, contre 0,15 % auparavant.

Par ailleurs sur décision du Comité de Politique Monétaire n° 04/CPM/2009, la grille de rémunération des dépôts publics par la BEAC avait été réaménagée comme suit pour compter du 26 mars 2009 :

- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP<sub>0</sub>) : 1,90 % (au lieu de 2,20 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP<sub>1</sub>) : 1,70 % (au lieu de 2,00 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP<sub>2</sub>) : 1,10 % (au lieu de 1,40 %)

#### Le 29 juin 2009

Le Comité de Politique Monétaire par décision n° 05/CPM/2009 du 29 juin 2009, a revu à la baisse les différents taux d'intervention de la Banque Centrale. Ainsi, pour compter du 02 juillet 2009, ils se présentent ainsi qu'il suit :

#### A. Taux d'injection des liquidités

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 4,25 % (au lieu de 4,50 %)
- Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) : 6,00 % (au lieu de 6,5 %)
- Taux de Pénalité aux Banques (TPB) : 10,00 % (au lieu de 12 %)
- Taux des avances aux Trésors à l'intérieur des plafonds statutaires : 4,25 % (au lieu de 4,50 %)
- Taux des avances aux Trésors au-delà des plafonds statutaires : 10,00 % (inchangé)

## **B. Taux de ponction des liquidités (TISP)**

- Placements à 7 jours : 0,85 % (au lieu de 1,00 %)
- Placement à 28 jours : 0,85 % majoré de 1/16<sup>ème</sup> de point
- Placements à 84 jours : 0,85 % majoré de 2/16<sup>ème</sup> de point.

Par ailleurs, suivant la décision n° 06/CPM/2009 du 29 juin 2009, la grille de rémunération des dépôts publics a été réaménagée. Elle s'articule de la manière suivante pour compter du 02 juillet 2009 :

- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP<sub>0</sub>) : 1,25 % (au lieu de 1,90 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP<sub>1</sub>) : 1,05 % (au lieu de 1,70 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat ne recourt pas aux avances de la BEAC (TISPP<sub>2</sub>) : 0,85 % (au lieu de 1,10 %)

Enfin, par décision n° 07/CPM/2008 du 29 juin 2009, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a révisé à la baisse le taux de rémunération des réserves obligatoires. De 0,10 %, ce taux est revenu à 0,05 % pour compter du 02 juillet 2009.

## CHAPITRE II

# EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE

L'activité du Marché Monétaire a été marquée en 2009 par l'augmentation du volume des liquidités injectées par la Banque Centrale, la progression des placements des établissements de crédit auprès de l'Institut d'Emission ainsi que par l'accroissement des volumes de liquidités échangées sur le compartiment interbancaire.

### A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

L'activité du Marché Monétaire a été caractérisée par l'augmentation du volume des avances de l'Institut d'Emission d'une part, et le relèvement du niveau des liquidités ponctionnées, d'autre part.

#### 1. Injections de liquidités (Guichets A et B)

En 2009, l'encours moyen des injections de liquidités sur le Marché Monétaire a augmenté, s'élevant à 17,2 milliards, contre 11,7 milliards en 2008. Cette hausse s'explique par le recours soutenu du système bancaire camerounais et tchadien au refinancement de la Banque Centrale, pour faire face à la progression de leurs créances sur le marché du crédit.

##### 1.1. Evolution du Guichet A

Le montant moyen des liquidités injectées par la BEAC à travers le Guichet A s'est légèrement accru, passant de 11,7 milliards en décembre 2008 à 12,8 milliards un an plus tard.

L'essentiel des interventions a été réalisé sous forme d'appels d'offres positifs.

- **Interventions au titre des appels d'offres positifs**

Le volume moyen des avances de la BEAC au titre des appels d'offres positifs a sensiblement progressé au cours de la période de référence, évoluant de 3,8 milliards en décembre 2008 à 12,8 milliards en décembre 2009.

Au **Cameroun**, le niveau moyen des facilités octroyées au système bancaire à travers le mécanisme d'appel d'offres positif a été multiplié par 14, passant de 352 millions en décembre 2008 à 5,1 milliards une année plus tard. Cet accroissement est dû aux tensions de trésorerie d'un établissement de crédit.

Au **Tchad**, le montant moyen des concours de l'Institut d'Emission a plus que doublé, s'élevant à 7,7 milliards en 2009, contre 3,4 milliards douze mois plus tôt. Les banques implantées au Tchad ont reçu 60,2 % du montant total des offres retenues en raison principalement du recours soutenu des banques tchadiennes aux avances de la Banque Centrale.

En **République Centrafricaine**, au

**Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, les établissements de crédit n'ont pas soumissionné aux appels d'offres positifs en 2009, en raison de leur liquidité suffisante.

- **Interventions au titre des prises en pension**

L'encours moyen des prises en pension a chuté de 523 millions en décembre 2008 à 2 millions en décembre 2009. Seuls les établissements de crédit exerçant au **Cameroun** et au **Tchad** ont recouru régulièrement à ce mode de refinancement.

Aucune des banques implantées en **République Centrafricaine**, au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, n'a recouru à l'Institut d'Emission au titre des prises en pension.

- **Autres interventions**

En dehors des interventions dites classiques, la Banque Centrale a été sollicitée en 2009 pour des opérations exceptionnelles, sous la forme d'avances garanties par des certificats de placement.

En effet, quatre avances, garanties par des certificats de placement (dont trois pour le Cameroun et une pour le Tchad), ont été accordées par l'Institut d'Emission. Une pointe de 1 000 millions a été enregistrée au cours du mois de mars 2009. L'encours au 31 décembre 2009 a été nul, contre 7,4 milliards un an auparavant.

Au titre des avances au taux de pénalité pour le non-respect des règles édictées, seul un établissement de crédit implanté au Cameroun a eu recours à ce type de concours, pour un montant total de 20 millions.

Au cours de l'année 2009, aucun dépassement de l'Objectif de refinancement n'ayant été observé, aucune

intervention ponctuelle n'a été sollicitée à l'Institut d'Emission.

## 1.2. Evolution du Guichet B

Les interventions de l'Institut d'Emission à travers son guichet secondaire (Guichet B) se sont considérablement accrues en 2009. L'encours moyen des avances accordées aux banques à travers ce Guichet, qui est réservé au refinancement des crédits à moyen terme, s'est établi à 4,4 milliards en 2009, contre un montant nul un an auparavant.

## 2. Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)

L'encours moyen des placements bancaires auprès de la Banque Centrale à travers la procédure d'appel d'offres négatif a progressé, s'élevant à 639,1 milliards en décembre 2009, contre 629,7 milliards douze mois plus tôt.

En décembre 2009, la répartition par pays de l'encours global des placements des établissements de crédit auprès de la Banque Centrale est la suivante :

- Cameroun : 24,2 % ;
- République Centrafricaine : 0,5 % ;
- Congo : 23,7 % ;
- Gabon : 18,3 % ;
- Guinée Equatoriale : 33,3 % ;
- le Tchad : 0,0 %.

Au **Cameroun**, le montant moyen des placements bancaires est revenu de 160,1 milliards en décembre 2008 à 154,9 milliards une année plus tard.

En **République Centrafricaine**, le volume moyen des liquidités ponctionnées par l'Institut d'Emission s'est établi à 2,8 milliards en 2009, contre 2,1 milliards un an plus tôt.

Au **Congo**, le niveau moyen des placements des établissements de crédit à la BEAC a substantiellement baissé. Il s'est situé à 151,7 milliards en 2009, contre 208,5 milliards en décembre 2008.

Au **Gabon**, l'encours moyen des reprises de liquidités effectuées par la Banque Centrale a chuté, ressortant à 116,8 milliards à la fin de la période sous revue, contre 165,7 milliards en décembre 2008.

En **Guinée Equatoriale**, le volume moyen des liquidités ponctionnées s'est accru de manière significative pour attein-

dre 212,9 milliards en décembre 2009, contre 92,1 milliards une année auparavant.

Au **Tchad**, le montant moyen des placements bancaires a fléchi, revenant à un montant nul en décembre 2009, contre 1,1 milliard en décembre 2008.

**Tableau 15 a : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**  
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)	
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des trans- actions interbanc. (montants effectifs des transactions)		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL				Crédits à moyen terme irrévocables
<b>1. CAMEROUN</b>										
DEC. 08	352	7	3 548	0	0	3 907	0	3 907	6 500	160 081
JAN. 09	344	7	0	0	0	351	0	351	1 200	174 032
FEV. 09	3 681	9	0	0	0	3 690	0	3 690	3 000	212 375
MARS 09	5 652	3	645	0	0	6 300	0	6 300	10 000	210 033
AVRIL 09	9 855	3	0	0	0	9 858	0	9 858	2 000	179 483
MAI 09	9 911	1	0	0	0	9 912	0	9 912	3 000	244 258
JUIN 09	9 318	6	0	0	7	9 332	0	9 332	2 000	282 766
JUIL. 09	8 945	1	323	0	6	9 275	0	9 275	58 267	217 516
AOUT 09	7 375	0	0	0	0	7 375	0	7 375	107 535	162 952
SEPT. 09	6 797	2	167	0	6	6 972	0	6 972	12 200	165 067
OCT. 09	6 143	0	0	0	1	6 144	24	6 168	8 000	157 065
NOV. 09	5 358	0	0	0	0	5 358	12	5 370	0	147 467
DEC. 09	5 066	2	0	0	0	5 068	360	5 428	0	154 855
<b>2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 087
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 758
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 214
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 025
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 812
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 611
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 485
JUIL. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 416
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 298
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 303
OCT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	863
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 847
<b>3. CONGO</b>										
DEC. 08	0	0	3 871	0	0	3 871	0	3 871	0	208 549
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	208 152
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 590
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 977
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	219 683
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215 684
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 190
JUIL. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 061
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	211 981
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 443
OCT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	219 823
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	220 850
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	4 028	4 028	0	151 677

**Tableau 15 b : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit  
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**  
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTER- VENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.garanties p/des cert.placem.	Intervnetion Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL				Crédits à M.T. irrévocabl.
<b>4. GABON</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 727
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 990
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 652
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 100
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 321
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 399
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 117
JUIL. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 652
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	128 631
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 128
OCT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 160
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 192
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 765
<b>5. GUINEE EQUATORIALE</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 097
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 355
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	321 215
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 096
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 500
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 387
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 834
JUIL. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 226
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 903
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 167
OCT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355 000
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258 400
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 935
<b>6. TCHAD</b>										
DEC. 08	3 448	516	0	0	0	3 964	0	3 964	0	1 129
JAN. 09	4 632	0	0	0	0	4 632	0	4 632	0	0
FEV. 09	2 275	0	0	0	0	2 275	0	2 275	0	1 929
MARS 09	2 887	0	355	0	0	3 242	0	3 242	1 000	9 839
AVRIL 09	4 367	233	0	0	0	4 600	0	4 600	3 000	12 700
MAI 09	4 694	0	0	0	0	4 694	0	4 694	0	9 000
JUIN 09	3 400	0	0	0	0	3 400	0	3 400	0	6 767
JUIL. 09	4 048	403	0	0	0	4 451	0	4 451	2 000	3 661
AOUT 09	6 161	97	0	0	0	6 258	0	6 258	2 000	774
SEPT. 09	8 810	167	0	0	0	8 977	0	8 977	2 000	1 467
OCT. 09	9 087	141	0	0	0	9 228	0	9 228	1 500	774
NOV. 09	8 547	31	0	0	0	8 578	0	8 578	1 500	133
DEC. 09	7 744	0	0	0	0	7 744	0	7 744	1 500	0
<b>7. CEMAC</b>										
DEC. 08	3 800	523	7 419	0	0	11 742	0	11 742	6 500	629 670
JAN. 09	4 976	7	0	0	0	4 983	0	4 983	1 200	730 287
FEV. 09	5 956	9	0	0	0	5 965	0	5 965	3 000	920 975
MARS 09	8 539	3	1 000	0	0	9 542	0	9 542	11 000	990 070
AVRIL 09	14 222	236	0	0	0	14 458	0	14 458	5 000	783 499
MAI 09	14 605	1	0	0	0	14 606	0	14 606	3 000	743 339
JUIN 09	12 718	6	0	0	0	12 732	0	12 732	2 000	753 159
JUIL. 09	12 993	404	323	0	0	13 726	0	13 726	60 267	649 532
AOUT 09	13 536	97	0	0	0	13 633	0	13 633	112 535	575 539
SEPT. 09	15 607	169	167	0	0	15 949	0	15 949	14 200	578 575
OCT. 09	15 230	141	0	0	0	15 372	24	15 396	9 500	876 685
NOV. 09	13 905	31	0	0	0	13 936	12	13 948	1 500	772 909
DEC. 09	12 810	2	0	0	0	12 812	4 388	17 200	1 500	639 079

## B. EVOLUTION DU COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

### 1. Evolution des transactions interbancaires

Le marché interbancaire a enregistré plusieurs transactions au cours de l'année 2009. Le volume global des échanges de liquidités entre banques s'est fortement accru, passant de 81,3 milliards en 2008 à 222,7 milliards une année plus tard. Cette forte hausse s'explique notamment par des besoins en trésorerie de certains établissements de crédit.

Les différentes contreparties sur le compartiment interbancaire au cours de l'année 2009 sont essentiellement les banques implantées au Cameroun, au Congo, au Gabon et au Tchad.

Au **Cameroun**, le volume global des liquidités échangées entre établissements de crédit a considérablement progressé de 78 milliards au 31 décembre 2008 à 207,2 milliards au 31 décembre 2009. Les taux pratiqués ont évolué dans une fourchette comprise entre 1,00 % et 5,00 %.

Au **Congo**, une transaction, d'un montant d'un milliard, a été observée au cours de l'année 2009, contre un montant nul en

2008. Le taux pratiqué pour cette unique opération a été de 1,85 %.

Au **Gabon**, une seule opération interbancaire à caractère régional a été réalisée pour un montant de 2 milliards, contre un montant nul un an auparavant.

Au **Tchad**, neuf transactions, dont une à caractère régional, ont été dénombrées pour un montant total de 14,5 milliards en 2009, contre 2,0 milliards un an plus tôt. Les taux pratiqués ont oscillé entre 2,50 % et 6,50 %.

### 2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires

Le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) a légèrement augmenté, s'élevant à 3,4220 % en 2009, contre 3,3570 % en 2008. Cette évolution, qui emprunte une trajectoire distincte de la tendance mondiale, met en exergue les disparités des situations de liquidités dans chacun des pays de la Zone d'Emission. Par ailleurs, elle traduit la faible intégration des systèmes bancaires nationaux.

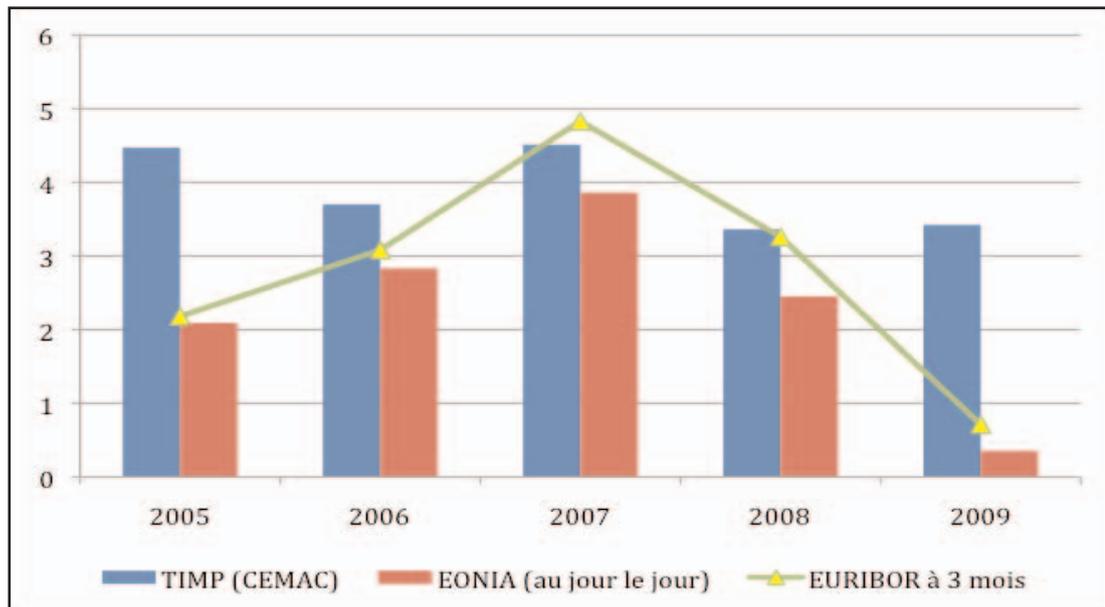
**Tableau 16 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)**

	(moyenne annuelle)				
	2005	2006	2007	2008	2009
<b>TIMP (CEMAC)</b>	4,47	3,70	4,51	3,36	3,42
<b>EONIA <sup>16</sup> (au jour le jour)</b>	2,09	2,83	3,86	2,45	0,35
<b>EURIBOR à 3 mois <sup>17</sup></b>	2,18	3,08	4,83	3,26	0,71

Contrairement à l'EONIA, dont la tendance est baissière, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) sur le compartiment interbancaire de la CEMAC a évolué

à la hausse, dégagant un différentiel entre les deux taux qui s'est sensiblement accru de 0,91 % en 2008 à 3,07 % en 2009.

**Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)**



<sup>16</sup> EONIA : Euro Overnight Index Average (taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro).

<sup>17</sup> EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois

## CHAPITRE III

# EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

Au cours de l'année 2009, l'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC a été influencée par :

- une baisse des cours internationaux des principales matières premières, notamment le pétrole brut ;
- une détérioration des termes de l'échange ;
- un ralentissement des activités non pétrolières dans plusieurs pays ;
- une dégradation de la trésorerie publique dans la plupart des États pétroliers ;
- et, un relâchement au niveau des rapatriements des recettes d'exportation.

Ainsi, les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont revenus de 7 780,3 milliards à fin décembre 2008 à 6 610,4

milliards un an plus tard (- 15 % en 2009 contre + 22,8 % en 2008). En revanche, le crédit intérieur net a progressé de 125,4 % en relation avec l'accroissement simultané des créances nettes sur les États et des concours bancaires à l'économie qui se sont accrus respectivement de 35,2 % et 5,6 %.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré une hausse de 6,6 %, contre + 18,7 % en 2008, légèrement supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2009 qui a progressé de 5,4 %.

Quant aux réserves brutes de change, elles se sont situées à 8,8 mois d'importations de biens et services (CAF) au 31 décembre 2009, après 10,4 mois au 31 décembre 2008. En outre, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est légèrement amélioré sur la période, évoluant de 101,7 % à fin décembre 2008 à 102 % à fin décembre 2009.

**Tableau 17 : Situation Monétaire résumée**

Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>6 337 802</b>	<b>7 780 282</b>	<b>6 610 351</b>	<b>22,8</b>	<b>- 15,0</b>
<b>Crédit intérieur net</b>	<b>- 708 602</b>	<b>- 1 300 854</b>	<b>330 441</b>	<b>- 83,6</b>	<b>125,4</b>
Créances nettes sur les Etats	- 2 977 187	- 4 173 454	- 2 703 757	- 40,2	35,2
dont PNG	- 2 742 744	- 3 928 153	- 2 449 955	- 43,2	37,6
Crédits à l'économie	2 268 585	2 872 600	3 034 198	26,6	5,6
<b>Masse monétaire</b>	<b>4 613 894</b>	<b>5 476 428</b>	<b>5 838 980</b>	<b>18,7</b>	<b>6,6</b>
<b>Autres ressources</b>	<b>1 015 306</b>	<b>1 003 000</b>	<b>1 101 812</b>	<b>- 1,2</b>	<b>9,9</b>
Fonds propres	1 042 850	1 216 029	1 347 121	16,6	10,8
Divers	- 27 544	- 213 029	- 245 309	- 673,4	- 15,2

## A. EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE (M2) ET DE SES COMPOSANTES

Par rapport à décembre 2008, l'encours de la masse monétaire consolidée des pays de la CEMAC s'est accru de 6,6 % à fin décembre 2009 pour se situer à 5 839 milliards, contre +18,7 % douze

mois plus tôt. Cette décélération de la masse monétaire s'explique par le ralentissement de l'activité dans le secteur non pétrolier.

**Tableau 18 : Evolution de la masse monétaire  
Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	1 887 918	2 149 840	2 299 804	13,9	7,0
République Centrafricaine	118 470	138 063	156 372	16,5	13,3
Congo	714 662	976 995	1 028 585	36,7	5,3
Gabon	1 046 430	1 140 387	1 171 512	9,0	2,7
Guinée Equatoriale	449 917	585 383	695 250	30,1	18,8
Tchad	386 449	470 525	476 189	21,8	1,2
Ajustements intra-communautaires	10 048	15 235	11 268	51,6	- 26,0
<b>CEMAC</b>	<b>4 613 894</b>	<b>5 476 428</b>	<b>5 838 980</b>	<b>18,7</b>	<b>6,6</b>

L'évolution de la masse monétaire a été principalement tirée par les créances nettes sur les États dont la contribution à la croissance s'est établie à 26,8 points contre - 25,9 points un an plus tôt et, dans une moindre mesure par, les crédits à l'économie qui ont eu une contribution de 3 points à la croissance de M2, contre 13,1 points en 2008. A contrario, les avoirs extérieurs nets ont pesé sur cette croissance, pour 21,4 points, en rapport avec la baisse des avoirs extérieurs nets de la CEMAC au cours de l'année 2009<sup>18</sup>.

Par pays, le Cameroun et la Guinée Équatoriale ont eu les plus fortes contributions à la progression de M2 (respectivement de 2,7 et 2 points), tandis que le Congo, le Gabon, la République Centrafricaine et le Tchad ont concouru pour

chacun à hauteur de 0,9 point, 0,6 point, 0,3 point et 0,1 point.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, la monnaie scripturale et la quasi-monnaie ont eu des contributions prépondérantes respectivement de 3,3 et 2,1 points à l'accroissement annuel de M2, tandis que la monnaie fiduciaire a concouru à hauteur de 1,3 point à cette évolution.

Reflétant ces variations, l'analyse de la structure de la masse monétaire, entre décembre 2008 et décembre 2009, met en exergue une relative stabilité de la part des différentes composantes, autour de 26 % pour la quasi-monnaie et la monnaie fiduciaire, et aux alentours de 47 % pour la monnaie scripturale.

**Tableau 19 : Evolution des composantes de la masse monétaire**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
A. Disponibilités monétaires	3 279 142	4 027 938	4 276 234	71,1	73,6	73,2
dont :						
Monnaie fiduciaire	1 188 747	1 454 329	1 524 433	25,8	26,6	26,1
Monnaie scripturale	2 090 395	2 573 609	2 751 801	45,3	47,0	47,1
B. Quasi-monnaie	1 334 752	1 448 490	1 562 746	28,9	26,4	26,8
<b>Masse monétaire</b>	<b>4 613 894</b>	<b>5 476 428</b>	<b>5 838 980</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>18</sup> Le total des contributions des différentes contreparties n'est pas strictement égal à la croissance de M2, car il n'intègre pas l'incidence des autres postes nets qui n'ont pas de signification monétaire.

## 1. Evolution de la monnaie fiduciaire

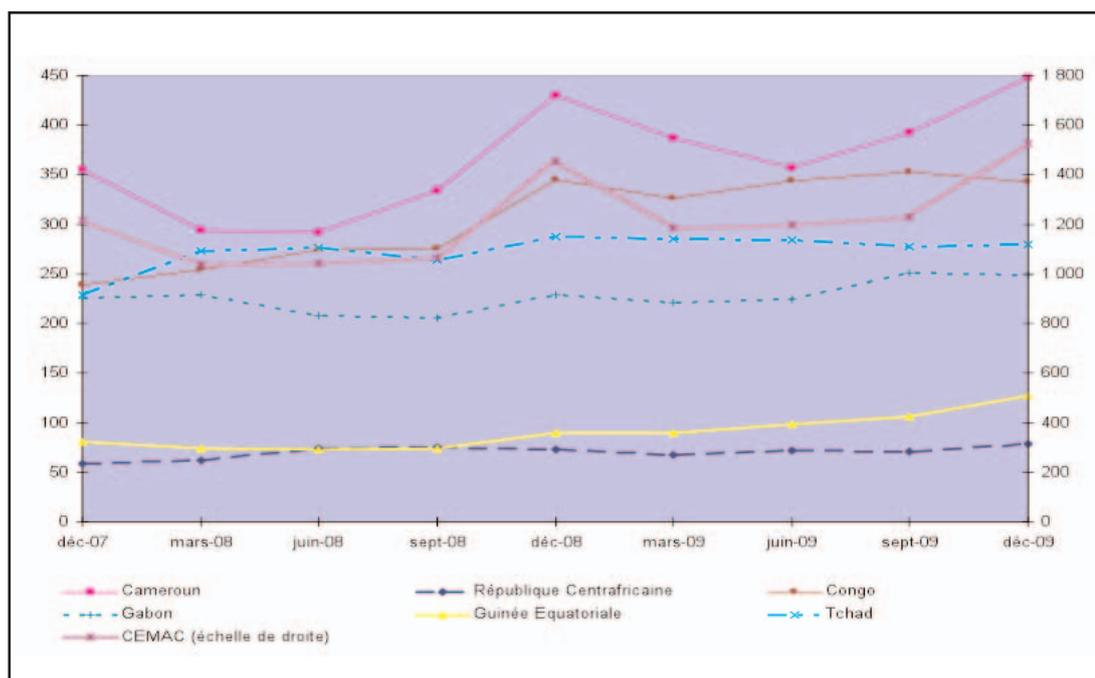
Le stock des billets et monnaies en circulation dans le public a enregistré une progression de 4,8 %, contre 22,3 % douze mois plus tôt, passant de 1 454,3 milliards à fin décembre 2008 à 1 524,4

milliards à fin décembre 2009. A l'exception du Congo et du Tchad, la hausse de la monnaie fiduciaire est constatée dans tous les autres pays de la Communauté, en raison d'une demande soutenue en billets et monnaies de la part des agents économiques pour des motifs de transactions.

**Tableau 20 : Evolution de la monnaie fiduciaire**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2009	2008-2009
Cameroun	355 211	430 571	447 561	21,2	3,9
République Centrafricaine	58 998	72 909	78 710	23,6	8,0
Congo	239 166	344 444	342 217	44,0	- 0,6
Gabon	225 450	228 818	248 492	1,5	8,6
Guinée Equatoriale	80 934	90 080	127 353	11,3	41,4
Tchad	228 988	287 507	280 100	25,6	- 2,6
<b>CEMAC</b>	<b>1 188 747</b>	<b>1 454 329</b>	<b>1 524 433</b>	<b>22,3</b>	<b>4,8</b>

**Graphique 16 : Évolution de la monnaie fiduciaire**  
(en milliards de FCFA)



## 2. Evolution de la monnaie scripturale

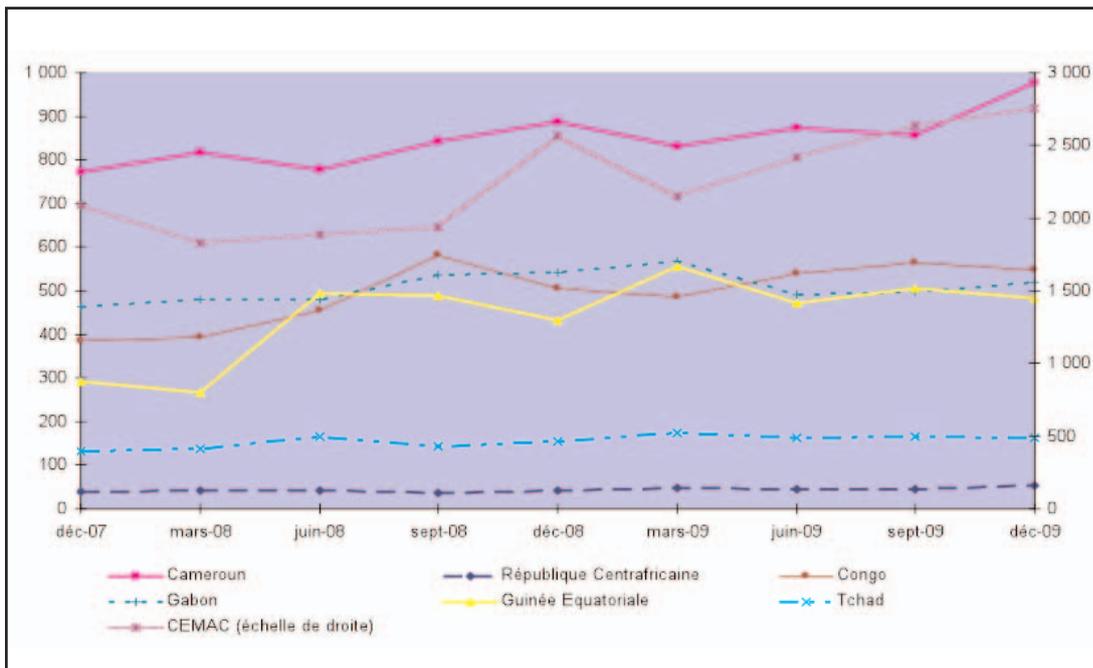
Les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 6,9 % en décembre 2009, après + 23,1 % en décembre 2008, se

situant à 2 751,8 milliards. Cette évolution est observée au niveau de tous les pays de la CEMAC, à l'exception du Gabon.

**Tableau 21 : Evolution de la monnaie scripturale  
Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	773 092	888 577	976 757	14,9	9,9
République Centrafricaine	38 274	40 811	52 806	6,6	29,4
Congo	384 481	506 052	548 956	31,6	8,5
Gabon	462 866	542 058	520 328	17,1	- 4,0
Guinée Equatoriale	291 235	433 033	483 794	48,7	11,7
Tchad	132 849	153 127	163 020	15,3	6,5
Ajustements intracommunautaires	7 598	9 951	6 140	31,0	- 38,3
<b>CEMAC</b>	<b>2 090 395</b>	<b>2 573 609</b>	<b>2 751 801</b>	<b>23,1</b>	<b>6,9</b>

**Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale  
(en milliards de FCFA)**



### 3. Evolution de la quasi-monnaie

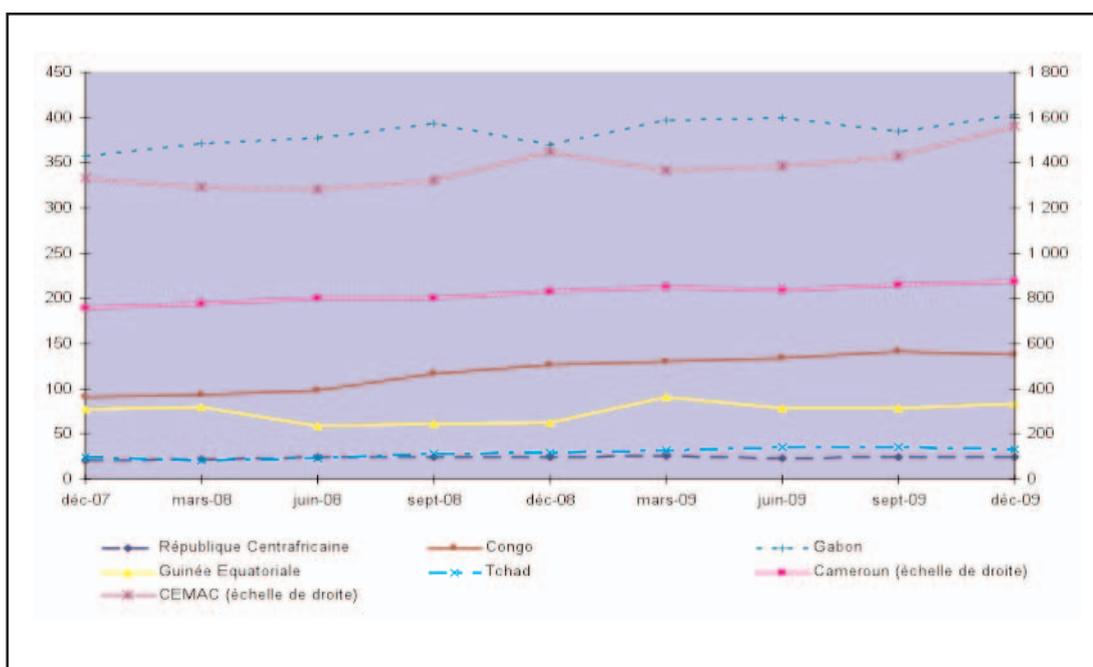
Les dépôts à terme et d'épargne sont passés de 1 448,5 milliards à 1 562,7 milliards entre décembre 2008 et décem-

bre 2009, soit un accroissement de 7,9 % contre +8,5 % en 2008. Cette tendance a été enregistrée dans tous les Etats membres de la CEMAC.

**Tableau 22 : Evolution de la quasi-monnaie**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	759 615	830 692	875 486	9,4	5,4
République Centrafricaine	21 198	24 343	24 856	14,8	2,1
Congo	91 015	126 499	137 412	39,0	8,6
Gabon	358 114	369 511	402 692	3,2	9,0
Guinée Equatoriale	77 748	62 270	84 103	- 19,9	35,1
Tchad	24 612	29 891	33 069	21,4	10,6
Ajustements intracommunautaires	2 450	5 284	5 128	115,7	- 3,0
<b>CEMAC</b>	<b>1 334 752</b>	<b>1 448 490</b>	<b>1 562 746</b>	<b>8,5</b>	<b>7,9</b>

**Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie**  
(en milliards de FCFA)



## B. EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

### 1 AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

La position extérieure nette globale des pays de la CEMAC a connu un repli significatif entre décembre 2008 et décembre 2009 (- 15 % contre + 22,8 %

en 2008), en relation avec la forte détérioration du solde extérieur courant, qui est revenu d'un excédent en 2008 à un déficit en 2009.

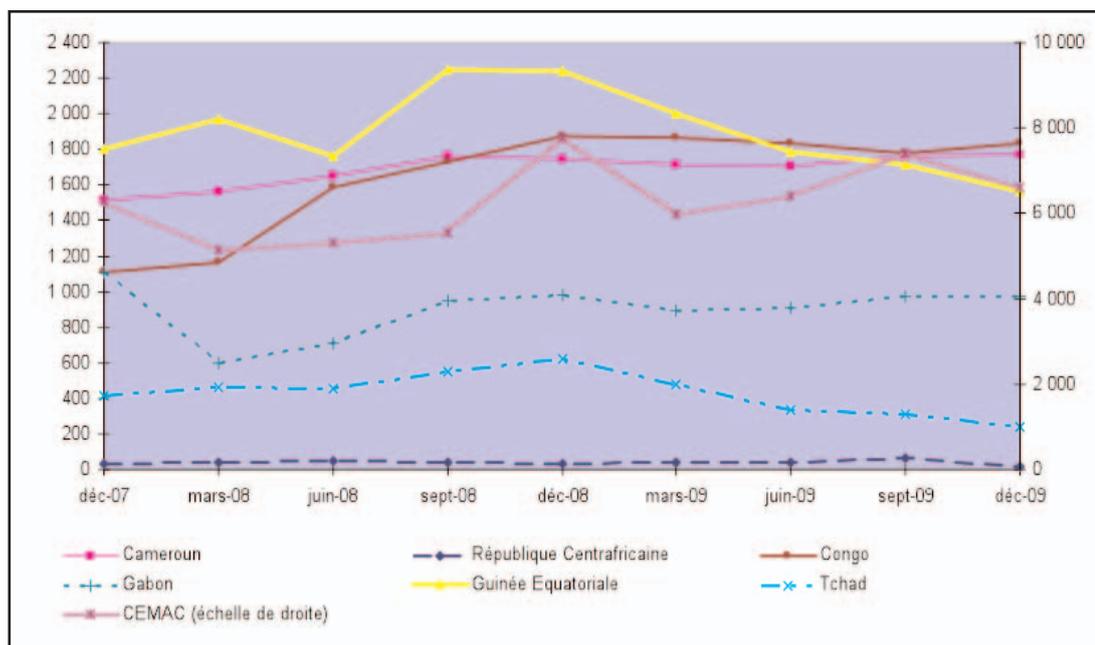
**Tableau 23 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire (1)**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	1 513 195	1 747 213	1 769 653	15,5	1,3
République Centrafricaine	31 552	31 169	19 131	- 1,2	- 38,6
Congo	1 109 504	1 877 453	1 831 275	69,2	- 2,5
Gabon	1 108 897	982 061	972 958	- 11,4	- 0,9
Guinée Equatoriale	1 804 294	2 241 686	1 561 361	24,2	- 30,3
Tchad	417 823	622 154	237 541	48,9	- 61,8
Services Centraux	369 872	409 588	324 484	10,7	- 20,8
Ajustements intracommunautaires	- 17 335	- 131 042	- 106 052	- 655,9	19,1
<b>CEMAC</b>	<b>6 337 802</b>	<b>7 780 282</b>	<b>6 610 351</b>	<b>22,8</b>	<b>- 15,0</b>

(1) ( ) Avoirs extérieurs

(-) Engagements Extérieurs

**Graphique 19 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en milliards de FCFA)**



Au **Cameroun**, la position extérieure nette créditrice a connu un léger accroissement de + 1,3 % en 2009 après + 15,5 % en 2008, évoluant de 1 747,2 milliards à 1 769,7 milliards. Cette tendance s'explique notamment par l'augmentation des investissements directs étrangers.

En **République Centrafricaine**, les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont revenus de 31,2 milliards en décembre 2008 à 19,1 milliards un an plus tard, soit un repli de 38,6 % après -1,2 % en 2008. Nonobstant, l'amélioration sensible des termes de l'échange, cette baisse est consécutive au repli des exportations des principaux produits, sauf le diamant.

Au **Congo**, après la hausse de 69,2 % observée en 2008, la position extérieure nette créditrice a reculé de 2,5 % en 2009, revenant de 1 877,4 milliards à 1 831,3 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009. Cette dépréciation résulte principalement de la dégradation du commerce extérieur et de la faiblesse

du niveau de rapatriements des recettes d'exportation.

Au **Gabon**, la situation extérieure nette a connu une baisse de 0,9 % en 2009 après - 11,4 % en 2008, revenant de 982,1 milliards à 972,9 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009, à cause d'une contraction des recettes d'exportation particulièrement pétrolières, contrebalancée par des sorties moins importantes au titre des investissements nets.

En **Guinée Equatoriale**, les avoirs extérieurs nets ont reculé de 30,3 % en 2009, contre + 24,2 % en 2008, évoluant de 2 241,7 milliards à fin décembre 2008 à 1 561,4 milliards à fin décembre 2009. Cet effritement est dû à la chute de l'excédent commercial conjugué avec un moindre rapatriement des recettes d'exportation.

Au **Tchad**, après la croissance de 48,9 % observée en 2008, les avoirs extérieurs nets ont affiché une baisse de 61,8 % en 2009, variant de 622,1 milliards

en décembre 2008 à 237,5 milliards un an plus tard. Cette tendance résulte de l'effondrement des revenus pétroliers, découlant de la baisse du volume des exportations de pétrole brut.

### 1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

Après avoir enregistré une hausse de 37,3 % à fin décembre 2008, les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont connu une baisse de 11,7 % à fin décembre 2009, revenant de 7 394,3 à 6 526,7 milliards entre 2008 et 2009. S'agissant des composantes des réserves de change, les avoirs en Compte d'Opérations ont

fléchi de 7 238 à fin décembre 2008 à 5 483,2 milliards douze mois plus tard, soit un repli de 24,2 % en 2009 après + 96,3 % en 2008. Mais, ce recul est partiellement compensé par la reprise progressive du volume d'actifs extérieurs gérés par la Salle des Marchés de la BEAC. Le poste Avoirs en DTS a enregistré une croissance importante (+ 9 336,8 % en 2009 après + 2,6 % en 2008), conséquence des nouveaux Droits de Tirages Spéciaux (DTS) alloués en 2009 par le FMI aux États de la CEMAC. Avec ces nouvelles allocations, le poids des avoirs en DTS dans les avoirs extérieurs a été multiplié par 10, passant de 0,5 % à 5,2 % entre 2008 et 2009.

**Tableau 24 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Encaisse-Or	66 907	12 219	0	- 81,7	- 100,0
Compte d'Opérations	3 686 732	7 238 048	5 483 168	96,3	- 24,2
Avoirs en DTS	3 493	3 583	338 120	2,6	9 336,8
Position de réserve au FMI	1 514	1 647	1 758	8,8	6,7
Autres avoirs en devises (1)	1 627 236	138 799	703 660	- 91,5	407,0
<b>CEMAC</b>	<b>5 385 882</b>	<b>7 394 296</b>	<b>6 526 706</b>	<b>37,3</b>	<b>- 11,7</b>

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non repartis des Services Centraux

### 1.2. Évolution des engagements officiels extérieurs

Les engagements officiels extérieurs se sont accrus de 390,9 % en 2009 après + 9,6 % en 2008, passant de 120,5 milliards à fin décembre 2008 à 591,7 milliards à fin décembre 2009, en liaison

avec la forte hausse des engagements extérieurs de la BEAC (+ 930 %), constitués essentiellement des allocations de DTS, et l'augmentation du recours aux crédits du FMI (+ 101,4 %).

**Tableau 25 : Evolution des engagements officiels extérieurs**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	28 059	42 119	433 829	50,1	930,0
Recours aux crédits du FMI	81 900	78 419	157 910	- 4,3	101,4
<b>TOTAL</b>	<b>109 959</b>	<b>120 538</b>	<b>591 739</b>	<b>9,6</b>	<b>390,9</b>

(1) Y compris éventuellement les engagements non répartis des Services Centraux

### 1.3. Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC sont revenus de 7 273,8 à 5 935 milliards

entre décembre 2008 et décembre 2009, soit un repli de 18,4 % sur la période, après + 37,9 % en 2008.

**Tableau 26 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	1 295 573	1 444 888	1 463 669	11,5	1,3
République Centrafricaine	16 917	27 220	11 841	60,9	- 56,5
Congo	944 679	1 788 184	1 655 702	89,3	- 7,4
Gabon	531 523	903 926	797 448	70,1	- 11,8
Guinée Equatoriale	1 713 190	2 086 307	1 455 149	21,8	- 30,3
Tchad	404 169	613 645	226 674	51,8	- 63,1
Services Centraux	369 872	409 588	324 484	10,7	- 20,8
<b>CEMAC</b>	<b>5 275 923</b>	<b>7 273 758</b>	<b>5 934 967</b>	<b>37,9</b>	<b>- 18,4</b>

#### 1.4. Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

Après une baisse de plus de 50 % en 2008, la position extérieure nette des banques s'est accrue de 33,3 % en 2009, évoluant de 506,5 milliards à fin décembre 2008 à 675,4 milliards à fin décembre

2009. A l'exception de la Guinée Equatoriale où cette position s'est dégradée de 31,6 %, le renforcement des avoirs extérieurs nets des établissements bancaires, qui a été observé dans tous les autres Etats, est attribuable à l'utilisation par certains Etats de la CEMAC, du canal des banques commerciales pour le rapatriement des recettes d'exportation.

**Tableau 27 : Evolution de la position extérieure nette (1) des Banques**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Avoirs extérieurs bruts	1 300 402	739 090	956 848	- 43,2	29,5
Engagements extérieurs (2)	238 523	232 566	281 464	- 2,5	21,0
<b>CEMAC (Solde net)</b>	<b>1 061 879</b>	<b>506 524</b>	<b>675 384</b>	<b>- 52,3</b>	<b>33,3</b>
Cameroun	217 622	302 325	305 984	38,9	1,2
République Centrafricaine	14 635	3 949	7 290	- 73,0	84,6
Congo	164 825	89 269	175 573	- 45,8	96,7
Gabon	577 374	78 135	175 510	- 86,5	124,6
Guinée Equatoriale	91 104	155 379	106 212	70,6	- 31,6
Tchad	13 654	8 509	10 867	- 37,7	27,7
Ajustements intracommunautaires	- 17 335	- 131 042	- 106 052	- 655,9	19,1

(1) ( ) Avoirs extérieurs

(2) Y compris la dette postale

(-) Engagements extérieurs

## 2. CREDIT INTERIEUR NET

Le crédit intérieur net a atteint 330,5 milliards en 2009 après - 1 300,8 milliards en 2008. Cette évolution est consécutive à la contraction de la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système bancaire et, dans une moindre mesure, à la hausse des concours bancaires à l'économie.

- La position nette créditrice des États a baissé de 35,2 %, évoluant de 4 173,4 milliards au 31 décem-

bre 2008 à 2 703,7 milliards au 31 décembre 2009, en relation avec les tensions de trésorerie publique observées dans la plupart des Etats ;

- Les concours bancaires à l'économie dans la CEMAC se sont accrus de 5,6 % en 2009, hausse plus modeste que celle observée en 2008 (+ 26,6 %).

**Tableau 28 : Evolution du crédit intérieur net**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Créances nettes sur les Etats	- 2 977 187	- 4 173 454	- 2 703 712	- 40,2	35,2
Crédits à l'économie	2 268 585	2 872 600	3 034 198	26,6	5,6
<b>CEMAC</b>	<b>- 708 602</b>	<b>- 1 300 854</b>	<b>330 486</b>	<b>- 83,6</b>	<b>125,4</b>
Cameroun	659 590	683 766	799 720	3,7	17,0
République Centrafricaine	143 936	159 815	161 199	11,0	0,9
Congo	-366 830	- 893 167	- 726 616	- 143,5	18,6
Gabon	115 831	436 393	433 691	276,7	- 0,6
Guinée Equatoriale	- 1 340 374	- 1 686 979	- 698 559	-25,9	58,6
Tchad	7 997	- 99 567	266 302	- 1 345,1	367,5
Ajustements intracommunautaires	71 248	98 885	94 749	38,8	- 4,2

## 2.1. Crédits à l'économie

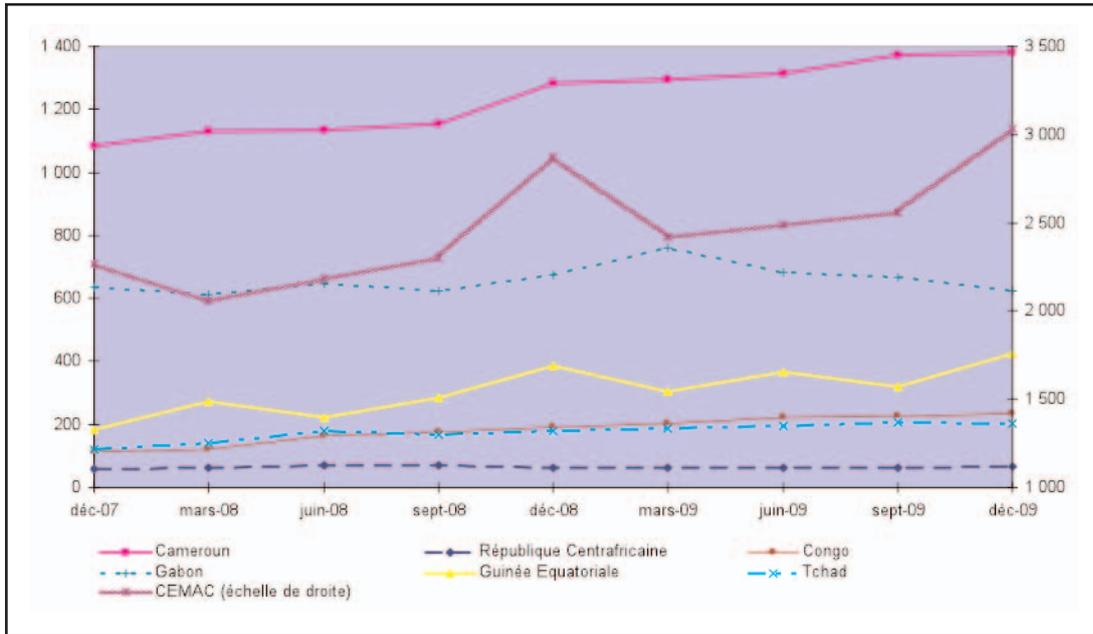
Les concours bancaires à l'économie ont évolué de 2 872,6 milliards à 3 034,2 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009, soit une progression de 5,6 % après + 26,6 % en 2008, en financement des activités économiques notamment

dans les secteurs des BTP, du commerce général, des services et des télécommunications. Cet accroissement procède de la hausse des concours bancaires à court, à moyen et à long terme qui se sont accrus respectivement de 1,2 %, 10,8 % et 40,4 %.

**Tableau 29 : Evolution des crédits à l'économie**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Crédits à court terme	1 371 337	1 800 539	1 823 039	31,3	1,2
Crédits à moyen terme	834 363	994 817	1 102 747	19,2	10,8
Crédits à long terme	62 885	77 244	108 412	22,8	40,4
<b>CEMAC</b>	<b>2 268 585</b>	<b>2 872 600</b>	<b>3 034 198</b>	<b>26,6</b>	<b>5,6</b>
Cameroun	1 083 060	1 282 732	1 378 971	18,4	7,5
République Centrafricaine	59 074	64 155	67 636	8,6	5,4
Congo	114 113	189 565	235 401	66,1	24,2
Gabon	635 598	673 057	625 564	5,9	- 7,1
Guinée Equatoriale	183 694	384 338	426 100	109,2	10,9
Tchad	121 622	178 006	204 080	46,4	14,6
Ajustements intracommunautaires	71 424	100 747	96 446	41,1	- 4,3

Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie (en milliards de FCFA)



### 2.1.1. Crédits à court terme

Les concours bancaires à court terme ont connu une faible croissance en 2009 (+1,2 %) après une importante progres-

sion de 31,3 % en 2008. Ils ont atteint 1 823 milliards à fin décembre 2009, contre 1 800,5 milliards en décembre 2008.

**Tableau 30 : Evolution des crédits à court terme**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	697 649	810 992	825 814	16,2	1,8
République Centrafricaine	54 314	56 323	53 734	3,7	- 4,6
Congo	75 092	102 467	122 060	36,5	19,1
Gabon	262 959	306 011	271 491	16,4	- 11,3
Guinée Equatoriale	160 438	358 912	374 650	123,7	4,4
Tchad	95 135	131 354	154 917	38,1	17,9
Ajustements intracommunautaires	25 750	34 480	20 373	33,9	- 40,9
<b>CEMAC</b>	<b>1 371 337</b>	<b>1 800 539</b>	<b>1 823 039</b>	<b>31,3</b>	<b>1,2</b>

Au **Cameroun**, les concours bancaires à court terme sont passés de 811 milliards à 825,8 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009, soit un accroissement de 1,8 % après + 16,2 % en 2008. Cette

évolution traduit un relâchement de l'offre de crédits destinés au financement des besoins des entreprises, notamment dans le secteur des télécommunications, de l'énergie et du commerce.

En **République Centrafricaine**, le volume des crédits à court terme s'est replié de 4,6 % en 2009, après + 3,7 % en 2008, revenant de 56,3 milliards à fin 2008 à 53,7 milliards à fin 2009, en rapport avec le ralentissement de l'activité économique, notamment dans les secteurs de la commercialisation des produits pétroliers, des transports, des télécommunications ainsi que du commerce général.

Au **Congo**, les concours bancaires à court terme se sont accrus de 19,1 % en 2009 après 36,5 % en 2008, évoluant de 102,5 milliards à 122,1 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009. Cette situation est consécutive à la hausse des concours bancaires aux entreprises du secteur des télécommunications, de l'hôtellerie, des BTP, de l'énergie et du secteur pétrolier.

Au **Gabon**, l'encours des crédits bancaires à court terme a fléchi de 306 milliards à fin décembre 2008 à 271,5 milliards à fin décembre 2009, soit un repli de 11,3 % après + 16,4 % en 2008, imputable à la baisse des crédits aux entreprises, et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation accordés aux ménages.

En **Guinée Equatoriale**, après la forte hausse observée en 2008 (+ 123,7 %), les concours bancaires à court terme se sont accrus de 4,4 % en 2009, atteignant 374,7 milliards, contre 358,9 milliards en 2008, en liaison avec un moindre financement de l'activité économique, particulièrement dans les secteurs des BTP, des télécommunications et des services.

Au **Tchad**, les concours bancaires à court terme ont progressé de 131,3 milliards à fin décembre 2008 à 154,9 milliards à fin décembre 2009, soit un accroissement de 17,9 % en 2009 après + 38,1 % en 2008. Cette augmentation résulte d'une hausse du financement du secteur privé, notamment les filières sucrière, gommifère et les entreprises des BTP.

### 2.1.2. Crédits à moyen terme

Les concours bancaires à moyen terme à l'économie sont passés de 994,8 milliards à fin décembre 2008 à 1 102,7 milliards à fin décembre 2009, soit une croissance de 10,8 %, après 19,2 % en 2008. Ces concours ont été principalement orientés vers le financement des investissements dans les secteurs des télécommunications, des BTP, du commerce général et des transports.

**Tableau 31 : Evolution des crédits à moyen terme**  
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	340 361	414 344	495 723	21,7	19,6
République Centrafricaine	4 273	5 261	11 316	23,1	115,1
Congo	38 567	86 664	101 387	124,7	17,0
Gabon	365 273	360 507	329 893	- 1,3	- 8,5
Guinée Equatoriale	23 195	25 367	49 459	9,4	95,0
Tchad	19 469	38 963	40 935	100,1	5,1
Ajustements intracommunautaires	43 225	63 711	74 034	47,4	16,2
<b>CEMAC</b>	<b>834 363</b>	<b>994 817</b>	<b>1 102 747</b>	<b>19,2</b>	<b>10,8</b>

Au **Cameroun**, l'encours des concours bancaires à moyen terme a atteint 495,7 milliards à fin décembre 2009, contre 414,3 milliards à fin décembre 2008, soit un accroissement de 19,6 % en 2009 après 21,7 % en 2008, rendu possible principalement par le financement des investissements dans les secteurs des BTP, des télécommunications et des services.

En **République Centrafricaine**, l'encours des concours bancaires à moyen terme est passé de 5,3 milliards à 11,3 milliards entre 2008 et 2009, soit une progression annuelle de 115,1 % en 2009 après 23,1 % en 2008. Cette augmentation est imputable au financement des investissements, surtout au niveau des entreprises des secteurs des transports, des télécommunications ainsi que du commerce général.

Au **Congo**, après la forte hausse de 124,7 % en 2008, les crédits à moyen terme ont connu une moindre expansion modérée de + 17 % en 2009, évoluant de 86,7 milliards à fin décembre 2008 à 101,4 milliards à fin décembre 2009, pour le financement des activités des entreprises des secteurs pétrolier, de l'hôtellerie, des télécommunications, des BTP, du para-pétrolier et de l'énergie.

Au **Gabon**, l'encours des crédits à moyen terme s'est contracté de 8,5 %

en 2009 après - 1,3 % en 2008, revenant ainsi de 360,5 milliards à 329,9 milliards sur la période de référence. Cette tendance baissière s'explique par la régression des crédits d'investissement accordés aux entreprises privées des secteurs des BTP, forestier, de raffinage, des télécommunications et de commerce.

En **Guinée Equatoriale**, les crédits à moyen terme ont augmenté de 95 % en 2009 après 9,4 % en 2008, variant de 25,4 milliards à 49,5 milliards. Ces financements ont été principalement orientés vers les secteurs de l'énergie, des BTP et du commerce général.

Au **Tchad**, les concours bancaires à moyen terme se sont élevés de 39 milliards à 40,9 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009, soit une hausse de 5,1 % après 100,1 % en 2008, dans les secteurs des brasseries, des BTP, des télécommunications et des transports.

### 2.1.3. Crédits à long terme

Les concours bancaires à long terme ont évolué à la hausse, passant de 77,2 milliards au 31 décembre 2008 à 108,4 milliards douze mois plus tard, soit un accroissement de 40,4 % en 2009 après 22,8 % en 2008. Cette tendance d'ensemble est observée dans tous les Etats de la CEMAC.

**Tableau 32 : Evolution des crédits à long terme**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	45 050	57 396	57 434	27,4	0,1
République Centrafricaine	487	2 571	2 586	427,9	0,6
Congo	454	434	11 954	- 4,4	2 654,4
Gabon	7 366	6 539	24 180	- 11,2	269,8
Guinée Equatoriale	61	59	1 991	- 3,3	3 274,6
Tchad	7 018	7 689	8 228	9,6	7,0
Ajustements intracommunautaires	2 449	2 556	2 039	4,4	- 20,2
<b>CEMAC</b>	<b>62 885</b>	<b>77 244</b>	<b>108 412</b>	<b>22,8</b>	<b>40,4</b>

## 2.2. Créances nettes sur les Etats

La position nette créditrice<sup>19</sup> des États vis-à-vis du système monétaire a connu une importante contraction en 2009 (- 35,2 % contre + 40,2 % en 2008), se repliant de 4 173,4 milliards à fin décembre 2008 à 2 703,7 milliards douze mois plus tard, traduisant pour l'essentiel une détérioration de la trésorerie publique

dans tous les pays de la CEMAC, à l'exception de la République Centrafricaine. En particulier, la Position Nette créditrice des Gouvernements s'est sensiblement détériorée, revenant de 3 928,2 milliards à fin décembre 2008 à 2 450 milliards à fin décembre 2009, soit une baisse de 37,6 % après + 43,2 % en 2008.

**Tableau 33 : Evolution des créances nettes sur les Etats**  
**Décembre 2007 - Décembre 2009**

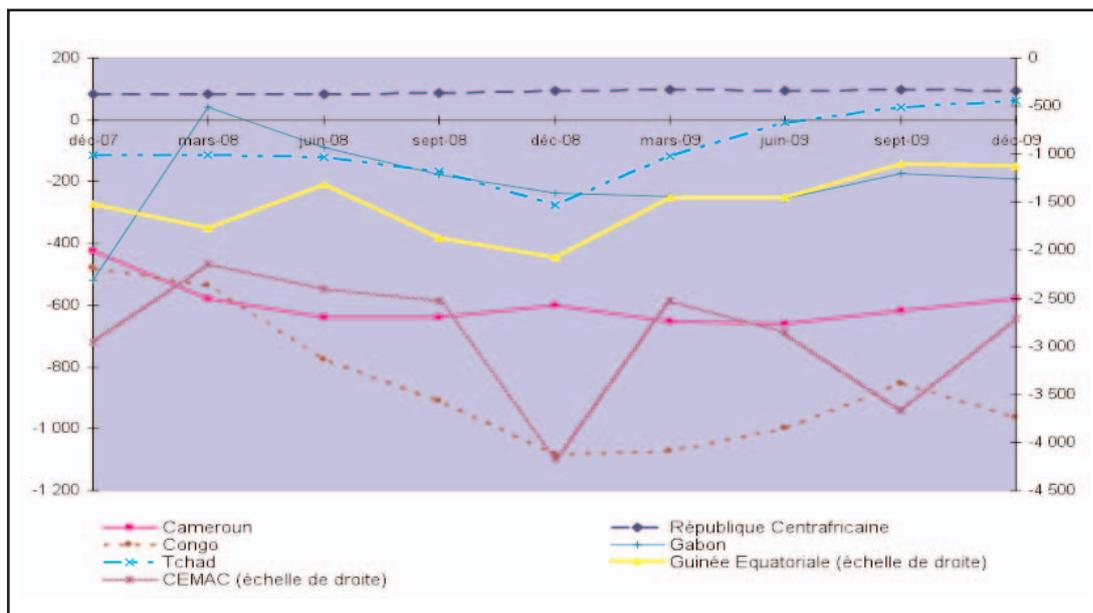
	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	- 423 470	- 598 966	- 579 251	- 41,4	3,3
République Centrafricaine	84 862	95 660	93 563	12,7	- 2,2
Congo	- 480 943	- 1 082 732	- 962 017	- 125,1	11,1
Gabon	- 519 767	- 236 664	- 191 873	54,5	18,9
Guinée Equatoriale	- 1 524 068	- 2 071 317	- 1 124 659	- 35,9	45,7
Tchad	- 113 625	- 277 573	62 222	- 144,3	122,4
Ajustements intracommunautaires	- 176	- 1 862	- 1 697	- 958,0	8,9
<b>CEMAC</b>	<b>- 2 977 187</b>	<b>- 4 173 454</b>	<b>- 2 703 712</b>	<b>- 40,2</b>	<b>35,2</b>

(1) ( ) Créances sur les Trésors Nationaux

(-) Dettes envers les Trésors Nationaux

<sup>19</sup> La Position Nette Créditrice est égale aux Créances Nettes sur l'Etat lorsqu'elles sont négatives.

**Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les États  
(en milliards de FCFA)**



Au **Cameroun**, la position nette créditrice de l'Etat a fléchi de 599 milliards à fin décembre 2008 à 579,2 milliards à fin décembre 2009, soit une baisse de 3,3 % après + 41,4 % en 2008. Cette évolution découle, en grande partie, de la hausse de 67 milliards des engagements de l'État auprès du FMI. La Position Nette créditrice du Gouvernement s'est dégradée de 476,3 à 450,6 milliards entre décembre 2008 et décembre 2009.

En **République Centrafricaine**, les créances nettes sur l'Etat ont baissé de 2,2 % en 2009 après + 12,7 % en 2008, reculant de 95,7 milliards à fin décembre 2008 à 93,7 milliards un an plus tard. Cette situation a pour origine une baisse des concours nets de la BEAC (-12,2 milliards) et des banques (- 5,4 milliards), qui ont annihilé l'augmentation substantielle des engagements de l'État auprès du FMI (16,5 milliards). La Position Nette débitrice du Gouvernement s'est repliée de 101,8 milliards à fin décembre 2008 à 99,8 milliards douze mois plus tard.

Au **Congo**, après une amélioration substantielle (125,1 %) en 2008, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du

système monétaire s'est effritée (- 11,1 %) en 2009, revenant de 1 082,7 milliards à 962 milliards entre 2008 et 2009. Cette détérioration est consécutive à l'accroissement des créances de la BEAC sur l'Etat congolais (+ 42 milliards) couplée avec une baisse des dépôts publics (- 72,4 milliards). Sur la même période, les concours nets bancaires et les engagements officiels auprès du FMI se sont accrus de 4,8 et 1,4 milliard respectivement. La Position Nette créditrice du Gouvernement a diminué de 11,3 %, revenant de 1 078,5 à 956,3 milliards.

Au **Gabon**, la position nette créditrice de l'État a évolué de 236,7 à fin décembre 2008 à 191,9 milliards à fin décembre 2009, soit une baisse de 18,9 % après + 54,5 % en 2008, en relation principalement avec la hausse des tirages effectués sur le compte d'avances au Trésor (+ 90 milliards). La Position Nette créditrice du Gouvernement a diminué de 17,4 %, variant de 214,7 à 177,3 milliards sur la période.

En **Guinée Equatoriale**, après l'accroissement de plus de 35,9 % en 2008, la position nette créditrice de l'Etat

vis-à-vis du système monétaire s'est repliée de 45,7 % en 2009, chutant de 2 071,3 milliards à fin décembre 2008 à 1 124,7 milliards à fin décembre 2009. Cette dégradation procède de la baisse substantielle des dépôts publics auprès du système monétaire (- 832,8 milliards auprès de la Banque Centrale et - 114,3 milliards auprès des banques). La Position Nette Créditrice du Gouvernement s'est significativement détériorée, revenant de 2 009 milliards au 31 décembre 2008 à 1 051,1 milliards douze mois plus tard.

Au Tchad, la position de l'État vis-à-

vis du système monétaire s'est dépréciée, s'effondrant d'une position créditricie de 277,6 milliards à fin décembre 2008 à une position débitricie de 62,2 milliards un an plus tard, en raison d'une baisse des dépôts publics à la Banque Centrale (- 208,8 milliards), couplée avec la hausse des créances de la Banque Centrale (+ 120 milliards) imputable à l'accroissement des tirages sur le plafond d'avance en compte courant. La Position Nette du Gouvernement (PNG) a basculé d'une position créditricie de 222,5 milliards à fin décembre 2008 à une position débitricie de 85,5 milliards douze mois plus tard.

**Tableau 34 : Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux**  
décembre 2007 – décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
<b>Créances des Trésors et des Postes</b>	<b>3 814 205</b>	<b>4 645 645</b>	<b>3 521 894</b>	<b>21,8</b>	<b>- 24,2</b>
Encaisse et Institut d'Emission	2 775 349	3 946 988	2 853 255	42,2	- 27,7
Dépôts dans les banques	1 038 856	698 657	668 639	- 32,7	- 4,3
<b>Dettes des Trésors et des Postes</b>	<b>837 018</b>	<b>472 191</b>	<b>818 137</b>	<b>- 43,6</b>	<b>73,3</b>
Envers la BEAC	443 866	114 446	371 326	- 74,2	224,5
- Avances en comptes courants	367 113	39 285	295 156	- 89,3	651,3
- Effets escomptés à moyen terme	0	0	0	0,0	0,0
- Créances consolidées sur l'Etat(1)	76 753	75 161	76 170	- 2,1	1,3
Envers le FMI (2)	81 900	78 419	157 910	- 4,3	101,4
Envers les banques	306 308	274 382	283 957	- 10,4	3,5
- Effets publics	190 329	166 614	125 712	- 12,5	- 24,5
- Autres	115 979	107 768	158 245	- 7,1	46,8
Contre valeur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
<b>Position nette</b>	<b>- 2 977 187</b>	<b>- 4 173 454</b>	<b>- 2 703 757</b>	<b>- 40,2</b>	<b>35,2</b>

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'État

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

# CHAPITRE IV

## SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

### A. SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

#### 1. Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2009, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comptait 43 banques en activité, réparties entre le Cameroun (12 banques), la République Centrafricaine (4 banques), le Congo (6 banques), le Gabon (9 banques), la Guinée Equatoriale (4 banques) et le Tchad (8 banques).

Le volume d'activités des banques a poursuivi sa tendance haussière en 2009. En effet, le total agrégé des bilans s'est établi à 6 382 milliards, en progression de 9,8 % par rapport au 31 décembre 2008.

Les dépôts collectés se sont élevés à 5 078,1 milliards (86,1 % du total du bilan), en augmentation de 8,4 % en variation annuelle. Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 3 184,7 milliards, en expansion de 10,1 % par rapport à fin décembre 2008. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 4,4 % pour se situer à 251 milliards à fin décembre 2009. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 2 934 milliards (49,7 % du total du bilan), soit une progression annuelle de 10,6 %.

L'exposition des banques est restée relativement élevée. En effet, les créan-

ces en souffrance se sont situées à 335,1 milliards, représentant 10,5 % des crédits bruts, contre 9,7 % douze mois auparavant. A ce titre, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée par rapport à la situation qui prévalait à fin décembre 2008. Ainsi, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu de 85,6 % en décembre 2008 à 74,9 % en décembre 2009.

La couverture des crédits par les dépôts s'est fixée à 173,1 %, contre 176,6 % en décembre 2008 et atteste de la liquidité abondante du secteur bancaire. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources qui s'est consolidé de 5,6%, passant de 2 031 milliards en décembre 2008 à 2 144 milliards à fin décembre 2009.

Les banques de la CEMAC ont suffisamment financé leurs emplois longs par leurs ressources correspondantes. De la sorte, elles ont dégagé un excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées de 315 milliards contre 282 milliards en 2008.

Le résultat net du système bancaire de la CEMAC s'est détérioré de 45 %, revenant à 54,8 milliards en 2009, contre 100 milliards en 2008.

**Tableau 35 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC**

(en milliards de FCFA)

	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	4 684 350	5 078 062	8,4
Crédits bruts	2 893 544	3 184 650	10,1
Créances en souffrance	280 740	335 080	19,4
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	240 333	250 896	4,4
Crédits nets	2 653 211	2 933 754	10,6
Capitaux permanents	689 323	771 460	11,9
Valeurs immobilisées	407 709	456 015	11,8
Autres postes nets	- 24 695	48 944	- 298,2
Excédent/Déficit de trésorerie	2 288 058	2 512 437	9,8
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>5 373 673</b>	<b>6 382 000</b>	<b>9,8</b>

## 2. Situation par pays

Au **Cameroun**, le total agrégé des bilans des banques s'est situé à 2 626 milliards, soit une croissance annuelle de 19,7 % par rapport à décembre 2008, traduisant une consolidation de l'activité bancaire.

L'intermédiation financière est en plein essor. En effet, les dépôts collectés se sont élevés à 2 159,4 milliards (90,0 % du total du bilan), en hausse de 9,5 % par rapport à décembre 2008. Les crédits bruts à la clientèle ont progressé de 8,4 % pour s'établir à 1 428,7 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 4,8 % pour atteindre 145 milliards au 31 décembre 2009. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 1 283,5 milliards (53,5 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 8,8 %.

L'exposition des banques s'est légèrement dégradée. A ce titre, les créances en souffrance sont évaluées à 181 milliards, soit 12,7 % des crédits bruts contre 11,5 % douze mois auparavant. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu de 91,1 % à 80,3 %, illustrant une dépréciation de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts est estimée à 168,2 %, contre 167,1 % un an plus tôt. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont affiché un excédent de ressources de 876 milliards, en augmentation de 10,6 %, attestant de la liquidité suffisante du secteur.

Au 31 décembre 2009, les banques camerounaises ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 13 milliards sur les valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est élevé à 915,3 milliards (38,2 % du total du bilan), en hausse de 9,1 % par rapport à décembre 2008.

Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit est devenu déficitaire de 6 milliards, contre un résultat bénéficiaire de 26,4 milliards un an plus tôt.

Au plan du respect des normes prudentielles, 9 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter les normes y afférentes. Par ailleurs, la norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements est celle se rapportant au rapport de liquidité. A contrario, les ratios relatifs au coefficient de transformation et à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes ont été les moins respectés par les banques camerounaises.

**Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du CAMEROUN**

	(en milliards de FCFA)		
	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	1 971 603	2 159 448	9,5
Crédits bruts	1 318 402	1 428 650	8,4
Créances en souffrance	152 018	180 845	19,0
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	138 472	145 154	4,8
Crédits nets	1 179 930	1 283 496	8,8
Capitaux permanents	204 325	213 221	4,4
Valeurs immobilisées	175 973	199 839	13,6
Autres postes nets	18 585	25 695	38,3
Excédent/Déficit de trésorerie	838 610	915 269	9,1
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>2 194 513</b>	<b>2 626 223</b>	<b>19,7</b>

En République Centrafricaine, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 136,1 milliards, en croissance de 44,2 % par rapport au 31 décembre 2008.

Les opérations d'intermédiation financière se sont développées davantage. Ainsi, les dépôts collectés se sont établis à 92,7 milliards (77,9 % du total du bilan), soit une progression 24,9 %. Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 6,2 % pour atteindre 92 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont baissé de 6,1 % pour se fixer à 14,4 milliards au 31 décembre 2009. En conséquence, les crédits nets sont ressortis à 77,6 milliards (65,2 % du total du bilan), soit une augmentation de 8,8 %.

L'exposition des banques n'a pas été maîtrisée comme en 2008. A cet effet, les créances en souffrance sont demeurées à 19,6 milliards, soit 21,3 % des crédits bruts, témoignant de la stabilité de la qualité apparente du portefeuille. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est passé de 73,3 % à 82,9 %.

La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 119,4 % contre 104,0 % en décembre 2008. Ainsi, les

opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 15 milliards, traduisant la liquidité légèrement suffisante du secteur.

Au 31 décembre 2009, les banques centrafricaines ont fait état d'un excédent des capitaux permanents de 15 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 32 milliards (26,9 % du total du bilan), en hausse de 110,2 %, par rapport à décembre 2008.

Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit s'est contracté de 19 %, revenant de 2,5 milliards en 2008 à 2 milliards.

Au plan du respect des normes prudentielles, 2 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des ratios y afférents. En outre, les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles concernant le rapport de liquidité et la représentation du capital minimum. En revanche, le ratio relatif à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes a été le moins respecté par les banques centrafricaines.

**Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine**

(en milliards de FCFA)

	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	74 199	92 698	24,9
Crédits bruts	86 704	92 038	6,2
Créances en souffrance	18 503	19 648	6,2
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	15 331	14 394	- 6,1
Crédits nets	71 373	77 644	8,8
Capitaux permanents	19 145	23 953	25,1
Valeurs immobilisées	7 815	9 355	19,7
Autres postes nets	1 090	2 404	120,6
Excédent/Déficit de trésorerie	15 246	32 044	110,2
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>94 434</b>	<b>136 144</b>	<b>44,2</b>

Au **Congo**, le total agrégé des bilans des banques est ressorti à 763,5 milliards, soit une progression de 14,9 % par rapport au 31 décembre 2008.

Les opérations d'intermédiation financière ont poursuivi leur tendance haussière. En effet, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 9,1 %, à 653,3 milliards (89,3 % du total du bilan). Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 28,2 % pour s'établir à 258,9 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont relevées de 40,1 % pour se fixer à 3,9 milliards. En conséquence, les crédits nets sont ressortis à 255 milliards (34,9 % du total du bilan), soit un glissement annuel de + 28,0 %.

L'exposition des banques a été contenue. A cet effet, les créances en souffrance se sont affichées à 3,9 milliards, représentant 1,5 % des crédits bruts contre 1,6 % un an plus tôt. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est passé de 88,9 % en décembre 2008 à 99,5 %, traduisant la maîtrise de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 256,1 % contre 300,5 % en décembre 2008. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 398 milliards,

reflétant la surliquidité du secteur.

Au 31 décembre 2009, les banques congolaises ont affiché un excédent des capitaux permanents de 36 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 441 milliards (60,3 % du total du bilan), en accroissement de 1,7 % par rapport à 2008.

Le résultat net des banques congolaises s'est effrité, revenant de 16,7 milliards à 13,7 milliards en 2009.

Au plan du respect des normes prudentielles, 5 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. En outre, les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum. En revanche, le ratio relatif aux engagements sur les apparentés a été le moins respecté par les banques congolaises.

**Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo**

	(en milliards de FCFA)		
	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	598 759	653 263	9,1
Crédits bruts	202 063	258 945	28,2
Créances en souffrance	3 132	3 918	25,1
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	2 783	3 898	40,1
Crédits nets	199 280	255 047	28,0
Capitaux permanents	62 396	71 748	15,0
Valeurs immobilisées	31 778	35 464	11,6
Autres postes nets	3 564	6 614	85,6
Excédent/Déficit de trésorerie	433 661	441 114	1,7
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>664 719</b>	<b>763 479</b>	<b>14,9</b>

Au **Gabon**, le total agrégé des bilans des banques s'est affiché à 1 501,9 milliards, en progression de 17,3 % par rapport au 31 décembre 2008.

L'intermédiation financière a connu un regain en 2009. En effet, les dépôts collectés se sont élevés à 1 034 milliards (76,9 % du total du bilan), en hausse de 4,9 % en variation annuelle. Les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de 5,8 % pour se situer à 681 milliards au 31 décembre 2008, tandis que les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont baissé de 11,7 % à 34,8 milliards. En conséquence, les crédits nets ont augmenté de 6,9 % pour se fixer à 646,6 milliards (48,1 % du total du bilan).

Les risques de contrepartie sont restés contenus. A ce titre, les créances en souffrance se sont élevées à 49 milliards, représentant 7,2 % des crédits bruts contre 7,4 % un an plus tôt, reflétant une amélioration de la qualité apparente du portefeuille. Néanmoins, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions a chuté à 71,0 % contre 82,3 % en décembre 2008.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 159,9 % contre 163,0 % en décembre 2008. Ainsi, les

opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 387 milliards, en progression de 2 % (381 milliards en 2008), témoignant d'une liquidité suffisante du secteur.

Au 31 décembre 2009, les ressources longues des banques gabonaises ont permis de financer leurs emplois correspondants. De la sorte, elles ont enregistré un excédent de capitaux permanents de 149 milliards par rapport aux valeurs immobilisées (137 milliards en 2008). L'excédent de trésorerie est ressorti à 541 milliards (40,3 % du total du bilan), en hausse de 1,1 % par rapport à l'année écoulée.

L'ensemble des établissements de crédits ont dégagé un résultat net de 28,9 milliards, en baisse de 16 % par rapport à 2008 (34,5 milliards).

Au plan du respect des normes prudentielles, 8 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. Par ailleurs, les ratios prudentiels respectés par le plus grand nombre d'établissements sont ceux se rapportant aux engagements sur les apparentés, à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des

risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum. A contrario, la norme relative à la couvertu-

re des immobilisations par les ressources permanentes a été la moins respectée par les banques gabonaises.

**Tableau 39 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon**

(en milliards de FCFA)

	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	985 955	1 033 987	4,9
Crédits bruts	644 235	681 385	5,8
Créances en souffrance	47 881	49 037	2,4
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	39 419	34 804	- 11,7
Crédits nets	604 816	646 581	6,9
Capitaux permanents	277 018	305 442	10,3
Valeurs immobilisées	140 190	156 049	11,3
Autres postes nets	17 229	4 324	- 74,9
Excédent/Déficit de trésorerie	535 196	541 123	1,1
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>1 280 202</b>	<b>1 501 857</b>	<b>17,3</b>

En **Guinée Equatoriale**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 968,7 milliards, en expansion de 12,1 % par rapport au 31 décembre 2008.

L'intermédiation financière est restée la principale activité des banques. Ainsi, les dépôts collectés auprès de la clientèle sont ressortis à 837,8 milliards (88,2 % du total du bilan), en hausse de 6,7 % par rapport à 2008. Les crédits bruts à la clientèle ont crû de 11,1 % pour se fixer à 467,3 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 11,1% pour atteindre 35,4 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont situés à 431,82 milliards (45,4 % du total du bilan), soit une variation annuelle de +11,1 %.

Les créances en souffrance se sont élevées à 55 milliards, représentant 11,8 % des crédits bruts contre 9,9 %, un an auparavant. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu à 64,4 %, contre 76,9 % en décembre 2008, illustrant une dégradation de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts est évaluée à 194,0 %, contre 201,9 % en décembre 2008, reflétant la surliquidité du secteur. Néanmoins, les opérations avec la clientèle ont fait apparaître un excédent de ressources de 406 milliards, en baisse de 43 % par rapport à décembre 2008.

Les banques équato-guinéennes ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 74 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 491,7 milliards (51,7 % du total du bilan), en augmentation de 30,3 %, en glissement annuel.

Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit s'est accru de 14 %, atteignant 15,5 milliards en décembre 2009.

Au plan du respect des normes prudentielles, 3 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y afférentes. Par ailleurs, les ratios prudentiels respectés par le plus grand nombre d'établisse-

ments sont ceux se rapportant au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, à la limitation de la somme des grands risques

et à la représentation du capital minimum. En revanche, la norme relative à la couverture des risques par les fonds propres nets a été la moins respectée par les banques équato-guinéennes.

**Tableau 40 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale**

	(en milliards de FCFA)		
	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	784 877	837 816	6,7
Crédits bruts	420 606	467 253	11,1
Créances en souffrance	41 475	54 996	32,6
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	31 878	35 431	11,1
Crédits nets	388 728	431 822	11,1
Capitaux permanents	79 208	104 500	31,9
Valeurs immobilisées	29 652	30 351	2,4
Autres postes nets	-68 291	8 027	- 111,8
Excédent/Déficit de trésorerie	377 414	491 682	30,3
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>864 085</b>	<b>968 657</b>	<b>12,1</b>

Au **Tchad**, le total agrégé des bilans des banques s'est affiché à 385,5 milliards, en progression de 20,7 % par rapport au 31 décembre 2008, attestant du dynamisme du secteur.

Les opérations d'intermédiation financière ont été les plus prépondérantes. A ce titre, les dépôts collectés se sont élevés à 300,9 milliards (84,7 % du total du bilan), en accroissement de 11,9 % par rapport à fin décembre 2008. Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 15,7 % pour atteindre 256,4 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont relevées de 8,5 % pour se situer à 17,2 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont établis à 239,2 milliards (67,3 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 14,4 %.

Les créances en souffrance se sont fixées à 26,6 milliards, représentant 10,4 % des crédits bruts contre 8,0 % douze mois auparavant. Le taux de

couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 64,6 % contre 70,2 % en décembre 2008, attestant de la dégradation de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts a atteint 125,8 % contre 128,6 % en décembre 2008. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 62 milliards, en hausse de 3 % par rapport à l'année dernière, corroborant la liquidité du secteur.

Les banques tchadiennes ont fait sortir un excédent des capitaux permanents de 28 milliards par rapport aux valeurs immobilisées.

Le résultat net dégagé de l'ensemble des établissements de crédit a baissé de 92 % pour se fixer à 487 millions.

Au plan du respect des normes prudentielles, 6 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour hono-

rer l'ensemble des normes y relatives. En outre, les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes,

à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, à la limitation de la somme des grands risques et à la représentation du capital minimum. A l'inverse, le ratio relatif à la couverture des risques par les fonds propres nets a été le moins respecté par les banques tchadiennes.

**Tableau 41 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad**

(en milliards de FCFA)

	31/12/2008	31/12/2009	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	268 957	300 850	11,9
Crédits bruts	221 534	256 379	15,7
Créances en souffrance	17 731	26 636	50,2
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	12 450	17 215	38,3
Crédits nets	209 084	239 164	14,4
Capitaux permanents	47 231	52 596	11,4
Valeurs immobilisées	22 301	24 957	11,9
Autres postes nets	3 128	1 880	- 39,9
Excédent/Déficit de trésorerie	87 931	91 205	3,7
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>319 316</b>	<b>385 481</b>	<b>20,7</b>

## B. ACTIVITES DE LA MICROFINANCE

La COBAC a recensé au cours de l'année 2009, 753 établissements de microfinance (EMF).

En outre, elle a adopté le plan comptable, les textes régissant l'activité du secteur et le nouveau plan d'actions dont les principales mesures s'articulent comme suit :

- recours aux cellules de microfinance créées au sein des Ministères des Finances pour le renforcement du contrôle des EMF ;
- communication financière à travers le reporting aux Autorités de supervision et de régulation ;
- respect scrupuleux des normes prudentielles ;

- mise en place par les EMF d'une organisation adéquate, ainsi que de l'adoption des dispositifs structurés de gouvernance ;
- et, suivi des risques et de contrôle interne.

Dans le cadre de la surveillance permanente des EMF, plusieurs travaux relatifs aux contrôles sur pièces et au suivi de l'évolution des administrations provisoires ainsi que l'instruction des dossiers d'agrément (cent vingt deux) ont été réalisés.

De même, plusieurs missions ponctuelles portant sur des vérifications spécifiques, notamment dans les EMF en difficulté ont été diligentées. Ainsi, dix EMF ont fait l'objet d'une mission de vérification complète en 2009.

**Tableau 42 : Récapitulatif des EMF de la CEMAC au 31 décembre 2009(\*)**

CATEGORIES	Pays						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée Equatoriale	
1 <sup>ère</sup> catégorie	444	53	2	170	17	0	686
Indépendants	181	19	2	11	1	0	211
Réseaux <sup>20</sup>	263	34	0	159	16	0	463
2 <sup>ème</sup> catégorie	43	7	7	2	1	0	60
3 <sup>ème</sup> catégorie	4	2	1	0	0	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>491</b>	<b>62</b>	<b>10</b>	<b>172</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>753</b>

(\*) : Il s'agit des avis conformes délivrés par la COBAC  
 Source : COBAC

## C. REFORMES DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

En 2009, le dispositif réglementaire du système bancaire et financier de la CEMAC a été complété par cinq textes d'application.

- **Règlement CEMAC sur le Gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit**

Ce Règlement a pour objet d'instaurer les bonnes pratiques en matière de gestion dans les établissements de crédit. Les dispositions de ce Règlement sont applicables aux établissements de crédit tels que définis à l'article 4 de l'Annexe à la Convention portant Harmonisation de la Réglementation Bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale opérant, sous quelque forme que ce soit, dans l'un des territoires des Etats de la CEMAC. Ce Règlement s'applique également aux établissements de microfinance et réaffirme les principes de compétence, de transparence, d'honorabilité et d'éthique dans la gestion des établissements de crédit de la sous-région.

En application des articles 11 et 12 du Règlement CEMAC N° 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC du 6 octobre 2008 relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC, les textes d'application suivants ont été adoptés :

- Décision COBAC D-2009 /105 du 30 juin 2009 déléguant pouvoirs au Président de la COBAC dans la procédure d'information préalable pour la désignation en qualité de membre du Conseil d'administration d'un établissement de crédit ;
- Instruction COBAC I-2009 du 25 septembre 2009 relative à la procédure d'information préalable pour la désignation en qualité de membre du Conseil d'Administration d'un établissement de crédit ;
- Lettre circulaire LC-COB/03/DRE/AMI du 16 février 2010 relative à la mise en œuvre des dispositions de l'Instruction COBAC I-2009.

<sup>20</sup> L'organe faîtière et les affiliés sont pris en compte dans ce nombre.

Ce corpus juridique tend à éclairer les assujettis sur les modalités de mise en œuvre de leur obligation d'informer préalablement la COBAC pour la composition du conseil d'administration et admet une procédure diligente pour la réponse attendue de la COBAC.

- **Mise en œuvre du Règlement CEMAC/UMAC/COBAC portant attribution de compétence pour la détermination des catégories des établissements de crédit, de la fixation de leur capital minimum, de leur forme juridique et des activités autorisées.**

En application des dispositions du Règlement CEMAC du 6 octobre 2008 sur le capital social, les catégories des établissements de crédit, de leur forme juridique et des activités autorisées, qui confère compétence à la COBAC en ces matières en lieu et place de l'Autorité Monétaire, les textes d'application suivants ont été pris :

- Règlement COBAC R-2009/01 du 1<sup>er</sup> avril 2009 portant fixation du capital social minimum des établissements de crédit.  
Il fixe le capital minimum des établissements bancaires et des établissements financiers respective-

ment à 10 000 millions de FCFA et à 2 000 millions. La période transitoire accordée aux établissements de crédit de la CEMAC en activité avant l'entrée en vigueur du présent règlement pour s'y conformer est de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

- Règlement COBAC R-2009/02/ du 1<sup>er</sup> avril 2009 portant fixation des catégories des établissements de crédit, de leur forme juridique et des activités autorisées.  
Il retient deux grands groupes : les banques et les établissements financiers avec à l'intérieur de chacun d'eux, une seule subdivision qui se décline en établissements régis par le droit commun et en établissements bénéficiant d'un statut particulier. Il s'agit des :
  - établissements bancaires (banques universelles et banques spécialisées) ;
  - les établissements financiers (sociétés financières et établissements financiers spécialisés).

Pour ces quatre types d'établissements de crédit, une seule forme sociale est admise : la société anonyme dotée d'un Conseil d'Administration.

## D. ACTIVITES DES MARCHES OBLIGATAIRES ET BOURSIERS

La CEMAC dispose de deux places boursières : la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et la Douala Stock Exchange (DSX), installées respectivement à Libreville et à Douala.

### 1. Activités de la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

Au cours de l'exercice 2009, deux nouvelles obligations ont été introduites à la cote de la BVMAC, portant ainsi le nombre de valeurs cotées à trois. Il s'agit des « obligations IFC 4,25 % net 2009-2014 » pour un montant de 12,5 milliards et « Prix Import 7 % 2009-2014 » d'un montant de 400 millions de FCFA.

Six transactions ont été dénouées en 2009, soit 375 000 titres échangés, pour une valeur globale de 1 062,8 millions.

### 2. Activités de la Douala Stock Exchange (DSX)

Au cours de l'année 2009, deux nouvelles introductions en bourse ont été réalisées :

- Janvier 2009, augmentation du capital de la SOCAPALM, par émission d'actions nouvelles représentant 20,3 % du capital de la société, avec un taux de réponse à l'offre publique de 75 % ;
- Novembre 2009, émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 20 milliards avec une sursouscription importante de l'ordre de 52 % correspondant à 11,4 milliards, contre 7,5 milliards sollicités sur le marché camerounais.

La capitalisation boursière de la DSX est passée à 82,8 milliards en décembre 2009, contre 22,1 milliards à la fin de l'année 2008.

En 2009, le volume global des transactions a augmenté de 153,73 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 325,6 millions, contre 123,7 millions.



# CHAPITRE V

## GESTION DES RESERVES EXTERIEURES

La gestion active des réserves de change de la Banque Centrale placées hors du Compte d'Opérations et du Compte Spécial de Nivellement (CSN) est effectuée par la Salle des Marchés.

En 2009, l'évolution des résultats de la Salle des Marchés a été fortement marquée par la suspension des activités de placement décidée par la Conférence des Chefs d'États du 30 janvier 2009. En outre, à la reprise de celles-ci le 09 juin 2009, les répercussions de la crise financière des subprimes, conjuguée avec la

détente des taux directeurs de la BCE (baisse de 150 points de base du taux de la facilité de prêt marginal rémunérant le Compte d'Opérations et de 125 points de base du taux de refinancement appliqué au CSN), puis l'éclatement de la crise de la dette souveraine en Grèce au dernier trimestre de l'année, n'ont pas permis à la Salle des Marchés de redresser cette tendance défavorable. Ainsi à fin décembre 2009, les résultats de la Salle des Marchés ont fortement chuté, et ce, malgré l'accroissement du volume des réserves y affectées.

### A. GESTION DES RESERVES DE CHANGE ET DE L'OR DE LA BANQUE

#### 1. Position de change globale

La position de change globale<sup>21</sup> gérée par la Salle des Marchés comprend la position en devises et la position en or.

La position de change en devises a nettement progressé, passant de 65,39 millions EUR (42,89 milliards de francs CFA) en 2008 à 907,60 millions EUR (595,34 milliards de francs CFA) en 2009, soit une hausse de 1 288 %. Les éléments qui ont contribué à cette augmentation sont : i) les produits nets de placements ; ii) les transferts reçus du Compte d'Opérations au titre de l'application de la nouvelle Convention du 05 janvier 2007 ; iii) les échéances de la créance vis-à-vis de la Banque Centrale

du Congo ; iv) les transferts reçus en faveur des autres Institutions de la sous-région ; et, v) les tirages des Etats auprès du Fonds Monétaire International.

Les avoirs en compte ont été essentiellement placés en euros pour limiter le risque de change. Ces réserves ont été investies en titres souverains des pays de la Zone euro et placées en dépôts monétaires auprès des contreparties bancaires de renommée internationale et ayant un rating minimal de A, attribué par les principales agences de notation telles que Fitch, Moody's et Standard & Poor's.

La position de change en or a enregistré une hausse, en raison de l'appréciation du prix de l'once d'or. Ainsi, la valeur

<sup>21</sup> Hors avoirs de la Salle des Marchés placés en dépôt au CSN à partir d'octobre 2008.

de marché de l'encaisse-or a augmenté de 23,8 % pour s'établir à 90,21 milliards de francs CFA, son volume restant inchangé à 178 404,335 onces.

En définitive, la position de change globale de la Salle des Marchés est passée de 115,5 milliards de francs CFA en 2008 à 685,56 milliards de francs CFA en 2009, soit une augmentation de 492 %. Ainsi, les avoirs gérés par la Salle des Marchés ont représenté 12,6 % des avoirs extérieurs de la Banque (encaisse-or incluse, contre 0,74 % un an auparavant).

## 2. Gestion de portefeuille

Les orientations en matière de placement sont décidées par le Comité de Stratégies et traduisent les objectifs généraux de la gestion du portefeuille de la Salle des Marchés en des règles et principes spécifiques.

A la reprise des activités en juin 2009, le Comité de Stratégies a décidé de limiter les opérations sur le marché des changes. Le benchmark devises<sup>22</sup> a été fixé à 80 % au minimum de la position de change globale en euro et à 20 % au maximum pour les autres devises que sont le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP) et le franc suisse (CHF). Dans le cadre de la gestion du portefeuille, la durée<sup>23</sup> cible du portefeuille Trading<sup>24</sup> euro a été fixée à 360 jours (1 an), avec les marges de déviation de 90 jours (3 mois) à la hausse et 360 jours à la baisse. En termes de benchmark placement<sup>25</sup>, il a été affecté 75 % de la valeur du portefeuille aux dépôts monétaires et 25 % aux titres obligataires, avec des marges de déviation de 25 %.

En termes de gestion déléguée avec la BRI, le Comité de Stratégies a décidé, au vu de la valorisation du portefeuille BISIP J de céder ses parts afin d'engranger les plus-values dans les résultats 2009 de la Banque, de placer au Compte Spécial de Nivellement ces fonds et de procéder au rachat des parts du BISIP J aux meilleures conditions de marché en début 2010.

Le dossier du programme RAMP<sup>26</sup> de gestion déléguée avec la Banque Mondiale était en cours de finalisation.

## 3. Gestion du stock d'or

En 2009, les opérations de dépôts sur l'or ont été réalisées auprès de contreparties autorisées, à des taux d'intérêt négociés variant entre 0,01 % et 0,45 %, contre une fourchette de 0,21 % et 1,10 % en 2008.

## 4. Gestion des risques

Le dispositif de suivi, par la Salle des Marchés, des risques liés à l'activité de gestion des réserves de change porte sur le risque de crédit, les risques de marché (risques de change, de taux et de liquidité), et les risques opérationnels. Les principes d'organisation et les normes de gestion de ces risques sont définis au niveau du Comité de Stratégies.

Le risque de crédit est suivi à travers une liste de plafonds d'engagements attribués par le Comité de Stratégies à chacune des contreparties bancaires, sur la base d'une cotation minimale équivalente à la note AA des principales agences de rating.

<sup>22</sup> Benchmark devises : référence cible de la répartition de la position globale de change.

<sup>23</sup> Durée : durée moyenne des placements en portefeuille.

<sup>24</sup> Portefeuille de Trading : portefeuille valorisé au jour le jour aux cours de clôture des différents instruments qui le constituent et qui peuvent être vendus à tout moment.

<sup>25</sup> Benchmark placement : référence cible de la répartition du portefeuille entre les dépôts et les titres.

<sup>26</sup> Reserve Advisory Management Program

Pour renforcer l'encadrement du *risque de crédit* et limiter l'exposition au risque de contrepartie, le Comité de Stratégies a décidé de moduler les plafonds d'engagements en fonction des capitaux propres des contreparties bancaires et de leurs notations qui sont attribuées par les trois Agences de ratings *Moody's*, *Fitch* et *Standard & Poor's*.

Pour l'exercice 2009, le Comité de Stratégies du 17 septembre 2009 a autorisé de nouvelles contreparties bancaires en conformité avec les critères d'éligibilité de la Banque pour les opérations de marchés financiers.

Le risque de marché est suivi à travers le benchmark devises pour le risque de change et le benchmark placements pour ce qui est des risques de liquidité et de taux.

S'agissant de l'encadrement du *risque de change*, le Comité de Stratégies a maintenu inchangé, au cours de l'exercice 2009, le benchmark devises à 80 % au minimum de la position de change globale en euro et à 20 % au maximum pour les autres devises que sont le dollar US, la livre sterling et le franc suisse.

Concernant le benchmark placements (*risque de liquidité*), le Comité de Stratégies a fixé au fur et à mesure l'objectif

cible de façon graduelle en faveur des dépôts monétaires afin d'éviter d'enregistrer en fin d'exercice, dans les résultats de la BEAC, d'éventuelles pertes latentes.

Le risque de liquidité est déterminé par la part des dépôts secs auprès des contreparties bancaires (part de la position de change affecté aux dépôts) dans le portefeuille euro.

Quant à l'encadrement du *risque de taux*, le Comité de Stratégies a fixé une duration cible et des limites de fluctuation du portefeuille euro afin de privilégier les prises de positions sur la courbe des taux d'achat/vente de titres.

Les risques opérationnels recensent tous les incidents qui sont inhérents à l'intervention sur les marchés financiers, qu'ils aient pour origine un dysfonctionnement interne ou qu'ils soient engendrés par les processus supports (application informatique, télécommunication, ressources humaines) auxquels la Salle des Marchés fait appel pour assurer le bon déroulement de ses activités.

En 2009, 95 incidents au total ont été répertoriés dont la plupart résulte de la défaillance des systèmes d'informations. Ces incidents n'ont pas eu d'impact financier.

## B. RESULTATS DE LA SALLE DES MARCHES

Pour l'exercice 2009, le rendement financier intermédiaire<sup>27</sup> et le rendement comptable des activités de la Salle des Marchés se sont établis à 1,40 %, contre 3,32 % un an plus tôt. Cette diminution s'explique essentiellement par la suspension des activités de la Salle des Marchés par décision de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC pendant

les six premiers mois de l'exercice, ainsi que par la forte baisse des taux d'intérêts européens.

Ainsi, le résultat comptable de l'exercice 2009 s'est établi à 35,8 milliards de francs CFA, contre 65,8 milliards francs CFA en 2008.

<sup>27</sup> Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.



TITRE III:

**Organisation,  
Activités,  
Comptes et Résultats  
Financiers de la Banque**





*Salle du Conseil d'Administration au Siège Central à Yaoundé*

# CHAPITRE I

## ORGANISATION DE LA BANQUE

### A. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) définit les attributions du Comité Ministériel de l'UMAC tandis que les Statuts de la BEAC énoncent de façon distincte celles du Conseil d'Administration de la Banque, du Comité de Politique Monétaire et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

#### 1. Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres pour chaque Etat membre, dont le Ministre en charge des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation du résultat ;

- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 20 janvier 2009 à Malabo (réunion extraordinaire) ;
- 26 au 27 janvier 2009 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 03 mars 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 03 avril 2009 à Bata (réunion ordinaire) ;
- 02 juillet 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 28 septembre 2009 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 28 octobre 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 09 décembre 2009 à Bata (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'en-

vironnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. A cet effet, ils ont noté une légère reprise de l'activité économique mondiale après la sévère récession de 2008. En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres, les Ministres ont relevé que l'année 2009 a été marquée par un affaiblissement du taux de croissance de l'activité économique, une dégradation des finances publiques, une détérioration du solde extérieur courant et un recul des tensions inflationnistes, contrastant avec la consolidation des agrégats monétaires.

Le Comité Ministériel a :

- adopté le modèle de Cahier de charges des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme des Titres Publics à Souscription Libre et exhorté le Gouverneur de la BEAC à poursuivre, en rapport avec les Etats membres, les actions nécessaires à la mise en œuvre de ce mécanisme dans les meilleurs délais;
- adopté le Règlement CEMAC abrogeant et remplaçant le Règlement n°01/04/CEMAC/UMAC/COBAC portant création du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) ;
- adopté le Règlement portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, après avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC ;
- adopté le Règlement donnant compétence à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) pour la conclusion d'accords de coopération et d'échange d'informations avec les Autorités de surveillance des systèmes financiers, après avis conforme

du Conseil d'Administration ;

- fixé les orientations stratégiques de la phase III des activités du Pôle-Dette et arrêté le budget de ladite phase ainsi que les modalités de son financement ;
- renouvelé le mandat du Secrétaire Général de la Commission de Supervision du Marché Financier de l'Afrique Centrale(COSUMAF), Monsieur Jean-Marie MBIOKA ;
- procédé à la nomination de nouveaux membres de la COBAC et du Comité de Politique Monétaire.

Les changements intervenus au cours de l'année 2009 dans la composition du Comité Ministériel sont les suivants :

Pour la République du Congo, Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, a remplacé Monsieur Pacifique ISSOIBEKA ;

S'agissant de la République Gabonaise, deux nouveaux ministères ont été créés : le Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Ministère du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique, chargé de la Réforme de l'Etat, dont les titulaires ont été respectivement Monsieur Magloire NGAMBIA et Monsieur Blaise LOUEMBE.

Le Comité Ministériel a ratifié, le 03 avril 2009, après adoption par le Conseil d'Administration, les comptes définitifs de l'exercice 2008 et a décidé de l'affectation du résultat dudit exercice.

## 2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux Administrateurs pour chaque Etat membre et de deux pour la France. Il est présidé par le Gouverneur. Le Vice-Gouver-

neur supplée le Gouverneur et un membre du Gouvernement de la Banque rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu trois séances ordinaires et quatre réunions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 02 mars 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 02 avril 2009 à Bata (réunion ordinaire) ;
- 1<sup>er</sup> juillet 2009 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 28 août 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 26 octobre 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 07 décembre 2009 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 18 décembre 2009 à Douala (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, le Conseil a examiné l'environnement économique international et a noté une légère reprise de l'activité économique au cours du deuxième semestre de l'année 2009, après un premier semestre caractérisé par une grave récession et l'effondrement du commerce mondial, consécutifs à la crise financière. S'agissant des cours des matières premières, les Administrateurs ont relevé qu'ils ont chuté, en raison de la baisse sensible de la demande mondiale.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres, le Conseil d'Administration a

noté un ralentissement de l'activité économique en 2009, induisant une baisse des tensions inflationnistes, et une dégradation des finances publiques et du solde extérieur courant. En revanche, la situation monétaire est demeurée confortable.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2009 ont été les suivantes :

- prise d'acte des décisions prises par les Chefs d'Etat de la CEMAC au cours de leur session extraordinaire du 30 janvier 2009 à Libreville, relatives à l'audit général de la BEAC, à l'audit spécifique sur les opérations de placements de la Salle des Marchés, à la réforme des Statuts de la BEAC, au démarrage effectif du Projet d'Emission des Titres Publics à Souscription Libre et enfin, à l'instauration d'un Comité de Veille pour faire face à la crise financière internationale ;
- avis conforme pour adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC du Règlement CEMAC abrogeant et remplaçant le Règlement n°01/04/CEMAC/ UMAC/COBAC portant création du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale ;
- transformation du Bureau d'Oyem en Agence ;
- nomination, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, de Monsieur Cédric Jovial ONDAYE EBAUH aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour le Congo ;
- avis conforme pour adoption par le Comité Ministériel du projet de Règlement CEMAC/UMAC portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale ;
- avis conforme pour adoption par le

- Comité Ministériel du Règlement CEMAC attribuant compétence à la COBAC pour la conclusion d'accords de coopération et d'échange d'informations avec les Autorités de surveillance des systèmes financiers ;
- prise d'acte de la nouvelle offre financière globale de 52 milliards de l'entreprise retenue pour la construction du nouveau siège de la Direction Nationale de la BEAC à Malabo ;
  - prise d'acte de la décision du Gouvernement gabonais réuni en Conseil des Ministres le 19 octobre 2009 à Libreville, de rappeler le Gouverneur de la BEAC, Monsieur Philibert ANDZEMBE, en vue de son remplacement ;
  - adoption d'une Déclaration, le 26 octobre 2009, qui énonce les mesures prises pour enquêter sur les malversations commises au Bureau Extérieur de la BEAC à Paris, précise les mesures engagées ou envisagées pour renforcer le Contrôle interne de la BEAC et assainir les filières comptables, et marque l'engagement du Conseil d'Administration de réformer la gouvernance de la Banque ;
  - choix de l'option de rétrocéder intégralement aux Etats membres qui le souhaitent le produit des allocations de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) reçu du Fonds Monétaire International le 28 août 2009 ;
  - nomination, à compter du 26 octobre 2009, de Monsieur Denis MEPOREWA aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour le Gabon ;
  - adoption le 07 décembre 2009 de la matrice des mesures du Plan d'Action de la BEAC arrêtée en relation avec les services du FMI ;
  - approbation des projets de Codes de Déontologie et d'Ethique professionnelle de la BEAC ;
  - avis conforme pour la nomination de trois nouveaux Commissaires de la COBAC pour le Tchad ;
  - approbation du projet de texte portant révision du statut, des attributions et du fonctionnement du Bureau Extérieur de Paris et autorisation au Gouvernement de la Banque à signer ledit texte ;
  - entérinement du nouveau schéma de comptabilisation de la prime de bilan à la BEAC.
- Au cours de l'année 2009, la composition du Conseil d'Administration s'est modifiée ainsi qu'il suit :
- Pour la République Centrafricaine, Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, Chargé de Mission en matière d'économie au Ministère des Finances et du Budget, a remplacé Monsieur Albert BESSE en qualité d'Administrateur titulaire ; Monsieur Augustin FEÏGOUTOU, économiste statisticien au Ministère des Finances et du Budget, a remplacé Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, en qualité d'Administrateur suppléant.
- En ce qui concerne le Tchad, Messieurs DJIMET GOUTINE, Directeur Général du Trésor, et TAHIR SOULEYMAN HAGGAR, Directeur des Domaines, du Timbre, et de la Conservation Foncière, ont été désignés Administrateurs titulaires.
- S'agissant de la France, Monsieur Benoît COEURE a été remplacé par Madame Delphine d'AMARZIT, Chef de Service des Affaires Multilatérales et du Développement à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique

(DGTPE) au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. En outre, Monsieur Thomas GROH, Chef de Bureau Afrique Subsaharienne et Agence française de Développement au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement à la DGTPE, a succédé à Monsieur Stéphane CIENIEWSKI au poste d'Administrateur suppléant.

### 3. Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) est l'Organe de Décision de la BEAC en matière de politiques monétaire et de gestion des réserves de change. Ses missions et ses attributions, ainsi que sa composition et ses règles de fonctionnement, sont précisées dans les Statuts de la Banque et dans son Règlement Intérieur.

Les principales attributions du CPM sont :

- définir la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;
- fixer les conditions d'intervention de la Banque Centrale ;
- imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires ;
- préciser les conditions générales d'exécution par la Banque Centrale des opérations de prêt ou d'emprunt de monnaie, ainsi que les conditions des opérations d'achat et de vente d'or et celles de l'assistance de la Banque Centrale aux États membres pour l'émission et la gestion de titres publics ;
- délivrer son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel des règles qui s'imposent aux Comités Monétaires et Financiers

Nationaux dans l'exercice de leurs compétences ayant trait à la politique monétaire et statuer sur toute demande de dérogation à ces règles ;

- procéder, le cas échéant, à la révision des délibérations des Comités Monétaires et Financiers Nationaux en matière de politique monétaire qui contreviendraient aux dispositions statutaires et aux règles générales de procédure, de fonctionnement et d'exercice de leur compétence.

La Présidence du Comité de Politique Monétaire est assurée par le Gouverneur de la Banque Centrale et, en cas d'empêchement, par le Vice-Gouverneur. Outre le Président, le CPM est composé de quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre, dont le Directeur National de la BEAC, et de deux pour la France.

Les membres du CPM, autres que les Directeurs Nationaux, sont nommés par le Comité Ministériel de l'UMAC en fonction de leur compétence dans les domaines monétaire, financier et économique.

Au cours de l'année 2009, conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le CPM a tenu quatre séances ordinaires et deux réunions extraordinaires aux dates et lieux suivants :

- 27 février 2009 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 23 mars 2009 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 29 juin 2009 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 27 août 2009 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- Le 06 novembre 2009 à Douala (réunion ordinaire) ;

- Le 17 décembre 2009 à Douala (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les membres du Comité de Politique Monétaire ont pris connaissance de la dégradation de la conjoncture économique internationale et de la faiblesse de la croissance sous-régionale au cours de la période sous revue. De ce fait, ils ont adopté une politique accommodante en vue de soutenir l'activité économique. Ainsi, ils ont : i) revu à la baisse le taux directeur ; ii) abaissé les taux d'intérêt sur tous les types de placements ; et iii) relâché les coefficients des réserves obligatoires et diminué leur rémunération. En outre, le Comité de Politique Monétaire a adopté les objectifs de monnaie et de crédit de l'année 2009 pour les pays membres.

S'agissant de la gestion des réserves de change, cette dernière a été marquée par la décision de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC du 30 janvier 2009 de suspendre, à titre conservatoire, toute activité de placement. Suite à la levée de cette mesure le 09 juin 2009, le Comité de Politique Monétaire a mené une politique prudente dans l'optique d'accroître les ressources de la Banque, en vue d'assurer la politique monétaire commune et le fonctionnement de l'Institution.

Par ailleurs, dans le cadre du Projet d'Emission des Titres Publics à Souscription Libre, le CPM a décidé le 29 juin 2009 du gel des plafonds d'avance de la Banque Centrale aux Trésors Nationaux et adopté le principe d'une réduction desdits plafonds d'un cinquième chaque année.

#### 4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes moné-

taires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre en charge des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs, dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2009, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

##### **Cameroun**

- 05 mars 2009 à Douala ;
- 1<sup>er</sup> juin 2009 à Yaoundé ;
- 19 octobre 2009 à Yaoundé.

##### **République Centrafricaine**

- 20 février 2009 à Bangui ;
- 02 juin 2009 à Bangui ;
- 17 octobre 2009 à Bangui.

##### **Congo**

- 16 février 2009 à Brazzaville ;
- 04 juin 2009 à Brazzaville ;
- 12 octobre 2009 à Brazzaville.

##### **Gabon**

- 17 février 2009 à Libreville ;
- 11 juin 2009 à Libreville ;
- 14 octobre 2009 à Libreville.

##### **Guinée Equatoriale**

- 18 février 2009 à Malabo ;
- 09 juin 2009 à Malabo ;
- 15 octobre 2009 à Malabo.

## Tchad

- 21 février 2009 à N'Djamena ;
- 10 juin 2009 à N'Djamena ;
- 16 octobre 2009 à N'Djamena.

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs réunions, examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et

approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire. Enfin, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectifs et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des Statuts de la BEAC. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

## B. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE CONTROLE

### 1. Collège des Censeurs

Le Collège des Censeurs, composé de trois membres dont un désigné par la France, assure le contrôle de la régularité des opérations de la Banque et participe avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Le collège des Censeurs a contrôlé la régularité des opérations et des comptes de la Banque selon les dispositions de l'article 62.

Conformément aux dispositions de l'article 63 des Statuts, les Censeurs ont contrôlé l'exécution du budget de la Banque et ont fait des recommandations au Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice sous revue, les Censeurs ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Le Collège des Censeurs s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2009 selon le calendrier suivant :

- du 13 au 14 février 2009 : réunion extraordinaire portant sur le contrôle du respect du taux de centralisation du Compte d'Opérations conformément aux articles 35, 62 et 69 des Statuts d'une part, et à

l'article 3 de la Convention de Compte d'Opérations en son annexe 1 (point 3) du 5 janvier 2007, d'autre part ;

- du 4 au 6 mars 2009 et du 18 au 19 mars 2009 : examen des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008. A l'issue de ces réunions, le Collège des Censeurs a recommandé au Conseil d'Administration d'approuver ces comptes.

### 2. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration de la Banque et a tous pouvoirs d'investigation et de proposition à cette fin. Il contrôle la fiabilité des états financiers, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des Organes de Contrôle. A ce titre, il doit vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables, la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Le Comité d'Audit est composé de cinq membres :

- quatre Administrateurs, à raison d'un Administrateur par Etat mem-

bre non représenté au Collège des Censeurs, désignés à la majorité simple par le Conseil d'Administration;

- une personnalité extérieure, désignée à la majorité simple par le Conseil d'Administration pour ses compétences en matière d'audit, sur une liste de cinq candidats proposés par le Gouvernement de la Banque, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

La Présidence du Comité d'Audit est assurée par un Administrateur membre désigné par le Conseil d'Administration.

Le Collège des Censeurs assiste aux travaux du Comité d'Audit avec voix consultative.

Le Comité d'Audit s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2009 et a examiné les points suivants :

- du 9 au 12 février 2009 :
  - affaire du placement de la BEAC à la Société Générale à Paris ;
  - examen des textes relatifs au Code de Déontologie.
- du 4 au 5 mai 2009 :
  - finalisation de la rencontre avec les représentants de la Société Générale sur l'affaire du placement de la BEAC.
- du 5 au 8 mai 2009 :
  - application de la Résolution n°1 du Conseil d'Administration du 2 avril 2009 à Bata, portant sur les réserves et observations formulées sur les comptes de l'exercice 2008 par les Organes de Contrôle, approuvée par le Comité ministériel de

l'UMAC du 3 avril 2009 à Bata ;

- examen de l'arrêté des comptes 2008 au travers des travaux du Collège des Censeurs et des Commissaires aux Comptes ;
- avis sur le Plan d'Audit Interne 2009 ;
- présentation du budget de la Banque (fonctionnement et investissement) ;
- examen du Plan Stratégique d'Entreprise (PSE).
- du 18 au 23 mai 2009 :
  - mission de contrôle complémentaire des comptes du Bureau Extérieur de Paris.
- du 24 au 26 août 2009 :
  - examen du rapport d'étape de la Direction Générale du Contrôle Général sur le Bureau Extérieur ;
  - examen du rapport des avocats sur l'affaire du Bureau Extérieur de Paris ;
  - examen des rapports d'étapes des audits généraux ;
  - problématique des régularisations comptables de Paris ;
  - divers.
- du 19 au 24 octobre 2009 :
  - examen du dernier rapport produit par la Direction Générale du Contrôle Général sur le Bureau extérieur de Paris, et celui du cabinet MAZARS Paris relatif à l'analyse du compte à la Société Générale ;
  - auditions individuelles des personnalités.

- du 16 au 17 décembre 2009 :
- programme d'activité 2010 du Comité d'Audit ;
- rapport provisoire d'activité 2009 et programme d'activité 2010 de la Direction Générale du Contrôle Général ;
- nouvelle méthode de comptabilisation des frais d'évacuation sanitaire ;
- nouvelle méthode de comptabilisation de la prime de bilan ;
- examen des termes de référence pour un audit spécial des procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaire au Siège de la BEAC et de certaines opérations et transactions ;
- désignation du nouveau président du Comité d'Audit ;
- divers.

### 3. Commissariat aux Comptes

Au cours de l'exercice 2009, les cabinets KPMG Afrique Centrale et Ernst & Young Congo, Commissaires aux Comptes de la Banque, ont examiné les comptes clos au 31 décembre 2008. A cette occasion, ils ont rencontré les Censeurs de la Banque.

L'opinion des Commissaires sur les comptes, le rapport spécial sur le contrôle du Compte d'Opérations et le rapport de contrôle de la Salle des Marchés de l'exercice 2008 ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au cours de la même année, les Commissaires aux Comptes ont procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque au titre de l'exercice 2009, avec pour objectif d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente l'examen des comptes en fin d'exercice.

## C. FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Par délégation, la République Centrafricaine (Décret n° 67/255 du 1er août 1967), la République du Congo (Loi n° 12/67 du 21 juin 1967), la République Gabonaise (Décret n° 00324/PR du 30/06/1967), la République de Guinée Equatoriale (Décret n° 45/88 du 14 avril 1988) et la République du Tchad (Décret n° 362/PR/MF du 22 novembre 1983) ont confié à la BEAC l'élaboration des statistiques de la Balance des Paiements. En République du Cameroun, le Décret n° 67/DF/365 du 21 août 1967 modifié par le Décret n° 98/404/PM du 22 octobre 1998, confie à la BEAC uniquement la charge de la collecte des données et l'arrêté définitif des comptes extérieurs relevant de l'Administration Nationale.

Les statistiques de la Balance des Paiements sont approuvées dans chaque Etat membre par le Comité National de la Balance des Paiements. Ce Comité est présidé par un représentant du Ministre chargé des affaires économiques et des finances, le secrétariat étant assuré par la Banque Centrale. Il regroupe les principales Administrations nationales en charge de l'Economie, des Finances, du Plan, du Commerce et du Tourisme. Un représentant de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) participe également aux travaux.

Au cours de l'exercice 2009, seul le Comité National de la Balance des Paiements du Cameroun s'est tenu. Cette réunion a eu lieu le 23 janvier 2009.

## D. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DU CREDIT DANS LA CEMAC

Le Conseil National du Crédit (CNC) étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier dans chaque Etat de la CEMAC. Il est consulté sur les orientations de la politique monétaire, du crédit et sur la réglementation bancaire. Conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation dans les Etats membres de la CEMAC, la Banque Centrale assure le Secrétariat des Conseils Nationaux de Crédit.

Au cours de l'année 2009, tous les Conseils Nationaux du Crédit ont tenu leurs réunions.

Au **Cameroun**, le Conseil National du Crédit a pris connaissance, les 10 juillet et 21 août 2009, de l'évolution de la situation des établissements de crédit et de microfinance (EMF). Il a relevé la cession du Crédit Agricole à Attijariwafa Bank ainsi que la reprise d'AMITY BANK par Banque Atlantique Cameroun. Le CNC a également pris note du compte rendu des travaux du Comité Technique de la Réglementation et du rapport de l'enquête sur la tarification des services bancaires.

Les membres du CNC ont examiné des projets de textes sur les procédures d'immatriculation, de radiation, d'ouverture et de fermeture des bureaux et agences des établissements de microfinance, ainsi que ceux portant modification de l'ordonnance 90/06 du 26 octobre 1990 relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit. Par ailleurs, ils ont passé en revue les avants projets de textes instaurant le Taux Effectif Global (TEG), le taux d'usure et ceux modifiant les dispositions du Décret 96/138 du 24 juin 1996 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Cré-

dit. En outre, le CNC a pris acte de l'évolution de la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la CEMAC, de même que du compte rendu des travaux du Comité Economique et Financier.

En **République Centrafricaine**, les membres du Conseil National du Crédit ont pris note, le 27 novembre 2009, de la situation difficile traversée par l'économie mondiale et de son impact sur l'économie centrafricaine. De plus, le CNC a examiné le projet de texte d'instauration d'un Taux Effectif Global, d'un taux d'usure pour les opérations de prêt et adopté le projet de décret fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil National du Crédit de la République centrafricaine. Enfin, le Conseil a commandé une étude sur l'impact du secteur informel dans la collecte de l'épargne.

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit a pris connaissance le 04 septembre 2009, de la situation du système bancaire congolais. Par ailleurs, il a examiné et adopté le rapport annuel de 2007 ainsi que le budget de l'année 2009 d'une part, et approuvé l'exécution du budget de 2008 d'autre part. Le CNC a également marqué son accord pour l'ouverture d'une nouvelle agence de la Congolaise des Banques à Brazzaville.

En définitive, les membres du Conseil ont pris connaissance de la note sur la stratégie de développement du secteur financier, tout en gardant à l'esprit la réflexion sur le coût des services bancaires, les conditions d'amélioration de l'offre de crédit à l'économie et les conditions d'extension des activités des établissements de crédit.

Au **Gabon**, les membres du Conseil National du Crédit ont pris connaissance,

les 02 février et 25 novembre 2009, de l'évolution satisfaisante de la situation du système bancaire. Le Conseil a aussi approuvé l'exécution du budget de l'exercice 2008, les prévisions budgétaires de l'année 2009 et émis son avis favorable pour les demandes d'agrément de United Bank of Africa (UBA) et Ecobank. En outre, il a marqué son accord pour le retrait d'agrément au Directeur Général Adjoint de la BICIG (Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie du Gabon).

Les membres du Conseil ont également, d'une part, pris acte de la proposition des textes législatifs et réglementaires constitutifs du dispositif encadrant le principe de création du Taux Effectif Global (TEG), d'un taux d'usure pour les opérations de prêts et, d'autre part, examiné le projet de texte relatif à l'obligation de publication des conditions de banque. S'agissant de la problématique liée à la réforme des conditions de banque, le Conseil a décidé de mettre en œuvre un projet de calendrier communautaire qui prendrait la forme d'un Règlement CEMAC.

En **Guinée Equatoriale**, le Conseil National du Crédit s'est réuni les 18 février et 09 juin 2009. Il a pris connaissance de la situation du système bancaire et de la note sur la Surveillance Multilatérale et de la Convergence des économies de la CEMAC. De plus, il a pris acte des

rapports des banques sur la situation des crédits à l'économie et des conditions de financement. Enfin, les membres du Conseil ont examiné le projet de rapport de l'année 2008 et adopté l'exécution du budget de l'année 2008 ainsi que les prévisions budgétaires de l'exercice 2009.

Au **Tchad**, les membres du Conseil National du Crédit ont examiné, le 02 décembre 2009, le projet d'instauration d'un Taux Effectif Global, d'un taux d'usure pour les prêts dans la CEMAC et la proposition d'élaboration du budget 2009. Le Conseil a également émis son avis relatif aux demandes d'agrément de United Bank of Africa (UBA) et Oceanic Bank International Tchad (OBIT), aux changements de statut et de dénomination intervenus dans certaines banques ainsi qu'à l'ouverture de certaines agences et guichets de change.

Enfin, le Conseil a recommandé à la BEAC de produire une étude de faisabilité sur la possibilité d'ouverture de dépôts BEAC supplémentaires auprès du Trésor ou des banques, afin d'assurer une meilleure couverture du territoire national. Il a également pris connaissance du rapport du groupe de travail sur le financement du secteur privé par les établissements de crédit, ainsi que des difficultés rencontrées par les banques dans la collecte de l'épargne et dans la distribution du crédit.



# CHAPITRE II

## ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

### A. PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE

Après son adoption par le Conseil d'Administration lors de sa session du 25 mars 2008, le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) pour la période 2008-2010

est entré dans sa phase de mise en œuvre. Les travaux menés ont concerné prioritairement dix projets structurants définis dans le tableau ci-après :

**Tableau 43 : Liste des projets structurants par métier**

METIER	PROJETS STRUCTURANTS
1 - Elaboration de la politique monétaire	Elaboration d'une approche ponction/injection de liquidité
2 - Mise en œuvre de la politique monétaire et suivi du système bancaire et financier	Mise en œuvre du projet d'émission des titres publics
3 - Emission Monétaire et gestion de la circulation fiduciaire	1- Poursuite de la mécanisation des salles de tri et augmentation du parc des machines de tri 2- Etudes pour l'implémentation du broyage en ligne
4 - Gestion des réserves de change	Acquisition du progiciel de la Salle de Marché (AGIS)
5 - Gestion et contrôle des systèmes de paiement	Centrale des Incidents de Paiement (CIP)
7 - Système d'Information Comptable	SYSCOBEAC (partie résiduelle du Projet inscrite au PSE en 2008 : module EPB et recette définitive )
8 - Gestion des ressources humaines	Plan Directeur des Ressources Humaines
10 - Investissement, Patrimoine et Gestion	Poursuite du programme immobilier en cours
14 - Audit et Contrôle Interne	SIRISBEAC

## 1. Priorités retenues pour la période 2009-2011

Il convient de rappeler que la Banque a opté pour un Plan Stratégique d'Entreprise d'une durée de trois ans, dont la mise à jour, en plans glissants doit se faire à la fin de chaque exercice. Cette mise à jour a pour objectif de réajuster la stratégie de la Banque en prenant en compte à la fois les leçons tirées de la mise en œuvre du Plan au cours de l'année écoulée et les priorités retenues par le Gouvernement de la Banque.

Pour la période 2009-2011, au regard du bilan de la mise en œuvre du PSE au cours de l'exercice 2008, les métiers doivent expurger du Plan les actions et projets devenus caducs, redondants ou inadaptés. En outre, compte tenu de l'évolution de la conjoncture sous-régionale et de l'environnement international, il a été décidé de réorienter le programme vers les axes suivants :

- une gestion rigoureuse des réserves de change ;
- l'émission de titres publics à souscription libre ;
- la conduite d'études, de recherches et la mise en place de bases de données techniques (CIP, Centrale des Bilans) ;
- le Plan Directeur des Ressources Humaines ;
- l'élaboration des Codes de Déontologie et des Marchés.

## 2. Bilan de la mise en œuvre du PSE en 2009

Au titre des réalisations du PSE, les actions suivantes, essentielles pour ancrer cet exercice dans l'esprit de toutes les parties prenantes et améliorer progressivement les conditions de sa mise en œuvre, ont été conduites :

- renforcement du dispositif de mise en œuvre et de suivi du PSE à travers la création d'un Comité de Suivi du processus de planification et de coordination des activités des Métiers, la désignation des correspondants PSE dans tous les Métiers et Centres de la Banque, ainsi que l'élaboration d'un manuel de vulgarisation du PSE ;
- amélioration du cadre méthodologique de la mise en œuvre du PSE ;
- articulation du PSE avec le processus budgétaire ;
- formation des acteurs de base du PSE (trois séminaires de formation organisés à l'attention de tous les Correspondants PSE) ;
- amorce du processus visant l'acquisition d'un outil informatique de suivi-évaluation du PSE.

## B. ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

### 1. Elaboration de la politique monétaire

Ce métier est assuré conjointement par la Direction des Etudes et la Direction de la Recherche.

#### 1.1. Activités de la Direction des Etudes

Dans le cadre du projet de réforme des statistiques monétaires, la Direction des Etudes a procédé à la sélection du Cabinet Ernst&Young en qualité d'assistant à la rédaction du cahier des charges. Ce projet poursuit un double objectif :

- i. intégrer, dans le cadre de la refonte de la Codification des statistiques monétaires, les réformes introduites dans le Manuel des Statistiques Monétaires et Financières du FMI (2000) ;
- ii. mettre en place un Système d'Information pour la gestion des statistiques monétaires des États de la CEMAC en tenant compte de l'ensemble des réformes engagées, notamment dans le cadre du nouveau plan comptable des établissements de crédit.

Par ailleurs, la Direction a lancé en juillet 2009 le projet de modernisation du site internet de la Banque, lequel vise à doter la BEAC d'un nouveau site respectant les normes internationales en vigueur, comparable aux sites d'institutions financières équivalentes et en phase avec les récentes mutations intervenues dans les activités de la Banque. Les différentes actions menées au cours de la période sous revue ont abouti à :

- la rédaction d'une note de cadrage et d'expression des besoins ;

- la rédaction et la validation du cahier des charges ;
- la formation des membres du Groupe Projet au logiciel « Joomla » ;
- le développement d'un prototype du nouveau site.

Enfin, la Direction des Etudes a initié le projet « Réversibilité de la Programmation Monétaire » lequel devrait permettre à la Banque Centrale d'améliorer, d'une part, son dispositif de gestion de la liquidité et d'autre part, l'exercice de la Programmation Monétaire.

#### 1.2. Activités de la Direction de la Recherche

Au cours de l'année 2009, la Direction de la Recherche a organisé, aux Services Centraux de la Banque, en septembre et en octobre 2009 deux ateliers sur « les déterminants monétaires de l'inflation dans les Etats membres de la CEMAC ». Les travaux ont porté sur les thèmes suivants :

- « Existe-t-il une demande de monnaie de type monétariste dans la CEMAC ? » ;
- « Dynamique de la vitesse de circulation de la monnaie dans la CEMAC » ;
- « L'approche monétaire de l'inflation: expérience des pays de la CEMAC ».

Les résultats provisoires de ces travaux seront enrichis au cours des prochains ateliers en vue de leur publication sous forme de Notes d'Etudes et de Recherche (NER) sur le site de la Banque.

S'agissant des déterminants non essentiellement monétaires de l'inflation dans la CEMAC, il a été rédigé une première mouture définissant l'approche méthodologique et le modèle qui devraient sous-tendre cette étude.

Au titre des activités du projet Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF), la Direction de la Recherche a effectué deux visites d'études relatives à la conception, l'administration et la gestion de base de données auprès de la BCEAO en juillet, et de la Banque de France en novembre 2009.

Par ailleurs, conformément au cahier de charges de la BDEMF des pays de la CEMAC, la Direction de la Recherche a organisé un séminaire-atelier à Douala, du 20 novembre au 11 décembre 2009. Cette rencontre a regroupé, en plus des agents de la BEAC et de la COBAC, 1es experts de la Commission de la CEMAC, de la BCEAO, d'AFRISTAT, d'AFRITAC-Centre, du Pô1e-Dette, de la BVMAC, de la DSX, des Administrations nationales en charge de la Statistique, ainsi que de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), de la Direction des Douanes et de la Direction de la Prévision du Cameroun.

Les travaux organisés avaient pour objet : i) la constitution d'un référentiel exhaustif des variables ayant un sens économique dans les Etats membres de la CEMAC ; ii) la spécification de ces variables par type, unité, ordre de grandeur, périodicité et sources d'élaboration et de publication ; iii) l'identification des variables automatiques et la spécification de l'expression des formules de calcul y afférentes ; iv) l'élaboration des métadonnées ; et v) la définition des prémisses de codage des variables.

## 2. Mise en œuvre de la Politique Monétaire

Au cours de l'année 2009, plusieurs actions ont été conduites par l'équipe de la BEAC chargée du Projet d'Emission des Titres Publics à Souscription Libre. Il s'agit notamment de celles portant sur :

- la rédaction des Manuel de procédures et Modes opératoires applicables aux Trésors nationaux et aux Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) ;
- la création de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) ;
- la rédaction de la comptabilité-titres de la CRCT et des teneurs de comptes ;
- la conception et le déploiement de l'application de gestion des adjudications ;
- la formation des différents acteurs (banques, Trésors nationaux et agents de la BEAC) ;
- l'organisation de tests de simulation ;
- la sélection du réseau des SVT ;
- les réunions de concertation avec les régulateurs et dépositaires centraux et de sensibilisation des intervenants et des opérateurs économiques.

S'agissant du cadre juridique de l'émission des titres publics, ce dernier a été adopté et finalisé par le Comité de Politique Monétaire du 27 février 2009 qui a approuvé la Convention relative à l'organisation des adjudications des valeurs du Trésor, la Convention relative à la

participation des Spécialistes en Valeurs du Trésor aux adjudications des titres publics à souscription libre, le cahier des charges des SVT, le Règlement Général de la CRCT et la Convention-cadre de pension livrée. Ces textes ont été soumis au Comité Ministériel du 27 mars 2009 qui les a définitivement validés.

Toutefois, des actions restent encore à entreprendre afin de permettre le démarrage des émissions de façon optimale, notamment, la mise en place d'une organisation appropriée au sein des Trésors Nationaux et l'acquisition d'une solution informatisée intégrée. Aussi, afin d'assurer, le lancement du marché régional des titres publics dans le respect des principes de transparence et de sécurité juridique pour les investisseurs d'une part et, d'élargir la base d'investisseurs aux agents non-résidents d'autre part, des précisions pourraient être apportées à la réglementation des changes et au régime fiscal.

### 3. Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire

#### 3.1. Gestion du matériel monétaire

En dépit d'un ralentissement de l'activité économique dans la Zone d'Emission, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale a connu une légère augmentation en s'établissant à 1 897,3 milliards au 31 décembre 2009, tous pays confondus, contre 1 830,8 milliards au 31 décembre 2008, soit un accroissement de 3,6 %.

La plus forte progression des billets et monnaies en circulation a été observée en Guinée Equatoriale (37,2 %), suivie de la République Centrafricaine (13 %), du Gabon (7,4 %), du Cameroun (4,5 %) et du Congo (0,7 %). Au Tchad, le montant des billets et pièces en circulation a fléchi de 9,9 %.

#### 3.2. Activité générale des caisses

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque (versements et prélèvements) ont enregistré une progression de 7 % en 2009, pour s'établir à 6051,1 milliards contre 5 654,6 milliards l'exercice précédent. Pour l'ensemble de la Communauté, les versements ont affiché une expansion de 12,3 % contre 2,4 % pour les prélèvements.

Au cours de l'année 2009, les versements de signes monétaires effectués dans les centres de la Banque ont atteint 2 975 milliards contre 2 649,9 milliards en 2008. Le Tchad a enregistré le plus fort accroissement des versements (34,6 %), suivi du Congo (28,1 %), du Gabon (7,5 %) et du Cameroun (7 %). En revanche, les versements des billets et pièces se sont contractés en Guinée Equatoriale (- 44,3 %) et en République Centrafricaine (- 34,8 %).

Au cours de l'année sous revue, le montant des prélèvements des billets et pièces s'est fixé à 3 076,1 milliards au 31 décembre pour les six pays de la CEMAC contre 3 004,7 milliards en 2008. Cette augmentation est observée plus particulièrement en Guinée Equatoriale (18,6 %), au Cameroun (8,4 %), au Congo (7,6 %) et au Gabon (5,7 %). Les prélèvements de signes monétaires se sont tassés en République Centrafricaine (- 41,6 %) et au Tchad (- 11,9 %).

#### 3.3. Activités des salles de tri

En 2009, au total 488,2 millions de coupures, toutes dénominations confondues ont été triées par Etat et en qualité contre 479,4 millions de coupures l'année précédente, soit une hausse de 1,8 %.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 415,9 millions de coupures en 2009 contre 410,4 millions en 2008, en

augmentation de 1,3 %. A l'issue du tri en qualité, 249 millions de billets valides (toutes dénominations confondues) ont été produits contre 165 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 60 % en 2009 contre 61 % en 2008.

Les résultats du tri en qualité par coupure se présentent comme suit, pour l'ensemble de la Sous-région :

- 204,3 millions de billets de 10 000 triés pour un taux de récupération de 77,9 % ;
- 117,5 millions de billets de 5 000 triés pour un taux de récupération de 60,8 % ;
- 3 millions de billets de 2 000 triés pour un taux de récupération de 24,5 % ;
- 49 millions de billets de 1000 triés pour un taux de récupération de 22 % ;
- 41,9 millions de billets de 500 triés pour un taux de récupération de 21,36 %.

### 3.4 Niveau des stocks

Le niveau des encaisses<sup>28</sup> (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque en 2009 s'est chiffré à 5 851,9 milliards contre 4987,7 milliards en 2008, soit une hausse de 17,3 %.

En 2009, le taux de couverture<sup>29</sup> de la circulation fiduciaire par les encaisses s'est dégradé, se situant à 336,71 % contre 318,1 % en 2008.

### 3.5 Billets exportés hors de leur territoire d'origine

Au 31 décembre 2009, le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission s'est élevé à 243,8 milliards en valeur faciale contre 173,8 milliards un an auparavant, soit une hausse de 40,3 %.

Les billets gabonais ont représenté 24,5 % des billets exportés en 2009, suivis des billets équato-guinéens (22,3 %), congolais (14,7 %), centrafricains (13,7 %), camerounais (12,9 %) et tchadiens (12 %).

A l'instar des années précédentes, l'essentiel des billets exportés a convergé toujours vers le Cameroun (67 %).

### 4. Gestion des réserves de change

La Direction des Opérations Financières (DOF) est en charge de la gestion des réserves de change hors Compte d'Opérations et du stock d'or. Dans le cadre du Plan Stratégique d'Entreprise triennal, quatre objectifs ont été assignés à la DOF :

- l'optimisation des avoirs extérieurs ;
- la gestion globale de l'ensemble des réserves de change et du stock d'or de la Banque ;
- l'efficacité de l'organisation de la Salle des Marchés (SDM) ;
- l'amélioration du rapatriement des réserves par les Etats.

Les travaux d'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion de la Salle des

<sup>28</sup> Il s'agit de la moyenne annuelle des encaisses.

<sup>29</sup> Il s'agit des moyennes annuelles de la circulation fiduciaire et des encaisses.



*Vue d'une salle de tri de la BEAC*



*Vue d'une salle de tri de la BEAC*

Marchés (AGIS +) se sont poursuivis au cours de l'exercice 2009.

### 5. Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement

L'année 2009 a été marquée par le démarrage des activités du Système de Télécompensation (SYSTAC) de l'Afrique Centrale en Guinée Equatoriale et au Tchad, et du Centre de Compensation

Régional situé aux Services Centraux à Yaoundé.

En 2009, la place financière de la CEMAC comptait 58 participants au Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et 57 au SYSTAC. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission durant la période sous revue selon les statistiques ci-après :

**Tableau n° 44 : Opérations sur SYGMA et SYSTAC en 2008 et 2009**

Systèmes	Transactions					
	Volumes			Montants (en millions de FCFA)		
	Années		Variation	Années		Variation
	2008	2009		2008	2009	
SYGMA	15 215	108 074	610,3 %	2 556 886	2 557 396	0,0 %
SYSTAC	1 355 400	2 146 698	58,4 %	4 159 902	5 063 012	21,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 370 615</b>	<b>2 254 772</b>	<b>64,5 %</b>	<b>6 716 788</b>	<b>7 620 408</b>	<b>13,5 %</b>

En 2009, les opérations effectuées sur SYGMA et SYSTAC se sont élevées :

- en volume, à 2 254 772 transactions contre 1 370 615 en 2008, soit une progression de 64,5 % ;
- en valeur, à 7 620,4 milliards contre 6 716,8 milliards un an auparavant, en hausse de 13,5 %.

#### • SYGMA

Les opérations sur SYGMA ont atteint 108 074 transactions en 2009 contre 15 215 en 2008, soit un accroissement de 610,3 %.

En valeur, ces transactions sont restées quasiment stables, se situant à

2 557,4 milliards en 2009 contre 2 556,9 milliards en 2008.

#### • SYSTAC

Les transactions sur SYSTAC ont atteint un volume de 2 146 698 en 2009 contre 1 355 400 un an plus tôt, soit un accroissement de 58,4 %.

En valeur ces opérations se sont élevées à 5 063 milliards en 2009 contre 4 159,9 milliards en 2008, en hausse de 21,7 %.

### 6. Relations extérieures

Au cours de l'année sous revue, les activités au titre des relations extérieures ont porté principalement sur la participation de la Banque aux différentes

rencontres sous-régionales et internationales, notamment les sommets de la CEMAC et de la CEEAC, les réunions du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA).

La Banque a également, en tant que Conseiller Financier des Etats membres, assisté les pays dans le cadre du suivi de leurs programmes financiers avec les institutions de Bretton Woods.

### **7. Système d'information comptable/ Compte d'Opérations/SWIFT**

La Direction de la Comptabilité assure la gestion et la production de l'information comptable, la gestion du Compte d'Opérations et la supervision du système et du réseau SWIFT.

Pour pérenniser la production d'une information comptable de qualité et dans les délais souhaités par les Autorités de la Banque et les principaux partenaires, la Direction a organisé en septembre 2009 un séminaire regroupant les utilisateurs clés des différents modules composant le Système Comptable de la BEAC (SYSCOBEAC). Cette réunion a permis de mettre en évidence les points d'améliorations techniques, fonctionnelles et organisationnelles, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités des agents.

Par ailleurs, un Comité Ad hoc a été mis en place afin de ramener à un niveau

raisonnable la situation des suspens dans les livres de la Banque.

Le volet Compte d'Opérations a vu l'application des dispositions du nouvel accord de gestion des avoirs extérieurs de la Banque logés auprès du Trésor Français (Convention du Compte d'Opérations), qui prévoient une réduction progressive des avoirs à déposer sur ce compte de 65 % à 50 % à partir de juillet 2009. L'excédent de disponibilités hors quotité obligatoire sera soit logé dans le Compte Spécial de Nivellement ouvert dans les livres du Trésor Français et rémunéré au taux minimum des principales opérations de refinancement de la BCE, soit confié à la Salle des marchés de la BEAC.

Au cours de l'année 2009, l'activité de transfert Swift a vu la finalisation du déploiement du nouvel applicatif de transferts hors zone, dénommé Swift Messenger.

## **8. Ressources Humaines**

### **8.1. Gestion du personnel**

Au 31 décembre 2009, les effectifs de la Banque se sont accrus de 3 % pour atteindre le nombre de 2477 Agents contre 2405 en 2008. Cette évolution recouvre 85 recrutements, principalement aux Services Centraux (60) et dans les Centres du Cameroun (13). Il est également à noter une baisse des effectifs dans les Centres du Congo (- 8) et de la République Centrafricaine (- 4).

**Tableau n° 45 : Evolution des effectifs par Pays et par Centre**

Pays et Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition de l'effectif au 31/12/2009		
	31/12/2008	31/12/2009	Nombre (c)	%	%	Dont cadres supérieurs	
	(a)	(b)				Nombre (f)	% (g)
Services Centraux	602	662	60	9,97	26,73	173	6,98
Bureau Extérieur Paris	8	7	- 1	- 12,50	0,28	2	0,08
Cameroun	612	625	13	2,12	25,23	37	1,49
République Centrafricaine	178	174	- 4	- 2,25	7,02	16	0,65
Congo	314	306	- 8	- 2,55	12,35	21	0,85
Gabon	297	300	3	1,01	12,11	26	1,05
Guinée Equatoriale	149	157	8	5,37	6,34	15	0,61
Tchad	245	246	1	0,41	9,93	20	0,81
<b>Total</b>	<b>2405</b>	<b>2477</b>	<b>72</b>	<b>2,99</b>	<b>100</b>	<b>310</b>	<b>12,52</b>
(c)	= (b) - (a)						
(d)	= (c) / (a)						
(e)	= (b) / 2477						
(g)	= (f) / 2477						

Les Agents d'Encadrement Supérieur (AES), au nombre de 310, ont constitué 12,5 % de l'ensemble du personnel de la Banque, soit un rapport moyen d'un AES pour 8 Agents d'exécution. Aux Services Centraux, ce rapport s'établit à 1 AES pour 4 Agents d'exécution.

Par ailleurs, il convient de préciser

que sur les 310 AES que comptait la BEAC en 2009, 173 étaient affectés aux Services Centraux, soit 55,58 % du total des Cadres Supérieurs.

Quant aux Agents d'exécution, ils étaient au nombre de 2167 au total, dont 489 (soit 22,57 %) aux Services Centraux.

**Tableau n° 46 : Répartition des effectifs selon le sexe**

PAYS OU CENTRE	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	en %
Services Centraux	540	81,57	122	18,43	662	100
Cameroun	306	48,96	319	51,04	625	100
RCA	102	58,62	72	41,38	174	100
Congo	170	55,56	136	44,44	306	100
Gabon	155	51,67	145	48,33	300	100
Guinée-Equatoriale	94	59,87	63	40,13	157	100
Tchad	148	60,16	98	39,84	246	100
Bureau Extérieur de Paris	6	85,71	1	14,29	7	100
<b>Total</b>	<b>1521</b>	<b>61,40</b>	<b>956</b>	<b>38,60</b>	<b>2477</b>	<b>100</b>

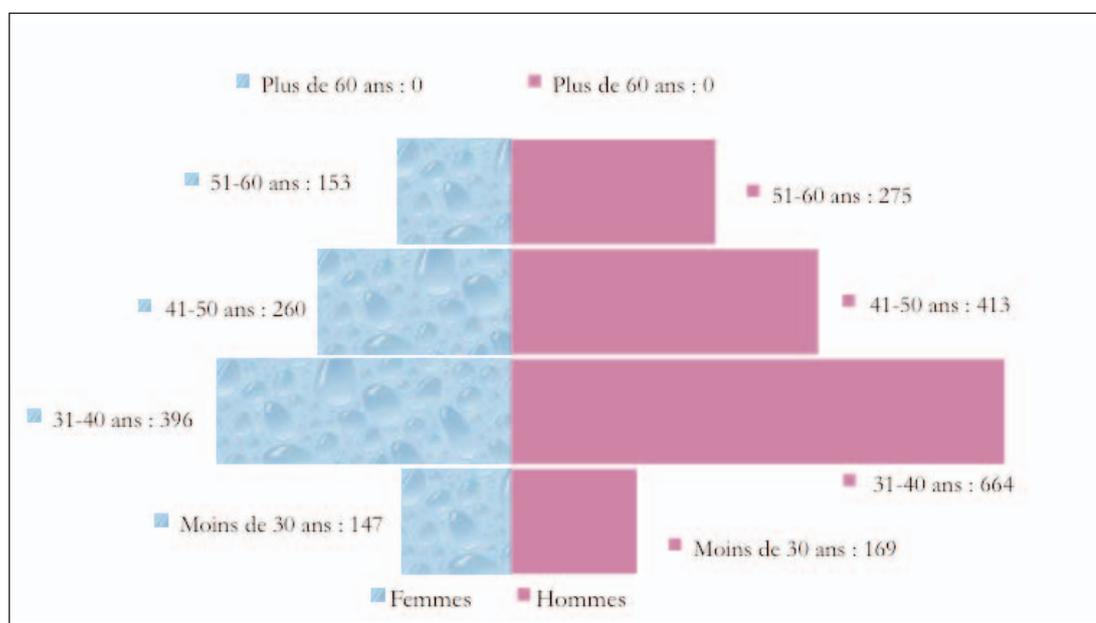
S'agissant de la structure par sexe, le nombre d'agent de sexe féminin s'est élevé en 2009 à 956 et celui de sexe masculin à 1 521, soit respectivement 38,60 % et 61,40 % de l'effectif global.

Il est ressorti de la structure des effectifs de la Banque par tranches d'âge que 55,55 % des effectifs ont moins de 40 ans (dont 12,76 % de moins de 30 ans), 27,17 % ont entre 41 et 50 ans et 17,28 % sont âgés de plus de 50 ans.

**Tableau n° 47 : Répartition des effectifs par tranche d'âge**

Tranches d'âges	Hommes		Femmes		Total		Cumul en %
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	en %	
Moins de 30 ans	169	11,11	147	15,38	316	12,76	12,76
31-40 ans	664	43,66	396	41,42	1060	42,79	55,55
41-50 ans	413	27,15	260	27,20	673	27,17	82,72
51-60 ans	275	18,08	153	16,00	428	17,28	100
Plus de 60 ans	0	0,00	0	0,00	0	0,00	100
<b>Total</b>	<b>1521</b>	<b>100,00</b>	<b>956</b>	<b>100,00</b>	<b>2477</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>

**Graphique 22 : Pyramide des âges à la BEAC en 2008**



## 8.2. Formation

En 2009, la Direction de la Formation a poursuivi son action de renforcement des capacités des agents de la Banque, des cadres des administrations économiques et financières de la Sous-région et des étudiants. L'objectif poursuivi étant d'améliorer les trois dimensions de leur compétence que sont le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Les actions de formation organisées se sont déclinées en i) formation initiale, ii) formation continue, perfectionnement et recyclage, et iii) formation tournée vers l'extérieur.

### 8.2.1. Formation Initiale

En vue de leur intégration dans les effectifs de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dix-sept candidats à l'encadrement moyen ont suivi une formation initiale. Cette formation comporte une phase d'enseignements théoriques au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de la BEAC, et une phase de stages pratiques en Agences.

### 8.2.2. Formation Continue, Perfectionnement et Recyclage

En 2009, 132 Agents des Clauses et Conditions Générales (ACCG) de la première à la troisième catégorie ont été inscrits aux cours de formation professionnelle internes. Ce cursus s'étale sur quatre ans et comporte un Tronc Commun et cinq filières (Emission monétaire, Comptabilité, Gestion et Personnel, Etudes et Statistiques, Gestion de la Politique Monétaire et Marchés des Capitaux). En ce qui concerne la formation externe, 74 agents de la BEAC ont suivi les cycles de formation du Centre de Formation à la Profession Bancaire (CFPB), soit 32 à l'Institut des Techniques Bancaires I, 19 à l'Institut des Techniques Bancaires II et 23 au Brevet Professionnel (BP).

Les stages d'imprégnation ont concerné au total 10 ACCG des Directions

Nationales, dont 2 à Bangui, 1 à Brazzaville, 3 à Malabo, 1 à N'Djamena et 3 à Libreville. Par ailleurs, 12 Agents d'Encadrement Supérieur (AES) ont également bénéficié de ce type de stages.

### 8.2.3. Actions Extérieures de Formation

Les activités au titre des actions extérieures de formation ont concerné principalement les sessions organisées dans le cadre des projets conjoints de renforcement des capacités, notamment le projet BCEAO/BEAC dans ses deux volets « Formation à la gestion macroéconomique et à la gestion de la dette » et « Projet de suivi des flux de capitaux (PRC-CPE) ». En outre, des AES ont pris part à des cours ou séminaires organisés par les organismes partenaires extérieurs, à savoir l'Institut du FMI (IFMI), l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) et l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA).

#### 8.2.3.1. Formation en gestion macroéconomique

Dans le cadre du « Volet macroéconomique » du Projet de renforcement des capacités en Afrique du Centre et de l'Ouest, 12 AES et 60 cadres des Administrations économiques et financières ont suivi des cours et séminaires conjoints avec la BCEAO.

Dans le cadre de ces rencontres, cinq actions ont été réalisées à savoir:

- un cours spécialisé sur « La réglementation et la surveillance du secteur de la microfinance » à Dakar (Sénégal), du 30 mars au 10 avril 2009 ;
- un cours spécialisé sur le thème « Prévision et gestion de la trésorerie » à Lomé (Togo), du 13 au 24 juillet 2009 ;
- un cours fondamental sur le thème « Négociations commerciales et

accords de partenariat économiques » à Douala (Cameroun), du 07 au 19 septembre 2009 ;

- un séminaire de haut niveau sur le thème « Enjeu de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux » à Bissau (Guinée Bissau), du 05 au 09 octobre 2009 ;
- une session nationale sur le thème « Techniques de prévision macro-économique » à Bangui, du 09 au 20 novembre 2009.

En outre, une session locale de formation des formateurs portant sur « la relation pédagogique » a été organisée au profit des cadres des Banques Centrales et des Administrations économiques et financières des Etats de la CEMAC à Yaoundé en octobre 2009.

### 8.2.3.2. Projet de formation en gestion de la dette

Au cours de l'année 2009, le Projet a formé 176 personnes à travers cinq actions de formation et effectué vingt-sept missions d'appui institutionnel à la gestion de la dette et d'assistance technique. Par ailleurs, le Projet a poursuivi la mise en œuvre de son programme de formation des formateurs et les activités de sa cellule documentaire, et organisé la réunion du Comité ad hoc sur le manuel de procédures de référence de gestion de la dette dans la Zone Franc.

#### ● Actions de formation

Le Projet a organisé cinq séminaires et ateliers régionaux dont un séminaire régional sur l'Audit de la dette publique (Douala, du 30 mars au 17 avril 2009), un atelier régional francophone de formation de formateurs (Yaoundé, du 4 au 15 mai 2009), un séminaire régional sur l'utilisation du CS-DRMS qui est un logiciel d'enregistrement et de gestion de la

dette conçu par le Secrétariat du Commonwealth (Bamako, du 22 au 26 juin 2009), un séminaire régional de formation sur la prévision et la gestion de la trésorerie publique (Lomé, du 13 au 24 juillet 2009) et un atelier régional sur l'outil d'évaluation des performances en matière de gestion de la Dette Publique (Dakar, du 14 au 18 décembre 2009).

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec Debt Relief International (DRI), le Pôle-Dette a contribué à l'organisation d'un atelier de formation de formateurs dans le cadre du programme de formation à distance. Il a notamment pris une part active dans l'organisation et le déroulement de l'atelier résidentiel qui s'est tenue à Dakar du 19 au 30 octobre 2009.

#### ● Missions d'appui institutionnel et d'assistance technique

La mise en œuvre du programme d'appui institutionnel a été marquée par la réalisation de treize missions d'appui institutionnel à l'élaboration des plans nationaux de renforcement des capacités en gestion de la dette au Tchad (N'Djamena, du 9 au 13 février), aux Comores (Moroni, du 18 au 21 février), au Burkina Faso (Ouagadougou, du 23 au 27 février), au Sénégal (Dakar, du 2 au 6 mars), en Guinée-Bissau (Bissau, du 9 au 13 mars), au Bénin (Cotonou, du 10 au 13 mars), au Mali (Bamako, du 16 au 20 mars), au Niger (Niamey, du 16 au 20 mars), au Gabon (Libreville, du 6 au 10 avril), au Cameroun (Yaoundé, du 13 au 17 avril), au Togo (Lomé, du 20 au 24 avril), en Centrafrique (Bangui, du 27 au 30 avril) et au Congo (Brazzaville, du 8 au 12 juin).

Dans le cadre des autres missions d'appui institutionnel et d'assistance technique, les activités suivantes ont été réalisées :

- Huit missions de formation des membres des Comités Nationaux

de Dette Publique (CNDP) aux Comores (Moroni, du 23 février au 4 mars), au Niger (Niamey, du 25 mai au 3 juin), au Sénégal (Dakar, du 20 au 24 juin), en RCA (Bangui, du 29 juin au 8 juillet), au Bénin (Cotonou, du 17 au 27 août), au Tchad (N'Djamena, du 31 août au 9 septembre), au Cameroun (Mbal-mayo, du 21 au 26 septembre), et au Togo (Lomé, du 5 au 16 octobre) ;

- Une mission d'assistance technique au Comité National de la Dette Publique (CNDP), à la demande des Autorités sénégalaises, à Dakar, du 20 au 24 avril 2009. Elle avait pour objectifs : i) d'aider les Autorités à élaborer le programme d'activités 2009-2010 du CNDP ; ii) de définir la structure du document de stratégie d'endettement devant être annexé à la loi de finances ; et iii) d'assurer la formation des membres de la commission technique du CNDP sur les fondements théoriques et pratiques du nouveau cadre d'analyse de la viabilité de la dette ;
- Une mission conjointe DRI/Pôle-Dette d'appui institutionnel en Guinée-Conakry (Conakry, du 29 juin au 10 juillet) qui visait à évaluer les évolutions marquantes du cadre juridique et institutionnel de la gestion de la dette dans ce pays ;
- Quatre missions d'évaluation des performances en matière de gestion de la Dette Publique à l'aide de l'outil d'évaluation des performances en matière de gestion de la Dette Publique, en partenariat avec la Banque Mondiale, au Burundi (Bujumbura, du 7 au 18 avril), en Côte d'Ivoire (Abidjan, du 15 au 24 juin), au Sénégal (Dakar, du 17 au 26 août) et en Guinée-Bissau (Bissau, du 28 août au 4 septembre).

#### ● **Activités de la cellule documentaire**

Parmi les activités de cette Cellule, les faits majeurs ci-après sont à relever :

- la fin de la phase de développement et le déploiement du site Web du Pôle-Dette ;
- la mise à jour des principales rubriques et la publication du site courant septembre 2009.

#### ● **Rédaction d'un manuel de procédures de référence de la gestion de la dette dans la Zone Franc**

Le projet de manuel de procédures de référence de la gestion de la dette dans la Zone Franc, élaboré par le cabinet qui avait été sélectionné à cet effet, a été finalisé par un Comité Ad hoc qui s'est réuni à Douala du 30 novembre au 11 décembre 2009.

#### **8.2.3.3. Activités du Projet de Renforcement des Capacités en analyse des flux de Capitaux Privés Etrangers**

Les activités du PRC-CPE se sont inscrites dans la logique des résultats visés à court et à moyen termes par ce projet à savoir : i) améliorer le cadre juridique lié aux capitaux privés étrangers ; ii) développer les mécanismes permettant de s'assurer le suivi et la gestion des capitaux privés étrangers et ; iii) intensifier la sensibilisation au niveau régional des résultats en matière de suivi des capitaux privés étrangers.

A cet effet, une mission d'évaluation des besoins en renforcement des capacités sa eu lieu en Guinée Equatoriale en juin. De même, un atelier de sensibilisation et de formation s'est tenu en République Centrafricaine en mai, au Congo et au Tchad en juin 2009.

#### 8.2.3. 4. Autres formations

Les formations assurées par le FMI ont enregistré la participation de 2 AES à Washington, et de 6 pour le séminaire conjointement organisé avec la BEAC à Yaoundé. En outre, 13 cadres ont suivi des cours sur différents thèmes macro-économiques à l'IBFI et 6 à l'IMA.

Par ailleurs, la Banque a poursuivi son appui à l'endroit du monde universitaire, notamment en termes de stages académiques. C'est ainsi que 27 étudiants et élèves ont bénéficié d'un encadrement pratique sur des thèmes théoriques développés dans les milieux universitaires. Ceux-ci ont été accueillis au sein des Directions Centrales et Nationales.

#### 8.3. Caisse de Retraite

Au cours de l'année 2009, la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC) a connu un fonctionnement normal. Les Organes d'Administration et de Décision de la CRBC, à savoir le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires et pris les décisions utiles au bon fonctionnement de la Caisse.

Les réunions du Conseil de Surveillance ont notamment permis :

- l'examen et l'adoption du budget de fonctionnement de la Caisse pour l'exercice 2009 à 764,8 millions en recettes et 764,7 millions en dépenses ;
- l'approbation des comptes annuels 2008 caractérisés par un total de bilan de 86401 millions et un résultat net négatif de 1 123 millions ;
- la validation du rapport d'inventaire actuariel 2008 ;
- l'examen de l'état d'avancement du projet d'informatisation de la gestion administrative et actuarielle de la Caisse de Retraite ;

- l'adoption du principe de la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la CRBC.

Toutes les propositions faites à l'Assemblée Générale par le Conseil de Surveillance ont été approuvées et entérinées.

Le Comité de Suivi, Organe institué pour s'assurer du respect du mandat donné aux sociétés de gestion des actifs financiers de la Caisse, s'est réuni quant à lui à quatre reprises pour examiner les performances trimestrielles du portefeuille, au vu de l'évolution du contexte économique et financier international et pour donner les orientations nécessaires.

Au terme de l'année 2009, le portefeuille des actifs de la CRBC sous mandat de gestion s'est élevé à 98 050 millions en valeur de marché, dont 27 118 millions en actions et 70 932 millions en obligations.

Le taux de rendement interne depuis l'origine du portefeuille d'actifs financiers de la CRBC s'est établi à 4,87 % au 31 décembre 2009 contre 4,16 % à fin 2008.

Le taux de couverture des engagements de retraite par les actifs financiers est demeuré stable à 103,8 % en valeur historique à fin 2009.

Suite aux travaux d'arrêté comptable, le montant des cotisations salariales et patronales collectées s'est chiffré à 6 149 millions, tandis que la somme des prestations payées au cours de l'exercice a été évaluée à 2 295,3 millions (dont 279 millions en capitaux de départ à la retraite et 1,95 millions en frais d'obsèques).

Les provisions techniques du régime pour l'année 2009 sont estimées à 87 737,8 FCFA contre 81 553 millions FCFA en 2008.

S'agissant des perspectives, la CRBC a procédé au cours de l'année 2009, en collaboration avec la Direction de l'Informatique et des Télécommunications (DIT), au lancement du projet d'informatisation de la gestion administrative et actuarielle.

### 9. Informatique et Télécommunications

Au cours de l'année 2009, l'informatisation des activités et des services se présente ainsi qu'il suit :

#### ● **Projet SYSTAC**

Après le démarrage au Cameroun des opérations liées au projet SYSTAC le 26 novembre 2007, suivi de sa mise en production au Gabon (21 avril 2008), au Congo (1<sup>er</sup> Septembre 2008) et en République Centrafricaine (06 octobre 2008), le déploiement de ce système s'est poursuivi par la mise en activité :

- du Centre de Compensation National de la Guinée Equatoriale (23 février 2009) ainsi que de celui du Tchad (30 mars 2009);
- du Centre de Compensation Régional basé aux Services Centraux (25 mai 2009).

La mise en place du Centre de Compensation Régional marque la fin du projet SYSTAC.

Ces évènements ont été précédés par des phases de formation des utilisateurs, de configuration du matériel, de déploiement de la solution SYSTAC dans les Centres et au Siège, des tests sur sites pilotes (scénario à blanc et double commande), de démarrage opérationnel et d'assistance au démarrage.

#### ● **Salle des Marchés-Projet AGIS+**

La conduite du projet d'acquisition d'un progiciel de gestion de la Salle des Marchés a été marquée en 2009 par la

finalisation du Dossier d' Appel d'Offres pour le recrutement de l'éditeur de la solution et le lancement de l'appel d'offres y relatif.

A cet effet, la Banque a reçu deux propositions dont l'évaluation a été confiée à une Commission Ad hoc.

Il convient de souligner que le projet « AGIS + » a fait l'objet d'une suspension durant le premier semestre de l'année 2009, du fait de l'arrêt des activités de la Salle des Marchés.

#### ● **Marché Monétaire et Titres Publics à Souscription Libre**

Le projet a débuté en 2008 avec une programmation prévoyant un lancement des activités en mode manuel en attendant leur automatisation. En 2009, les actions suivantes ont été réalisées :

- rédaction de la documentation nécessaire (manuel des procédures et modes opératoires) au démarrage en mode manuel ainsi que la formation des acteurs;
- développement par la DIT d'une application d'adjudication ;
- lancement de l'appel d'offres pour le recrutement d'un Cabinet de Consultant pour l'assistance à la rédaction du cahier des charges, lequel a abouti à la sélection du Cabinet LOGICA.

#### ● **Gestion des Risques (SIRIS-BEAC)**

Les travaux relatifs au projet de mise en place d'un Système d'Information sur les Risques à la BEAC, entamés en janvier 2007, se sont poursuivis en 2009 avec les étapes ci-après :

- choix de l'éditeur de la solution (e-Front) en avril 2009 ;

- recrutement de l'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage en Juillet 2009 ;
- contractualisation avec l'éditeur et début de la mise en œuvre en novembre 2009 ;
- formation des acteurs du projet sur les techniques de mise en œuvre de la solution eFront ;
- début des travaux de mise en œuvre de la solution.

- **Base de Données Economiques, Monétaires et Financières de la CEMAC (BDEMF)**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie devant permettre l'accès à un système centralisé d'information économique et financière intégrant l'ensemble des données émanant des Etats de la Sous - Région et d'autres institutions financières, il a été mis en place à la BEAC le projet BDEMF. Le déroulement de ce projet a été caractérisé en 2009 par l'organisation :

- de deux visites d'études effectuées à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en juillet 2009, et à la Banque de France (BDF) en novembre 2009;
- d'un atelier de recensement des variables en décembre 2009.

- **Statistiques Monétaires**

Les travaux de mise en place d'un système d'information pour la gestion des statistiques monétaires, dont le lancement a eu lieu en octobre 2008, se sont poursuivis en 2009 avec notamment, la sélection du Cabinet Ernst & Young en tant qu'Assistant à la rédaction du cahier des charges.

- **Projet Site Internet**

Ce projet, qui a pour objectif de doter la BEAC d'un nouveau site Internet, a débuté en 2009 par un atelier de cadrage, suivi d'un séminaire de formation des acteurs fonctionnels et techniques. Les travaux ont abouti au développement d'un prototype de la future version du nouveau site Internet, soumis à l'appréciation des utilisateurs.

- **Projet Nouvelle Balance des Paiements**

L'année 2009 a été marquée par la rédaction des actions recensées ci-dessous :

- organisation d'un atelier de cadrage en juillet 2009 ;
- validation du protocole d'échange de données entre la BEAC et les établissements de transfert de fonds en juillet 2009 et présentation dudit protocole à ces établissements;
- rédaction de la méthodologie de la Balance des Paiements incluant les dispositions du 6<sup>ème</sup> Manuel du FMI, de septembre à décembre 2009.

- **Outil de Suivi-Evaluation du PSE :**

L'objectif de ce chantier est de doter la Cellule de Suivi du PSE d'un outil informatique pour le suivi et l'évaluation des projets inscrits dans le PSE et menés par les différents métiers de la Banque. Les diligences ci-après ont été effectuées:

- cadrage du projet et rédaction d'un cahier d'expression des besoins (avril 2009);

- visite d'études en décembre 2009 en vue de circonscrire les besoins et d'élaborer le cahier des charges pour l'acquisition de la future solution.

- **Système administratif et actuariel de la CRBC**

Ce projet vise à doter la CRBC d'une application de gestion administrative et actuarielle, en remplacement de l'outil actuellement utilisé et élaboré sous MS EXCEL. Les actions ci-après ont été réalisées :

- cadrage du projet et rédaction d'un cahier d'expression des besoins (mars 2009) ;
- formation des acteurs sur les techniques actuarielles et de gestion des projets (juillet 2009) ;
- démarrage de la rédaction du cahier des charges sous la direction de la DIT.

- **Sécurisation du système d'information**

Au cours de l'année 2009, outre les tâches d'administration quotidienne, d'optimisation et de maintenance des solutions de sécurité déployées aux Services Centraux et dans les Centres, les travaux de sécurisation du système d'information de la Banque ont consisté en :

- la mise à jour des documents et procédures organisationnelles en matière de sécurité ;
- le renforcement de la sécurité sur les accès des banques commerciales au réseau SYSTAC ;
- la poursuite de déploiement de la solution de sécurité antivirale Symantec End point Protection engagé en 2008 sur l'ensemble du réseau de la Banque ;

- la production des procédures de mise à niveau et de mise à jour des équipements informatiques, suite aux recommandations des audits informatiques de décembre 2008 ;

- la participation à la gestion du projet de migration des équipements Firewall.

## 10. Investissement- Patrimoine et Gestion

Conformément au programme immobilier de la Banque, l'année 2009 a été caractérisée par la pose de la première pierre pour les chantiers de construction des nouvelles Directions Nationales de la BEAC à Bangui et à Malabo. Par ailleurs, les travaux de Moundou et de Libreville se sont poursuivis à un rythme normal. A Libé, les études architecturales ont débouché sur l'élaboration d'un avant-projet détaillé, tandis que le nouveau centre de la BEAC à OUESSO (Congo) a été inauguré le 30 mars 2009.

Parallèlement, la Banque a poursuivi les travaux nécessaires à la mécanisation des opérations de l'émission et d'aménagement des salles de tri.

## 11. Affaires juridiques et administratives

### 11.1. Affaires juridiques

Outre les dossiers traditionnels relevant des contrats et conventions, des procédures d'exécution, du suivi des affaires contentieuses et des consultations diverses, dont en particulier celles concernant les questions institutionnelles et sociales, l'activité du Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a été spécialement marquée par les questions suivantes au cours de l'année 2009 :

- la finalisation des opérations relatives à la régularisation de la

propriété directe de la BEAC sur l'immeuble abritant le siège de son bureau parisien sis au 48 avenue Raymond Poincaré. Réalisée dans un premier temps par l'achat de l'ensemble des parts de la Société Civile Immobilière propriétaire, cette acquisition a été finalisée par la dissolution de ladite SCI et la transmission universelle du patrimoine de cette société à la BEAC ;

- le suivi des diverses procédures engagées dans le cadre des suites disciplinaires, pénales, civiles et administratives du dossier des malversations sur les comptes bancaires du Bureau de la BEAC à Paris ;
- l'appui à la Direction des Opérations Financières dans le cadre du suivi du dossier Dépôt à terme indexé (DATI) auprès de la Société Générale, pour une spécification précise des pertes enregistrées au titre du placement DATI, l'analyse sous l'angle des responsabilités et les pistes en vue d'un règlement approprié amiable ou judiciaire.

L'activité relative à l'examen des contrats et conventions est demeurée intense, malgré une légère baisse : 106 contrats et conventions examinés en 2009 contre 124 en 2008. Sont notamment à souligner dans ce domaine : i) la Convention de prêt BEAC/BDEAC ; ii) les Conventions portant rétrocession intégrale aux Etats membres qui en ont fait la demande des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) correspondant à l'Allocation générale de DTS effectuée par le Fonds Monétaire International le 28 août 2009 ; et iii) les nouvelles Conventions relatives à l'ouverture des comptes de stabilisation des recettes budgétaires (convention du compte de stabilisation) et des comptes du Fonds de Réserve pour les Générations Futures (convention du compte FGF) dans le cadre du dispositif de rémunération des dépôts publics.

Le DAJC a été saisi de 26 nouveaux dossiers du personnel contre 30 en 2008. Il a engagé dans le cadre de la commission conjointe BEAC/MINREX relative à l'Accord de siège du 30 mars 2002 à Yaoundé (Cameroun) dont les travaux ont été supervisés par le Directeur National pour le Cameroun, une démarche visant la résolution amiable de certains litiges sociaux par la voie de la médiation du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

En ce qui concerne le traitement des dossiers de saisies-attribution et autres voies d'exécution, une accalmie a été notée en 2009, après le net rebondissement observé en 2008. 40 nouveaux dossiers ont été traités en 2009 contre 89 en 2008. La BEAC a clôturé 9 affaires de ce type qui se sont dénouées par paiement au saisissant pour un montant total de 149 millions et procédé à 32 versements aux comptes des établissements de crédit suite à des mainlevées volontaires ou obtenues en justice, totalisant 3 428,6 millions.

Le Département a participé à certaines sessions des Organes de Décision (Conseil d'Administration et Comité Ministériel), ainsi qu'à divers Groupes de travail et Comités au sein de la BEAC, dont le Comité de renégociation des contrats, la Commission d'évaluation des candidats au poste de Responsable de Passation des Marchés (RPM) du projet Unité de Gestion et de Renforcement des Capacités de Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), le Groupe de travail sur la validation de la mise à jour des processus d'activités du Siège et celui relatif au dépouillement des offres du projet AGIS+.

En dehors du cadre strictement interne, le Département a notamment pris part au comité de liaison anti-blanchiment à Dakar (Sénégal), aux réunions de sensibilisation et de concertation avec les acteurs du Marché des Titres Publics dans la CEMAC, à la formation des

Agents des Trésors nationaux sur les titres publics, aux réunions du Comité de pilotage des réformes institutionnelles de la CEMAC, au Comité de pilotage conjoint Air-CEMAC-SAA à Brazzaville (CONGO), au séminaire juridique organisé par la Banque Centrale Européenne, et au séminaire du FMI sur le thème « rétablissement de la stabilité financière : approche juridique » à Washington (USA).

Dans le cadre des démarches communes BCEAO-BEAC sur les questions relatives à l'OHADA, le Département a organisé à Yaoundé une réunion de concertation avec le Secrétariat Permanent de l'OHADA, élargie aux autres principales institutions régionales et sous-régionales concernées, sur l'autonomie du droit bancaire et financier à l'égard du droit OHADA.

En matière contentieuse, l'activité a porté essentiellement sur le suivi des procédures en instance contre la BEAC ou initiées par elle devant diverses juridictions, dont la Cour de Justice de la CEMAC. Nombre de ces procédures se sont clôturées favorablement pour la BEAC.

### 11.2. Affaires administratives

Les travaux de la 12<sup>ème</sup> réunion avec les Chefs de Centre se sont déroulés aux Services Centraux, le 07 mars 2009, sous la présidence du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Philibert ANDZEMBE.

L'examen des sept points inscrits à l'ordre du jour des travaux a conduit le Gouverneur à prendre des mesures visant à implémenter le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE), à instituer le contrôle interne dans les Centres et à renforcer les effectifs.

S'agissant du PSE, les résolutions ont concerné notamment : i) la désignation d'un correspondant par chaque Chef de Centre ; et ii) la nécessité pour le Responsable de la Cellule PSE de prendre part

aux réunions de la Commission budgétaire pour permettre une meilleure articulation entre le PSE et le budget.

Dans le domaine du contrôle, la Direction Générale du Contrôle Général doit définir le profil des AES susceptibles de diriger les Cellules Internes de Contrôle (CIC) et rédiger un manuel de procédures à l'intention de ces responsables.

Concernant le personnel, le Gouverneur s'est engagé à promouvoir à l'encadrement supérieur un AEM dans chaque pays, choisi parmi ceux titulaires d'un diplôme de l'ITB et/ou ayant déjà participé au concours de recrutement des AES organisé par la Banque. Il a par ailleurs autorisé les Centres à remplacer numériquement les ACCG de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie ayant quitté la Banque.

Enfin, le Gouverneur a instruit la Direction des Ressources Humaines pour qu'elle adresse aux Centres une note les informant de la levée des restrictions sur les chèques du personnel. Cette note devrait préciser les sanctions encourues par les agents en cas d'impayés.

### 12. Communication et Relations publiques

Afin de permettre aux Responsables de la Banque de se familiariser avec les différentes techniques de communication, la Cellule de Communication a organisé à Paris un cours de haut niveau piloté.

Par ailleurs, des actions visant à améliorer la communication de la Banque, initiées en 2008 se sont poursuivies avec notamment l'élaboration d'une stratégie globale de communication pour l'Institut d'Emission.

Les rencontres du Comité de Politique Monétaire (CPM) ont fait l'objet d'un plan de communication spécifique comprenant une conférence de presse, et des interviews du Gouverneur avec les

médias à la fin de chaque réunion, ainsi que la publication d'un communiqué de presse sur le site Internet de la BEAC.

S'agissant des réunions des autres Organes de Décision, notamment le Conseil d'Administration de la BEAC et le Comité Ministériel de l'UMAC, tenues en 2009, elles ont globalement généré une couverture médiatique assez importante sur les activités de la Banque, en particulier grâce aux communiqués de presse systématiques publiés à l'issue de chacune de ces sessions.

De plus, une activité internationale particulièrement intense du Gouverneur au cours de l'année 2009 a fourni une opportunité de communication intensive à la BEAC. Ainsi, la Réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc à Ouagadougou en avril 2009, la réunion ordinaire des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) à Kinshasa en août 2009, la réunion des Gouverneurs des Banques Centrales des pays d'expression française à Nice du 13 au 15 mai 2009 et les réunions de travail avec Murilo Portugal, Directeur Général Adjoint du FMI, à Istanbul en octobre 2009 ont favorisé une meilleure visibilité de la BEAC sur la scène internationale.

Enfin, d'autres rencontres de haut niveau, telles que le Colloque International sur la Stabilité Financière en Afrique Centrale à Libreville et la réunion de concertation entre le Président de la COBAC et les responsables des établissements de crédit de la Sous-région tenues à Libreville en juillet 2009, ont également contribué à améliorer l'image de la Banque.

### 13. Planification des moyens budgétaires

En 2009, l'essentiel des activités du Métier « Planification des moyens budgétaires » a porté sur les tâches de confection et de suivi des budgets de la Banque.

Le solde budgétaire de l'exercice 2009 a fait ressortir un déficit de 29 574 302 634 FCFA pour la première fois depuis 2000. Cette contre-performance est le résultat d'une conjonction d'événements malheureux qui ont marqué l'activité de l'Institution durant cette période.

En effet, le budget de l'exercice 2009, initialement adopté le 17 décembre 2008 par le Conseil d'Administration, a été drastiquement revu à la baisse en recettes comme en dépenses, lors du Collectif de juillet 2009, compte tenu des effets récessifs de la crise financière mondiale ayant entraîné une chute inexorable des recettes d'exportations des économies de la CEMAC.

Cette situation s'est aggravée avec, d'une part, les baisses successives des taux de rémunération des avoirs extérieurs consécutives à la politique d'assouplissement adoptée par la Banque Centrale Européenne et, d'autre part, l'alourdissement des charges financières inhérentes aux dépôts spéciaux des Etats.

L'exécution de ce budget s'est révélée d'autant plus difficile que l'Institut d'Emission a dû faire face à des pertes considérables liées aux placements inadéquats et aux malversations financières constatées au Bureau Extérieur de Paris.

### 14. Audit et contrôle interne

L'activité de la Direction Générale du Contrôle Général (DGCG) a été fortement influencée en 2009 par les malversations survenues au Bureau Extérieur de la BEAC de Paris. Les enquêtes liées à cette fraude ont en effet nécessité la mobilisation urgente et soutenue d'importantes ressources humaines, ce qui a perturbé la bonne exécution du plan d'audit annuel de la DGCG. La première phase des enquêtes menées par la DGCG s'est achevée en octobre 2009.

Le développement ci-après présente de manière succincte, les activités des quatre Départements de la DGCG.

#### **14.1. Département du Contrôle des Risques et de la Qualité**

Les principales actions entreprises au cours de l'exercice 2009 ont porté sur :

- la validation de la mise à jour des processus métiers au Siège avec les représentants métiers de la Banque ;
- la mise à jour et la validation de la Méthodologie des risques opérationnels ;
- la formation sur le progiciel FRONT GRC de gestion des risques ;
- le lancement de la phase de cadrage du projet ;
- le diagnostic de l'état des lieux qualité par le Groupe CESI assisté par les Inspecteurs du Département ;
- la contractualisation avec l'éditeur eFront (contrat de licence et de maintenance et contrat de prestation de service) et le Cabinet OXEA (contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage) ;

Il convient de préciser que la mise en production du progiciel FRONT GRC et la réalisation de la cartographie des risques font partie des axes majeurs retenus dans le Plan d'Action de la Banque pour le renforcement du contrôle interne.

#### **14.2. Département des Etudes et de l'Audit Informatique**

Le Département des Etudes et de l'Audit informatique a réalisé en 2009 l'audit de l'environnement informatique aux Services Centraux ainsi que l'audit du projet SYSCOBEAC (Système Compta-

ble de la Banque Centrale), conformément aux orientations du Comité d'Audit. L'audit de SYSCOBEAC a été conduit avec l'assistance technique d'un expert Oracle E-business Suite du cabinet GFI Benelux SA. Ces audits ont été précédés d'une formation des auditeurs en vue de renforcer leurs capacités dans le domaine des audits à réaliser.

#### **14.3. Département du Contrôle sur Place**

Dans le cadre du plan d'audit 2009, le Département du Contrôle sur Place a procédé à l'audit de la Direction de l'Investissement, du Patrimoine et de la Gestion (DIPG), du Département du Protocole, de la Sécurité et de l'Imprimerie (DPSI), ainsi que du Complexe Sportif et Culturel.

De plus, le Département a réalisé des investigations sur les détournements de fonds au Bureau Extérieur de la BEAC à Paris ; celles-ci ont débouché sur un rapport publié par la Banque au mois d'octobre 2009. Enfin, neuf enquêtes spéciales ont été effectuées sur instructions du Comité d'Audit.

Outre ces activités, une partie non négligeable du temps de travail des Inspecteurs de ce Département a été consacrée à la supervision des passations de service entre les responsables de la Banque d'une part, et la destruction de billets usés d'autre part. Dans le cadre des réformes en cours à la BEAC, une réflexion a été engagée sur l'opportunité de réaffecter certains travaux à caractère opérationnel exercés par la DGCG vers d'autres entités. Ceci devrait permettre un recentrage de la DGCG vers ses missions prioritaires.

#### **14.4. Département du Contrôle sur Pièces**

Au cours de l'exercice 2009, les principales activités du Département du Contrôle sur Pièces sont restées concen-

trées sur ses missions classiques, à savoir l'analyse des documents périodiques provenant des unités opérationnelles de la Banque afin d'évaluer les risques opérationnels et d'apprécier les dysfonctionnements éventuels. Le suivi de cette activité en 2009 a permis de relever une amélioration d'ensemble quant à la régularité de la transmission des états d'une part, et pour ce qui est de leur conformité d'autre part. Toutefois, il est apparu que suite à l'entrée en production de SYSCOBEAC en 2007, certaines mises à jour sont nécessaires pour adapter les états périodiques au nouveau cadre de production de l'information comptable et financière.

Sous la supervision du Directeur Général du Contrôle Général, le Département a également engagé des actions pour le renforcement de la coopération institutionnelle entre la BEAC et la BCEAO dans le domaine du contrôle interne.

### 15. Sécurité

En 2009, dans un contexte marqué par la persistance de l'insécurité et du grand banditisme dans la CEMAC, le métier d'appui « sécurité » a mené les actions suivantes : i) renforcement de la sécurité des Services Centraux et des

Centres de la Banque ; ii) formations spécialisées des agents de sécurité ( évacuation du personnel et protection des installations en cas d'incendie, utilisation des systèmes et équipements de sécurité ...); et iii) installation et maintenance des systèmes de sécurité dans les immeubles de la Banque.

### 16. Imprimerie

Durant l'exercice 2009, dans un contexte marqué par une réduction de son budget de fonctionnement, le Métier « Imprimerie » a connu une nette augmentation de son activité de reprographie avec notamment, la production des notes des réunions des Organes de Décisions et de Contrôle de la Banque et de la COBAC, ainsi que des dossiers relatifs aux séminaires et à l'audit général de la Banque.

En revanche, les travaux d'imprimerie ont connu une baisse à cause de la non-exécution un an auparavant du budget d'investissement pour la modernisation des infrastructures du Laboratoire.

Au titre des missions de formation, deux infographistes ont suivi un stage de recyclage en France sur les outils de mise en page, d'illustration et de création en arts graphiques.

# CHAPITRE III

## AUTRES MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BANQUE

### A. SURVEILLANCE MULTILATERALE

#### 1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale

Avec l'entrée en vigueur du dispositif final de la surveillance multilatérale en 2001, après la consécration de la CEMAC le 25 juin 1999 à Malabo, conformément au Titre III de la Convention de l'UEAC, la responsabilité directe de l'exercice de surveillance multilatérale dans la CEMAC incombe à la Commission de la CEMAC et aux différents organes mis en place, à savoir les Cellules nationales, la Cellule communautaire, le Collège de surveillance et le Conseil des Ministres.

Néanmoins, la BEAC demeure étroitement associée au processus de convergence, l'un des objectifs étant d'assurer la cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune. La Banque y est impliquée à travers la participation des Directions Nationales et des Services Centraux aux différents organes de surveillance multilatérale.

Au niveau des Cellules nationales, la BEAC y est représentée par les Directeurs Nationaux qui assurent le secrétariat. L'engagement au niveau de cette structure de base qui a pour tâches de collecter et de mettre en cohérence les données statistiques et de rédiger des rapports périodiques (deux fois par an), est fondamental pour la réussite de l'exercice de la surveillance multilatérale.

S'agissant de la Cellule communautaire et du Collège de surveillance chargés respectivement de rédiger le rapport d'exécution de la surveillance et de le valider avant sa transmission au Conseil des Ministres, la BEAC y est représentée par les Services Centraux, plus précisément par la Direction Centrale des Etudes.

#### 2. Résultats de la Surveillance Multilatérale des politiques macroéconomiques au 31 décembre 2009

Les principaux critères de convergence dans la CEMAC sont au nombre de quatre. Il s'agit :

- du solde budgétaire de base rapporté au produit intérieur brut (PIB) qui doit être positif ou nul ;
- du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 % ;
- du taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB ;
- de la non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

Sur la base des chiffres communiqués par la Commission de la CEMAC, les résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques en

2009 se présentent ainsi qu'il suit :

- le ratio « solde budgétaire de base sur le PIB nominal » est estimé au 31 décembre 2009, à - 0,5 %, inférieur à la norme communautaire. Seuls le Cameroun, le Congo et le Gabon ont respecté ce critère.
- le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,3 % en 2009, au-delà de la norme communautaire fixée à 3%. Seuls le Cameroun et le Gabon ont respecté ce critère.
- Le ratio de l'encours de la dette totale (intérieure et extérieure) rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 % pour la Communauté s'est établi à 18 %. Tous les Etats ont respecté ce critère.
- s'agissant du critère relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante, les résultats pour 2009 laissent apparaître que tous les Etats membres ont respecté ce critère.

En somme, les données agrégées disponibles à fin décembre 2009 font apparaître que la Communauté a observé deux critères sur quatre. Par pays, il se dégage globalement une légère amélioration de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les États membres de la CEMAC, le seul goulot d'étranglement étant les évolutions importantes des taux d'inflation dans les États. À cet effet, deux pays (le Cameroun et le Gabon) ont respecté tous les quatre critères. Le Congo et la Guinée Équatoriale ont respecté trois critères sur quatre, tandis que la RCA et le Tchad en ont respecté deux, à savoir ceux relatifs au taux d'endettement public et à la non-accumulation des arriérés. L'objectif de taux d'inflation n'a pas été réalisé par quatre des six pays.

En plus des quatre critères principaux, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs traités comme des repères indicatifs. Ceux-ci permettent de porter un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Dans le cadre du présent rapport, cinq indicateurs ont été examinés, à savoir le taux de couverture extérieure de la monnaie, le solde budgétaire primaire, le taux de pression fiscale, la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'État et le déficit du compte courant.

Le solde budgétaire primaire, qui doit être positif pour couvrir les charges de la dette, a représenté 0,4 % du PIB à fin décembre 2009 contre 12,8 % en 2008.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie à fin décembre 2009 s'est fixé à 102,3 % pour l'ensemble de la Sous-région, bien au-delà de la norme communautaire de 20 %.

Concernant le taux de pression fiscale non pétrolière, qui traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'État pour faire face à ses charges structurelles, le niveau communautaire s'est situé à 14,3 %, en deçà de l'objectif de 15 % au minimum visé dans la Sous-région.

S'agissant du critère relatif à la variation comparée de la masse salariale et des recettes budgétaires totales, la Communauté a enregistré une augmentation des salaires versés et une baisse des recettes totales, en liaison avec la chute de plus de 60 % des recettes publiques pétrolières.

Enfin, l'excédent du compte courant, hors dons, s'est nettement dégradé en 2009 pour atteindre - 7,8 % du PIB, en rapport avec la baisse en valeurs des exportations de pétrole.

**Tableau 48 : Tableau comparatif des résultats de la surveillance multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2009**

CRITERES DE CONVERGENCE	RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2009							Nombre de pays respectant le critère		
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2009	2008	2007
1 Solde budgétaire de base sur PIB (norme > = 0)	respecté	non respecté	respecté	respecté	non respecté	non respecté	non respecté	3	5	5
2 Taux d'inflation annuel moyen (norme < 3 %)	respecté	non respecté	non respecté	respecté	non respecté	non respecté	non respecté	2	0	4
3 Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <= 70 %)	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	6	6	5
4 Non accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	6	6	3
Nombre de critères Respectés par pays	2009	2	3	4	3	2	2			
	2008	3	2	3	3	3	3			
	2007	4	1	2	3	3	3			

## B. CONCERTATIONS INTERNATIONALES EN MATIERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

### ● Zone Franc

Les Ministres des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions régionales de la Zone Franc se sont réunis, respectivement, le 17 avril 2009 à Ouagadougou et le 29 septembre 2009 à Paris. Les travaux ont porté sur : i) la Zone Franc face aux effets de la contagion de la crise financière internationale ; ii) le développement de l'offre énergétique ; iii) les mesures de politique économique face à la crise internationale ; et iv) le potentiel de croissance de la Zone Franc.

Les différentes interventions sur le point relatif à la Zone Franc face aux effets de la contagion de la crise financière internationale ont permis aux participants de prendre la mesure de l'impact de la crise sur les économies des pays membres. En effet, les derniers éléments d'analyse confirment que l'ensemble des pays de la Zone sera affecté en 2009, à la fois par la baisse des recettes d'exportation et des flux de capitaux qui impacteront négativement les finances publiques. En particulier, les pays producteurs de pétrole seront touchés par le retournement des prix pétroliers, qui se traduira par un net ralentissement de la croissance et une dégradation des comptes publics et extérieurs.

Dans ce contexte, les Ministres, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions régionales se sont engagés à mobiliser l'ensemble des instruments de politique économique disponibles, au niveau de chaque Etat et de chaque Union, afin de soutenir l'activité économique et préserver la situation sociale déjà fragilisée par la récente dégradation du pouvoir d'achat des ménages. Compte tenu de la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires dans

la plupart des Etats membres, en particulier les Etats les plus fragiles et/ou dépendants des recettes d'exportation des produits de rente, la priorité devra aller à la mobilisation des ressources internes et au renforcement de l'efficacité de la dépense publique. A cet égard, ils ont convenu de donner, dans toute la mesure du possible, la priorité aux dépenses sociales et aux dépenses d'investissement, notamment dans l'agriculture, dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire du Développement. Les Ministres ont également souligné la nécessité de coordonner les plans de relance économique au niveau de chaque Union, à travers notamment les Programmes Economiques Régionaux et de mettre en place, en concertation avec les banques sous-régionales de développement, des instruments de financement sous-régionaux, dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie.

Enfin, les Ministres ont accueilli favorablement les décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G20 qui s'insèrent pleinement dans le cadre des orientations dégagées lors de la réunion de concertation de la Zone Franc qui s'était tenue le 23 février 2009 à Paris à l'initiative des Autorités françaises. Il s'agit en particulier de l'augmentation des ressources du FMI, notamment du doublement de ses capacités de financement concessionnel en faveur des pays les plus pauvres, de la mobilisation accrue des moyens des banques de développement, ainsi que de la poursuite du processus de renforcement de la place des pays émergents et en développement dans la gouvernance des institutions financières internationales.

En ce qui concerne le développement de l'offre énergétique, le rapport du groupe d'experts qui a travaillé sur le sujet a

fait ressortir l'insuffisance d'infrastructures dans ce domaine et le manque de planification énergétique. Ces éléments constituent des handicaps significatifs au développement du secteur énergétique dans les pays membres de la Zone Franc et plus généralement en Afrique.

Les principales conséquences d'une telle situation sont le faible taux d'accès à l'électricité (15 % en CEMAC et 17 % en UEMOA contre 24,6 % en moyenne en Afrique Subsaharienne et 37,4 % en moyenne dans les pays à faible revenu hors Afrique), en particulier en zone rurale d'une part, et le coût élevé de production d'électricité, avec des prix à la consommation qui pèsent lourdement sur les finances publiques des Etats d'autre part.

En conséquence, les recommandations suivantes ont été adoptées :

- consolider les capacités de planification nationale et régionale ;
- mettre en place un cadre institutionnel efficace en diversifiant les acteurs et en assurant une application stricte des règles ;
- améliorer la rentabilité financière à travers la tarification et le recouvrement ;
- maîtriser l'évolution de la demande et améliorer l'efficacité des systèmes électriques ;
- attirer l'investissement privé par des incitations financières équilibrées ;
- promouvoir des solutions innovantes.

S'agissant des mesures de politique économique face à la crise internationale, les différentes interventions ont permis d'édifier les participants sur les mesures contra-cycliques qui ont été engagées

pour juguler les effets négatifs de la crise internationale sur les économies de la Zone Franc, notamment la contraction des recettes d'exportation, le fléchissement des rentrées de capitaux et l'assèchement des crédits commerciaux. Ces diverses mesures tournent autour de quatre grands axes, à savoir : la préservation de la stabilité et l'amélioration de l'efficacité du secteur financier, l'orientation des dépenses publiques vers le soutien à l'activité économique et la mise en place, si possible, de programmes de relance budgétaire, la mobilisation accrue des ressources financières, ainsi que l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité économique.

Quant à la préservation de la stabilité et à l'amélioration de l'efficacité du secteur financier, les actions portent essentiellement sur i) le renforcement de la régulation et de la réglementation ; et ii) la mise en œuvre de mesures structurelles destinées à faciliter l'accès aux financements, par le développement de mécanismes spécifiques d'accès au crédit, la mise en place des techniques de banque à distance et l'adoption d'un cadre concurrentiel du secteur bancaire

La réorientation des politiques budgétaires vise, quant à elle, à privilégier les mesures ponctuelles et réversibles, à rationaliser les dépenses courantes tout en agissant de façon sélective au profit des populations les plus vulnérables. Les plans de relance devraient être coordonnés à l'échelle régionale, avec un renforcement du rôle des banques régionales de développement.

Pour ce qui est de la mobilisation accrue des ressources financières, il s'agit d'atténuer l'impact du durcissement des conditions de financement sur les marchés afin de rehausser le potentiel de croissance et la dynamique de progression vers les objectifs du millénaire. Outre l'engagement accru de la communauté internationale, plusieurs pistes peuvent être explorées par les pouvoirs publics. Il

s'agit de : i) l'accroissement de l'espace budgétaire à la fois en volume et en stabilité à travers l'augmentation des bases imposables et l'amélioration de l'efficacité fiscale ; ii) le développement des marchés de capitaux locaux à travers les émissions des titres publics à souscription libre ; iii) la mobilisation des ressources longues des institutions non bancaires, notamment les compagnies d'assurance ; et iv) l'encouragement et le développement des transferts des migrants par la concurrence entre les structures de transferts rapides, la fourniture d'une meilleure information aux migrants par les banques et l'orientation de ces fonds vers les projets d'investissements afin d'en maximiser l'effet de levier.

Enfin, pour améliorer l'attractivité et la compétitivité des économies de la Zone Franc, des mesures ont été prises pour :

- améliorer l'environnement des affaires, en poursuivant la simplification des procédures administratives, l'adaptation des codes des investissements et l'amélioration de la sécurité juridique. A ce sujet, il convient de noter le mauvais classement des pays de la Zone Franc dans le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale, dans lequel le pays membre le mieux classé, le Burkina Faso, n'est que 147ème sur 183 ;
- renforcer l'intégration régionale, afin de tirer partie des gains d'échelle et d'efficacité qu'elle peut procurer. Ainsi, la mise en œuvre des Programmes Economiques Régionaux (PER) doit être poursuivie, voire accélérée ;
- éviter les tentations protectionnistes qui ne peuvent apporter que des solutions de court terme biaisées et non viables.

Sur la question relative au potentiel de croissance de la Zone Franc, les

débats ont permis aux participants de relever avec satisfaction le rôle d'amortisseur joué par les institutions et mécanismes de la Zone Franc face aux chocs exogènes, qui permettent d'assurer aux pays membres un cadre macroéconomique relativement stable, par comparaison avec le reste de l'Afrique en développement, notamment en termes de maîtrise de l'évolution des prix et, dans une moindre mesure, de maîtrise des équilibres budgétaires. C'est le cas des pays traversant des crises sociopolitiques majeures qui ont pu préserver, de par leur appartenance à la Zone franc, une relative stabilité financière.

Toutefois, les participants ont déploré le fait que l'avantage en matière de stabilité macroéconomique procuré par la Zone Franc ne se soit pas traduit, ces dernières années, par un surcroît de croissance par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne. De même, les Institutions régionales de la Zone, qui sont parmi les plus anciennes du continent, ne sont pas encore parvenues à impulser un renforcement significatif de l'intégration économique régionale.

Enfin, la comparaison avec certains pays d'Afrique subsaharienne, fréquemment présentés comme les plus performants en termes de développement économique, a permis de souligner l'importance de certaines réformes structurelles clés, notamment dans le capital humain et les infrastructures économiques.

Au total, les Ministres des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions régionales de la Zone Franc ont convenu de mettre l'accent sur : i) le renforcement de l'intégration économique régionale ; ii) le développement du système financier, des infrastructures de base et de l'agriculture ; iii) l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investissements étrangers et renforcer la compétitivité économique ; et iv) la bonne gouvernance.

## C. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

### 1. Institutions et Organes de la CEMAC

#### 1.1. Conférence des Chefs d'Etat

Au cours de l'année 2009, la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est réunie en session extraordinaire le 30 Janvier 2009 à Libreville (République Gabonaise), sous la Présidence de Son Excellence François BOZIZE YANGOUVONDA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, Président en exercice.

Au cours de cette session, les Chefs d'Etat ont suivi avec un intérêt tout particulier, le 3ème rapport d'étape du Programme des Réformes Institutionnelles de la CEMAC présenté par Son Excellence Téodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président Dédié au Programme des Réformes Institutionnelles engagé par la Communauté, dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous :

- l'état d'exécution des décisions de la 9<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue les 24 et 25 juin 2008 à Yaoundé ;
- l'état d'avancement des chantiers de la réforme ;
- le calendrier de finalisation de la mise en œuvre du Programme des Réformes Institutionnelles.

S'agissant de l'exécution des décisions de la 9<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, le rapport s'est appesanti sur l'effectivité du fonctionnement de la Commission et du Gouvernement de la BEAC, dont les membres additionnels ont été nommés lors de ladite Conférence. Le rapport a également abordé la

nécessité de mettre en œuvre d'autres mesures importantes arrêtées par les Chefs d'Etat, notamment la représentation des Etats membres auprès du siège de la Communauté à Bangui, la mise en place généralisée des Ministères chargés de l'Intégration au sein des Gouvernements des Etats membres, l'installation du Parlement Communautaire courant premier trimestre 2009 et l'accélération de la réduction des obstacles à la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC.

Par ailleurs, la Conférence a adopté plusieurs actes liés à la réforme, dont les Conventions régissant respectivement la Cour de Justice Communautaire et la Cour des Comptes Communautaire ainsi que les amendements au Traité révisé de la CEMAC et à la nouvelle Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale.

En ce qui concerne l'état d'avancement des chantiers de la réforme, l'action du Comité de Pilotage a porté sur l'élaboration de la Vision 2025 et du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC, la sécurisation du financement de la CEMAC, l'amélioration de la gouvernance et la rationalisation des Institutions Spécialisées et, enfin, le renforcement organisationnel et des capacités de la Commission de la CEMAC.

Pour ce qui est du calendrier de finalisation et de mise en œuvre du Programme des Réformes Institutionnelles de la CEMAC, les actions restant à entreprendre s'articulent autour de :

- la poursuite de l'accélération de la réduction des obstacles à la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC ;
- l'élaboration du plan d'action détaillé du Programme Economique Régional et son exécution;

- l'identification et l'application des solutions durables pour la sécurisation du financement de la Communauté à travers la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) ;
- la mise en œuvre du nouveau dispositif rationalisé des Institutions Spécialisées;
- la poursuite du programme de renforcement des capacités de la Commission de la CEMAC;
- la nomination et l'installation des membres de la Cour des Comptes Communautaire ;
- la réalisation d'un audit annuel de mise en œuvre de la réforme au niveau de chaque institution communautaire.

Les Chefs d'Etat ont ensuite examiné la situation des placements de la BEAC auprès de la Société Générale à Paris et ont pris des mesures pour préserver la crédibilité et la stabilité de la Banque Centrale. A cet effet, la Conférence a décidé notamment de :

- commettre un audit général de la BEAC et un audit spécifique sur les opérations de placement en vue, d'une part, de réexaminer les modalités internes de fonctionnement de celle-ci et, d'autre part, de faire la lumière sur la façon dont lesdites opérations de placement ont été conduites ;
- réformer les Statuts de la BEAC ;
- suspendre, à titre de mesure conservatoire, toute pratique de placement jusqu'à nouvel ordre ;
- améliorer la collaboration au sein de l'équipe dirigeante.

En outre, la Conférence a pris des mesures spécifiques pour ramener la

sérénité au sein de l'Institut d'Emission et rétablir la confiance avec l'ensemble de ses partenaires.

Les Chefs d'Etat ont également débattu de la crise financière internationale et ses répercussions sur les économies des Etats de la CEMAC. Ainsi, la Conférence, à la lumière du rapport présenté par le Président de la Commission sur l'état des lieux de la Sous-région, a pris des mesures conjoncturelles et structurelles.

Au titre des mesures conjoncturelles, la Conférence a instruit la Commission de la CEMAC de convoquer, courant février 2009, une rencontre sous-régionale, regroupant les représentants des secteurs touchés par la crise et ceux des ministères concernés des Etats membres, en vue de proposer des mesures appropriées.

Au titre des mesures structurelles, la Conférence a décidé :

- de la mise en œuvre immédiate des projets identifiés dans le Rapport d'étape du Programme Economique Régional ;
- du démarrage effectif du projet d'émission des titres publics à souscription libre en vue de lever les capitaux nécessaires au financement des grands programmes d'investissements nationaux ;
- de la mise en place de fonds de garantie des Petites et Moyennes Entreprises et Industries ;
- de l'assouplissement de certaines normes prudentielles au niveau des banques afin de favoriser les financements à long terme ;
- de la création d'un Observatoire de Suivi de l'environnement des affaires dans l'espace CEMAC, en vue d'améliorer l'attractivité de la Sous-région et de renforcer la

sécurité juridique et judiciaire des investissements ;

- de l'instauration d'un Comité de Veille, composé de la Commission de la CEMAC, de la Banque Centrale, de la COBAC, de la BDEAC ainsi que des Etats membres, chargé du suivi de la mise en œuvre des mesures ainsi adoptées.

De plus, les Chefs d'Etat ont été informés de :

- l'évolution du dossier sur l'élaboration du Programme Economique Régional de la CEMAC ;
- l'état d'avancement du projet de la compagnie aérienne communautaire Air CEMAC, en particulier l'issue des négociations avec la Compagnie Sud-Africaine « South African Airways » en abrégé (SAA), partenaire stratégique potentiel.

Enfin, la Conférence a accordé une assistance financière de 8 milliards (avec une contribution à hauteur d'un milliard par Etat et trois milliards pour la BEAC) pour aider à la réalisation des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en République Centrafricaine.

## 1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale s'est réuni une fois en session extraordinaire et deux fois en session ordinaire (19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>) au cours de l'année 2009.

Les travaux de la session extraordinaire du Conseil des Ministres qui se sont déroulés le 18 janvier 2009 à Malabo, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, ont porté sur l'examen des affaires inscrites au projet d'ordre du jour de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat. Il s'agit notamment de :

## ● Rapport d'étape du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) de la CEMAC

Ce point s'articule autour des thèmes ci-après :

- la mise en œuvre des décisions de la 9<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue les 24 et 25 juin 2008 à Yaoundé au Cameroun, à savoir i) la transformation du Secrétariat Exécutif de la CEMAC en une Commission forte et indépendante, avec principalement la prise de fonction des quatre Commissaires nommés par les Chefs d'Etat ; ii) l'élargissement du Gouvernement de la BEAC, qui fonctionne désormais avec six membres ; iii) la nomination des représentants des Etats membres auprès du Siège de la Commission à Bangui par le Cameroun, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad, ainsi que la mise en place des Ministères chargés de l'intégration au sein des Gouvernements des Etats membres, et iv) la finalisation sous l'autorité du Comité de Pilotage (COPI) des projets de texte relatifs à la Cour de Justice Communautaire, à la Cour des Comptes Communautaire, au Statut du personnel de la Communauté, au Règlement Financier de la Communauté et aux amendements à apporter au Traité révisé de la CEMAC ;
- l'état d'avancement des chantiers de la réforme avec, notamment : i) l'élaboration d'une vision 2025 et du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC ; ii) la sécurisation du financement de la CEMAC par une affectation intégrale des ressources de la Taxe Communautaire d'Intégration ; iii) l'amélioration de la gouvernance ainsi que la rationalisation des Institutions spécialisées ; et iv) le renfor-

cement de l'organisation et des capacités de la Commission de la CEMAC ;

- le calendrier de finalisation et de mise en œuvre du PRI de la CEMAC. Le calendrier initial 2006-2008 étant arrivé à échéance, le COPIL a proposé que la dynamique de la réforme soit maintenue et que l'engagement qui a permis la conception d'une nouvelle CEMAC soit préservé, afin d'en assurer la mise en œuvre et de mener la réforme à son terme.

- **Rapport d'Etape du Programme Economique Régional et la Sécurisation du financement de la Communauté**

Ce rapport aborde en particulier la nécessité de mieux cerner la base de la TCI dans la perspective du financement du PER. Par ailleurs, sur la question du financement de ce programme, certains Ministres se sont demandés s'il ne serait pas plus judicieux de différer la mise en œuvre du PER afin de concentrer les moyens disponibles aux mesures de court terme destinées à juguler les effets de la crise financière internationale sur les économies de la CEMAC.

- **Crise financière internationale et ses répercussions sur les économies des Etats de la CEMAC**

Abordant ce point, les Ministres ont examiné la note sur la stratégie des pays de la CEMAC face à la crise internationale, assortie d'une matrice des sept principales recommandations préparées conjointement par la BEAC et la Commission. Ils ont instruit le Président de la Commission et le Gouverneur de la BEAC de revoir la matrice en présentant les mesures à prendre selon un ordre chronologique allant des mesures à court terme à celles à moyen et long termes. Par ailleurs, le Conseil a particulièrement

demandé une étude de vulnérabilité par pays afin de mieux sérier les problèmes et d'identifier notamment les pistes de solutions de court terme.

- **Etat d'avancement du dossier sur la mise en place de la compagnie sous-régionale de transport aérien – Air CEMAC**

Les Ministres ont été informés que des contacts avaient été pris avec South African Airlines en vue d'un partenariat dans le cadre de la mise en place de la Compagnie Communautaire Air CEMAC. Les principaux points d'accord de ce partenariat portent sur les volets suivants :

- Commercial, par le parrainage pour l'accès d'Air CEMAC au réseau Star Alliance en qualité d'Associé ;
- Technique, par la mise à disposition de la flotte envisagée (leasing auprès de SAA), la formation des équipages et la maintenance ;
- Financier, par la prise de participation à hauteur de 40 % au Capital par des apports en nature et en industrie.

En définitive, un Comité de travail conjoint a été mis en place avec pour objectif le lancement des premiers vols en juin 2009, selon les étapes suivantes :

- couverture prioritaire du réseau intra CEMAC ;
- début des vols long courrier en partage de code avec SAA.

S'agissant de la 19<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 25 mai 2009 à Douala, sous la présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, Président en exercice dudit Conseil, les travaux ont porté pour l'essentiel sur :

1. *les mesures de lutte contre la crise financière internationale ;*

contre les effets de la crise financière internationale ;

2. *l'état d'avancement des grands chantiers de la Sous-région relatifs :*

- aux audits de la BEAC ;
- au Programme Economique Régional (PER) ;
- au renforcement des capacités de la Commission de la CEMAC ;
- à la compagnie aérienne Air CEMAC ;
- à la libre circulation des personnes ;
- à la situation de la grippe A H1N1 ;

- évaluer les pertes subies par les secteurs affectés ;

- chiffrer le coût budgétaire de ces actions pour les Etats membres ;

- appuyer les Etats dans la recherche des soutiens internationaux ;

- proposer toute autre solution de nature à limiter les effets de cette crise sur les économies des Etats membres.

3. *le Rapport de la surveillance multilatérale pour l'année 2008*

En ce qui concerne les mesures de lutte contre la crise financière internationale, la Commission a rappelé qu'en application des instructions de la Conférence des Chefs d'Etat du 30 janvier 2009 à Libreville, elle a organisé à Douala du 04 au 06 mars 2009, une concertation sous-régionale regroupant les Etats, les Institutions communautaires et le secteur privé. Cette concertation a d'abord regroupé les experts et s'est poursuivie ensuite par une réunion des Ministres qui a adopté des mesures adéquates.

Abordant les points relatifs aux grands chantiers en cours dans la Sous-région, les Ministres ont pris acte de l'état d'avancement des audits de la BEAC, des diligences accomplies pour la finalisation du Programme Economique Régional, du dossier Air CEMAC ainsi que de l'évolution du programme de renforcement des capacités de la commission de la CEMAC.

S'agissant particulièrement du projet Air CEMAC, le Conseil s'est félicité de l'évolution des négociations avec la SAA. Il a pris acte de la proposition du Comité de Pilotage de ramener le capital de 24 milliards à 10 milliards, répartis entre les Etats membres (30 %), le partenaire stratégique (40 %) et les autres acteurs (30 %).

Afin d'assurer le suivi de l'exécution de ces mesures, il a été décidé de créer un Comité de Veille composé des Représentants des Etats membres, de la Commission de la CEMAC, de la BEAC, de la COBAC et de la BDEAC.

Sur la question relative à la libre circulation des personnes en zone CEMAC, le Conseil a pris connaissance de l'état d'avancement du dossier et des conclusions de la réunion des Ministres chargés des questions d'intégration et d'émi-immigration, tenue le 23 mai 2009 à Douala. Il a salué le travail accompli et approuvé les différentes recommandations émises au cours de cette réunion. Cependant, le Conseil a reporté à sa prochaine session l'adoption du projet de Règlement fixant la liste des bénéficiaires du

Le Comité de Veille a pour principales missions de :

- suivre la mise en œuvre des actions arrêtées par la CEMAC pour lutter

passport CEMAC approuvée par ladite réunion des Ministres.

Enfin, informé sur la situation de la grippe A H1N1, le Conseil s'est félicité de ce que les Institutions Spécialisées de la Communauté, compétentes en la matière, en particulier l'OCEAC et la CEBEVIRHA, aient pris les dispositions nécessaires qu'impose cette situation. Toutefois, dans l'exécution des tâches à mener, il a appelé à une collaboration étroite entre les Institutions Communautaires et les Etats membres.

Abordant les questions de coordination des politiques économiques, le Conseil a examiné et adopté le rapport intérimaire de surveillance multilatérale pour l'année 2008 et les perspectives pour 2009. Il ressort de ce rapport que :

- l'impact de l'environnement économique international, caractérisé par les crises alimentaire, énergétique et financière en 2008, ainsi que par la baisse sensible des cours du pétrole brut à partir du dernier trimestre de la même année, a particulièrement affecté les finances publiques dans les Etats membres de la CEMAC. La croissance resterait toutefois positive, grâce au contexte favorable qui a prévalu au premier semestre de cette année. Les perspectives macroéconomiques pour 2009 se caractériseraient par un ralentissement de l'activité économique ;
- les données agrégées en matière de convergence font apparaître que cinq Etats de la communauté respectent trois critères sur quatre au 31 décembre 2008 et qu'un Etat membre ne respecte aucun critère. Le critère de l'inflation n'est observé par aucun Etat membre.

Enfin, les Ministres ont adopté une Directive portant élaboration des statistiques du commerce extérieure et

inter-Etats de la CEMAC. Cette Directive s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de l'harmonisation des outils statistiques dans la Communauté.

La 20<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC s'est tenue le 11 décembre 2009 à Bangui, sous la Présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine. L'ordre du jour de cette réunion portait essentiellement sur les affaires suivantes :

- Rapport d'activités et Programme d'actions de la Commission de la Communauté ;
- Statuts du personnel, Règlement financier et Règlement des marchés de la CEMAC ;
- Coordination des politiques économiques ;
- Compagnie communautaire de transport aérien (Air CEMAC) ;
- Etat d'exécution des décisions de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 30 janvier 2009.

Examinant le rapport d'activités 2009 et le programme d'actions 2010, le Conseil les a adoptés, tout en demandant à la Commission d'inscrire au programme d'actions 2010 la question de l'harmonisation des mécanismes de financement de la CEMAC et de la CEEAC et d'assurer la vulgarisation du Programme Economique Régional (PER), en particulier auprès des bailleurs de fonds, aux fins de susciter leur adhésion et obtenir leur soutien.

Abordant le point relatif aux textes de fonctionnement de la Commission, le Conseil a adopté :

- le Règlement financier de la Communauté ;

- les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics de la Communauté;
- le Statut du personnel de la Communauté dans ses deux volets Statut des fonctionnaires et Statut des agents contractuels de la CEMAC. A cet effet, il a été recommandé que l'âge limite de départ à la retraite soit fixé à 60 ans pour tous les Agents. Pour ce qui est des agents contractuels, il est ressorti que l'élaboration d'un statut pour les agents contractuels de la Communauté ne se justifiait pas pour de nombreuses raisons, en particulier les coûts qui en résulteraient pour la Communauté ainsi que les nombreuses dérives qui en découleraient. Par conséquent, pour cette catégorie de personnes, il a été convenu de s'en tenir aux contrats de prestation de services signés avec ces derniers.

En matière de coordination des politiques économiques, le Conseil a examiné et adopté le rapport de surveillance multilatérale pour l'année 2008 et les perspectives pour 2009 ainsi que les grandes orientations des politiques économiques pour 2010. Il a pris acte de la déclaration du Gouverneur de la BEAC de produire, courant premier trimestre 2010, les conclusions de l'étude sur les déterminants du phénomène de l'inflation dans la Communauté.

Le Conseil a, par ailleurs, pris connaissance de l'étude de faisabilité de la production d'une note de conjoncture régionale entreprise par la Commission. Cet outil d'alerte vise à permettre aux décideurs de prendre des actions appropriées pour faire face aux chocs économiques.

De même, dans le cadre de la mise en œuvre du programme statistique pluriannuel de la CEMAC, le Conseil a pris note de l'élaboration, par la Commission, d'un

projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des ménages. Il s'est félicité de cette initiative qui permettra aux Etats de la Communauté de disposer des données statistiques comparables sur des indicateurs socio-économiques aussi importants.

Examinant le dossier « Air CEMAC », le Conseil a pris connaissance du rapport présenté par la Commission de la CEMAC explicitant les éléments indispensables à la mise en place effective de la compagnie. Après débats, le Conseil a instruit la Commission d'approfondir les discussions avec la South African Airways et de présenter à la prochaine Conférence un dossier tenant compte des intérêts des parties prenantes au projet sur les questions autres que celle du siège réservée à la décision souveraine des Chefs d'Etat.

S'agissant de l'état d'exécution des décisions prises par la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat, tenue le 30 janvier 2009 à Libreville, le Conseil a pris connaissance du rapport final du Programme Economique Régional. Il a réitéré la nécessité d'assurer une large diffusion de cet important document.

En outre, le Conseil a pris connaissance du rapport du Comité de Veille chargé de suivre la mise en œuvre des mesures adoptées pour permettre à la Communauté de faire face aux effets persistants de la crise financière internationale sur ses économies. Il s'est préoccupé de la baisse du taux de croissance de la CEMAC, au regard des prévisions révisées du premier semestre 2009 et a recommandé que le Comité de Veille tienne régulièrement des réunions en vue de l'accomplissement effective des missions qui lui ont été assignées.

### 1.3. Commission de la CEMAC

Les activités de la Commission de la CEMAC au cours de l'année 2009 se sont articulées autour des questions

institutionnelles, de gestion administrative et financière, d'accélération du processus d'intégration régionale, de consolidation des politiques sectorielles et de renforcement de la coopération internationale.

Au plan institutionnel, deux assises extraordinaires et deux sessions ordinaires de la CEMAC ont marqué l'année 2009, à savoir :

- le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat du 30 janvier 2009 à Libreville au Gabon ;
- la session extraordinaire du Conseil des Ministres du 18 janvier 2009 à Malabo en Guinée Equatoriale ;
- les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> sessions ordinaires du Conseil des Ministres tenues, respectivement, le 25 mai 2009 à Douala au Cameroun, et le 11 décembre 2009 à Bangui en République Centrafricaine.

Ces assises ont été l'occasion pour les Instances dirigeantes de la Communauté de renouveler l'ambition d'intégration de l'Afrique Centrale.

La gestion administrative et financière de la Commission a essentiellement porté sur la préparation des assises communautaires, l'exécution du budget 2009 ainsi que sur la gestion des ressources humaines, du patrimoine mobilier et immobilier, de la documentation et des archives.

En ce qui concerne l'accélération du processus d'intégration régionale, les activités de la Commission ont porté sur l'élaboration du Programme Economique Régional, le renforcement de la construction du marché commun et la convergence macro-économique.

S'agissant du PER, l'élaboration de la Vision 2025, engagée depuis le début des réformes institutionnelles de la Communauté, a connu une accélération au cours de l'année 2009. Un rapport d'étape a été produit et soumis à la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etats tenue le 30 janvier 2009 à Libreville qui l'a adopté. Ce rapport d'étape présente la Vision de la CEMAC à l'horizon 2025, les orientations stratégiques et décline quelques actions prioritaires à mettre en œuvre lors de cette première phase, essentiellement la réalisation d'infrastructures routières reliant les pays membres.

Dans cette dynamique, une version provisoire du document final a été élaboré et présenté à la 19<sup>ème</sup> session ordinaire du conseil des Ministres tenue le 25 mai 2009 à Douala. Ce rapport prend en compte les commentaires de différents acteurs intervenant dans le processus de pilotage de la Vision 2025, à savoir, les Etats membres et certaines institutions communautaires (Commission, BDEAC et BEAC). Il comprend en outre une analyse stratégique approfondie des piliers de la croissance et un premier plan d'actions.

Il convient de rappeler que l'objectif de la Vision de la CEMAC à l'horizon 2025 est de « faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ». A travers cette Vision, la Communauté s'est fixé une nouvelle ambition, celle de devenir un espace économique intégré à l'horizon 2015 et à atteindre le stade de l'émergence économique à l'horizon 2025.

Pour réaliser cette Vision, un Programme Economique Régional a été bâti sur la base d'un diagnostic qui a révélé l'existence d'un potentiel considérable

permettant à la Communauté de devenir un acteur de rang mondial dans cinq secteurs qui seront appelés à jouer le rôle de moteurs de la croissance. Il s'agit de : i) l'énergie (production d'électricité, raffinage, production de gaz GPL, production d'engrais) ; ii) les mines et la métallurgie (transformation du fer et de l'aluminium en divers métaux de construction) ; iii) l'agro-industrie ; iv) l'économie forestière (transformation avancée du bois, développement des réserves et parcs de biodiversité, etc.) ; et v) l'élevage et la pêche. La valorisation de ces secteurs permettra à la CEMAC à l'horizon 2025 de devenir une triple puissance : une puissance énergétique, une puissance métallurgique et une puissance verte. L'animation et la structuration des secteurs moteurs s'appuieront sur deux leviers majeurs : les technopoles et les Zones Economiques Spéciales.

Les technopoles ciblent les filières de l'économie verte et seront les instruments d'encadrement d'un développement régional fondé sur une exploitation durable de la forêt, des ressources agricoles et des filières de pêche, d'élevage et d'aquaculture. Elles représentent des centres d'innovation et de vulgarisation des savoirs. Quatre technopoles ont ainsi été proposées : la technopole de l'économie forestière, la technopole agropastorale des savanes, la technopole dédiée à l'agriculture tropicale de plantation et la technopole pêche et aquaculture.

Les Zones Economiques Spéciales seront des zones aménagées autour des pôles économiques majeurs pour attirer l'investissement privé et abriter un important tissu d'entreprises dans différentes filières de valorisation des matières premières. Dans le contexte de la CEMAC, elles sont appelées à jouer un rôle important de précurseur de la mise en place d'un environnement des affaires favorable à l'investissement d'une part, et

d'inducteur des politiques d'intégration régionale d'autre part.

La mise en œuvre du PER se fera en trois étapes. La première étape vise à bâtir un espace harmonisé et intégré à l'horizon 2015 et consistera par conséquent à concrétiser les cinq axes fondamentaux susmentionnés, afin de créer un environnement régional particulièrement attractif. Cette mise en œuvre nécessitera une mobilisation importante des ressources financières dont plus de la moitié seront d'origine privée. Dans ce contexte, afin d'attirer des investissements significatifs dans les secteurs identifiés précédemment comme piliers de croissance, il est prévu que cette première phase soit amorcée avec des ressources publiques qui pourraient provenir principalement d'un Fonds d'investissement régional alimenté par une redevance sur les revenus pétroliers et en partie par la TCI. Cette première phase sera suivie des phases 2 (2016-2020) et 3 (2021-2025).

En matière du renforcement de la construction du marché commun, les activités ont été déployées autour de la mise en œuvre des décisions relatives à la libre circulation des personnes et des questions fiscales et douanières.

Quant à la convergence macro-économique, la Commission a porté une attention particulière sur la Surveillance Multilatérale, les Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE) et la poursuite de l'appui à l'élaboration des Programmes Triennaux de Convergence (PTC).

Au niveau des politiques sectorielles, les activités dans les domaines de l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement se sont articulées autour de la mise en œuvre du Projet «Renforcement des capacités de la CEMAC pour la

formulation et la mise en œuvre d'un cadre réglementaire sous-régional harmonisé à partir des instruments juridiques nationaux pour la gestion des Organismes Génétiquement Modifiés », de la Stratégie Agricole Commune, de la Politique semencière de la CEMAC, du Plan d'Action Environnemental de la CEMAC, de l'harmonisation des codes forestiers nationaux, de la réglementation sous régionale sur la protection de la couche d'ozone et du Profil Environnemental Région Afrique Centrale.

Enfin, en matière de coopération internationale, la Commission s'est employée à élargir et à consolider davantage ses relations avec ses partenaires de développement. Les plus marquantes de ces activités ont porté sur les relations de la CEMAC avec la France dans le cadre de la Zone Franc, le FMI, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la FAO, la CEA, l'OIF, la CNUCED, l'ACBF, AFRISTAT et la BAD. Des activités de renforcement de coopération régionale, en particulier avec la CEEAC, l'UEMOA et l'OAPI, ont également été menées. Il convient de noter que depuis janvier 2009, la Commission assure la présidence tournante de l'Association Investir en Zone Franc (IZF). Dans le cadre de ses activités, l'Association IZF a engagé une série de séminaires d'informations commerciales et de promotion du site portant sur le thème « Accès aux informations commerciales et insertion aux marchés mondiaux » devant se dérouler dans tous les Etats de l'UEMOA et de la CEMAC. Dans la CEMAC, les opérateurs économiques de la RCA et du Tchad en ont bénéficié au titre de l'année 2009.

#### 1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

En 2009, la COBAC a tenu sept sessions dont trois extraordinaires. Au cours de ces réunions, conformément aux Conventions qui la régissent, elle a exercé son pouvoir de contrôle, son

pouvoir administratif, son pouvoir réglementaire et son pouvoir juridictionnel.

##### ● Pouvoir de contrôle

Ce pouvoir consiste à s'assurer du respect par les établissements de crédit et de microfinance des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la CEMAC.

S'agissant des établissements de crédit, elle a d'abord :

- demandé aux banques en infraction de se conformer à l'ensemble des normes prudentielles et de consolider leurs assises financières afin d'assurer en permanence le respect desdites normes ;
- levé l'interdiction de distribuer des dividendes pour les établissements qui ont régularisé leur situation eu égard au respect des normes prudentielles ;
- prorogé, pour certains d'entre eux, les délais impartis pour se conformer aux dispositions réglementaires.

Ensuite, pour les établissements sous administration provisoire, la Commission a réalisé un suivi rapproché de leur fonctionnement afin de s'assurer de la bonne application des recommandations et injonctions formulées à leur encontre.

Enfin, au regard du non-respect de la limite individuelle de division des risques, la Commission a exigé, pour certains établissements, la fourniture de garanties formelles de l'Etat sur les dossiers en question et, pour d'autres, la transmission des justificatifs visant la nature juridique des dépôts ayant entraîné les dépassements récurrents sur certaines signatures.

En ce qui concerne les établissements de microfinance, la COBAC a autorisé

la poursuite des administrations provisoires de certains établissements et recommandé à d'autres de produire des plans de restructurations crédibles en vue de restaurer leur viabilité.

#### ● **Pouvoir administratif**

Dans ce volet, la COBAC s'est prononcée sur les demandes d'avis conforme qui lui ont été transmises et a délivré, à cet effet, son avis conforme pour l'octroi par l'Autorité Monétaire d'agrément à 18 banques ainsi qu'à leurs dirigeants et commissaires aux comptes d'une part, et à 71 établissements de microfinance d'autre part.

Par ailleurs, la COBAC a délivré son autorisation préalable pour les modifications de la situation juridique de 14 établissements de crédit. De ce fait, des augmentations du capital social de nombreuses banques ont été réalisées, ainsi que le rachat par le groupe Attijariwafa Bank des actions des filiales du groupe Crédit Agricole au Gabon et au Congo. Elle s'est également prononcée favorablement pour l'ouverture du capital de certains établissements de crédit à de nouveaux partenaires de référence.

#### ● **Pouvoir réglementaire**

Concernant le volet réglementaire, la Commission a adopté plusieurs textes en 2009 : i) instruction COBAC I-2009/02 relative à la procédure d'information préalable pour la désignation en qualité de membre du Conseil d'Administration d'un établissement de crédit ; ii) règlement COBAC R-2009/01 portant fixation du capital social minimum des établissements de crédit ; iii) règlement COBAC R-2009/02 portant sur les catégories des établissements de crédit, leur forme sociale et les activités autorisées ; et iv) règlement CEMAC 01/09/CEMAC/UMAC/COBAC portant création du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC).

L'Instruction COBAC I-2009/02, relative à la procédure d'information préalable pour la désignation en qualité de membre du Conseil d'Administration d'un établissement de crédit, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sur le gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit. A ce titre, l'information préalable de la COBAC doit être requise pour la désignation d'un administrateur.

Le Règlement COBAC R-2009/01, relatif au capital minimum des banques et établissements financiers, fixe le capital minimum à 10 milliards pour les banques et 2 milliards pour les établissements financiers. La COBAC a fixé à 5 ans, à compter du 01 juin 2009, la période transitoire accordée aux établissements de crédit déjà en activité avant l'entrée en vigueur du règlement pour s'y conformer. Toutes les banques doivent ainsi porter leur capital social à au moins 5 milliards à fin juin 2010, à 7,5 milliards à fin juin 2012 et à 10 milliards à fin juin 2014. Pour les établissements financiers, les dates arrêtées sont : fin juin 2010 (1 milliard), fin juin 2012 (1,5 milliard) et fin juin 2014 (2 milliards).

En outre, la Commission a approuvé la charte de conduite des missions de contrôle sur place de la COBAC.

Le Règlement COBAC R-2009/02, portant attribution de compétence à la COBAC pour la détermination des catégories des établissements de crédit et de leur capital minimum, impose à tout établissement de crédit d'être constitué sous la forme juridique d'une société anonyme dotée d'un Conseil d'Administration, au sens de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, à l'exception des succursales d'établissements de crédit ayant leur siège à l'étranger. Ainsi, les établissements de crédit sont agréés dans deux catégories : banque et établissement financier. Les

banques sont divisées en banques universelles et en banques spécialisées, tandis que les établissements financiers sont classés en sociétés financières et institutions spécialisées.

Le Règlement CEMAC 01/09/CEMAC/UMAC/COBAC crée le Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC), lequel est un instrument d'assurance en faveur des déposants qui vise à préserver et consolider la crédibilité du système bancaire. Il devrait par ailleurs favoriser la bancarisation au sein de la CEMAC. Les modalités pratiques de son fonctionnement (cotisations, indemnités des déposants...) sont définies dans ses textes fondateurs.

Par ailleurs, la COBAC a jugé pertinent la révision du système de cotation SYSCO et a autorisé son Secrétariat Général à mettre en place le système de cotation des établissements de crédit révisé, en abrégé SYSCO 2.

#### ● Pouvoir juridictionnel

Sur le plan juridictionnel, des sanctions disciplinaires ont été prononcées à l'encontre de certains établissements de crédit et de microfinance ainsi qu'à l'égard de certains de leurs dirigeants. De plus, les recommandations suivantes ont été formulées par la COBAC :

- mise en œuvre des mesures visant à restaurer les conditions normales d'exploitation ;
- recentrage des activités dans le respect des termes de l'agrément délivré ;
- normalisation du système d'exploitation ;
- maintien des astreintes prononcées ;
- affectation d'une partie des résultats de l'exercice 2008 au renforcement des fonds propres ;
- élaboration d'un plan de restructuration ;
- et signature d'une convention d'assistance technique avec un partenaire technique de référence.

En outre, lors des 4 sessions ordinaires de l'année 2009, la Commission a adressé des injonctions à certains établissements de crédit pour le non-respect des dispositions réglementaires, et à d'autres, pour la non communication au Secrétariat Général de la COBAC des mesures destinées à leur permettre de se conformer à la réglementation prudentielle.

Enfin, la COBAC a :

- décidé de mettre un groupe d'établissements de crédit et un établissement de microfinance sous administration provisoire ;
- décidé d'ouvrir deux procédures disciplinaires à l'encontre de deux EMF ;
- et, demandé à l'Autorité Monétaire de retirer l'agrément à un établissement de microfinance et de procéder au retrait de l'agrément d'un dirigeant d'un établissement de microfinance.

#### 1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2008/2012 qui nécessite la mobilisation de 220 milliards.

Cependant, l'activité de la BDEAC a été très affectée par la crise financière internationale qui a entraîné la dégradation des principaux indicateurs de gestion. L'exercice s'est soldé par une perte de 1 589 812 398 FCFA contre une perte de 10 723 998 668 FCFA en 2008.

Afin de doter l'Institut de financement de développement de la CEMAC des moyens supplémentaires nécessaires au renforcement de son rôle de financement des projets créateurs d'emplois, l'Assemblée Générale Extraordinaire, en sa séance du 6 avril 2009, a décidé de porter le capital social de la BDEAC, de 94 milliards à 250 milliards. Ce même Organe de Décision a approuvé également le renforcement des relations entre la BEAC et la BDEAC à travers l'accroissement substantiel de la participation de l'Institut d'Emission dans le capital social de la banque régionale de développement en la portant de 6,93 % à 31,54 %.

### **1.6. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)**

Au cours de l'année 2009, la BEAC a pris part aux réunions du Collège de la COSUMAF qui se sont tenues le 9 avril 2009 à Brazzaville, le 22 juillet 2009 à Libreville et le 28 octobre 2009 à Douala. Ces réunions ont essentiellement porté sur la gouvernance de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale et la délivrance des visas relatifs aux émissions des obligations « IFC 4,25 % » et « Prix Import 7 % ».

## **2. Institutions extérieures**

### **2.1. Fonds Monétaire International et Groupe de la Banque Mondiale**

La Banque a pris part aux Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale qui se sont tenues le 6 octobre 2009 à Istanbul en Turquie. Ces assises ont été précédées le 3 octobre 2009 par une réunion du Comité Monétaire et Financier International (CMFI) et le 5 octobre par celle du Comité de Développement. En marge de ces travaux, se sont tenues les réunions des groupes africains au FMI et à la Banque mondiale

le pour finaliser le mémorandum adressé aux dirigeants des Institutions de Bretton Woods.

Au cours de ces assises, les discussions ont porté essentiellement sur : i) les perspectives de l'économie mondiale ; ii) le rôle du FMI dans la stabilisation de l'économie mondiale ; iii) les recommandations du CMFI ; iv) les recommandations du Comité de développement ; v) les délibérations du Conseil des Gouverneurs du Fonds monétaire International ; et, vi) les conclusions des travaux du Groupe consultatif africain sur l'attribution d'un siège de troisième administrateur au sein de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, la Banque a participé au cours de l'année 2009, aux côtés des Etats membres, aux consultations au titre de l'Article IV des Statuts du FMI et aux revues de leurs programmes par la cette Institution.

S'agissant des tirages des Etats auprès du FMI, au 31 décembre 2009, ils se sont élevés à 123 632 140 DTS (soit 89 413 924 727 FCFA) contre 21 063 570 DTS en 2008. Ces tirages ont été accordés au Cameroun, à la République Centrafricaine et au Congo. Seuls le Tchad et la République Centrafricaine ont effectué des rachats, lesquels se sont chiffrés à 8 261 748 DTS (soit 6 045 0680 283 FCFA) contre 29 358 000 DTS (soit 18 044 042 518 FCFA) en 2008.

Les avoirs en DTS des Etats membres de la CEMAC et de la BEAC, en tant que détenteur agréé, ont considérablement augmenté, passant de 4 936 817 DTS en 2008 à 473 673 661 DTS en 2009, en liaison avec les allocations générales et spéciales accordées par le Fonds Monétaire International. Concernant l'encours des créances, celui s'est situé à 206 834 045 DTS en 2009 contre 94 675 575

DTS en 2008, soit une augmentation de 118 % qui s'explique par le solde net des tirages et des rachats, auquel s'ajoute l'allègement de 3 211 922 DTS obtenu par la République Centrafricaine.

L'évolution par pays des relations avec les Institutions de Bretton Woods pour l'année 2009 se présente comme suit :

Au **Cameroun**, le programme triennal appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) d'un montant de 18,57 millions de DTS (soit environ 13,49 milliards FCFA) s'est déroulé de manière satisfaisante, comme en témoigne l'achèvement de la sixième revue du programme en janvier 2009 par le Conseil d'Administration du FMI. La fin de cette revue a permis d'effectuer le dernier décaissement d'un montant de 2,67 millions de DTS (soit environ 1,94 milliard FCFA).

Le Conseil a également accordé une dérogation pour la non observation du critère de réalisation relatif au solde budgétaire primaire hors pétrole compte tenu des mesures correctrices prises à cet effet.

La mise en œuvre des mesures contenues dans la lettre d'intention du 18 juin 2009, qui ont servi de base pour obtenir les ressources du FMI au titre de la Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FCE), s'est poursuivie de manière satisfaisante. A ce titre, le Conseil a approuvé un décaissement de 92,85 millions de DTS (soit environ 67,46 milliards FCFA) au titre de la composante d'accès rapide de la FCE afin d'aider le Cameroun à surmonter l'impact des chocs mondiaux sur la balance de paiements.

Au **Congo**, une mission conjointe des services du FMI et de la Banque Mondiale a séjourné à Brazzaville du 09 au 23 septembre 2009 en vue d'évaluer l'application du programme soutenu par la

Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) à fin juin 2009 et de faire le point sur la mise en œuvre par le Congo des déclencheurs pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Dans le cadre de cette évaluation, la mission a fait état de l'atteinte de l'ensemble des critères quantitatifs et du respect de la plupart des repères des réformes structurelles. Toutefois, elle a indiqué que l'atteinte du point d'achèvement par le pays pourrait être conditionnée par la clarification de deux problèmes préoccupants à savoir : i) le non-respect du principe de l'égalité de traitement des créanciers et (ii) les malversations constatées dans le fonctionnement du Bureau Extérieur de la BEAC à Paris.

En conséquence, le dossier du Congo n'a pas été soumis aux Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale pour l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTTE, la délégation du FMI préférant conditionner cette étape au bon déroulement de la mission de revue prévue à la mi-novembre 2009.

En **République Centrafricaine**, après les bonnes performances enregistrées dans le cadre du programme appuyé par la FRPC pour un montant de 36,2 millions de DTS (soit environ 26,30 milliards FCFA), le Conseil d'Administration du Fonds du 30 juin 2009 a, non seulement accordé au pays l'allègement nécessaire à la suite de son atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, mais également le décaissement de la 5ème tranche du programme FRPC intervenu le 14 juillet 2009 pour un montant de 14,24 millions de DTS, soit environ 10,35 milliards FCFA.

Le FMI a par ailleurs effectué, simultanément avec les consultations au titre de l'article IV, à Bangui du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2009, la cinquième mission de revue du programme en cours. Pendant ses travaux, la mission a en

particulier procédé à la révision du cadrage macroéconomique du pays pour les années 2009 et 2010 et apprécié l'état d'exécution des réformes structurelles.

Au **Gabon**, dans le cadre du programme triennal couvrant la période d'avril 2007 à mars 2010, une mission du FMI a séjourné à Libreville du 5 au 16 décembre 2008 afin de poursuivre les entretiens relatifs à la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> revue de l'accord de confirmation. Le 04 mars 2009, les conclusions de ces revues conjointes ont été approuvées par le Conseil d'Administration du FMI à Washington.

Une mission du FMI s'est rendue à Libreville du 19 au 26 mai 2009 pour une revue d'étape (Staff visit consultation) de l'Accord de confirmation triennal. Au terme des entretiens et des séances techniques qu'elle a eus avec la partie gabonaise, la mission a exprimé son inquiétude face à l'évolution rapide de la masse salariale estimée à 400,7 milliards dans le cadrage arrêté avec les Autorités, alors que celle-ci était plafonnée à 345 milliards en 2009 et 2010 dans le mémorandum signé en 2007. En outre, elle a marqué sa préoccupation eu égard à la conjoncture au 1<sup>er</sup> trimestre, avant d'encourager le Gouvernement à mettre en œuvre des mesures urgentes pour assurer la soutenabilité des finances publiques et la relance de l'activité dans le secteur non pétrolier.

En **Guinée Equatoriale**, aucun programme n'est en cours avec les Institutions de Bretton Woods. Toutefois, des consultations se tiennent chaque année au titre de l'Article IV des Statuts du FMI.

Au **Tchad**, des discussions sur un programme de référence ont eu lieu à N'Djamena du 2 au 15 avril 2009 et à Washington du 23 au 28 avril 2009 entre les Autorités tchadiennes et les services du FMI. Ce programme de référence, qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2009, a établi des indicateurs

quantitatifs trimestriels qui ont fait l'objet d'évaluations en fin juin et fin septembre 2009. C'est ainsi qu'une mission des services du FMI a séjourné à N'Djamena du 10 au 23 septembre 2009 dans le cadre des négociations avec les Autorités tchadiennes sur la 1<sup>ère</sup> revue du programme de référence en vue d'un retour de ce pays à un programme à moyen terme appuyé par la Facilité de la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

La mission a constaté certaines faiblesses dans la gestion des finances publiques et des retards dans l'exécution des réformes structurelles. Elle a estimé que les cibles du programme de référence dans sa configuration à fin septembre 2009 et en fin d'année 2009 ne pourraient être respectées. Aussi, la mission n'a pu conclure les discussions au titre de la première évaluation du programme de référence. Toutefois, des mesures correctrices ont été formulées à l'attention des Autorités pour le reste de l'année 2009.

La mise en œuvre de ces mesures correctrices et l'introduction d'un projet de loi de finances 2010 cohérent d'ici fin octobre 2009 sont les conditions sine qua non permettant de poursuivre les discussions pour une extension éventuelle du programme de référence jusqu'à fin juin 2010.

## 2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La 44<sup>ème</sup> Assemblée Annuelle de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la 35<sup>ème</sup> Assemblée Annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD) ont été conjointement organisées les 13 et 14 mai 2009 à Dakar (Sénégal). Les Assemblées Annuelles ont été précédées le 12 mai 2009 par une table ronde ministérielle suivie de quatre séminaires thématiques et de la présentation du rapport 2008 sur le développement de l'Afrique. Les principaux temps forts des

travaux ont été : i) la table ronde ministérielle ; ii) la cérémonie d'ouverture des Assemblées Annuelles ; et iii) les délibérations du Conseil des Gouverneurs et les résolutions adoptées.

Organisée sur le thème « L'Afrique et la crise financière : un plan d'action », la table ronde ministérielle a enregistré une série d'allocutions prononcées successivement par le Président du Groupe de la BAD, le Président sénégalais et le Président burkinabé. Par ailleurs, deux personnalités représentant le monde universitaire et le secteur de la finance ont fait des présentations sur les politiques que les pays africains devraient adopter pour faire face à la crise et relancer leurs économies.

La cérémonie d'ouverture des assemblées annuelles a été caractérisée par trois discours prononcés par Son Excellence Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, le Président de la Banque Africaine de Développement, Donald KABERUKA, et le Président de la Commission de l'Union Africaine, Jean Ping.

Lors de leurs délibérations, les Gouverneurs ont : i) élu la Côte d'Ivoire à la présidence du Bureau des Conseils des Gouverneurs pour la période 2009-2010 ; ii) autorisé le Comité consultatif à engager dans les meilleurs délais des consultations avec les Etats membres de la Banque en vue d'élaborer, le cas échéant, un plan pour une augmentation générale de capital afin de permettre à la Banque de couvrir, pour le futur, ses besoins en ressources ordinaires et en capitaux ; iii) approuvé la demande de la Côte d'Ivoire d'accueillir les prochaines Assemblées annuelles qui auront lieu les 27 et 28 mai 2010 à Abidjan et prolongé d'une année la poursuite des activités à son agence temporaire de relocalisation à Tunis ; et

iv) adopté le calendrier ainsi que la procédure d'élection du prochain président du groupe de la BAD.

### 2.3. Banque des Règlements Internationaux

La 79<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) s'est tenue à Bâle, en Suisse, le 29 juin 2009. L'AGO a constaté que la crise financière qu'a subi l'économie mondiale en 2008 et 2009 peut s'expliquer par des causes macroéconomiques et microéconomiques, notamment l'ampleur des déséquilibres mondiaux aggravée par une longue période de taux d'intérêt réels bas qui a permis le développement excessif de l'effet de levier, des distorsions dans les incitations et la sous-estimation du risque. Les marchés ont connu des défaillances que la réglementation n'a pu empêcher. De ce fait, les Gouverneurs ont souligné la nécessité de formuler des politiques macroéconomiques et financières en les inscrivant clairement dans une optique de moyen terme et dans la perspective de leur viabilité.

Lors de leurs travaux, les Gouverneurs ont plaidé en faveur d'une réforme des instruments, marchés et établissements financiers en vue d'édifier un système solide. Cette réforme vise à mettre en place : i) un cadre qui évalue le degré de sécurité, la limite et la commercialisation des instruments financiers et formule des mises en garde concernant leur adéquation et les risques qu'ils présentent ; ii) des incitations pour les marchés qui encouragent le négoce et la compensation par l'intermédiaire de contreparties centrales et sur des marchés organisés ; iii) pour les établissements financiers, des normes prudentielles améliorées, dans une optique systémique et dont l'application sera généralisée ; et iv) des instances

de réglementation et de surveillance devant adopter une perspective macroprudentielle.

#### **2.4. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique**

La Banque a assisté à la 2<sup>ème</sup> Réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'économie et des finances de l'Union Africaine (UA) et de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) qui s'est tenue au Caire (Egypte) les 6 et 7 juin 2009.

Cette Conférence avait pour thème «Renforcer l'efficacité de la politique budgétaire en vue de la mobilisation des ressources intérieures».

Les différents intervenants ont, entre autres, débattu sur les problématiques suivantes : i) l'ampleur de la crise financière et ses conséquences pour les économies en Afrique. En effet, bien que le continent ne soit aucunement à l'origine de la crise économique à laquelle il est actuellement confronté, les décideurs africains doivent saisir cette opportunité pour repenser leur conception du développement et des processus qui le soutiennent, aussi bien en Afrique que dans le reste du monde ; ii) la nécessité, dans un tel contexte, d'un appui substantiel de la communauté internationale ainsi que d'une meilleure représentation et d'une écoute plus attentive de l'Afrique au sein des instances économiques internationales ; et iii) le besoin pour les africains de redoubler d'efforts pour préserver les acquis et maintenir le cap par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers la poursuite et le renforcement des politiques macroéconomiques et structurelles adéquates.

#### **2.5. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale**

La Banque a pris part à la 14<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui s'est tenue le 24 octobre 2009 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), sous la Présidence de son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la RDC et Président en exercice de la CEEAC.

Au cours de cette session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont longuement débattu des questions de paix, de sécurité et de stabilité. Ils ont noté avec satisfaction les efforts enregistrés dans l'espace CEEAC, tant dans l'opérationnalisation de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique Centrale, que dans la prévention des crises et la consolidation de la paix.

Abordant le point relatif à l'intégration physique, économique et monétaire, la Conférence a pris connaissance des réflexions et des mesures de sortie de crise proposées par les instances sectorielles de la Communauté, en réaction à la crise financière et économique mondiale, et s'est engagée à les faire mettre en œuvre.

S'agissant du processus de rationalisation des Communautés Economiques Régionales, la Conférence s'est félicitée de la rencontre récente de Bangui entre les Présidents en exercice de la CEEAC et de la CEMAC et de la mise en place prochaine du Comité de Pilotage dont elle a confié la présidence à la République du Cameroun. Elle a enfin décidé d'institutionnaliser la réunion annuelle

des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres.

Concernant la mise en œuvre de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI), les Chefs d'Etat et de Gouvernement, préoccupés par les répercussions négatives sur le processus d'intégration, voire sur la survie même de la Communauté, du très faible niveau de mise en œuvre de la CCI, ont invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à inscrire dans les meilleurs délais, le mécanisme de la CCI dans leurs corpus juridiques nationaux.

## 2.6. Association des Banques Centrales Africaines

La 33<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est tenue le 21 août 2009 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Cette réunion a été précédée, le 20 août 2009, par un symposium des Gouverneurs sur le thème «la formulation de la politique monétaire en Afrique : pertinence du ciblage de l'inflation». Au cours de leurs délibérations, les Gouverneurs ont pris acte du choix de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour mener une étude sur la stratégie de mise en place de la Banque Centrale Africaine (BCA) et ont instruit le Bureau de l'association d'entretenir une concertation régulière avec la Commission de l'Union Africaine sur tous les dossiers en rapport avec ce processus.

Par ailleurs, les Gouverneurs ont approuvé les recommandations du séminaire continental qui s'est tenu du 7 au 9 mai 2009 à Abuja au Nigeria sur le thème « Gestion de la liquidité». Ces recommandations consistent à : i) développer les échanges d'expériences entre les banques centrales dans un cadre bilatéral ou à travers les rencontres régionales ; ii) veiller à la mise en œuvre du cadre institutionnel sous tendant le program-

me de coopération monétaire, en vue d'assurer une meilleure coordination entre les politiques monétaire et budgétaire ; iii) développer et promouvoir le système de paiements ; et iv) se doter d'un système rapide de détection des crises et d'amélioration des différentes approches de la supervision bancaire dans les différentes sous-régions. Le Conseil des Gouverneurs a approuvé les recommandations susmentionnées à l'exception du point relatif au développement et à la promotion du système de paiements.

## 2.7. Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances

La Banque a été représentée aux 56<sup>ème</sup> et 57<sup>ème</sup> sessions ordinaires de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) qui se sont tenues respectivement à Douala, du 26 au 29 octobre, et à Libreville, du 14 au 17 décembre 2009. Au cours de ces sessions, ont été examinés des dossiers de réévaluation d'actifs immobiliers, d'incorporations de réserves, d'agrément des dirigeants, des rapports de contrôle sur place, de suivi de l'exécution des décisions de la CRCA, de plans de redressement ou de financement ainsi que des sociétés en liquidation.

La question relative aux très courts délais impartis aux sociétés d'assurances, (un mois pour la production des plans de financement ou de redressement, et trois mois pour la restauration de la couverture des engagements réglementés ou de la marge de solvabilité) a fait l'objet de débats. A cet égard, le Secrétaire Général de la CIMA a informé la CRCA de son intention de soumettre à la prochaine session du Conseil des Ministres, un projet de modification des délais prévus par le Code des Assurances, afin de permettre aux sociétés en difficulté de mieux répondre aux injonctions de la CRCA.

# CHAPITRE IV

## COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2009, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 7 301 698 247 478 FCFA contre 7 877 942 662 330 FCFA au 31 décembre 2008, soit une baisse de 7,3 %.

L'exercice 2009 s'est soldé par une perte de 29 574 302 634 FCFA contre un bénéfice net de 45 235 012 742 FCFA réalisé au cours de l'exercice antérieur, soit une variation de - 165,4 %.

### A. BILAN

#### 1. ACTIF

##### 1.1. Disponibilités extérieures à vue

- **Avoirs extérieurs**

Les avoires extérieurs sont constitués des avoires en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets Euro). Au 31 décembre 2009, ils se sont fixés à 5 490 529 050 205 FCFA contre 7 273 241 660 864 FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 24,5 %.

L'encaisse des billets étrangers détenue par la Banque s'est inscrite en hausse pour s'établir à 13 928 900 194 FCFA au 31 décembre 2009.

Le solde du poste « Correspondants Hors Zone d'Emission » a diminué de 34 532 790 471 FCFA, s'établissant à - 6 568 927 283 FCFA au 31 décembre 2009. La provision pour risques et charges de 15 694 413 594 FCFA constituée en décembre 2008 sur ce poste a été reprise en 2009.

Le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est situé à 5 483 169 077 294 FCFA contre 7 238 048 196 359 FCFA un an auparavant, soit une régression de 24,3 % essentiellement due au fléchissement du niveau des recettes d'exportation des Etats membres.

Le Compte d'Opérations est rémunéré au taux de la facilité marginale de la Banque Centrale Européenne qui est passé de 3,90 % au dernier trimestre 2008 à 1,75 % au dernier trimestre 2009.

- **Autres avoires en devises convertibles**

Les autres avoires en devises convertibles comprennent les comptes chez les correspondants étrangers d'une part, et les opérations sur le marché financier d'autre part. Les autres avoires en devises convertibles se sont situés à

688 953 154 854 FCFA au 31 décembre 2009 contre 103 606 178 822 FCFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 565 %.

Les comptes courants chez les correspondants étrangers sont ressortis à 598 738 656 295 FCFA au 31 décembre 2009 contre 42 971 948 288 FCFA un an plus tôt, soit une progression de 1293,3 %.

Les opérations sur le marché financier s'inscrivent en hausse de 29 580 268 025 FCFA (48,8 %), pour s'établir à 90 214 498 559 FCFA au 31 décembre 2009.

L'évolution haussière des autres avoirs en devises convertibles est consécutive aux transferts reçus du Compte Spécial de Nivellement.

- **Encaisse Or**

La valeur de l'encaisse-or chez le dépositaire agréé est nulle au 31 décembre 2009 contre une valeur de 12 218 788 829 FCFA au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2009, l'encaisse-or est restée inchangée à 178 404,268 onces.

Il convient de signaler qu'en fin décembre 2009, les comptes d'encaisse-or retracent la partie du stock d'or conservée chez le dépositaire agréé, alors que la partie du stock d'or investie en placement est enregistrée dans les comptes de contreparties.

- **Fonds Monétaire International**

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 87 936 579 746 FCFA et 338 120 657 207 FCFA au 31 décem-

bre 2009 contre 89 434 204 197 FCFA et 3 584 216 569 FCFA au 31 décembre 2008. Ce poste est en hausse de 358,04 %, du fait de la mise à disposition des DTS provenant de l'allocation générale et de l'allocation spéciale accordée par le FMI aux Etats de la CEMAC, en août et septembre 2009.

## 1.2. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors Nationaux représentent le financement monétaire du déficit public par la Banque Centrale, au profit des Etats membres, sous forme d'avances en compte courant, d'avances exceptionnelles et de créances consolidées sur les Etats. Elles se sont chiffrées à 371 325 647 995 FCFA au 31 décembre 2009 contre 114 446 435 186 FCFA au 31 décembre 2008, soit une progression de 224,5 %. Cette progression concerne essentiellement les avances à court terme qui ont augmenté de 643,7 %, en liaison avec les besoins de liquidités des Trésors nationaux.

## 1.3. Créances sur les banques

Les créances sur les banques se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres, de prises en pensions et d'avances ponctuelles, pour les opérations courantes (guichet A), et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B). Elles sont ressorties en hausse de 104,7 %, passant de 6 366 000 000 FCFA au 31 décembre 2008 à 13 030 000 000 FCFA au 31 décembre 2009.

## 1.4. Valeurs Immobilisées

Le poste « valeurs immobilisées » regroupe les éléments d'actif à plus d'un an selon le détail ci-après :

## ● Immobilisations financières

Les immobilisations financières se sont situées à 21 661 951 547 FCFA au 31 décembre 2009 contre 22 494 085 305 FCFA au 31 décembre 2008. Elles sont composées :

- des créances sur le personnel ;
- de la valeur comptable de la créance sur la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo ;
- des titres de participation, représentatifs des parts que la BEAC détient dans certaines Banques de Développement et Organismes sous-régionaux, dont la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

## ● Immobilisations incorporelles

Le montant des immobilisations incorporelles s'est élevé à 21 140 552 383 FCFA au 31 décembre 2009 contre 23 404 804 114 FCFA un an plus tôt. Les immobilisations incorporelles sont composées uniquement de logiciels.

## ● Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont globalement augmenté de 12 811 457 675 FCFA (y compris les terrains). Le montant de ce compte comprend aussi les immobilisations en cours. Cet accroissement est consécutif à la réalisation du programme immobilier de la Banque.

### 1.5. Comptes d'ordre et divers

Les comptes d'ordre et divers comprennent les débiteurs divers (incluant les avances diverses au personnel), les comptes d'ordre débiteurs et les comptes de régularisation. Ce poste a atteint le montant de 31 176 493 851 FCFA au 31 décembre 2009 contre 47 280 844 511

FCFA au 31 décembre 2008, soit une diminution de 34,1 %, en relation avec le repli des débiteurs divers et des comptes de régularisations.

## 2. PASSIF

### 2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 1 897 290 661 353 FCFA au 31 décembre 2009 contre 1 830 779 985 808 FCFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 3,6 %, en relation avec le raffermissement des avoirs extérieurs.

### 2.2. Trésors et Comptables Publics

Les dépôts des Trésors et Comptables Publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants à partir desquels les différents Trésors et Comptables Publics effectuent leurs opérations. Ces comptes ne sont pas rémunérés ;
- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés. Ils se déclinent en trois produits :
  - les dépôts spéciaux dont la maturité est de un mois ;
  - les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois ;
  - les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 614 545 226 793 FCFA au 31 décembre 2009 contre 492 118 553 350 FCFA au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 24,9 %.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires s'est inscrit en baisse de 527 948 530 972 FCFA pour se chiffrer à 1 452 874 294 038 FCFA au 31 décembre 2009 contre 1 980 822 825 010 FCFA auparavant, sous l'effet de la diminution du compte de la Guinée Equatoriale.

Le fonds de réserve pour les générations futures a progressé de 6,4 % en passant de 209 278 428 632 FCFA au 31 décembre 2008 à 222 685 057 351 FCFA au 31 décembre 2009.

Les dépôts spéciaux s'établissent à 467 374 620 060 FCFA au 31 décembre 2009 contre 1 129 192 368 737 FCFA au 31 décembre 2008.

La variation négative de ces comptes, notamment les comptes de dépôts spéciaux et les comptes de stabilisation des recettes budgétaires, s'explique par l'impact de la crise internationale sur les finances des Etats.

### 2.3. Banques et Institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédits de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est fixé à 1 778 417 173 283 FCFA au 31 décembre 2009 contre 1 688 350 843 604 FCFA au 31 décembre 2008, soit une progression de 5,3 %. Cette évolution est essentiellement le fait des dépôts et placements sur le marché monétaire mais aussi des réserves obligatoires des banques et institutions financières de la zone qui ont évolué à la hausse entre

décembre 2008 et décembre 2009.

### 2.4. Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est de 40 184 525 054 FCFA au 31 décembre 2009 contre 29 194 593 305 FCFA l'année précédente, soit un accroissement de 37,6 %.

### 2.5. FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS s'est élevé à 386 861 804 100 FCFA au 31 décembre 2009 contre 52 865 077 147 FCFA au 31 décembre 2008, soit une croissance de 631,8 % consécutive à l'allocation générale et à l'allocation spéciale reçue par les Etats en 2009 conjuguée aux ajustements opérés sur le compte allocations de DTS.

### 2.6. Emprunts et dettes à moyen et long terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des Organismes sous-régionaux (UGRIF). Son solde s'est situé à 9 466 589 048 FCFA au 31 décembre 2009.

### 2.7. Provisions

Ce poste regroupe les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change et les provisions pour évacuations sanitaires. Son montant s'est fixé à 17 982 765 086 FCFA au 31 décembre 2009 contre 35 502 882 637 FCFA au 31 décembre 2008, soit une diminution de 49,4 %, liée à la reprise de

la provision de 15 694 413 594 FCFA constituée au 31 décembre 2008 sur le solde du compte débiteur de la BEAC à la Société Générale.

## 2.8. Résultat de l'exercice

L'exercice 2009 s'est soldé par une perte de 29 574 302 634 FCFA contre un bénéfice de 45 235 012 742 FCFA en 2008, soit une variation de - 165,4 %.

## 2.9. Réserves

Elles sont constituées des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 297 552 374 826 FCFA au 31

décembre 2009 contre 250 304 985 405 FCFA au 31 décembre 2008.

## 2.10. Capital, primes et fonds de dotation

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'est élevé à 88 000 000 000 FCFA au 31 décembre 2009.

Les fonds de dotation correspondent à la valeur des terrains reçus de certains Etats membres à titre gracieux pour la construction des édifices de la Banque. Ils se sont fixés à 3 507 313 350 FCFA.

## 2.11. Comptes d'ordre et divers

Ils se sont chiffrés à 54 418 638 128 FCFA au 31 décembre 2009 contre 35 487 830 141 FCFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 53,3 %.

**Tableau 49 : Evolution de la situation du bilan de la Banque**  
**décembre 2007 - décembre 2009**  
**(en FCFA)**

ACTIF	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2009
<b>Disponibilités Extérieures</b>	<b>7 376 847 839 686</b>	<b>6 596 647 238 587</b>	<b>6 179 482 205 059</b>
<b>Avoirs extérieurs à vue</b>	<b>7 273 241 660 864</b>	<b>6 013 996 810 763</b>	<b>5 490 529 050 205</b>
Billets Etrangers	7 229 601 317	17 460 976 865	13 928 900 194
Correspondants Hors Zone d'Emission	27 963 863 188	13 132 183 271	- 6 568 927 283
Trésor français	7 238 048 196 359	5 983 403 650 627	5 483 169 077 294
<i>Compte d'Opérations</i>	5 129 867 994 059	3 891 294 394 827	3 391 059 821 494
<i>Compte Spécial de Nivellement</i>	2 108 180 202 300	2 092 109 255 800	2 092 109 255 800
<b>Autres avoirs en devises convertibles</b>	<b>103 606 178 822</b>	<b>582 650 427 824</b>	<b>688 953 154 854</b>
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	42 971 948 288	297 116 049 334	598 738 656 295
Opérations sur le Marché Financier	60 634 230 534	285 534 378 490	90 214 498 559
<b>Encaisses-or</b>	<b>12 218 788 829</b>	<b>0</b>	
<b>Fonds Monétaire International</b>	<b>93 018 420 766</b>	<b>94 349 392 662</b>	<b>426 057 236 953</b>
Quote-part en devises	89 434 204 197	88 744 709 769	87 936 579 746
Avoirs en D.T.S.	3 584 216 569	5 604 682 893	338 120 657 207
<b>Créances sur les Trésors nationaux</b>	<b>114 446 435 186</b>	<b>191 391 342 737</b>	<b>371 325 647 995</b>
Avances en comptes courants	39 285 174 621	111 921 298 527	292 156 369 863
Avances exceptionnelles	0	3 033 750 000	3 000 000 000
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	75 161 260 565	76 436 294 210	76 169 278 132
<b>Créances sur les banques</b>	<b>6 366 000 000</b>	<b>11 476 000 000</b>	<b>13 030 000 000</b>
<b>Concours du Marché Monétaire</b>	<b>6 366 000 000</b>	<b>11 476 000 000</b>	<b>5 333 000 000</b>
Guichet A : appels d'offres et pensions	6 366 000 000	11 476 000 000	5 333 000 000
Guichet B : avances à moyen terme	0	0	7 697 000 000
Contrepartie des Allocations de DTS versés aux Etats			<b>59 107 880 236</b>
<b>Valeurs Immobilisées</b>	<b>227 764 333 352</b>	<b>224 787 204 290</b>	<b>221 518 783 384</b>
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>22 494 085 305</b>	<b>22 319 061 972</b>	<b>21 661 951 547</b>
Créances sur le Personnel	9 904 502 646	11 174 437 293	12 004 019 493
Créances sur les autres Banques Centrales	8 510 888 493	7 065 930 513	5 578 835 383
Participations	4 078 694 166	4 078 694 166	4 078 694 166
Autres Immobilisations Financières	0	0	402 505
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>23 404 804 114</b>	<b>18 631 618 476</b>	<b>21 140 552 383</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>117 610 767 756</b>	<b>122 391 991 063</b>	<b>130 422 225 431</b>
<b>Autres Valeurs Immobilisées</b>	<b>64 254 676 177</b>	<b>61 444 532 779</b>	<b>48 294 054 023</b>
<b>Comptes d'ordre et divers</b>	<b>47 280 844 511</b>	<b>44 505 555 912</b>	<b>31 176 493 851</b>
Avances diverses au personnel	2 031 755 071	1 900 874 016	2 287 721 943
Autres débiteurs divers	29 073 174 463	24 318 549 753	10 777 708 043
Comptes de régularisations – Actif	16 175 914 977	18 286 132 143	18 111 063 865
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>7 877 942 662 330</b>	<b>7 163 156 734 188</b>	<b>7 301 698 247 478</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>1 830 779 985 808</b>	<b>1 707 155 493 946</b>	<b>1 897 290 661 353</b>
<b>Trésors et comptables publics</b>	<b>3 811 412 175 729</b>	<b>3 121 316 748 825</b>	<b>2 757 479 198 242</b>
Compte courants	492 118 553 350	610 863 428 906	614 545 226 793
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	1 980 822 825 010	1 877 834 993 513	1 452 874 294 038
Fonds de Réserves pour Générations Futures	209 278 428 632	209 278 428 632	222 685 057 351
Dépôts spéciaux	1 129 192 368 737	423 339 897 774	467 374 620 260
<b>Banques et Institutions financières</b>	<b>1 688 350 843 604</b>	<b>1 783 539 735 337</b>	<b>1 778 417 173 283</b>
Banques et institutions étrangères	96 555 606 986	98 283 977 584	92 024 112 165
Banques et Institutions Financières de la Zone	1 591 795 236 618	1 685 255 757 753	1 686 393 061 118
Comptes courants	513 663 945 442	454 255 171 701	504 694 761 254
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	567 500 291 176	708 704 586 052	639 054 299 864
Comptes de Réserves obligatoires	510 631 000 000	522 296 000 000	542 644 000 000
<b>Autres comptes courants</b>	<b>29 194 593 305</b>	<b>38 604 916 896</b>	<b>40 184 525 054</b>
<b>FMI – Allocations DTS</b>	<b>52 865 077 147</b>	<b>52 457 512 989</b>	<b>386 861 804 100</b>
<b>Emprunts et Dettes à long et moyen terme</b>	<b>7 116 116 392</b>	<b>7 116 116 392</b>	<b>9 466 589 048</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>185 846 070</b>	<b>185 846 070</b>	<b>111 507 642</b>
<b>Comptes d'ordre et divers</b>	<b>35 487 830 141</b>	<b>42 542 314 253</b>	<b>54 418 638 128</b>
Créditeurs divers	28 836 312 028	14 951 757 359	19 918 548 631
Transferts non dénoués		1 156 687 633	8 137 608 829
Comptes de régularisations – passif	6 608 418 465	26 433 869 261	26 263 987 531
FMI : Ajustement	43 099 648		98 493 137
<b>Provisions</b>	<b>35 502 882 637</b>	<b>34 978 492 706</b>	<b>17 982 765 086</b>
<b>Réserves</b>	<b>250 304 985 405</b>	<b>285 754 138 991</b>	<b>297 552 374 826</b>
<b>Résultat</b>	<b>45 235 012 742</b>	<b>- 2 001 895 567</b>	<b>- 29 574 302 634</b>
<b>Capital, primes et fonds de dotation</b>	<b>91 507 313 350</b>	<b>91 507 313 350</b>	<b>91 507 313 350</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 877 942 662 330</b>	<b>7 163 156 734 188</b>	<b>7 301 698 247 478</b>

## B. COMPTE D'EXPLOITATION

### 1. Produits

#### 1.1. Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 117 181 459 531 FCFA au 31 décembre 2009, dont 108 764 925 761 FCFA pour le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) contre 264 741 046 760 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, soit un repli de 55,7 %.

#### 1.2. Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils se sont élevés à 14 239 530 833

FCFA au 31 décembre 2009 contre 19 504 008 017 FCFA un an plus tôt, soit une contraction de 27 %.

#### 1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et les intérêts reçus des autres institutions financières. Ils sont revenus à 260 654 990 FCFA au 31 décembre 2009 contre 310 187 027 FCFA au 31 décembre 2008.

#### 1.4. Autres produits financiers, d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers, qui se sont situés à 27 895 635 094 FCFA au 31 décembre 2009 contre 4 881 510 548 FCFA au 31 décembre 2008.

**Tableau 50 : Evolution des Produits (en FCFA)**

	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	264 741 046 760	117 181 459 531	- 55,74
Produits sur opérations clients	19 504 008 017	14 239 530 833	- 26,99
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	310 187 027	260 654 990	- 15,97
Autres produits	4 881 510 548	27 895 635 094	471,45
<i>Autres produits financiers</i>	3 810 000		- 100
<i>Autres produits d'exploitation</i>	1 601 786 206	7 909 428 975	393,79
<i>Produits exceptionnels</i>	3 275 914 342	19 986 206 119	510,10
<b>TOTAL</b>	<b>289 436 752 352</b>	<b>159 577 280 448</b>	<b>- 44,87</b>

## 2. Charges

1 258 064 320 FCFA un an auparavant.

### 2.1. Charges financières

- **Charges sur avoirs extérieurs**

Les charges sur avoirs extérieurs sont ressorties à 938 016 132 FCFA au 31 décembre 2009 contre 18 394 027 979 FCFA.

- **Charges sur opérations avec la clientèle**

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 42 345 542 626 FCFA au 31 décembre 2009 contre 96 360 121 899 FCFA au 31 décembre 2008.

- **Charges sur opérations avec les institutions financières**

Elles se sont élevées à 226 702 928 FCFA au 31 décembre 2009 contre

### 2.2 Frais généraux

Les frais généraux se sont chiffrés à 75 484 853 618 FCFA au 31 décembre 2009 contre 65 841 002 384 FCFA au 31 décembre 2008.

### 2.3. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont revenues à 26 269 719 700 FCFA au 31 décembre 2009 contre 2 110 167 732 FCFA au 31 décembre 2008.

### 2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont situées à 43 886 748 078 FCFA au 31 décembre 2009 contre 60 238 355 296 FCFA un an auparavant.

**Tableau 51 : Evolution des Charges (en FCFA)**

	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Variation (en %)
Charges financières	116 012 214 198	43 510 261 686	- 62,50
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	18 394 027 979	938 016 132	- 94,9
<i>Charges sur opérations clients</i>	96 360 121 899	42 345 542 626	- 56,05
<i>Charges sur opérations avec les Institutions financières</i>	1 258 064 320	226 702 928	- 81,98
Frais Généraux	65 841 002 384	75 484 853 618	14,65
Charges exceptionnelles	2 110 167 732	26 269 719 700	1144,91
<b>Total charges</b>	183 963 384 314	145 264 835 004	- 21,04
<b>Amortissements et provisions</b>	60 238 355 296	43 886 748 078	- 27,14
<i>Amortissements</i>	38 432 163 075	37 088 436 254	- 3,5
<i>Provisions</i>	21 806 192 221	6 798 311 824	- 68,82
<b>TOTAL</b>	<b>244 201 739 610</b>	<b>189 151 583 082</b>	<b>- 22,54</b>

### 3. Résultat de l'exercice

L'exercice 2009 s'est soldé par une perte de 29 574 302 634 FCFA contre un

bénéfice de 45 235 012 742 FCFA en 2008, soit une variation de - 165,4 %.

**Tableau 52: Compte de résultat  
Exercice 2009 (en FCFA)**

31décembre 2009		31décembre 2009	
Charges financières	43 510 261 686	Produits sur avoirs extérieurs	117 181 459 531
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	938 016 132	Produits sur opérations clients	14 239 530 833
<i>Charges sur opérations clients</i>	42 345 542 626	<i>Produits sur opérations avec</i>	
<i>Charges sur opérations avec les</i>		<i>les Institutions Financières</i>	260 654 990
<i>Institutions financières</i>	226 702 928	Autres produits	27 895 635 094
Frais Généraux	75 484 853 618	<i>Autres produits financiers</i>	
Charges exceptionnelles	26 269 719 700	<i>Autres produits d'exploitation</i>	7 909 428 975
<b>Total charges</b>	<b>145 264 835 004</b>	<i>Produits exceptionnels</i>	19 986 206 119
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>43 886 748 078</b>		
<i>Amortissements</i>	37 088 436 254		
<i>Provisions</i>	6 798 311 824		
<b>Total charges</b>	<b>189 151 583 082</b>		
<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>- 29 574 302 634</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 577 280 448</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 577 280 448</b>



## COMPTES ANNUELS PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009 et conformément à notre lettre de mission du 27 novembre 2009, nous vous présentons notre rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 301 698 millions, y compris un résultat net déficitaire de FCFA 29 574 millions ;
- Les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouverneur de la BEAC, en application de l'article 68 des statuts. Ces comptes doivent être approuvés par le Conseil d'Administration conformément à l'article 35 des Statuts de la Banque. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

### A - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des Normes Internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

***Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2009, sont réguliers et sincères ; et établis conformément aux règles, principes et usages bancaires décrits dans les notes aux états financiers ci-après, dans l'annexe au présent rapport et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que, de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.***

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les observations ci-après :

### **1- Suivi des comptes bancaires du Bureau Extérieur de Paris**

Dans notre rapport au 31 décembre 2008, nous avons émis la réserve selon laquelle, les comptes bancaires du Bureau Extérieur de Paris comporteraient des irrégularités pour cause d'analyse inadéquate des transactions de trésorerie.

Les investigations menées au cours de l'exercice 2009 par le Comité d'audit et la Direction Générale du Contrôle Général à la demande du Conseil d'Administration, ont confirmé ces présomptions de fraudes pour un montant de FCFA 16 549 millions, dont FCFA 14 179 millions sur la Société Générale et FCFA 2 378 millions sur la BNP.

Pour le cas de la Société Générale, la Banque a décidé de reprendre la provision de FCFA 15 694 millions constituée au 31 décembre 2008, et de constater une perte d'égal montant. Cependant, en raison de l'importance de cette décision et conformément à la recommandation n°3 de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 17 janvier 2010, le traitement comptable de cette perte devrait préalablement être soumis à l'appréciation de l'Organe délibérant de la Banque.

### **2 - Traitement comptable du matériel de mécanisation de l'émission monétaire**

La Banque a entrepris depuis 2006 le projet de mécanisation et d'automatisation des opérations de l'émission monétaire. Elle s'est contractuellement engagée avec un fournisseur de matériels pour FCFA 10 468 millions hors frais. L'ensemble de ce matériel était totalement livré au 31 décembre 2009 dont FCFA 5 325 millions enregistré en immobilisations corporelles et le reste en comptes de lettrage et en comptes d'avances.

En l'absence d'un inventaire physique des immobilisations dans tous les centres et de l'insuffisance d'analyse des comptes de lettrage et comptes d'avances par la Banque, nous n'avons pu évaluer l'impact de la sous-évaluation des amortissements relatifs au matériel figurant encore dans lesdits comptes.

### **3 - Analyse des suspens bancaires du compte BNP PARIBAS**

Dans notre rapport au 31 décembre 2008, nous avons émis la réserve selon laquelle ce compte bancaire présentait dans les livres de la BEAC un solde débiteur de FCFA 181 millions et n'avait pas fait l'objet de rapprochement bancaire à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, la Banque avait porté plainte contre X à Paris au motif de fraudes présumées sur certains paiements effectués à partir dudit compte et une provision pour risque d'égal montant avait été constatée dans les livres de la Banque.

Au cours de l'exercice 2009, les rapprochements bancaires ont été effectués avec l'assistance d'un consultant externe. Ces rapprochements ont conclu à une charge nette de FCFA 249 millions non comptabilisée et, de ce fait, la Banque a effectué une dotation complémentaire de FCFA 68 millions.

Les rapprochements bancaires au 31 décembre 2009 hébergent toujours de nombreux suspens dont les analyses et les traitements comptables sont nécessaires. Ces suspens concernent essentiellement les chèques frauduleux et les écritures comptables sans pièces justificatives.

#### 4 - Coûts additionnels de l'ERP SYSCOBEAC

Au 31 décembre 2008, les coûts additionnels de l'ERP SYSCOBEAC de FCFA 2 720 millions avaient été remis en cause pour défaut d'analyses probantes en appui du traitement comptable.

Une analyse opérée en 2009 a conduit au reclassement de FCFA 1 560 millions en immobilisations incorporelles. Cette valeur a été soumise au Comité d'Audit tenu en mai 2010 qui a reporté son examen à une séance ultérieure.

#### 5 - Créances sur les Trésors nationaux

La mise en place au cours de l'exercice d'un outil de calcul des intérêts sur les dépôts des Trésors nationaux par la BEAC a permis de constater des trop perçus par les Trésors camerounais, tchadien, gabonais et équato-guinéen.

Cependant, un des pays sus-cités semble ne pas adhérer au principe des trop perçus évalués à FCFA 6 251 millions par la Banque. Par ailleurs, les tests effectués sur la charge annuelle d'intérêts ont mis en exergue un trop perçu supplémentaire de FCFA 1 242 millions représentant les pénalités sur le retrait anticipé des dépôts du même pays en août 2009.

Au 31 décembre 2009, le traitement comptable proposé n'a pas reçu l'assentiment de la Banque.

#### 6 - Comptabilité générale, comptabilités auxiliaires et analyse des comptes

Divers écarts ont été relevés au cours de nos travaux entre les modules de comptabilités auxiliaires (AP pour les achats auprès des fournisseurs, IC pour la gestion des stocks de l'émission monétaire, FA pour la gestion des immobilisations, PPP pour la gestion du personnel) et celui de la comptabilité générale (GL).

Bien qu'expliqués ou résorbés en partie à la date du présent rapport, ces écarts illustrent des faiblesses quant au suivi des rapprochements entre les différentes comptabilités auxiliaires et la comptabilité générale. Des rapprochements réguliers devraient garantir la qualité de l'information financière extériorisée.

Cette situation est aggravée par le défaut d'analyse des comptes qui servent de liens entre la comptabilité générale et les autres modules ou interfaces qui, dans un environnement stabilisé, devraient s'apurer en fin de période. Il s'agit particulièrement des comptes d'apurement et des comptes de lettrage.

#### 7 - Analyse des comptes d'ordre

La Banque a procédé conformément à la décision de son Gouvernement à l'analyse et à l'apurement des comptes d'ordre. Au 31 décembre 2009 la situation des comptes d'ordre débiteurs s'établit à FCFA 10 778 millions contre FCFA 29 073 millions au 31 décembre 2008, celle des comptes créditeurs s'établit à FCFA 19 919 millions contre FCFA 28 836 millions au 31 décembre 2008. Le suivi post-clôture des soldes des comptes d'ordre a permis de constater une réelle amélioration de l'analyse de ces comptes.

Au titre des principales valeurs encore logées dans les comptes d'ordre débiteurs, nous relevons :

- les suspens EASY de FCFA 2 061 millions ;
- les débiteurs divers BDF, transactions non dénouées de FCFA 6 928 millions ;
- les travaux d'aménagement de l'immeuble Bureau Extérieur de Paris de FCFA 1 192 millions.

Au titre des principales valeurs logées dans les comptes d'ordre créditeurs, nous rappelons :

- les comptes fournisseurs pour environ FCFA 4 492 millions ;
- les comptes de créditeurs divers pour FCFA 7 077 millions ;
- les comptes de transferts non dénoués (Banque de France) pour FCFA 8 138 millions.

#### **Cas particulier des travaux d'aménagement de l'immeuble du Bureau Extérieur de Paris**

La SCI 48 POINCARE dont les valeurs étaient logées dans les comptes d'ordre pour FCFA 4 085 millions a fait l'objet d'un reclassement partiel en immobilisations corporelles au cours de l'exercice pour FCFA 2 893 millions, suite au transfert universel du patrimoine au profit de la BEAC.

Cependant, les dépenses relatives aux travaux d'aménagement et de réhabilitation réalisés dans le bâtiment demeurent comptabilisées en compte d'ordre pour FCFA 1 192 millions. La BEAC a constitué une provision de FCFA 596 millions afin de tenir compte de l'incidence de l'amortissement de ces dépenses si celles-ci venaient à être intégrées en immobilisations.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

#### **1- Evaluation et comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés (indemnités de départ à la retraite)**

La Banque a procédé au cours de l'exercice et conformément à l'observation formulée dans nos précédents rapports à l'évaluation exhaustive des engagements de retraite à partir d'un outil développé en interne et dénommé « Solde de Tout Compte ». Ces engagements sont évalués à FCFA 14 592 millions au 31 décembre 2009 dont FCFA 3 809 millions comptabilisés en Hors Bilan. Cette méthode de comptabilisation, décrite dans les notes aux états financiers, est conforme aux dispositions du Droit Comptable OHADA.

#### **2 - Prime de Bilan**

La Banque a procédé au changement du traitement comptable opéré les exercices antérieurs relativement à la gratification de fin d'année. Il en est de même des conditions d'attribution de celle-ci.

### 3 - Valorisation et comptabilisation des terrains reçus des Etats

Les terrains reçus des Etats (Gabon, Cameroun, Tchad) à titre gratuit, évalués « à dire d'expert » à FCFA 3 507 millions avaient été traduits dans les comptes comme fonds de dotation.

Au 31 décembre 2009, nous n'avons pas eu de documents probants du Conseil d'Administration ayant statué sur la qualification et l'arrêté des valeurs de ces terrains. En outre, l'extension de cette pratique aux autres terrains acquis à titre gratuit n'a pas été mise en ?uvre.

### 4 - Provision pour évacuation sanitaire

Au cours de l'exercice 2009, la Banque a changé la méthode d'estimation et de comptabilisation de la provision pour évacuation sanitaire. Cependant, elle n'a pas procédé à un inventaire exhaustif des cas de prise en charge sanitaire à la clôture de l'exercice. Des charges à payer à hauteur de FCFA 200 millions ont été constatées dans les comptes de l'exercice de manière forfaitaire.

### 5 - Continuité d'exploitation de la solution e-business suite Oracle «SYSCOBEAC »

L'absence de garantie et de Tierce Maintenance Applicative depuis la mise en production de l'application susmentionnée sont des indicateurs significatifs de risque opérationnel de remise en cause de l'hypothèse de la continuité d'exploitation de cette solution.

### 6 - Dépôts A Terme Indexé (DATI) auprès de la Société Générale de Paris

Le DATI a été signalé dans notre rapport à fin 2008 comme un fait majeur. Suite à la demande de sortie anticipée par la Banque, le remboursement intervenu le 30 décembre 2008 avait permis de constater une perte de FCFA 16 399 millions.

Au cours de l'exercice sous revue, un audit spécifique sur ce placement a été commandité par la CEMAC. Il en ressort que « les informations qui figurent sur le rapport de liquidation ne permettent pas de conclure à une perte ».

### 7 - Evaluation du contrôle interne

Le plan comptable annoté et le manuel de l'organisation et des procédures comptables soumis au Conseil d'Administration de juillet 2009 à Douala n'ont toujours pas été approuvés conformément à l'article 67 des statuts de la Banque.

Par ailleurs, le renforcement du dispositif de contrôle et de la bonne gouvernance prévu dans le plan d'action arrêté par le Conseil d'Administration n'est pas totalement mis en œuvre, notamment la modification des Statuts de la BEAC afin d'y inclure les dispositions relatives au contrôle interne et la poursuite des investigations des comptes du Bureau Extérieur de Paris.

## **B - Vérifications et informations spécifiques**

L'article 47 des Statuts dispose que « le Gouverneur établit le rapport annuel de la Banque, qu'il soumet au Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Union, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention régissant l'UMAC ». Nous n'avons pas obtenu ce rapport. Par conséquent, nous n'avons pas procédé aux vérifications spécifiques prévues en la matière.

Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que, le résultat de FCFA 7 084 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2009. Nous avons produit un rapport spécifique et détaillé à cet effet.

Nous remercions le Gouvernement de la Banque ainsi que l'ensemble du personnel pour sa franche collaboration tout au long de cette mission.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les informations que nous avons jugés utiles de porter à votre connaissance.

Douala, le 11 juin 2010

### **Les Commissaires aux Comptes**

**KPMG Afrique Centrale**  
**Agréé CEMAC n° SEC 33**

**Ernst & Young Congo**  
**Agréé CEMAC n° SEC 09**

**René LIBONG**  
Associé  
Expert-Comptable Diplômé  
Agréé CEMAC N° EC 137  
Inscrit ONECCA N° ECP 77

**Ludovic NGATSE**  
Associé  
Expert-Comptable Diplômé  
Agréé CEMAC N° EC 146

# Annexes économiques



## SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES.....	245
Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC.....	246
PRODUIT INTERIEUR BRUT.....	253
- PIB par pays de la CEMAC.....	254
- Répartition du PIB de la CEMAC.....	254
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants.....	255
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels des Etats membres de la CEMAC.....	262
INFLATION.....	263
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC.....	264
- Taux d'inflation en moyenne annuelle.....	265
FINANCES PUBLIQUES.....	267
- Tableau des opérations financières des Etats membres.....	268
- Solde budgétaire primaire.....	275
- Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB).....	276
COMMERCE EXTERIEUR.....	277
- Commerce extérieur des pays de la CEMAC.....	278
- Balances commerciales des pays de la CEMAC.....	278
- Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC.....	229
BALANCE DES PAIEMENTS.....	293
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC.....	294
- Solde extérieur courant (transferts officiels inclus).....	295
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC.....	296
- Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB).....	297
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	299
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels.....	300
- Evolution du taux d'inflation.....	301
- Evolution du solde budgétaire en % du PIB.....	302
- Evolution du solde courant en % du PIB.....	303
COMPETITIVITE EXTERIEURE.....	305
- Evolution du TCER des Etats de la CEMAC.....	306
- Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA.....	307
- Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC.....	308
- Variation en % de l'Indice du TCER composite des Etats de la CEMAC.....	309
- Variation en % de l'Indice du TCER des exportations des Etats de la CEMAC.....	310
- Variation en % de l'Indice du TCER des importations des Etats de la CEMAC.....	311
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERES.....	313
- Cultures vivrières.....	314
- Produits agricoles d'exportation.....	315
- Production de bois.....	318
- Activités pétrolières et minières.....	320

PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT .....	323
- Evolution des cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc.....	324
- Evolution des principaux prix d'achat aux producteurs.....	325
- Evolution des cours du Brent.....	326
- Evolution des indices composites des cours des matières premières exportées par la CEMAC.....	328
ELEVAGE .....	331
- Elevage des pays de la CEMAC.....	332



## OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

## CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>19 454,0</b>	<b>24 126,9</b>	<b>27 011,5</b>	<b>28 545,3</b>	<b>33 997,1</b>	<b>29 579,0</b>
<b>DEPENSES INTERIEURES BRUTES</b>	<b>16 556,4</b>	<b>18 510,3</b>	<b>21 377,3</b>	<b>23 015,6</b>	<b>26 064,5</b>	<b>28 113,7</b>
Consommation	11 286,4	12 682,5	14 101,9	14 573,7	16 505,7	16 664,2
Publique (Etat)	1 511,9	1 664,0	1 875,1	2 176,3	2 461,7	2 613,2
Privée	9 774,5	11 018,5	12 226,8	12 397,4	14 044,0	14 051,0
Investissements bruts	5 270,0	5 827,8	7 275,4	8 442,0	9 558,8	11 449,5
Formation brute de capital fixe	5 195,1	5 733,6	7 192,3	8 359,8	9 468,6	11 346,3
Publique (Etat et Ad.publiques)	1 129,6	1 202,6	1 858,9	2 336,1	2 881,3	4 273,5
Privée (Entreprises et menages)	4 065,5	4 531,0	5 333,4	6 023,7	6 587,4	7 072,8
Secteur pétrolier	1 294,6	1 681,0	2 345,0	2 808,0	3 013,7	3 151,1
Secteur non pétrolier	2 770,8	2 850,0	2 988,4	3 215,7	3 573,6	3 921,7
Variations des stocks	74,9	94,2	83,1	82,2	90,2	103,2
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>2 897,6</b>	<b>5 616,6</b>	<b>5 634,1</b>	<b>5 529,7</b>	<b>7 932,6</b>	<b>1 465,3</b>
Exportations de biens et services non facteurs	9 786,7	13 346,6	15 385,2	16 319,8	20 573,7	14 172,3
Biens	9 153,0	12 537,9	14 510,6	15 280,3	19 487,0	13 053,3
Pétrole brut	7 163,2	10 341,6	11 998,4	11 824,1	14 993,8	9 731,8
Autres	1 989,8	2 196,3	2 512,2	3 456,1	4 493,3	3 321,5
Services non facteurs	633,7	808,7	874,5	1 039,5	1 086,7	1 119,0
Importations de biens et services non facteurs	-6 889,1	-7 729,9	-9 751,0	-10 790,1	-12 641,2	-12 707,0
Biens	-3 698,1	-4 216,7	-5 440,2	-6 335,5	-7 464,8	-7 832,3
Services non facteurs	-3 191,0	-3 513,3	-4 310,8	-4 454,6	-5 176,4	-4 874,7
Epargne intérieure	8 167,6	11 444,5	12 909,5	13 971,6	17 491,4	12 914,8
Revenus des facteurs	-2 886,9	-4 337,9	-4 189,4	-5 123,7	-6 273,4	-3 954,8
Epargne nationale	5 280,7	7 106,5	8 720,1	8 847,9	11 217,9	8 959,9

## CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>6,6%</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,9%</b>	<b>4,2%</b>	<b>4,0%</b>	<b>1,8%</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>3,1%</b>	<b>5,9%</b>	<b>4,9%</b>	<b>6,0%</b>	<b>7,5%</b>	<b>5,3%</b>
Consommation	3,1%	4,6%	4,7%	2,2%	4,1%	0,6%
Publique (Etat)	1,4%	0,9%	1,4%	1,4%	0,2%	-0,1%
Privée	1,6%	3,7%	3,3%	0,8%	4,0%	0,7%
Investissements bruts	0,0%	1,3%	0,2%	3,7%	3,4%	4,7%
Formation brute de capital fixe	0,0%	1,3%	0,2%	3,7%	3,4%	4,7%
Publique (Etat et Ad.publiques)	1,0%	0,0%	1,5%	1,2%	1,0%	3,4%
Privée (Entreprises et menages)	-1,0%	1,4%	-1,3%	2,5%	2,4%	1,2%
Secteur pétrolier	-0,7%	1,8%	0,7%	2,2%	1,6%	0,3%
Secteur non pétrolier	-0,3%	-0,5%	-2,0%	0,4%	0,7%	0,9%
Variations des stocks	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>3,5%</b>	<b>-2,4%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-3,5%</b>
Exportations de biens et services non facteurs	2,9%	0,5%	-0,7%	1,1%	0,3%	-0,3%
Importations de biens et services non facteurs	0,6%	-2,9%	-0,3%	-2,9%	-3,9%	-3,2%

*Sources : Administrations nationales et BEAC*

## CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>8 333,9</b>	<b>8 749,6</b>	<b>9 387,2</b>	<b>9 908,0</b>	<b>11 064,5</b>	<b>11 284,6</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>8 681,4</b>	<b>8 808,4</b>	<b>9 265,3</b>	<b>9 744,8</b>	<b>11 386,3</b>	<b>11 719,1</b>
Consommation	6 511,2	6 507,6	6 876,4	7 066,0	8 477,7	8 382,9
Publique (Etat)	679,7	709,4	796,2	877,6	1 053,5	1 080,5
Privée	5 831,5	5 798,2	6 080,2	6 188,3	7 424,2	7 302,4
Investissements bruts	2 170,3	2 300,8	2 388,9	2 678,8	2 908,6	3 336,2
Formation brute de capital fixe	2 167,3	2 297,8	2 385,9	2 675,8	2 905,6	3 333,2
Publique (Etat)	184,3	171,4	227,0	368,1	392,7	597,0
Privée (Entreprises et ménages)	1 983,0	2 126,4	2 158,9	2 307,7	2 512,9	2 736,2
dont Secteur Pétrolier	155,7	345,1	373,9	450,3	486,3	525,2
Secteur non pétrolier	1 827,3	1 781,3	1 785,0	1 857,4	2 026,6	2 211,0
Variations des stocks	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>- 347,6</b>	<b>- 58,8</b>	<b>121,9</b>	<b>163,2</b>	<b>- 321,8</b>	<b>- 434,5</b>
Exportations de biens et services non facteurs	1 836,2	2 233,9	2 541,5	3 031,8	3 302,0	2 558,7
Biens	1 469,8	1 722,3	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 969,0
Pétrole brut	563,5	735,2	981,3	1 001,5	1 204,3	748,5
Autres	906,2	987,1	1 031,1	1 373,8	1 433,3	1 220,5
Services non facteurs	366,4	511,6	529,1	656,6	664,4	589,7
Importations de biens et services non facteurs	- 2 183,7	- 2 292,7	- 2 419,6	- 2 868,6	- 3 623,8	- 2 993,2
Biens	- 1 383,8	- 1 524,3	- 1 662,0	- 2 023,1	- 2 432,0	- 2 152,7
Services non facteurs	- 799,9	- 768,4	- 757,6	- 845,5	- 1 191,7	- 1 191,7
Epargne intérieure	1 822,7	2 242,0	2 510,8	2 842,0	2 586,8	2 901,7
Gap de ressources	- 347,6	- 58,8	121,9	163,2	- 321,8	- 434,5
Revenus des facteurs	- 273,6	- 327,2	- 173,2	- 239,2	- 147,2	- 225,3
Epargne nationale	1 549,1	1 914,8	2 337,6	2 602,8	2 439,6	2 676,4
dont: administrations publiques	- 621,2	- 386,0	- 51,3	- 76,0	- 469,0	- 659,8
dont: secteur privé	1 191,1	1 353,2	- 537,8	1 772,6	1 603,8	1 770,8

Annexes

## CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>3,7 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>2,0 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>3,0 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>8,0 %</b>	<b>0,3 %</b>
Consommation	3,7 %	2,7 %	4,3 %	2,7 %	7,4 %	- 1,9 %
Publique (Etat)	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,5 %	0,8 %	0,0 %
Privée	3,5 %	2,6 %	3,9 %	2,2 %	6,6 %	- 1,8 %
Investissements bruts	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	1,1 %	0,6 %	2,2 %
Formation brute de capital fixe	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	1,1 %	0,6 %	2,2 %
Publique (Etat)	0,1 %	- 0,3 %	0,1 %	0,9 %	0,0 %	1,1 %
Privée (Entreprises et ménages)	- 0,8 %	0,4 %	- 2,3 %	0,2 %	0,7 %	1,1 %
dont Secteur Pétrolier	- 0,1 %	1,3 %	- 0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %
Secteur non pétrolier	- 0,8 %	- 0,8 %	- 2,0 %	0,0 %	0,4 %	0,8 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>0,7 %</b>	<b>- 0,6 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>- 4,3 %</b>	<b>1,7 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	0,2 %	- 0,7 %	- 0,7 %	1,7 %	- 1,6 %	0,3 %
Importations de biens et services non facteurs	0,5 %	0,1 %	1,9 %	- 1,5 %	- 2,7 %	1,5 %

Sources : INS, DP et BEAC

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>688,6</b>	<b>750,0</b>	<b>816,8</b>	<b>860,2</b>	<b>945,9</b>	<b>999,7</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>732,2</b>	<b>807,1</b>	<b>876,1</b>	<b>935,6</b>	<b>1 056,6</b>	<b>1 112,1</b>
Consommation	688,9	735,2	804,2	865,7	964,2	1 014,4
Publique	56,7	61,4	52,4	50,7	58,9	62,4
Privée	632,2	673,8	751,8	815,0	905,3	952,0
Investissements bruts	43,3	72,0	71,9	69,9	92,3	97,7
Formation brute de capital fixe	42,9	71,0	70,9	68,9	91,3	96,7
Publique	18,2	38,3	36,6	29,4	40,1	40,2
Privée	24,7	32,7	34,3	39,5	51,2	56,5
Variations des stocks	0,4	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>- 43,7</b>	<b>- 57,1</b>	<b>- 59,4</b>	<b>- 75,4</b>	<b>- 110,6</b>	<b>- 112,5</b>
Exportations de biens et services non facteurs	92,2	90,7	109,4	114,9	97,7	89,1
Biens	70,7	67,4	82,4	85,4	67,3	58,5
Services non facteurs	21,6	23,3	27,0	29,4	30,4	30,6
Importations de biens et services non facteurs	- 135,9	- 147,8	- 168,8	- 190,2	- 208,4	- 201,6
Biens	- 79,9	- 92,2	- 105,9	- 119,3	- 134,5	- 127,9
Pétrole	- 17,8	- 17,7	- 26,0	- 32,7	- 41,4	- 30,9
Autres	- 62,0	- 74,5	- 79,9	- 86,6	- 93,2	- 97,0
Services non facteurs	- 56,0	- 55,6	- 62,9	- 70,9	- 73,8	- 73,7
Epargne intérieure	- 0,4	14,9	12,5	- 5,5	- 18,3	- 14,8
Gap de ressources	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,4	- 110,6	- 112,5
Revenus des facteurs	- 7,4	- 7,2	- 7,8	- 7,5	- 10,0	- 10,0
Epargne nationale	- 7,7	7,7	4,7	- 13,0	- 28,2	- 24,8
dont: administrations publiques	- 32,1	- 31,1	51,4	8,0	6,6	261,0
secteur privé	24,3	38,8	- 46,6	- 20,9	- 34,9	- 285,8

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>1,4 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>4,0 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>- 0,4 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>1,5 %</b>
Consommation	3,8 %	3,7 %	1,3 %	5,6 %	2,1 %	0,5 %
Publique	1,1 %	0,5 %	- 1,9 %	- 0,3 %	0,4 %	0,2 %
Privée	2,7 %	3,3 %	3,2 %	5,8 %	1,7 %	0,3 %
Investissements bruts	0,2 %	2,4 %	- 1,8 %	0,0 %	1,3 %	1,0 %
Formation brute de capital fixe	0,0 %	2,4 %	- 1,8 %	- 0,1 %	1,3 %	1,0 %
Publique	- 0,2 %	1,5 %	- 0,8 %	- 0,4 %	0,3 %	0,2 %
Privée	0,2 %	0,9 %	- 1,0 %	0,4 %	1,0 %	0,9 %
Variations des stocks	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>- 0,5 %</b>	<b>- 3,2 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>- 1,9 %</b>	<b>- 1,4 %</b>	<b>- 0,1 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	1,1 %	- 2,5 %	2,8 %	1,2 %	- 1,3 %	- 2,9 %
Importations de biens et services non facteurs	- 1,6 %	- 0,7 %	1,8 %	- 3,1 %	- 0,1 %	2,8 %

Sources : ICASEES et BEAC

## CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>2 315,1</b>	<b>3 155,0</b>	<b>3 893,8</b>	<b>3 645,0</b>	<b>4 648,9</b>	<b>4 123,3</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>1 446,5</b>	<b>1 968,7</b>	<b>2 899,2</b>	<b>3 473,8</b>	<b>3 720,6</b>	<b>3 962,0</b>
Consommation	782,7	1 102,4	1 339,6	1 515,6	1 727,1	1 813,1
Publique (Etat)	228,3	258,2	316,0	382,5	341,7	339,0
Privée	554,4	844,2	1 023,6	1 133,1	1 385,4	1 474,1
Investissements bruts	663,8	866,3	1 559,6	1 958,2	1 993,5	2 148,9
Formation brute de capital fixe	623,2	811,0	1 508,7	1 908,2	1 938,5	2 081,9
Publique	135,4	169,2	366,0	429,6	454,0	484,9
Privée	487,8	641,8	1 142,7	1 478,6	1 484,5	1 597,0
dont Secteur pétrolier	250,7	376,2	845,3	1 146,3	1 123,4	1 146,2
dont Secteur non pétrolier	237,1	265,6	297,4	332,2	361,1	450,8
Variations des stocks	40,6	55,3	50,9	50,0	55,0	67,0
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>868,6</b>	<b>1 186,3</b>	<b>994,6</b>	<b>171,2</b>	<b>928,3</b>	<b>161,3</b>
Exportations de biens et services non facteurs	1 918,0	2 617,7	3 315,8	2 847,1	3 894,3	3 046,0
Biens	1 813,7	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 727,7	2 867,4
Pétrole brut	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 407,7	2 592,2
Autres	208,9	210,3	244,7	268,7	320,1	275,2
Services non facteurs	104,3	115,0	137,9	146,4	166,5	178,6
Importations de biens et services non facteurs	1 049,4	1 431,4	2 321,2	2 675,8	2 965,9	2 884,7
Biens	511,8	685,5	1 052,5	1 213,4	1 367,1	1 367,4
Secteur pétrolier	70,4	150,5	338,1	458,5	469,4	483,5
Autres	441,5	535,0	714,4	754,9	897,7	883,9
Services non facteurs	537,6	745,9	1 268,7	1 462,4	1 598,9	1 517,3
Epargne intérieure	1 532,4	2 052,6	2 554,2	2 129,4	2 921,9	2 310,2
Gap de ressources	868,6	1 186,3	994,6	171,2	928,3	161,3
Revenus des facteurs	- 501,2	- 832,2	- 915,9	- 834,8	- 959,2	- 796,7
Epargne nationale	1 031,3	1 220,3	1 638,4	1 294,6	1 962,6	1 513,5
dont: administrations publiques	239,0	733,2	1 050,4	769,2	1 682,2	692,0
secteur privé	780,9	503,2	574,6	507,3	259,4	800,5

## CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>3,7 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>6,7 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>4,7 %</b>	<b>17,5 %</b>	<b>27,5 %</b>	<b>23,9 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>13,0 %</b>
Consommation	0,8 %	9,7 %	3,3 %	9,6 %	7,5 %	9,0 %
Publique (Etat)	0,5 %	1,4 %	2,7 %	2,8 %	- 3,0 %	- 0,7 %
Privée	0,3 %	8,3 %	0,6 %	6,8 %	10,5 %	9,7 %
Investissements bruts	4,0 %	7,8 %	24,3 %	14,2 %	2,2 %	3,9 %
Formation brute de capital fixe	2,3 %	7,2 %	21,9 %	14,2 %	2,2 %	3,9 %
Publique	- 0,1 %	0,6 %	3,6 %	0,9 %	0,0 %	- 0,2 %
Privée	2,4 %	6,6 %	18,3 %	13,3 %	2,2 %	4,1 %
dont Secteur pétrolier	2,5 %	6,1 %	19,1 %	13,5 %	2,1 %	2,7 %
dont Secteur non pétrolier	- 0,1 %	0,5 %	- 0,8 %	- 0,2 %	0,1 %	1,4 %
Variations des stocks	1,7 %	0,5 %	2,4 %	0,0 %	- 0,1 %	0,1 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>- 1,0 %</b>	<b>- 10,3 %</b>	<b>- 20,5 %</b>	<b>- 26,4 %</b>	<b>- 4,5 %</b>	<b>- 6,3 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,8 %	7,2 %	2,7 %	- 10,6 %	5,5 %	0,6 %
Importations de biens et services non facteurs	- 0,1 %	- 17,5 %	- 23,2 %	- 15,8 %	- 9,9 %	- 6,9 %

Sources : CNSEE et BEAC

## GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>3 861,9</b>	<b>4 570,9</b>	<b>4 991,5</b>	<b>5 478,1</b>	<b>6 454,2</b>	<b>5 130,8</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>2 767,2</b>	<b>2 967,0</b>	<b>3 207,8</b>	<b>3 519,1</b>	<b>3 753,4</b>	<b>3 688,9</b>
Consommation	1 798,7	1 945,5	2 047,7	2 271,1	2 348,2	2 372,8
Publique	351,4	381,0	419,6	492,2	532,9	595,4
Privée	1 447,3	1 564,5	1 628,1	1 778,9	1 815,3	1 777,4
Investissements bruts	968,5	1 021,5	1 160,1	1 248,0	1 405,3	1 316,1
Formation brute de capital fixe	958,5	1 007,5	1 144,1	1 232,0	1 388,3	1 299,1
Publique	156,3	160,0	238,8	246,9	298,5	317,4
Privée (Entreprises et ménages)	802,2	847,5	905,3	985,1	1 089,8	981,7
dont secteur pétrolier	388,0	392,8	402,2	418,7	436,7	368,0
dont secteur non pétrolier	414,1	454,7	503,1	566,4	653,1	613,6
Variations des stocks	10,0	14,0	16,0	16,0	17,0	17,0
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>1 094,7</b>	<b>1 603,9</b>	<b>1 783,7</b>	<b>1 959,0</b>	<b>2 700,8</b>	<b>1 441,9</b>
Exportations de biens et services non facteurs	2 233,0	2 957,5	3 244,0	3 473,3	4 371,3	2 832,1
Biens	2 150,4	2 874,8	3 166,8	3 393,0	4 284,1	2 750,8
Pétrole brut	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 274,4	2 267,1
Autres	362,9	482,4	544,9	693,3	1 009,7	483,7
Services non facteurs	82,6	82,7	77,2	80,3	87,2	81,3
Importations de biens et services non facteurs	-1 138,3	-1 353,6	-1 460,3	-1 514,3	-1 670,6	-1 390,2
Biens	-642,2	-722,6	-816,0	-816,8	-939,8	-786,1
Secteur pétrolier	-186,7	-197,0	-134,7	-261,8	-257,4	-159,6
Autres	-455,5	-525,6	-681,3	-555,0	-682,4	-626,5
Services non facteurs	-496,1	-630,9	-644,3	-697,5	-730,8	-604,0
Epargne intérieure	2 063,2	2 625,4	2 943,8	3 207,0	4 106,0	2 758,0
Gap de ressources	1 094,7	1 603,9	1 783,7	1 959,0	2 700,8	1 441,9
Revenus des facteurs	-510,6	-844,8	-809,5	-961,2	-1 148,1	-698,0
Revenu du capital (net)	-503,4	-834,6	-800,3	-950,3	-1 140,4	-693,6
Revenu du travail (net)	-7,2	-10,2	-9,2	-10,9	-7,7	-4,4
Epargne nationale	1 552,5	1 780,6	2 134,3	2 245,8	2 957,9	2 060,0
dont: administrations publiques	479,2	611,0	731,9	751,7	1 083,4	622,3
secteur privé	1 073,3	1 169,6	1 402,4	1 494,2	1 874,6	1 437,7

## GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>1,5 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>-1,1 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>0,8 %</b>	<b>7,7 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>-2,6 %</b>
Consommation	1,0 %	6,6 %	6,7 %	-1,9 %	1,3 %	0,7 %
Publique	-0,1 %	1,0 %	0,7 %	1,5 %	0,4 %	1,3 %
Privée	1,1 %	5,6 %	6,0 %	-3,4 %	0,9 %	-0,7 %
Investissements bruts	-0,2 %	1,1 %	-3,7 %	1,8 %	2,4 %	-3,2 %
Formation brute de capital fixe	-0,3 %	1,2 %	-3,8 %	1,8 %	2,4 %	-3,3 %
Publique	0,2 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,3 %	0,1 %
Privée (Entreprises et ménages)	-0,5 %	1,2 %	-4,5 %	1,8 %	2,1 %	-3,4 %
dont secteur pétrolier	-0,4 %	-0,1 %	-2,1 %	0,1 %	0,5 %	-2,0 %
dont secteur non pétrolier	-0,1 %	1,3 %	-2,4 %	1,7 %	1,5 %	-1,3 %
Variations des stocks	0,1 %	-0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>0,7 %</b>	<b>-5,4 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>-1,5 %</b>	<b>1,4 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	0,4 %	-0,6 %	-3,2 %	0,8 %	-1,9 %	-0,4 %
Importations de biens et services non facteurs	0,3 %	-4,8 %	6,0 %	0,2 %	0,4 %	1,8 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

## GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>2 522,3</b>	<b>3 800,7</b>	<b>4 472,0</b>	<b>5 195,7</b>	<b>7 142,0</b>	<b>4 697,0</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>994,6</b>	<b>1 232,4</b>	<b>1 649,9</b>	<b>2 087,1</b>	<b>2 732,2</b>	<b>3 912,0</b>
Consommation	334,9	407,8	446,0	490,0	585,6	597,7
Publique (Etat)	81,3	118,6	128,1	137,9	195,6	224,8
Privée	253,5	289,2	317,9	352,2	390,0	372,9
Investissements bruts	659,8	824,6	1 203,9	1 597,0	2 146,6	3 314,3
Formation brute de capital fixe	659,6	824,4	1 203,7	1 596,8	2 146,4	3 314,1
Publique (Budget)	363,0	446,0	759,8	1 018,8	1 391,5	2 482,3
Privée (Entreprises, ménages et autres)	296,5	378,4	443,8	578,0	754,9	831,8
dont secteur pétrolier	213,6	275,1	306,9	410,3	557,4	554,5
dont secteur non pétrolier	82,9	103,3	137,0	167,7	197,5	277,3
Variations des stocks	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>1 527,6</b>	<b>2 568,3</b>	<b>2 822,1</b>	<b>3 108,7</b>	<b>4 409,9</b>	<b>784,9</b>
Exportations de biens et services non facteurs	2 503,7	3 745,2	4 327,7	4 984,3	6 839,9	4 188,3
Biens	2 487,4	3 726,0	4 306,2	4 961,6	6 814,3	4 165,5
Pétrole brut	2 287,2	3 489,8	3 909,4	4 135,3	5 352,9	3 052,6
Autres	200,2	236,3	396,9	826,3	1 461,5	1 112,9
Services non facteurs	16,3	19,2	21,5	22,7	25,5	22,8
Importations de biens et services non facteurs	- 976,1	- 1 176,9	- 1 505,6	- 1 875,6	- 2 430,0	- 3 403,3
Biens	- 576,7	- 690,9	- 1 056,5	- 1 326,3	- 1 685,1	- 2 452,1
Secteur pétrolier	- 297,8	- 365,8	- 274,5	- 401,1	- 409,2	- 407,0
Autres	- 278,9	- 325,1	- 782,0	- 925,1	- 1 275,9	- 2 045,0
Services non facteurs	- 399,4	- 486,0	- 449,1	- 549,4	- 744,9	- 951,3
Epargne intérieure	2 187,4	3 392,9	4 026,0	4 705,7	6 556,5	4 099,2
Gap de ressources	1 527,6	2 568,3	2 822,1	3 108,7	4 409,9	784,9
Revenus des facteurs	- 1 280,7	- 1 832,2	- 2 392,3	- 3 005,3	- 3 889,8	- 2 042,8
Epargne nationale	906,7	1 560,6	1 633,7	1 700,4	2 666,7	2 056,4
dont: administrations publiques	647,9	1 242,3	1 907,6	2 092,4	2 685,6	2 024,4
secteur privé	258,8	318,4	- 274,0	- 392,0	- 18,9	32,0

## GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>32,6 %</b>	<b>8,9 %</b>	<b>5,6 %</b>	<b>24,0 %</b>	<b>15,5 %</b>	<b>3,5 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>5,4 %</b>	<b>17,7 %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>28,1 %</b>	<b>31,9 %</b>	<b>37,5 %</b>
Consommation	4,4 %	4,2 %	- 0,5 %	2,0 %	2,0 %	1,8 %
Publique (Etat)	- 0,5 %	1,4 %	0,1 %	0,1 %	1,3 %	0,4 %
Privée	4,9 %	2,8 %	- 0,6 %	1,9 %	0,7 %	1,4 %
Investissements bruts	0,9 %	13,5 %	8,3 %	26,1 %	29,9 %	35,7 %
Formation brute de capital fixe	0,9 %	13,5 %	8,3 %	26,1 %	29,9 %	35,7 %
Publics	15,6 %	4,1 %	15,1 %	9,2 %	10,9 %	31,1 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	- 14,7 %	9,4 %	- 6,8 %	17,0 %	19,0 %	4,6 %
dont Secteur pétrolier	- 16,7 %	8,2 %	- 7,6 %	15,2 %	17,5 %	0,8 %
dont Secteur non pétrolier	2,0 %	1,2 %	0,8 %	1,7 %	1,5 %	3,8 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>27,2 %</b>	<b>- 8,9 %</b>	<b>- 2,3 %</b>	<b>- 4,2 %</b>	<b>- 16,4 %</b>	<b>- 34,0 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	20,4 %	2,8 %	- 2,0 %	6,2 %	3,7 %	- 1,2 %
Importations de biens et services non facteurs	6,8 %	- 11,6 %	- 0,3 %	- 10,4 %	- 20,2 %	- 32,8 %

Sources : DGSCN et BEAC

## TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>1 732,3</b>	<b>3 100,7</b>	<b>3 450,2</b>	<b>3 458,3</b>	<b>3 741,5</b>	<b>3 343,7</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>1 934,4</b>	<b>2 746,3</b>	<b>3 479,0</b>	<b>3 281,2</b>	<b>3 504,7</b>	<b>3 642,1</b>
Consommation	1 170,0	2 003,6	2 593,1	2 391,2	2 492,3	2 406,8
Publique (Etat)	114,5	135,4	162,8	235,4	279,1	311,1
Privée	1 055,5	1 868,2	2 430,3	2 155,8	2 213,2	2 095,7
Investissements bruts	764,4	742,7	886,0	890,1	1 012,5	1 235,3
Formation brute de capital fixe	743,7	722,0	874,0	878,1	998,5	1 220,3
Publique	272,4	217,7	225,7	243,2	304,4	350,7
Privée	471,3	504,3	648,3	634,9	694,1	869,6
dont secteur pétrolier	286,6	291,8	416,7	382,4	409,9	557,1
dont secteur non pétrolier	184,8	212,5	231,6	252,4	284,1	312,6
Variations des stocks	20,7	20,7	12,0	12,0	14,0	15,0
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>- 202,1</b>	<b>354,4</b>	<b>- 28,9</b>	<b>177,0</b>	<b>236,7</b>	<b>- 298,4</b>
Exportations de biens et services non facteurs	1 203,6	1 682,1	1 846,7	1 842,5	1 979,3	1 535,6
Biens	1 161,0	1 625,1	1 764,9	1 738,4	1 866,6	1 319,7
Coton-fibre	44,7	41,9	44,1	31,0	23,3	13,4
Autres	1 116,3	1 583,2	1 720,8	1 707,4	1 843,3	1 306,4
Services non facteurs	42,6	56,9	81,8	104,1	112,7	215,9
Importations de biens et services non facteurs	- 1 405,7	- 1 327,7	- 1 875,6	- 1 665,5	- 1 742,5	- 1 834,0
Biens	- 503,7	- 501,2	- 747,3	- 836,6	- 906,2	- 946,0
Secteur public	- 59,4	- 30,7	- 32,1	- 79,9	- 82,4	- 106,8
Secteur privé et autres	- 444,3	- 470,5	- 715,2	- 756,7	- 823,9	- 839,2
Services non facteurs	- 902,0	- 826,5	- 1 128,3	- 828,9	- 836,3	- 888,1
Epargne intérieure	562,3	1 097,1	857,1	1 067,1	1 249,2	936,9
Gap de ressources	- 202,1	354,4	- 28,9	177,0	236,7	- 298,4
Revenus des facteurs	- 313,4	- 494,2	109,3	- 75,8	- 119,2	- 182,1
Revenu du capital (net)	- 225,1	- 454,3	153,5	- 77,7	- 122,7	- 192,5
Revenu du travail (net)	- 88,4	- 40,0	- 44,2	1,9	3,5	10,4
Epargne nationale	248,8	602,8	966,4	991,3	1 130,0	754,8
dont: administrations publiques	144,6	151,6	269,0	314,6	435,5	- 43,8
secteur privé	104,3	451,2	697,4	676,7	694,5	798,6

## TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	<b>33,7 %</b>	<b>8,6 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>- 2,0 %</b>	<b>- 1,2 %</b>
<b>DEMANDE INTERIEURE</b>	<b>21,3 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>10,7 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>- 2,6 %</b>	<b>- 3,1 %</b>
Consommation	25,3 %	7,6 %	8,2 %	10,3 %	- 5,8 %	- 14,2 %
Publique (Etat)	0,4 %	1,2 %	1,4 %	3,7 %	2,1 %	1,5 %
Privée	24,9 %	6,5 %	6,8 %	6,6 %	- 7,9 %	- 15,7 %
Investissements bruts	- 4,0 %	- 3,9 %	2,6 %	- 2,5 %	3,3 %	11,1 %
Formation brute de capital fixe	- 3,8 %	- 3,8 %	2,5 %	- 2,5 %	3,3 %	11,0 %
Publique (budget)	4,5 %	- 4,1 %	- 2,1 %	- 0,1 %	1,4 %	1,3 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	- 8,3 %	0,4 %	4,6 %	- 2,4 %	1,8 %	9,7 %
dont secteur pétrolier	- 7,7 %	- 0,7 %	6,1 %	- 3,6 %	1,6 %	8,5 %
dont secteur non pétrolier	- 0,6 %	1,1 %	- 1,5 %	1,3 %	0,3 %	1,1 %
Variations des stocks	- 0,2 %	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
<b>DEMANDE EXTERIEURE NETTE</b>	<b>12,5 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>- 9,9 %</b>	<b>- 5,2 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,9 %</b>
Exportations de biens et services non facteurs	12,1 %	1,6 %	0,2 %	0,2 %	- 1,5 %	5,4 %
Importations de biens et services non facteurs	0,4 %	3,2 %	- 10,2 %	- 5,4 %	2,0 %	- 3,4 %

Sources : INSEED et BEAC

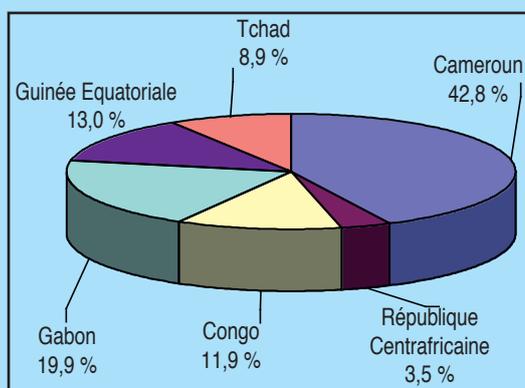
## PRODUIT INTERIEUR BRUT

## CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

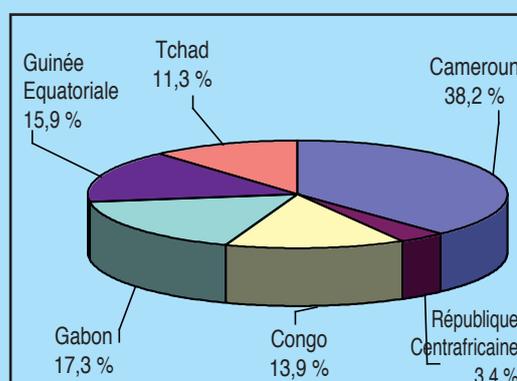
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	(En milliards de FCFA)					
<b>PIB AUX PRIX COURANTS</b>						
Cameroun	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,5	11 284,6
République Centrafricaine	688,6	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7
Congo	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 648,9	4 123,3
Gabon	3 861,9	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8
Guinée Equatoriale	2 522,3	3 800,7	4 472,0	5 195,7	7 142,0	4 697,0
Tchad	1 732,3	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,7
<b>CEMAC</b>	<b>19 454,0</b>	<b>24 126,9</b>	<b>27 011,5</b>	<b>28 545,3</b>	<b>33 997,1</b>	<b>29 579,0</b>
	(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	42,8	36,3	34,8	34,7	32,5	38,2
République Centrafricaine	3,5	3,1	3,0	3,0	2,8	3,4
Congo	11,9	13,1	14,4	12,8	13,7	13,9
Gabon	19,9	18,9	18,5	19,2	19,0	17,3
Guinée Equatoriale	13,0	15,8	16,6	18,2	21,0	15,9
Tchad	8,9	12,9	12,8	12,1	11,0	11,3
<b>CEMAC</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources: Administrations nationales et BEAC

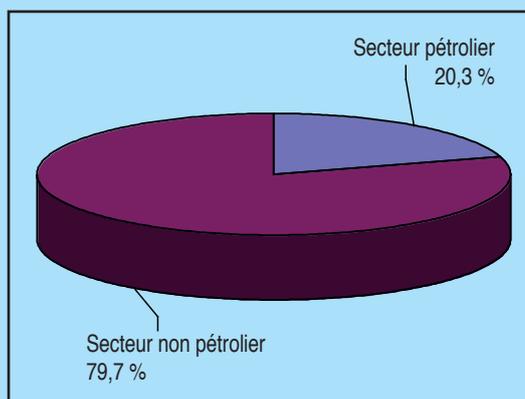
**RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2004**



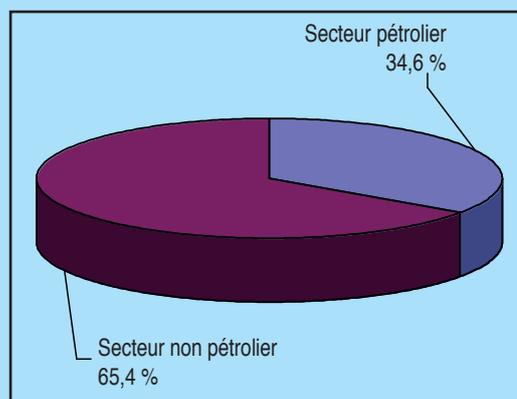
**RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2009**



**RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2004**



**RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2009**



## CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>8 943,8</b>	<b>13 039,1</b>	<b>14 908,4</b>	<b>15 085,1</b>	<b>18 568,7</b>	<b>13 412,0</b>
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2 632,8	2 907,0	3 169,0	3 211,1	3 532,4	3 776,9
Sylviculture	294,0	245,8	321,9	417,7	376,6	338,5
Industries extractives	6 017,1	9 886,3	11 417,4	11 456,3	14 659,7	9 296,7
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2 797,0</b>	<b>3 047,5</b>	<b>3 458,0</b>	<b>4 100,9</b>	<b>5 056,0</b>	<b>5 091,1</b>
Industries manufacturières	1 923,8	2 024,2	2 097,1	2 180,1	2 377,8	2 498,6
Bâtiments et Travaux Publics	518,2	559,3	698,1	830,6	965,0	1 187,4
Autres	355,0	464,0	662,8	1 090,2	1 713,3	1 405,2
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6 669,7</b>	<b>6 930,1</b>	<b>7 384,7</b>	<b>7 976,9</b>	<b>8 870,4</b>	<b>9 470,2</b>
Services marchands	5 222,6	5 412,7	5 813,2	6 170,1	6 813,6	7 278,7
Services non marchands	1 447,1	1 517,4	1 571,5	1 806,8	2 056,7	2 191,5
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>18 410,6</b>	<b>23 016,7</b>	<b>25 751,0</b>	<b>27 163,0</b>	<b>32 495,1</b>	<b>27 973,3</b>
Droits et Taxes à l'importation	1 043,4	1 110,2	1 260,4	1 382,4	1 501,9	1 605,6
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>19 454,0</b>	<b>24 126,9</b>	<b>27 011,5</b>	<b>28 545,3</b>	<b>33 997,1</b>	<b>29 579,0</b>
PIB du secteur pétrolier	6 073,0	9 997,1	11 660,4	12 055,9	15 646,1	10 239,7
PIB du secteur non pétrolier	13 381,0	14 129,9	15 351,1	16 489,4	18 351,0	19 339,2
<b>PIB aux prix constants du marché (1992)</b>	<b>12 717,5</b>	<b>13 170,5</b>	<b>13 678,1</b>	<b>14 252,5</b>	<b>14 820,8</b>	<b>15 091,4</b>
PIB du secteur pétrolier	2 579,9	2 684,9	2 700,0	2 846,6	2 950,7	2 942,2
PIB du secteur non pétrolier	10 137,6	10 485,6	10 978,1	11 405,9	11 870,1	12 149,2
<b>Déflateur implicite (base 100: 1992)</b>	<b>153,0</b>	<b>183,2</b>	<b>197,5</b>	<b>200,3</b>	<b>229,4</b>	<b>196,0</b>
dont PIB non pétrolier	235,4	372,3	431,9	423,5	530,3	348,0
PIB pétrolier	132,0	134,8	139,8	144,6	154,6	159,2

Annexes

## CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,4 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-0,2 %</b>
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,5 %	0,6 %
Sylviculture	0,1 %	-0,1 %	0,3 %	0,4 %	-0,3 %	-0,3 %
Industries extractives	0,7 %	0,1 %	-0,1 %	-0,2 %	0,0 %	-0,4 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,3 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,4 %</b>
Industries manufacturières	0,4 %	0,6 %	0,0 %	0,3 %	0,4 %	0,2 %
Bâtiments et Travaux Publics	0,4 %	0,2 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %
Autres	0,5 %	0,4 %	0,2 %	1,6 %	1,3 %	0,6 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>0,7 %</b>
Services marchands	1,7 %	1,0 %	1,3 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %
Services non marchands	0,5 %	0,3 %	1,1 %	-0,2 %	0,4 %	-0,8 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>4,8 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>1,9 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	1,8 %	0,7 %	0,3 %	-0,1 %	-0,3 %	-0,1 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>6,6 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>1,8 %</b>
PIB du secteur pétrolier	2,9 %	0,8 %	0,1 %	1,1 %	0,7 %	-0,1 %
PIB du secteur non pétrolier	3,7 %	2,7 %	3,7 %	3,1 %	3,3 %	1,9 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

## CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>2 135,3</b>	<b>2 413,4</b>	<b>2 782,7</b>	<b>2 956,9</b>	<b>3 341,4</b>	<b>3 025,1</b>
Agriculture des produits vivriers	1 033,7	1 127,9	1 214,9	1 286,5	1 421,6	1 536,7
Agriculture industrielle d'exportation	143,6	135,8	123,2	117,5	126,6	133,0
Elevage, Chasse et Piégeage	180,2	194,9	218,7	227,1	251,1	271,5
Pêche	90,2	108,7	124,6	128,5	140,5	150,4
Sylviculture	132,8	98,4	135,0	208,5	189,2	177,0
Pétrole	554,9	747,7	966,3	988,9	1 212,4	756,6
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 812,7</b>	<b>1 841,0</b>	<b>1 905,3</b>	<b>1 970,7</b>	<b>2 133,7</b>	<b>2 292,6</b>
Industries	1 489,3	1 509,6	1 535,9	1 568,3	1 691,1	1 783,6
Electricité, Gaz et Eau	75,8	78,0	95,5	99,4	113,3	126,7
Batiments et Travaux publics	247,7	253,4	273,9	303,0	329,4	382,3
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>3 793,1</b>	<b>3 833,2</b>	<b>3 953,5</b>	<b>4 188,0</b>	<b>4 717,0</b>	<b>5 036,4</b>
Transport et Communication	502,2	479,8	535,4	584,6	646,7	701,1
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 798,3	1 798,6	1 852,4	1 938,3	2 165,6	2 366,6
Autres services marchands et ajustements	767,9	826,1	852,8	888,0	979,1	1 055,8
Services non marchands	724,8	728,7	712,9	777,1	925,6	912,8
<b>PIB au cout des facteurs</b>	<b>7 741,1</b>	<b>8 087,6</b>	<b>8 641,5</b>	<b>9 115,7</b>	<b>10 192,1</b>	<b>10 354,1</b>
Droits et Taxes à l'importation	592,8	662,0	745,7	792,3	872,4	930,5
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>8 333,9</b>	<b>8 749,6</b>	<b>9 387,2</b>	<b>9 908,0</b>	<b>11 064,5</b>	<b>11 284,6</b>
dont PIB non pétrolier	7 779,0	8 001,9	8 420,9	8 919,2	9 852,1	10 528,0
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	7 502,6	7 767,7	8 162,7	8 593,1	9 536,3	10 218,0
PIB pétrolier	554,9	747,7	966,3	988,9	1 212,4	756,6
<b>PIB aux prix constants du marché (1992/93)</b>	<b>7 754,5</b>	<b>7 932,6</b>	<b>8 188,2</b>	<b>8 518,0</b>	<b>8 831,9</b>	<b>9 010,4</b>
dont PIB non pétrolier	7 188,3	7 419,3	7 635,9	7 970,4	8 300,2	8 508,1
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	6 927,9	7 162,1	7 369,9	7 662,3	8 027,1	8 248,4
PIB pétrolier	566,2	513,3	552,3	547,6	531,7	502,3
<b>Déflateur implicite (base 100 : 1992/93)</b>	<b>107,5</b>	<b>110,3</b>	<b>114,6</b>	<b>116,3</b>	<b>125,3</b>	<b>125,2</b>
dont PIB non pétrolier	108,2	107,9	110,3	111,9	118,7	123,7
PIB pétrolier	98,0	145,7	175,0	180,6	228,0	150,6

## CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,1 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>0,3 %</b>
Agriculture des produits vivriers	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %
Agriculture industrielle d'exportation	0,2 %	0,0 %	-0,1 %	0,0 %	-0,2 %	0,0 %
Elevage, Chasse et Piégeage	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Pêche	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sylviculture	0,1 %	-0,1 %	0,2 %	0,6 %	-0,2 %	-0,2 %
Pétrole	-0,8 %	-0,7 %	0,5 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,3 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,8 %</b>
Industries	0,4 %	0,4 %	-0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %
Electricité, Gaz et Eau	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Batiments et Travaux publics	0,2 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,8 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>0,7 %</b>
Transport et Communication	0,6 %	0,6 %	0,9 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %
Commerce, Hôtel et Restaurants	1,4 %	0,5 %	0,4 %	0,7 %	1,2 %	1,2 %
Autres services marchands et ajustements	0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %
Services non marchands	0,6 %	0,1 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %	-1,5 %
<b>PIB au cout des facteurs</b>	<b>3,7 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>1,8 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	0,1 %	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,5 %	0,2 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>3,7 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>2,0 %</b>
dont PIB non pétrolier	4,5 %	3,0 %	2,7 %	4,1 %	3,9 %	2,4 %
dont PIB pétrolier	-0,8 %	-0,7 %	0,5 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,3 %

Sources: INS, DP et BEAC

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>388,8</b>	<b>404,9</b>	<b>447,8</b>	<b>466,4</b>	<b>494,3</b>	<b>509,6</b>
Agriculture	201,2	209,9	228,4	240,3	269,0	287,2
Subsistance	198,2	208,0	224,4	238,3	265,7	281,5
Autres (y/c cultures de rapport)	3,0	2,0	4,0	2,0	3,4	5,7
Élevage	93,0	97,5	105,2	109,9	119,5	126,8
Chasse et pêche	35,1	36,8	39,7	41,1	45,0	46,8
Sylviculture	39,1	36,6	50,5	53,2	44,3	31,4
Industries extractives	20,4	24,1	24,0	21,9	16,5	17,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>68,0</b>	<b>87,5</b>	<b>94,0</b>	<b>102,4</b>	<b>116,9</b>	<b>128,9</b>
Industrie manufacturière	40,3	44,1	50,1	54,6	61,2	61,4
Energie (Eau, Electricité)	4,1	4,3	4,9	4,9	5,3	5,7
Construction	23,6	39,0	39,0	42,9	50,4	61,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>194,5</b>	<b>225,2</b>	<b>232,1</b>	<b>253,1</b>	<b>286,3</b>	<b>304,4</b>
Services privés	144,7	152,8	166,4	184,7	209,9	227,2
Commerce, transports et télécommunications	105,4	111,3	121,2	137,0	156,7	170,8
Autres services	39,3	41,5	45,2	47,7	53,2	56,3
Administrations publiques	49,8	72,4	65,7	68,4	76,4	77,2
Intérieures	38,3	53,2	47,4	53,7	59,3	57,1
Assistance technique extérieure	11,5	19,2	18,3	14,7	17,1	20,1
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>651,3</b>	<b>717,6</b>	<b>773,9</b>	<b>822,0</b>	<b>897,5</b>	<b>942,8</b>
Droits d'importation et impôts divers	37,3	32,4	42,9	38,2	48,5	56,9
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>688,6</b>	<b>750,0</b>	<b>816,8</b>	<b>860,2</b>	<b>945,9</b>	<b>999,7</b>
<b>PIB aux prix constants du marché (1985)</b>	<b>463,7</b>	<b>477,4</b>	<b>497,7</b>	<b>515,6</b>	<b>525,7</b>	<b>533,1</b>
<b>Déflateur implicite (base 100 : 1985)</b>	<b>148,5</b>	<b>157,1</b>	<b>164,1</b>	<b>166,8</b>	<b>179,9</b>	<b>187,5</b>

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,8 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>-0,5 %</b>
Agriculture	0,4 %	0,7 %	0,5 %	1,7 %	0,7 %	1,1 %
Subsistance	0,5 %	0,7 %	0,4 %	1,7 %	0,7 %	1,1 %
Autres (y/c cultures de rapport)	0,0 %	0,0 %	0,1 %	-0,1 %	0,0 %	0,1 %
Élevage	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %	0,3 %
Chasse et pêche	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Sylviculture	0,7 %	-0,6 %	1,8 %	-0,8 %	-1,0 %	-1,7 %
Industries extractives	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %	-0,2 %	-0,3 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,1 %</b>
Industrie manufacturière	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	-0,2 %
Energie (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Construction	0,0 %	1,2 %	-0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,3 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,2 %</b>
Services privés	0,3 %	0,5 %	0,4 %	1,9 %	0,8 %	0,9 %
Commerce, transports et télécommunications	0,3 %	0,4 %	0,3 %	1,6 %	0,7 %	0,8 %
Autres services	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,1 %	0,1 %
Administrations publiques	0,0 %	1,3 %	-0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>2,3 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,8 %</b>
Droits d'importation et impôts divers	1,1 %	-1,1 %	1,3 %	-0,7 %	0,6 %	0,6 %
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>1,4 %</b>

Sources : ICASEES et BEAC

## CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants  
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 345,3</b>	<b>2 088,7</b>	<b>2 636,5</b>	<b>2 261,4</b>	<b>3 091,1</b>	<b>2 421,7</b>
Agriculture, élevage, chasse et pêche	112,5	127,8	147,9	148,5	179,2	195,1
Sylviculture et exploitation forestière	27,9	36,1	41,4	41,5	60,9	55,3
Industries extractives (pétrole)	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 851,0	2 171,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>240,6</b>	<b>278,3</b>	<b>352,9</b>	<b>401,9</b>	<b>454,9</b>	<b>516,4</b>
Industries manufacturières	134,1	166,2	189,5	207,8	234,1	266,0
Electricité, gaz et eau	19,7	21,6	24,2	26,1	28,6	33,9
Bâtiments et Travaux publics	86,8	90,5	139,3	168,0	192,2	216,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>659,2</b>	<b>727,8</b>	<b>832,3</b>	<b>895,7</b>	<b>1 001,0</b>	<b>1 069,5</b>
Transports et télécommunications	141,2	146,9	194,3	205,9	228,7	258,4
Commerce, restaurants et hôtels	194,7	227,8	254,5	271,5	301,4	311,6
Administrations publiques	152,3	162,5	168,8	177,4	207,5	218,6
Autres services	170,9	190,5	214,7	240,9	263,3	280,9
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>2 245,1</b>	<b>3 094,7</b>	<b>3 821,7</b>	<b>3 558,9</b>	<b>4 546,9</b>	<b>4 007,6</b>
Droits et Taxes à l'importation	70,0	60,3	72,2	86,1	102,0	115,7
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>2 315,1</b>	<b>3 155,0</b>	<b>3 893,8</b>	<b>3 645,0</b>	<b>4 648,9</b>	<b>4 123,3</b>
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	1 110,1	1 230,1	1 446,6	1 573,7	1 797,9	1 952,0
PIB pétrole aux prix courants du marché	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 851,0	2 171,3
<b>PIB aux prix constants (1990)</b>	<b>995,9</b>	<b>1 066,9</b>	<b>1 141,7</b>	<b>1 112,8</b>	<b>1 170,7</b>	<b>1 248,6</b>
PIB hors pétrole à prix constant	670,3	699,6	754,5	792,3	830,7	853,6
PIB pétrole à prix constant	325,6	367,3	387,3	320,5	340,0	395,0
<b>Déflateur du PIB (base 100 :1990)</b>	<b>232,5</b>	<b>295,7</b>	<b>341,0</b>	<b>327,6</b>	<b>397,1</b>	<b>330,2</b>
Secteur pétrolier	370,1	524,0	631,9	646,4	838,6	549,7
Secteur non pétrolier	165,6	175,8	191,7	198,6	216,4	228,7

## CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1990  
(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,9 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>-5,9 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>3,8 %</b>
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,4 %	0,4 %	0,6 %	-0,2 %	0,4 %	0,3 %
Sylviculture et exploitation forestière	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	-0,6 %	-1,3 %
Industries extractives (pétrole)	0,2 %	4,2 %	1,9 %	-5,9 %	1,8 %	4,7 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,8 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,1 %</b>
Industries manufacturières	0,7 %	0,2 %	0,8 %	0,5 %	0,7 %	0,9 %
Electricité, gaz et eau	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Bâtiments et Travaux publics	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1,8 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,3 %</b>
Transports et télécommunications	0,8 %	0,5 %	0,7 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %
Commerce, restaurants et hôtels	0,5 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %	0,3 %
Administrations publiques	0,3 %	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %
Autres services	0,3 %	0,3 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>3,6 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>6,4 %</b>	<b>-3,1 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>6,1 %</b>
Droits et Taxes à l'importation	0,2 %	0,1 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %
<b>PIB aux prix constant du marché</b>	<b>3,7 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>6,7 %</b>
Secteur hors pétrole	3,6 %	2,9 %	5,1 %	3,3 %	3,5 %	2,0 %
Secteur pétrolier	0,2 %	4,2 %	1,9 %	-5,9 %	1,8 %	4,7 %

Sources : CNSEE et BEAC

**GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR**

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>2 022,1</b>	<b>2 653,9</b>	<b>2 890,6</b>	<b>3 088,0</b>	<b>3 908,2</b>	<b>2 528,0</b>
Agriculture, Elevage et Pêche	157,2	162,7	175,3	186,3	209,4	226,4
Forêt	71,6	60,7	71,3	82,5	54,8	50,6
Industries extractives	1 793,3	2 430,5	2 644,0	2 819,2	3 644,0	2 251,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>316,6</b>	<b>374,0</b>	<b>409,5</b>	<b>454,8</b>	<b>485,4</b>	<b>461,4</b>
Industries manufacturières et énergie	218,4	255,0	265,9	293,4	332,6	327,0
Industries du bois	17,8	40,4	51,7	59,8	40,1	21,9
Batiments et travaux publics	80,5	78,6	91,9	101,6	112,7	112,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 267,6</b>	<b>1 282,9</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 597,0</b>	<b>1 727,5</b>	<b>1 809,8</b>
Transports et télécommunications	202,6	211,4	227,5	281,0	294,9	267,5
Commerce	248,0	256,3	279,1	303,5	332,8	349,5
Administrations publiques	301,0	300,4	336,1	401,8	431,7	506,0
Autres services	516,0	514,8	560,9	610,7	668,1	686,8
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>3 606,4</b>	<b>4 310,8</b>	<b>4 703,7</b>	<b>5 139,8</b>	<b>6 121,1</b>	<b>4 799,2</b>
Droits et taxes à l'importation	255,5	260,1	287,8	338,3	333,1	331,6
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>3 861,9</b>	<b>4 570,9</b>	<b>4 991,5</b>	<b>5 478,1</b>	<b>6 454,2</b>	<b>5 130,8</b>
PIB du secteur pétrolier	1 727,8	2 367,0	2 570,4	2 701,5	3 299,1	2 193,0
PIB du secteur non pétrolier	2 134,0	2 203,9	2 421,1	2 776,6	3 155,1	2 937,8
<b>PIB aux prix constants du marché (1989)</b>	<b>1 703,8</b>	<b>1 742,9</b>	<b>1 843,4</b>	<b>1 859,9</b>	<b>1 901,4</b>	<b>1 879,7</b>
PIB du secteur pétrolier	432,7	426,8	388,6	402,0	396,5	378,7
PIB du secteur non pétrolier	1 271,1	1 316,1	1 454,7	1 457,9	1 504,8	1 501,1
<b>Déflateur implicite du PIB (Base 100 : 1989)</b>	<b>226,7</b>	<b>262,3</b>	<b>270,8</b>	<b>294,5</b>	<b>339,5</b>	<b>273,0</b>
PIB du secteur pétrolier	399,3	554,6	661,4	672,0	832,0	579,1
PIB du secteur non pétrolier	167,9	167,5	166,4	190,4	209,7	195,7

**GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR**

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-2,0 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>-0,6 %</b>
Agriculture, Elevage et Pêche	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %
Forêt	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	-0,3 %	0,0 %
Industries extractives	0,2 %	-0,3 %	-2,3 %	0,6 %	-0,6 %	-0,8 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>0,7 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>-1,0 %</b>
Industries manufacturières et énergie	0,5 %	2,0 %	-0,1 %	0,8 %	0,7 %	-0,9 %
Industries du bois	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,1 %
Batiments et travaux publics	0,2 %	-0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	-0,1 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>-1,6 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>0,4 %</b>
Transports et télécommunications	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,2 %	-0,5 %
Commerce	0,0 %	0,2 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %
Administrations publiques	-0,1 %	0,0 %	5,1 %	-3,7 %	0,7 %	0,5 %
Autres services	0,5 %	-0,1 %	1,0 %	1,1 %	1,1 %	0,3 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>1,5 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>-1,2 %</b>
Droits et taxes à l'importation	0,1 %	0,1 %	0,8 %	0,5 %	-0,3 %	0,0 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>1,5 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>-1,1 %</b>
PIB du secteur pétrolier	0,0 %	-0,3 %	-2,2 %	0,7 %	-0,3 %	-0,9 %
PIB du secteur non pétrolier	1,6 %	2,6 %	8,0 %	0,2 %	2,5 %	-0,2 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

## GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>2 198,2</b>	<b>3 381,5</b>	<b>3 830,8</b>	<b>4 082,4</b>	<b>5 323,0</b>	<b>3 025,4</b>
Agriculture	50,2	58,0	64,5	70,3	76,7	83,1
Cultures d'exportations	4,7	7,3	8,7	8,7	8,7	8,2
Secteur de subsistance	41,9	46,7	51,4	56,7	62,7	69,0
Elevage et Chasse	3,6	4,0	4,4	4,8	5,3	5,9
Production de bois	22,6	14,0	23,8	32,0	27,4	24,2
Pêche	2,0	2,3	2,5	2,8	3,1	3,4
Pétrole	2 123,4	3 307,2	3 740,1	3 977,4	5 215,8	2 914,7
<b>Secteur secondaire</b>	<b>206,9</b>	<b>283,1</b>	<b>484,4</b>	<b>928,7</b>	<b>1 604,5</b>	<b>1 411,3</b>
Méthanol	141,7	198,4	340,6	739,2	1 347,7	1 018,5
Industries manufacturières	3,3	4,0	4,8	5,9	7,1	8,8
Energie, Gaz et Eau	10,3	13,9	20,0	25,8	30,9	36,5
Construction	51,7	66,9	119,0	157,8	218,7	347,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>86,2</b>	<b>105,8</b>	<b>117,8</b>	<b>137,5</b>	<b>152,5</b>	<b>180,2</b>
Commerce, Restaurant et Hôtel	27,8	32,2	36,0	39,6	43,6	48,8
Transports et Télécommunications	4,5	5,2	5,8	6,0	6,7	7,4
Institutions financières et immobilières	7,3	12,2	14,1	17,3	24,0	28,1
Administrations publiques	34,9	42,6	46,6	57,5	58,9	74,7
Autres services	11,7	13,6	15,2	17,1	19,3	21,3
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>2 491,4</b>	<b>3 770,4</b>	<b>4 433,0</b>	<b>5 148,7</b>	<b>7 080,1</b>	<b>4 616,9</b>
Droits et Taxes à l'importation	30,9	30,2	39,1	47,1	62,0	80,0
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>2 522,3</b>	<b>3 800,7</b>	<b>4 472,0</b>	<b>5 195,7</b>	<b>7 142,0</b>	<b>4 697,0</b>
Secteur pétrolier	2 265,1	3 505,6	4 080,6	4 716,6	6 563,5	3 933,3
Secteur non pétrolier	257,2	295,0	391,4	479,1	578,5	763,7
<b>PIB aux prix constants du marché (1985)</b>	<b>748,1</b>	<b>814,5</b>	<b>859,8</b>	<b>1 065,9</b>	<b>1 231,2</b>	<b>1 274,2</b>
Secteur pétrolier	606,4	645,8	637,0	800,1	921,4	910,6
Secteur non pétrolier	141,6	168,7	222,8	265,8	309,8	363,6
<b>Déflateur implicite du PIB (base 100 : 1985)</b>	<b>337,2</b>	<b>466,6</b>	<b>520,1</b>	<b>487,5</b>	<b>580,1</b>	<b>368,6</b>
Secteur pétrolier	373,5	542,9	640,6	589,5	712,4	432,0
Secteur non pétrolier	181,6	174,9	175,7	180,3	186,7	210,0

## GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>21,7 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>-5,7 %</b>
Agriculture	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Cultures d'exportations	-0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Secteur de subsistance	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Elevage et chasse	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	-0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	-0,2 %	-0,1 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pétrole	21,8 %	1,4 %	-2,7 %	2,0 %	0,2 %	-5,7 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>10,1 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>20,8 %</b>	<b>14,5 %</b>	<b>8,5 %</b>
Méthanol	5,8 %	3,9 %	1,6 %	17,0 %	11,2 %	4,8 %
Industries manufacturières	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Energie, gaz et eau	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %
Construction	3,8 %	1,6 %	5,1 %	3,4 %	3,1 %	3,5 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1,4 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,7 %</b>
Commerce, restaurant et hôtel	0,8 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Transports et télécommunications	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Services financiers et immobiliers	0,5 %	0,6 %	0,2 %	0,3 %	0,5 %	0,2 %
Administrations publiques	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,0 %	0,2 %
Autres services	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>33,2 %</b>	<b>9,1 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>23,9 %</b>	<b>15,4 %</b>	<b>3,5 %</b>
Droits et taxes à l'importation	-0,6 %	-0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>32,6 %</b>	<b>8,9 %</b>	<b>5,6 %</b>	<b>24,0 %</b>	<b>15,5 %</b>	<b>3,5 %</b>
Secteur pétrolier	27,6 %	5,3 %	-1,1 %	19,0 %	11,4 %	-0,9 %
Secteur non pétrolier	5,0 %	3,6 %	6,6 %	5,0 %	4,1 %	4,4 %

Sources : DGSCN et BEAC

## TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>854,1</b>	<b>2 096,6</b>	<b>2 320,0</b>	<b>2 229,9</b>	<b>2 410,8</b>	<b>1 902,2</b>
Agriculture	237,4	329,0	374,4	327,4	331,3	327,5
Cultures vivrières	201,5	298,8	358,2	308,4	318,1	321,0
Cultures industrielles	35,9	30,2	16,2	19,0	13,2	6,5
Élevage	247,3	257,5	273,0	259,1	289,0	312,2
Sylviculture, pêche et mines	49,2	58,2	76,7	65,8	70,4	76,9
Pétrole	320,2	1 451,9	1 595,8	1 577,6	1 720,1	1 185,6
<b>Secteur secondaire</b>	<b>152,2</b>	<b>183,6</b>	<b>211,9</b>	<b>242,4</b>	<b>260,5</b>	<b>280,5</b>
Industries manufacturières	38,5	45,3	50,9	50,1	51,6	51,8
Coton-fibre	10,2	15,6	19,0	15,6	13,6	7,4
Autres industries	28,4	29,7	32,0	34,5	38,0	44,4
Artisanat	78,6	98,2	115,8	121,7	131,6	143,2
Bâtiments et travaux publics	27,9	30,9	35,0	57,3	61,6	66,8
Eau et électricité	7,1	9,2	10,2	13,3	15,7	18,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>669,1</b>	<b>755,3</b>	<b>845,5</b>	<b>905,5</b>	<b>986,1</b>	<b>1 070,0</b>
Transport et Télécommunications	44,3	54,4	59,6	55,7	59,4	61,3
Commerce	310,2	336,4	378,7	363,2	395,8	420,3
Administrations publiques	184,3	210,8	241,4	324,7	356,7	402,2
Autres	130,3	153,7	165,8	161,9	174,3	186,1
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>1 675,3</b>	<b>3 035,5</b>	<b>3 377,3</b>	<b>3 377,8</b>	<b>3 657,4</b>	<b>3 252,7</b>
Taxes nettes sur les produits	56,9	65,2	72,8	80,4	84,0	91,0
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>1 732,3</b>	<b>3 100,7</b>	<b>3 450,2</b>	<b>3 458,3</b>	<b>3 741,5</b>	<b>3 343,7</b>
PIB pétrolier	320,2	1 451,9	1 595,8	1 577,6	1 720,1	1 185,6
PIB non pétrolier	1 412,1	1 648,8	1 854,3	1 880,6	2 021,4	2 158,1
<b>PIB aux prix constants du marché (1995)</b>	<b>1 523,1</b>	<b>1 653,5</b>	<b>1 666,9</b>	<b>1 710,7</b>	<b>1 676,0</b>	<b>1 656,0</b>
PIB pétrolier	485,0	495,2	452,7	424,7	382,2	358,2
PIB non pétrolier	1 038,1	1 158,3	1 214,2	1 286,0	1 293,7	1 297,7
<b>Déflateur du PIB (base 100 : 1995)</b>	<b>113,7</b>	<b>187,5</b>	<b>207,0</b>	<b>202,2</b>	<b>223,2</b>	<b>201,9</b>
dont non pétrolier	136,0	142,3	152,7	146,2	156,2	166,3

## TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Secteur primaire</b>	<b>30,1 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>-2,2 %</b>	<b>-3,1 %</b>	<b>-2,6 %</b>
Agriculture	-2,0 %	2,3 %	-0,3 %	-0,5 %	-0,9 %	-1,1 %
Cultures vivrières	-2,9 %	2,2 %	0,6 %	-0,7 %	-0,4 %	-0,7 %
Cultures industrielles	1,0 %	0,2 %	-0,8 %	0,2 %	-0,4 %	-0,4 %
Élevage	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %	-0,2 %
Sylviculture, pêche et mines	0,0 %	0,2 %	0,0 %	-0,3 %	0,0 %	0,1 %
Pétrole	31,7 %	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %	-1,4 %
<b>Secteur secondaire</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>0,1 %</b>
Industries manufacturières	-0,6 %	0,8 %	0,0 %	-0,2 %	-0,2 %	-0,2 %
Coton-fibre	-0,8 %	1,0 %	-0,1 %	-0,3 %	-0,2 %	-0,4 %
Autres industries	0,2 %	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %
Artisanat	0,1 %	0,2 %	0,6 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Bâtiments et travaux publics	0,3 %	0,2 %	0,2 %	1,1 %	-0,1 %	0,1 %
Eau et électricité	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>1,2 %</b>
Transport et Télécommunications	0,1 %	0,4 %	0,2 %	-0,2 %	0,0 %	0,0 %
Commerce	1,5 %	1,0 %	0,8 %	0,7 %	0,4 %	-0,1 %
Administrations publiques	1,3 %	1,0 %	0,9 %	2,6 %	0,7 %	1,6 %
Autres	0,6 %	1,1 %	0,5 %	0,1 %	0,1 %	-0,3 %
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>33,4 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>-1,9 %</b>	<b>-1,2 %</b>
Impôts indirects	0,4 %	0,3 %	0,1 %	0,4 %	-0,1 %	0,0 %
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	<b>33,7 %</b>	<b>8,6 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>-2,0 %</b>	<b>-1,2 %</b>
PIB pétrolier	31,7 %	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %	-1,4 %
PIB non pétrolier	2,0 %	7,9 %	3,4 %	4,3 %	0,5 %	0,2 %

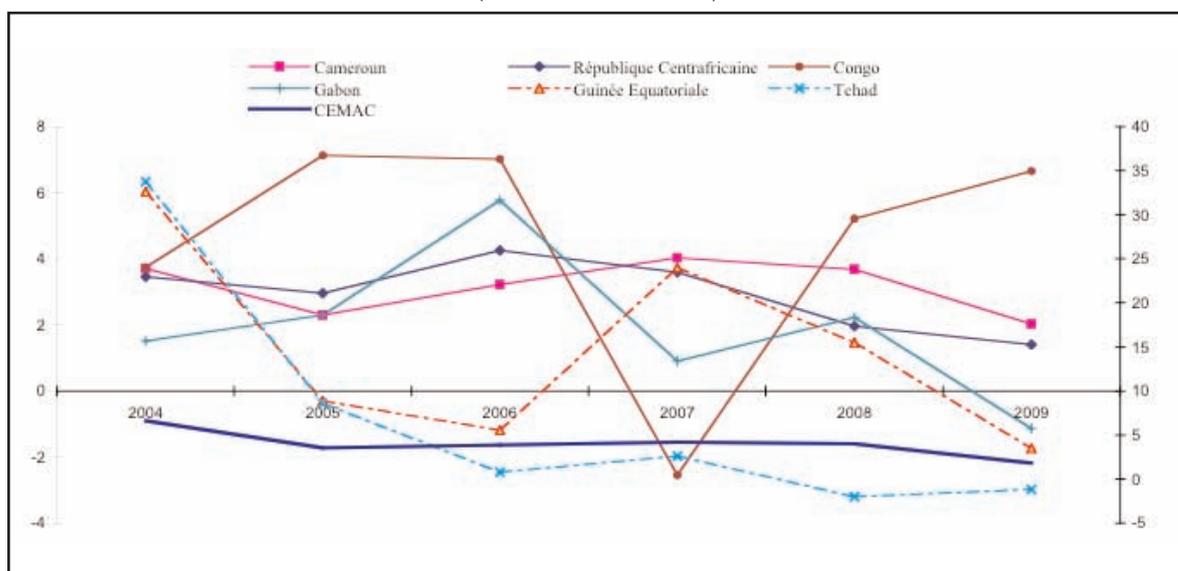
Sources : INSEED et BEAC

**EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS DES ETATS  
MEMBRES DE LA CEMAC DE 2004 À 2009** (Variation annuelle en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	3,7	2,3	3,2	4,0	3,7	2,0
République Centrafricaine	3,5	3,0	4,3	3,6	2,0	1,4
Congo	3,7	7,1	7,0	-2,5	5,2	6,7
Gabon	1,5	2,3	5,8	0,9	2,2	-1,1
Guinée Equatoriale	32,6	8,9	5,6	24,0	15,5	3,5
Tchad	33,7	8,6	0,8	2,6	-2,0	-1,2
<b>CEMAC</b>	<b>6,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

**CROISSANCE EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC  
DE 2004 A 2009**  
(variation annuelle en %)



Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

## INFLATION

## ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC

PAYS	Cameroun *	Republique Centrafricaine	Congo **	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
Base de l'indice	Déc. 1993	Janvier 1981	Janvier 1996	Année 2004	Année 2000	Année 2005	
PERIODE							
<b>2004</b>							
Indice moyen	181,5	213,7	135,4	99,9	130,8	92,7	
Indice de fin de période	184,1	218,4	136,4	100,1	134,3	93,3	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>0,3 %</b>	<b>- 2,1 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>- 5,3 %</b>	<b>0,6 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>1,2 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>- 0,6 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,4 %</b>
<b>2005</b>							
Indice moyen	185,0	219,9	138,8	103,7	138,1	100,0	
Indice de fin de période	190,1	222,1	140,5	104,0	139,2	95,0	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>3,2 %</b>
<b>2006</b>							
Indice moyen	194,6	234,4	145,2	102,2	144,2	108,1	
Indice de fin de période	194,6	237,8	151,9	103,3	144,5	99,1	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>5,1 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>8,1 %</b>	<b>5,3 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>2,4 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>8,1 %</b>	<b>- 0,7 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>4,4 %</b>	<b>3,2 %</b>
<b>2007</b>							
Indice moyen	196,2	236,7	149,0	107,4	148,5	100,0	
Indice de fin de période	201,4	237,2	149,3	109,4	149,9	100,8	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>- 7,4 %</b>	<b>1,8 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>3,5 %</b>	<b>- 0,3 %</b>	<b>- 1,7 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>3,0 %</b>
<b>2008</b>							
Indice moyen	206,7	258,8	156,9	113,1	157,4	108,4	
Indice de fin de période	212,1	271,7	166,3	115,5	158,9	110,5	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>5,3 %</b>	<b>9,3 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>8,3 %</b>	<b>5,9 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>5,3 %</b>	<b>14,5 %</b>	<b>11,4 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>7,1 %</b>
<b>2009</b>							
Indice moyen	213,0	267,9	164,3	115,2	166,9	119,2	
Indice de fin de période	213,0	268,5	170,5	116,5	167,6	115,7	
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>3,0 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>4,2 %</b>
<b>Glissement annuel</b>	<b>0,4 %</b>	<b>- 1,2 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>2,0 %</b>

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

\* Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

\*\* Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis janvier 1996

## TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

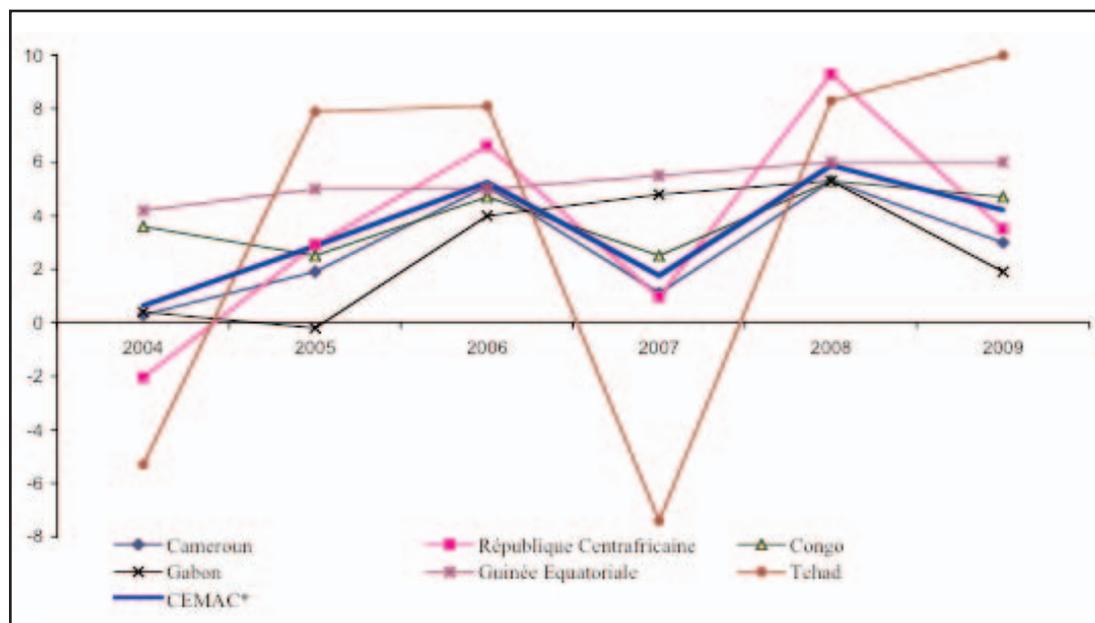
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	0,3	1,9	5,1	1,1	5,3	3,0
République Centrafricaine	- 2,1	2,9	6,6	1,0	9,3	3,5
Congo	3,6	2,5	4,7	2,5	5,3	4,7
Gabon	0,4	- 0,2	4,0	4,8	5,3	1,9
Guinée Equatoriale	4,2	5,0	5,0	5,5	6,0	6,0
Tchad	- 5,3	7,9	8,1	- 7,4	8,3	10,0
<b>CEMAC (1)</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>5,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,9</b>	<b>4,2</b>

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

## TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)





## FINANCES PUBLIQUES

## CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>4 245,6</b>	<b>6 030,4</b>	<b>7 946,3</b>	<b>8 280,2</b>	<b>10 861,4</b>	<b>6 205,7</b>
Recettes pétrolières	2 287,6	3 864,5	5 539,6	5 546,8	7 955,1	3 075,1
Recettes non pétrolières	1 957,9	2 165,9	2 406,7	2 733,3	2 906,2	3 130,6
Recettes fiscales	1 792,9	1 980,4	2 181,3	2 425,8	2 646,5	2 789,1
Recettes non fiscales	165,1	185,5	225,4	307,5	259,7	341,4
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 620,1</b>	<b>4 052,8</b>	<b>5 218,5</b>	<b>5 996,6</b>	<b>7 099,7</b>	<b>6 751,0</b>
Dépenses courantes	2 490,5	2 850,2	3 359,6	3 660,6	4 218,5	3 951,1
Salaires et traitements	923,0	920,9	968,7	1 085,4	1 266,0	1 371,0
Biens et services	588,9	743,1	906,4	1 090,9	1 195,7	1 167,6
Transferts et subventions	498,8	749,4	1 035,8	1 189,5	1 425,0	1 176,7
Intérêts	479,8	436,8	448,6	294,8	331,8	235,8
Dettes extérieures	406,6	351,7	370,4	228,5	272,5	188,7
Dettes intérieures	73,2	85,1	78,2	66,3	59,3	47,1
Dépenses en capital	1 129,6	1 202,6	1 858,9	2 336,1	2 881,3	2 799,9
Sur ressources locales	808,8	969,4	1 591,5	2 015,4	2 605,6	2 380,3
Sur ressources extérieures	320,8	233,2	267,4	320,7	275,6	419,6
Solde primaire	1 426,0	2 647,6	3 443,8	2 899,0	4 369,1	110,1
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	7,3	11,0	12,7	10,2	12,9	0,4
Solde budgétaire de base	946,2	2 210,8	2 995,2	2 604,2	4 037,3	-125,7
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	4,9	9,2	11,1	9,1	11,9	-0,5
Solde global (base engagements hors dons)	625,5	1 977,5	2 727,8	2 283,6	3 761,7	-545,3
Solde global (base engagements dons compris)	793,4	2 136,5	5 127,6	2 520,4	3 943,5	-279,7
Variations des arriérés (baisse -)	-1 988,2	-207,9	-320,1	-1 518,8	-1 862,0	-170,9
Intérieurs (principal et intérêts)	-82,3	-144,4	-309,4	-236,0	-382,3	-170,9
Extérieurs (principal et intérêts)	-1 905,9	-63,6	-10,7	-1 282,8	-1 479,7	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>-1 362,8</b>	<b>1 769,6</b>	<b>2 407,7</b>	<b>764,7</b>	<b>1 899,7</b>	<b>-716,1</b>
Financement total	1 362,8	-1 769,6	-2 407,7	-764,7	-1 899,7	716,1
Extérieur	2 076,1	-82,7	178,5	1 470,9	338,8	211,4
Dons	167,9	159,0	2 399,7	236,8	181,8	265,5
Courants	29,5	50,3	2 297,3	62,5	69,1	129,0
Projets	138,4	108,7	102,5	174,3	112,7	136,6
Tirages	271,9	142,5	179,4	592,7	162,9	283,0
Prêts trésorerie et programmes	89,6	17,9	14,5	446,3	0,0	0,0
Prêts-projets	182,3	124,6	164,9	146,4	162,9	283,0
Amortissements de la dette extérieure	-775,7	-827,5	-2 824,7	-644,5	-1 384,4	-355,7
Allègements de la dette extérieure	2 413,1	443,4	424,1	1 285,9	1 378,4	18,6
Autres	-1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	-713,4	-1 687,0	-2 586,2	-2 235,6	-2 238,5	504,4
Système bancaire	-355,5	-1 125,5	-1 180,7	-973,3	-1 175,5	601,0
BEAC, opérations traditionnelles	-305,2	-927,3	-1 055,4	-434,6	-1 291,4	518,0
BEAC, consolidation refinancement	-24,1	-9,3	-20,8	23,6	-0,9	-5,8
FMI (net)	-9,8	-21,6	-163,3	-22,7	-3,5	2,3
Fonds de Réserve	-3,2	-6,3	-5,4	-6,2	-194,1	-6,8
Banques commerciales, hors rachats...	-13,2	-161,0	64,1	-533,3	314,5	93,4
Non bancaire	-357,9	-561,4	-1 405,5	-1 262,2	-1 063,0	-96,6
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>3,2</b>	<b>8,2</b>	<b>10,1</b>	<b>8,0</b>	<b>11,1</b>	<b>-0,8</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>1 312,1</b>	<b>1 572,2</b>	<b>1 832,2</b>	<b>1 938,0</b>	<b>2 204,6</b>	<b>2 179,1</b>
Recettes pétrolières	349,9	458,5	630,1	643,3	818,2	512,8
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	962,2	1 113,7	1 202,1	1 294,7	1 386,4	1 666,3
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 140,0</b>	<b>1 170,3</b>	<b>1 349,9</b>	<b>1 536,3</b>	<b>1 754,3</b>	<b>1 917,0</b>
Dépenses courantes	955,7	998,9	1 122,9	1 168,2	1 361,6	1 320,0
Salaires et traitements	442,5	414,0	418,5	442,1	560,9	617,5
Biens et services	237,2	295,4	377,7	435,5	492,6	463,0
Intérêts	158,9	129,8	126,2	44,9	36,5	22,5
Dette extérieure	135,4	111,1	111,7	31,1	30,6	20,0
Dette intérieure	23,5	18,7	14,5	13,8	5,9	2,5
dont: BEAC, opérations traditionnelles	...	...	...	...	...	...
BEAC, consolidations refinancement	...	...	...	...	...	...
Transferts et subventions	117,1	159,7	200,5	245,6	271,6	217,0
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress externes) 1/	390,6	559,2	648,3	564,1	529,6	398,6
Solde budgétaire de base (hors invest/ress externes)	231,7	429,4	522,1	519,1	493,1	376,1
Prêts nets	...	...	...	17,8	11,7	...
Coût total restructuration bancaire (principal)	...	...	...	...	...	...
Restructuration des entreprises publiques	15,2	19,8	24,3	6,8	34,7	20,0
Dépenses en capital	169,1	151,6	202,7	343,5	346,3	577,0
Sur ressources nationales	109,5	124,1	162,9	226,1	303,5	463,0
Sur ressources extérieures	59,6	27,5	39,8	117,4	42,8	114,0
Solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.)	172,1	401,9	482,3	401,7	450,3	262,1
Solde global (base engagements hors dons/hors consolidation BEAC)	172,1	401,9	482,3	401,7	450,3	262,1
Solde global (base engagements dons compris/hors consolidation BEAC)	181,0	412,8	2 708,2	525,4	506,6	370,1
Variations des arrières (baisse -)	9,0	- 36,4	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4
Intérieurs (principal et intérêts)	- 3,7	- 23,7	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4
Extérieurs (principal et intérêts)	12,7	- 12,7	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>181,1</b>	<b>365,5</b>	<b>309,4</b>	<b>327,1</b>	<b>417,8</b>	<b>243,6</b>
<b>Financement total</b>	<b>- 181,1</b>	<b>- 365,5</b>	<b>- 309,4</b>	<b>- 327,1</b>	<b>- 417,8</b>	<b>- 243,6</b>
Extérieur	83,2	- 4,4	319,9	96,2	20,7	145,1
Dons	8,9	10,9	2 225,9	123,7	56,3	108,0
Courants	6,9	5,9	2 222,4	49,1	56,3	108,0
Projets	2,0	5,0	3,5	74,6	0,0	0,0
Tirages	100,9	22,5	36,3	42,8	42,8	114,0
Prêts-programme et appui trésorerie	43,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts-projets	57,6	22,5	36,3	42,8	42,8	114,0
Amortissements (principal)	- 298,2	- 273,4	- 2 175,9	- 70,3	- 78,4	- 76,9
Allègement - Club de Paris	271,6	235,6	233,6	0,0	0,0	0,0
Allègement (possible) - Club de Londres	...	...	...	...	...	...
Annulations de dettes	...	...	...	...	...	...
Intérieur	- 264,3	- 361,1	- 629,3	- 423,3	- 438,5	- 388,7
Système bancaire	14,6	- 135,1	- 329,4	- 213,7	- 177,3	21,6
BEAC, opérations traditionnelles	55,1	- 95,6	- 150,3	- 189,8	- 150,9	- 3,3
BEAC, consolidation refinancement	- 23,5	- 24,2	- 3,7	- 0,9	- 0,5	- 0,2
FMI (net)	- 20,1	- 9,0	- 147,3	3,5	4,1	68,0
Banques commerciales	3,0	- 6,4	- 28,0	- 26,5	- 30,0	- 42,9
Non bancaire 2/	- 278,9	- 226,0	- 299,9	- 209,6	- 261,2	- 410,4
dont Amortissement dette conventionnée	- 8,7	- 35,5	- 155,3	- 100,1	- 71,5	- 137,8
dont Amortissement dette salariale	- 25,8	- 33,2	- 6,5	- 0,7	0,0	0,0
Secteur financier	...	...	...	...	...	...
dont Recettes de privatisation	8,3	...	...	...	...	...
dont Remboursement crédits TVA	- 51,4	- 48,5	- 63,0	- 64,9	- 60,9	- 62,0
dont Instances du Trésor	- 164,3	- 121,2	- 72,7	- 38,2	- 2,6	- 2,6
Impact du taux de change du DTS	0,0	...	...	...	...	...
Titrisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	...	...	...	...	...	...
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)</b>	<b>2,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>2,3</b>

Annexes

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire (à partir de 1996/1997, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont amortissement dettes conventionnée et salariale, remboursement crédits TVA et instances du Trésor

Données en exercice budgétaire, allant de Juillet de l'année n à Juin de l'année n+1, sauf à partir de 2002

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>55,8</b>	<b>58,6</b>	<b>73,3</b>	<b>83,6</b>	<b>92,5</b>	<b>100,8</b>
Recettes fiscales	48,2	51,9	63,8	64,3	70,7	81,0
Recettes non fiscales	7,5	6,7	9,5	19,2	21,8	19,8
<b>Dépenses totales</b>	<b>94,0</b>	<b>122,8</b>	<b>109,9</b>	<b>109,6</b>	<b>138,2</b>	<b>136,8</b>
Dépenses courantes	75,9	84,5	73,3	80,2	98,1	96,6
Salaires et traitement	38,9	39,2	37,2	36,3	36,9	39,6
Biens et services	17,8	22,2	15,2	14,4	22,0	22,8
Intérêts	9,1	9,1	10,7	12,1	16,8	16,7
Dette extérieure	5,8	5,6	6,5	6,3	9,1	9,8
Dette intérieure	3,3	3,4	4,2	5,8	7,7	6,9
dont: BEAC, opérations traditionnelles (1)	0,9	2,1	2,8	0,8	0,6	0,8
BEAC, consolidations refinancement (2)	0,3	0,4	1,0	1,1	0,0	1,9
Autres (Banques Commerciales et autres)	2,1	0,9	0,5	3,8	7,1	4,1
Transferts et subventions	10,0	14,0	10,2	17,4	22,4	17,5
Autres (y compris compensations)	...	...	...	...	...	...
dont: PDVA	...	...	...	...	...	...
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extérieures)	- 18,6	- 25,2	1,8	6,3	0,8	13,5
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. extérieures)	- 27,8	- 34,3	- 8,9	- 5,8	- 16,0	- 3,2
Subventions café et coton	...	...	...	...	...	...
Coût total restructuration bancaire (principal)	...	...	...	...	...	...
Dépenses en capital	18,2	38,3	36,6	29,4	40,1	40,2
Sur ressources nationales (BEC+Inv.productifs)	7,7	8,4	8,9	9,2	10,4	7,4
Sur financement extérieur	10,5	29,9	27,7	20,2	29,7	32,8
Solde global (base engagements hors dons, yc coût rest.banc.)	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7	- 36,0
Solde global (base engagements hors dons et coût rest.banc.)	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7	- 36,0
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest.banc.)	- 15,6	- 54,9	55,3	7,4	- 3,4	254,4
Variations des arriérés (baisse -)	21,4	16,0	- 58,0	11,6	20,3	- 113,9
Intérieurs (principal et intérêts)	2,9	9,4	- 19,8	- 13,7	- 10,5	- 19,2
Extérieurs (principal et intérêts)	18,5	6,6	- 38,2	25,3	30,8	- 94,7
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 16,9</b>	<b>- 48,2</b>	<b>- 94,7</b>	<b>- 14,4</b>	<b>- 25,4</b>	<b>- 149,8</b>
<b>Financement total</b>	<b>16,9</b>	<b>48,2</b>	<b>94,7</b>	<b>14,4</b>	<b>25,4</b>	<b>149,8</b>
Extérieur	9,8	34,9	75,0	4,4	17,6	147,5
Dons	22,7	9,3	91,9	33,4	42,3	290,4
courants	14,8	2,7	67,2	13,2	12,6	257,6
en capital	7,9	6,6	24,7	20,2	29,7	32,8
Tirages sur prêts	2,6	27,3	3,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie	0,0	4,0	...	0,0	0,0	0,0
Prêts -projets	2,6	23,3	3,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 15,6	- 12,0	- 71,1	- 36,4	- 42,2	- 245,6
Allègement de la dette extérieure	0,0	10,3	51,1	7,4	17,5	102,7
Intérieur	7,1	13,3	19,7	10,0	7,7	2,3
Système bancaire	7,4	15,2	2,9	8,6	11,5	- 14,4
BEAC, opérations traditionnelles	6,8	11,2	- 3,3	- 16,2	- 3,9	- 9,6
BEAC, consolidation refinancement	0,0	2,9	1,0	22,7	0,9	1,4
FMI (net)	2,3	- 1,2	1,0	1,0	7,7	5,9
Banques commerciales	- 1,7	2,4	4,2	1,0	6,9	- 12,1
Non bancaire	- 0,3	- 1,9	16,8	1,4	- 3,8	16,8
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>- 5,6</b>	<b>- 8,6</b>	<b>- 4,5</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 4,8</b>	<b>- 3,6</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## CONGO : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>737,9</b>	<b>1 267,9</b>	<b>1 792,0</b>	<b>1 564,3</b>	<b>2 448,2</b>	<b>1 323,9</b>
Recettes pétrolières	530,4	1 047,6	1 531,0	1 284,5	2 117,6	934,4
Recettes non pétrolières	207,6	220,3	261,0	279,7	330,6	389,5
<b>Dépenses totales</b>	<b>636,9</b>	<b>736,4</b>	<b>1 112,6</b>	<b>1 239,8</b>	<b>1 237,8</b>	<b>1 131,3</b>
Dépenses courantes	501,5	567,2	741,6	810,2	783,7	645,4
Salaires et traitements	122,9	130,0	135,0	141,9	166,0	174,9
Biens et services	105,4	128,2	181,0	240,6	175,7	164,1
dont: extra-budgétaires ou PPA	...	...	...	...	...	...
Intérêts	147,0	150,0	178,6	100,7	150,2	73,4
Dette extérieure	134,4	120,3	149,6	84,2	140,0	63,9
Dette intérieure	12,6	29,7	29,0	16,5	10,2	9,5
dont: BEAC, opérations traditionnelles	9,6	9,6	10,9	14,0	4,5	1,8
BEAC, consolidations refinancement	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres frais financiers	2,5	19,6	18,1	2,5	5,7	7,7
Transferts et subventions (y/c org. et communes)	126,2	159,0	247,0	327,0	291,8	233,0
Solde primaire (hors intérêts et invests / ress. Externes) 1/	261,1	697,8	871,0	472,1	1 425,1	281,6
Solde budgétaire de base (hors invests / ress. Externes)	114,1	547,8	692,4	371,4	1 274,9	208,2
Dépenses en capital	135,4	169,2	366,0	429,6	454,0	484,9
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	122,4	152,9	353,0	382,6	389,6	469,3
Sur ressources extérieures	13,0	16,3	13,0	47,0	64,4	15,6
Prêts nets	...	...	5,0	...	...	1,0
Solde global (base engagements, hors dons)	101,1	531,5	679,4	324,4	1 210,4	192,5
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC exclue)	101,1	531,5	679,4	324,4	1 210,4	192,5
Solde global (base engagements, dons compris)	103,6	564,0	684,4	339,6	1 228,1	207,0
Variations des arriérés (baisse -)	- 1 616,8	- 62,7	- 39,9	- 1 417,4	- 1 635,4	- 140,1
Intérieurs (principal et intérêts)	- 29,7	- 53,6	- 77,5	- 89,5	- 133,1	- 120,9
Extérieurs (principal et intérêts)	- 1 587,1	- 9,1	37,6	- 1 327,9	- 1 502,3	- 19,2
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>- 1 515,8</b>	<b>468,8</b>	<b>639,4</b>	<b>- 1 093,0</b>	<b>- 424,9</b>	<b>52,5</b>
<b>Financement total</b>	<b>1 515,8</b>	<b>- 468,8</b>	<b>- 639,4</b>	<b>1 093,0</b>	<b>424,9</b>	<b>- 52,5</b>
Extérieur	1 565,1	- 146,9	- 153,4	1 085,2	1 134,0	- 14,7
Dons	2,5	32,5	5,0	15,2	17,7	14,5
Courants	0,0	26,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets	2,5	5,9	5,0	15,2	17,7	14,5
Tirages	10,5	24,3	8,0	31,8	46,7	1,1
Trésorerie	...	13,9	...	...	...	...
Prêts - projets	10,5	10,4	8,0	31,8	46,7	1,1
Amortissements dette ext. (principal)	- 165,2	- 298,5	- 304,5	- 237,7	- 171,6	- 109,3
Allègement de la dette extérieure obtenu	1 717,3	94,9	138,1	1 275,9	1 241,1	78,9
Dette gagée CT et divers (nets)	...	...	...	...	...	...
Intérieur	- 49,3	- 321,9	- 486,1	7,8	- 709,0	- 37,7
Système bancaire	0,9	- 250,1	- 395,4	- 19,7	- 602,1	92,6
BEAC, opérations traditionnelles	- 8,1	- 195,0	- 408,8	- 15,5	- 610,1	84,9
BEAC, consolidation refinancement	0,0	- 2,0	- 17,7	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	- 0,6	0,7	3,0	- 1,1	1,4	1,4
Banques commerciales, op. traditionnelles	9,7	- 53,9	28,1	- 3,2	6,6	6,3
Non bancaire 2/	- 50,2	- 71,8	- 90,6	27,5	- 107,0	- 130,3
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>4,4</b>	<b>16,8</b>	<b>17,4</b>	<b>8,9</b>	<b>26,0</b>	<b>4,7</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

1 / Solde primaire = Recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources externes  
2/ Le financement non bancaire comprend, entre autres, les recettes sur cessions d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

## GABON : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>1 139,7</b>	<b>1 431,8</b>	<b>1 582,6</b>	<b>1 636,3</b>	<b>2 078,1</b>	<b>1 673,7</b>
Recettes pétrolières	628,2	906,8	1 012,9	958,5	1 361,4	836,8
Recettes non pétrolières	511,5	525,0	569,7	677,8	716,7	836,9
<b>Dépenses totales</b>	<b>850,1</b>	<b>1 002,9</b>	<b>1 122,2</b>	<b>1 165,8</b>	<b>1 326,9</b>	<b>1 410,5</b>
Dépenses courantes	693,7	842,9	883,4	918,9	1 028,4	1 093,1
Salaires et traitements	226,3	227,8	252,4	301,8	324,1	379,7
Biens et services	125,1	153,2	167,2	190,4	208,8	215,7
Intérêts	149,2	129,7	116,7	118,9	114,3	79,4
Dette extérieure	118,9	100,3	92,2	92,3	82,2	64,4
Dette intérieure	30,3	29,3	24,5	26,6	32,1	15,0
dont : BEAC, opérations trad.	9,6	8,6	7,8	24,3	26,8	7,8
BEAC, consolidations ref.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	20,7	20,7	16,6	2,3	5,3	7,2
Transferts et subventions	193,1	332,2	347,1	307,8	381,2	418,3
Solde primaire (hors intérêts et investissements/ress externes)	453,0	567,5	625,9	637,7	919,9	450,2
Solde primaire (FMI: recettes - dépenses totales hors intérêts)	438,9	558,6	577,1	589,4	865,5	342,6
Solde budgétaire de base (hors investissements/ress externes)	303,8	437,8	509,2	518,8	805,6	370,8
Coût des réformes structurelles (hors banques)	...	...	...	...	...	...
Dépenses en capital	156,3	160,0	238,8	246,9	298,5	317,4
Dépenses en capital sur ressources propres	142,2	151,1	190,0	198,6	244,1	209,8
Dépenses en capital sur ressources externes	14,1	8,9	48,8	48,3	54,4	107,6
Solde global hors dons (base ordonnancements)	289,7	428,9	460,4	470,5	751,2	263,2
Solde global dons compris (base ordonnancements)	291,8	430,9	460,4	470,7	751,4	271,7
Variations des arriérés (baisse -)	-397,2	-73,8	-33,5	-39,9	-119,7	-122,1
Intérieurs (principal et intérêts)	-53,3	-71,9	-33,2	-39,9	-114,9	-122,1
Extérieurs (principal et intérêts)	-343,9	-1,9	-0,3	0,0	-4,8	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>-107,5</b>	<b>355,1</b>	<b>426,9</b>	<b>430,6</b>	<b>631,5</b>	<b>631,5</b>
<b>Financement total</b>	<b>107,5</b>	<b>-355,1</b>	<b>-426,9</b>	<b>-430,6</b>	<b>-631,5</b>	<b>-141,1</b>
Extérieur	208,1	-134,8	-168,0	242,8	-862,1	-44,7
Dons	2,1	2,0	0,0	0,2	0,2	8,5
Courants	2,1	2,0	0,0	0,2	0,2	0,5
Tirages	60,4	8,9	63,3	494,6	54,4	99,6
Trésorerie (emprunts non liés)	46,2	...	14,5	446,3	...	...
Prêts - projets	14,1	8,9	48,8	48,3	54,4	99,6
Amortissements dette ext. (principal)	-278,6	-218,3	-232,5	-254,3	-1 036,5	-152,8
Rééchelonnement de la dette extérieure	421,5	72,6	1,2	0,0	0,0	0,0
Annulation de la dette extérieure	2,7	0,0	0,0	2,4	119,8	0,0
Paiement anticipée de la dette extérieure	...	...	...	...	...	...
Intérieur	-100,5	-220,2	-258,9	-673,4	230,6	-96,4
Système bancaire	-83,5	-94,3	-96,8	-450,9	271,6	38,3
BEAC, opérations traditionnelles	-70,5	-54,5	-105,0	48,8	-5,8	63,4
BEAC, consolidation refinancement	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
FMI (net)	17,6	-10,2	-9,5	-17,3	-11,0	0,0
Banques commerciales	-30,5	-29,5	17,8	-482,2	467,1	-22,1
Non bancaire (1)	-17,0	-125,9	-162,1	-222,5	-41,0	-134,8
<b>Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>7,5</b>	<b>9,4</b>	<b>9,2</b>	<b>8,6</b>	<b>11,6</b>	<b>5,1</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Le financement non bancaire comprend, entre autres, la dette intérieure et les correspondants du Trésor.

## GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>773,5</b>	<b>1 410,2</b>	<b>2 103,7</b>	<b>2 308,5</b>	<b>3 051,8</b>	<b>2 368,1</b>
Recettes pétrolières	700,3	1 307,5	1 962,7	2 097,3	2 881,4	2 188,5
Recettes non pétrolières	73,2	102,6	141,0	211,2	170,4	179,6
Recettes fiscales	56,5	58,9	79,9	77,4	74,9	109,1
Recettes non fiscales	16,7	43,7	61,1	133,7	95,5	70,5
<b>Dépenses totales</b>	<b>486,9</b>	<b>615,5</b>	<b>957,5</b>	<b>1 236,5</b>	<b>1 759,2</b>	<b>2 827,5</b>
Dépenses courantes	123,8	169,5	197,6	217,7	367,7	345,2
Salaires et traitements	30,9	36,6	40,6	52,5	56,4	70,7
Biens et services (y/c extra-budgétaires)	50,5	82,0	87,5	85,4	139,2	154,2
Intérêts	4,4	7,8	4,4	3,9	2,4	3,4
Dettes extérieures	3,5	7,1	3,4	3,7	0,4	0,4
Dettes intérieures	0,9	0,7	1,0	0,2	2,0	3,0
dont: BEAC, opérations traditionnelles	0,4	...	...	...	...	...
BEAC, consolidations refinancement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,5	0,7	1,0	0,2	2,0	3,0
Transferts et subventions	38,0	43,0	65,1	75,9	169,7	117,0
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	654,1	1 248,6	1 910,5	2 094,7	2 686,5	2 026,3
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	291,9	804,0	1 151,5	1 075,9	1 295,0	-456,0
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	287,4	796,2	1 147,2	1 072,0	1 292,6	-459,4
Dépenses en capital	363,0	446,0	759,8	1 018,8	1 391,5	2 482,3
Investissements publics (financement interne)	362,3	444,6	758,9	1 018,8	1 391,5	2 482,3
Investissements publics (financement extérieur)	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagements, hors dons)	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	-459,4
Solde global (base eng. hors dons/hors consolidation BEAC)	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	-459,4
Solde global (base engagements, dons compris)	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	-459,4
Solde global (base eng. hors invest. fin/ ress. extérieures)	287,4	796,2	1 147,2	1 072,0	1 292,6	-459,4
Variations des arriérés (baisse -)	-13,5	-54,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieurs (principal et intérêts)	-1,4	-9,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Extérieurs (principal et intérêts)	-12,1	-44,9	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>273,1</b>	<b>740,5</b>	<b>1 146,3</b>	<b>1 072,0</b>	<b>1 292,6</b>	<b>-459,4</b>
Financement total	-273,1	-740,5	-1 146,3	-1 072,0	-1 292,6	459,4
Extérieur	-5,6	16,4	-24,6	-9,6	-3,0	238,2
Dons (y compris stabex)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets	...	...	...	...	...	...
Tirages	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0	240,0
Prêts-projets	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	-6,4	-13,9	-25,5	-9,6	-3,0	-1,8
Allègement de la dette extérieure	0,0	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Annulation de la dette	0,0	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement obtenu	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	-267,5	-756,8	-1 121,7	-1 062,4	-1 289,5	221,2
Système bancaire	-293,1	-676,4	-283,6	-174,5	-547,6	946,9
BEAC, opérations traditionnelles	-287,7	-596,5	-315,7	-154,8	-396,0	825,7
BEAC, consolidation refinancement	-0,5	-0,5	-0,3	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de Réserve	-3,2	-6,3	-5,4	-6,2	-15,5	-15,5
Banques commerciales	-1,5	-73,0	37,8	-13,5	-136,1	121,8
Non bancaire	25,6	-80,5	-838,1	-887,9	-742,0	-725,7
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)</b>	<b>11,4</b>	<b>20,9</b>	<b>25,6</b>	<b>20,6</b>	<b>18,1</b>	<b>-9,8</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

## TCHAD : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales</b>	<b>226,5</b>	<b>289,7</b>	<b>562,5</b>	<b>749,6</b>	<b>986,1</b>	<b>539,7</b>
Recettes pétrolières	78,8	144,0	402,8	563,2	776,5	283,8
Recettes non pétrolières	147,6	145,7	159,7	186,4	209,6	255,8
Recettes fiscales	119,3	138,9	131,2	173,7	200,5	239,5
Recettes non fiscales	28,4	6,8	28,5	12,7	9,1	16,3
<b>Dépenses totales</b>	<b>412,3</b>	<b>405,0</b>	<b>566,4</b>	<b>708,6</b>	<b>883,3</b>	<b>984,8</b>
Dépenses courantes	139,9	187,3	340,8	465,4	578,9	634,1
Salaires et traitements	61,5	73,3	85,0	110,8	121,7	134,5
Matériels et autres (y/c élections)	22,7	26,6	33,4	60,9	64,5	65,4
Intérêts	11,1	10,4	12,1	14,3	11,5	20,8
Dettes extérieures	8,7	7,2	7,0	10,9	10,1	15,6
Dettes intérieures	2,5	3,2	5,0	3,4	1,4	5,2
dont : BEAC, opérations traditionnelles	1,6	1,6	1,9	0,9	1,4	1,7
BEAC, consolidations refinancement	0,3	0,3	0,2	1,9	0,0	1,0
Banques primaires	0,5	1,3	2,9	0,6	0,0	2,5
Transferts et subventions	14,3	41,5	165,9	215,7	288,3	302,2
Dépenses militaires	30,3	35,5	44,4	63,7	92,9	92,9
Solde primaire (hors intérêts et investissements/res.externes)	48,1	44,3	145,3	143,1	198,6	-315,7
Solde budgétaire de base (hors investissements/res.externes)	37,0	33,9	133,3	128,8	187,1	-336,5
Dépenses d'investissement	272,4	217,7	225,7	243,2	304,4	350,7
Financement intérieur	49,6	68,5	88,5	155,4	220,1	242,1
Financement extérieur	222,8	149,2	137,2	87,8	84,3	108,6
Solde global (base engagements, hors dons)	-185,8	-115,3	-3,9	41,0	102,8	-445,1
Solde global (base engag. hors dons - hors consolid. BEAC)	-185,8	-115,3	-3,9	41,0	102,8	-445,1
Solde global (base engagements, dons compris)	-54,1	-11,1	73,0	105,3	168,1	-359,8
Variations des arriérés (baisse -)	9,0	3,3	-15,8	1,5	-94,7	-83,5
Intérieurs (principal et intérêts)	2,9	4,8	-6,0	-18,3	-91,3	-83,5
Extérieurs (principal et intérêts)	6,1	-1,5	-9,8	19,8	-3,4	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>-176,8</b>	<b>-112,0</b>	<b>-19,7</b>	<b>42,5</b>	<b>8,1</b>	<b>-528,6</b>
<b>Financement total</b>	<b>176,8</b>	<b>112,0</b>	<b>19,7</b>	<b>-42,5</b>	<b>-8,1</b>	<b>528,6</b>
Extérieur	215,7	152,1	129,6	51,9	31,6	120,9
Dons	131,7	104,3	77,0	64,3	65,3	85,3
Dons courants (aide budgétaire)	5,7	13,1	7,7	0,0	0,0	6,8
Dons-projets	126,0	91,2	69,3	64,3	65,3	78,5
Tirages	96,7	58,1	67,9	23,5	19,0	58,3
Trésorerie et programmes	...	...	...	...	...	28,2
Prêts - projets	96,7	58,1	67,9	23,5	19,0	30,1
Provisions pour service de la dette pétrolière	-8,1	0,0	...	...	...	...
Variation de dépôts	7,1	...	...	...	...	...
Amortissements dette ext. (principal)	-11,8	-11,4	-15,3	-36,2	-52,7	-22,7
Allègement de la dette extérieure	0,0	1,2	0,0	0,2	0,0	0,0
Revenus exceptionnels du projet pétrolier 2/	...	...	...	...	...	...
Intérieur	-38,9	-40,2	-109,9	-94,3	-39,7	407,7
Système bancaire	-1,8	15,3	-78,4	-123,1	-131,7	312,3
BEAC, opérations traditionnelles	-0,6	3,1	-72,3	-107,2	-124,8	331,6
BEAC, consolidation refinancement	0,1	14,8	0,0	1,9	-1,2	0,0
FMI (net)	-8,9	-2,0	-10,5	-8,9	-5,6	-5,5
Banques commerciales	7,7	-0,6	4,3	-9,0	-0,1	-13,9
Non bancaire 1/	-37,1	-55,5	-31,5	28,8	92,0	95,5
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)</b>	<b>-10,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>2,7</b>	<b>-13,3</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

1/ Dont produits de cession d'actifs

2/ Ce montant correspond aux sommes versées via la Banque mondiale par les sociétés du consortium pétrolier.

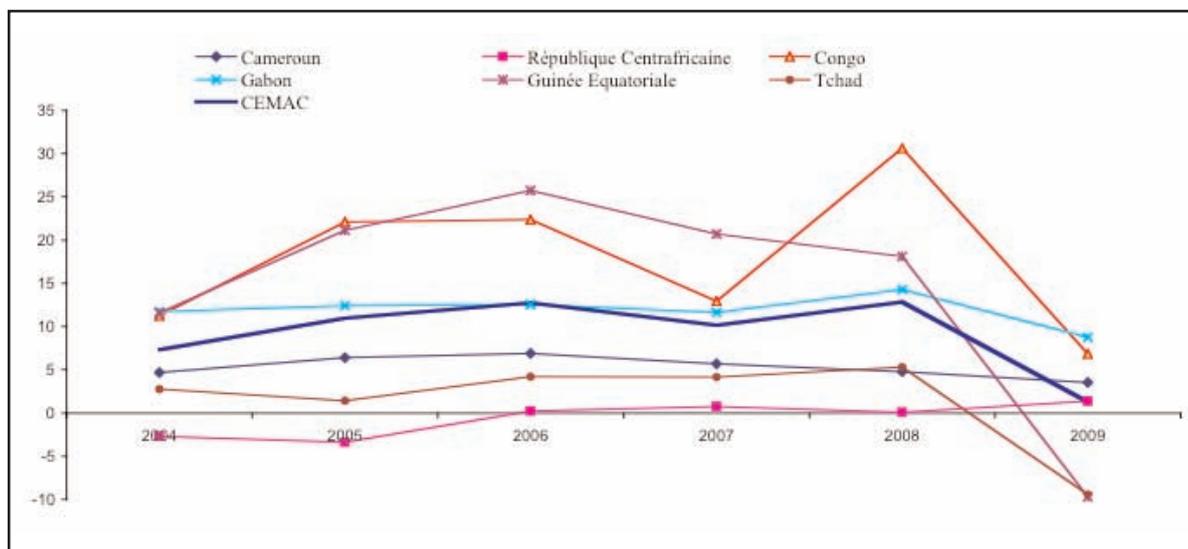
## SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE

(en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun	4,7	6,4	6,9	5,7	4,8	3,5
République Centrafricaine	-2,7	-3,4	0,2	0,7	0,1	1,4
Congo	11,3	22,1	22,4	13,0	30,7	6,8
Gabon	11,7	12,4	12,5	11,6	14,3	8,8
Guinée Equatoriale	11,6	21,2	25,7	20,7	18,1	-9,7
Tchad	2,8	1,4	4,2	4,1	5,3	-9,4
<b>CEMAC</b>	<b>7,3</b>	<b>11,0</b>	<b>12,7</b>	<b>10,2</b>	<b>12,9</b>	<b>1,3</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

## SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)



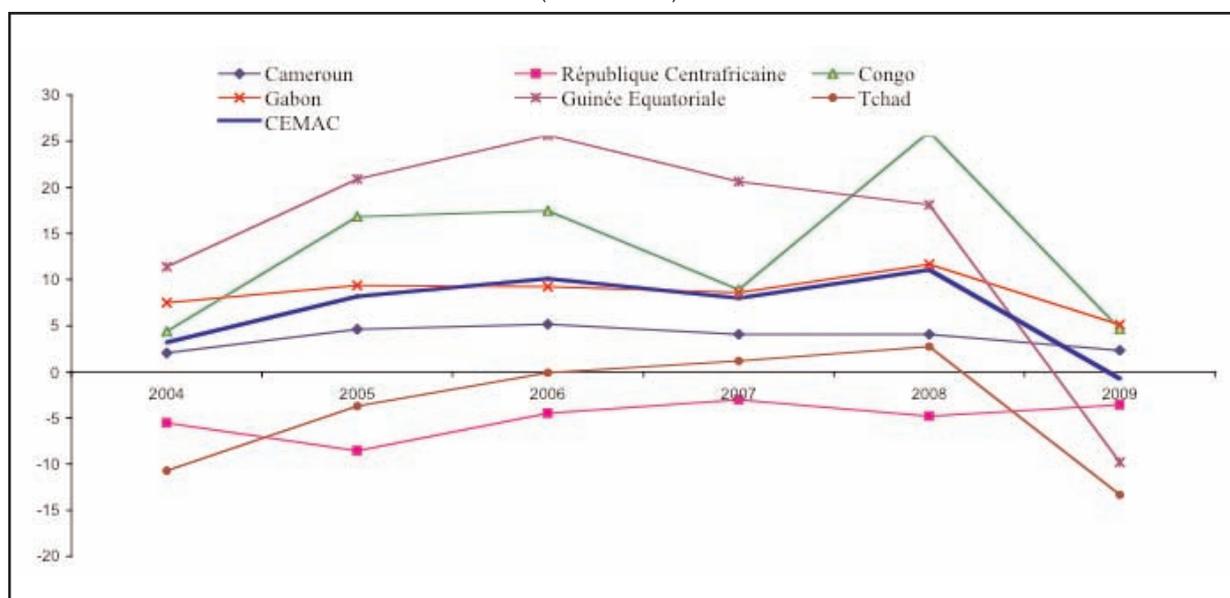
Congo et Guinée Equatoriale : Echelle de droite

## SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cameroun <sup>(1)</sup>	2,1	4,6	5,1	4,1	4,1	2,3
République Centrafricaine	-5,6	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8	-3,6
Congo	4,4	16,8	17,4	8,9	26,0	4,7
Gabon	7,5	9,4	9,2	8,6	11,6	5,1
Guinée Equatoriale	11,4	20,9	25,6	20,6	18,1	-9,8
Tchad	-10,7	-3,7	-0,1	1,2	2,7	-13,3
<b>CEMAC</b>	<b>3,2</b>	<b>8,2</b>	<b>10,1</b>	<b>8,0</b>	<b>11,1</b>	<b>-0,8</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

## SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)



## COMMERCE EXTERIEUR

## COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

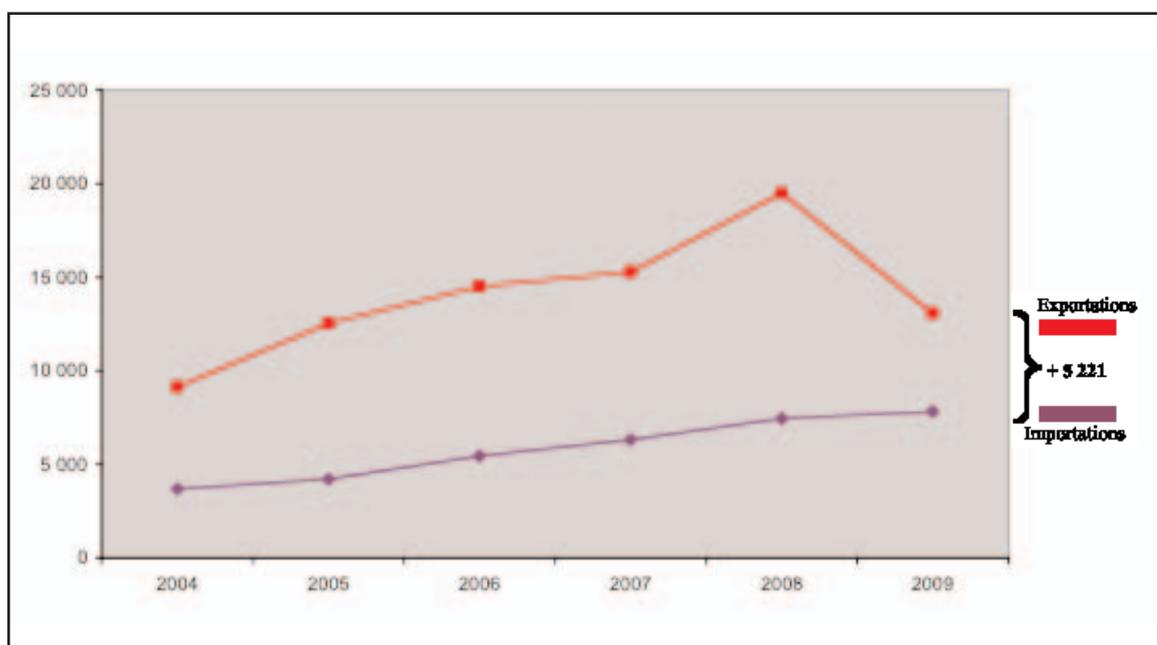
Valeur (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	3 698,1	4 216,7	5 440,2	6 335,5	7 464,8	7 832,3
Exportations	9 153,0	12 537,9	14 510,6	15 280,3	19 487,0	13 053,3
Total	12 851,1	16 754,6	19 950,9	21 615,8	26 951,8	20 885,6
<b>Balance commerciale</b>	<b>5 454,9</b>	<b>8 321,2</b>	<b>9 070,4</b>	<b>8 944,8</b>	<b>12 022,2</b>	<b>5 221,0</b>
Taux de couverture	248 %	297 %	267 %	241 %	261 %	167 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

## BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)



## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

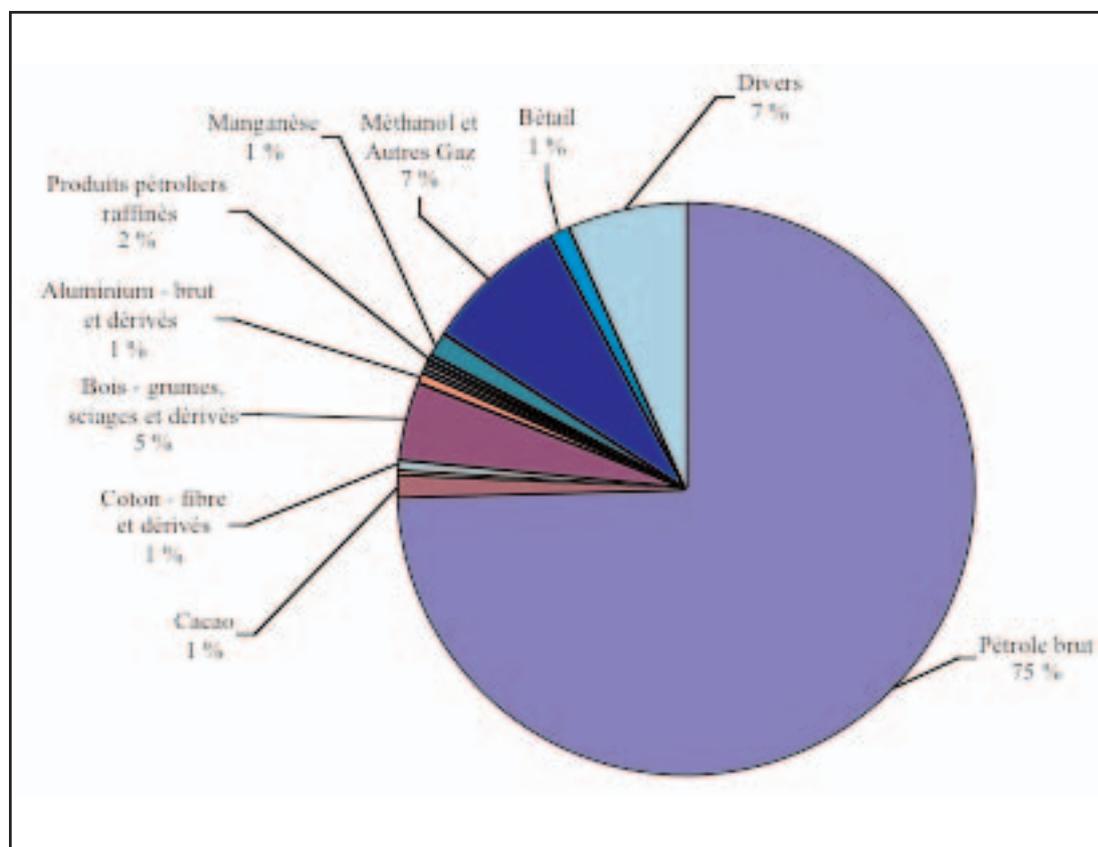
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut	7 163,2	10 341,6	11 998,4	11 824,1	14 993,8	9 731,8
Cacao	142,9	131,6	137,9	112,8	150,2	178,5
Café	41,5	34,3	35,4	41,9	39,2	28,3
Coton - fibre et dérivés	123,1	113,4	99,1	105,7	78,1	58,7
Bois - grumes, sciages et dérivés	615,7	583,4	729,0	817,5	767,5	606,1
Aluminium - brut et dérivés	85,2	85,0	87,3	92,9	89,3	64,9
Caoutchouc naturel	20,7	23,5	34,0	28,5	30,8	24,3
Banane	39,4	35,9	33,7	29,3	34,3	36,7
Diamants - brut et taillés	27,8	32,8	32,7	29,8	22,2	23,3
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5
Produits pétroliers raffinés	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Rondins d'eucalyptus	22,0	31,1	43,0	67,7	52,0	45,7
Sucre	0,1	0,4	3,0	5,3	3,8	8,4
Manganèse	11,5	15,4	12,3	8,4	12,7	12,8
Uranium	109,3	184,4	190,9	260,6	628,7	157,5
Méthanol	149,2	208,8	358,5	778,1	1 418,7	1 072,1
Bétail	151,4	117,9	119,0	135,6	122,3	116,6
Divers	449,8	598,1	596,4	941,9	1 043,4	887,1
<b>TOTAL</b>	<b>9 153,0</b>	<b>12 537,9</b>	<b>14 510,6</b>	<b>15 280,3</b>	<b>19 487,0</b>	<b>13 053,3</b>

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du commerce extérieur

## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)

### DES PAYS DE LA CEMAC

(en pourcentage - 2009)



\*\* La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

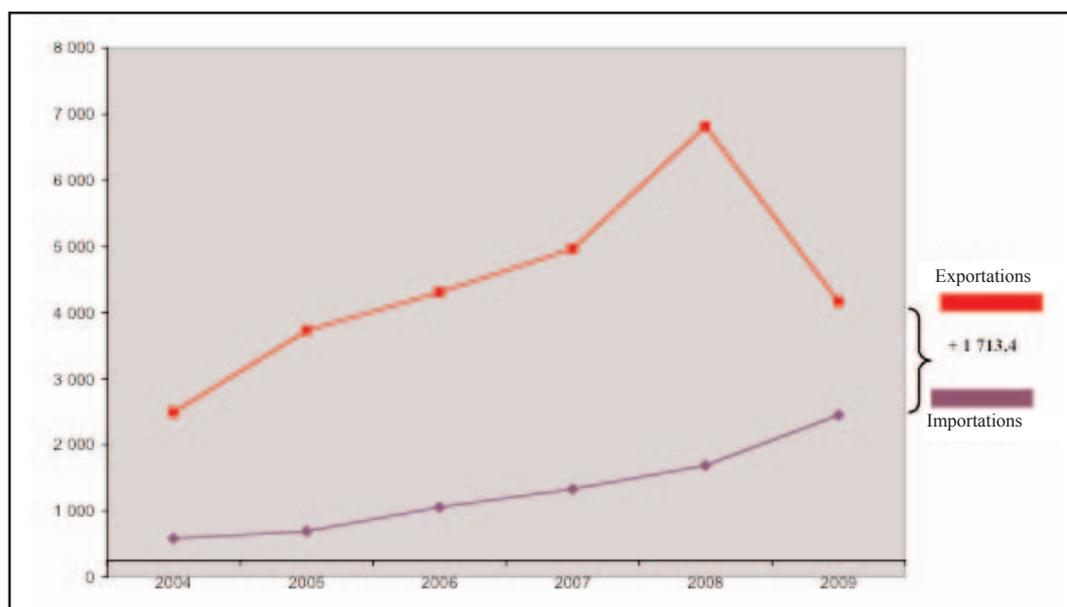
## COMMERCE EXTERIEUR DU CAMEROUN

Valeur (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	1 383,8	1 524,3	1 662,0	2 023,1	2 432,0	2 152,7
Exportations	1 469,8	1 722,3	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 969,0
<b>Total</b>	<b>2 853,6</b>	<b>3 246,6</b>	<b>3 674,4</b>	<b>4 398,4</b>	<b>5 069,6</b>	<b>4 121,7</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>86,0</b>	<b>198,0</b>	<b>350,4</b>	<b>352,1</b>	<b>205,5</b>	<b>- 183,8</b>
Taux de couverture	106,2 %	113,0 %	121,1 %	117,4 %	108,5 %	91,5 %

## BALANCE COMMERCIALE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)



### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

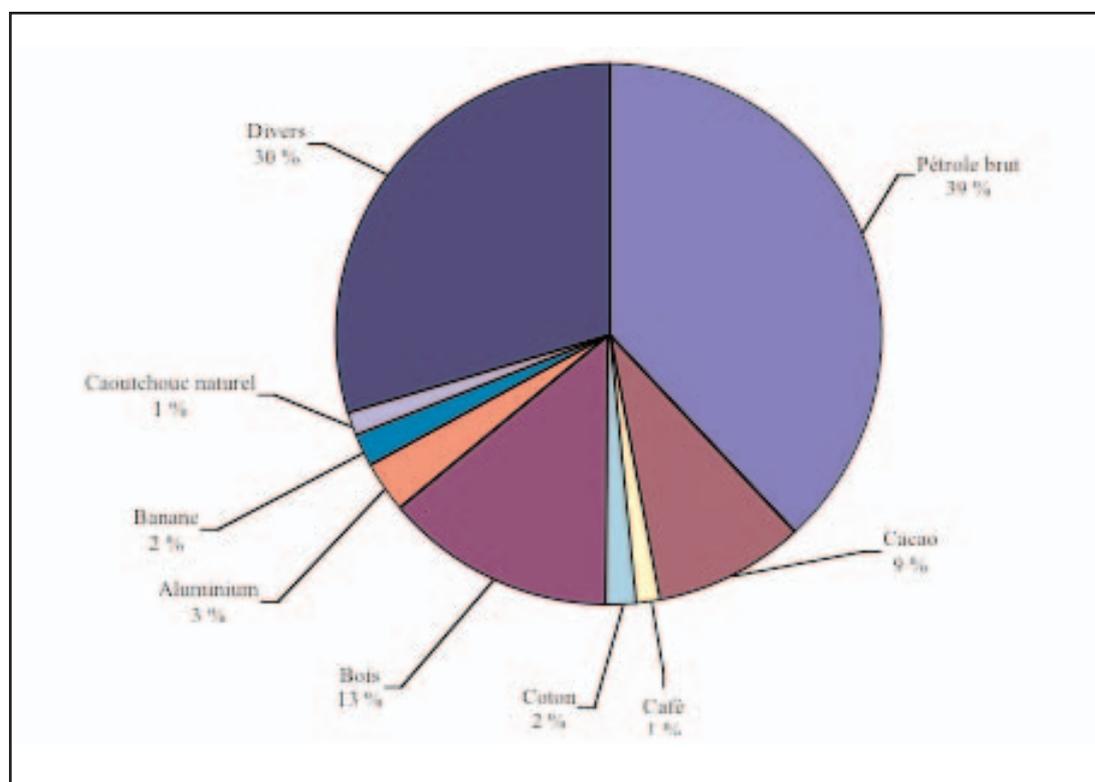
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut	563,5	735,2	981,3	1 001,5	1 204,3	748,5
Cacao	141,7	130,9	137,0	111,6	148,7	176,8
Café	40,4	33,4	34,5	37,6	37,9	26,2
Coton	76,7	70,1	54,2	68,9	45,6	40,2
Bois	230,3	218,0	267,7	325,9	298,7	264,0
Aluminium	85,2	85,0	87,3	92,9	89,3	64,9
Banane	39,4	35,9	33,7	29,3	34,3	36,7
Caoutchouc naturel	20,7	23,5	34,0	28,5	30,8	24,3
Divers	271,8	390,2	382,7	679,1	748,2	587,3
<b>Total</b>	<b>1 469,8</b>	<b>1 722,3</b>	<b>2 012,4</b>	<b>2 375,3</b>	<b>2 637,6</b>	<b>1 969,0</b>

Source : INS.

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

(en pourcentage - 2009)



## COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

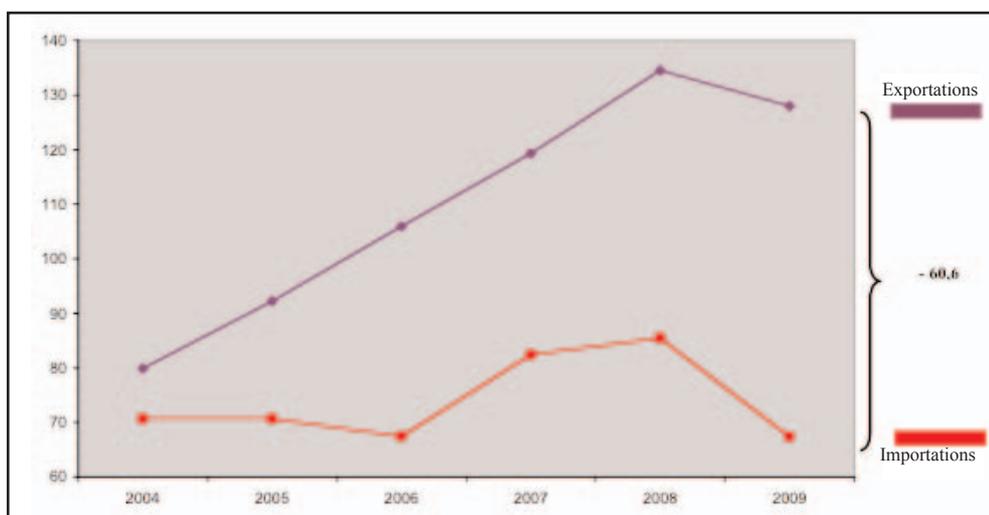
Valeur (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	79,9	92,2	105,9	119,3	134,5	127,9
Exportations	70,7	70,7	67,4	82,4	85,4	67,3
Total	150,5	162,9	173,3	201,7	219,9	195,3
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 9,2</b>	<b>- 21,5</b>	<b>- 38,5</b>	<b>- 36,9</b>	<b>- 49,1</b>	<b>- 60,6</b>
Taux de couverture	88,5 %	76,6 %	63,6 %	69,1 %	63,5 %	52,6 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en milliards de FCFA)

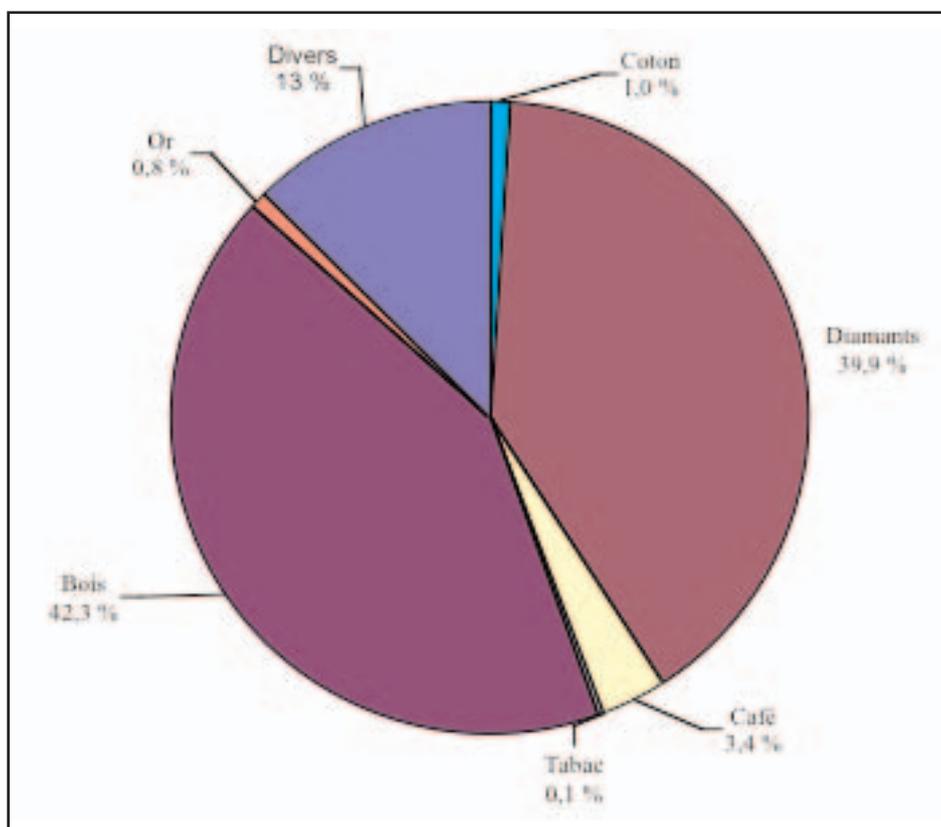


**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coton	1,8	1,1	0,8	0,5	0,9	0,6
Diamants	27,8	32,8	32,7	29,8	22,2	23,3
Café	1,0	0,9	0,8	4,2	1,1	2,0
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	28,8	25,7	39,8	41,9	34,9	24,7
Or	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5
Divers	11,2	6,7	8,3	8,9	7,9	7,4
<b>Total</b>	<b>70,7</b>	<b>67,4</b>	<b>82,4</b>	<b>85,4</b>	<b>67,3</b>	<b>58,5</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
(en pourcentage - 2009)



**COMMERCE EXTERIEUR DU CONGO**

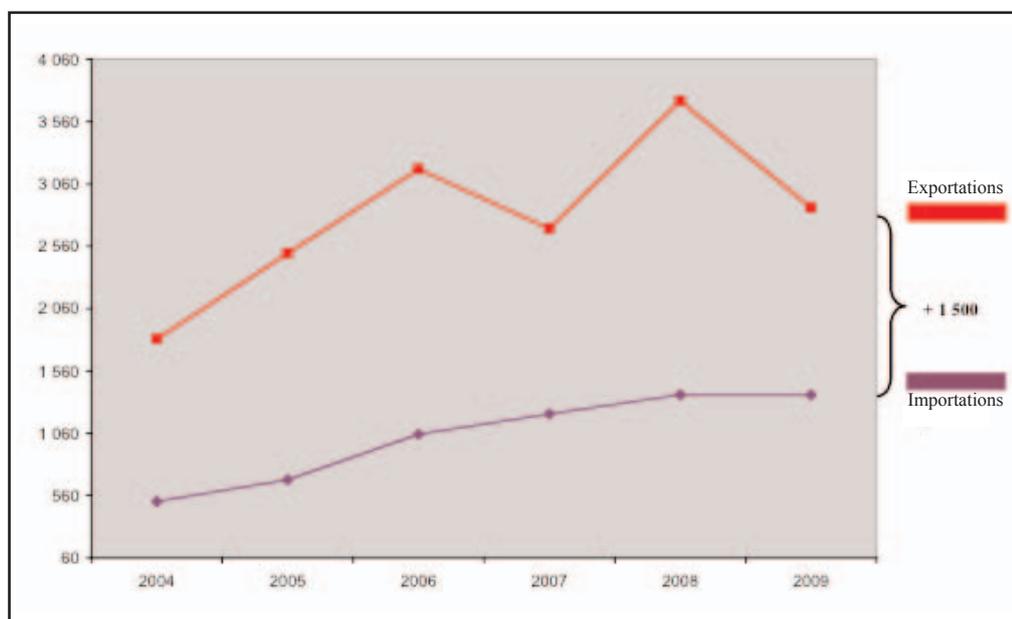
Valeur (en milliards de F CFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	511,8	685,5	1 052,5	1 213,4	1 367,1	1 367,4
Exportations	1 813,7	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 727,7	2 867,4
Total	2 325,6	3 188,2	4 230,4	3 914,1	5 094,8	4 234,8
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 301,9</b>	<b>1 817,2</b>	<b>2 125,3</b>	<b>1 487,2</b>	<b>2 360,6</b>	<b>1 500,0</b>
Taux de couverture	354,4 %	365,1 %	301,9 %	222,6 %	272,7 %	209,7 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

**BALANCE COMMERCIALE DU CONGO**

(en milliards de FCFA)



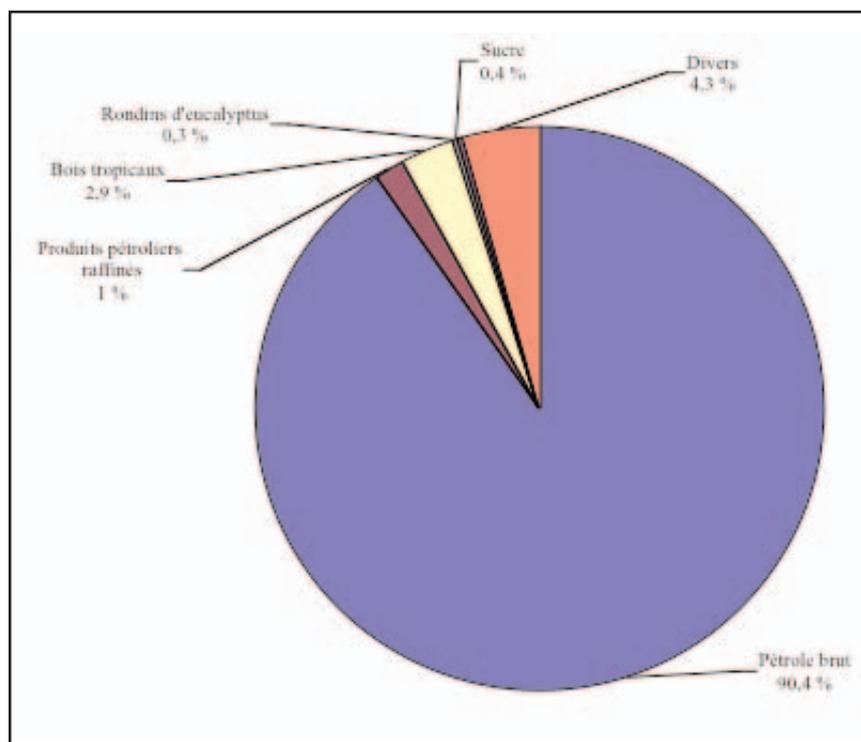
**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO**

(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 407,7	2 592,2
Produits pétroliers	22,0	31,1	43,0	67,7	52,0	45,7
Bois tropicaux	133,6	113,8	127,9	123,5	179,0	84,4
Rondins d'eucalyptus	0,1	0,4	3,0	5,3	3,8	8,4
Sucre	11,5	15,4	12,3	8,4	12,7	12,8
Divers	41,8	49,7	58,5	63,7	72,5	123,9
<b>Total</b>	<b>1 813,7</b>	<b>2 502,7</b>	<b>3 177,9</b>	<b>2 700,7</b>	<b>3 727,7</b>	<b>2 867,4</b>

*Source : Données de la Programmation Monétaire***PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO**

(en pourcentage - 2009)



## COMMERCE EXTERIEUR DU GABON

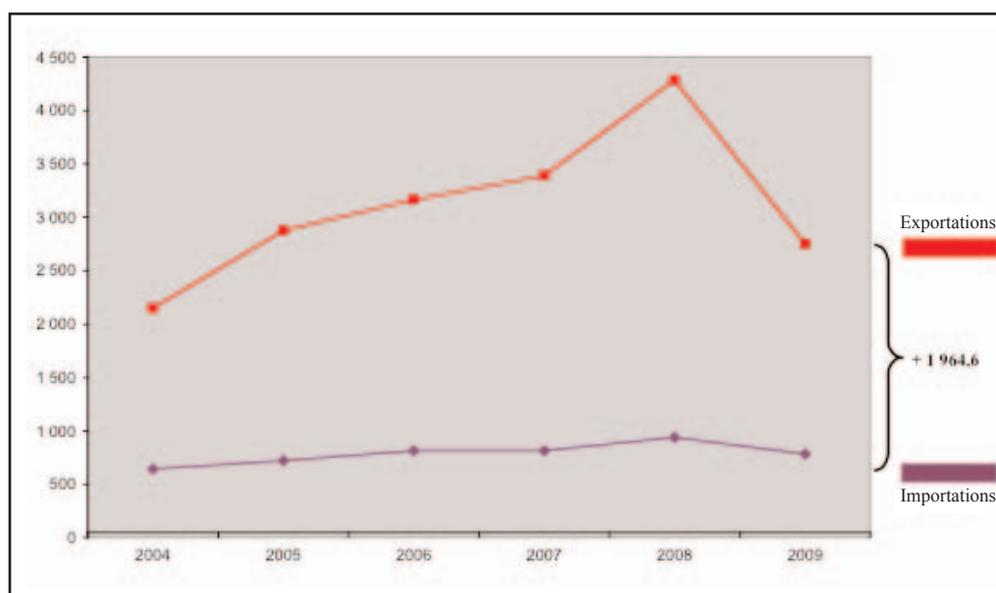
Valeur (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	642,2	722,6	816,0	816,8	939,8	786,1
Exportations	2 150,4	2 874,8	3 166,8	3 393,0	4 284,1	2 750,8
Total	2 792,6	3 597,4	3 982,8	4 209,8	5 223,9	3 536,9
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 508,2</b>	<b>2 152,1</b>	<b>2 350,8</b>	<b>2 576,2</b>	<b>3 344,3</b>	<b>1 964,6</b>
Taux de couverture	334,9 %	397,8 %	388,1 %	415,4 %	455,9 %	349,9 %

Source : Données de la programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DU GABON

(en milliards de FCFA)



## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON

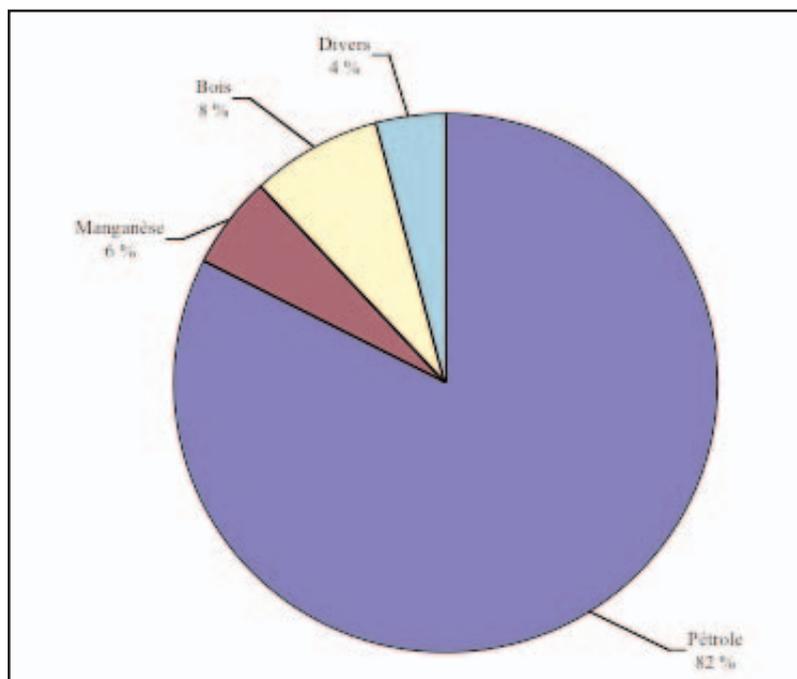
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole						
Manganèse	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 274,4	2 267,1
Bois	109,3	184,4	190,9	260,6	628,7	157,5
Divers	193,8	211,0	268,3	292,2	227,3	208,6
Ajustements	59,8	87,0	85,7	140,4	153,7	117,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 150,4</b>	<b>2 874,8</b>	<b>3 166,8</b>	<b>3 393,0</b>	<b>4 284,1</b>	<b>2 750,8</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

## PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON

(en pourcentage - 2009)



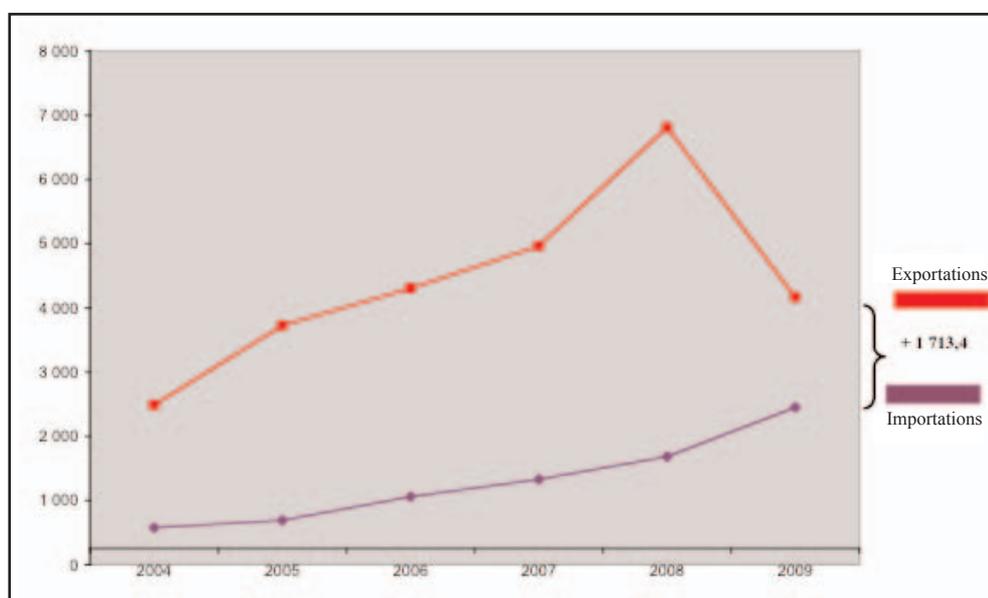
## COMMERCE EXTERIEUR DE LA GUINEE EQUATORIALE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	576,7	690,9	1 056,5	1 326,3	1 685,1	2 452,1
Exportations	2 487,4	3 726,0	4 306,2	4 961,6	6 814,3	4 165,5
Total	3 064,1	4 416,9	5 362,7	6 287,8	8 499,5	6 617,6
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 910,7</b>	<b>3 035,1</b>	<b>3 249,7</b>	<b>3 635,3</b>	<b>5 129,2</b>	<b>1 713,4</b>
Taux de couverture	431,3 %	539,3 %	407,6 %	374,1 %	404,4 %	169,9 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DE LA GUINEE EQUATORIALE

(en milliards de F CFA)

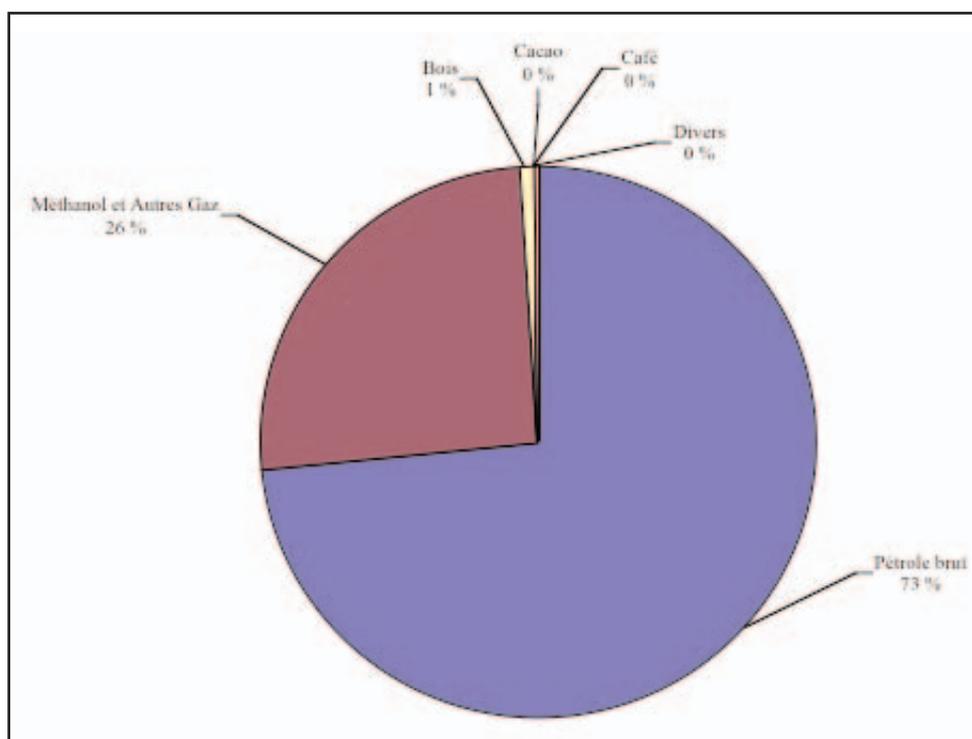


**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE**  
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut	2 287,2	3 489,8	3 909,4	4 135,3	5 352,9	3 052,6
Méthanol et Autres Gaz	149,2	208,8	358,5	778,1	1 418,7	1 072,1
Bois	29,3	14,9	25,3	34,0	27,5	24,3
Cacao	1,2	0,7	0,9	1,2	1,4	1,7
Café	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	20,4	11,8	12,1	12,9	13,7	14,6
<b>Total</b>	<b>2 487,4</b>	<b>3 726,0</b>	<b>4 306,2</b>	<b>4 961,6</b>	<b>6 814,3</b>	<b>4 165,5</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

**PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE**  
(en pourcentage - 2009)



## COMMERCE EXTERIEUR DU TCHAD

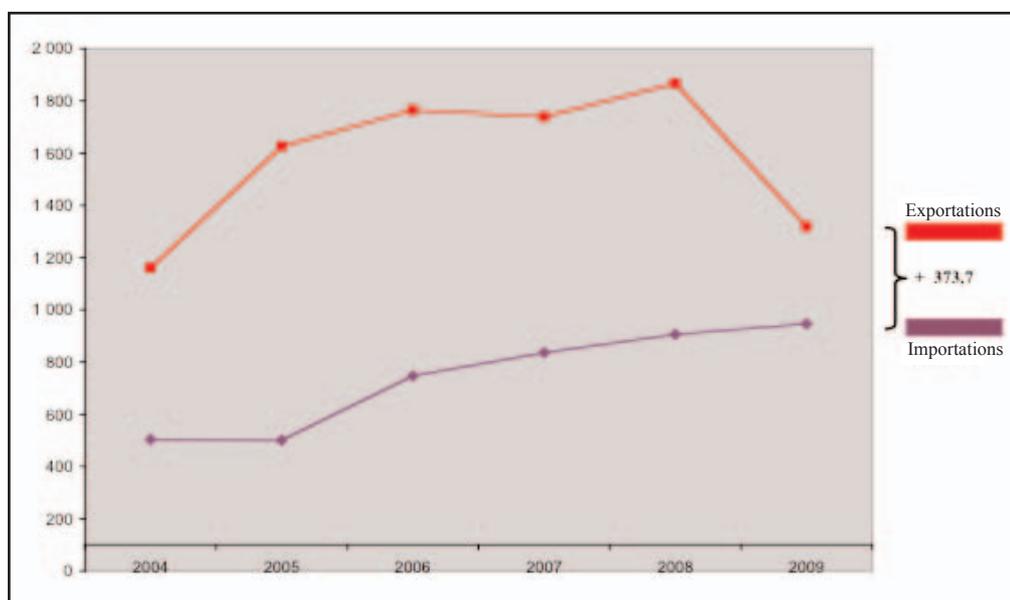
Valeur (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	503,7	501,2	747,3	836,6	906,2	946,0
Exportations	1 161,0	1 625,1	1 764,9	1 738,4	1 866,6	1 319,7
Total	1 664,7	2 126,3	2 512,2	2 575,1	2 772,8	2 265,7
<b>Balance commerciale</b>	<b>657,3</b>	<b>1 123,9</b>	<b>1 017,6</b>	<b>901,8</b>	<b>960,4</b>	<b>373,7</b>
Taux de couverture	230,5 %	324,3 %	236,2 %	207,8 %	206,0 %	139,5 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

## BALANCE COMMERCIALE DU TCHAD

(en milliards de FCFA)



### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD

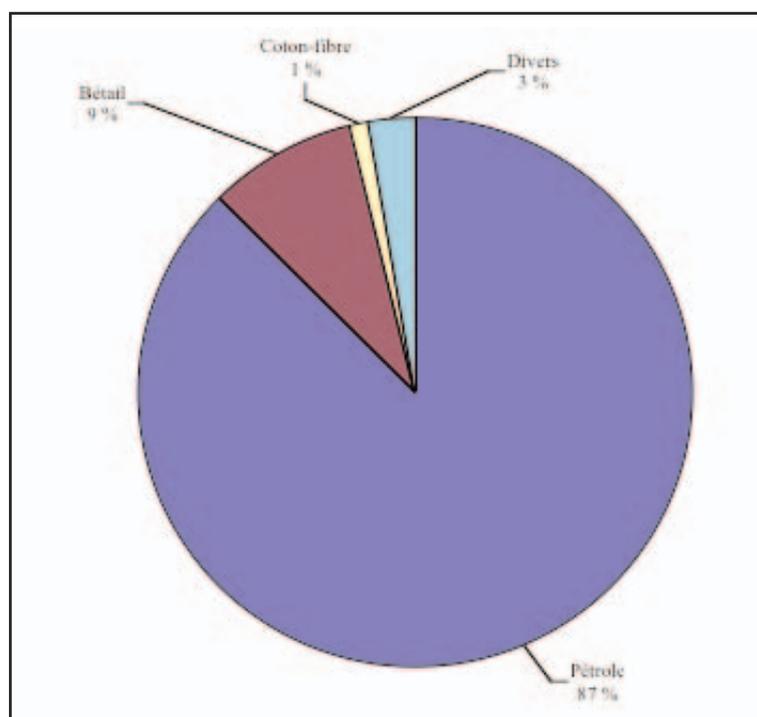
(en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coton- fibre	920,1	1 412,6	1 552,6	1 534,9	1 673,5	1 153,5
Bétail	151,4	117,9	119,0	135,6	122,3	116,6
Pétrole	44,7	41,9	44,1	31,0	23,3	13,4
Divers	44,8	52,7	49,2	36,9	47,5	36,3
<b>Total</b>	<b>1 161,0</b>	<b>1 625,1</b>	<b>1 764,9</b>	<b>1 738,4</b>	<b>1 866,6</b>	<b>1 319,7</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD

(en pourcentage - 2009)





## BALANCE DES PAIEMENTS

## Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC		
	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)
<b>SOLDE DU COMPTE COURANT</b>	137,0	-201,4	-528,2	-69	-63,8	-19,7	-63,8	-19,7	-63,8	-19,7	-63,8	-19,7	-63,8	-19,7	-63,8
Solde du commerce extérieur	352,1	205,5	-183,8	20,0	20,1	-88,2	-85,9	147,0	1417,0	875,9	1417,0	652,1	81,5	492,9	-1291,4
Exportations	2 375,3	2 637,6	1 969,0	85,4	67,3	58,5	270,7	2 867,4	3 393,0	4 284,1	2 750,8	4 961,6	6 814,3	4 165,5	1 738,4
Importations	-2 023,1	-2 432,0	-2 152,7	-119,3	-134,5	-127,9	-1367,1	-1 367,1	-816,8	-939,8	-786,1	-1 326,3	-1 685,1	-2 452,1	-836,6
<b>Balance des services</b>	-188,9	-527,4	-250,7	-43,4	-43,0	-43,4	-1316,0	-1338,7	-617,3	-643,6	-522,7	-526,6	-719,4	-928,5	-724,8
Dont :															
Fret et assurance	-19,7	-63,8	-6,9	-35,1	-36,8	-32,5	-202,8	-238,4	-164,8	-165,5	-132,1	-288,5	-323,0	-441,0	-219,4
Services officiels	41,1	17,3	22,8	20,0	20,1	20,0	5,5	5,8	6,1	2,2	2,3	1,4	-2,9	-3,2	-3,5
Voyages et séjours	-68,0	-113,9	-56,1	-19,7	-19,9	-21,3	-50,0	-64,3	-162,9	-179,3	-167,2	-37,0	-50,9	-33,5	-79,7
Autres services privés	-116,8	-280,5	-148,9	-4,7	-4,8	-6,4	-1026,0	-1091,5	-987,7	-234,6	-197,4	-199,7	-316,7	-409,6	-235,1
Autres transports et autres assurances	-25,5	-86,5	-61,7	-2,0	-2,1	-2,8	-42,7	-50,4	-52,6	-57,1	-45,0	-27,4	-18,6	-25,6	-40,9
<b>Balance des revenus</b>	-239,2	-147,2	-225,3	-7,5	-10,0	-10,0	-834,8	-959,2	-796,7	-961,2	-1148,1	-698,0	-3 005,3	-3 889,8	-2 042,8
Rémunération des salariés	-15,6	-4,8	-16,7	4,8	5,2	5,7	-32,3	-27,3	-34,8	-10,9	-7,7	-4,4	-43,9	-60,3	-39,7
Revenus des investissements	-223,6	-142,4	-208,6	-12,3	-15,2	-15,7	-802,5	-931,9	-761,9	-950,3	-1140,4	-693,6	-2 961,4	-3 829,4	-2 008,2
dont intérêt dette extérieure publique	-31,1	-30,6	-20,0	-6,3	-9,1	-9,8	-84,2	-140,0	-63,9	-92,3	-82,2	-64,4	-3,7	-0,4	-0,4
dont intérêt dette extérieure privée	-66,9	-66,7	-50,5	-6,3	-6,5	-6,4	-4,3	-4,3	-4,3	-865,6	-1066,7	-640,0	-2 965,8	-3 837,4	-2 011,5
<b>Solde des transferts courants</b>	213,0	267,6	131,5	30,5	32,4	36,5	18,1	-21,0	-21,0	-117,9	-195,7	-91,9	-21,9	-27,2	-33,5
Privé	149,7	204,1	70,1	1,7	2,3	2,9	-25,2	-28,3	-28,3	-88,8	-102,2	-58,7	-20,4	-25,6	-32,0
Public	63,3	63,5	61,4	28,8	30,1	33,6	7,1	7,3	7,3	-34,1	-33,5	-33,2	-1,5	-1,5	
<b>COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>	230,0	306,9	565,1	-8,7	47,0	58,8	826,3	1 092,9	427,1	-776,7	-931,5	-555,4	251,2	90,4	705,5
Compte de capital	94,5	65,9	86,9	25,4	29,7	274,2	15,2	17,7	14,5	0,0	119,8	8,0	0,0	0,0	0,0
Publics (nets)	74,6	66,0	86,9	25,4	29,7	274,2	15,2	17,7	14,5	0,0	119,8	8,0	0,0	0,0	0,0
Privés (nets)	19,9	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières	135,5	241,0	498,2	-34,1	17,3	-215,4	811,1	1 075,2	412,6	-776,7	-1051,3	-563,4	251,2	90,4	705,5
Investissements directs (nets)	94,4	10,4	382,0	27,2	52,2	19,9	1 006,5	1 090,5	973,2	-92,3	93,6	15,5	598,7	-348,7	770,6
Investissements de portefeuille (nets)	-1,7	-18,2	3,1	0,0	0,0	-0,7	-0,8	-0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements nets	42,7	248,9	113,1	-61,3	-34,9	-235,3	-194,7	-14,6	-559,7	-684,4	-1 144,9	-578,9	-347,5	439,1	-65,1
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	72,3	43,8	88,3	2,2	3,1	20,0	-48,9	63,6	44,1	-97,1	-229,7	-191,6	-146,3	-210,2	-41,4
<b>SOLDE GLOBAL</b>	439,2	149,3	145,2	-58,9	-38,1	-7,2	95,7	1 104,5	-185,2	6,2	255,7	-94,9	186,4	373,1	-627,3
<b>FINANCEMENT</b>	-439,2	-149,3	-145,2	58,9	38,1	7,2	-95,7	-1 104,5	185,2	-6,2	-255,7	94,9	-186,4	-373,1	627,3
Variation des réserves officielles (baisse +)	-439,2	-149,3	-145,2	26,2	-10,3	-0,8	-43,7	-843,3	125,4	-8,5	-370,7	94,9	-186,4	-373,1	627,3
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	32,7	48,3	8,0	-52,0	-261,2	59,8	2,4	115,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des amériés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	25,3	30,8	-94,7	-1327,9	-1 502,3	-19,2	0,0	-4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	7,4	17,5	102,7	1275,9	1241,1	78,9	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0

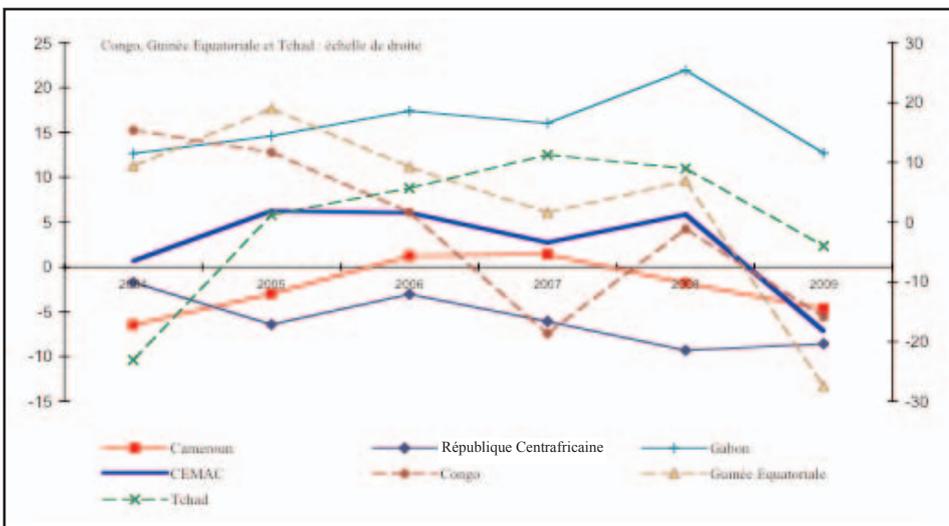
(a) : estimation  
Source : BEAC

### SOLDE EXTERIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS) (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	- 6,5	- 3,0	1,2	1,4	- 1,8	- 4,7
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 1,7	- 6,4	- 3,1	- 6,1	- 9,3	- 8,6
CONGO	15,4	11,7	1,7	- 18,7	- 1,1	- 15,9
GABON	12,7	14,6	17,4	16,1	22,0	12,7
GUINEE EQUATORIALE	9,4	19,0	9,2	1,6	6,9	- 27,5
TCHAD	- 23,1	1,2	5,7	11,3	9,0	- 4,0
<b>CEMAC</b>	<b>0,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>	<b>2,7</b>	<b>5,9</b>	<b>- 7,2</b>

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC.

### SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS) (en % du PIB)



Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

## Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

(en milliards de FCFA courants)

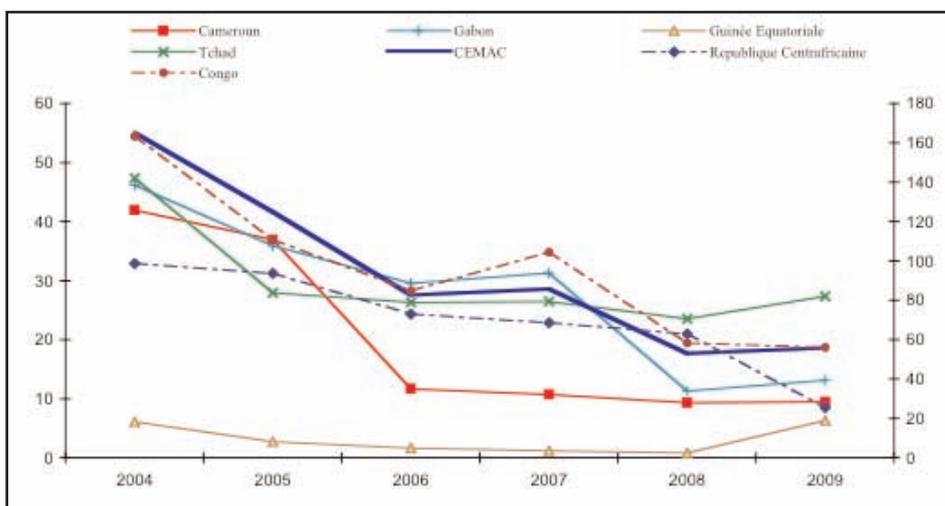
	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC								
	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)	2007	2008	2009 (a)						
<b>ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE</b>	<b>1 090,0</b>	<b>1 062,5</b>	<b>942,1</b>	<b>3 893,0</b>	<b>1 738,9</b>	<b>2 457,6</b>	<b>2 677,5</b>	<b>1 469,4</b>	<b>1 709,6</b>	<b>727,5</b>	<b>71,9</b>	<b>62,4</b>	<b>59,3</b>	<b>903,4</b>	<b>891,0</b>	<b>857,3</b>	<b>5 718,8</b>	<b>6 596,8</b>	<b>5 652,8</b>		
Tirages	42,8	42,8	140,0	0,0	0,0	46,7	1,1	494,6	54,4	99,6	0,0	0,0	240,0	23,5	19,0	58,3	592,7	162,9	539,0		
Service dû	101,5	109,0	96,9	42,7	51,3	311,6	173,2	346,7	1118,7	217,2	13,3	3,5	2,2	47,1	62,8	36,3	873,1	1 656,8	783,1		
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	10,0	2,9	128,4	68,5	2,4	119,8	0,0	13,3	3,5	2,2	0,2	0,0	0,0	154,2	238,4	318,0		
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	5,0	17,5	8,0	17,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	85,9	35,4	22,5		
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47,7	89,3	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	209,1	61,9		
Service payé	101,5	109,0	96,9	5,0	17,5	188,0	93,7	344,3	998,9	217,2	0,0	0,0	0,0	25,4	62,8	36,3	664,1	1 381,2	446,1		
<b>ENCOURS DE FIN DE PERIODE</b>	<b>1 062,5</b>	<b>1 026,9</b>	<b>1 064,0</b>	<b>589,4</b>	<b>585,6</b>	<b>2 706,9</b>	<b>2 308,9</b>	<b>1 714,5</b>	<b>727,6</b>	<b>674,4</b>	<b>62,4</b>	<b>59,3</b>	<b>297,5</b>	<b>915,9</b>	<b>878,8</b>	<b>914,4</b>	<b>8 149,4</b>	<b>5 995,1</b>	<b>5 514,5</b>		
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	175,8	206,6	1 347,1	29,3	416,5	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	24,9	21,5	21,5	1 552,6	257,5	560,0		
<b>Indicateurs (en pourcentage)</b>																					
Service dette / PIB	1,0	1,0	0,9	5,0	5,4	25,5	8,8	6,7	4,2	6,3	17,3	4,2	0,3	0,0	0,0	1,4	1,7	1,1	3,1	4,9	2,6
Service dette / recettes budgétaires	5,2	4,9	4,4	51,1	55,4	253,3	20,6	12,7	13,1	21,2	53,8	13,0	0,6	0,1	0,1	6,3	6,4	7,1	10,5	15,3	9,6
Services dette / exportations	3,3	3,3	3,8	37,1	32,5	286,5	11,3	8,0	5,7	10,0	25,6	7,7	0,3	0,1	0,1	2,6	3,2	2,5	5,3	8,1	5,5
<b>Stock dette / PIB</b>	<b>10,7</b>	<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>68,5</b>	<b>63,0</b>	<b>25,5</b>	<b>104,4</b>	<b>58,2</b>	<b>31,3</b>	<b>11,3</b>	<b>13,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>6,3</b>	<b>23,5</b>	<b>27,3</b>	<b>28,5</b>	<b>17,6</b>	<b>18,6</b>		

### TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	41,9	36,9	11,6	10,7	9,3	9,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	98,8	93,6	72,9	68,5	63,0	25,5
CONGO	163,3	110,7	84,8	104,4	58,2	56,0
GABON	46,1	35,9	29,5	31,3	11,3	13,1
GUINEE EQUATORIALE	6,1	2,7	1,6	1,2	0,8	6,3
TCHAD	47,4	27,9	26,3	26,5	23,5	27,3
<b>CEMAC</b>	<b>55,0</b>	<b>41,6</b>	<b>27,6</b>	<b>28,5</b>	<b>17,6</b>	<b>18,6</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

### TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)



Congo, République Centrafricaine : échelle de droite



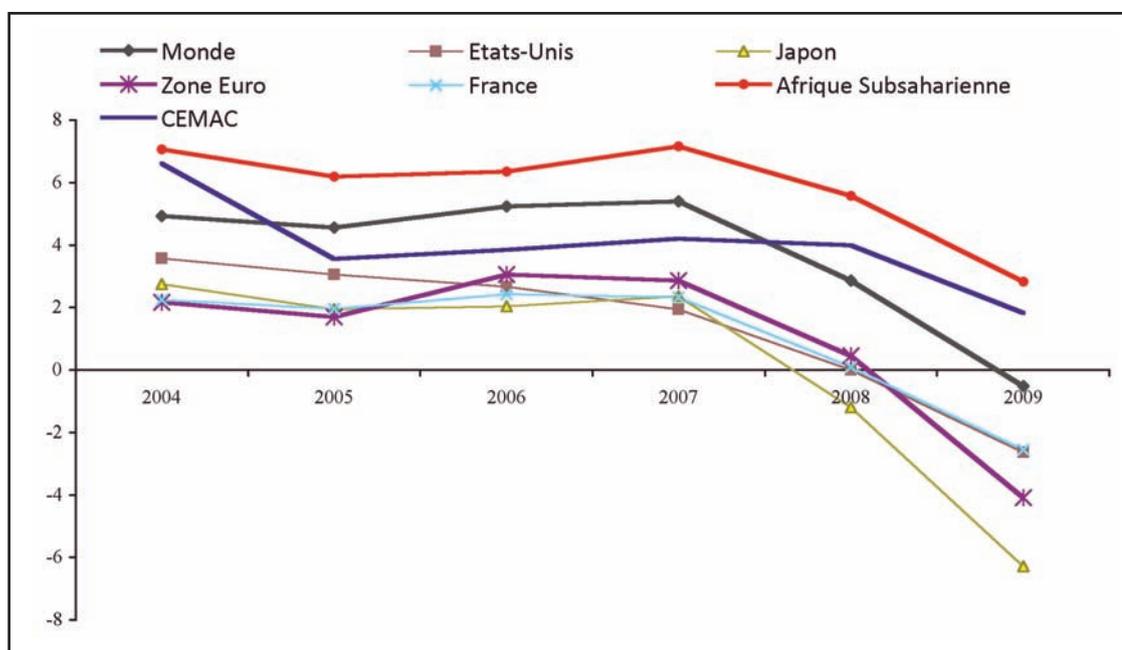
# **INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

## EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Monde	4,9	4,6	5,2	5,4	2,9	-0,5
Etats-Unis	3,6	3,1	2,7	1,9	0,0	-2,6
Japon	2,7	1,9	2,0	2,4	-1,2	-6,3
Zone Euro	2,2	1,7	3,1	2,9	0,4	-4,1
France	2,3	2,0	2,4	2,3	0,1	-2,5
Afrique Subsaharienne	7,1	6,2	6,4	7,2	5,6	2,8
CEMAC	6,6	3,6	3,9	4,2	4,0	1,8

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

## EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

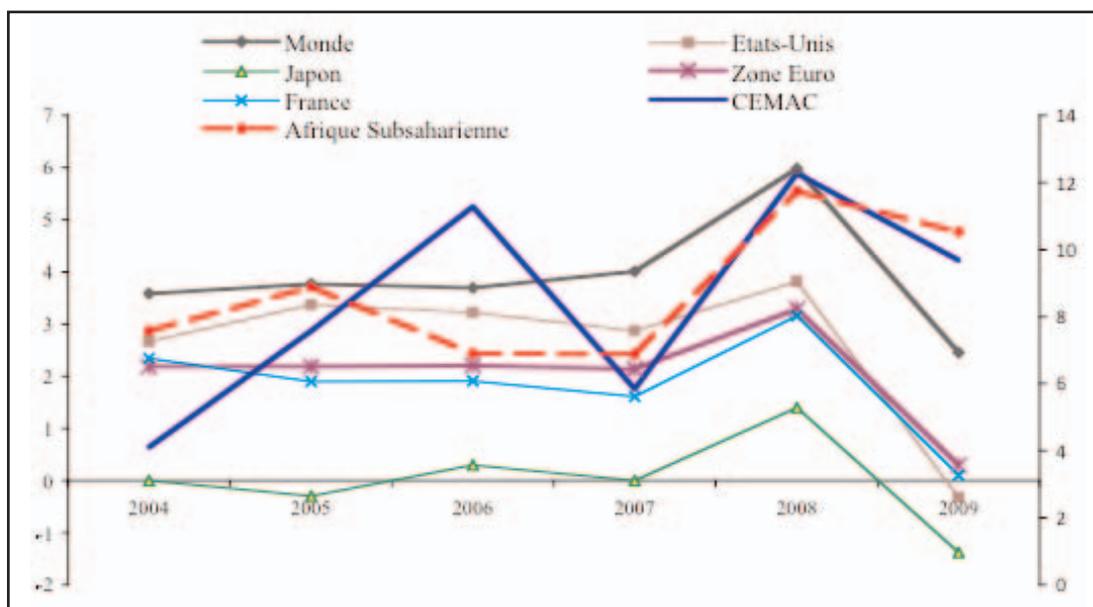


### EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Monde	3,6	3,8	3,7	4,0	6,0	2,5
Etats-Unis	2,7	3,4	3,2	2,9	3,8	-0,3
Japon	0,0	-0,3	0,3	0,0	1,4	-1,4
Zone Euro	2,2	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3
France	2,3	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1
Afrique Subsaharienne	7,6	8,9	6,9	6,9	11,7	10,5
CEMAC	0,6	2,9	5,3	1,8	5,9	4,2

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

### EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE



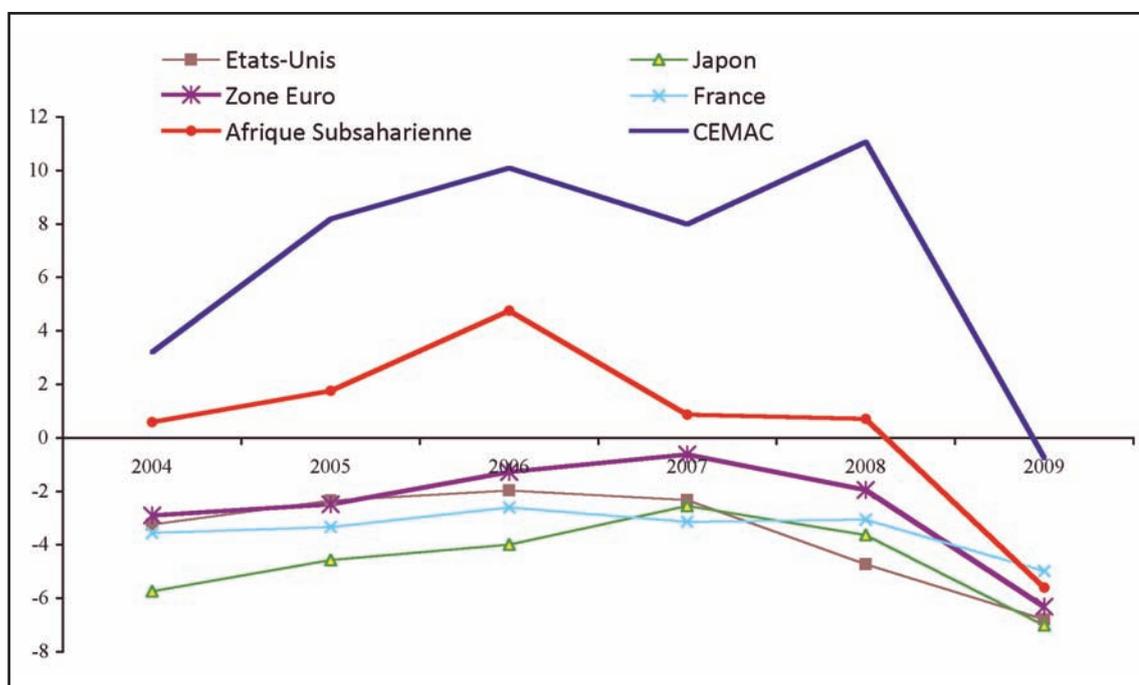
Afrique Subsaharienne : échelle de droite

### EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Etats-Unis	-3,2	-2,3	-2,0	-2,3	-4,7	-6,8
Japon	-5,7	-4,6	-4,0	-2,5	-3,6	-7,0
Zone Euro	-2,9	-2,5	-1,3	-0,6	-1,9	-6,3
France	-3,6	-3,3	-2,6	-3,1	-3,1	-5,0
Afrique Subsaharienne	0,6	1,8	4,8	0,9	0,7	-5,6
CEMAC	3,2	8,2	10,1	8,0	11,1	-0,8

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

### EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE (en % du PIB)

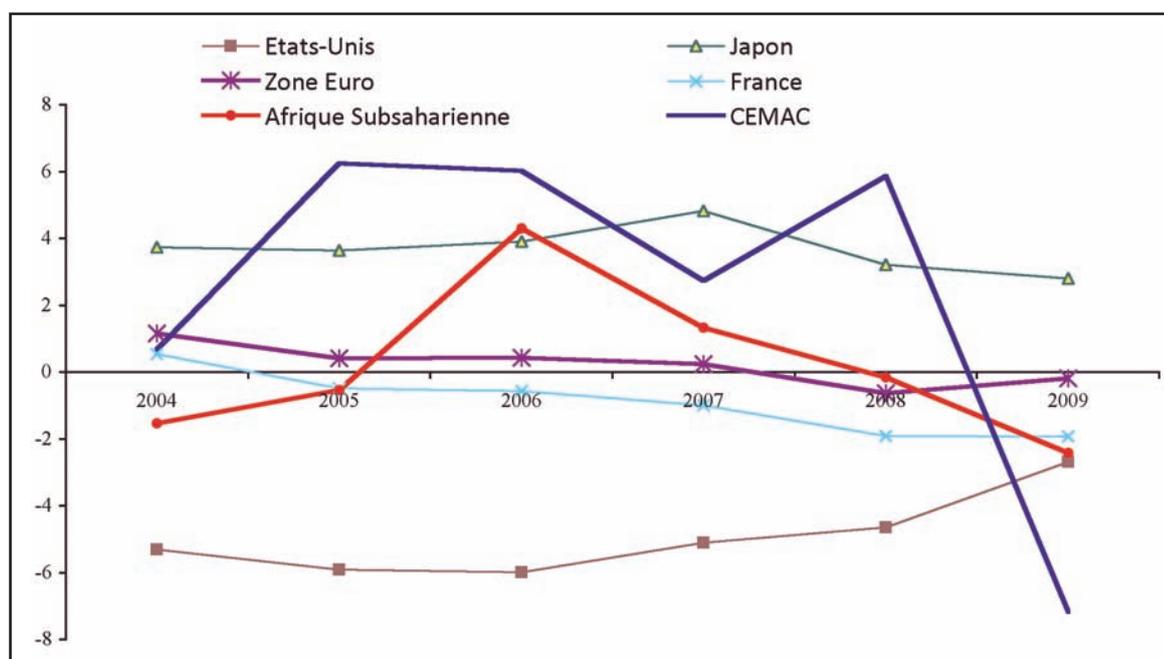


### EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Etats-Unis	-5,3	-5,9	-6,0	-5,1	-4,7	-2,7
Japon	3,7	3,6	3,9	4,8	3,2	2,8
Zone Euro	1,2	0,4	0,4	0,2	-0,6	-0,2
France	0,5	-0,5	-0,6	-1,0	-1,9	-1,9
Afrique Subsaharienne	-1,5	-0,5	4,3	1,3	-0,2	-2,4
CEMAC	0,7	6,2	6,0	2,7	5,9	-7,2

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

### EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)





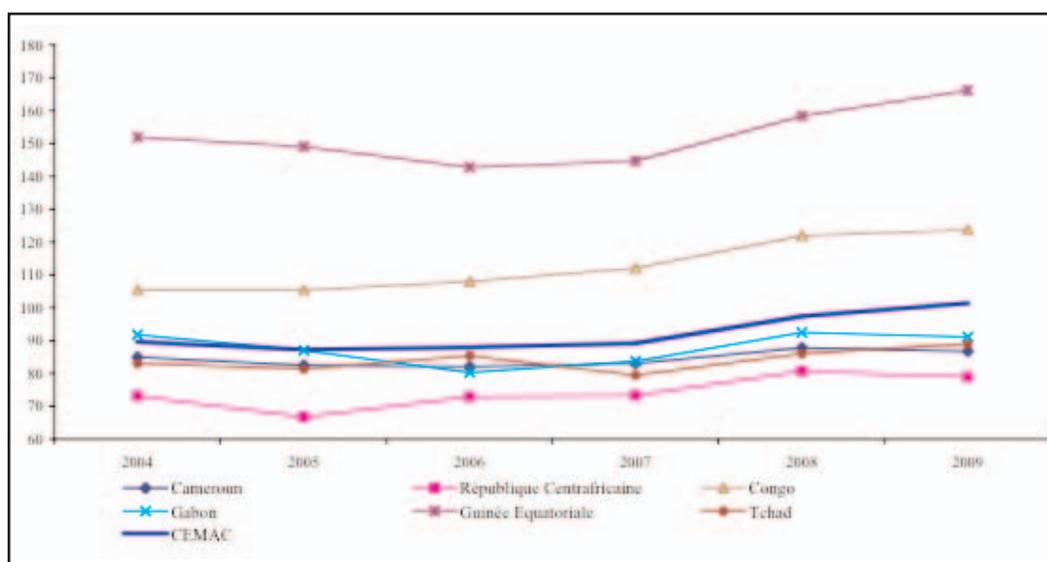
## **COMPETITIVITE EXTERIEURE**

### EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	85,0	82,5	82,1	83,0	87,8	86,8
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	73,2	66,7	72,9	73,3	80,7	78,9
CONGO	105,4	105,3	107,9	112,0	121,9	123,7
GABON	91,7	87,0	80,3	83,7	92,4	91,0
GUINEE EQUATORIALE	151,9	149,0	142,7	144,7	158,4	166,2
TCHAD	83,0	81,4	85,4	79,5	86,0	89,0
<b>CEMAC</b>	<b>89,7</b>	<b>87,2</b>	<b>88,0</b>	<b>89,1</b>	<b>97,4</b>	<b>101,4</b>

Source : BEAC

### EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

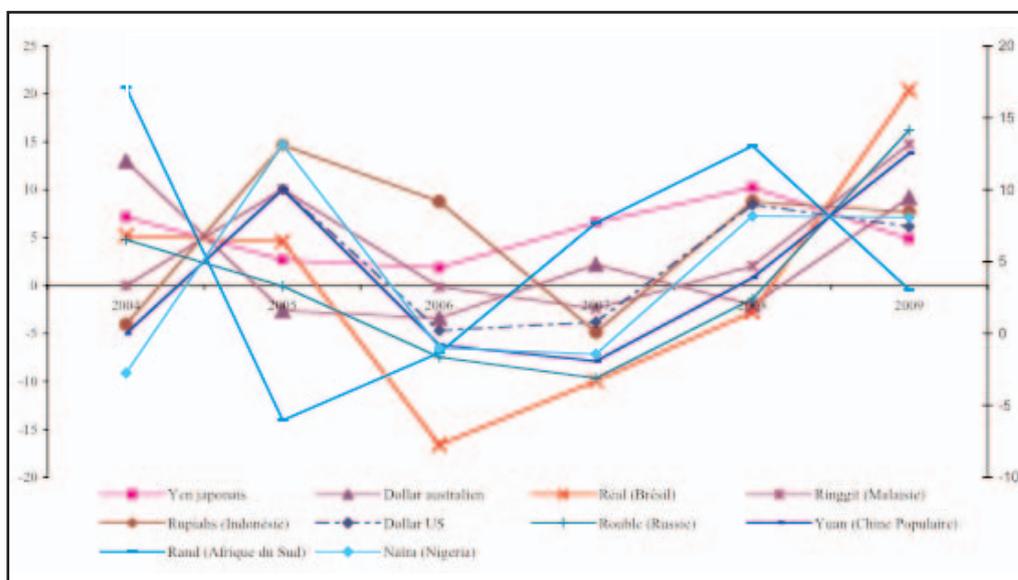


**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES  
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dollar US		10,0	0,2	0,8	9,0	7,4
Yen japonais	7,2	2,7	1,9	6,6	10,2	4,9
Dollar australien	13,0	- 2,6	- 3,4	2,2	- 2,0	9,2
Réal (Brésil)	5,2	4,6	- 16,6	- 9,9	- 2,7	20,4
Ringgit (Malaisie)	0,0	10,0	- 0,1	- 2,4	2,0	14,7
Rupiah (Indonésie)	- 4,0	14,7	8,8	- 4,9	8,8	7,6
Rouble (Russie)	6,5	3,3	- 1,6	- 3,1	2,4	14,2
Yuan (Chine Populaire)	0,0	10,0	- 0,8	- 1,9	3,9	12,5
Rand (Afrique du Sud)	17,1	- 6,0	- 1,4	7,7	13,0	3,1
Naïra (Nigéria)	- 2,8	13,1	- 1,0	- 1,4	8,2	8,1

Source : BEAC

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES  
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**



Dollar : échelle de droite

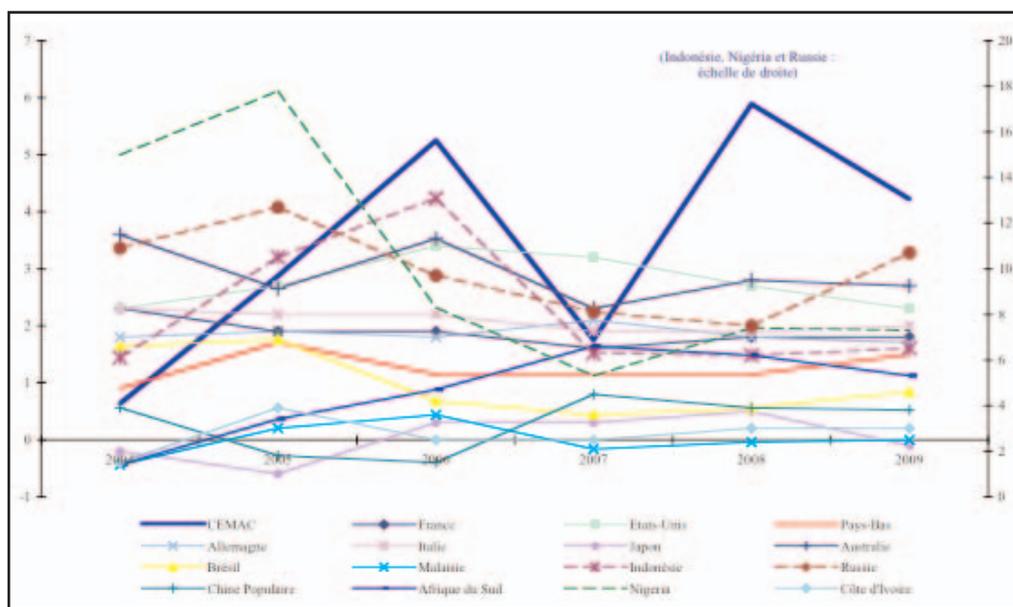
## TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CEMAC	0,6	2,9	5,3	1,8	5,9	4,2
France	2,3	1,9	1,9	1,6	1,8	1,8
USA	2,3	2,7	3,4	3,2	2,7	2,3
Pays - Bas	0,9	1,7	1,1	1,1	1,1	1,5
Allemagne	1,8	1,9	1,8	2,1	1,8	1,7
Italie	2,3	2,2	2,2	1,9	1,9	2,0
Japon	- 0,2	- 0,6	0,3	0,3	0,5	- 0,1
Australie	3,6	2,7	3,5	2,3	2,8	2,7
Brésil	6,6	6,9	4,2	3,6	3,9	4,6
Malaisie	1,4	3,0	3,6	2,1	2,4	2,5
Indonésie	6,1	10,5	13,1	6,3	6,2	6,5
Russie	10,9	12,7	9,7	8,1	7,5	10,7
Chine Populaire	3,9	1,8	1,5	4,5	3,9	3,8
Afrique du Sud	1,4	3,4	4,7	6,6	6,2	5,3
Nigeria	15,0	17,8	8,3	5,3	7,4	7,3
Côte d'Ivoire	1,5	3,9	2,5	2,5	3,0	3,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

## TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

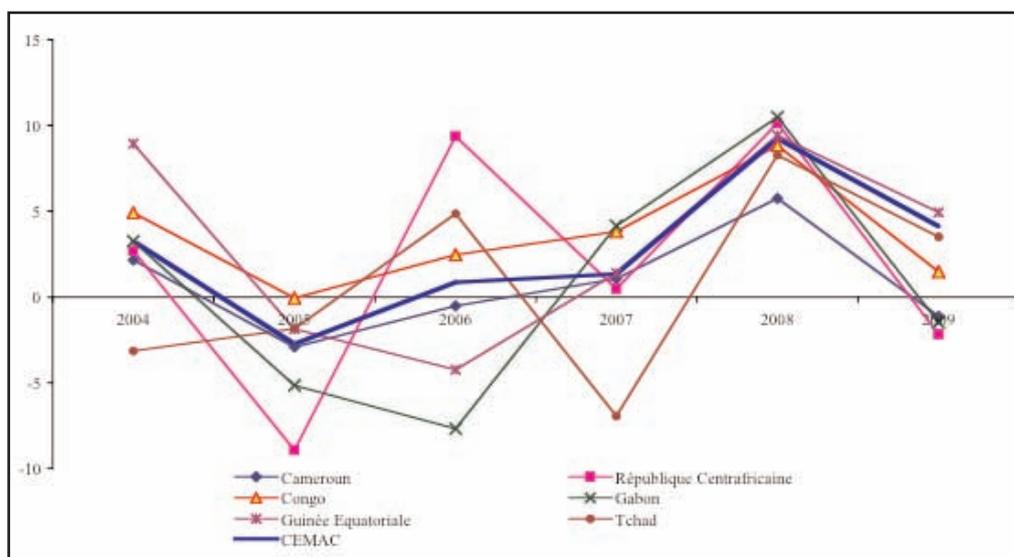


### VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	2,2	-2,9	-0,5	1,1	5,8	-1,1
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2,7	-8,9	9,4	0,5	10,1	-2,2
CONGO	4,9	-0,1	2,5	3,8	8,8	1,5
GABON	3,3	-5,2	-7,7	4,1	10,5	-1,5
GUINEE EQUATORIALE	8,9	-1,9	-4,2	1,4	9,4	4,9
TCHAD	-3,2	-1,8	4,9	-6,9	8,3	3,5
<b>CEMAC</b>	<b>3,3</b>	<b>-2,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>	<b>9,2</b>	<b>4,1</b>

Source : BEAC

### VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

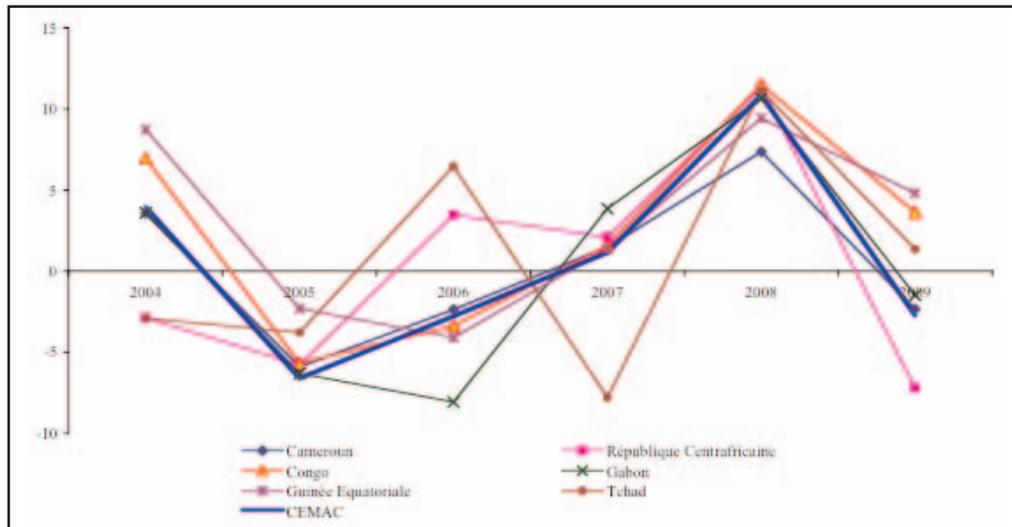


**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS  
DES ETATS DE LA CEMAC**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	3,6	- 5,9	- 2,4	1,5	7,4	- 2,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 2,9	- 5,8	3,5	2,1	11,3	- 7,2
CONGO	7,0	- 5,7	- 3,4	1,6	11,5	3,6
GABON	3,6	- 6,3	- 8,1	3,8	10,6	- 1,5
GUINEE EQUATORIALE	8,7	- 2,3	- 4,1	1,4	9,4	4,8
TCHAD	- 2,9	- 3,8	6,5	- 7,8	11,1	1,4
<b>CEMAC</b>	<b>3,9</b>	<b>- 6,6</b>	<b>- 2,8</b>	<b>1,1</b>	<b>10,9</b>	<b>- 2,7</b>

Source : BEAC

**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS  
DES ETATS DE LA CEMAC**

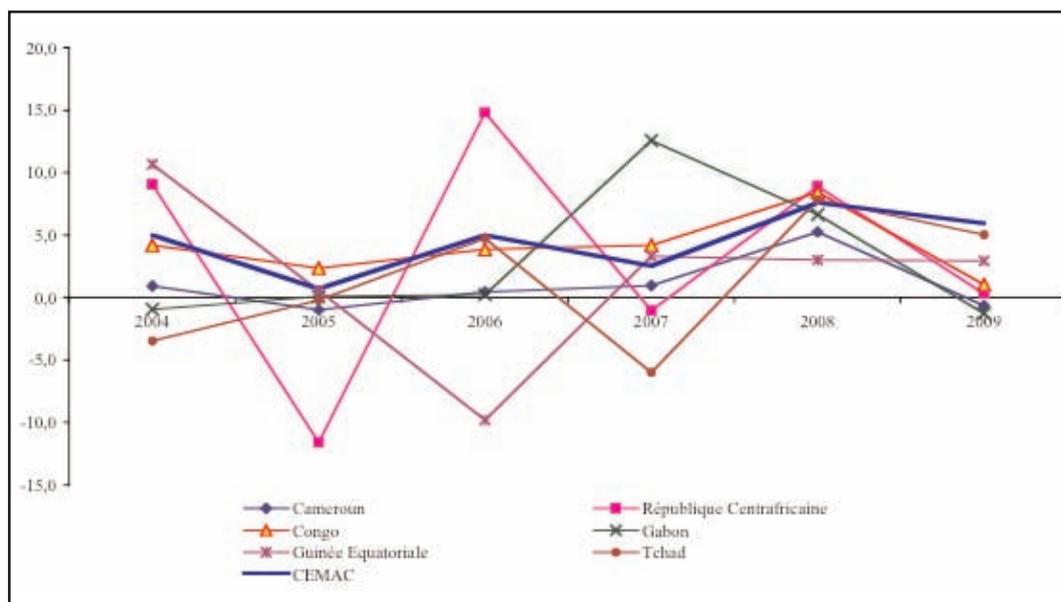


### VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAMEROUN	0,9	- 1,0	0,4	1,0	5,2	- 0,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	9,0	- 11,6	14,8	- 1,0	8,9	0,3
CONGO	4,2	2,4	3,9	4,2	8,4	1,0
GABON	- 0,9	0,1	0,2	12,6	6,6	- 1,3
GUINEE EQUATORIALE	10,7	0,6	- 9,8	3,3	3,0	2,9
TCHAD	- 3,5	- 0,2	4,7	- 6,0	7,9	5,0
<b>CEMAC</b>	<b>5,0</b>	<b>0,7</b>	<b>5,0</b>	<b>2,5</b>	<b>7,6</b>	<b>5,9</b>

Source : BEAC

### VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC





## **PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS**

## CULTURES VIVRIERES

(en milliers de tonnes)

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<b>Cameroun</b>						
Plantain	1 314,9	1 355,7	1 431,6	1 503,2	1 593,3	1 688,9
Manioc	2 092,8	2 190,8	2 304,7	2 420,0	2 553,1	2 693,5
Macabo/Taro	1 127,6	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8	1 341,9
Maïs	966,1	1 023,1	1 060,0	1 123,6	1 174,1	1 227,0
Riz paddy	50,0	52,9	54,9	56,6	60,0	63,6
Canne à sucre	142,7	147,1	147,3	151,7	159,4	167,4
Huile de palme	101,2	106,5	110,8	116,4	125,1	134,5
Pommes de terre	142,4	147,5	153,7	158,5	168,0	178,1
Mil et sorgho	607,8	523,5	549,7	577,1	600,2	624,2
<b>République Centrafricaine</b>						
Arachides	139,5	145,4	146,1	157,9	164,1	170,2
Manioc	565,6	566,9	572,0	595,0	601,8	619,7
Mil et sorgho	55,0	56,9	59,0	59,2	59,8	61,2
Maïs	125,0	131,0	131,0	141,1	146,7	150,9
Riz Paddy	31,9	34,1	34,1	37,6	39,1	40,0
Sésame	44,5	46,2	46,2	48,1	48,5	49,8
Courges	29,1	30,4	30,4	31,6	31,9	32,7
<b>Congo</b>						
Tubercule de manioc	843,0	880,8	940,7	921,9	968,0	1 006,7
Feuille de manioc	50,5	52,7	56,3	55,2	57,9	60,2
Arachides	23,4	24,4	26,1	25,6	26,8	27,9
Banane plantain	84,3	88,0	94,0	92,2	96,8	100,6
Banane douce	66,9	69,9	74,7	73,2	76,9	79,9
Mangues	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1	35,5
Canne à sucre	614,2	602,6	636,7	537,3	643,9	669,4
<b>Tchad</b>						
Pénicillaire	297,5	529,2	547,0	495,5	471,6	319,0
Sorgho	449,4	556,7	772,6	576,6	590,2	601,0
Berbéré	264,8	338,9	383,6	584,0	313,2	315,4
Maïs	109,8	184,6	173,7	201,3	221,7	209,0
Riz paddy	87,7	145,7	112,4	106,4	174,0	130,7
Manioc	61,9	744,4	470,2	249,6	161,2	191,5
Arachides	385,1	486,2	420,0	464,3	548,3	517,5
Canne à sucre	306,8	329,0	320,7	315,3	340,8	340,0
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>						
Mil et Sorgho	1 112,2	1 137,1	1 381,3	1 212,9	1 250,2	1 286,5
Maïs	1 200,9	1 338,7	1 364,7	1 466,0	1 542,5	1 586,8
Riz Paddy	169,6	232,7	201,4	200,6	273,1	234,3
Pomme de terre	142,4	147,5	153,7	158,5	168,0	178,1
Manioc	3 613,7	3 243,9	3 296,7	3 479,2	3 703,2	3 830,7
Macabo/Taro/Igname	1 127,6	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8	1 341,9
Plantain	1 466,1	1 355,7	1 431,6	1 503,2	1 593,3	1 688,9
Arachides	548,0	889,8	616,3	407,4	325,3	361,7
Berbéré	264,8	338,9	383,6	584,0	313,2	315,4
Canne à sucre	1 063,7	476,1	467,9	466,9	500,2	507,4
Sésame	44,5	46,2	46,2	48,1	48,5	49,8
Huile de palme	101,2	106,5	110,8	116,4	125,1	134,5
Courges	29,1	30,4	30,4	31,6	31,9	32,7
Pénicillaire	297,5	529,2	547,0	495,5	471,6	319,0
Mangues	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1	35,5
<b>Production vivrière totale</b>	<b>11 181,2</b>	<b>11 050,0</b>	<b>11 259,6</b>	<b>11 435,1</b>	<b>11 649,0</b>	<b>11 867,8</b>

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

## PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(en milliers de tonnes)

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<b>Cameroun</b>				
- Cacao	196,3	186,5	190,0	190,0
- Café	62,3	62,6	60,1	57,7
- Coton fibre	270,0	170,0	161,5	153,4
- Banane	256,6	232,9	235,2	237,6
- Caoutchouc	63,9	56,1	57,2	58,2
- Sucre	147,1	...	...	...
<b>République Centrafricaine</b>				
- Café	1,5	7,3	1,9	3,9
- Coton graine	3,7	2,3	5,6	8,4
- Tabac	177,2	132,9	142,2	...
<b>Congo</b>				
- Cacao	1,2	1,3	1,3	1,4
- Café	1,2	1,3	1,3	1,4
- Sucre	66,6	56,2	67,4	70,0
<b>Gabon</b>				
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,5
- Café	0,2	0,2	0,2	0,2
- Caoutchouc	35,0	13,4	37,3	33,6
<b>Guinée Equatoriale</b>				
- Cacao	3,0	3,5	3,5	3,5
- Café	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Tchad</b>				
- Coton fibre	98,2	115,2	71,0	35,1
- Gomme Arabique	25,0	26,9	15,1	16,3
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>				
- Cacao	201,0	191,8	195,3	195,4
- Café	65,4	71,5	63,6	63,3
- Coton graine	371,8	287,5	238,1	196,9
- Banane	256,6	232,9	235,2	237,6
- Caoutchouc	291,6	246,3	272,5	237,6
- Sucre	213,7	56,2	67,4	70,0
- Tabac	177,2	132,9	142,2	...
- Gomme arabique	25,0	26,9	15,1	16,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

## CAMPAGNE DE CACAO

(en milliers de tonnes)

	2007/2008	2008/2009	Variation en %
Cameroun	190,0	190,0	0,0 %
Congo	1,3	1,4	5,0 %
Gabon	0,5	0,5	0,0 %
Guinée Equatoriale	3,5	3,5	0,0 %
<b>Total</b>	<b>195,3</b>	<b>195,4</b>	<b>0,0 %</b>

## CAMPAGNE DE CAFE

(en milliers de tonnes)

	2007/2008	2008/2009	Variation en %
Cameroun	60,1	57,7	- 4,0 %
Congo	1,3	1,4	...
Guinée Equatoriale	0,2	0,2	0,0 %
Gabon	0,1	0,1	6,0 %
Centrafrique	5,6	8,4	50,7 %
<b>Total</b>	<b>67,3</b>	<b>59,4</b>	<b>- 11,7%</b>

## CAMPAGNE DE COTON (GRAINE)

(en milliers de tonnes)

	2007/2008	2007/2009	Variation en %
Cameroun	161,5	153,4	- 5,0 %
Rép. Centrafricaine	1,9	3,9	100,7 %
Tchad	71,0	35,1	- 50,6 %
<b>Total</b>	<b>234,4</b>	<b>192,4</b>	<b>- 17,9 %</b>

## CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC NATUREL

(en milliers de tonnes)

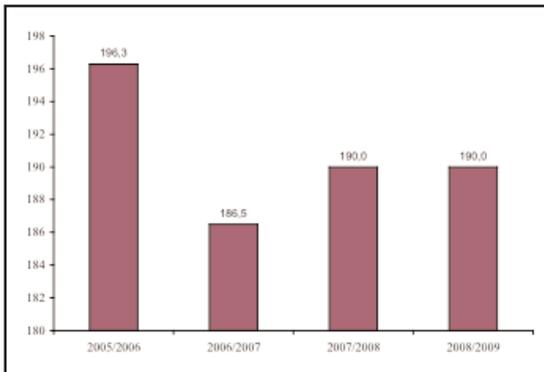
	2007/2008	2008/2009	Variation en %
Cameroun	57,2	58,2	1,8 %
Gabon	37,3	33,6	- 10,0 %
<b>Total</b>	<b>94,5</b>	<b>91,8</b>	<b>- 2,8%</b>

## CAMPAGNE DE BANANE

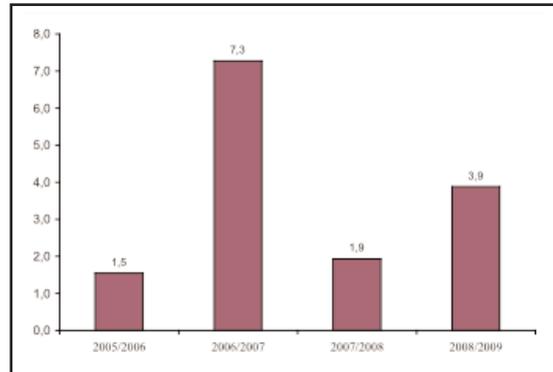
(en milliers de tonnes)

	2007/2008	2008/2009	Variation en %
Cameroun	235,2	237,6	1,0 %
<b>Total</b>	<b>235,2</b>	<b>237,6</b>	<b>1,0 %</b>

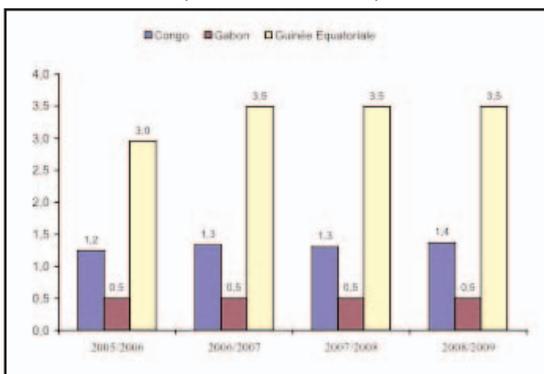
**CAMPAGNE DE CACAO AU CAMEROUN**  
(en milliers de tonnes)



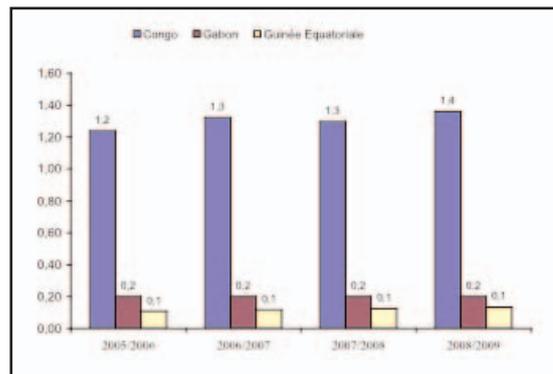
**CAMPAGNE DE CAFE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
(en milliers de tonnes)



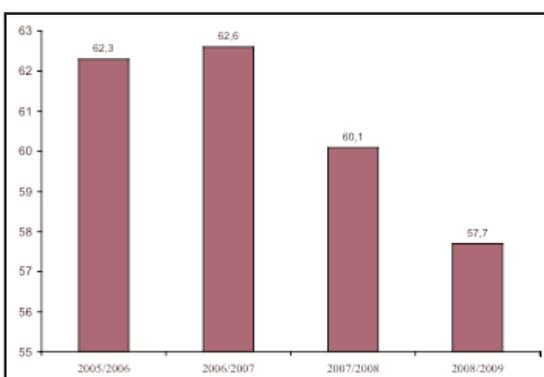
**CAMPAGNE DE CACAO AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE**  
(en milliers de tonnes)



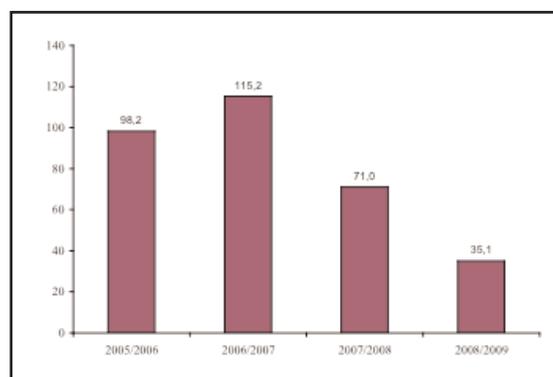
**CAMPAGNE DE CAFE AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE**  
(en milliers de tonnes)



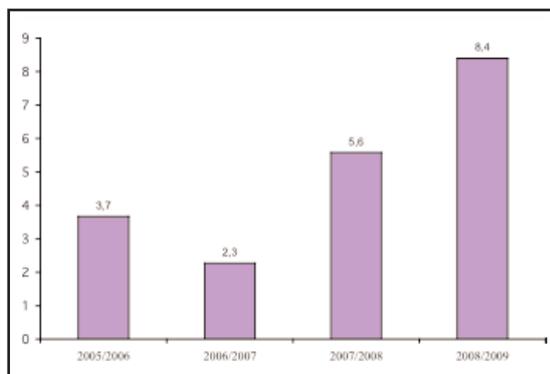
**CAMPAGNE DE CAFE AU CAMEROUN**  
(en milliers de tonnes)



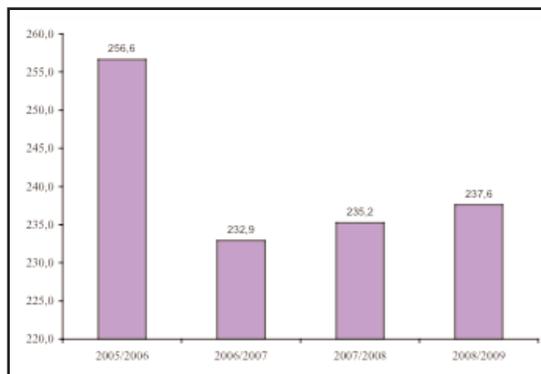
**CAMPAGNE DE COTON GRAINE AU TCHAD**  
(en milliers de tonnes)



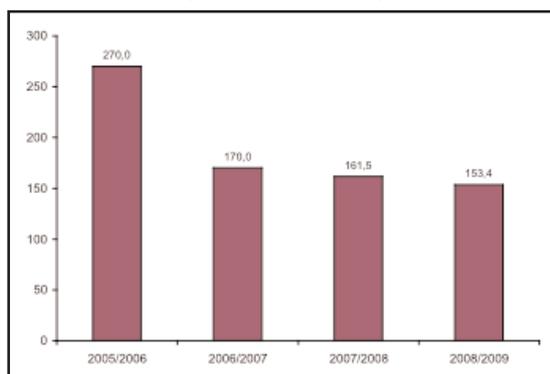
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE  
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
(en milliers de tonnes)



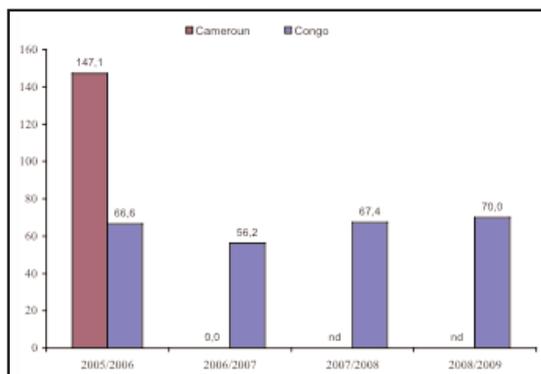
**PRODUCTION DE BANANE AU CAMEROUN**  
(en milliers de tonnes)



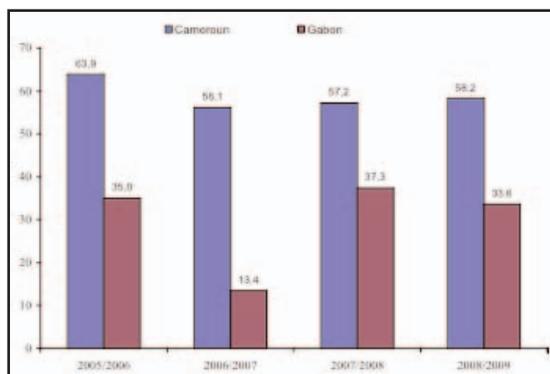
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE  
AU CAMEROUN**  
(en milliers de tonnes)



**PRODUCTION DE SUCRE BRUT  
AU CAMEROUN ET AU CONGO**  
(en milliers de tonnes)



**CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC  
AU CAMEROUN ET AU GABON**  
(en milliers de tonnes)

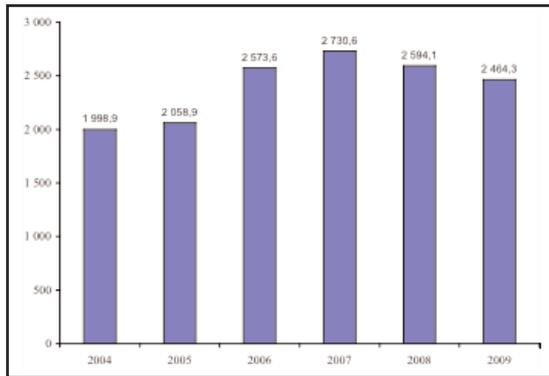


**BOIS**

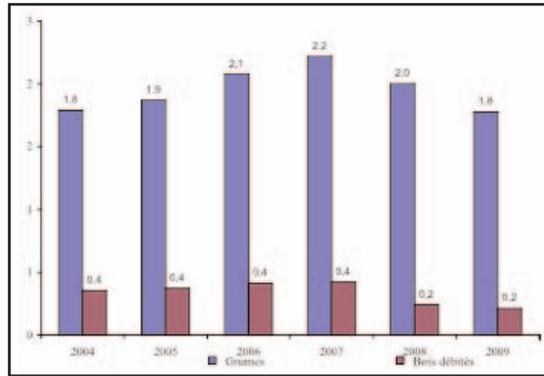
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2004	2005	2006	2007	2008 (1)	2009 (2)	
<b>CAMEROUN</b>							
<b>BOIS DIVERS</b>							
Production de grumes (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 998,9	2 058,9	2 573,6	2 730,6	2 594,1	2 464,3	- 5,0
Exportations (en milliers de tonnes)	157,2	145,2	319,5	548,3	493,5	444,2	- 10,0
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
<b>BOIS DIVERS (en milliers de m<sup>3</sup>)</b>							
Production	584,9	530,0	710,0	630,9	630,6	408,7	- 35,2
Grumes	513,4	454,4	624,9	538,0	554,7	348,8	- 37,1
Sciages	71,5	75,6	85,1	92,9	76,0	59,9	- 21,1
Exportations	239,4	197,3	263,5	270,7	224,6	157,1	- 30,0
Grumes	195,0	144,4	192,3	189,1	163,0	115,0	- 29,4
Sciages	44,4	52,9	71,3	81,6	61,6	42,1	- 31,7
<b>CONGO</b>							
<b>BOIS tropicaux et semis ouvrés</b>							
Production (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 647,6	1 609,9	1 622,6	1 679,4	1 343,5	671,8	- 50,0
Grumes	1 448,0	1 369,2	1 354,3	1 354,9	1 083,9	541,9	- 50,0
Sciages	199,6	240,7	268,4	324,5	259,6	129,8	- 50,0
Exportations (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 001,4	872,0	821,0	748,2	1 081,4	643,4	- 40,5
Grumes	844,0	709,7	632,7	522,5	542,0	483,3	- 10,8
Sciages	157,3	162,2	188,3	225,7	539,4	160,1	- 70,3
<b>EUCALYPTUS</b>							
Production (en milliers de tonnes)	0,0	0,0	163,2	248,6	263,0	219,0	- 16,7
Exportations (en milliers de tonnes)	5,0	17,7	135,3	263,7	216,1	175,2	- 18,9
<b>GABON</b>							
<b>OKOUME et bois divers</b>							
Production (en milliers de m <sup>3</sup> )	2,1	2,2	2,5	2,6	2,2	2,0	- 11,2
Grumes	1,8	1,9	2,1	2,2	2,0	1,8	- 11,2
Bois débités	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	- 11,2
Exportations (en milliers de m <sup>3</sup> )	2,0	2,1	2,3	2,5	1,9	1,7	- 11,0
Grumes	1,5	1,6	1,8	1,9	1,6	1,5	- 11,2
Sciages	0,5	0,5	0,6	0,5	0,3	0,2	- 10,0
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
<b>OKOUME et BOIS DIVERS (en milliers de m<sup>3</sup>)</b>							
Production.....	482,3	512,0	511,8	608,1	516,9	439,4	- 15,0
Exportations.....	528,7	460,8	460,6	547,3	439,4	373,5	- 15,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

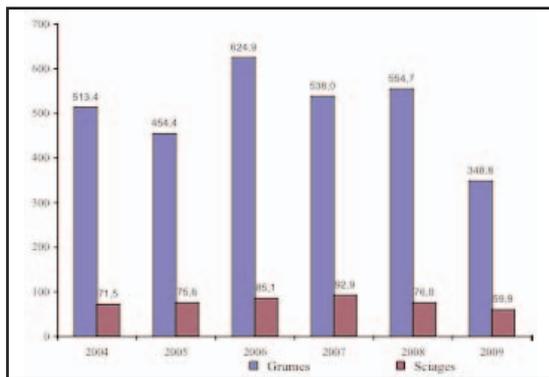
**PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX  
AU CAMEROUN**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)



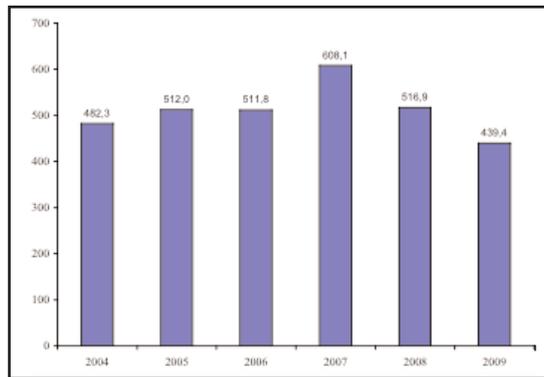
**PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX  
AU GABON**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)



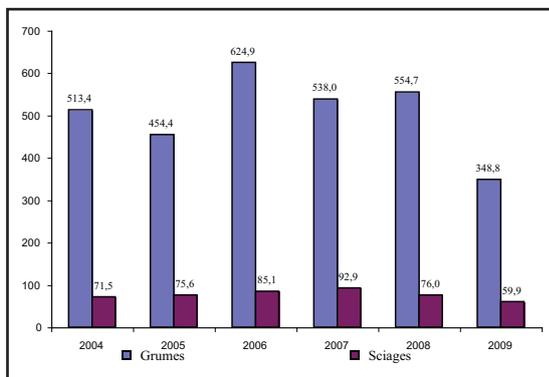
**PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX  
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)



**PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX  
EN GUINÉE EQUATORIALE**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)



**PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX  
AU CONGO**  
(en milliers de m<sup>3</sup>)

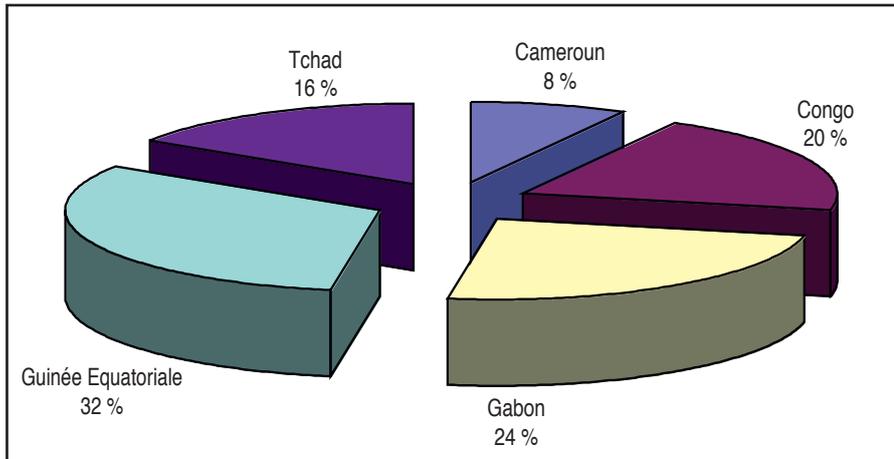


## ACTIVITES PETROLIERES ET MINIERES

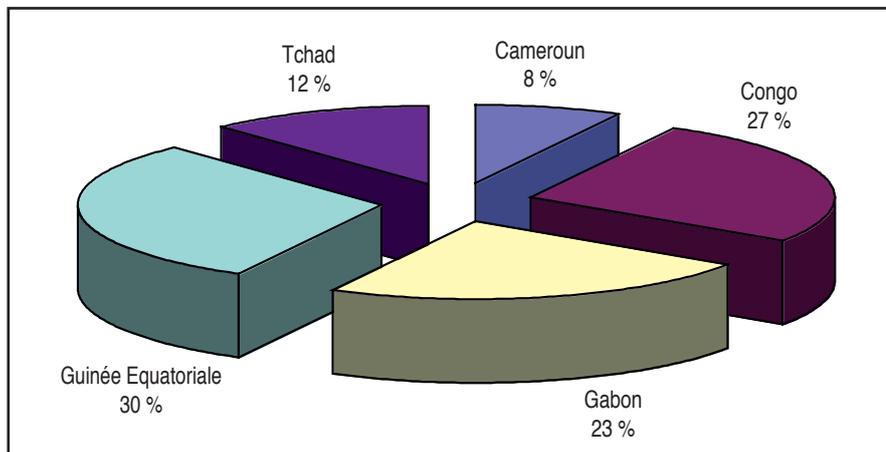
	Données définitives					Variations en %	
	2004	2005	2006	2007	2008 (1)	2009 (2)	(2)/(1)
<b>CAMEROUN</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	4 536,9	4 179,7	4 428,6	4 391,1	4 263,3	4 027,8	- 5,5
- Exportations.....	4 337,5	3 984,0	4 238,3	4 191,1	3 990,8	3 755,3	- 5,9
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	80,2	72,4	67,7	70,4	74,8	79,4	6,2
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	- 17,7
- Exportations.....	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	- 17,7
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	13,3	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	46,0
- Exportations.....	13,3	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	46,0
<b>CONGO</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	11 209,0	12 646,1	13 332,4	11 032,1	11 704,3	13 598,1	16,2
- Exportations.....	10 642,1	12 093,9	12 676,1	10 284,6	11 107,8	12 889,7	16,0
<b>GABON</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	13 483,0	13 298,3	11 902,0	12 128,0	11 818,4	11 876,0	0,5
- Exportations.....	12 847,0	12 570,3	11 202,0	11 306,7	10 894,7	11 276,0	3,5
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	2 523,0	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	1 975,0	- 39,2
- Exportations.....	2 494,0	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	1 900,0	- 40,6
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	17 558,5	17 915,1	17 152,8	17 750,1	17 824,9	15 406,0	- 13,6
- Exportations.....	17 382,9	17 915,1	17 152,8	17 750,1	17 824,9	15 406,0	- 13,6
<b>Méthanol (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	1 152,9	1 490,2	1 644,4	3 339,8	4 724,1	5 410,9	14,5
<b>TCHAD</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	8 746,6	8 741,6	7 872,0	7 280,3	6 465,2	6 059,0	- 6,3
- Exportations.....	8 517,1	8 786,8	7 771,3	7 312,4	6 465,2	5 986,4	- 7,4
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	50 997,1	56 780,8	54 687,7	52 581,6	52 076,1	50 967,0	- 2,1
- Exportations.....	53 726,6	55 350,1	53 040,4	50 844,8	50 283,3	49 313,5	- 1,9
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	2 523,0	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	1 975,0	- 39,2
- Exportations.....	2 494,0	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	1 900,0	- 40,6
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	80,2	72,4	67,7	70,4	74,8	79,4	6,2
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	- 17,7
- Exportations.....	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	- 17,7
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	13,3	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	46,0
- Exportations.....	13,3	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	46,0
<b>Méthanol (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	1 152,9	1 490,2	1 644,4	3 339,8	4 724,1	5 410,9	14,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

**REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT  
DANS LA CEMAC EN 2004**



**REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT  
DANS LA CEMAC EN 2009**





**PRINCIPAUX COURS MONDIAUX  
DU CACAO, DU CAFE, DU COTON,  
DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT**

**ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC**  
(en moyenne mensuelle)

**CACAO**

	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil.-09	août-09	sept.-09	oct.-09	nov.-09	déc.-09
en dollar le kg	3,52	3,30	3,08	3,21	3,19	3,23	3,22	3,09	2,87	2,93	2,91	3,06
en francs CFA le kg	1 300,20	1 368,16	1 257,09	1 283,42	1 189,46	1 265,48	1 292,17	1 359,59	1 411,44	1 487,63	1 488,80	1 574,81

**CAFE**

	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil.-09	août-09	sept.-09	oct.-09	nov.-09	déc.-09
en dollar le kg	1,82	1,77	1,68	1,67	1,67	1,63	1,58	1,60	1,63	1,62	1,53	1,54
en francs CFA le kg	903,82	907,41	845,64	828,08	801,12	761,32	735,81	733,30	733,12	717,49	673,71	691,56

**COTON**

	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil.-09	août-09	sept.-09	oct.-09	nov.-09	déc.-09
en dollar le kg	1,26	1,22	1,14	1,25	1,36	1,35	1,43	1,42	1,41	1,47	1,58	1,68
en francs CFA le kg	626,03	624,39	570,71	622,73	654,86	633,66	665,38	651,21	636,09	652,19	696,21	752,06

**CAOUTCHOUC**

	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil.-09	août-09	sept.-09	oct.-09	nov.-09	déc.-09
en dollar le kg	1,52	1,46	1,43	1,62	1,69	1,67	1,75	2,06	2,17	2,35	2,54	2,80
en francs CFA le kg	753,14	750,71	719,21	807,52	813,67	783,71	814,48	946,51	978,37	1 041,37	1 117,97	1 257,36

Source: BEAC

**EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS  
(en FCFA)**

<b>CAFE</b>					
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<b>Cameroun</b>					
- Café robusta	355-410	360-420	370-430	370-430	370-430
<b>Republique Centrafricaine</b>					
- Café	96	125	140	143,1	145
<b>Congo</b>					
- Café robusta	115	115	115	nd	nd
- Café arabica	230	230	230	nd	nd
<b>Gabon</b>					
- Qualité courante	400	400	450	450	450
<b>Guinée Equatoriale</b>					
- Café non décortiqué	200	200	200	nd	nd

<b>COTON</b>					
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<b>Cameroun</b>					
- Coton trié	190	170	175	175	175
- Coton non trié	170	170	nd		
<b>Republique Centrafricaine</b>					
- Coton blanc	150	152	152	152	152
- Coton jaune	110	110	110	nd	nd
<b>Tchad</b>					
- Coton blanc	163	160	160	180	180

<b>CACAO</b>					
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<b>Cameroun</b>					
- Grades 1 et 2	450-585	450-580	750-735	750-735	450-580
<b>Congo</b>					
- Qualité supérieure	144	144	144	nd	nd
<b>Gabon</b>					
- Qualité supérieure	600	600	650	650	650
<b>Guinée Equatoriale</b>					
- Grade 1	750	800	nd	nd	nd

Source: BEAC

### EVOLUTION DES COURS DU BRENT

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2008	2009		2007	2008	
Janvier		68,2	44,9	- 34,2	30 405	22 227	- 26,9
Février		66,6	43,2	- 35,1	29 616	22 187	- 25,1
Mars		68,1	46,8	- 31,3	28 783	23 544	- 18,2
Avril		110,2	50,8	- 53,9	45 890	25 285	- 44,9
Mai		123,9	57,9	- 53,2	52 257	27 843	- 46,7
Juin		133,0	68,6	- 48,4	56 115	32 112	- 42,8
Juillet		133,9	64,9	- 51,5	55 686	30 224	- 45,7
Août		113,8	72,5	- 36,3	49 869	33 333	- 33,2
Septembre		99,1	67,7	- 31,7	45 222	30 491	- 32,6
Octobre		72,8	73,2	0,5	35 866	32 405	- 9,7
Novembre		53,2	77,0	44,7	27 430	33 883	23,5
Décembre		41,6	74,7	79,6	20 280	33 516	65,3
<b>Moyenne</b>		<b>90,4</b>	<b>61,9</b>	<b>- 31,6</b>	<b>39 785</b>	<b>28 921</b>	<b>- 27,3</b>

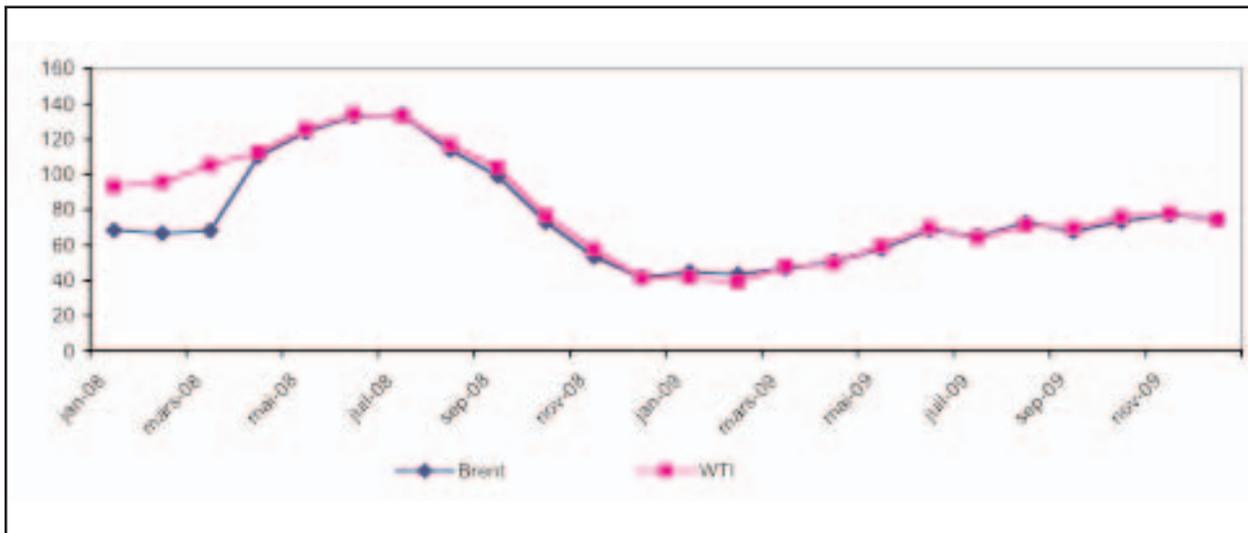
### EVOLUTION DES COURS DU WTI

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2008	2009		2007	2008	
Janvier		93,0	41,7	- 55,1	41 435	20 667	100,0
Février		95,4	39,1	- 59,0	42 426	20 056	- 52,7
Mars		105,5	47,9	- 54,5	44 550	24 097	- 45,9
Avril		112,6	49,8	- 55,8	46 886	24 770	- 47,2
Mai		125,4	59,1	- 52,9	52 875	28 412	- 46,3
Juin		133,9	69,6	- 48,0	56 466	32 582	- 42,3
Juillet		133,4	64,1	- 51,9	55 477	29 856	- 46,2
Août		116,7	71,1	- 39,1	51 104	32 669	- 36,1
Septembre		104,1	69,4	- 33,3	47 525	31 282	- 34,2
Octobre		76,6	75,8	- 1,1	37 721	33 546	- 11,1
Novembre		57,3	78,0	36,1	29 526	34 304	16,2
Décembre		41,1	74,5	81,1	20 055	33 434	66,7
<b>Moyenne</b>		<b>99,6</b>	<b>61,7</b>	<b>- 38,1</b>	<b>43 837</b>	<b>28 806</b>	<b>- 34,3</b>

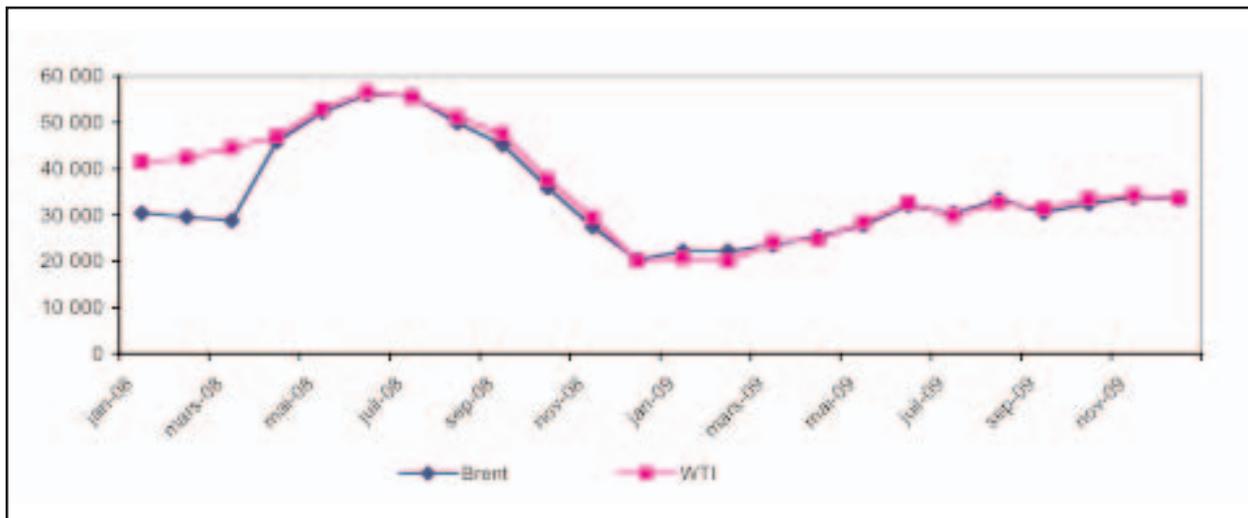
### EVOLUTION DES COURS MOYENS DU PETROLE (BRENT ET CEMAC)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Brent	38,2	54,5	65,4	72,6	99,6	61,7
Cameroun (Kolé-Lokélé)	34,2	48,7	61,6	69,2	94,0	58,8
Congo (Djeno-Nkossa-Kitina)	34,7	49,2	59,8	66,6	93,0	57,7
Gabon (Rabi-Mandji)	35,8	49,5	61,4	68,2	92,4	58,5
Guinée Equatoriale	34,4	51,0	60,2	67,0	92,9	58,0
Tchad (Komé)	28,4	43,0	53,1	61,6	84,6	52,8

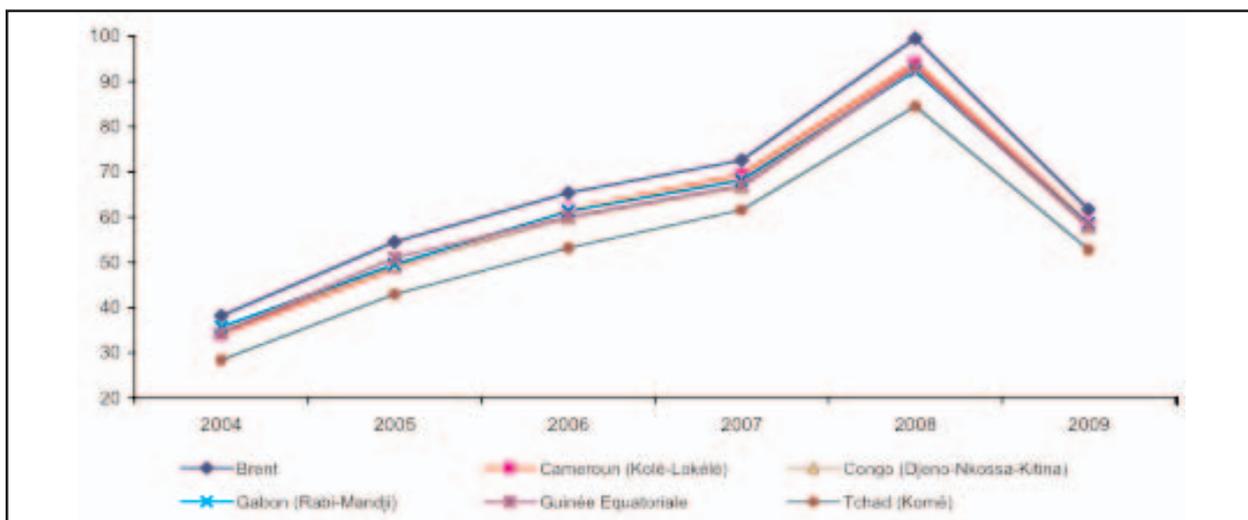
### Evolution des cours de Brent et de WTI en dollars le baril



### Evolution des cours de Brent et de WTI en FCFA le baril



### Cours moyens du baril dans les pays de la CEMAC



**EVOLUTION DES INDICES COMPOSITES DES COURS DES MATIERES PREMIERES  
EXPORTÉES PAR LA CEMAC**

**Indice composite global (cours en dollars)**

	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	1,52	2,07	1,87	2,34	1,63	-30,4 %
Février	1,56	1,97	1,98	2,34	1,56	-33,5 %
Mars	1,81	2,04	2,07	2,42	1,66	-31,6 %
Avril	1,70	2,24	2,20	3,64	1,78	-51,2 %
Mai	1,61	2,24	2,20	4,04	1,97	-51,2 %
Juin	1,76	2,20	2,31	4,33	2,28	-47,2 %
Juillet	1,86	2,34	2,49	4,36	2,18	-50,0 %
Août	2,04	2,34	2,30	3,77	2,41	-36,0 %
Septembre	2,02	2,03	2,50	3,32	2,28	-31,3 %
Octobre	1,89	1,90	2,66	2,51	2,45	-2,5 %
Novembre	1,80	1,91	2,94	1,92	2,57	33,4 %
Décembre	1,84	2,02	2,93	1,59	2,51	58,5 %
moyenne annuelle	1,79	2,11	2,37	3,05	2,11	-30,9 %

Source : BEAC

**Indice composite global (cours en FCFA)**

	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	1,07	1,58	1,33	1,46	1,13	-22,6 %
Février	1,10	1,52	1,40	1,46	1,12	-23,2 %
Mars	1,26	1,57	1,44	1,43	1,17	-18,6 %
Avril	1,26	1,73	1,56	2,12	1,24	-41,7 %
Mai	1,21	1,67	1,56	2,39	1,33	-44,4 %
Juin	1,38	1,65	1,65	2,56	1,50	-41,4 %
Juillet	1,47	1,75	1,74	2,54	1,42	-44,0 %
Août	1,58	1,73	1,62	2,31	1,55	-32,8 %
Septembre	1,56	1,51	1,72	2,12	1,44	-32,2 %
Octobre	1,49	1,43	1,79	1,73	1,52	-12,4 %
Novembre	1,45	1,41	1,91	1,39	1,58	13,9 %
Décembre	1,48	1,46	1,98	1,08	1,58	45,8 %
moyenne annuelle	1,36	1,59	1,64	1,88	1,38	-26,7 %

Source : BEAC

**Indice composite hors pétrole (cours en dollars)**

	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	1,37	1,39	1,75	2,09	1,87	-10,7 %
Février	1,41	1,38	1,77	2,39	1,76	-26,4 %
Mars	1,57	1,41	1,81	2,59	1,73	-33,2 %
Avril	1,19	1,20	1,47	2,66	1,76	-34,0 %
Mai	1,17	1,24	1,46	2,69	1,71	-36,4 %
Juin	1,15	1,22	1,47	2,83	1,75	-38,4 %
Juillet	1,13	1,24	1,55	2,90	1,78	-38,7 %
Août	1,14	1,26	1,50	2,77	1,83	-33,8 %
Septembre	1,18	1,25	1,58	2,66	1,89	-28,9 %
Octobre	1,17	1,24	1,58	2,35	1,94	-17,3 %
Novembre	1,17	1,27	1,58	2,19	1,98	-9,7 %
Décembre	1,19	1,31	1,68	2,17	2,06	-5,1 %
moyenne annuelle	1,24	1,28	1,60	2,53	1,84	-27,2 %

Source : BEAC

**Indice composite hors pétrole (cours en FCFA)**

	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	0,97	1,11	1,29	1,31	1,30	0,0 %
Février	1,01	1,11	1,30	1,49	1,27	-15,1 %
Mars	1,11	1,13	1,32	1,54	1,22	-20,5 %
Avril	1,12	1,20	1,37	1,56	1,23	-21,2 %
Mai	1,12	1,21	1,37	1,60	1,16	-27,6 %
Juin	1,14	1,20	1,39	1,68	1,15	-31,6 %
Juillet	1,13	1,19	1,43	1,70	1,16	-31,3 %
Août	1,12	1,18	1,40	1,70	1,18	-30,6 %
Septembre	1,13	1,17	1,44	1,71	1,20	-29,8 %
Octobre	1,14	1,17	1,44	1,63	1,21	-25,6 %
Novembre	1,16	1,20	1,40	1,59	1,22	-22,9 %
Décembre	1,19	1,22	1,79	1,49	1,30	-12,7 %
moyenne annuelle	1,11	1,17	1,41	1,58	1,22	-23,1

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles  
(cours en dollars)**

	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	1,22	1,50	1,57	1,96	1,88	-4,0 %
Février	1,28	1,52	1,62	2,22	1,88	-15,3 %
Mars	1,40	1,49	1,64	2,40	1,83	-23,7 %
Avril	1,17	1,23	1,45	2,22	1,88	-15,5 %
Mai	1,16	1,23	1,47	2,19	1,88	-13,9 %
Juin	1,18	1,23	1,55	2,29	1,94	-15,4 %
Juillet	1,16	1,28	1,65	2,31	1,95	-15,4 %
Août	1,12	1,33	1,53	2,26	2,01	-11,1 %
Septembre	1,10	1,32	1,57	2,15	2,09	-2,7 %
Octobre	1,12	1,29	1,56	1,81	2,16	19,5 %
Novembre	1,12	1,32	1,60	1,70	2,17	27,6 %
Décembre	1,18	1,37	1,64	1,79	2,23	24,9 %
moyenne annuelle	1,18	1,34	1,57	2,11	1,99	-5,5 %

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles  
(cours en FCFA)**

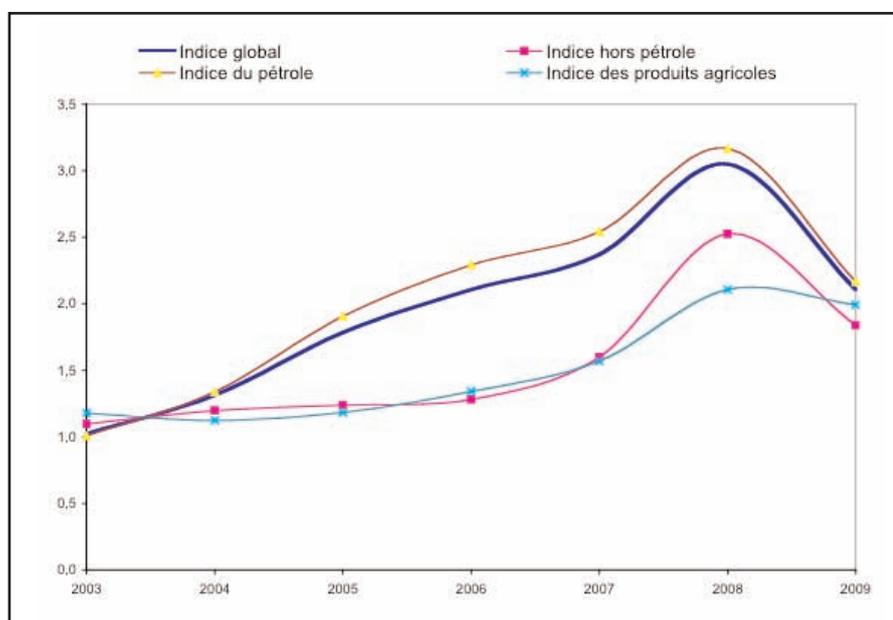
	2005	2006	2007	2008	2009	Var 09/08
Janvier	0,88	1,14	1,11	1,23	1,31	6,7 %
Février	0,93	1,17	1,14	1,39	1,36	-2,3 %
Mars	1,00	1,14	1,14	1,43	1,30	-9,2 %
Avril	1,02	1,08	1,14	1,30	1,32	0,9 %
Mai	1,01	1,04	1,14	1,30	1,27	-1,9 %
Juin	1,07	1,05	1,20	1,36	1,28	-6,1 %
Juillet	1,02	1,07	1,23	1,35	1,28	-5,3 %
Août	0,95	1,08	1,16	1,40	1,30	-6,7 %
Septembre	0,96	1,09	1,19	1,38	1,32	-4,0 %
Octobre	0,99	1,07	1,15	1,26	1,35	7,4 %
Novembre	1,03	1,08	1,13	1,23	1,34	8,8 %
Décembre	1,06	1,10	1,17	1,23	1,41	14,8 %
moyenne annuelle	0,99	1,09	1,16	1,32	1,32	-0,1 %

Source : BEAC

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES  
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Indice global</b>	1,02	1,31	1,79	2,11	2,37	3,05	2,11
<b>Indice hors pétrole</b>	1,10	1,20	1,24	1,28	1,60	2,53	1,84
<b>Indice du pétrole</b>	1,01	1,34	1,91	2,29	2,54	3,17	2,17
<b>Indice des produits agricoles</b>	1,18	1,13	1,18	1,34	1,57	2,11	1,99

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES  
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**





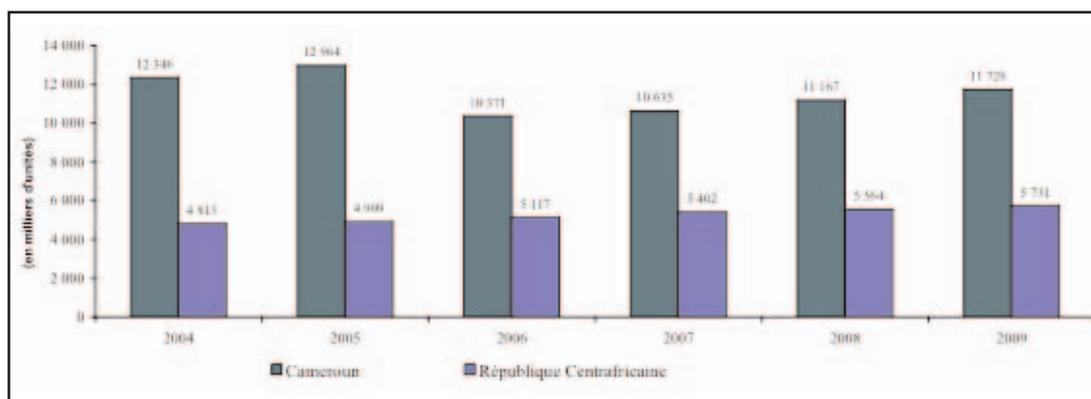
## ELEVAGE

## ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA CEMAC

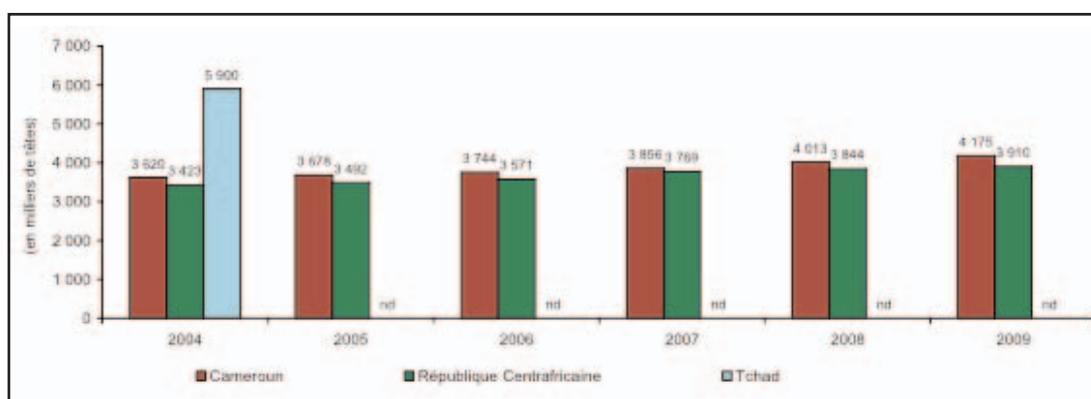
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ELEVAGE (en milliers de têtes)						
<b>CAMEROUN</b>						
Bovins	3 620	3 678	3 744	3 856	4 013	4 175
Ovins	2 451	2 517	2 587	2 665	2 758	2 855
Caprins	2 772	2 847	2 932	3 020	3 105	3 192
Porcins	553	567	583	599	628	660
Volailles (en milliers d'unités)	12 346	12 964	10 371	10 635	11 167	11 726
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>						
Bovins	3 423	3 492	3 571	3 769	3 844	3 910
Ovins	272	279	293	317	327	333
Caprins	3 260	3 319	3 508	3 856	3 972	4 091
Porcins	805	817	852	914	932	960
Volailles (en milliers d'unités)	4 813	4 909	5 117	5 402	5 564	5 731
<b>TCHAD</b>						
Bovins	5 900	nd	nd	nd	nd	nd
Ovins + Caprins	7 931	nd	nd	nd	nd	nd
Porcins	67	nd	nd	nd	nd	nd
Equins	267	nd	nd	nd	nd	nd
Camelins	1 283	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	303	nd	nd	nd	nd	nd
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>						
Bovins	12 943	7 169	7 315	7 625	7 857	8 085
Ovins + Caprins	16 686	8 961	9 321	9 858	10 161	10 470
Porcins	1 357	1 384	1 435	1 513	1 561	1 620
Equins	267	nd	nd	nd	nd	nd
Camelins	1 283	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	303	nd	nd	nd	nd	nd
Volailles (en milliers d'unités)	17 159	17 873	15 488	16 037	16 731	17 457

Sources: Administrations Nationales.

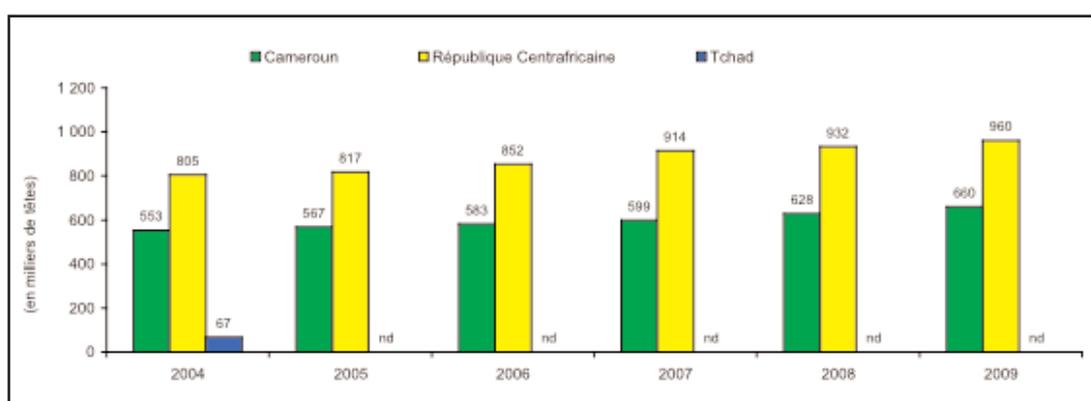
### Evolution de l'aviculture au Cameroun et en République Centrafricaine



### Evolution des bovins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad



### Evolution des porcins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad





# Annexes monétaires



# SOMMAIRE DES ANNEXES MONETAIRES

## TABLEAUX

- Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations .....	338
- Contreparties des ressources du système monétaire .....	339
- Ressources du système monétaire .....	339
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire .....	340
- Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie.....	341
- Créances nettes du système monétaire sur l'État.....	342
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie .....	343
- Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système monétaire.....	344
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	345
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	347
- Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires.....	348

## GRAPHIQUES

- Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	350
- Evolution des créances nettes sur l'Etat .....	350
- Evolution des crédits à l'économie.....	351
- Evolution de la monnaie fiduciaire .....	351
- Evolution de la monnaie scripturale .....	352
- Evolution de la quasi-monnaie.....	352

## TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRESORS NATIONAUX,  
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2009										Taux d'utilisation au 31/12/09 (b) / (a) en %		
	2008		Décembre		Mars		Juin		Septembre			Décembre	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/08	Utilisations au 31/12/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2009	Utilisations au 31/12/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/09	Utilisations au 30/06/06	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/09	Utilisations au 30/09/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/09	Utilisations au 30/09/09		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/09 (a)	Utilisations au 31/12/09 (b)
<b>A - CAMEROUN</b>													
1 - Trésor	318,000	0	373,480	0	418,900	0	418,900	0	418,900	0	418,900	0	
2 - Banques	6,000	366	10,000	6,300	10,000	8,976	10,000	6,800	10,000	6,800	10,000	684	
<b>B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>													
1 - Trésor	16,711	16,711	16,711	16,711	18,489	16,711	18,489	16,711	18,489	16,711	18,489	18,489	
2 - Banques	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	
<b>C - CONGO</b>													
1 - Trésor	312,166	0	312,166	42,000	492,273	42,000	492,273	42,000	492,273	42,000	492,273	42,000	
2 - Banques	16,000	0	16,000	0	16,000	0	16,000	0	16,000	0	16,000	7,346	
<b>D - GABON</b>													
1 - Trésor	268,604	0	277,898	23,000	342,442	10,000	342,442	54,000	342,442	90,000	342,442	90,000	
2 - Banques	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	
<b>E - GUINEE EQUATORIALE</b>													
1 - Trésor	461,705	0	461,705	0	461,705	249,651	461,705	0	461,705	0	461,705	0	
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	
<b>F - TCHAD</b>													
1 - Trésor	152,286	21,601	152,286	21,601	208,672	41,601	208,672	106,601	208,672	141,601	208,672	141,601	
2 - Banques	15,000	2,500	20,000	5,000	20,000	2,500	20,000	11,400	20,000	5,000	20,000	5,000	
<b>G- CEMAC</b>													
1 - Trésor	1,529,472	38,312	1,594,246	103,312	1,942,481	359,963	1,942,481	219,312	1,942,481	1,942,481	1,942,481	292,090	
2 - Systeme bancaire	47,500	2,866	56,500	11,300	56,500	11,476	56,500	18,200	56,500	18,200	56,500	13,030	

## SITUATION MONETAIRE (au sens large)

(En millions de Francs CFA)

### 1 - CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) (Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

#### CREDIT INTERIEUR

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREANCES NETTES SUR L'ETAT			CREANCES SUR L'ECONOMIE				Total du crédit intérieur	Total des Contreparties
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst. fin. non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entreprises publiques non financières	Secteur privé	Total		
2007	6 337 802	-2 742 744	-234 443	-2 977 187	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	-708 602	5 629 200
2008	7 780 282	-3 928 153	-245 301	-4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	-1 300 854	6 479 428
2009	6 610 351	-2 449 955	-253 802	-2 703 757	68 823	215 953	2 749 422	3 034 198	330 441	6 940 792
2007 Mars	5 134 257	-1 896 916	-244 129	-2 141 045	67 991	162 743	1 825 215	2 055 949	-85 096	5 049 161
Juin	5 305 862	-2 195 844	-214 952	-2 410 796	66 737	167 692	1 950 441	2 184 870	-225 926	5 079 936
Septembre	5 554 827	-2 249 006	-280 302	-2 529 308	70 040	188 997	2 042 260	2 301 297	-228 011	5 326 816
Décembre	6 337 802	-2 742 744	-234 443	-2 977 187	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	-708 602	5 629 200
2008 Mars	5 990 169	-2 641 974	-249 774	-2 891 748	83 123	162 703	2 171 539	2 417 365	-474 383	5 515 786
Juin	6 396 917	-2 630 531	-253 380	-2 883 911	245 629	175 607	2 071 993	2 493 229	-390 682	6 006 235
Septembre	7 416 033	-3 437 942	-236 458	-3 674 400	281 534	151 624	2 128 123	2 561 281	-1 113 119	6 302 914
Décembre	7 780 282	-3 928 153	-245 301	-4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	-1 300 854	6 479 428
2009 Janvier	7 616 552	-3 445 810	-250 396	-3 696 206	90 968	204 239	2 436 303	2 731 510	-964 696	6 651 856
Février	7 436 399	-3 305 884	-249 059	-3 554 943	105 520	208 072	2 469 952	2 783 544	-771 399	6 665 000
Mars	7 195 277	-3 198 106	-245 737	-3 443 843	114 412	225 501	2 582 057	2 921 970	-521 873	6 673 404
Avril	7 128 177	-3 230 586	-232 907	-3 463 493	89 404	212 470	2 692 724	2 994 598	-468 895	6 659 282
Mai	6 892 733	-2 947 427	-238 594	-3 186 021	79 654	203 466	2 597 596	2 880 716	-305 305	6 587 428
Juin	6 799 624	-3 049 021	-233 531	-3 282 552	84 478	197 713	2 644 207	2 926 398	-356 154	6 443 470
Juillet	6 727 630	-2 911 015	-230 913	-3 141 928	84 478	197 713	2 644 207	2 926 398	-215 530	6 512 100
Aout	7 087 012	-2 468 452	-249 962	-2 718 414	75 074	210 336	2 601 343	2 886 753	168 339	7 255 351
Septembre	6 904 343	-2 348 397	-259 194	-2 607 591	92 421	206 168	2 636 391	2 934 980	327 389	7 231 732
Octobre	6 829 255	-2 403 308	-241 383	-2 644 691	75 559	213 741	2 700 583	2 989 883	345 192	7 174 447
Novembre	6 838 627	-2 527 203	-246 953	-2 774 156	82 011	199 057	2 774 380	3 055 448	281 292	7 119 919
Décembre	6 610 351	-2 449 955	-253 802	-2 703 757	68 823	215 953	2 742 076	3 034 198	330 441	6 940 792

### 2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (Situation consolidée de la BEAC, des Banques et des CCP)

Fin de période	MON. FIDU- CIAIRE (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE					Total disponi- bilités moné- taires (M1)	QUASI-MONNAIE			Fonds propres	Allo- cations de D.T.S	Autres postes nets	Total des res- sources
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total		BCM	AIBE	Total Quasi- monnaie				
2007	1 188 747	69 021	2 007 003	11 701	2 670 2 090 395	3 279 142	1 327 960	6 792 1	334 752	4 613 894	1 042 850	51 274	-78 818	5 629 200
2008	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099 2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011 1	448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	-265 894	6 479 428
2009	1 524 433	77 269	2 655 704	10 448	8 380 2 751 801	4 276 234	1 555 889	6 857 1	562 746	5 838 980	1 347 121	0	-245 309	6 940 792
2007 Mars	1 040 921	70 190	1 744 809	12 033	3 219 1 830 251	2 871 172	1 283 122	8 096 1	291 218	4 162 390	1 008 622	54 164	-176 015	5 049 161
Juin	1 037 677	75 625	1 797 615	11 770	3 139 1 888 149	2 925 826	1 278 636	6 924 1	285 560	4 211 386	1 003 329	53 605	-188 384	5 079 936
Septembre	1 067 069	87 746	1 837 805	11 750	3 271 1 940 572	3 007 641	1 315 251	6 521 1	321 772	4 329 413	1 007 708	52 441	-62 746	5 326 816
Décembre	1 188 747	69 021	2 007 003	11 701	2 670 2 090 395	3 279 142	1 327 960	6 792 1	334 752	4 613 894	1 042 850	51 274	-78 818	5 629 200
2008 Mars	1 162 569	71 839	2 062 877	11 677	3 463 2 149 856	3 312 425	1 361 419	6 808 1	368 227	4 680 652	1 140 310	49 678	-354 854	5 515 786
Juin	1 175 288	71 856	2 333 862	11 645	3 929 2 421 292	3 596 580	1 380 006	7 166 1	387 172	4 983 752	1 135 158	49 957	-162 632	6 006 235
Septembre	1 228 144	69 557	2 551 874	11 587	4 995 2 638 013	3 866 157	1 425 657	7 169 1	432 826	5 298 983	1 170 179	52 005	-218 253	6 302 914
Décembre	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099 2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011 1	448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	-265 894	6 479 428
2009 Janvier	1 380 980	80 710	2 722 253	11 830	6 798 2 821 591	4 202 571	1 456 560	7 542 1	464 102	5 666 673	1 308 076	55 605	-378 498	6 651 856
Février	1 363 743	81 877	2 630 236	11 576	6 907 2 730 596	4 084 339	1 507 966	7 444 1	515 410	5 599 749	1 327 414	55 434	-317 597	6 665 000
Mars	1 376 287	78 367	2 576 218	11 552	6 673 2 672 810	4 049 097	1 521 927	7 001 1	528 928	5 578 025	1 320 414	53 662	-278 697	6 673 404
Avril	1 386 463	76 239	2 532 977	11 552	6 840 2 627 608	4 014 071	1 542 491	7 006 1	549 497	5 563 568	1 359 323	53 865	-317 474	6 659 282
Mai	1 377 140	75 908	2 562 902	11 558	6 631 2 656 999	4 034 139	1 499 113	6 972 1	506 085	5 540 224	1 350 253	52 449	-355 498	6 587 428
Juin	1 379 682	76 558	2 495 067	11 558	6 787 2 589 970	3 969 652	1 504 558	6 722 1	511 280	5 480 932	1 320 505	52 457	-410 424	6 443 470
Juillet	1 418 406	83 871	2 493 209	11 426	6 570 2 595 076	4 013 482	1 551 110	6 719 1	557 829	5 571 311	1 316 255	52 479	-382 995	6 557 050
Aout	1 457 121	74 173	2 645 311	11 338	7 791 2 738 613	4 195 734	1 507 283	6 700 1	513 983	5 709 717	1 322 463	52 413	170 758	7 255 351
Septembre	1 450 886	71 046	2 551 558	11 338	7 861 2 641 803	4 092 699	1 524 979	6 883 1	531 862	5 624 561	1 329 051	51 682	226 438	7 231 732
Octobre	1 404 212	68 000	2 593 603	11 592	7 835 2 681 030	4 085 242	1 527 511	6 925 1	534 436	5 619 678	1 338 008	51 312	165 449	7 174 447
Novembre	1 381 855	64 130	2 606 281	11 522	8 614 2 690 547	4 082 402	1 518 926	6 870 1	525 796	5 608 198	1 360 512	381 028	-229 819	7 119 919
Décembre	1 524 433	77 269	2 655 704	10 448	8 380 2 751 801	4 276 234	1 555 889	6 857 1	562 746	5 838 980	1 347 121	0	-245 309	6 940 792

Annexes

**AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)**

Fin de période	(en millions de Francs CFA)													
	AVOIRS EXTERIEURS DE LA BEAC					ENGAGEMENTS DE LA BEAC					Avoirs extérieurs des banques (BCM et AIBE)	ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)		Avoirs extérieurs nets du système monétaire
	OR	DTS	Position de réserve au FMI	Cpte d'opérat. (sol. crééd)	Autres avoirs en devises	Total des avoirs extérieurs de la BEAC	Recours crédits FMI	Autres engagements	Total	Dettes postale	Autres	Total		
2007	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 385 882	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523	6 337 802	
2008	12 219	3 583	1 647	7 238 048	1 387 799	7 394 296	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282	
2009	0	338 120	1 758	5 483 168	703 660	6 526 706	157 910	433 829	591 739	4 944	276 520	281 464	6 610 351	
2007	57 891	7 191	1 443	4 311 679	377 682	4 755 886	102 526	18 675	121 201	6 281	162 112	168 393	5 134 257	
Mars	56 091	5 448	1 468	4 599 652	375 977	5 038 636	96 366	13 583	109 949	6 281	203 282	209 563	5 305 862	
Juin	61 143	5 959	1 436	3 550 986	1 611 728	5 231 252	87 027	19 642	106 669	4 944	191 592	196 536	5 554 827	
Septembre	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 385 882	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523	6 337 802	
Décembre	69 081	4 744	1 466	3 650 701	1 875 101	5 601 093	74 293	35 924	110 217	4 944	195 041	199 985	5 990 169	
2008	69 132	2 661	1 462	4 105 176	1 911 149	6 089 580	68 838	41 469	110 307	4 944	344 438	349 382	6 396 917	
Juin	73 593	6 383	1 536	4 273 143	2 566 258	6 920 913	74 459	33 493	107 952	4 944	264 404	269 348	7 416 033	
Septembre	12 219	3 583	1 647	7 238 048	1 387 799	7 394 296	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282	
Décembre	0	8 247	1 733	6 648 490	646 952	7 305 422	83 685	43 728	127 413	4 944	302 708	307 652	7 616 552	
2009	0	8 093	1 727	6 966 726	250 414	7 226 960	83 426	41 743	125 169	4 944	324 011	328 955	7 436 399	
Janvier	0	7 835	1 672	6 702 757	266 591	6 978 855	80 152	43 805	123 957	4 944	287 155	292 099	7 195 277	
Février	0	6 868	1 680	6 584 169	275 800	6 868 517	80 116	43 520	123 636	4 944	279 237	284 181	7 128 177	
Mars	0	5 767	1 634	6 397 172	248 560	6 653 133	76 046	41 198	117 244	4 944	267 415	272 359	6 892 733	
Avril	0	5 605	1 636	5 983 404	613 244	6 603 889	76 927	51 803	128 730	4 944	284 279	289 223	6 799 624	
Mai	0	4 814	1 637	5 825 380	688 102	6 519 933	151 454	46 076	197 530	4 944	248 533	253 477	6 727 630	
Juin	0	308 317	1 634	5 818 184	691 470	6 819 605	151 263	43 221	194 484	4 944	321 114	326 058	7 087 012	
Juillet	0	314 764	1 612	5 669 958	674 323	6 660 657	149 154	45 003	194 157	4 944	325 896	330 840	6 904 343	
Août	0	334 878	1 600	5 453 587	683 795	6 473 860	147 720	48 647	196 367	4 944	289 442	304 386	6 829 255	
Septembre	0	333 326	1 731	5 352 602	741 259	6 428 918	146 625	43 685	190 310	4 944	288 770	288 714	6 838 627	
Octobre	0	338 120	1 758	5 483 168	703 660	6 526 706	157 910	433 829	591 739	4 944	276 520	281 464	6 610 351	
Novembre														
Décembre														

## EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE EXTERIEURE DE LA MONNAIE

	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2007	88,50	60,74	85,90	84,23	97,71	90,20	96,59
2008	92,16	66,55	98,47	98,90	97,91	92,65	101,68
2009	100,14	95,89	100,43	99,05	99,8	70,32	101,98
2007	Mars	79,46	86,71	89,72	101,12	91,14	94,91
	Juin	80,27	87,14	88,22	98,91	91,61	94,45
	Septembre	84,05	88,08	86,03	97,28	91,17	95,18
	Décembre	88,50	60,74	84,23	97,71	90,20	96,59
2008	Mars	93,45	65,09	92,17	68,69	92,68	97,46
	Juin	93,79	68,97	107,45	89,08	99,02	101,76
	Septembre	94,25	69,97	97,27	92,33	104,20	102,12
	Décembre	92,16	66,55	98,47	98,90	92,65	101,68
2009	Janvier	93,75	69,17	97,52	99,57	93,06	101,60
	Février	93,22	67,83	97,81	99,56	99,84	101,60
	Mars	93,64	67,12	98,71	97,23	92,73	102,20
	Avril	94,73	63,42	97,94	99,68	90,57	101,66
	Mai	93,67	66,09	97,64	98,14	89,26	101,36
	Juin	93,88	65,17	97,15	98,06	84,77	100,61
	Juillet	93,08	68,70	97,01	97,85	80,18	100,14
	Août	100,23	92,93	99,69	101,84	76,75	103,88
	Septembre	99,40	93,73	100,12	103,17	74,62	103,84
	Octobre	99,63	93,11	99,78	99,36	71,67	103,47
	Novembre	99,45	73,85	99,63	101,29	63,75	102,89
	Décembre	100,14	95,89	100,43	99,05	70,32	101,98

**CREANCES NETTES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR L'ÉTAT**

(en millions de FCFA)

Fin de période	BEAC										BANQUES (BCM & AIBE)				Total des créances nettes	
	CREANCES					ENGAGEMENTS					CREANCES					
	Court terme	Moyen terme	Crédit des sur IBL consolidés sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Créances nettes	Crédits du FMI et divers	Effets publics	Dette postale	Autres	Total	Dépôts de l'Etat		Créances nettes
2007	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 597 182	2 775 349	-2 331 483	81 900	190 329	4 944	196 349	311 252	1 038 856	-727 604	-2 977 187
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 098	3 946 888	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454
2009	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 710 543	2 853 255	-2 481 929	157 910	125 712	4 944	-307 782	288 901	668 639	-379 738	-2 703 757
2007	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 437 086	2 539 491	-2 055 332	102 526	193 850	6 281	194 129	321 611	509 850	-188 239	-2 141 045
Mars	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 624 416	2 770 250	-2 260 023	96 366	190 520	6 281	198 322	314 552	561 691	-247 139	-2 410 796
Juin	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 625 634	2 769 325	-2 296 209	87 027	198 218	4 944	196 136	307 749	627 875	-320 126	-2 529 308
Septembre	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 597 182	2 775 349	-2 331 483	81 900	190 329	4 944	196 349	311 252	1 038 856	-727 604	-2 977 187
Décembre	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 933 692	3 081 323	-2 660 496	74 293	186 702	4 944	167 323	282 484	588 039	-305 555	-2 891 748
2008	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 691 453	2 881 639	-2 641 015	68 838	185 039	4 944	177 448	292 699	604 433	-311 734	-2 883 911
Juin	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 414 406	3 620 421	-3 392 249	74 459	166 023	4 944	153 724	266 620	623 230	-356 610	-3 674 400
Septembre	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 098	3 946 888	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454
Décembre	81 440	0	75 574	157 014	136 528	3 416 776	3 553 304	-3 396 290	83 685	153 389	4 944	122 519	254 876	638 477	-383 601	-3 696 206
2009	81 398	0	75 448	156 846	136 633	3 303 641	3 440 274	-3 283 428	83 426	156 494	4 944	131 832	261 945	616 886	-354 941	-3 554 946
Février	104 471	0	75 734	180 205	141 166	3 185 514	3 326 660	-3 146 475	80 152	152 226	4 944	144 533	273 434	650 954	-377 520	-3 443 843
Mars	94 613	0	76 160	170 773	139 219	3 205 139	3 344 358	-3 173 585	80 116	148 682	4 944	148 490	277 070	647 094	-370 024	-3 463 493
Avril	94 760	0	76 150	170 910	141 390	2 968 094	3 109 484	-2 938 574	76 046	149 248	4 944	188 197	310 385	633 878	-323 493	-3 186 021
Mai	114 955	0	76 436	191 391	138 654	3 097 497	3 236 151	-3 044 760	76 927	141 479	4 944	169 151	302 825	617 544	-314 719	-3 282 552
Juin	124 105	0	77 951	202 056	127 944	3 073 744	3 201 688	-2 999 632	151 454	146 415	4 944	94 645	297 119	590 869	-293 750	-3 141 928
Juillet	208 407	0	77 851	286 258	130 516	2 672 050	2 802 566	-2 516 308	151 263	125 403	4 944	82 084	281 512	634 881	-353 369	-2 718 414
Aout	223 850	0	78 165	302 015	116 433	2 611 593	2 728 026	-2 426 011	149 154	123 424	4 944	95 928	295 029	625 763	-330 734	-2 607 591
Septembre	262 075	0	78 574	340 649	131 393	2 675 225	2 806 618	-2 465 969	147 720	123 734	4 944	85 330	286 641	613 083	-326 442	-2 644 691
Octobre	260 973	0	76 590	337 563	143 409	2 747 674	2 891 083	-2 553 520	146 625	123 734	4 944	92 942	288 196	655 457	-367 261	-2 774 156
Novembre	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 710 543	2 853 255	-2 481 929	157 910	125 712	4 944	-307 782	288 901	668 639	-382 766	-2 706 785
Décembre																



## POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DE LA BEAC										P.N.G. du FMI	P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES	Total des P.N.G.		
	CREANCES			ENGAGEMENTS				P.N.G. vis-à-vis de la BEAC	Crédits du FMI ET divers	Crédit au Gouvernement				Dépôts du gouvernement	P.N.G. vis-à-vis des banques
	Court terme	Moyen terme	Créances sur les comptes courants sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Compte créancier	Total des engagements								
2007	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 590 309	2 768 476	-2 324 610	81 900	265 217	765 251	-500 034	-2 742 744		
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153		
2009	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 703 870	2 846 582	-2 475 256	157 910	236 726	369 335	-132 609	-2 449 955		
2007	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 422 067	2 524 472	-2 040 313	102 526	277 645	236 774	40 871	-1 896 916		
Juin	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 614 922	2 760 756	-2 250 529	96 366	273 107	314 788	-41 681	-2 195 844		
Septembre	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 617 867	2 761 558	-2 288 442	87 027	269 176	316 767	-47 591	-2 249 006		
Décembre	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 590 309	2 768 476	-2 324 610	81 900	265 217	765 251	-500 034	-2 742 744		
2008	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 919 568	3 067 199	-2 646 362	74 293	236 630	306 535	-69 905	-2 641 974		
Juin	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 683 877	2 874 063	-2 633 439	68 838	238 500	304 430	-65 930	-2 630 531		
Septembre	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 410 167	3 616 182	-3 388 010	74 459	213 819	338 210	-124 391	-3 437 942		
Décembre	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153		
2009	81 440	0	75 574	157 014	136 528	3 413 650	3 550 178	-3 393 164	83 685	202 013	338 344	-136 331	-3 445 810		
Janvier	81 398	0	75 448	156 846	136 633	3 298 161	3 434 794	-3 277 948	83 426	207 275	318 637	-111 362	-3 305 884		
Février	104 471	0	75 734	180 205	141 166	3 173 095	3 314 261	-3 134 056	80 152	220 878	365 080	-144 202	-3 198 106		
Mars	94 613	0	76 160	170 773	139 219	3 197 192	3 336 411	-3 165 638	80 116	223 530	368 594	-145 064	-3 230 586		
Avril	94 760	0	76 150	170 910	141 390	2 963 244	3 104 634	-2 933 724	76 046	244 716	334 465	-89 749	-2 947 427		
Mai	114 955	0	76 436	191 391	138 654	3 092 693	3 231 347	-3 039 956	76 927	240 453	326 445	-85 992	-3 049 021		
Juin	124 105	0	77 951	202 056	127 944	3 066 222	3 194 166	-2 992 110	151 454	243 775	314 134	-70 359	-2 911 015		
Juillet	208 407	0	77 851	286 258	130 516	2 667 509	2 798 025	-2 511 767	151 263	225 866	333 814	-107 948	-2 468 452		
Aout	223 850	0	78 165	302 015	116 433	2 606 619	2 723 052	-2 421 037	149 154	241 696	318 210	-76 514	-2 348 397		
Septembre	262 075	0	78 574	340 649	131 393	2 668 506	2 799 899	-2 469 250	147 720	236 551	328 329	-91 778	-2 403 308		
Octobre	260 973	0	76 590	337 563	143 409	2 744 352	2 887 761	-2 550 198	146 625	239 425	363 055	-123 630	-2 527 203		
Novembre	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 706 888	2 849 610	-2 475 256	157 910	236 726	369 335	-132 609	-2 449 955		
Décembre															

**EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT  
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**  
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"					GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables			
<b>1. CAMEROUN</b>										
DEC. 08	352	7	3 548	0	0	3 907	0	3 907	6 500	160 081
JAN. 09	344	7	0	0	0	351	0	351	1 200	174 032
FEV. 09	3 681	9	0	0	0	3 690	0	3 690	3 000	212 375
MARS 09	5 652	3	645	0	0	6 300	0	6 300	10 000	210 033
AVRIL 09	9 855	3	0	0	0	9 858	0	9 858	2 000	179 483
MAI 09	9 911	1	0	0	0	9 912	0	9 912	3 000	244 258
JUIN 09	9 318	6	0	0	0	9 332	0	9 332	2 000	282 766
JUILLET 09	8 945	1	323	0	0	9 275	0	9 275	58 267	217 516
AOUT 09	7 375	0	0	0	0	7 375	0	7 375	107 535	162 952
SEPT. 09	6 797	2	167	0	0	6 972	0	6 972	12 200	165 067
OCT. 9	6 143	0	0	0	0	6 144	24	6 168	8 000	157 065
NOV. 09	5 358	0	0	0	0	5 358	12	5 370	0	147 467
DEC. 09	5 066	2	0	0	0	5 068	360	5 428	0	154 855
<b>2. REP. CENTRAFRICAINE</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 087
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 758
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 214
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 025
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 812
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 611
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 485
JUILLET 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 416
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 298
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 303
OCT. 9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	863
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 847
<b>3. CONGO</b>										
DEC. 08	0	0	3 871	0	0	3 871	0	3 871	0	208 549
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	208 152
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 590
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 977
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	219 683
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215 684
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 190
JUILLET 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 061
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	211 981
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 443
OCT. 9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	219 823
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	220 850
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	4 028	4 028	0	151 677

## EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHE MONETAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA, sauf indications contraires)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Volume des transactions interbanq. (montants effectifs des transactions)	PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except. garanties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité					
<b>4. GABON</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 727
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 990
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 652
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 100
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 321
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 399
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 117
JUILLET 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 652
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	128 631
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 128
OCT. 9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 160
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 192
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 765
<b>5. GUINEE EQUATORIALE</b>										
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 097
JAN. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 355
FEV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	321 215
MARS 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 096
AVRIL 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 500
MAI 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 387
JUIN 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 834
JUILLET 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 226
AOUT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 903
SEPT. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 167
OCT. 9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355 000
NOV. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258 400
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 935
<b>6. TCHAD</b>										
DEC. 08	3 448	516	0	0	0	3 964	0	3 964	0	1 129
JAN. 09	4 632	0	0	0	0	4 632	0	4 632	0	0
FEV. 09	2 275	0	0	0	0	2 275	0	2 275	0	1 929
MARS 09	2 887	0	355	0	0	3 242	0	3 242	1 000	9 839
AVRIL 09	4 367	233	0	0	0	4 600	0	4 600	3 000	12 700
MAI 09	4 694	0	0	0	0	4 694	0	4 694	0	9 000
JUIN 09	3 400	0	0	0	0	3 400	0	3 400	0	6 767
JUILLET 09	4 048	403	0	0	0	4 451	0	4 451	2 000	3 661
AOUT 09	6 161	97	0	0	0	6 258	0	6 258	2 000	774
SEPT. 09	8 810	167	0	0	0	8 977	0	8 977	2 000	1 467
OCT. 9	9 087	141	0	0	0	9 228	0	9 228	1 500	774
NOV. 09	8 547	31	0	0	0	8 578	0	8 578	1 500	133
DEC. 09	7 744	0	0	0	0	7 744	0	7 744	1 500	0
<b>7. CEMAC</b>										
DEC. 08	3 800	523	7 419	0	0	11 742	0	11 742	6 500	629 670
JAN. 09	4 976	7	0	0	0	4 983	0	4 983	1 200	730 287
FEV. 09	5 956	9	0	0	0	5 965	0	5 965	3 000	920 975
MARS 09	8 539	3	1 000	0	0	9 542	0	9 542	11 000	990 070
AVRIL 09	14 222	236	0	0	0	14 458	0	14 458	5 000	783 499
MAI 09	14 605	1	0	0	0	14 606	0	14 606	3 000	743 339
JUIN 09	12 718	6	0	0	7	12 732	0	12 732	2 000	753 159
JUILLET 09	12 993	404	323	0	6	13 726	0	13 726	60 267	649 532
AOUT 09	13 536	97	0	0	0	13 633	0	13 633	112 535	575 539
SEPT. 09	15 607	169	167	0	6	15 949	0	15 949	14 200	578 575
OCT. 9	15 230	141	0	0	1	15 372	24	15 396	9 500	876 685
NOV. 09	13 905	31	0	0	0	13 936	12	13 948	1 500	772 909
DEC. 09	12 810	2	0	0	0	12 812	4 388	17 200	1 500	639 079

## EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

	(en pourcentage)												
<b>RUBRIQUES</b>	03.13.06	27.03.06	09.06.06	01.09.06	10.10.06	11.12.06	13.03.07	14.06.07	03.07.08	23.10.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	26.03.06	08.06.06	31.08.06	09.10.06	10.12.06	12.03.07	09.10.07	02.07.08	22.10.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	31.12.09
<b>I - OPERATIONS DES TRESORS</b> (Hors Marché)													
. Taux des avances aux Trésors	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
. Taux des dépôts spéciaux	1,55	Supprimé											
<b>II - MARCHÉ MONÉTAIRE</b>													
A- Injections de liquidités													
1- Guichet "A"	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25
. Taux des appels d'offres (TIAO)	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,25	7,25	6,50	6,25	6,00
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,0-10,0	6,0-10,0
. Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25
. Taux des Aversepts/Certificats Plac.(TACP)*	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00
. Taux de pénalité aux banques (TPB)													
2- Guichet "B"	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500
. Taux s/nouveaux crédits d'invest/productifs **	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
. Taux effectifs anciens CMT irrévocables													
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)													
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	2,2000	1,3000	1,0000	0,8500
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,7125	1,7825	2,0125	2,2625	2,2625	1,3625	1,0625	0,9125
. Taux d'intérêt sur placements à 64 jours "TISP"	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	2,3250	1,4250	1,1250	0,9750
<b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>													
- Libres, avec 2 bornes :													
1. Taux débiteur maximum (TDM)***	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux créateur minimum (TCM)	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25	3,25

\* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

\*\* Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en vigueur du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

Le TIAO pondéré du deuxième trimestre 2007 est de 5,62500 %.

EVOLUTION DES COEFFICIENTS ET DU TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES <sup>(1)</sup>

(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07	20.03.08	03.07.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	19.03.08	02.07.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	au 31.12.09
<b>I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES <sup>(2)</sup></b>														
- <i>Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
- <i>Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	3,50	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75	11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	2,50	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25
- <i>Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	2,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00	7,75	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,00	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50	5,25	5,25
<b>II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES</b>	1,20	1,10	1,10	1,10	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35	0,35	0,50	0,15	0,10	0,05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité. Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

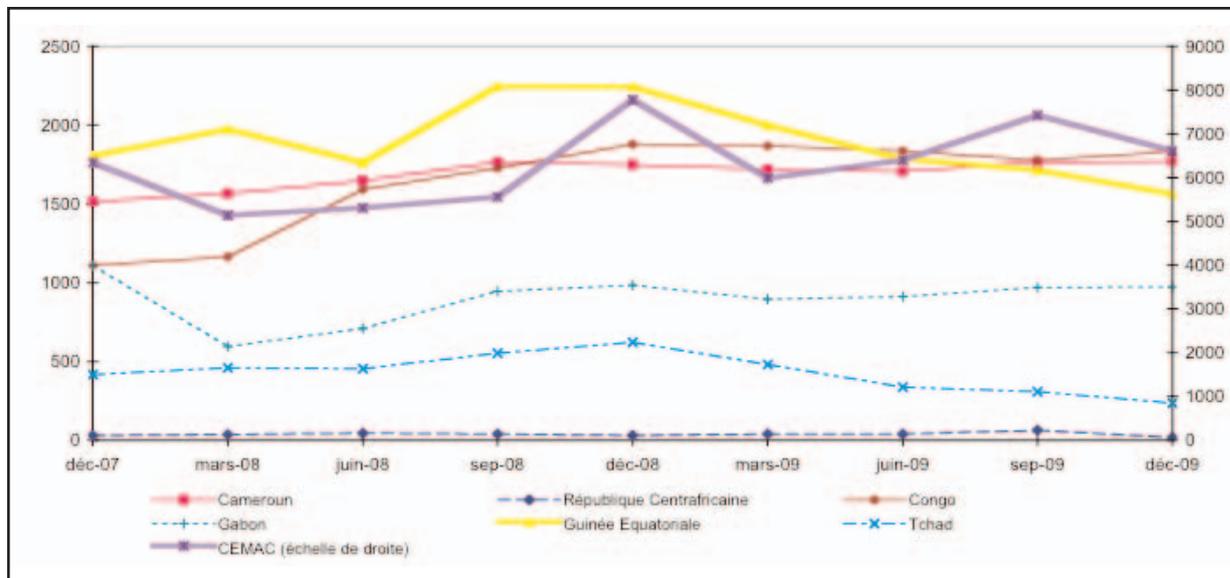
(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est le suivant, depuis le 11 juin 2009 : Bénin : 9 % ; Mali, Niger, Burkina et Sénégal : 7 % ; Côte d'Ivoire : 5 % ; Guinée Bissau et Togo : 3 % .  
Ets financiers 5 % (inchangé) depuis l'instauration des RO en octobre 1993.



## **GRAPHIQUES**

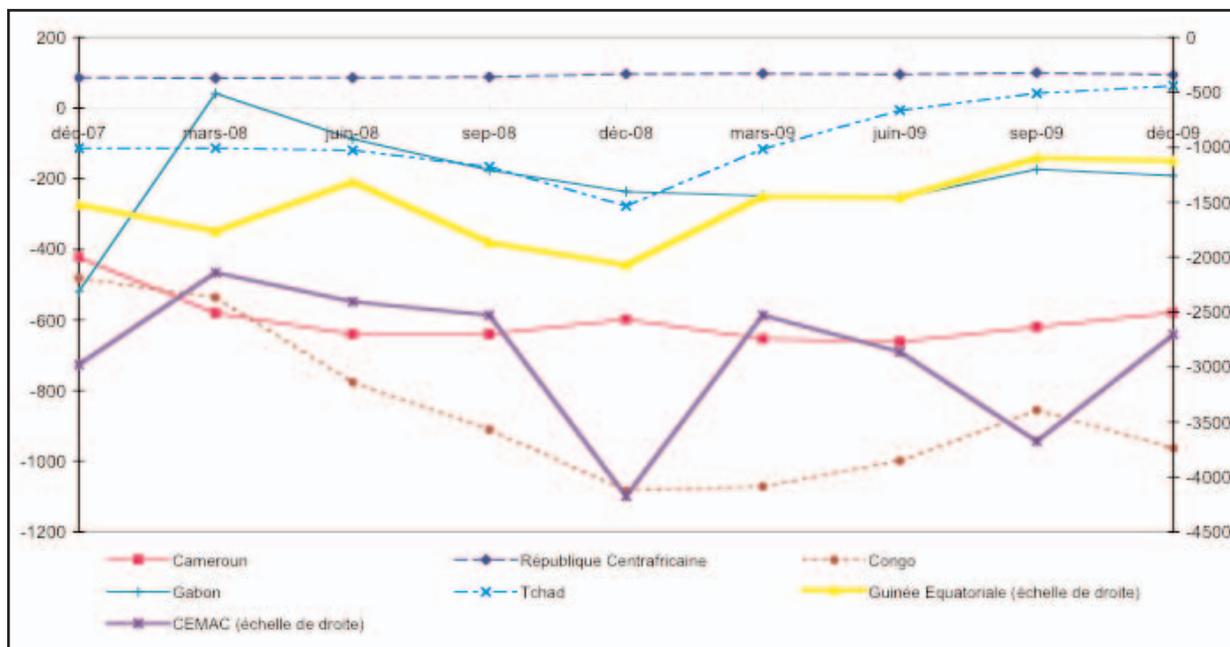
## EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

En milliards de FCFA



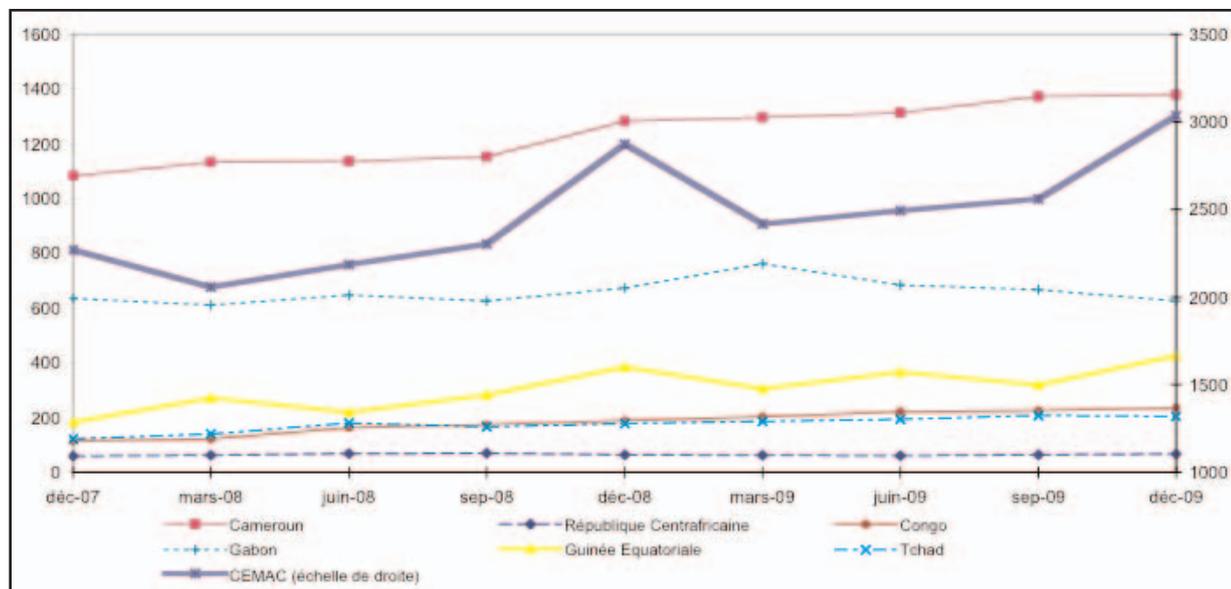
## EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR LES ETATS

En milliards de FCFA



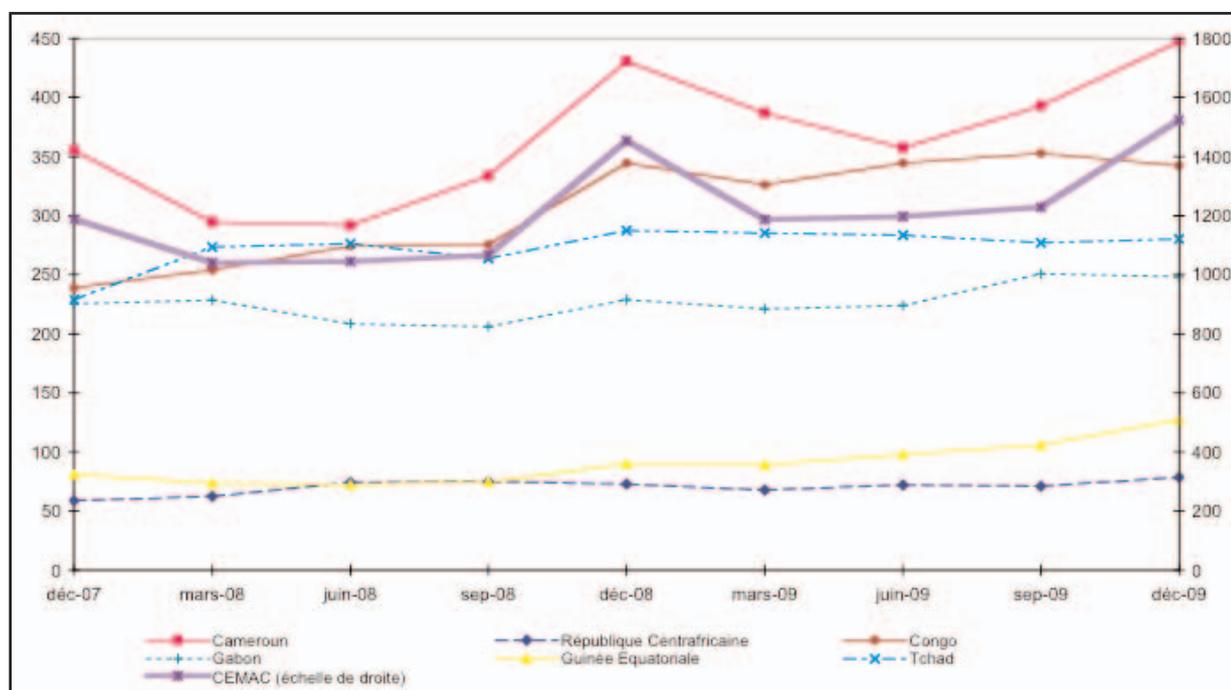
## EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE

En milliards de FCFA



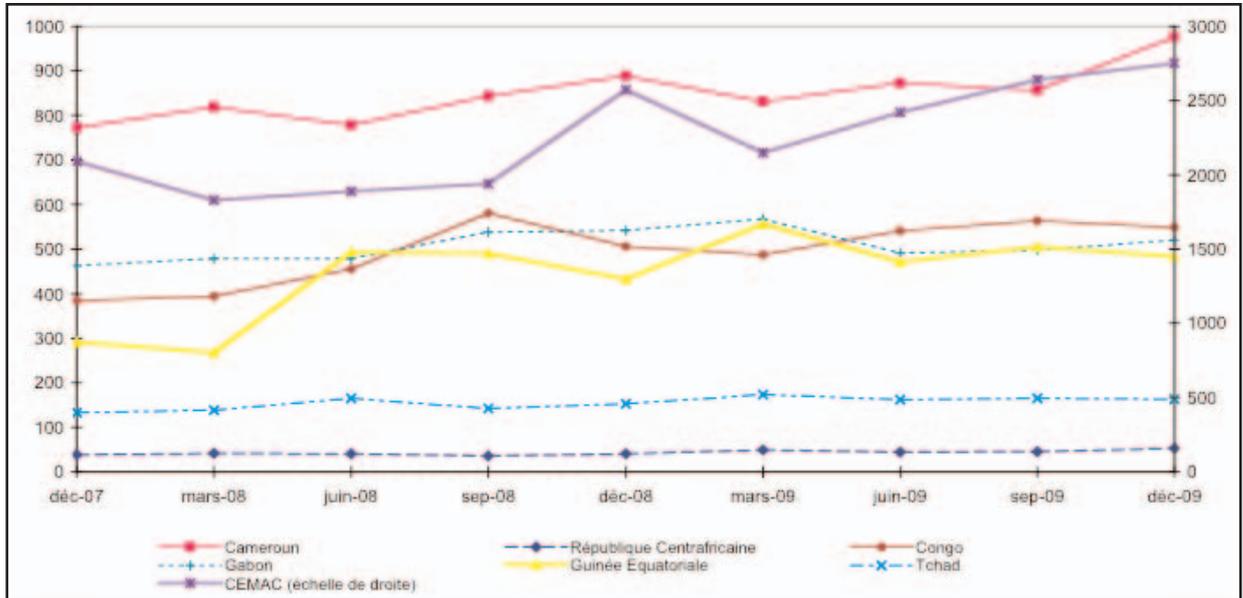
## EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

En milliards de FCFA



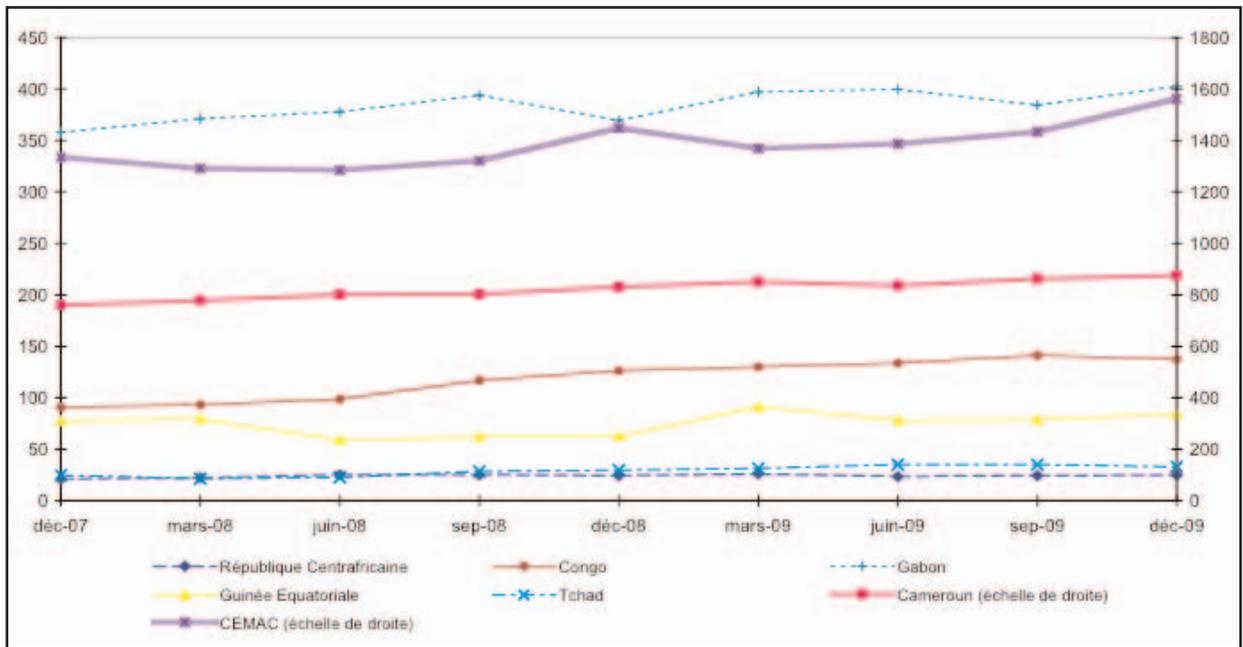
## EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE

En milliards de FCFA



## EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE

En milliards de FCFA



# Autres Annexes



## SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Evolution de la circulation fiduciaire par Etat .....	355
- Evolution des versements des banques et des comptables publics.....	355
- Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics.....	356
- Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois .....	356
- Encaisses des Etats de la CEMAC par mois .....	357
- Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission.....	358
- Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes .....	358
- Evolution comparée encaisses / circulation fiduciaire moyenne .....	359
- Stock des billets et pièces détruits en 2009 .....	360
- Récapitulation des destructions de billets usés .....	361
- Créances du FMI sur les Etats membres de la CEMAC .....	362
- Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre .....	363
- Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre .....	363
- Répartition du personnel de la BEAC par tranches d'âge et par sexe .....	364
- Evolution des effectifs de la BEAC de 1975 à 2009.....	365

**EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ÉTAT**  
(Au 31 Décembre)  
(en millions de FCFA)

ETATS	Montants			Variations en %	
	31 déc. 07	31 déc. 08	31 déc. 09	2008/2007	2008/2009
CAMEROUN	491 967	557 070	582 134	13,23 %	4,50 %
RCA	62 419	76 487	86 425	22,54 %	12,99 %
CONGO	334 323	431 560	434 646	29,08 %	0,72 %
GABON	290 252	317 025	340 442	9,22 %	7,39 %
GUINEE EQUATORIALE	93 986	104 702	143 647	11,40 %	37,20 %
TCHAD	262 346	343 935	309 996	31,10 %	-9,87 %
CEMAC	1 535 294	1 830 780	1 897 290	19,25 %	3,63 %

**ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS**

(cumul du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)  
(en millions de FCFA)

ETATS	BILLETS			PIECES			TOTAL BILLETS ET PIECES			VARIATION en %
	2008	2009	2009	2008	2009	2009	2008	2009	2009	
CAMEROUN	1 201 004 582 500	1 284 636 964 000	1 011 028	249 819	1 201 005 593 528	1 284 637 213 819	7,0 %			
RCA	62 566 934 000	40 806 336 500	15 020 496	6 340 111	62 581 954 496	40 812 676 611	-34,8 %			
CONGO	564 601 050 000	723 143 827 000	11 503	168 063	564 601 061 503	723 143 995 063	28,1 %			
GABON	482 240 298 000	518 314 198 500	65 273	114 011	482 240 363 273	518 314 312 511	7,5 %			
GUINEE EQUATORIALE	61 907 086 000	34 468 830 500	70 391	38 615	61 907 156 391	34 468 869 115	-44,3 %			
TCHAD	277 384 874 500	373 507 392 000	189 017 318	76 187 239	277 573 891 818	373 583 579 239	34,6 %			
ZONE EMISSION	2 649 704 825 000	2 974 877 548 500	205 196 009	83 097 858	2 649 910 021 009	2 974 960 646 358	12,3 %			

## ÉVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(Cumul du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

(En FCFA)

ÉTATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIÈCES		VARIATION en %
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	
	CAMEROUN	998 001 410 500	1 082 150 802 000	865 911 462	293 210 911	998 867 321 962	
RCA	160 507 242 000	93 697 414 500	117 204 970	98 783 686	160 624 446 970	93 796 198 186	-41,6 %
CONGO	704 984 649 500	758 587 104 500	107 424 879	95 963 225	705 092 074 379	758 683 067 725	7,6 %
GABON	575 973 926 000	609 005 871 500	143 118 651	139 689 681	576 117 044 651	609 145 561 181	5,7 %
GUINÉE EQUATORIALE	115 332 428 500	137 073 808 500	300 399 542	104 854 181	115 632 828 042	137 178 662 681	18,6 %
TCHAD	447 900 481 500	394 599 346 000	435 852 598	283 184 516	448 336 334 098	394 882 530 516	-11,9 %
<b>ZONE EMISSION</b>	<b>3 002 700 138 000</b>	<b>3 075 114 347 000</b>	<b>1 969 912 102</b>	<b>1 015 686 200</b>	<b>3 004 670 050 102</b>	<b>3 076 130 033 200</b>	<b>2,4 %</b>

## CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

Exercice 2009

(En FCFA)

Mois / ÉTATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Février	479 355 846 853	71 944 257 584	380 579 422 171	297 302 408 950	102 710 183 839	323 339 212 544	1 655 231 331 941
Mars	492 395 157 187	71 675 957 372	404 761 374 281	301 830 118 750	104 133 429 926	317 163 040 358	1 691 959 077 874
Avril	493 850 856 300	76 371 209 429	422 653 042 482	301 366 450 636	108 228 752 588	314 915 201 874	1 717 385 513 309
Mai	470 688 995 069	78 769 131 842	406 033 300 614	307 468 230 460	114 543 347 115	319 120 367 038	1 696 623 372 138
Juin	469 924 531 967	76 885 557 449	429 261 455 266	301 626 227 831	111 282 858 331	318 147 441 302	1 707 128 072 146
Juillet	493 316 946 847	77 960 376 674	417 102 218 320	330 344 521 299	116 651 706 991	322 592 872 322	1 757 968 642 453
Août	501 692 964 437	75 764 146 604	401 615 420 294	354 043 700 928	123 493 103 074	319 162 575 676	1 775 771 911 013
Septembre	493 784 003 467	88 014 027 067	421 478 677 631	332 936 581 442	119 580 779 508	323 171 802 004	1 778 965 871 119
Octobre	497 289 520 577	77 375 263 022	397 129 158 535	330 304 800 609	127 658 018 606	310 407 437 465	1 740 164 198 814
Novembre	529 763 535 870	79 358 609 160	396 739 974 451	310 810 695 261	128 983 516 795	301 197 142 608	1 746 853 474 145
Décembre	582 134 052 444	86 425 092 144	434 646 470 959	340 442 221 705	143 646 555 437	309 996 268 664	1 897 290 661 353
<b>Total général</b>	<b>5 995 133 705 139</b>	<b>933 212 222 446</b>	<b>4 907 513 103 572</b>	<b>3 808 340 519 155</b>	<b>1 400 694 261 311</b>	<b>3 810 452 022 783</b>	<b>20 855 345 834 406</b>
<b>Circulation moyenne</b>	<b>499 594 475 428</b>	<b>77 767 685 204</b>	<b>408 959 425 298</b>	<b>317 361 709 930</b>	<b>116 724 521 776</b>	<b>317 537 668 565</b>	<b>1 737 945 486 201</b>
<b>Part de chaque Etat</b>	<b>28,75 %</b>	<b>4,47 %</b>	<b>23,53 %</b>	<b>18,26 %</b>	<b>6,72 %</b>	<b>18,27 %</b>	<b>100,00 %</b>

**ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)**

(En FCFA)

Exercice 2009

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	1 759 147 885 882	461 152 235 036	1 167 716 440 180	1 317 693 156 404	474 750 366 399	1 106 551 708 516	6 287 011 792 417
Février	1 770 768 833 150	444 236 071 551	1 177 020 606 577	1 347 497 308 738	470 551 691 661	1 131 730 656 900	6 341 805 168 577
Mars	1 659 054 473 816	421 126 290 263	1 152 462 007 967	1 307 623 345 938	488 636 836 074	1 125 739 067 086	6 134 642 021 144
Avril	1 615 052 774 703	416 124 038 206	1 072 371 339 766	1 307 530 514 052	484 545 414 912	1 127 986 905 570	6 003 610 987 209
Mai	1 638 214 635 934	413 726 115 793	1 022 617 081 634	1 301 428 734 228	458 216 918 885	1 123 781 740 406	5 957 985 226 880
Juin	1 638 979 099 036	415 609 690 186	985 037 926 982	1 307 270 736 857	461 477 407 669	1 124 754 666 142	5 933 129 526 872
Juillet	1 588 788 684 156	414 534 870 961	997 197 163 928	1 257 560 943 389	439 640 960 509	1 120 309 235 122	5 818 031 858 065
Août	1 559 246 526 566	411 640 046 031	1 012 418 090 954	1 220 998 457 260	424 835 508 426	1 041 509 876 768	5 670 648 506 005
Septembre	1 567 269 487 536	399 390 165 568	992 554 833 617	1 278 410 576 746	428 747 831 992	1 037 500 650 440	5 703 873 545 899
Octobre	1 563 763 970 426	410 028 929 613	1 016 904 352 713	1 244 623 357 579	420 670 592 894	1 050 265 014 979	5 706 256 218 204
Novembre	1 531 289 955 133	408 045 583 475	1 017 253 536 797	1 264 117 462 927	419 345 094 705	1 059 475 309 836	5 699 526 942 873
Décembre	1 221 787 843 559	357 947 360 491	923 403 370 289	1 138 535 626 483	398 640 296 063	925 988 993 780	4 966 303 490 665
<b>Total général</b>	<b>19 113 364 169 897</b>	<b>4 973 561 397 174</b>	<b>12 536 956 751 404</b>	<b>15 293 290 220 601</b>	<b>5 330 058 920 189</b>	<b>12 975 593 825 545</b>	<b>70 222 825 284 810</b>
Circulation moyenne	1 592 780 347 491	414 463 449 765	1 044 746 395 950	1 274 440 851 717	444 171 576 682	1 081 299 485 462	5 851 902 107 068
Part de chaque Etat	27,22 %	7,08 %	17,85 %	21,78 %	7,59 %	18,48 %	100,00 %

**BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTEES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE**

(En millions de FCFA)

Situation des stocks au 31 décembre

ETATS	Billets Cameroun		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equat		Billets Tchad		Total billets exportés	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2007	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
CAMEROUN	0,0	0,0	10 756,0	25 262,0	22 782,5	24 498,5	20 378,5	44 775,0	35 320,0	42 250,0	39 566,5	26 601,5	128 803,5	163 387,0
RCA	425,5	1 776,5	0,0	0,0	292,0	2 368,0	135,0	1 044,0	27,0	213,5	124,0	608,5	1 003,5	6 010,5
CONGO	2 602,0	2 282,5	3 478,0	1 336,5	0,0	0,0	5 762,0	7 438,0	817,5	660,5	685,0	387,0	13 344,5	12 104,5
GABON	3 982,0	4 400,5	1 122,0	1 007,0	5 777,5	6 940,5	0,0	0,0	3 060,5	10 628,0	957,0	1 045,5	14 899,0	24 021,5
GUINEE EQUATORIALE	6 451,0	11 338,5	286,0	455,5	447,5	716,5	3 193,5	5 321,0	0,0	0,0	351,5	509,5	10 729,5	18 341,0
TCHAD	2 198,5	11 684,0	2 141,5	5 280,5	261,5	1 207,0	280,5	1 245,5	141,0	561,0	0,0	0,0	5 023,0	19 978,0
TOTAL ZONE	15 659,0	31 482,0	17 783,5	33 341,5	29 561,0	35 730,5	29 749,5	59 823,5	39 366,0	54 313,0	41 684,0	29 152,0	173 803,0	243 842,5

**EVOLUTION DES ENCAISSES (\*) ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES**

(En millions de FCFA)

Exercice 2003 à Exercice 2009

ETATS	Exercice 2003		Exercice 2004		Exercice 2005		Exercice 2006		Exercice 2007		Exercice 2008		Exercice 2009	
	Encaisses	Circulation												
CAMEROUN	335 683	326 662	1 174 681	337 514	1 092 867	335 097	830 413	340 377	957 869	389 240	1 475 090	450 519	1 582 780	499 594
RCA	156 001	73 994	325 514	75 748	336 446	88 269	236 785	85 036	235 422	80 089	357 590	73 159	414 463	77 768
CONGO	271 776	124 509	582 685	133 041	659 271	181 969	518 148	253 564	556 344	292 076	932 363	354 215	1 044 746	408 959
GABON	347 663	143 930	850 013	148 087	855 784	192 830	715 873	234 991	705 783	262 785	1 036 671	291 220	1 274 441	317 362
GUINEE EQUATORIALE	71 051	33 095	238 337	44 649	284 151	54 740	222 940	66 570	245 335	80 065	368 326	90 778	444 172	116 725
TCHAD	214 935	123 867	420 636	126 098	333 781	154 829	200 777	208 716	489 387	242 689	817 677	308 165	1 081 299	317 538
TOTAL ZONE	1 397 109	826 058	3 591 866	865 137	3 562 300	1 002 735	2 724 835	1 189 253	3 190 141	3 346 944	4 987 717	1 568 056	5 851 902	1 737 945

(\*) Billets et Pièces émis et non émis

**EVOLUTION COMPAREE ENCAISSES (\*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE**  
(En millions de FCFA)

ETATS	Exercice 2007			Exercice 2008			Exercice 2009		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
CAMEROUN	957 869	389 240	246,09 %	1 475 090	450 519	327,42 %	1 592 780	499 594	318,81 %
RCA	235 422	80 089	293,95 %	932 363	354 215	263,22 %	1 044 746	408 959	255,46 %
CONGO	556 344	292 076	190,48 %	1 036 671	291 220	355,98 %	1 274 441	317 362	401,57 %
GABON	705 783	262 785	268,58 %	368 326	90 778	405,75 %	444 172	116 725	380,53 %
GUINEE EQUATORIALE	245 335	80 065	306,42 %	817 677	308 165	265,34 %	1 081 299	317 538	340,53 %
TCHAD	489 387	242 689	201,65 %	357 590	73 159	488,78 %	414 463	77 768	532,95 %
<b>TOTAL ZONE</b>	<b>3 190 141</b>	<b>1 346 945</b>	<b>236,84 %</b>	<b>4 987 717</b>	<b>1 568 056</b>	<b>318,08 %</b>	<b>5 851 902</b>	<b>1 737 945</b>	<b>336,71 %</b>

(\*) Billets et Pièces émis

## STOCKS DE BILLETS DETRUIITS EN 2009

Cumul depuis le 1er janvier 2007

En nombre

CENTRES	10000		5000		2000		1000		500		Nombre de Coupures	TOTAL (Valeur AG)	TOTAL (Valeur NG)	TOTAL 2002	TOTAL GENERAL
	Anc. Ga.	2002	Anc. Ga.	2002	Anc. Ga.	2002	Anc. Ga.	2002	Anc. Ga.	2002					
Yaoundé	0	342	2 480 479	0	221	2 450 341	556	2 880 320	0	577	3 125 494	0	6 316 000	46 725 267 500	46 731 593 500
Douala	0	0	3 486 652	0	0	60 949	0	2 656 000	0	0	2 619 000	0	0	43 631 265 000	43 631 265 000
Garoua	0	960 000	1 096 000	0	1 572 000	1 747 000	112 000	960 000	0	1 828 000	1 500 000	0	19 633 000 000	24 015 000 000	43 648 000 000
Nkongsamba	0	0	493 000	0	663 000	474 000	1 000	2 779 000	0	2 000	262 000	0	4 396 000 000	14 017 000 000	18 413 000 000
Limbe	0	13 000	673 000	0	76 000	272 000	6 000	146 000	0	14 000	444 000	0	541 000 000	9 658 000 000	10 199 000 000
Batoussam	0	28 000	3 380 000	0	13 000	5 992 000	12 000	2 885 000	0	43 000	6 682 000	0	420 000 000	78 604 000 000	79 024 000 000
<b>CAMEROU</b>	0	1 001 342	11 609 131	0	2 324 221	10 996 290	131 556	12 306 320	0	1 887 577	14 642 494	0	24 996 316 000	216 650 532 500	241 646 848 500
Bangui	0	2 174 000	1 398 000	0	3 965 000	846 000	1 630 000	1 054 000	0	1 435 000	2 294 000	0	48 465 500 000	24 321 500 000	72 787 000 000
Berdrati												0			
<b>R.C.A.</b>	0	2 174 000	1 398 000	0	3 965 000	846 000	1 630 000	1 054 000	0	1 435 000	2 294 000	0	48 465 500 000	24 321 500 000	72 787 000 000
Brazzaville	0	2 431 000	4 930 000	0	108 000	8 760 000	50 000	5 959 000	0	205 000	5 060 000	0	25 204 000 000	113 184 000 000	138 388 000 000
Pointe-Noire	0	2 431 000	4 930 000	0	108 000	8 760 000	50 000	5 959 000	0	205 000	5 060 000	0	25 204 000 000	113 184 000 000	138 388 000 000
<b>CONGO</b>	0	2 431 000	4 930 000	0	108 000	8 760 000	50 000	5 959 000	0	205 000	5 060 000	0	25 204 000 000	113 184 000 000	138 388 000 000
Libreville	0	6 000	2 341 000	0	3 000	1 160 000	25 000	1 145 000	0	875 000	1 319 000	0	1 677 000 000	33 379 000 000	35 056 000 000
Franceville												0	0	0	0
Port-Gentil												0	0	0	0
Oyem												0	0	0	0
<b>GABON</b>	0	6 000	2 341 000	0	3 000	1 160 000	25 000	1 145 000	0	875 000	1 319 000	0	1 677 000 000	33 379 000 000	35 056 000 000
Malabo												0	0	0	0
Bata	0	927 000	455 000	0	1 013 000	29 000	424 000	1 079 000	0	1 525 000	176 000	0	17 275 500 000	7 183 000 000	24 458 500 000
<b>GUINEE EQ.</b>	0	927 000	455 000	0	1 013 000	29 000	424 000	1 079 000	0	1 525 000	176 000	0	17 275 500 000	7 183 000 000	24 458 500 000
N'Djamena	0	75 000	7 242 000	0	1 020 000	0	5 000	2 024 000	0	34 000	4 870 000	0	5 905 000 000	81 620 000 000	87 525 000 000
Moundou												0	0	0	0
Sarh												0	0	0	0
<b>TCHAD</b>	0	75 000	7 242 000	0	1 020 000	0	5 000	2 024 000	0	34 000	4 870 000	0	5 905 000 000	81 620 000 000	87 525 000 000
<b>TOTAL ZONE</b>	0	6 614 342	27 975 131	0	8 433 221	21 791 290	2 265 556	23 567 320	0	5 961 577	28 361 494	0	123 523 316 000	476 338 032 500	599 861 348 500

## STOCKS DE PIECES DETRUITES EN 2009

CENTRES	500		100		25		10		5		1		Nombre de pièces	Valeur totale
	Nombre	Valeur												
Libreville	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
<b>TOTAL ZONE</b>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

**RECAPITULATIF DES DESTRUCTIONS DE BILLETS USES**

CENTRES	2005			2006			2007			2008			2009		
	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	
Yaoundé	10 518 984	57 887 380 000	5 772 000 000	115 864 000 000	27 528 000	158 489 000 000	11 276 000	35 006 000 000	12 503 811	46 731 583 500					
Douala	11 515 000	52 644 000 000	16 688 500 000	112 725 819 500	5 206 179	33 712 784 000	17 713 000	86 153 000 000	9 880 601	43 631 265 000					
Garoua	14 759 000	51 803 000 000	11 444 000 000	60 727 000 000	8 619 439	28 207 332 000	0	0	11 817 000	43 648 000 000					
Nkongsamba	13 511 000	44 849 000 000	2 098 500 000	27 228 000 000	7 792 755	38 683 403 500	0	0	8 622 000	18 413 000 000					
Limbé	14 724 000	58 089 000 000	996 500 000	19 504 000 000	35 444 000	112 464 500 000	5 247 000	10 986 500 000	3 318 000	10 199 000 000					
Bafoussam	19 474 000	67 027 500 000	16 137 892 000	88 333 500 000	98 713 693	407 041 620 500	14 438 000	39 115 000 000	23 825 000	79 024 000 000					
<b>CAMEROUN</b>	<b>84 501 984</b>	<b>332 299 880 000</b>	<b>53 137 392 000</b>	<b>424 382 319 500</b>	<b>183 304 066</b>	<b>778 608 640 000</b>	<b>48 674 000</b>	<b>171 260 500 000</b>	<b>69 966 412</b>	<b>241 646 848 500</b>					
Bangui	20 657 000	92 839 000 000	8 022 500 000	73 392 709 500	0	0	13 216 000	22 299 000 000	22 626 000	72 787 000 000					
Berbérali	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
<b>R. C. A.</b>	<b>20 657 000</b>	<b>92 839 000 000</b>	<b>8 022 500 000</b>	<b>73 392 709 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 216 000</b>	<b>22 299 000 000</b>	<b>22 626 000</b>	<b>72 787 000 000</b>					
Brazzaville	39 291 000	199 641 000 000	1 224 000 000	18 999 783 000	6 473 169	12 400 470 500	0	0	33 813 000	138 888 000 000					
Pointe-Noire	0	0	418 000 000	18 904 500 000	31 798 169	105 260 470 500	15 060 000	38 432 000 000	0	0					
<b>CONGO</b>	<b>39 291 000</b>	<b>199 641 000 000</b>	<b>1 642 000 000</b>	<b>37 904 283 000</b>	<b>38 271 338</b>	<b>117 660 941 000</b>	<b>15 060 000</b>	<b>38 432 000 000</b>	<b>33 813 000</b>	<b>138 888 000 000</b>					
Libreville	16 153 000	96 039 500 000	6 385 500 000	99 210 726 000	4 528 000	22 109 500 000	24 127 000	102 649 500 000	9 348 000	35 056 000 000					
Franceville	0	0	0	0	0	0	9 631 409	34 503 192 500	0	0					
Port-Gentil	10 917 000	43 108 000 000	1 119 000 000	20 902 000 000	0	0	0	0	0	0					
Oyem	5 214 000	36 249 500 000	92 000 000	22 897 000 000	40 708 000	232 340 000 000	0	0	0	0					
<b>GABON</b>	<b>32 284 000</b>	<b>175 397 000 000</b>	<b>7 596 500 000</b>	<b>143 009 726 000</b>	<b>45 236 000</b>	<b>254 449 500 000</b>	<b>33 758 409</b>	<b>137 152 692 500</b>	<b>9 348 000</b>	<b>35 056 000 000</b>					
Malabo	10 796 409	51 377 673 500	1 847 000 000	17 965 326 500	0	0	0	0	0	0					
Bata	0	0	0	0	6 404 638	9 815 569 000	0	0	7 071 000	24 458 500 000					
<b>GUINEE EQ.</b>	<b>10 796 409</b>	<b>51 377 673 500</b>	<b>1 847 000 000</b>	<b>17 965 326 500</b>	<b>6 404 638</b>	<b>9 815 569 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 071 000</b>	<b>24 458 500 000</b>					
Ndjaména	31 204 000	104 134 500 000	15 760 000 000	77 002 500 000	0	0	28 547 000	87 131 500 000	15 856 000	87 525 000 000					
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Sarh	0	0	0	0	36 505 562	123 105 595 000	0	0	0	0					
<b>TCHAD</b>	<b>31 204 000</b>	<b>104 134 500 000</b>	<b>15 760 000 000</b>	<b>77 002 500 000</b>	<b>36 505 562</b>	<b>123 105 595 000</b>	<b>28 547 000</b>	<b>87 131 500 000</b>	<b>15 856 000</b>	<b>87 525 000 000</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>218 734 393</b>	<b>955 689 053 500</b>	<b>88 005 392 000</b>	<b>773 656 864 500</b>	<b>309 721 604</b>	<b>1 283 640 245 000</b>	<b>139 255 409</b>	<b>456 275 692 500</b>	<b>158 680 412</b>	<b>599 861 348 500</b>					

# CREANCES DU FMI SUR LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

(Au cours de trésorerie\*)

Au 31 décembre 2009

NATURE DES OPERATIONS	CAMEROUN		REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		CONGO		GABON		GUINEE EQUATORIALE		TCHAD		ZONE CEMAC	
<b>1 - ENCOURS NETS AU 01 DECEMBRE 2009</b>														
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	15 900 000	40 903 000	24 788 570	0	0	0	0	0	0	0	26 426 000	0	108 017 570	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité de Protection Contre les Chocs exog	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tranche de Réserve	815 595	158 939	576 016	0	0	0	452 580	0	0	0	281 549	0	2 284 679	0
TOTAL en DTS	10 898 024 647	28 035 339 758	16 990 342 568	0	0	0	0	0	0	0	18 112 654 046	0	74 036 361 019	0
TOTAL en F CFA	559 017 259	108 938 436	394 807 331	0	0	0	310 203 019	0	0	0	192 976 600	0	1 565 942 645	0
VENTILATION EN DTS :														
Concours aux Trésors	15 900 000	40 903 000	24 788 570	0	0	0	0	0	0	0	26 426 000	0	109 771 444	0
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	815 595	158 939	576 016	0	0	0	452 580	0	0	0	281 549	0	530 805	0
<b>2 - TIRAGES DU MOIS DE DECEMBRE 2009</b>														
Accord de confirmation														
Accord Elargi														
Facilité d'Ajustement Structurel														
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	2 670 000	25 695 000	2 417 140										30 782 140	
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée														
Facilité de Protection Contre les Chocs exog	92 850 000												92 850 000	
Tranche de Réserve	28 101	45 989					55 123						129 213	
TOTAL en DTS	0	25 740 989	2 417 140				55 123				0		123 761 353	
<b>3 - RACHATS DU MOIS DE DECEMBRE 2009</b>														
Accord de confirmation														
Accord Elargi														
Facilité d'Ajustement Structurel														
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance											8 226 000		8 262 078	
Allègement FRPC		16 490 179											16 490 179	
Annulation échéance FRPC		36 078											63 408	
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée														
Facilité de Protection Contre les Chocs exog														
Tranche de Réserve														
TOTAL en DTS	0	16 589 665	0				0				8 226 000		24 815 665	
<b>4 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2009</b>														
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	18 570 000	50 008 335	27 205 710	0	0	0	0	0	0	0	18 200 000	0	113 984 045	0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Facilité de Protection Contre les Chocs exog	92 850 000			0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 850 000	0
Tranche de Réserve	843 696	204 928	576 016	0	0	0	507 703	0	0	0	281 549	0	2 413 892	0
TOTAL en DTS	82 464 307 654	37 012 230 503	20 135 523 599	0	0	0	0	0	0	0	13 470 206 420	0	153 082 268 176	0
TOTAL en F CFA	624 437 323	151 671 564	426 321 671	0	0	0	375 761 770	0	0	0	208 380 393	0	1 786 572 721	0
VENTILATION EN FCFA :														
Concours aux Trésors	78 541 665 125	32 084 255 401	0	0	0	0	0	0	0	0	10 361 697 246	0	120 987 617 772	0
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	3 922 642 529	4 927 975 102	20 135 523 599	0	0	0	0	0	0	0	3 108 509 174	0	32 094 650 404	0

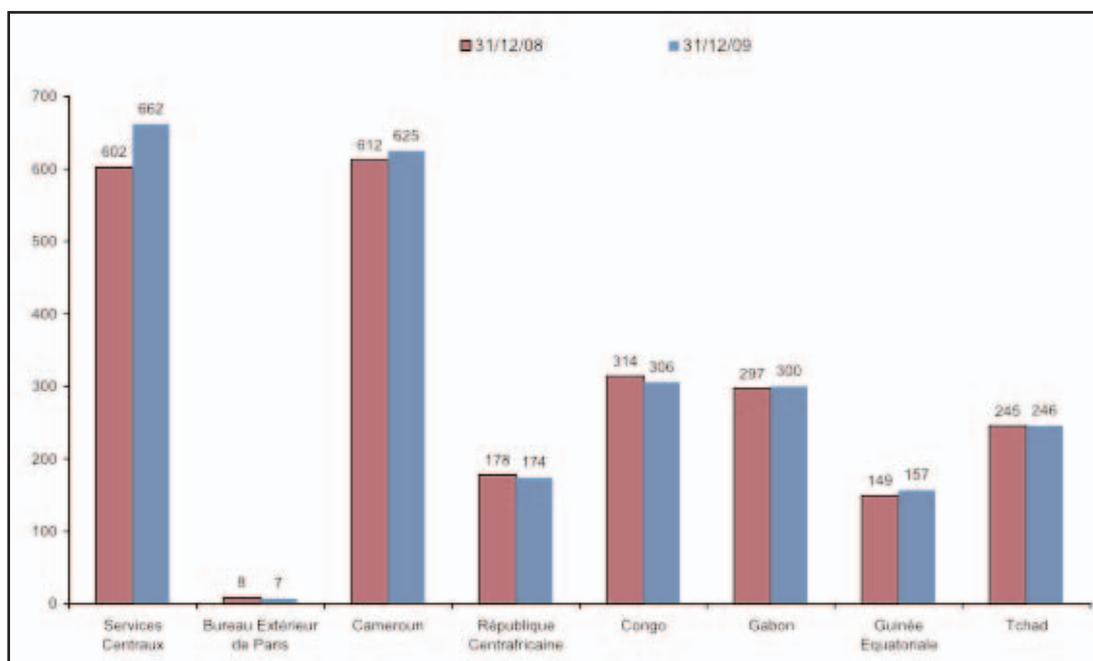
\*Cours trésorerie 0,00135113 DTS pour 1 F CFA depuis le 01 MAI 2009.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2009		
	31/12/2008	31/12/2009	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	602	662	60	10,0	26,7	173	7,0
Bureau Extérieur de Paris	8	7	- 1	- 12,5	0,3	2	0,1
Cameroun	612	625	13	2,1	25,2	37	1,5
République Centrafricaine	178	174	- 4	- 2,2	7,0	16	0,6
Congo	314	306	- 8	- 2,5	12,4	21	0,8
Gabon	297	300	3	1,0	12,1	26	1,0
Guinée Equatoriale	149	157	8	5,4	6,3	15	0,6
Tchad	245	246	1	0,4	9,9	20	0,8
<b>Total</b>	<b>2 405</b>	<b>2 477</b>	<b>72</b>	<b>3,0</b>	<b>100</b>	<b>310</b>	<b>12,5</b>

Source : BEAC

## STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

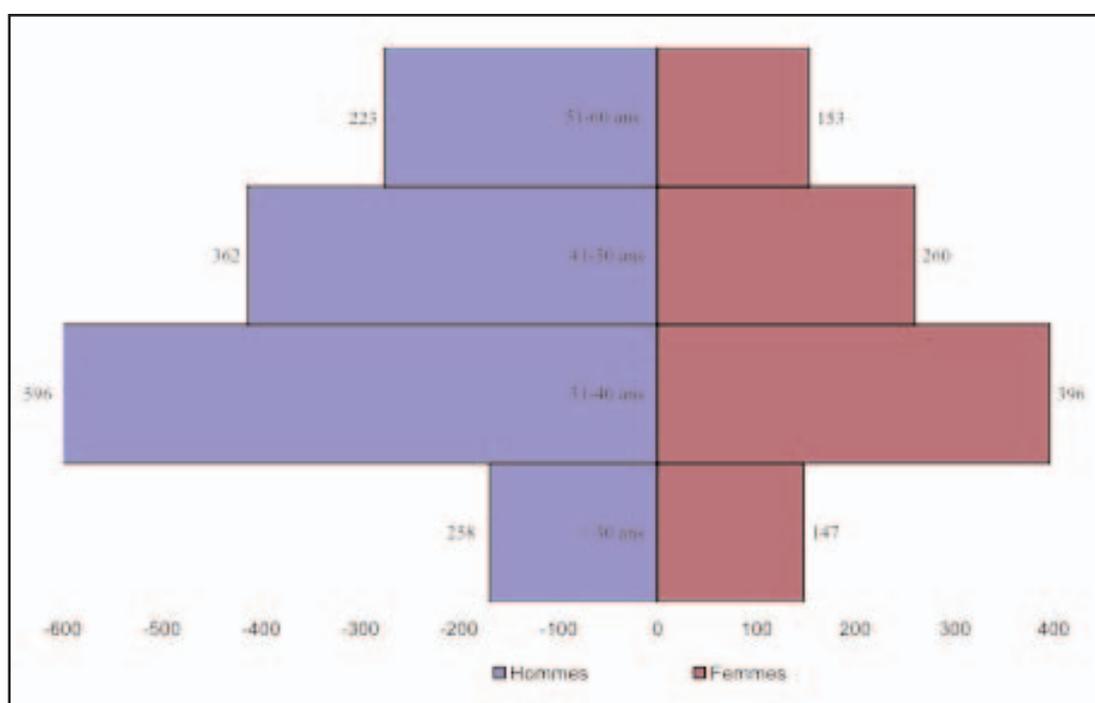


## REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	En %
60 ans et +	0	0	0	0,0
51-60 ans	275	153	428	17,3
41-50 ans	413	260	673	27,2
31-40 ans	664	396	1 060	42,8
< 30 ans	169	147	316	12,8
<b>Total</b>	<b>1 521</b>	<b>956</b>	<b>2 477</b>	<b>100,0</b>

Source : BEAC

## REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

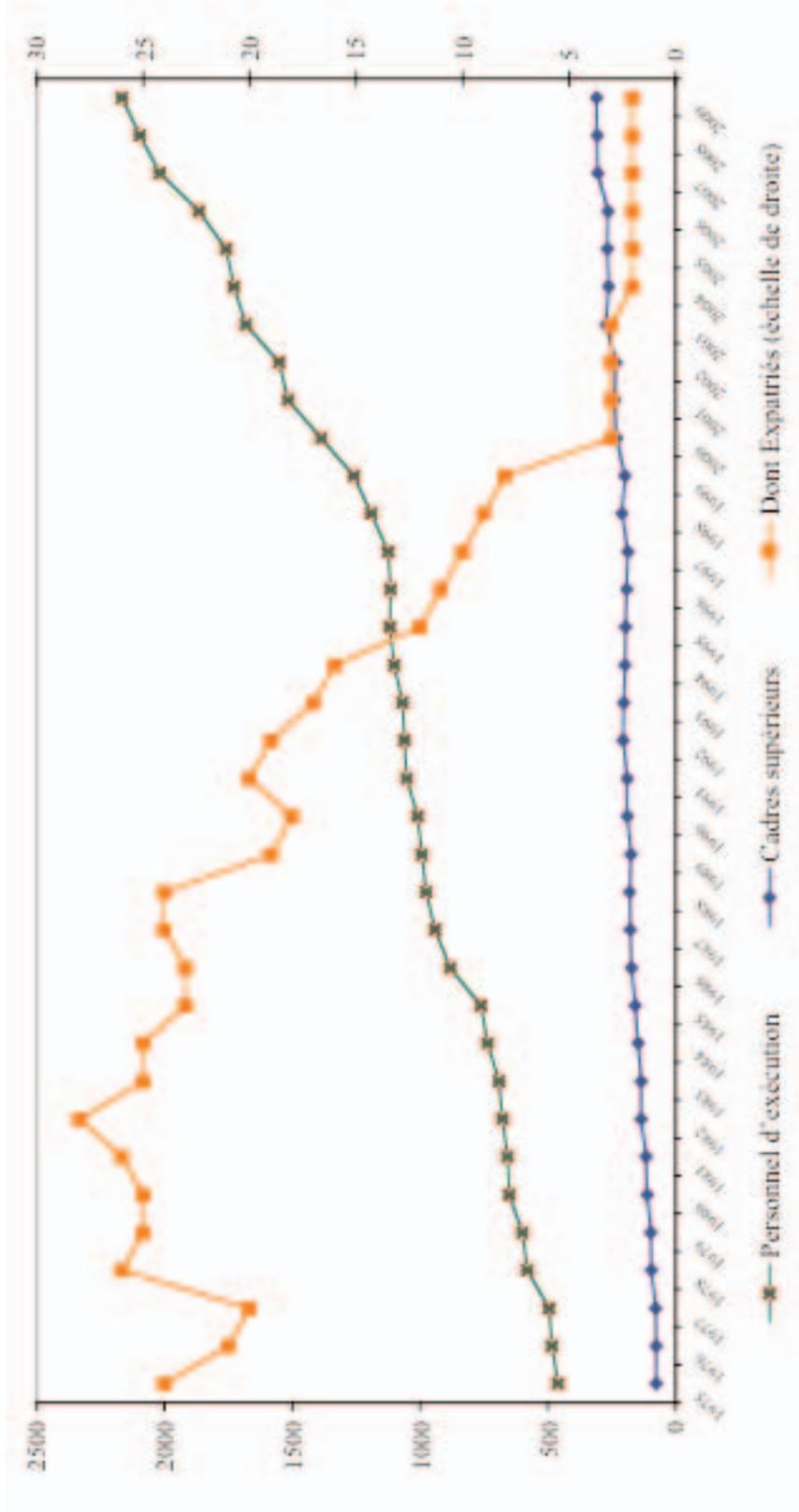


## EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2009

Année	Personnel d'exécution	Cadres supérieurs	Total	Dont Expatriés
<b>1975</b>	<b>460</b>	<b>75</b>	<b>535</b>	<b>24</b>
1976	483	76	559	21
1977	496	78	574	20
1978	581	95	676	26
1979	600	96	696	25
<b>1980</b>	<b>650</b>	<b>111</b>	<b>761</b>	<b>25</b>
1981	658	116	774	26
1982	677	134	811	28
1983	692	134	826	25
1984	736	147	883	25
<b>1985</b>	<b>762</b>	<b>159</b>	<b>921</b>	<b>23</b>
1986	881	172	1 053	23
1987	941	177	1 118	24
1988	977	179	1 156	24
1989	992	175	1 167	19
<b>1990</b>	<b>1 010</b>	<b>189</b>	<b>1 199</b>	<b>18</b>
1991	1 053	189	1 242	20
1992	1 061	206	1 267	19
1993	1 069	202	1 271	17
1994	1 102	197	1 299	16
<b>1995</b>	<b>1 117</b>	<b>196</b>	<b>1 313</b>	<b>12</b>
1996	1 116	192	1 308	11
1997	1 125	186	1 311	10
1998	1 192	210	1 402	9
1999	1 260	198	1 458	8
<b>2000</b>	<b>1 387</b>	<b>230</b>	<b>1 618</b>	<b>3</b>
2001	1 516	238	1 754	3
2002	1 553	233	1 786	3
2003	1 682	272	1 954	3
2004	1 728	261	1 989	2
<b>2005</b>	<b>1 759</b>	<b>266</b>	<b>2 025</b>	<b>2</b>
2006	1 865	265	2 130	2
2007	2 020	304	2 324	2
2008	2 097	307	2 404	2
2009	2 167	310	2 477	2

Source : BEAC

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2009





Directeur de la publication : Joachim LEMA OKILI  
Directeur Général des Études, Finances  
et Relations Internationales de la BEAC

Rédacteur en Chef : Jacques NSOLE  
Directeur Central des Études et de la  
Stabilité Financière

Rédacteur en Chef Adjoint : Aimé Dominique BIDA-KOLIKA  
Adjoint au Directeur Central des Études  
et de la Stabilité Financière

Conception et réalisation :  
Imprimerie - BEAC